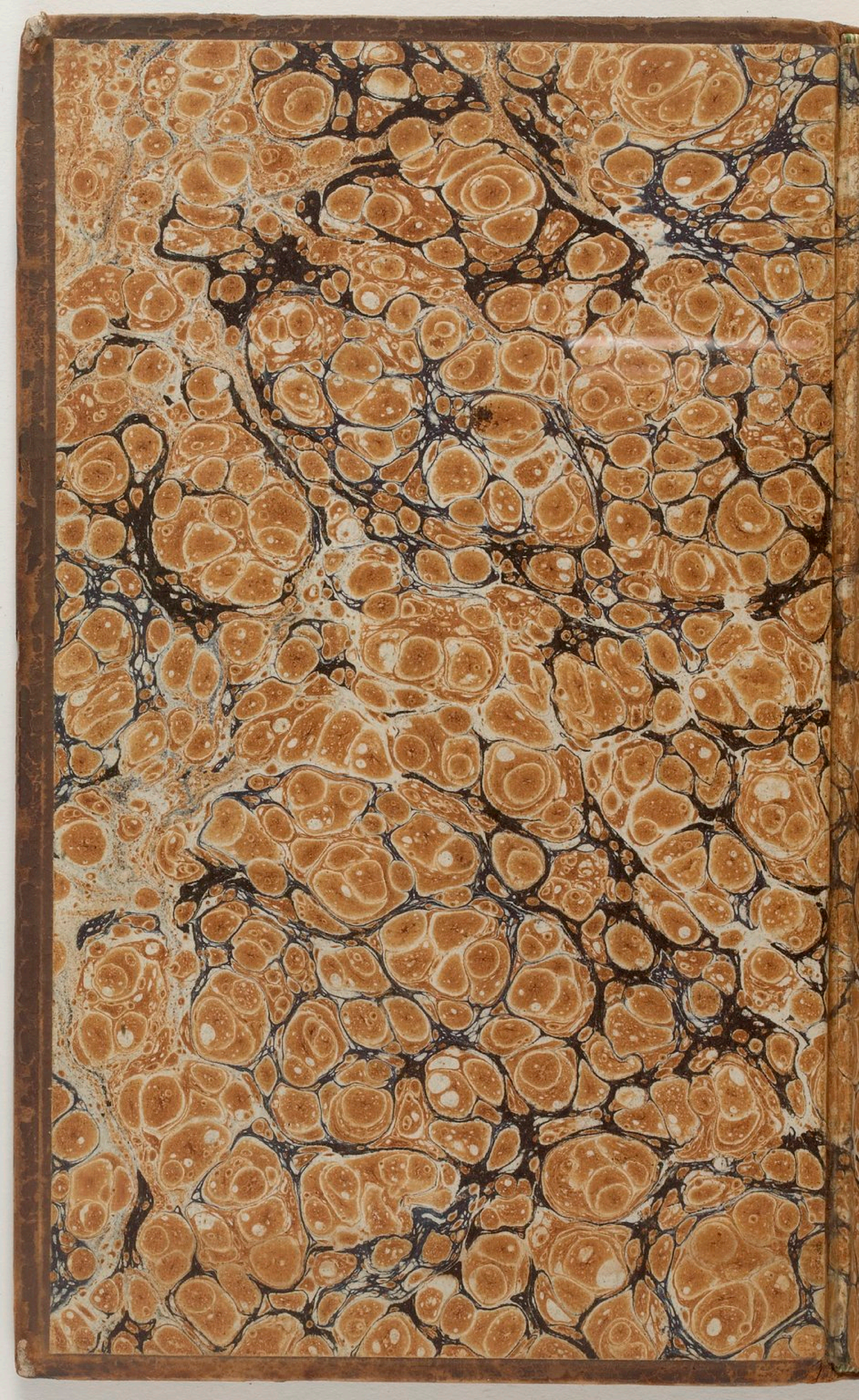
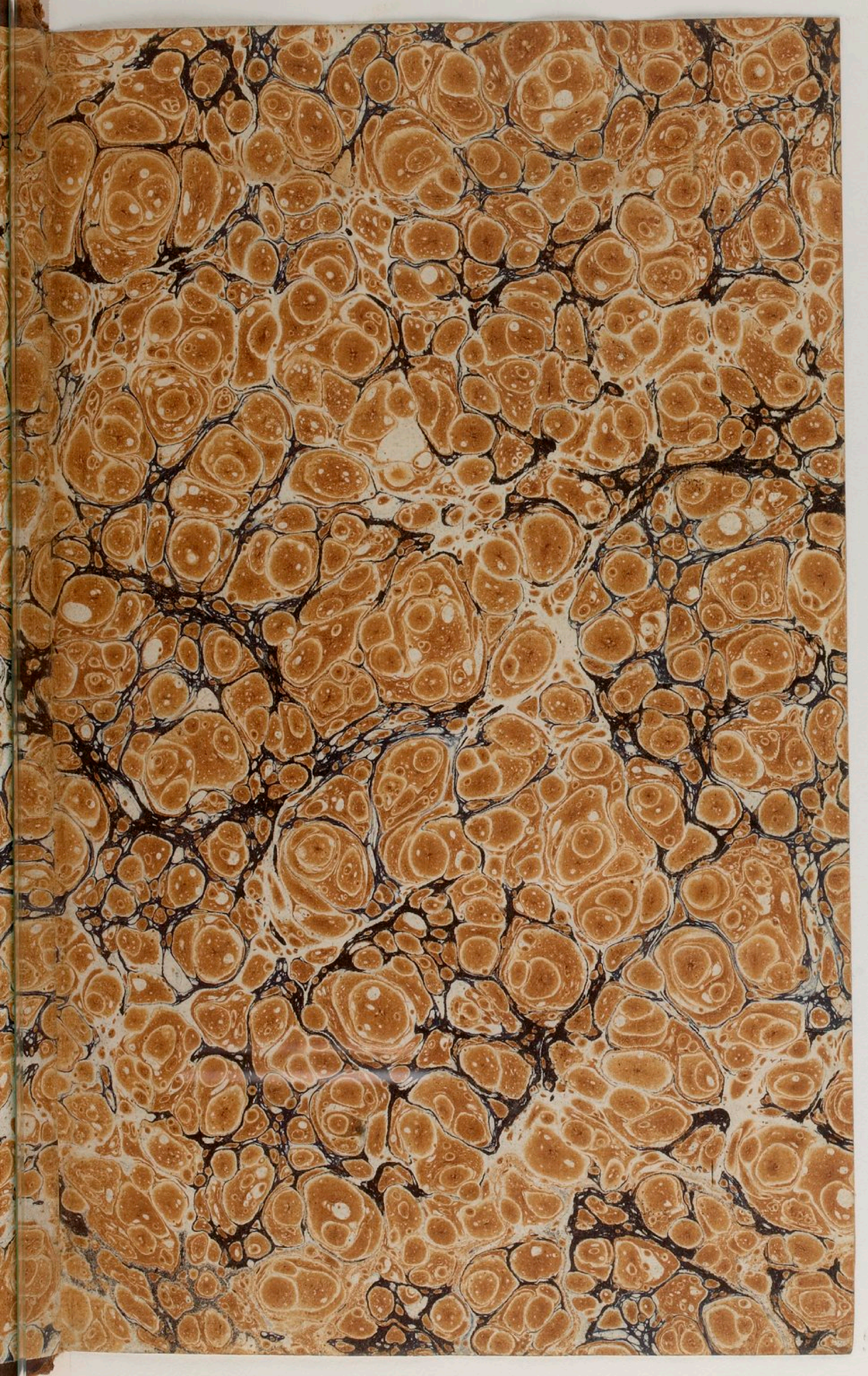
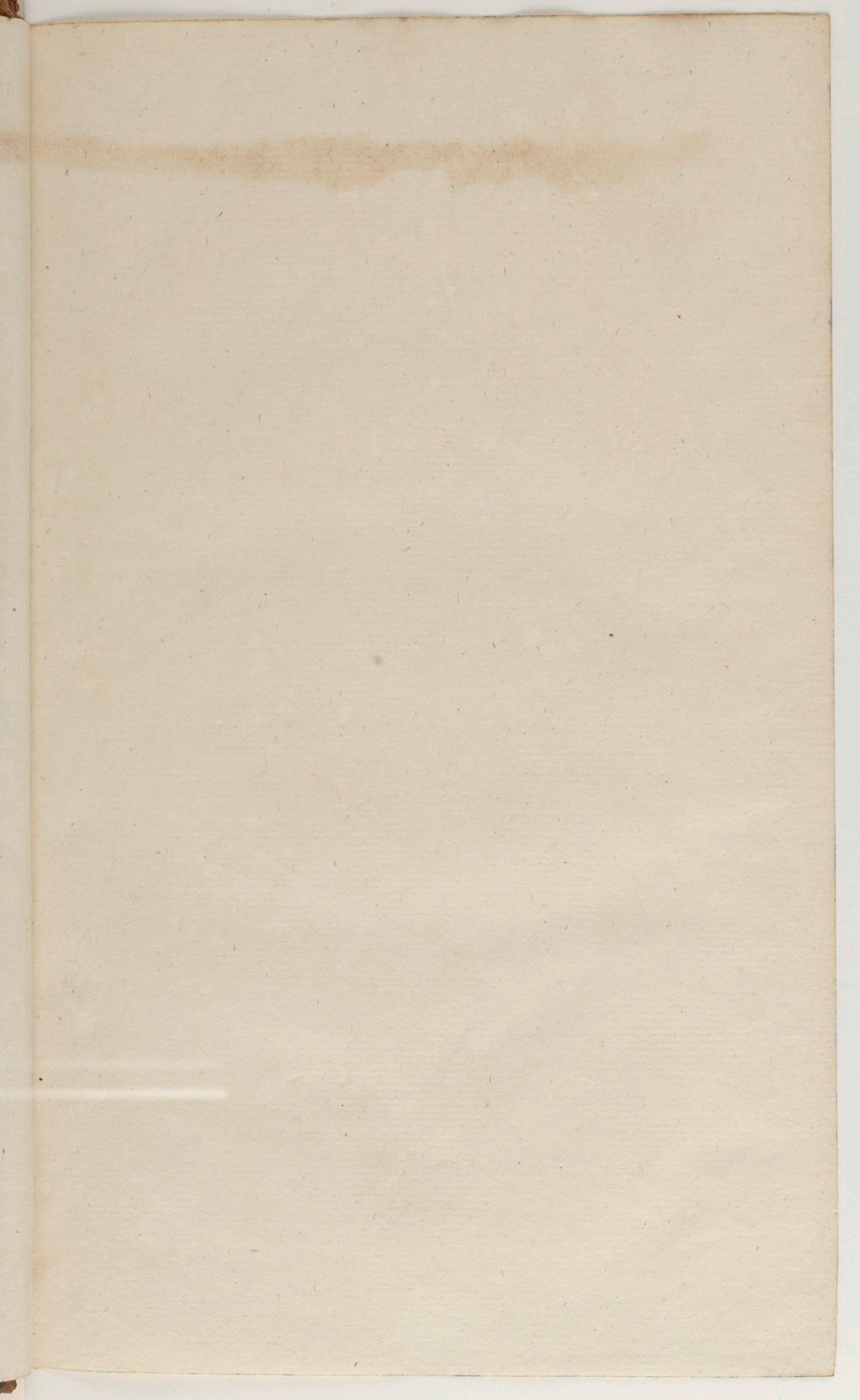
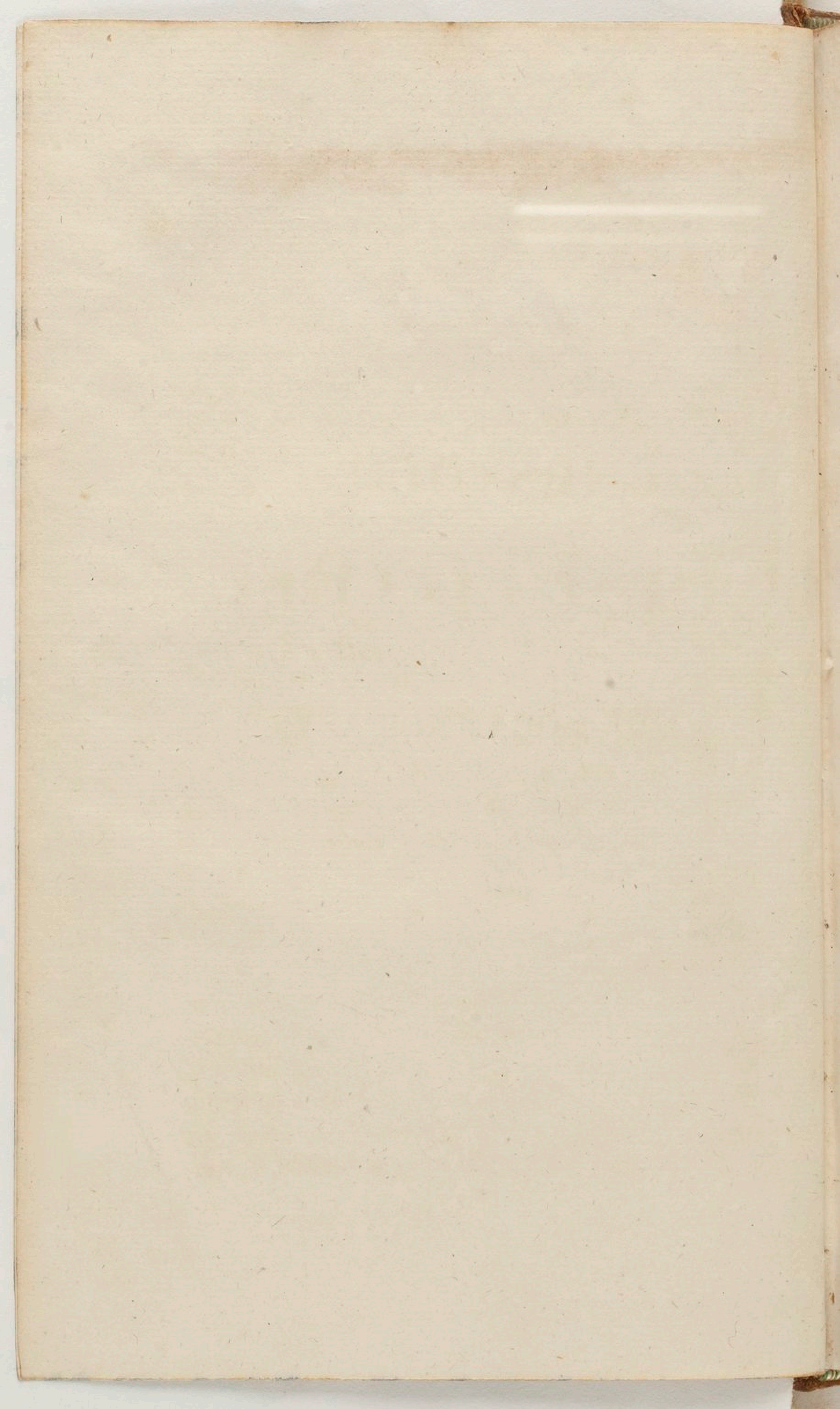
Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, ou Récit des événements politiques et militaires qui ont eu [...]











HISTOIRE DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY.

DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

HISTOIRE
DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY,

OU

RÉCIT DES ÉVENEMENS

POLITIQUES ET MILITAIRES

QUI ONT EU LIEU DEPUIS LE DÉPART DES FRANÇAIS JUSQU'EN 1823,

PAR M. FÉLIX MENGIN;

OUVRAGE ENRICHI DE NOTES PAR MM. LANGLÈS ET JOMARD,

ET PRÉCÉDÉ

D'UNE INTRODUCTION HISTORIQUE, PAR M. AGOUB.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1823.

HISTOIRE

DE L'ÉGYPTE

SOUS LE GOUVERNEMENT

DE MOHAMMED-ALY.

Nous avons déjà eu l'occasion d'observer dans le cours de cette Histoire, que la présence du chef exerce sur les troupes une puissante et salutaire influence. Dans les états despotiques, où à la voix d'un homme chaque soldat peut passer subitement de son état subalterne à un grade éminent, ou bien perdre au même instant la vie, cette alternative de crainte et d'espérance entretient chez lui une activité et un courage que la présence du maître peut seule exciter. Aussi l'arrivée de Mohammed-Aly à Geddah imprima-t-elle une énergie toute nouvelle aux opérations de la campagne ; il débarqua dans ce port le 28 août 1813 avec soixante personnes de sa suite. Son khaznadar, Ahmed-Aghâ, l'accompagnait. Le chéryf Ghâleb vint, ainsi que Toussoun-Pacha, recevoir le prince à bord de son navire.

Le vice-roi fit son entrée dans la ville au bruit de l'artillerie des forts, et alla loger dans un châ-

teau sur mer, que son fils avait fait préparer pour lui-même. On fit à cette occasion de grandes réjouissances. Ce fut le 6 octobre que Mohammed-Aly partit pour la Mekke. A son arrivée dans cette ville, il alla visiter les lieux saints, et accomplir son pèlerinage. Le chéryf Ghâleb lui avait fait préparer un palais où il vint le complimenter, suivi des principaux habitans. Le vice-roi les reçut avec beaucoup d'affabilité; il les fit tous revêtir de pelisses, pour témoigner la considération qu'il leur portait. Il apprit à sa grande satisfaction que la tranquillité régnait dans les lieux saints; car il avait reçu de son gouvernement, ainsi que les pachas de Syrie, la mission de veiller à la sûreté de ces contrées, pour que les musulmans eussent la facilité de faire leur pèlerinage.

Mohammed-Aly vivait à la Mekke en simple particulier; il faisait chaque jour sa prière à la mosquée, et restait au collége des étudians jusqu'à trois heures de nuit. La société des hommes instruits lui était agréable; il aimait surtout à converser avec le qâdy du Kaire, Bajé, homme d'esprit et de beaucoup de jugement, qui se trouvait alors dans cette ville.

On obligea les troupes à tenir la même conduite que les pèlerins, par respect pour la sainteté du lieu.

Le chéryf Ghâleb allait deux fois la semaine voir le pacha, qui lui rendait ses visites, et lui prodiguait les respects qu'on a pour son père; mais les princes sont en général soupçonneux. Le vice-roi remarqua que le chéryf mettait beaucoup de négligence dans

le service concernant la guerre, et crut qu'il voulait la prolonger, dans la vue de se rendre nécessaire. Les informations qu'il prit l'ayant convaincu qu'il ne pourrait obtenir de succès tant que Ghâleb serait au timon des affaires, il résolut de se saisir de sa personne; il écrivit en conséquence à Toussoun-Pacha de venir faire son pèlerinage avant l'arrivée des caravanes, afin d'éviter la foule, précaution qui fut approuvée par le chéryf lui-même. Toussoun-entra de nuit à la Mekke, et se rendit près de son père, qui lui donna l'ordre de faire arrêter Ghâleb, lorsque celui-ci viendrait le saluer.

Dans la matinée du 2 novembre, le chéryf, accompagné de plusieurs de ses gardes, vint féliciter Toussoun-Pacha sur son arrivée. La réception eut lieu suivant l'usage. Après avoir fait servir le café, le fils du vice-roi fit retirer tout le monde, et resta tête à tête avec lui; la suite du chéryf, voyant que ces deux personnages étaient en conférence, descendit dans la cour. Cependant Toussoun-Pacha avait prévenu ses gens de surveiller cette suite; il avait aussi des soldats cachés dans un cabinet du salon où il se tenait avec le chéryf: au bout de quelques instans, il demanda le sorbet, ce qui est le signal du départ; Ghâleb allait se lever, lorsque Abdyn-Bey sortit du cabinet, lui demanda son poignard, et lui signifia qu'il demeurait prisonnier par l'ordre du vice-roi. Le chéryf ne fit aucune résistance. « C'est un commandement impérial, lui dit Tous-« soun; vous n'avez rien à craindre, mon père est « le médiateur entre vous et la sublime Porte; il ne

« vous en arrivera rien que d'agréable. » Un des gardes du chéryf alla de suite apprendre son arrestation à ses enfans et à ses esclaves, qui se renfermèrent dans la citadelle.

Aussitôt le vice-roi envoya Ibrahym-Effendy, son muhurdar, avec un khati-chéryf à la main, pour prévenir Ghâleb que c'était par ordre du grand-seigneur qu'il était arrêté, et l'engagea à écrire lui-même à ses enfans de ne pas se révolter. Il le fit assurer qu'ils seraient bien traités ainsi que lui; qu'il nommerait l'un d'eux pour le remplacer, et qu'il enverrait un exprès à Constantinople, demander sa grâce. Le chéryf crut à la sincérité de ces paroles; il envoya chercher ses enfans, et leur recommanda d'obéir au vice-roi comme à leur père. Guidés par une soumission aveugle, ils allaient se rendre auprès du pacha, lorsqu'ils furent saisis près de son palais par Abdyn-Bey, qui les fit emprisonner. La détention du chéryf et celle de ses enfans obligea sa troupe et ses esclaves à s'éloigner. Une garde, que l'on plaça de suite autour de sa maison, empêcha les femmes de se sauver, et de rien enlever.

La déchéance de Ghâleb étant assurée par ces mesures, le vice-roi fit venir Yahya son neveu, et fils du chéryf Sourour, qu'il élut à sa place, en lui donnant la pelisse d'investiture. Dans toute la ville, on annonça sa nomination, en même temps que la destitution de son prédécesseur. Le pacha prit lui-même les rênes du gouvernement. Il fit partir pour Geddah le chéryf Ghâleb et ses enfans, sous la con-

duite de Kingi-Aghâ, chef des dehlys [1]; Kingi remit les détenus entre les mains de Zâym-Oglou, commandant du port. Cet officier, craignant quelque soulèvement populaire, les fit mettre à bord d'un navire loin de l'Échelle, jusqu'à l'arrivée des ordres pour leur départ. Il ignorait que Ghâleb était détesté des habitans, que la force seule soutenait son pouvoir lors de l'exercice de ses fonctions. Quelques jours après, le navire mit à la voile pour Cosseyr.

Après le départ du chéryf Ghâleb, le vice-roi envoya le qâdy avec un officier et des écrivains pour dresser un inventaire de ses meubles, de ses effets et de ses propriétés; on expulsa de la maison, sans aucun égard, sa famille éplorée; son harem contenait plus de deux cents esclaves abyssiniennes; on n'entendait que des cris et des pleurs, qu'une aussi triste situation arrachait à ces infortunées. Lorsque le pacha connut ces détails, il reprocha à l'officier qu'il avait chargé de cette mission la dureté de sa conduite, et le punit d'avoir outre-passé ses ordres. La famille de Ghâleb alla habiter la maison de Seyd-Mohammed el-Attâs, beau-père du chéryf, et qui était alors nakyb el-achraf [2]. On lui porta de sa part des paroles de consolation, et l'assurance d'un traitement annuel.

[1] Chemin faisant, Ghâleb dit à son conducteur que sa fille avait songé, la nuit même qui précéda son arrestation, qu'il lui arriverait dans le jour quelque malheur : elle l'avait inutilement conjuré de ne point sortir de sa maison.

[2] Le chef des chéryfs.

Depuis que le vice-roi avait quitté le Kaire, Latyf-Pacha tint une conduite qui donnait de l'ombrage. Jeune et sans expérience, il indisposait par ses hauteurs le kiâya-bey, déjà son ennemi; sa brillante réception à Constantinople lui avait donné de la fierté; il fatiguait à tout moment le lieutenant du vice-roi, en exprimant le désir d'augmenter ses revenus, qu'il employait à rassembler autour de lui des soldats de toutes armes. Sa maison était devenue le rendez-vous d'une foule de courtisans, et il se faisait aimer par ses largesses et la douceur de son caractère envers ses subalternes. Tant de causes de suspicion élevèrent entre lui et le kiâya-bey une mésintelligence marquée, et provoquèrent la vengeance de ce dernier. Un jour Latyf reçut l'ordre de se rendre à la citadelle pour assister à un divan où se trouvaient réunis Hassan et Tâher pachas, avec plusieurs officiers de la cour. Le kiâya-bey lui laissait l'option de se présenter à l'assemblée ou de quitter le Kaire. Latyf, prévoyant quelques embûches, répondit au message qu'il n'irait pas à la citadelle, et qu'il ne sortirait de la ville que sous la garantie de Hassan ou de Tâher-Pacha. Topouz-Oglou alla le voir deux fois dans la journée, et l'engagea à ne point persister dans sa désobéissance. Ce fut alors qu'il se décida à sortir de la capitale. Il ordonna de seller ses chevaux; mais voyant que des Albanais d'Hassan-Pacha occupaient déjà les alentours de sa maison, il fit feu sur eux avec ses gens jusque vers minuit. Cerné de tous côtés, il prit le parti de se cacher avec six esclaves blanches et un mam-

louk, dans un endroit secret; de sorte que personne n'avait connaissance de sa retraite que l'eunuque du harem. Bientôt ses agresseurs eurent pénétré dans l'intérieur de la maison; ils se mirent à piller les appartemens et à violer les femmes. Latyf-Pacha, certain que son eunuque le dénoncerait, sortit seul; il escalada les murs, et passa dans la maison de son khaznadar.

Les soldats ne purent saisir leur proie; le lendemain on redoubla les recherches, le kiâya-bey envoya chercher un certain Hassan-Effendy el-Lablaby, espèce de dervyche nécromancien, qu'on soupçonnait d'avoir prédit à Latyf-Pacha qu'il deviendrait gouverneur de l'Égypte, après s'être défait de ses adversaires, et qu'il appellerait les mamlouks à son aide; le derviche avait aussi prédit que ce projet devait être mis à exécution pendant l'absence du vice-roi. Le kiâya-bey lui demanda si l'on parviendrait à trouver le proscrit : le bon homme se mit à compter les grains de son chapelet, et répondit qu'on le prendrait et qu'on le ferait mourir. Au même instant le kiâya, sans autre forme de procès, fit un signe à ses gardes, qui saisirent le malheureux dervyche et allèrent le jeter à l'eau, près de Chobrâ.

Dans la même journée, l'eunuque indiqua l'endroit où il croyait que Latyf, son maître, était encore caché; mais on n'y trouva que six esclaves blanches avec son mamlouk et son trésor. On pressa ces femmes de déclarer où était le pacha : toutes assurèrent qu'il les avait quittées la nuit précé-

dente, et qu'elles ignoraient ce qu'il était devenu.

La frayeur s'empara de Latyf; ne se croyant pas en sûreté dans le lieu qu'il avait choisi pour réfuge, il voulut passer, après le coucher du soleil, de la maison de son khaznadar dans une autre maison voisine, pour se sauver avec un byn-bachy de sa suite, compagnon de son infortune. A cette heure il y a beaucoup de monde sur les terrasses : un soldat de la maison de Mahmoud-Bey, aujourd'hui kiâya-bey, l'ayant aperçu, se mit à crier. Le fugitif lui tira un coup de fusil, et le tua. Ce bruit mit le quartier en alerte ; après bien des recherches, on trouva le malheureux Latyf, que l'on conduisit le soir même chez Mahmoud-Bey. Le jour suivant, au matin, le kiâya assembla les principaux chefs qui le condamnèrent à perdre la vie. On l'envoya chercher ; il vint accompagné de son hôte. En montant l'escalier du palais, des satellites du bourreau l'arrêtèrent; Latyf-Pacha, effrayé à l'approche de son dernier moment, saisit le cordon du sabre de Mahmoud-Bey, implorant sa protection : il tenait si fort ce cordon qu'on fut obligé de le couper. On lui fit redescendre les escaliers, et on le décapita, le 8 novembre, ainsi que le byn-bachy. Leurs têtes furent exposées à Bâb el-Zoueyleh. Non content de cette exécution, le kiâya-bey ordonna l'arrestation de Youssef-Kâchef Dyâb, auquel il fit subir le même sort.

Latyf, né en Géorgie, avait été donné en présent au vice-roi, par Haref-Effendy, un de ses secrétaires, dont il était le mamlouk. Mohammed-Aly,

satisfait de la conduite de ce jeune homme, avait su le distinguer parmi ses compagnons; il était intelligent et brave : avant d'aller à Constantinople il occupait la charge d'anaktâr-aghâsi [1]; place de confiance où l'avait élevé la faveur de son maître.

Le 4 décembre, le chéryf Ghâleb débarqua au vieux Kaire avec ses enfans. A son arrivée, il fut salué par l'artillerie des forts; le kiâya-bey envoya ses principaux officiers pour le recevoir et l'accompagner à la maison de son frère, où lui-même l'attendait. Il le reçut au bas de l'escalier, lui baisa la main, et l'accompagna jusqu'à la salle qu'on lui avait destinée. Il se tint debout, ainsi que tous les autres, jusqu'à ce que le chéryf lui eût permis de s'asseoir. Un instant après, Seyd-Mohammed el-Mahrouqy lui fut présenté; le chéryf se leva pour le recevoir; le seyd lui baisa la main, s'assit, et servit d'interprète entre lui et le kiâya-bey. Celui-ci s'excusa auprès de lui de ce que les affaires publiques ne lui permettaient pas de rester long-temps; son frère ferait les honneurs à sa place. Il dîna, ainsi que le mahrouqy, avec le chéryf, qui leur dit en conversant qu'il se doutait bien que le vice-roi lui aurait joué ce tour, mais qu'il ne s'y attendait pas si tôt; ensuite chacun se retira; on ne permit à personne d'aller lui rendre visite.

On assure que le pacha avait trouvé dans la maison du chéryf Ghâleb, 91,000 sequins de Venise, et 21,000 talaris, outre les bijoux, le café, les toi-

[1] Officier chargé de la clef du trésor.

leries et beaucoup d'autres marchandises. On ne put découvrir l'endroit où il avait enfoui ses trésors. Ce chéryf qui était si riche, si puissant, qui couvrait naguère de ses vaisseaux le golfe Arabique, était maintenant détenu au Kaire avec le seul habit qu'il portait sur lui; lorsqu'on l'avait arrêté, on lui avait même pris l'argent qu'il avait dans ses poches.

Dans le même temps arrivait de Suez une caravane chargée de riches marchandises, que le vice-roi envoyait à Seyd-Mohammed el-Mahrouqy, avec ordre de les vendre pour son propre compte et d'en verser la valeur au trésor. Cette caravane était escortée par un détachement de cavaliers dehlys, que commandait Moustapha-Bey. Le vice-roi, courroucé de ce que cet officier s'était laissé battre par une femme, l'avait renvoyé au Kaire.

Les mesures prises par le pacha, au moment de l'arrestation du chéryf Ghâleb, avaient maintenu l'ordre et la tranquillité dans la Mekke. Il avait envoyé des garnisons sur les points les plus exposés aux invasions. Par l'entremise du chéryf Yahya, auquel il avait accordé des honoraires proportionnés à l'importance de sa place, il avait assuré une rétribution mensuelle aux Arabes chargés de veiller à la sûreté des routes.

Lorsque toute l'organisation fut terminée, Mohammed-Aly donna l'ordre à Toussoun-Pacha de se porter sur Tâyef, avec un corps de cinq mille hommes d'infanterie, mille chevaux et six bouches à feu. Lui-même quitta la Mekke, et se rendit à el-Omeylah, où il établit un camp de cavalerie de

réserve [1]. Ce fut à Tâyef qu'on établit les magasins et les dépôts de l'armée.

Pendant que le vice-roi prenait ces dispositions, Souhoud restait toujours à Derayeh; une partie de ses troupes occupait Bycheh, Ranyeh et Tarabé, place très-forte et par sa situation et par les travaux qu'il avait ordonnés.

Toussoun-Pacha ayant reçu l'ordre de son père d'aller attaquer cette ville, partit de Tâyef pour Koulâkh, où il demeura plusieurs jours, parce que le chéryf Râjeh, que le vice-roi avait chargé de la direction des Arabes et des moyens de transport, apportait beaucoup de lenteur dans les préparatifs. Ce chef s'entendait avec l'ennemi; il nourrissait de la haine contre Mohammed-Aly depuis la déchéance de Ghâleb, auquel il aurait voulu succéder. Son ambition déçue était la cause de la déloyauté de sa conduite.

Voyant qu'il ne restait de vivres que pour dix jours, Toussoun-Pacha dit au chéryf Râjeh qu'il fallait partir de suite pour Tarabé. Celui-ci cherchait à gagner du temps, et désirait attendre au

[1] Tâyef est une assez belle ville située au pied de la montagne de Khâra. Son territoire est fertile; c'est le jardin de la Mekke, dont elle n'est éloignée que de deux journées. On y voit beaucoup de rosiers, de fleurs et d'arbres à fruit; les herbages y sont abondans; il y a des pommes de la grosseur de la noisette, exhalant une odeur de musc. On en fait des couronnes que les femmes portent au cou le jour des noces, et qui servent d'ornement à l'épousée. Ces couronnes, faites en forme de chapelet, se vendent, suivant la saison, jusqu'à 50 talaris.

lendemain. Toussoun ne voulut pas différer davantage; il se mit en route, et son armée eut ordre de se porter à Bessel, deux journées au delà de Koulâkh. Râjeh la conduisit par un chemin où elle en mit six, dans le dessein de prolonger les délais et de faire consommer les provisions.

Toussoun envoya chercher des vivres à Tâyef, mais la pluie survenue dans le voyage gâta le biscuit, qui ne put servir de nourriture aux soldats. Cet embarras empêcha l'armée de s'avancer sur Tarabé. Le chéryf Râjeh, ayant ourdi sa trame, déserta chez l'ennemi avec toute sa suite.

En quittant Bessel, l'armée parcourut un long espace sans trouver d'eau; le ciel se couvrit de nuages; la pluie, qui avait été si funeste, vint cette fois au secours des soldats accablés par la soif. On campa pendant deux jours; dans cet intervalle, le chéryf Râjeh vint avec des Wahabys et des Arabes, attaquer l'armée, mais le mauvais temps et la bonne contenance des soldats firent échouer son entreprise.

Aussitôt qu'il se fut retiré, Toussoun-Pacha leva son camp; en deux jours de marche il arriva près de Tarabé, dont il fit le blocus. Les vivres ayant manqué, il ordonna de couper les dattiers pour en manger la moëlle, et de prendre la ville d'assaut; ensuite il chercha les moyens d'améliorer la situation dans laquelle on se trouvait. Les chefs des troupes se réunirent et furent d'avis, au milieu de la disette que l'on éprouvait, de retourner à Tâyef. On leva le camp à minuit, l'infanterie marchait en

tête, l'artillerie et les équipages au centre; la cavalerie faisait l'arrière-garde.

Lorsque les Wahabys, commandés par Fehâd Ebn-Chakbân, furent instruits de cette retraite, ils se mirent à la poursuite des Turks. Le pacha ordonna alors de brûler les tentes et les équipages. Vers le matin, ils s'avancèrent hardiment et prirent deux pièces d'artillerie; Toussoun retourna sur eux, et les reprit en tuant cinquante hommes; l'ennemi revint à la charge, et harcela l'armée jusqu'à son arrivée à Koulâkh.

Pendant que ces choses se passaient en Arabie, le kiâya-bey exécutait au Kaire les ordres du vice-roi. Le 1er février 1814, il s'empara de toutes les propriétés foncières appartenant aux particuliers, auxquels il promit d'en assigner les revenus sur le trésor.

Les cheykhs vinrent réclamer auprès de lui sur l'inconvenance de cette mesure, qui privait de leurs biens un grand nombre de familles pauvres, possédant de petites portions de terre; le kiâya-bey répondit que tel était l'ordre de son prince, et qu'il ne pouvait le révoquer. Après bien des pourparlers, on convint de rédiger une requête pour être envoyée au vice-roi.

Le 5 février, une foule de femmes se transporta à la mosquée el-Azhar; elles en chassèrent les étudians; leurs cris accusaient la pusillanimité des cheykhs. Le tumulte dura jusqu'à l'heure de l'asr; ce ne fut que par des promesses évasives qu'on parvint à les tranquilliser. Le kiâya-bey, qui eut con-

naissance de ce tumulte, envoya quérir les principaux des cheykhs, et leur demanda ce que signifiait cette réunion de femmes dans la mosquée; ils lui répondirent que ces femmes étaient poussées à bout par la misère. « De quoi ont-elles à se plaindre? « reprit le kiâya ; qui a touché à l'existence d'aucune « d'elles ? C'est vous autres qui les portez à se rassembler, à exciter de la rumeur. Je connaîtrai « sans doute celui qui aura été la cause de ces troubles publics, et je saurai punir son audace. » Il fit venir l'ouâly, et lui demanda quelles étaient ces femmes, et à quelles maisons elles appartenaient. L'aghâ l'assura qu'il ignorait leurs noms et leurs demeures; que c'était probablement des femmes de soldats, que l'on ne pouvait empêcher de faire du bruit.

Cependant le lieutenant du vice-roi continuait à s'emparer des villages. Le cheykh el-Mohdy écrivit la requête pour le pacha; ceux qui ne possédaient aucune propriété ne voulurent pas signer : le kiâya garda cette requête dans ses archives au lieu de l'envoyer à sa destination.

Deux jours après, on l'informa qu'un certain cheykh Sâleh, s'écartant des devoirs de son état, dilapidait le bien d'une femme riche qu'il avait épousée, au point que cette malheureuse en avait perdu la tête. Il ordonna qu'on rendît la moitié du bien, et que le cheykh, sur le compte duquel il y avait d'autres griefs, fût pendu à Bâb el-Zoueyleh. L'exécution suivit de près la sentence. C'est ainsi que le kiâya-bey, imitant la sévérité de son maître, con-

tenait en son absence tous les esprits et prévenait la rébellion.

Hassan-Pacha avait reçu l'ordre de partir avec ses Albanais, pour aller renforcer l'armée d'Arabie. Le kiâya-bey devait en outre faire marcher sept mille hommes, et envoyer 7,000 bourses : les contributions firent face à l'une de ces demandes, l'autre fut remplie au moyen de gens de toute espèce. On ramassait même des manœuvres et des portefaix. Dans cette occasion, Haggâg el-Khodary, qui s'était si bien montré lors du siége de la citadelle, à l'époque de la déchéance de Khourchyd-Pacha, proposa de rassembler cinq cents hommes dans les faubourgs, si on voulait lui payer les dettes qu'il avait contractées.

Le kiâya-bey promit et s'en tira facilement : il se fit remettre par les créanciers de ce débiteur les billets dont ils étaient nantis, et les déchira, en leur disant que Haggâg était en faillite et que le gouvernement était obligé de lui fournir des moyens d'existence.

Les mesures prises à l'égard du chéryf Ghâleb étaient devenues moins rigoureuses; il communiquait facilement avec les personnes qui venaient le voir. Cette liberté dont il jouissait suggéra l'idée au chéryf Abd Allah, l'aîné de ses enfans, de s'échapper à la faveur d'un déguisement : bientôt on envoya sur ses traces; il fut arrêté au village d'Helouân. Les gardes eurent ordre de le conduire chez Seyd-Mohammed el-Mahrouqy, où le kiâya-bey avait fait transférer son père et ses frères, pour les faire garder tous à vue.

Pendant qu'on s'occupait du départ des troupes, un capidjy-bachy arriva de Constantinople. Il était porteur d'un firman de la Porte qui ordonnait au vice-roi de rendre au chéryf Ghâleb tous ses biens. Il rapportait même deux chapelets en perles, que le prince avait envoyés au grand-seigneur, parce que ces chapelets provenaient des dépouilles du chéryf. L'envoyé n'ayant pas trouvé le pacha au Kaire, se rendit dans l'Hedjâz pour lui donner connaissance de ces dispositions. A son retour, Ghâleb reçut 500 bourses du trésor du vice-roi ; on l'envoya à Salonique, où il fixa sa résidence. Ce climat lui était étranger. Les regrets de sa grandeur passée et de sa patrie lui causèrent un tel chagrin, qu'il mourut, ainsi que ses enfans, au bout de quatre années.

Après sa retraite de Tarabé, Toussoun-Pacha vint à Koulâkh, où il demeura quelques jours; de là il se rendit à Tâyef. Dans le rapport qu'il fit à son père, il lui annonçait que la disette de vivres avait été la seule cause du mauvais succès de l'expédition ; que les Arabes, qui avaient conduit l'armée par une route trop longue, l'avait trompé en le persuadant que l'on trouverait chaque jour des vivres à prix d'argent; qu'il avait ordonné de brûler les équipages d'après le consentement des troupes ; qu'outre cette perte, il y avait des hommes tués, et des blessés.

A peine le vice-roi eut reçu cette dépêche, qu'il fit partir de son quartier-général de la Mekke, un homme de confiance pour examiner l'état des troupes, et s'assurer si elles étaient disposées à continuer la guerre. Il fit écrire en même temps aux chefs une lettre

conçue en ces termes : « Je sais que l'on ne doit pas « vous imputer l'échec que vous avez éprouvé, mais « bien aux Arabes, que j'ai déjà punis. Vous êtes de « braves gens; votre conduite, dans un moment « si difficile, mérite des éloges. Il ne faut pas vous « décourager, parce qu'à la guerre il y a des succès « et des revers. Je n'ignore pas que le manque de « vivres a seul causé votre retour à Tâyef; l'auteur « de cette trahison recevra le châtiment qui lui « est dû. »

Le porteur de ce message était suivi d'une caravane chargée d'argent, de provisions, de tentes et d'habillemens. Sa mission eut un plein succès. Il ranima le courage des soldats, en les assurant de la bienveillance de leur chef. L'armée à son retour craignait d'avoir encouru la disgrâce du vice-roi, tandis que de son côté ce prince, connaissant le caractère de sa nation, redoutait les suites d'une révolte, et sut la prévenir par ses ménagemens. Dans cette circonstance comme dans toute autre, Mohammed-Aly se conduisit avec beaucoup de politique et d'adresse. L'estime qu'il inspirait aux troupes lui donnait de l'ascendant sur leur esprit, et lui permettait de les gouverner à son gré.

Pendant que son fils secondait ses vues, qu'il travaillait à réorganiser son armée, il jugea convenable de tenter une expédition sur l'Yémen, afin d'opérer une diversion. Il en confia le commandement à Zaïm-oglou, gouverneur de Geddah, qui reçut ordre de se porter d'abord à Konfodah avec deux mille hommes d'infanterie et douze cents de cava-

lerie. La troupe, à la suite de quelques escarmouches, arriva devant cette place par terre et par mer. Les habitans n'opposèrent qu'une faible résistance, ils se rendirent sans aucune capitulation.

Informé de la prise de Konfodah, le vice-roi écrivit à Zaïm-oglou pour lui recommander de bien fortifier la ville, d'y laisser une garnison et de s'avancer dans l'intérieur du pays. Konfodah est privé d'eau : la source où les habitans vont puiser celle dont il se servent est à une lieue de distance, et Zaïm eut l'imprévoyance de ne pas faire occuper ce poste si nécessaire à la conservation de son armée. Bientôt les Wahabys réunis aux Arabes bédouins, se montrèrent en foule de tous côtés. Les Turks sortirent à leur rencontre; ils furent repoussés avec perte, et Konfodah fut privé d'eau. Zaïm-oglou, peu propre à commander dans la guerre, prit des dispositions qui trahissaient sa timidité et son inexpérience. Il ordonna l'embarquement des équipages. Les soldats, en voyant ces préparatifs, crurent que c'était le signal de la fuite, et commirent toutes sortes de désordres en cherchant à s'éloigner d'un danger que leur chef n'avait pu prévoir. Le cri de *sauve qui peut* répandit partout l'alarme; les uns se tuaient pour monter à l'envi à bord des barques, les autres, pressés par la soif et la faim, se jetaient dans les flots; les cavaliers abandonnèrent leurs chevaux : tout devint la proie des Wahabys. Le vice-roi fut consterné lorsqu'il connût ce désastre. En effet, cette déroute et la défaite de Tarabé, qui se suivirent presque dans le même temps, étaient acca-

blantes pour lui; d'un autre côté, la déchéance du chéryf Ghâleb avait aigri les Arabes, parce que Sourour, le père de celui qui l'avait remplacé, était leur ennemi. Les Bédouins commencèrent à infester les routes; les communications furent interceptées; il fallut donner aux caravanes de nombreuses escortes.

Malgré des revers aussi fâcheux, Mohammed-Aly n'en conservait pas moins toute la force de son caractère. Il demanda au chéryf Yahya et à ceux des principaux habitans de la ville qui étaient le mieux informés de la situation du pays, ce qu'il convenait de faire pour soumettre les Arabes bédouins. On lui assura qu'il serait très-utile d'envoyer des troupes guidées par des hommes du chéryf, qui connaissaient bien les retraites de ces brigands. Le vice-roi pensa qu'on obtiendrait de plus grands avantages en les rappelant à l'obéissance par les voies de la douceur; il résolut de leur écrire.

Cependant il fallait faire escorter par des détachemens de cavalerie les caravanes de Geddah à Tâyef. Ces mouvemens durèrent près de trois mois. Mohammed-Aly envoyait aussi des reconnaissances en recommandant aux soldats de n'attaquer jamais, et de ne pas faire périr les prisonniers. Lorsqu'on amenait devant lui quelques-uns de ces vagabonds, il les renvoyait en leur signifiant que, si on les prenait une autre fois, il les ferait décapiter.

Peu sensibles à cette indulgence, les Bédouins n'en harcelaient pas moins les troupes dans leurs postes; mais on redoubla d'activité; et quand ils virent que leurs excursions ne tournaient plus à leur avan-

tage, ils vinrent insensiblement se rendre au vice-roi, qui les accueillait avec bonté.

A cette époque, on reçut la nouvelle du décès de Souhoud, qui venait de mourir à Derayeh [1], à l'âge de soixante-huit ans, d'un accès de colique néphrétique dont il souffrait depuis huit mois. Cet homme était né, et avait toujours vécu au milieu des armes; il était d'une bravoure à toute épreuve, actif, infatigable. Ses soldats, qu'il savait électriser, s'applaudissaient de le voir à leur tête, et tant qu'il fut au milieu d'eux, la victoire n'abandonna point ses drapeaux. Il aimait la gloire, et savait récompenser les belles actions. Un désintéressement inconnu à la plupart des Arabes fut une de ses vertus les plus remarquables. Pendant la durée de son règne, ni les habitans du pays de Nedjd, ni les peuples vaincus n'eurent point à souffrir de l'oppression; son bras ne s'appesantit que sur les traîtres, sur les hommes rivaux de son autorité, qu'il était jaloux de conserver intacte. Scrupuleux observateur des principes que lui avait transmis son père, il les propagea avec un zèle ardent. Il avait épousé quatre femmes, qui lui donnèrent onze enfans mâles : Abdallah, l'aîné de tous, fut son successeur.

Hassan-Pacha s'était rendu à Suez avec trois mille hommes; il alla débarquer à Geddah, et ensuite partit pour la Mekke, dont le vice-roi lui donna le commandement. Ses troupes eurent ordre d'aller relever dans les postes celles qui enduraient le plus de fa-

[1] Le 8 gemmas el-aoual (17 avril 1814).

tigues, de privations, et qui souffraient des maladies de toute espèce : les fièvres intermittentes, la dyssenterie et l'hydropisie qui étaient la suite de la mauvaise qualité des eaux, faisaient des ravages parmi les Turks : on perdait beaucoup de monde. Lorsque le gouverneur voyait qu'un byn-bâchy était réduit à un petit nombre d'hommes, il le renvoyait au Kaire.

Les débris des troupes de l'expédition de Konfodah étaient rentrés en désordre. Le ravitaillement du corps d'armée de Toussoun, et le repos que goûtaient depuis plus d'un mois les soldats à Tâyef, leur avaient fait oublier jusqu'au souvenir de la malheureuse affaire de Tarabé. Le vice-roi ordonna alors à son fils d'envoyer de fort détachemens dans l'Yémen, pour obliger les Arabes de ces contrées à se retirer ; leurs courses devenaient tellement importunes qu'on ne pouvait sortir de l'intérieur des villes.

D'après ces ordres, Abdyn-Bey se porta sur la province de Zahrân avec de l'infanterie et un corps de cavalerie : il guerroya pendant deux jours. Les habitans, vaincus, furent contraints de s'éloigner. Il fit des prisonniers, et s'empara, sans autre obstacle, du pays, qui par sa situation conserve de l'influence sur les peuples d'alentour. Le territoire de cette contrée est fertile ; on y recueille beaucoup de fruits ; on voit des vignes et des forêts d'amandiers ; il y a des fontaines d'eau douce et limpide ; la salubrité du climat ajoute à ces agrémens : c'était pour les soldats la terre promise. Mais bientôt la scène changea de face :

il fallut recourir aux armes. Les habitans, après leur défaite, reçurent des renforts de Derayeh et de l'intérieur de l'Yémen. Les ennemis des Turks vinrent à leur secours. Abdyn-Bey, resserré dans ses positions, allait manquer de vivres : il détacha sa cavalerie à quelque lieues de distance pour s'en procurer. Les Arabes profitèrent de l'absence de cette troupe pour harceler son camp. L'infanterie faisait sur eux des sorties, tandis qu'un corps de trois mille Wahabys, ayant Tâmy pour chef, coupait la communication entre elle et la cavalerie, qui dut se battre pour regagner le camp. Le sélikdar de Toussoun-Pacha fut tué à la tête des siens. L'infanterie avait repoussé les Arabes, et s'était emparée du village de Mensyreh, mais les ennemis devenaient à chaque instant plus nombreux, et se montraient de tous côtés.

Ayant réuni ses troupes, Abdyn-Bey prit le parti de marcher à l'ennemi. Celui-ci, favorisé par la connaissance qu'il avait des localités, se retirait en dressant des embuches que les Turks ne pouvaient éviter. Le feu de la mousqueterie les força de prendre la fuite. La foule égarée se réfugia à Koulakh, sans vivres, ni tentes, ni équipages, et tout fut perdu Abdyn-Bey put à peine rallier ses soldats dans cette place; les Wahabys qui le poursuivaient, l'obligèrent à l'évacuer; de là il se rendit à Tâyef, où il ne fut point à l'abri de leurs attaques. Toussoun-Pacha occupait cette ville; l'arrivée des fuyards dans un état aussi désastreux, et l'approche de l'ennemi, lui causèrent de vives inquiétudes; il en rendit

compte à son père en lui faisant connaître les résultats de cette malheureuse expédition.

Le vice-roi se trouvait alors à Geddah pour régler la marche des caravanes, rétablir les relations de commerce avec les ports du golfe arabique, et recevoir les envoyés du chéryf Hemoud-Abou-Mousmar, et ceux de l'Imâm de Sanaa, auxquels il avait envoyé des dépêches et des présens. Quoique Zaym-oglou eût encouru sa disgrâce par sa conduite à Konfodah, il le rétablit dans sa place de moutsallem, et nomma directeur du commerce Hadgy-Aly el-Ouchakly; le premier des négocians. Après avoir pris ces dispositions, il revint à la Mekke.

Dans les armées turques, il y a ordinairement un inspecteur chargé de veiller aux transports, aux équipages, au matériel de l'artillerie et à la police du camp. C'était un nommé Amyn-Chaouiche qui remplissait cette fonction au corps d'armée qui avait été dirigé sur Zahrân. Cette homme, valétudinaire, avait manqué de vigilance; un ennemi qu'il avait à la cour du vice-roi, profita de cette occasion pour le perdre. Il assura au prince que Amyn-Chaouiche était cause de la défaite des troupes; qu'il se disait malade tandis qu'il était bien portant; qu'il avait volé beaucoup d'argent dans l'affaire du chéryf Ghâleb, et qu'il désirait se rendre au Kaire afin d'en jouir au milieu de ses esclaves. Lorsque l'accusé lui demanda un congé pour aller rétablir sa santé en Égypte, le vice-roi fut convaincu de la vérité de la délation. La permission lui en fut accordée; comme il était dans le port de Geddah, à bord du

navire qui devait le transporter, le gouvernement le fit saisir : on lui prit ce qu'il possédait, puis on le laissa partir en cet état au Kaire, où il mourut. Mohammed-Aly le fit remplacer par son muhurdar Ibrahym-Effendy, qui avait commandé à Rosette sous le règne de Khourchyd-Pacha.

Le nouvel inspecteur étant entré en fonctions, représenta au vice-roi qu'il était urgent de rappeler les troupes des garnisons, et les réunir; parce que les Wahabys, en force autour de Tâyef, en avaient formé le blocus. Mohammed-Aly se mit à rire des terreurs de son muhurdar, ensuite il ordonna à ses gens de préparer ses chevaux; il prit la route de Tâyef, avec une vingtaine d'hommes. En gagnant le haut de la montagne de Kharâ, d'où il voyait au loin le camp des ennemis, il parvint à saisir l'un d'eux, qui était à chasser : par les aveux de cet homme il fut informé de toutes les positions des assiégeans. Satisfait des aveux qu'il avait obtenus, il lui donna une récompense, en lui recommandant bien de ne pas dire aux siens qu'il avait vu les Turks. « Car, ajouta-t-il, Mohammed-Aly Pacha, dont je « commande l'avant-garde, viendra bientôt les sur- « prendre; mais si toutefois vous voulez leur faire « cette confidence, attendez au moins à demain ma- « tin. » Il lui remit en même temps une lettre pour le gouverneur de Tâyef. Le crépuscule commençait à poindre; le vice-roi prit un léger repas, et, après avoir long-temps fumé du tumbak, il s'endormit. On eut une alerte pendant la nuit : on crut que l'ennemi, instruit qu'il y avait des Turks dans les

environs du camp, venait les attaquer. Le mamlouk qui gardait son maître, l'éveilla en sursaut; le prince se leva avec précipitation, et, tout effrayé, il jeta un cri produit par la peur, et assez semblable à un hocquet convulsif [1].

Ce soldat wahaby remit la dépêche à un habitant de Tâyef qui la fit parvenir à son adresse; elle contenait ces deux mots : « Je suis arrivé sur la montagne de Kharâ; venez m'y joindre. » Toussoun, après avoir ordonné des salves d'artillerie en réjouissance de cette nouvelle, monta à cheval à la tête des troupes avec Abdyn-Bey pour aller à la rencontre de son père.

Au bruit des coups de canon et à la vue des soldats qui sortaient de la ville, les Wahabys, qui avaient reçu le rapport de leur compatriote, se mirent en retraite dans la crainte d'être pris entre deux feux. Le vice-roi écrivit alors à Ibrahym-Effendy qu'il avait battu l'ennemi sans canons, sans fusils, ni sabres ni soldats. Il donna l'ordre à son fils de se rendre à la Mekke; lui-même partit deux jours après pour cette ville (6 juin 1814). Il recom-

[1] C'était l'effet d'une contraction spasmodique des extrémités latérales aponévrotiques du diaphragme, conjointement à celle des muscles intercostaux. Le mécanisme de cette action resserre subitement la cage du sternum et oblige l'air qu'il contient d'en sortir avec précipitation : ce qui a lieu par le moyen d'un cri involontaire. Dès ce moment, cette indisposition devint fréquente. L'usage des teintures martiales et des bains froids ne purent la faire disparaître qu'après un traitement de trois années.

manda à l'inspecteur des camps de ne point avoir recours à la tyrannie, et de donner chaque vendredi, aux indigens, les dix bourses qu'il avait destinées à cet usage. Ensuite il se rendit à Geddah.

Cependant des troupes arrivaient chaque jour de l'Égypte, Topouz-oglou, Hassan-Aghâ saré-Chesmé, Husseyn-Bey, chef de dehlys, attendaient à Ianbo, avec leurs soldats, les ordres de leur prince. Toussoun se porta de sa personne à Geddah, où il demeura deux mois. Son père le pressa d'aller rassembler à Ianbo son infanterie et sa cavalerie pour marcher sur les défilés de Safrâ. Les Arabes de ces contrées s'étaient révoltés à l'occasion d'un meurtre commis par le commandant de Médine, sur Beddaye ebn-Madyân, cheykh de la tribu de Harb, que l'on soupçonnait avoir été le complice du chéryf Râgeh [1]. L'injustice de ce meurtre aigrit les tribus d'Arabes qui se soulevèrent : les routes de Geddah à la Mekke et Médine furent interceptées. Déjà la disette des vivres se faisait sentir. Ce fut pour rétablir l'ordre que le vice-roi donna carte-blanche à son fils, en mettant sous son commandement toutes les troupes disponibles.

A son arrivée à Ianbo, Toussoun-Pacha fit venir les Arabes de Géheyneh qu'il accueillit avec son aménité ordinaire. Il les combla de présens, et en même temps il envoya des otages à la tribu de Harb, en priant les cheykhs de venir s'aboucher avec lui à Bedr, qu'il vint occuper avec sa cavalerie,

[1] Voyez ci-dessus, page 12.

deux bouches à feu et quatre cents hommes d'infanterie. Il n'avait des vivres que pour six jours, mais il avait laissé l'ordre au moutsallem d'Ianbo de pourvoir à ses besoins. Dès qu'il se fut rendu à Bedr, il fit rappeler les habitans qui étaient en fuite, leur donna des présens et les engagea d'écrire aux Arabes d'alentour pour qu'ils envoyassent leurs chameaux chercher des vivres, moyennant la rétribution précédemment convenue. Ces manières lui ramenèrent les esprits; il reçut dans sa tente les enfans et les neveux du cheykh de la tribu de Harb qu'il assura de sa bienveillance. Il ne lui fut pas difficile de leur persuader que le meurtre commis envers leur père n'avait pas été approuvé par le vice-roi, et que le crime ne resterait pas impuni; il leur dit que lui-même était venu pour mettre à mort le coupable. Il leur fit remettre des chals et des habillemens, et les engagea beaucoup à lui envoyer les anciens de la tribu : ces enfans, en quittant le prince, étaient très-satisfaits de la réception qu'il leur avait faite.

Le lendemain, l'on vit paraître ceux que l'on désirait voir. Toussoun les fit revêtir de pelisses, et eut la complaisance de leur dire que ce jour-là il était leur hôte. Peu après il ordonna qu'on levât le camp pour marcher aux défilés; une foule d'Arabes y étaient réunis. Ils reçurent le pacha et leurs cheykhs au bruit de la mousqueterie. On alla camper sur les hauteurs de Safrâ et de Goudaydeh. Toussoun fit travailler de suite à la construction de deux forts à l'entrée et à la sortie des défilés, et en rétablit

un troisième dans le village. On y stationna de l'infanterie avec des dépôts en munitions de guerre.

Dans ces entrefaites, on reçut la nouvelle de la mort du divan Effendy [1], gouverneur de Médine, qui, d'après des ordres supérieurs, avait fait tuer le cheykh de la tribu de Harb. Toussoun s'empressa d'annoncer cette nouvelle aux Arabes, en leur disant qu'il avait fait tuer l'assassin de leur père. Alors tous les cœurs tressaillirent d'allégresse. Il fit vêtir à sa place Ghânem ebn-Madyân. Cet événement contribua plus à cimenter la paix que les cadeaux et les réceptions somptueuses. Dès ce moment le passage des caravanes fut assuré. Toussoun, avant de marcher vers Médine, prit des otages parmi les Arabes. Quelques-uns de ces cavaliers escortèrent un convoi de mille chameaux chargés de vivres destinés à l'approvisionnement des habitans.

On touchait à l'époque des fêtes du courban-beyram; les caravanes des pèlerins d'Égypte et de Syrie arrivèrent comme de coutume aux lieux saints. Mohammed-Aly fit une seconde fois son pèlerinage. On manquait alors de monde pour le service de l'armée; les maladies avaient moissonné plus de vingt mille domestiques égyptiens depuis le commencement de la guerre. Toussoun chargea Kadry-

[1] Cet officier s'appelait Tâher; c'est le même que le vice-roi envoya près des cheykhs quand il fut en discussion avec eux, lors de la désobéissance de Seyd-Omar Makram. Il était âgé et valétudinaire : les fatigues de la première campagne abrégèrent ses jours. Il mourut d'épuisement. Sa mort vint à propos pour pacifier les Arabes.

Effendy, son kiâya, de retenir, s'il était possible, ceux de la caravane de Syrie, et d'acheter des bêtes de somme; il lui recommanda expressément de ne pas employer dans cette opération des moyens de rigueur. Kadry donna des ordres conformes à ceux qu'il avait reçus; mais la haine que cet homme s'était attirée à la cour du prince provoqua la vengeance et l'on chercha les moyens de le compromettre en arrêtant indistinctement les domestiques et les maîtres. Ces mesures vexatoires excitèrent des plaintes; on eut recours au pacha commandant la caravane de Syrie qui en informa Toussoun. Ce prince, voulant s'assurer du fait, interrogea son kiâya et ses officiers qui lui déguisèrent la vérité. Cependant le pacha de Syrie, inquiet de la perte des deux tiers de son monde, fut obligé de laisser à Médine les équipages des particuliers; il envoya ses réclamations au vice-roi en l'assurant qu'il en réfèrerait à la sublime Porte, si on ne lui rendait pas justice. Mohammed-Aly répondit qu'il ignorait de tels abus et qu'il allait s'en faire rendre compte; il promit de punir les coupables s'il parvenait à les découvrir. Son fils s'assura que Kadry avait transgressé ses ordres, et comme cet homme avait d'ailleurs commis d'autres fautes, il le fit étrangler.

Après le départ des pèlerins, le vice-roi envoya des troupes à Tâyef. Les Wahabys se rassemblèrent au nombre de vingt mille hommes sous la conduite de Fayçal, fils de Souhoud, entre Bessel et Tarabé. Outre cette armée, ils gardaient en réserve un corps de dix mille combattans.

Hassan-Pacha partit de la Mekke à la tête de quatre mille Albanais ; il avait aussi réuni les garnisons des différens postes. La tranquillité du pays n'exigeait plus des mesures aussi rigoureuses que celles que l'on avait prises pour la sûreté des routes. Les instructions de Hassan lui recommandaient de se placer en avant de l'ennemi et de le tenir en échec ; mais bientôt on en vint aux mains, et la victoire resta indécise.

Le lendemain de l'affaire, le vice-roi arriva avec des troupes [1]. Le 10 janvier 1815, après avoir fait ses dispositions, ce prince surprit à la pointe du jour un corps de Wahabys qu'il défit complétement : c'était des Arabes de l'Yémen. Sans perdre de temps, il attaqua l'armée de Fayçal, où l'ordre et l'ensemble, si nécessaires dans les batailles, ne secondaient point la valeur du soldat. Il battit cette multitude qu'il força, en se retirant, d'abandonner ses équipages. Au fort de la mêlée, Mohammed-Aly tua un ennemi de sa propre main. Chaque tête qu'on lui apportait était payée 6 taleris.

L'armée turque alla coucher à Koulakh, et se porta ensuite sur Tarabé, Bycheh et Rhanyeh, sans tirer un coup de fusil ; elle eut beaucoup à souffrir du

[1] Le chéryf Râgeh, qui depuis sa désertion était resté deux mois à Dérayeh, abandonna l'armée ennemie ; il revint auprès du vice-roi qu'il supplia de lui pardonner son crime. Le prince, satisfait de son retour, fut clément envers lui ; il lui donna des marques de sa générosité et le retint à son quartier général pendant la campagne. Râgeh ne manquait pas de bravoure ; il connaissait les Arabes et la manière de les conduire : on attachait de l'importance à ses services.

manque de vivres. Les soldats, que la présence de leur chef encourageait à la poursuite des fuyards, avaient dévancé les chameaux qui portaient le biscuit; ils ne se nourrissaient qu'avec des dattes. Le vice-roi lui-même partageait ces repas; chacun était plein de zèle et de bonne volonté. La victoire avait enflammé le courage des chefs et des subalternes. Pendant cette marche, Aly-Madaïfy abandonna avec sa troupe les drapeaux des Wahabys, et vint se rendre au vice-roi qui le reçut d'une manière distinguée ; il lui donna à titre d'apanage le village d'el-Obeyla, à cinq lieues de Tâyef.

L'armée, poursuivant ses succès, entra sur le territoire de la tribu d'Acyr et se battit contre Tâmy qui s'y était retiré. Ce chef fut abandonné dans l'action par une partie des siens qui passa dans les rangs ennemis; aussi fut-il obligé de prendre la fuite et de se jeter dans une bourgade. On donna avis de sa retraite à Hassan ebn-Khâled qui commandait, aux frontières de la province de Touhâmeh, les troupes du chéryf Hemoud Abou-Mousmâr que le vice-roi avait mis dans ses intérêts. Hassan ebn-Khâled vint attaquer Tâmy, le fit prisonnier, et le livra aux Turks. Cet Arabe fut envoyé à la Mekke et de là à Constantinople où on le mit à mort.

Dans cette partie de l'Arabie, il ne restait plus d'ennemis à combattre. L'armée se porta sur Konfodah, dont elle s'empara sans coup férir après quatorze jours de marche. De Konfodah, le vice-roi revint à Geddah par mer, puis il se rendit à la Mekke, annonçant partout les avantages qu'il avait

remportés. Sa perte était de cent quatre-vingts hommes tués et trois cents blessés, mais il y avait beaucoup de malades. Une partie de l'armée rentra par terre dans l'Hedjaz.

Alors on entama de nouvelles opérations. Toussoun-Pacha réunit à Médine un corps de deux mille cinq cents hommes de cavalerie et d'infanterie sous le commandement de Ahmed-Aghâ-Belâny-Boukourdân, et se porta à la tête de ces troupes sur le pays de Nedjd ; il avait en outre trois pièces d'artillerie et beaucoup d'Arabes alliés des Turks.

Dans sa marche, il rencontra quelques ennemis qu'il mit en fuite en prenant trois cents hommes. Parvenu aux frontières de la province d'el-Kassym, il se porta devant Chenâneh dont il s'empara par capitulation après deux jours de blocus : ce début répandit partout la terreur de ses armes. Les chefs d'el-Rass vinrent à son quartier général conclure un traité par lequel ils consentaient à fournir, moyennant paiement, des vivres à l'armée, qui ne devait point entrer dans leur ville. Toussoun-Pacha en garantit l'exécution quant à ce qui le concernait; néanmoins il fit ses dispositions pour en approcher. L'ordre de lever le camp était déjà donné lorsque l'arrivée de son père à Médine suspendit son entreprise. Il partit pour Henâkyeh dans le dessein de le voir. On le prévint chemin faisant, par des courriers dromadaires expédiés du camp, que Abdallah ebn-Souhoud s'avançait vers el-Rass à la tête d'une armée, et que, s'il ne s'empressait de revenir, ses troupes auraient beaucoup à souffrir, d'autant plus

que l'ennemi paraissait vouloir intercepter les communications.

A cette nouvelle, Toussoun retourna aussitôt vers les siens; sa marche fut tellement rapide qu'il eut le temps de faire arriver son armée devant el-Rass, avant que Abdallah pût s'y opposer. Ce général fit une sortie sur les Arabes attachés au service de l'armée turque. Ses troupes répandues dans la campagne, prirent un convoi de munitions de guerre venant de Médine, sous l'escorte de deux cents cavaliers, qui furent tous passés au fil de l'épée. Le khaznadar de Toussoun-Pacha les commandait, et subit le même sort. Il fut très-regretté de son maître.

Les cheykhs d'el-Rass vinrent présenter leurs hommages au fils de Mohammed-Aly, qui les accueillit avec bonté, et leur donna des pelisses et des présens. Le prince leur enjoignit de faire la prière du vendredi au nom du grand-seigneur. Son imam enseigna à celui de la ville la manière de la réciter.

Toussoun pouvait s'avancer plus loin avec le petit nombre de troupes qu'il avait à ses ordres, mais il espérait que de nouveaux renforts lui permettraient de marcher sur Dérayeh. Quoiqu'il fût convenu que les Turks n'entreraient pas dans el-Rass, il s'y rendit un jour de vendredi, sous prétexte d'aller, suivant l'usage, à la mosquée. Après qu'il eut fait sa prière, il alla chez le premier des cheykhs, comme s'il eût été invité à dîner, et dès qu'il fut dans la maison qui ressemblait à un fort, il envoya secrètement donner l'ordre à son infanterie de venir l'en-

tourer, en prenant possession des portes de la ville, où il prit des logemens pour toute sa troupe. On démolit une partie des murailles et des forts, afin d'empêcher désormais les Wahabys de s'y établir. Après ces dispositions, Toussoun fixa la solde des Arabes, dont il exigea des otages, et fit acheter du blé, de l'orge et du maïs pour approvisionner son armée.

Pendant son séjour à el-Rass, les chefs d'el-Khobrâ, de Boukeïryeh, d'el-Hellâlyeh et de Chenâneh vinrent protester de leur soumission. Huit jours après, il fut obligé d'aller camper à el-Khobrâ. Les villages à l'entour d'el-Rass étaient épuisés; il n'y avait plus de fourrages. Les Arabes de l'armée avaient seuls plus de vingt mille chameaux, et deux cent mille moutons. Le pacha se rendit ensuite à Chobeybyeh où il laissa quelques troupes.

Abdallah ebn-Souhoud était en personne à Aneyseh, son armée occupait les environs. Les Arabes, alliés des Turks se battaient continuellement avec ceux de son parti, et les escarmouches se prolongèrent pendant vingt jours consécutifs.

Un matin, Toussoun-Pacha fut prévenu que les Wahabys marchaient vers son camp : il envoya des reconnaissances de cavalerie, et fit mettre en batterie deux pièces de canon et un obusier. Au bout de quelques heures on vit paraître une multitude de gens armés qui se bornèrent à tirailler le reste de la journée avec les Arabes placés à l'avant-garde; l'ennemi perdit cinquante hommes et trente-quatre prisonniers; les Arabes n'eurent que vingt hommes hors de combat. La chaleur était extrême;

les Wahabys, ayant reconnu l'impossibilité d'attaquer le camp, se retirèrent.

Le lendemain, Toussoun remit 30 talaris à chacun des Arabes blessés, ainsi que du riz et du café, et cent talaris aux parens des morts; s'il y avait parmi eux un père ou un frère, il leur donnait en outre des habillemens. Le jour suivant, il envoya un fort détachement de cavalerie sur Aneyzeh, occupé par les Wahabys. Il y eut un engagement de quelques heures, à la suite duquel on se sépara. A son retour, cette troupe rencontra une caravane chargée de dattes, de blé et de maïs, qu'elle conduisit au camp, après avoir tué ou dispersé l'escorte.

Le même jour, des Arabes vinrent apprendre à Toussoun-Pacha que son toutoungi [1], qu'il avait envoyé en mission à Médine auprès de son père, avait été tué en revenant avec sa suite, auprès d'el-Rass, par un parti ennemi. Ceux qui apportaient cette nouvelle étaient des Arabes de l'escorte qui avaient eu le bonheur de se sauver. Ils assurèrent en outre que le vice-roi était parti de Médine pour l'Égypte, et que la troupe stationnée dans cette ville s'était rendue à Henâkyeh. Le manque de provisions et de moyens de transports l'avait empêché de rejoindre le camp.

Ce rapport causa de l'embarras à Toussoun, qui attendait son père avec des renforts et des vivres. Ce général se trouvait dans une position critique; éloigné de Médine, environné d'ennemis, sans ar-

[1] Officier chargé des pipes et du tabac.

gent, et sans munitions de guerre ni de bouche. Secondés par des troupes fraîches, les Wahabys se répandirent aux environs du camp afin d'empêcher les chameaux et les troupeaux d'aller aux paturages. Dans leurs rencontres avec les Arabes alliés du pacha, ils ne cessaient de leur demander pour quel motif ils étaient venus au sein de leur pays : « Vous « n'êtes pas des Arabes, leur criaient-ils, vous n'êtes « que leurs chiens et les derniers serviteurs des « Turks. Vous allez devenir notre proie, ainsi que le « général que vous avez conduit ici. » Les Arabes, en rapportant ces expressions insultantes à Toussoun, lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient rester dans un pareil avilissement, et qu'ils voulaient se battre à quelque prix que ce fût.

Le camp était très-resserré, rien ne pouvait y arriver. Une caravane de cent chameaux chargée de vivres, venant d'el-Rass, fut capturée à une lieue de distance. Dans cet état de choses, Toussoun résolut de se replier sur cette ville, dont il n'était éloigné que de six heures de marche. Il ne voulait avertir personne, ayant le projet d'opérer sa retraite sans bruit, pour que l'ennemi ne vînt pas l'inquiéter. La troupe manquait de vivres. Le pacha réunit tous les chefs de corps, et leur annonça que son intention était de se battre; il chercha à leur donner du courage en leur représentant que, si les Wahabys étaient en force, ils viendraient eux-mêmes les attaquer. Il fit distribuer en même temps des cartouches aux soldats, et préparer des chameaux pour les transports.

Vers minuit, on leva le camp. Chacun craignait et murmurait, dans la persuasion qu'on marchait aux ennemis. Toussoun confia son artillerie aux Arabes de Harb, dont il composa son avant-garde, et qu'il chargea de diriger l'infanterie par des chemins non sablonneux. Un coup de canon donna le signal du départ. Les Arabes haouaytats se portèrent sur un monticule qui dominait le camp des Wahabys, et y déployèrent les étendards pour leur faire croire qu'on venait les attaquer.

Toussoun se mit à la tête de la cavalerie. Les Arabes haouaytats formèrent l'arrière-garde. Avant midi l'armée fut rendue aux puits d'el-Hagnâouy : chacun s'y approvisionna d'eau ; de là on s'achemina sur el-Rass sans brûler une amorce.

A la nouvelle du mouvement de l'armée turque, les Wahabys se tinrent sur leurs gardes, et se préparèrent à repousser l'attaque ; mais dès qu'ils virent qu'elle battait en retraite, ils se mirent à sa poursuite. En arrivant à el-Rass, Toussoun rétablit l'ordre dans sa troupe. Il envoya des détachemens à el-Hellâlyeh et à Boukeïryeh, pour acheter des provisions. Les habitans du premier village s'empressèrent d'en fournir ; ceux du second firent feu sur les soldats, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau détachement d'infanterie qui les obligea bientôt à capituler. Ces deux villages reçurent chacun un kaïmakam et furent démantelés.

Lorsque les gens de Chenâneh apprirent qu'une caravane allant au camp des Turks avait été prise par les Wahabys, ils s'entendirent avec ceux d'el-

Rass pour surprendre et massacrer la garnison de cette ville. Quoiqu'ils fussent tous bien disposés à prêter main forte à leurs compatriotes, leur projet mal concerté ne fut point mis à exécution. Le commandant d'el-Rass, prévenu à temps, ordonna le désarmement du peuple.

Après avoir soumis el-Hellâlyeh et Boukeïryeh, le pacha envoya des troupes contre Chenâneh : ce village soutint un siége de quatre jours; il perdit deux cents hommes, et capitula. Toussoun donna ordre qu'on démolît les maisons et qu'on dispersât le reste de la population.

Plusieurs jours s'étant écoulés sans hostilités, Abdallah ebn-Souhoud fit demander par un exprès à Toussoun-Pacha l'autorisation de lui envoyer un parlementaire; sa demande ayant été accueillie, il dépêcha le cheykh Ahmed el-Hanbaly, qui protesta en son nom de son obéissance et de sa soumission au grand-seigneur, dont il se reconnaissait le sujet. Malgré cette déclaration, qui fut énoncée plusieurs fois par l'envoyé, le pacha répondit qu'il ne pouvait prendre aucune détermination avant le délai de vingt jours, mais qu'en attendant, il consentait à un armistice. Il espérait dans cet intervalle recevoir des nouvelles de Médine, où il avait expédié à plusieurs reprises des cavaliers dromadaires, dont il attendait le retour.

Le cheykh Ahmed el-Hanbaly retourna au camp d'Abdallah ebn-Souhoud, accompagné d'un officier envoyé par Toussoun, pour ratifier l'armistice. On y avait amené peu de temps auparavant un homme

dépêché de Médine au chef de l'armée turque, et qui avait été pris par un parti de Wahabys; les dépêches dont il était porteur avaient été saisies. L'officier, chargé de négocier la suspension d'armes, obtint la restitution de cet homme : il le ramena au quartier-général. On sut de lui qu'il avait été dépêché par le khaznadar Ahmed-Aghâ, pour s'informer du sort de l'armée et de son chef; car, d'après les bruits répandus, on croyait qu'elle avait été détruite par l'ennemi; on acquit la certitude que le vice-roi, ayant reçu des avis pressans du Kaire, était parti de suite pour l'Égypte; qu'avant son départ, il avait écrit à son fils, et le prévenait qu'étant rappelé par des affaires importantes, il avait laissé beaucoup d'infanterie et de cavalerie sous les ordres de son khaznadar; il l'engagait en même temps à se pourvoir de vivres, afin d'être à même de nourrir les renforts qu'il lui enverrait successivement pour marcher sur Derayeh; on apprit en outre qu'après le départ du vice-roi de Médine, un corps de troupes était allé attendre ses ordres à Henâkyeh; enfin que le toutoungi, porteur des dépêches de ce prince, avait été massacré ainsi que plusieurs des cavaliers dromadaires.

Aussitôt que le chef de l'armée eut entendu la consolante nouvelle des dispositions prises par son père, il expédia des exprès au khaznadar et aux byn-bachys, pour les presser de venir le joindre avant l'expiration de la trêve conclue entre lui et le chef des Wahabys. A la réception de l'ordre de Toussoun, Ahmed-Aghâ se rendit au camp en toute

hâte à la tête de six cents hommes de cavalerie, et d'infanterie. Il était suivi d'un convoi de quatre cents chameaux chargés d'artillerie et de munitions de guerre. Il n'y avait des vivres que pour cinq jours, parce qu'à Médine on ne trouvait point de bêtes de sommes, à cause du mauvais état des affaires, du retard des communications, et des nouvelles répandues du désastre de l'armée. Les Arabes qui fournissaient les moyens de transport avaient pris la fuite ; les autres étaient au camp d'el-Rass. A l'arrivée du khaznadar, Toussoun-Pacha eut une conférence avec lui : il désirait prendre son conseil relativement à la demande que lui avait faite Abdallah-ebn-Souhoud. D'après cette ouverture, Ahmed-Aghâ prit part à la négociation : il assembla les chefs des troupes afin de connaître leur opinion relativement au traité proposé. Tous répondirent qu'ils n'étaient pas venus jusque-là pour conclure la paix, mais pour faire la guerre. Cette unanimité d'opinions ne laissait aucun espoir d'arrangement. Toussoun fut obligé de s'y conformer, et il ajouta que puisqu'il en était ainsi, on ne devait pas perdre un instant, par la raison que l'armée manquait de vivres, et que l'ennemi se trouvait à une très-petite distance.

Les Wahabys campaient alors à el-Hagnâouy à trois lieues d'el-Rass. Il fut résolu qu'on irait les attaquer. On touchait à la fin de l'armistice, Toussoun voulait profiter de leur sécurité pour les surprendre. Il décida de plus que si Abdallah envoyait quelqu'un pour faire de nouvelles propositions, on lui répondrait qu'il n'y avait aucune négociation à

entamer jusqu'à ce qu'il eût livré Derayeh, et qu'il se fût remis lui-même avec tous ses parens au pouvoir de l'armée turque, pour être conduit à Constantinople.

Le lendemain de cette détermination, les troupeaux des Arabes se rendant aux paturages furent pris par les Wahabys. Toussoun ordonna qu'on allât les reprendre à main armée. Le khaznadar se mit lui-même à la tête des troupes et marcha sur l'ennemi qui l'attendait, prêt à combattre. Le soleil fut si brûlant durant toute cette journée, que les soldats, épuisés par la chaleur, ne pouvaient marcher au milieu des sables. Le khaznadar, prévoyant de grandes difficultés à surmonter, rentra dans ses positions. Alors les chefs qui s'étaient prononcés pour la guerre, crièrent hautement que puisque Abdallah demandait la paix, et promettait obéissance au grand-seigneur, il fallait la lui accorder sous les deux restrictions suivantes, savoir :

1° Qu'on laisserait à el-Rass et à el-Khobrâ des troupes auxquelles les habitans fourniraient des vivres moyennant le prix convenu ;

2° Que les Wahabys donneraient des otages en attendant la ratification du traité par le vice-roi ; qu'en cas de refus de sa part, les otages seront rendus, et le pays occupé par les troupes turques, évacué.

Les Arabes vinrent demander au pacha qu'il leur fît rendre leurs troupeaux pris par les Wahabys durant la trêve. Toussoun envoya, par un de ses tchaouchs, une lettre à Abdallah ebn-Souhoud, dans laquelle il l'invitait à faire cette restitution. Le

même jour, on vint lui annoncer que la garde du camp s'était emparée d'une caravane de deux cents chameaux chargés de dattes, d'orge et de tentes pour le camp des Wahabys. Il envoya chercher le chef de cette garde, et lui reprocha la conduite qu'il avait tenue pendant l'armistice.

Abdallah donna une pelisse au tchaouch porteur de la lettre du pacha, et lui remit la réponse ainsi conçue : « Une caravane chargée de « comestibles destinés à la subsistance d'une tribu « de nos Arabes, a été prise par vos soldats en « passant à la hauteur de votre camp. Les proprié- « taires de cette caravane s'étaient vengés en captu- « rant à notre insu des troupeaux aux Arabes vos « alliés; aussitôt que nous avons eu connaissance « de ces faits, nous avons envoyé des gens pour les « reprendre et punir ceux qui les ont enlevés. Nous « prions donc votre excellence d'envoyer quelqu'un « pour recevoir ces troupeaux, et de vouloir bien « excuser ce malentendu. »

En recevant cette réponse des mains de son tchaouch, Toussoun envoya de suite les Arabes reprendre leur bétail. En même temps il donna des habillemens aux gens de la caravane qui avait été prise, et ordonna qu'on leur remît leurs effets et leurs denrées.

Bientôt Abdallah, oncle d'Abdallah ebn-Souhoud, accompagné de quatre de ses parens, arriva au quartier-général pour conclure la paix. Plusieurs de ses gens conduisaient de superbes chevaux et des dromadaires, qu'il offrit à Toussoun

et au khaznadar Ahmed-Aghâ. Le pacha accueillit gracieusement ces envoyés. On dressa deux tentes à côté de la sienne, pour eux et les personnes de leur suite. La réception eut lieu en présence des chefs de l'armée et de ceux des Arabes. Abdallah et ses parens baisèrent la main du prince, qui les invita à s'asseoir près de lui. Dès qu'on eût pris le café, le plénipotentiaire présenta sa lettre de créance, signée par son neveu Abdallah ebn-Souhoud, qui déclarait que lui personnellement, de concert avec sa famille, avait nommé comme son fondé de pouvoir, son oncle Abdallah pour traiter de la paix; que tout ce que cet envoyé concluerait serait approuvé par lui; il priait le pacha de les regarder tous comme ses sujets, et ceux du grand-seigneur.

Après avoir lu à haute voix la dépêche, écrite en arabe, le drogman en traduisit le contenu en langue turque. Toussoun demanda alors à Abdallah ce qu'il désirait. « Je suis à la porte de votre miséricorde, seigneur, je demande le pardon de Dieu, et le vôtre, répondit-il; je désire être reçu au nombre des fidèles sujets du sultan, et dès aujourd'hui nous obéirons à ses ordres, en faisant pour son auguste personne des vœux et des prières, chaque vendredi, dans nos mosquées et sur le haut des montagnes. Enfin il n'y aura plus de notre part aucune tentative de rébellion. »

Le drogman ayant expliqué ce discours en langue turque, pour que tout le monde l'entendît, Toussoun-Pacha, en s'adressant aux envoyés, leur dit qu'il fallait renoncer à leurs nouvelles maximes,

et suivre la véritable loi. « Nous sommes de vrais « croyans, répondirent-ils, nous suivrons les mêmes « dogmes que les vôtres. — Abdallah ebn-Souhoud « doit se soumettre aux commandemens du grand- « seigneur, ajouta Toussoun, et s'il est appelé à Cons- « tantinople, il ne doit pas refuser de s'y rendre; il « faut qu'il s'oblige à remettre Derayeh à celui que « mon père désignera, et qu'il se contente du « rang de prince Arabe ou de cheykh el-Beled; « qu'il restitue tout ce qu'il a enlevé au tombeau « du prophète; qu'il assure les communications et « le passage des pèlerins; et qu'enfin il obéisse au « gouverneur de Médine. » Abdallah accepta ces conditions. Toussoun conclut avec lui un traité suivant ces bases. On convint de plus que Abdallah ebn-Souhoud enverrait des députés à Constantinople et au Kaire, pour y donner connaissance des conventions et recevoir la réponse; que pour le tout on attendrait la ratification du vice-roi.

Après que l'assemblée fut dissoute et qu'Abdallah se fut retiré dans sa tente, Toussoun réunit les chefs de troupes et leur communiqua le traité qui venait d'être conclu; il leur déclara que son intention était de faire occuper militairement el-Rass, et d'envoyer des troupes à Derayeh pour y rester avec Abdallah ebn-Souhoud, en prenant de lui des otages jusqu'au retour des envoyés du Kaire. Comme il ne voulait rien faire que du consentement des chefs de son armée, il leur accorda deux jours pour réfléchir sur ces dispositions, afin que chacun pût émettre son avis ainsi qu'il lui en donnait le

droit. Il fit les mêmes ouvertures aux chefs des Arabes assemblés; il leur dit qu'étant nomades, ainsi que les habitans du Nedjd, ils pourraient mieux connaître leurs mœurs et leurs usages; il leur recommanda de tenir un conseil et de lui faire connaître sous deux jours le résultat de leurs opinions. Les principaux habitans de Médine, qui se trouvaient au camp, prirent part à ces conférences.

Ce traité, quoique tout entier à l'avantage de l'armée turque, était pourtant commandé par la situation critique où elle se trouvait. Toussoun-Pacha manquait de vivres, d'argent et de forces pour continuer la guerre; il n'avait aucune espérance d'être secouru puisque le khaznadar Ahmed-Aghâ l'avait assuré que les moyens pécuniaires manquaient en Égypte; qu'on ne pouvait recevoir que des renforts tardifs, qu'il était impossible d'avoir des vivres et des munitions de guerre de Médine, éloignée de douze jours d'el-Rass, ni d'aucune autre part, à cause du manque de chameaux pour les transports et de troupes pour servir d'escorte.

Toussoun-Pacha pensa bien qu'en donnant suite aux hostilités il pourrait vaincre son ennemi et l'éloigner; mais il prévoyait qu'il faudrait mettre des garnisons dans le pays conquis, ce qui devait affaiblir son armée. Tels étaient les motifs qui l'avaient décidé à conclure le traité que d'ailleurs il se réservait de soumettre à son père. Les chefs de troupes déclarèrent que lorsqu'un rebelle demandait le pardon il devait être écouté, et que seulement dans le cas de récidive il méritait la mort.

Voyant que les chefs approuvaient sa conduite, Toussoun fit appeler Abdallah et l'engagea à retourner à son camp afin de donner de suite connaissance à son neveu des conditions stipulées; il lui dit de le prévenir de la cessation des hostilités, et de faire partir en même temps des envoyés pour le Kaire et Constantinople. L'armée devait occuper el-Rass jusqu'à la réponse du vice-roi, recevoir, en les payant, les vivres et les fourrages dont elle avait besoin. Toussoun donna à ses hôtes des vêtemens d'honneur et envoya à Abdallah ebn-Souhoud des habits de cérémonie, des chevaux harnachés et un sabre qu'il confia à un de ses officiers qui fut chargé d'accompagner les envoyés; il lui ordonna de le présenter de sa part au prince, et d'avoir soin qu'il se tînt debout au moment où il le recevrait. Il recommanda à Abdallah de faire publier dans tout le pays, à son arrivée au camp, que la paix était faite; que chacun devait apporter des vivres à l'armée turque, et y conduire des moyens de transport.

Abdallah se rendit à son camp avec l'envoyé de Toussoun ; on fêta son arrivée ; il fut reçu avec des transports de joie; les principaux chefs, les cheykhs d'Arabes l'attendaient à la tente d'Abdallah ebn-Souhoud; Il donna en leur présence lecture de la convention : chacun y applaudit. Tout le monde se mit à crier d'une voix unanime : « Oui, nous obéi« rons; » et l'on adressa des vœux au Ciel pour la prospérité du grand-seigneur et la gloire de ses armes.

L'envoyé de Toussoun revêtit Abdallah ebn-Souhoud des habits de cérémonie, et lui dit en lui remet-

tant le sabre : « Cette arme est le gage de votre sou-
« mission ; elle sera votre appui tant que vous serez
« fidèle à vos promesses, mais si vous désobéissez
« aux ordres du sultan, notre maître, elle sera son
« vengeur. » A l'instant des crieurs annoncèrent
dans le camp que l'on se soumettait au grand-sei-
gneur ; qu'il fallait prier pour lui le vendredi ; qu'il
était ordonné de porter des vivres à l'armée turque.

Abdallah ebn-Souhoud fit dresser une tente près
de la sienne à l'officier de Toussoun-Pacha, et pré-
para des dépêches pour le Kaire et Constantinople.

En vertu du traité, le camp fut approvisionné de
vivres. Abdallah en fournit lui-même une grande
quantité ainsi que des fourrages ; il offrit même de
l'argent, car il se regardait déjà comme un fidèle
serviteur, et il était disposé à faire le sacrifice de sa
vie pour le maintien du traité qu'il avait conclu.

Le lendemain de la cérémonie, il reçut des lettres
de Rass el-Kheymah ; on l'informait que des troupes
anglaises, débarquées de leurs vaisseaux, avaient
voulu s'emparer du pays ; qu'on les avait battues et
repoussées, en les obligeant d'abandonner leurs ba-
gages, dont on lui expédia la cinquième partie. Le
même jour, on lui annonça un renfort de quatre
mille hommes, avec de l'argent, des vivres et des
munitions de guerre venant de la terre de Ammân,
de la province d'el-Hassah et de l'île de Bahreyn.
Les Arabes de l'Yémen lui envoyaient deux mille
combattans.

L'envoi de ces renforts n'eut lieu qu'après la
nouvelle du départ de Mohammed-Aly pour l'Égypte,

parce que les habitans pensaient que son fils n'avait plus de secours à espérer.

Les habitans de la province d'el-Gebel faisaient marcher aussi des troupes au camp de leur prince; ils lui conseillaient de ne pas traiter avec les Turks qui ne pouvaient recevoir des renforts de l'Égypte. Abdallah répondit à ces avis qu'il avait fait la paix avec eux, qu'il leur était soumis.

L'envoyé de Toussoun-Pacha, ayant rempli sa mission, revint près de son maître, et les Wahabys se disposèrent à rentrer dans leurs foyers.

La conduite que tint dans cette circonstance Abdallah ebn-Souhoud est marquée au coin de l'ignorance et de la pusillanimité. Sans brûler une amorce, il pouvait voir expirer à ses yeux le dernier de ses ennemis; et loin de profiter des avantages de sa position, il se mit sous le joug par un traité honteux. C'est ainsi qu'il se fraya la route qui le conduisit plus tard à une mort ignominieuse.

La sortie de Bonaparte de l'île d'Elbe, et son retour sur le sol français avaient rappelé le vice-roi de l'Arabie; il pressentait d'abord les malheurs que cet événement déplorable allait attirer sur la France; car il n'ignorait pas qu'au maintien de la dynastie de l'antique maison de Bourbon est lié le repos du monde. Aussi s'empressa-t-il de partir en toute hâte de Médine; il avait su d'ailleurs que, jusqu'au moment de sa chute, Bonaparte avait conservé l'espoir de reprendre l'Égypte. Mohammed-Aly avait fait voile de Geddah pour Cosseyr; il arriva à Gizeh le 18 juin 1815; le lendemain, il fit son entrée au

Kaire. Les grands du pays et les chefs de l'armée vinrent lui présenter leurs hommages; il reçut aussi les félicitations des consuls sur ses victoires.

Le kiâya-bey avait déjà expédié des troupes sur les côtes; on s'était mis en mesure de défense à Alexandrie; des barques transportaient au fort Julien et à Aboukyr de l'artillerie et des munitions de guerre.

Les débris des mamlouks n'étaient plus à craindre; leur éloignement et la terreur que leur inspiraient les armes de Mohammed-Aly, avaient dissipé toute inquiétude. Leurs partisans ne se montraient plus que pour implorer sa clémence. Abou-Koraïm, cheykh de la tribu de tharhouneh, qui avait long-temps guerroyé sous leurs drapeaux contre les troupes ottomanes, était parvenu à obtenir une sauve-garde d'Ibrahym-Pacha [1]. Il vint au Kaire sous cette égide. En se présentant au vice-roi, il lui offrit quarante chevaux : mais il ne put faire oublier ses torts. On le décapita sur la place de Roumeyleh.

Depuis long-temps Mohammed-Aly avait eu le projet d'instruire et de vêtir ses troupes à l'européenne, car il n'ignorait pas que la tactique supplée au nombre : il manifesta ses intentions à son retour de l'Arabie. Après quelques exhortations préparatoires, il se rendit à Boulâq, le 2 août, pour exercer les soldats de son fils Ismayl. Il leur fit faire quelques évolutions, et leur déclara qu'il vou-

[1] La Porte avait élevé Ibrahym à cette dignité en récompense des services de son père.

lait établir parmi eux le nizam gedid, et que celui qui n'obéirait point aux ordres qui allaient être donnés serait puni et chassé. Après s'être prononcé aussi positivement, il vint à Chobrâ. Les troupes commencèrent alors à murmurer : des esprits séditieux soufflèrent le feu de la révolte, et plusieurs chefs, d'accord avec leurs soldats, vinrent former le projet de renverser la puissance du vice-roi.

Le 3 août, le prince rentra dans son palais à la place Ezbekyeh. Ce jour-là même, Abdyn-Bey, qui était revenu malade de l'Arabie, donnait une fête à quelques-uns de ses amis : parmi eux était Hedjò-Bey, Abdallah-Aghâ Saré-Kollé et Hassan-Aghâ Ezargainguely, tous trois du nombre des conspirateurs. Pendant que ces chefs se livraient aux plaisirs de la table, ils s'entretinrent des innovations que le vice-roi voulait introduire dans les troupes, ce qui était, disaient-ils, entièrement contraire aux principes religieux [1]. Ils communiquèrent à Abdyn-Bey le dessein qu'ils avaient d'aller le surprendre dans sa maison à la pointe du jour, et firent promettre à leur ami d'embrasser leur parti. Abdyn-Bey, qui portait au pacha une affection sincère, quitte la société sous un prétexte, se déguise, monte sur un âne, et vient instruire Mohammed-Aly de ce qu'il avait entendu. Il retourna ensuite près de ses convives, qui ne s'aperçurent de rien. Le vice-roi

[1] Un des articles du code sunnite porte ce qui suit : « Le souverain doit bien se garder d'innover, car le prophète a dit : Toute innovation est une erreur, et toute erreur conduit au feu. »

envoya chercher sur-le-champ la suite de Tâher-Pacha; il laissa des gardes à son palais, et sortit de la ville à minuit, accompagné d'une nombreuse escorte, pour se diriger vers la citadelle, où il entra par la porte de la montagne.

Les conspirateurs, qui s'étaient rassemblés pendant la nuit, apprirent que le vice-roi était monté à la citadelle, mais ne voulant pas renoncer à leur entreprise, ils allèrent à la place de l'Ezbekyeh pour attaquer son palais. La garde qui s'y était retranchée fit feu sur eux. Ils ripostèrent, et l'on perdit quelques hommes de part et d'autres.

L'agitation allait toujours croissant. Les soldats, furieux d'avoir manqué leur coup, se réunirent sur la place de Roumeyleh pour chercher les moyens de se venger; les chefs qui avaient ourdi le complot ne s'étaient point montrés dès qu'ils avaient su que le vice-roi s'était mis à l'abri de leurs attaques.

Au milieu de leurs anxiétés, les révoltés, qui ne voyaient devant eux que les canons de la citadelle prêts à les foudroyer, se répandirent dans la ville pour ranimer l'apathie des indifférens et les entraîner dans leur parti. Ils se mirent à dépouiller les maisons et les bazars, et jetèrent partout la terreur. Les Moghrebins surent défendre leurs propriétés avec courage; par les fenêtres et du haut des terrasses, ils fusillèrent les spoliateurs. Le hamzaouy [1] fut entièrement pillé; les quartiers des Francs, objet

[1] Okèle des draps et de la soierie, où les Grecs lévantins ont leurs boutiques et vendent en détail.

de la cupidité des révoltés, restèrent cependant intacts, car les Européens prirent les armes, et l'on fit bonne contenance. Le vice-roi y envoya dans la journée du 4, des gardes préposées à la police, ainsi que des fusils et des munitions. Cette mesure prévint peut-être des malheurs.

Les eaux du Nil étaient parvenues à la hauteur prescrite pour leur entrée dans le canal qui les conduit à la ville; le pacha ordonna de couper la digue pendant la nuit. La rumeur n'était pas encore apaisée, mais le pillage avait cessé. Il fit appeler auprès de lui Seyd-Mohammed el-Mahrouqy, et le prévint que son intention était de payer la valeur des effets et des marchandises perdues, puisque les bazars avaient été dépouillés à cause de sa personne. Il lui dit de prendre une note exacte de la valeur et des quantités des objets livrés au pillage.

Dans la même nuit, Abdyn-Bey, Topouz-oglou et d'autres chefs, se rendirent près du vice-roi qui parut très-mécontent; ils cherchèrent néanmoins à l'apaiser. Ce prince leur enjoignit de rassembler les dépouilles, et de les faire transporter à la citadelle, puisqu'il avait promis de tout rembourser. Le maimar-bâchy [1] reçut en même temps l'ordre de réunir des menuisiers, afin de réparer le dégat fait aux boutiques.

Le 6, on n'était point encore sans inquiétude, et les rues restaient désertes; mais les révoltés ne commirent aucun excès.

[1] Le chef des artisans.

Deux jours après, Seyd-Mohammed el-Mahrouqy, accompagné des chefs des bazars, vint présenter au vice-roi la liste des objets enlevés par les soldats, et leur estimation [1]. Cette somme fut payée par le trésor. On vit avec satisfaction que la justice du prince réparait les pertes qu'on avait ressenties dans ces jours de désordre. Cependant plusieurs particuliers auxquels on avait pris des sommes considérables en numéraire, ne purent rien réclamer, parce qu'on ne remboursait pas l'argent perdu.

Le vice-roi se tint à la citadelle, et travaillait à ramener à lui les esprits égarés. Il cherchait à se concilier par des présens l'attachement des troupes qui s'étaient éloignées de lui. Abdyn-Bey reçut 1,000 bourses, en récompense du service éminent qu'il lui avait rendu.

Le 9, une nouvelle alerte fut occasionée par les canonniers qui demandaient leur paye. On les apaisa de suite en leur comptant 25 bourses. Pour rétablir la tranquillité publique, le kiâya-bey parcourut la ville avec une suite nombreuse.

Pendant la durée de ces troubles, Nagib-Effendy, chargé d'affaires du vice-roi à Constantinople, lui apporta des pelisses, un sabre et des aigrettes, dont la munificence du grand-seigneur récompensait ses succès en Arabie.

[1] Les toiliers de la Gouryeh réclamaient 180 bourses.
Les marchands de sucre. . . . . 70 *idem*.
Les drapiers du Hamzaouy. . . . . . 3,000 *idem*.

Total. . . . . 3,250 bourses.

La sagacité de Mohammed-Aly lui faisait distinguer les occasions dans lesquelles il devait étouffer ses ressentimens : il nomma chef de dehlys Abdallah-Aghâ Saré-Kollé, un des conspirateurs. Il défendit aux troupes, et à tout autre individu de porter des armes hors le temps du service. Quoique l'on fût alors dans le mois de ramadân, les soldats mangeaient et fumaient en plein jour, parce que, disaient-ils, étant en guerre, ils avaient la faculté de s'abstenir du jeûne.

Après les fêtes de beyram, Mohammed-Aly descendit de la citadelle par la porte de la montagne; il vint à Athâr el-Naby rendre la visite à Youssef, pacha de Damas, qu'il avait reçu dans ses états lors de sa déchéance. Toutes ses démarches ne tendaient qu'à raffermir son autorité, à calmer les passions, à reprendre son influence sur le peuple et sur l'armée. Il assembla les cheykhs, et leur témoigna une modération qui n'était qu'apparente. Il leur dit qu'il voulait rendre les villages à leurs propriétaires. Le cheykh Chanaouâny prit la parole, et supplia le prince, au nom de ses collègues, de restituer aussi les rizaqs, dont les revenus servaient à nourrir les pauvres, à l'entretien des mosquées, des écoles et des citernes. Le vice-roi promit de faire cette restitution. Son but, en berçant les cheykhs de cet espoir, était de ramener à lui les troupes, parmi lesquelles se trouvaient des chefs et des soldats mariés à des femmes qui possédaient des villages, ou des parties de villages.

La sévérité était employée en même temps que les

voies de la douceur. L'aghâ des subsistances saisit de nuit Haggâg-el-Khodary, et le fit pendre sans qu'il eût commis aucun crime. Cet homme avait été un des chefs du peuple dans l'insurrection contre Khourchyd-Pacha. Il était signalé comme perturbateur, et ces griefs furent suffisans. Mais il est temps de revenir à l'armée d'Arabie.

Abdallah-ebn-Souhoud avait nommé députés au Kaire et à Constantinople deux des principaux habitans de Derayeh, Abd el-Aziz ebn-Ahmed et Abdallah-ebn-Benyân. Dès qu'ils eurent reçu leurs dépêches et ses dernières instructions, il les fit accompagner, ainsi que les otages, jusqu'à el-Rass, où était le quartier-général des Osmanlis. Toussoun-Pacha les attendait. Le lendemain de leur arrivée, il leva son camp et partit pour Médine, emmenant avec lui les otages. Il fit partir les envoyés pour l'Égypte, sous la conduite de son sélikdar.

Dès que l'armée turque eut quitté les environs d'el-Rass, Abdallah se rendit à Aneyzeh. Il rassembla les chefs de la province d'el-Kassym, qu'il envoya à Dérayeh, et en nomma d'autres à leur place. Il punit les partisans des Turks, et sema la mésintelligence parmi les Arabes leurs alliés, en les excitant les uns contre les autres. Il prit des mesures pour fortifier Dérayeh et les principales villes de ses états. Cependant les communications furent assurées aux pèlerins venant de la Perse. Une nombreuse caravane conduisit à Médine des objets de commerce apportés de Bagdad, et des denrées des provinces de Ammân et d'el-Hassah.

Lorsqu'il connut les fautes que commettait Abdallah, Toussoun lui écrivit que sa conduite n'était point conforme aux conditions stipulées; que s'il manquait à ses engagemens il saurait bien l'en faire repentir; qu'il serait la cause de la ruine totale de son pays, et de la perte des habitans, dont le nom n'existerait plus que dans l'histoire. Abdallah, en envoyant au jeune prince de riches cadeaux par l'entremise d'un de ses affidés, lui reprocha de prêter l'oreille à des rapports absurdes accrédités par ses ennemis; il ajouta qu'il savait bien que la sublime Porte avait le pouvoir de le détruire; qu'il connaissait la force de l'armée turque, que lui et les siens suivaient exactement les articles de la convention, et que, s'il y avait eu des fautes de commises, il en punirait les auteurs.

Après avoir pris lecture de la lettre, et entendu l'envoyé, Toussoun-Pacha répliqua verbalement et par écrit, que des malheurs pèseraient sur la tête de celui qui deviendrait infidèle au traité. « Je vous « ai accordé, écrivit-il à Abdallah, toutes les de- « mandes que vous m'avez faites. Si vous trahissez « nos conventions, vous vous trahirez vous-même, « car vous attirerez sur vous la guerre, et vous ferez « tuer jusqu'à vos enfans. » En même temps Toussoun envoya les otages en pèlerinage à la Mekke, et leur permit ensuite de retourner dans leur tribus. Les Arabes auxquels ils appartenaient, vinrent le remercier de sa générosité.

Les envoyés d'Abdallah étaient arrivés au Kaire le jour de la révolte des troupes. Le vice-roi, occupé

de soins importans, ordonna qu'on mît ces étrangers chez Ibrahym-Aghâ commandant de la citadelle; il se contenta de prendre connaissance des lettres de son fils. Après que la sédition fut apaisée, il fit appeler les Wahabys, et lut les dépêches dont ils étaient porteurs pour lui et la sublime Porte. Il leur donna des témoignages de sa bienveillance, et leur remit, deux jours après, cette réponse adressée à leur prince Abdallah-ebn-Souhoud : « Vous étiez « déjà rentré dans le sentier de la vraie croyance, « vous étiez devenus sujets obéissans de notre sou- « verain, et vous avez violé vos sermens. Le peuple « de Dieu à souffert de vos injustices et de vos tyran- « nies. Des pèlerins musulmans ont été tués par vos « ordres. Vous avez porté la guerre aux habitans « de la Mekke et de Médine, et fait injure à la ma- « jesté de Dieu en dépouillant le tombeau de son « prophète. Il m'est donc impossible de vous par- « donner avant que vous ayez rendu les objets que « vous avez enlevés; que vous ayez remis le com- « mandement de Dérayeh au gouverneur de Médine, « et que vous-même vous soyez venu pour aller « rendre compte de votre conduite à la sublime Porte, « qui seule a le droit de juger, puisque je ne suis « chargé que de vous faire la guerre. Si cependant « vous m'écoutez, vous serez tranquille, vous, vos « parens et votre pays, autrement vous m'obligerez « d'envoyer une armée pour vous châtier. »

Après le départ de ces envoyés, le vice-roi expédia de nouvelles troupes en Arabie, avec ordre de mettre des garnisons non-seulement à Médine, mais à

Henâkyeh, la Mekke, Tâyef, Tarabé, Bycheh et Ranyeh. Il fit aussi expédier des vivres et des munitions de guerre. Il écrivit à Hassan-Pacha, gouverneur de la Mekke, d'envoyer au Kaire, sous escorte, le chéryf Râjeh, dont il craignait les intrigues. Après avoir fait ces dispositions, il partit le 19 octobre pour Alexandrie, accompagné d'Abdyn-Bey et de Nagib-Effendy.

Toussoun - Pacha demeura tout le mois de ramadân à Médine. Le pays manquait de vivres; depuis quelque temps il n'était rien arrivé de Suez ni de Cosseïr, ce qui l'obligea de diriger une partie de sa cavalerie sur Ianbo.

Tout à coup on répandit le bruit à Médine qu'il y avait eu une insurrection au Kaire, à la suite de laquelle le vice-roi avait été tué; que les soldats révoltés avaient mis la ville au pillage. Toussoun dépêcha de suite un émissaire au commandant d'Ianbo, pour avoir des informations. Il lui enjoignit de sup poser l'arrivée d'un exprès du Kaire, porteur de dépêches, et de le lui envoyer. A l'arrivée du prétendu message, il feignit de prendre lecture des lettres, et ordonna qu'on fit des salves d'artillerie en signe de réjouissance, parce que les nouvelles débitées étaient fausses; le calme régnait au Kaire, disait-il, et l'on y jouissait d'une parfaite tranquillité. Mais les renseignemens qui parvinrent ensuite ne permirent pas de douter que la révolution avait eu lieu. Toussoun partit aussitôt pour Bedr, et donna ordre à ses troupes de marcher vers l'Égypte, en laissant des garnisons à Médine et à Henâkyeh.

Ensuite il vint s'embarquer à Ianbo. Arrivé à Thor, après six jours de traversée, il fit voile pour Suez, de là il se dirigea sur le Kaire. Nagib-Effendy revint d'Alexandrie pour aller à sa rencontre; il était aussi chargé de ses affaires comme il l'était de celles de son père.

Toussoun fut reçu le 7 novembre au lac des Pèlerins, par les grands-officiers de la cour, les chefs des troupes et les principaux habitans de la capitale. Son entrée offrait l'aspect d'un triomphe. La foule se pressait sur son passage, chacun voulait admirer le libérateur des lieux saints. Des salves d'artillerie répétées, annoncèrent dans les environs le retour du fils de Mohammed-Aly.

Dès que le jeune guerrier eut donné les premiers instans de son arrivée à la tendresse maternelle, et aux embrassemens de sa famille, il se rendit à Alexandrie pour y voir son père et son fils Abbas-Bey, âgé de deux ans, qui était né pendant son absence. Le vice-roi avait emmené cet enfant avec lui. Toussoun, en revenant au Kaire, le prit dans sa kange.

Le 28, les mouezzyns annoncèrent au peuple, du haut des minarehs, la mort du cheykh Mohammed el-Mohdy [1].

[1] Ce cheykh était né Cophte. A l'âge de douze ans, il avait embrassé la religion musulmane. Le cheykh el-Hofny lui en avait enseigné les dogmes et le dirigea dans ses études. Né avec d'heureuses dispositions, le jeune néophite suivit avec gloire la carrière qu'on lui avait ouverte : il se fit remarquer. On aimait ses entretiens et sa manière ingénieuse d'expliquer les lois. Doué d'une grande sagacité, il se jeta dans les intrigues ordinaires

La guerre d'Arabie et les sommes déboursées à l'occasion de la révolte des troupes avaient épuisé les finances. Il n'y avait plus de riches traitans à pressurer, on eut recours à l'intendant-général des Cophtes. Le kiâya-bey, par ordre du pacha, fit arrêter Mallem-Ghaly avec son frère, de qui on exigea un débet de compte de 6,000 bourses. Cette circonstance donna le champ libre aux Cophtes schismati-

aux hommes de son état en Égypte. Le titre de cheykh ne satisfaisait pas à son ambition, et il se livra au commerce; el-Mohdy était tout entier à ces occupations, lorsque l'armée française débarqua en Égypte. Honoré du choix de ses collègues, il fit partie de la députation qui alla après la bataille des Pyramides présenter au général en chef, à Gizeh, la soumission des habitans. Sa harangue, convenable à la circonstance, donna une idée de la souplesse de son esprit, et il fut nommé un des membres du divan. Pendant la durée de ses fonctions, il exerça une salutaire influence; sa conduite dans les momens difficiles calma les passions; elle le tint en bonne harmonie avec les amis et les ennemis. El-Mohdy fut aussi courtisan avec les Turks qu'il l'avait été avec les Français.

Les révolutions dont l'Égypte devint ensuite le théâtre, le choc des partis, la division qui régnait parmi les cheykhs, les jalousies, les haines le mirent tour à tour sur le pinacle et dans l'oubli. Il dégrada son caractère par de basses intrigues; la cause du peuple ne fut point sacrée pour lui; il fut une des causes de l'exil de Seyd-Omar Makram. Enfin, fatigué des agitations, pressé par les années, affligé peut-être de voir les cheykhs asservis à la puissance de Mohammed-Aly, il alla vivre dans la retraite au village de Samanhoud, et ne revint à la capitale que pour y terminer ses jours au sein de sa famille. Il avait épousé trois femmes qu'il aimait beaucoup; elles lui donnèrent une nombreuse postérité. Les grands et une partie du peuple honorèrent ses obsèques.

ques ses ennemis. Guergues-Tâouyl et Mankarious-Bettanoni, dirent confidemment au kiâya que si on les chargeait de faire rendre compte à Ghaly, ils trouveraient un déficit de 30,000 bourses; et que si cet intendant ne pouvait payer cette somme, eux-mêmes suppléeraient à ce qui manquerait. Ravi de cette offre, le kiâya-bey revêtit de pelisses les délateurs, et ordonna de bâtonner Mallem-Ghaly, son frère, et son khaznadar Semhân qui mourut quelques jours après des coups de bâton qu'il avait reçus sous la plante des pieds. On trouva chez lui 1,000 sequins mahboubs, 200 sequins de venise et 32,000 piastres [1]. Le kiâya-bey retint Ghaly en prison, et laissa à son frère la liberté d'agir pour ramasser de l'argent.

Le 12 décembre, le vice-roi fut de retour au Kaire. Il songeait sérieusement aux moyens de raffermir son autorité ébranlée par la dernière secousse, et à se mettre en garde contre l'esprit remuant d'une soldatesque toujours prête à s'insurger. La résidence des troupes au Kaire favorisait trop l'indiscipline. C'est dans cette ville que l'oisiveté mettait en jeu les passions; les haines n'étaient qu'assoupies. La fréquence des rapports entre les individus pouvait de nouveau exciter des vengeances, d'autant plus qu'on était certain que les immeubles fonciers ne seraient rendus ni aux mosqués, ni aux particuliers.

Mohammed-Aly, qui par sa conduite libérale avait repris son influence sur les chefs, ordonna la for-

[1] Cette somme formait environ 30,000 francs.

mation de plusieurs camps dans la Basse-Égypte. Toussoun-Pacha, que les soldats étaient habitués de voir à leur tête, fut chargé de réunir sur les deux rives de la branche de Rosette, depuis Négyleh jusqu'à Fouâh, la cavalerie des dehlys, et de l'infanterie. Les troupes se rendirent sous les tentes sans le moindre murmure.

Abdyn-Bey s'établit dans la province de Mansourâh avec un corps d'Albanais. On ne vit plus à la capitale que la suite des gens de la cour, les troupes des aghâs de la police, et la garde du prince.

A cette époque, les habitans de l'Égypte eurent à regretter setty Néfysseh [1], femme de Mourâd-Bey.

[1] Setty Néfysseh était Géorgienne, et avait été l'esclave chérie du fameux Aly-Bey, qui lui avait fait construire un palais à la place Ezbekyeh: à la mort de ce prince, Mourâd l'épousa. Cette union fut un jour de bonheur pour l'Égypte. Setty Néfysseh sut captiver le cœur de son époux; elle adoucit son humeur farouche et arrêta souvent les effets de la violence de son caractère. Née avec d'heureuses dispositions, elle avait appris à bien connaître la langue Arabe. La lecture des auteurs lui avait orné l'esprit; elle aimait à s'instruire et ne s'adonnait point aux futilités et aux intrigues des harems.

Les cheykhs, les mamlouks, tous les habitans avaient pour setty Néfysseh la plus grande estime; on trouvait chez elle une générosité sans ostentation; elle aimait les pauvres dont elle était le soutien. Dans le déclin de sa grandeur, plusieurs familles indigentes conservèrent des pensions qu'elle leur avait assignées au temps de son opulence. Maîtresse de l'opinion, par l'influence qu'elle exerçait sur toutes les classes de la société, sa réputation s'étendait au dehors; elle protégeait puissamment l'industrie et le commerce en arrêtant autant qu'il était en son pouvoir les avanies que faisaient les beys.

Accablée par les années, et plus encore par des chagrins cuisans, elle succomba, le 22 décembre, à une longue et douloureuse maladie.

La captivité de Mallem-Ghaly durait encore. Son frère mettait tout en œuvre pour se procurer de l'argent, qu'il versait au trésor à mesure des ren-

Le consul de France, M. Magallon, fut chargé par le gouvernement français de lui offrir une montre enrichie de diamans, en reconnaissance de ses bienfaits [1].

Lors de l'invasion de l'armée française, madame Mourâd-Bey fut assez confiante pour ne pas s'éloigner; elle demeura au Kaire et y servit les intérêts des mamlouks avec une franchise digne d'éloges. Les généraux en chef eurent pour elle les plus grands égards; elle fut médiatrice de la paix entre les Français et son mari, et contribua sans doute au maintien de la bonne intelligence qui ne cessa de régner entre eux.

Après le départ de l'armée, setty Néfysseh se trouva en butte à la haine que portaient les Turks aux mamlouks. Khourchyd-Pacha lui fit éprouver des mortifications. Ce fut alors qu'on vit la haute considération qu'avaient pour le caractère de cette dame les cheykhs et le peuple sur qui elle exerçait encore son ancienne influence.

Mohammed-Aly lui enleva ses propriétés foncières et lui causa des chagrins [2]. Ne lui restant plus que de faibles ressources, elle vécut dans un état malheureux jusqu'au moment où elle fut prendre place aux sépultures des mamlouks.

[1] Lorsque l'armée arriva au Kaire, le général en chef mit une contribution de 500,000 francs sur les femmes des beys et kâchefs. Madame Mourâd-Bey donna cette montre en paiement d'une portion de sa cote-part. La montre fut mise à la loterie pour 24,000 francs; elle échut à l'administrateur des finances qui avait pris plusieurs billets pour le compte de fisc. Le général Bonaparte en fit ensuite cadeau à sa maîtresse.

[2] M. Matthieu Lesseps, qui était alors consul général, avait l'ordre de Napoléon de protéger setty Néfysseh; mais pouvait-on le faire avec succès au milieu du désordre et des factions qui régnaient à cette époque.

trées. Il vendait des bijoux, il empruntait sur hypothèque à gros intérêt. Les Cophtes ses cliens contribuaient aussi de tout leur pouvoir; ses amis l'aidaient de leurs moyens et de leurs conseils. M. Bozari, médecin du vice-roi, obtint par ses sollicitations la mise en liberté de Mallem-Ghaly, et sa réintégration dans sa place d'intendant-général. On fixa sa rançon à 14,000 bourses. Les Cophtes schismatiques en déboursèrent 4,000, et le pacha donna aux principaux d'entre eux des emplois lucratifs à titre de dédommagement.

Le vice-roi, qui avait pris sur les cheykhs et les ulémas cet ascendant que n'eurent point ses prédécesseurs, destitua le cheykh el-Douâkhly de sa place de nakyb el-achraf, d'après les rapports qu'on lui fit sur son inconduite, et l'exila au village de Desouk. Il nomma pour le remplacer le cheykh el-Bekry, qu'il revêtit de la pelisse. Voulant motiver cet acte d'autorité envers un ministre de la religion, il ordonna aux cheykhs de lui présenter un mémoire de griefs contre leur collègue, dont ils demanderaient l'exil, et d'en adresser une copie au nakyb el-achraf de Constantinople, auquel est soumis celui du Kaire. Dans ce mémoire, el-Douâkhly fut accusé d'avoir insulté et mis en prison, sans motifs plausibles, Husseyn-Effendy, chef de la salle d'études des Turks à la mosquée el-Azhar. Cette violence était la suite d'une discussion au sujet de la vente d'une esclave abyssinienne, dont la valeur devait être comptée en talaris. L'acheteur paya en piastres turques; le vendeur lui fit de justes obser-

vations sur les conditions du marché, ce qui causa les emportemens d'el-Douâkhly. Ce cheykh avait également insulté le cheykh Mansour el-Yâfy qui avait donné son avis, sans être fondé sur aucune loi, à l'occasion d'un legs qu'une femme avait fait en faveur d'une mosquée. El-Douâkhly s'était en outre immiscé dans les affaires du qâdy, dont il usurpait les fonctions et les droits, en érigeant sa propre maison en tribunal. Le vice-roi n'avait aucune connaissance de ces faits, mais il voulait que personne ne se mêlât de sa politique, et il se lassait d'entendre ce cheykh réclamer continuellement les biens des propriétaires.

Le 31 janvier 1816, un événement malheureux plongea une famille honnête dans le désespoir. L'épouse et les deux filles de M. Bokty, consul-général de Suède, se rendaient avant midi, accompagnées de plusieurs de leurs amies, au bain d'el-Kharrâtyn [1] au quartier de Bab-el-Charyeh; elles étaient vêtues à la franque, les autres femmes portaient le costume du pays. Elles passaient devant le café de Kantarah-Gédydeh [2], où plusieurs personnes se tenaient au dehors, suivant la coutume de l'Orient, à fumer et à discourir, lorsqu'un soldat bosniaque, ivre et furibond, se lève, vient vers elles par leur droite, et sans sortir son pistolet de sa ceinture, tire sur Elvire Bokty qui suivait avec sa jeune sœur le janissaire du consulat. La balle lui traversa le

[1] Des tourneurs.

[2] Le pont neuf.

ventre, et perça la manche de la robe de sa sœur; l'infortunée tomba, et cependant elle eut encore la force de se relever elle-même. Un domestique cophte la reçut dans ses bras au moment où elle s'évanouissait, et la transporta à la maison paternelle. Ce fut en vain qu'on lui prodigua tous les secours; la blessure était mortelle, le foie avait été atteint. Elvire reçut les consolations de la religion, et mourut vers minuit, au milieu des cris et des pleurs de sa famille consternée. Elle montra beaucoup de courage et de résignation. « Vous voyez, « dit-elle à un officier français qui se trouvait aussi « près de son lit de douleur, que ce ne sont pas les « militaires seuls qui meurent sur un champ de « bataille. »

L'assassin n'avait pas eu le temps de fuir, le janissaire l'avait saisi, et luttait corps à corps avec lui. Pendant la lutte, un domestique grec, qui suivait les femmes, le saisit par la jambe, et le fit tomber. Le janissaire se jeta sur lui, et cassa sur sa tête la crosse de son pistolet. Des agens de la police étaient accourus; on prit le soldat, qui fut conduit devant le kiâya-bey. Interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à commettre le crime, il répondit qu'il n'avait voulu que faire peur. On lui appliqua cinq cents coups de courbatche [1] sous la plante des pieds.

Le vice-roi avait été informé de ce funeste acci-

[1] Nerf d'éléphant; c'est de ce nom que nous avons fait *cravache*.

dent: il en témoigna son déplaisir à M. Bokty. Quand il sut que sa fille était morte, il ordonna que l'on tranchât la tête à son meurtrier, ce qui fut de suite exécuté.

En recevant les lettres du vice-roi, Abdallah ebn-Souhoud lui envoya de riches présens, ainsi qu'à son fils Toussoun, avec une réponse ainsi conçue : « Nous ne possédons plus rien des richesses que « Souhoud, notre père, trouva au tombeau du pro- « phète, et dont il s'était emparé : tout a été vendu « et dissipé. Quant au gouvernement du pays, vous « pouvez envoyer quelqu'un de votre part pour « vous représenter et recevoir les dîmes; ou bien « soumettez-nous à un tribut que nous paierons bien « volontiers; mais nous vous conjurons de nous « exempter du voyage de Constantinople, et nous « vous supplions aussi d'être auprès de la sublime « Porte l'interprète de nos sentimens. » Abdallah écrivit en même temps à Toussoun pour le prier d'être son protecteur auprès de son père.

Le vice-roi renvoya les présens, et fit adresser à ce prince une lettre menaçante. Il lui mandait qu'il enverrait son fils Ibrahym-Pacha avec une armée nombreuse, pour ruiner le pays et exterminer les habitans; qu'il ne laisserait pas une pierre sur l'autre à Derayeh, et qu'il le ferait conduire lui-même, mort ou vif, à Constantinople. Il prévint en même temps les cheykhs d'Arabes et les gens de son parti, de ses dispositions. Il leur recommanda d'être fidèles, et de se tenir prêts à transporter les vivres.

Une déclaration aussi manifeste ne permettait pas

à Abdallah ebn-Souhoud de douter que durant le gouvernement de Mohammed-Aly, les habitans du pays de Nedjd ne pourraient jamais être tranquilles. Il tint un conseil composé des membres de sa famille et des principaux chefs. Tous furent d'avis qu'il fallait faire la guerre, puisqu'on ne pouvait obtenir la paix.

Aussitôt le prince de Nedjd fit des préparatifs de défense. Il mit dans les villes des commandans de son choix, en éloignant ceux qui ne lui inspiraient pas de confiance. Il approvisionna les places fortes en munitions de guerre et de bouche; il réunit tous les cheykhs d'Arabes à Derayeh pour leur faire prêter serment de fidélité. Il prit des troupes de chaque arme à sa solde, et ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à la défaite de l'armée turque qui le menaçait. En même temps il châtia sévèrement ceux qui manifestaient une opinion opposée à ses vues. Le pauvre était puni de mort, le riche payait une forte amende; et si un chef ou un homme distingué se rendait coupable d'une telle imprudence, il était exilé.

Les premiers emplois furent donnés à ceux que leurs talens ou leur courage avaient fait remarquer dans les précédentes batailles. Abdallah fit un choix de trente mille hommes, dont une partie tint garnison à Derayeh, l'autre fut disposée en colonnes mobiles pour se porter partout où le besoin l'exigerait. On travailla à élever en avant de la capitale des ouvrages que l'on garnit d'artillerie, ainsi que les places fortes situées sur la route de Médine.

L'on disposa des troupes qui devaient couper la retraite à l'armée ottomane en cas de défaite.

Abdallah ordonnait des levées de tous côtés. Les membres de sa famille vendaient leurs propriétés pour bien traiter les soldats. Ils montraient par leur conduite l'amour qu'ils portaient à leurs sujets, et leur attachement à la patrie. Ils promulguèrent dans toutes les provinces la déclaration suivante : « Nous « avions obtenu la paix du grand-seigneur, par l'en- « tremise de Toussoun-Pacha. Contre notre attente, « Mohammed-Aly, son père, vient de la rompre sans « aucun motif. Il veut que nous renoncions à notre « foi pour embrasser sa croyance, cette croyance « qui fait une idole du sultân, qui permet la pédéras- « tie, l'ivresse, l'usure, les jeux défendus par la loi. « Mohammed-Aly veut le massacre des musulmans. « Sa conduite nous est assez connue. Il a violé les « traités. Nous sommes donc résolus de le combattre « pour la conservation de notre sainte religion, de « notre patrie et de nos peuples professant l'unité « de Dieu; ce Dieu nous donnera la victoire sur « ceux qui admettent la pluralité. » Les imâms répétèrent ces discours dans les chaires des mosquées, pour convaincre le peuple des projets hostiles des Turks, et l'empêcher d'embrasser leur cause; mais les Arabes, et quelques autres chefs dont les mains étaient encore remplies d'or, qui avaient conservé le souvenir des largesses de Toussoun-Pacha, écoutaient en silence ces exhortations, et n'en conservaient pas moins des sentimens favorables aux Osmanlis; ils n'attendaient que le moment de se venger des in-

justices que les enfans de Souhoud avaient commises à leur égard.

Quoique les habitans du Nedjd connussent déjà la tactique des Turks, ils mirent une partie de leurs troupes dans les villes pourvues de tout le nécessaire, croyant bien qu'une armée étrangère qui viendrait sans provisions ne pourrait résister. Ils pensaient que celui qui était dans l'intérieur des murs avait un avantage marqué, tandis que ceux du dehors faisaient feu contre des pierres, sans songer au proverbe arabe qui dit : Ville bloquée, ville prise. Ce plan de campagne avait été tracé par un homme qui était l'espion des Turks. Il avait gagné les esprits en donnant à croire qu'il était de la secte des Wahabys, auxquels il désirait donner d'utiles conseils.

Malgré ces dispositions hostiles, Abdallah envoya des présens aux gouverneurs de Médine et de la Mekke. Il permit la marche des caravanes chargées de provisions pour ces villes, et favorisa leur passage. Il envoya en même temps à Mohammed-Aly des dépêches où il l'assurait que le peuple de Nedjd faisait toujours des vœux pour le grand-seigneur; que les caravanes étaient protégées, et le bon ordre maintenu parmi les tribus d'Arabes, domptés enfin par les enfans de Souhoud; qu'on attendait ses ordres pour statuer sur les dîmes et les amendes. Il priait le vice-roi de les reconnaître tous comme ses plus fidèles sujets, disposés en toute occasion à lui fournir ce qui lui serait utile, même des troupes pour marcher contre les infidèles, et

de leur accorder le pardon du passé, qu'ils imploraient de sa clémence.

Abdallah fit parvenir ces lettres par Mohammed ebn-Hassan et Abdallah ebn-Hâun, qui eurent ordre de passer à Médine, afin que le gouverneur de cette ville désignât quelqu'un pour les accompagner en Égypte. Il entrait dans leurs instructions de bien observer les troupes, leur nombre, et de prendre connaissance des préparatifs de l'expédition projetée contre leur pays. A leur arrivée au Kaire, ils furent présentés au vice-roi, auquel ils remirent les dépêches dont ils étaient porteurs. Le prince les accueillit avec bonté. Il dit à Seyd-Mohammed el-Mahrouqy de les recevoir chez lui comme ses hôtes, en les laissant libres d'aller où ils voudraient. Les envoyés avaient aussi des dépêches pour Toussoun-Pacha, à peu près conçues dans les mêmes termes que celles de son père, près duquel Abdallah le suppliait d'être son médiateur. Le vice-roi leur permit d'aller à Rosette, où était son fils. Il les fit accompagner par un des officiers de sa cour, auquel il avait recommandé de les faire passer dans tous les endroits habités par les troupes. Ces Wahabys furent surpris de la richesse du pays et pensèrent que l'Égypte devait donner à son souverain d'immenses ressources.

Toussoun reçut ces étrangers avec son affabilité accoutumée. Il leur dit qu'il n'avait d'autre réponse à leur donner que de conseiller à Abdallah de raser les fortifications de Derayeh, et de venir en Égypte; que, dans le cas de refus, son père enverrait de

suite une armée pour ravager le pays, punir les habitans des fautes qu'ils ont commises, et venger sur la famille de Souhoud la violation du tombeau du prophète. Il montra d'ailleurs beaucoup d'égards envers ses hôtes. Après les avoir bien traités, il les renvoya au Kaire.

En les recevant, le vice-roi chercha à leur inspirer les mêmes craintes. « Vous avez sans doute, leur « dit-il, fortifié vos villes, et levé des troupes pour « faire la guerre. Vous pourrez dire à votre prince « de se préparer à combattre. J'envoye mon fils « Ibrahym-Pacha, qui saura le châtier, lui et les « hommes de son parti. Derayeh sera détruit; les « habitans seront amenés ici morts ou vifs. Si ce- « pendant vos princes veulent se soumettre, il en « est temps encore, avant que mes troupes aillent « les prendre. Qu'ils viennent près de moi; par « cette démarche ils conserveront leur honneur [1], « et leur pays; ils éviteront l'effusion du sang; c'est « pour eux le seul moyen d'obtenir le pardon. Si « j'ai différé si long-temps ma vengeance, c'est afin « de leur donner le temps de réfléchir, et de faire « ce qui convient le mieux à leurs intérêts. »

Le vice-roi écrivit dans les mêmes termes à Abdallah, ainsi qu'aux Arabes; il engageait ces derniers à se soumettre à son fils Ibrahym, et à fournir à son armée les vivres et les moyens de transport dont elle aurait besoin.

Les envoyés quittèrent l'Égypte. A leur arrivée

[1] Ce mot s'explique par les outrages envers les femmes.

à Derayeh, Abdallah fut instruit de la réponse du vice-roi et de ses dispositions. Il ordonna à ses deux officiers de garder le secret sur les résultats de leur message. Il déchira les dépêches adressées aux Arabes, et substitua une autre lettre à celle que le pacha lui avait expédiée. Cette prétendue missive contenait des paroles de paix et des louanges. Outre cela, le vice-roi, en lui reprochant de propager les principes de sa doctrine, le menaçait de lui envoyer bientôt son fils Ibrahym pour l'obliger de renoncer à toute innovation, en le prévenant que le sang de celui qui désobéirait serait versé, que sa famille serait déshonorée, et qu'il serait privé de tous ses biens. Abdallah lut cette lettre devant les principaux chefs. Ils répondirent unanimement que leur religion était la seule véritable, qu'ils n'y renonceraient jamais; que si la force de Mohammed-Aly Pacha consistait dans les troupes commandées par son fils, l'appui des Wahabys était en Dieu seul.

De son côté, Abdallah fit des préparatifs de défense. Accompagné de plusieurs des siens, il parcourut les provinces, visita les villes fortifiées, s'assura s'il y avait des vivres suffisans dans le cas d'une invasion; il sonda les intentions des troupes et celles des habitans, passa la revue des Arabes, et mit les gens les plus fidèles dans les places situées sur la route que devait tenir l'ennemi. Il organisa des colonnes mobiles, et mit des partisans en campagne pour arrêter les convois, comme il l'avait fait dans la guerre précédente. Abdallah

ignorait encore que si Toussoun en avait agi avec modération à l'égard des habitans du Nedjd, ses sujets, il n'en devait pas être de même à l'avenir.

Pendant que le vice-roi pressait les préparatifs de l'expédition contre les Wahabys, Selym-Kâchef, dépêché par les mamlouks retirés aux environs de Dongolah, vint lui annoncer la mort d'Osmân-Bey Hassan, et lui demander sa protection et un lieu où ils pussent vivre tranquilles. Mohammed-Aly fit remettre 5 bourses à l'envoyé, et lui donna la réponse suivante, en lui notifiant que si les beys manquaient à une seule condition, il en agirait à leur égard de la même manière qu'il avait fait avec les autres.

« Si les mamlouks sortent du lieu qu'ils occupent, « ils devront préalablement en prévenir le vice-roi, « afin qu'il puisse envoyer quelqu'un pour diriger « leur marche.

« Ils ne se permettront de rien prendre, pas même « une poule, lorsqu'ils entreront sur le territoire « d'Égypte. Celui qui sera chargé d'aller les recevoir « leur fournira ce qui leur sera nécessaire en vivres « et en fourrages.

« Il ne leur sera accordé aucun lieu pour habiter « séparément, mais ils se rendront au Kaire, où il « leur sera donné des habitations et un traitement « convenables.

« Celui qui tient encore des gens à sa suite sera « employé au service du vice-roi. Les infirmes, et « ceux à qui l'âge ne permet point de se rendre utiles, « jouiront tranquillement de leurs pensions.

« Les beys ne pourront rien demander quand

« ils seront au Kaire de ce qui leur appartenait « autrefois. »

On doit bien penser que les mamlouks aimèrent mieux mener une vie agreste et indépendante, plutôt que de subir le joug qu'on leur imposait.

Depuis que Moustapha-Bey, beau-frère du vice-roi et chef du corps des dehlys, s'était laissé battre par une femme devant Tarabé, il ne jouissait plus auprès de son prince de la considération attachée à son rang ; c'était pourtant un homme brave, désintéressé, aimant la guerre et ses soldats. Il avait donné des preuves de valeur contre les mamlouks, en les repoussant au delà des confins du Saïd. Le délabrement de sa santé, suite des fatigues et des privations, l'avait contraint d'aller à Alexandrie pour la rétablir. Il y mourut de la peste, quelque temps après son arrivée. Son corps fut transporté au Kaire, et déposé dans le tombeau de sa famille.

A cette même époque, le doyen des mamlouks terminait à Dongolah sa longue et honorable carrière. Ibrahym-Bey cessa de vivre à l'âge de quatre-vingts ans.

Ibrahym avait été mamlouk de Mohammed-Bey Aboudahab, qui l'éleva à la dignité de bey, l'an de l'hégire 1182 (1764), dans le temps où Aly-Bey commandait à l'Égypte. A la mort de son maître (1771), il fut fait cheykh el-beled, et gouverna conjointement avec Mourâd-Bey.

Lorsque l'armée française débarqua en Égypte, Ibrahym ne prit aucune part à la guerre. Après la bataille des Pyramides, il se retira en Syrie à la tête

de ses mamlouks, qui eurent, en s'éloignant, auprès de Salehyeh, un engagement avec un corps de cavalerie française envoyé à leur poursuite.

Ibrahym revint à la suite du grand-vizir, lors du traité d'el-Arich. La défaite de l'armée ottomane à Héliopolis, l'obligea de nouveau d'aller chercher une retraite sur les bords du Jourdain. Il ne revint au Kaire que lorsque les Anglais en eurent ouvert le chemin aux Turks, leurs alliés.

Ibrahym possédait éminemment les deux qualités qui, chez les mamlouks, conduisaient au chemin des honneurs : il était brave, et savait très-bien monter à cheval. Rempli de modestie, il n'avait point cet orgueil, apanage ordinaire des chefs de cette milice. Doué d'un caractère pacifique, très-attaché à ses principes religieux, Ibrahym avait des vertus. Il aimait la justice; il était sobre, et se faisait remarquer par la droiture de sa conduite. Quoique contrarié par Mourâd-bey, il conserva toujours une extrême modération; car son caractère doux et bienveillant le portait à pardonner une offense. Lorsqu'il survenait quelque mésintelligence parmi ses beys, il rétablissait la concorde; et à sa voix le sabre rentrait dans le fourreau.

Cet homme estimable avait une compagne digne de lui. Setty Zuleykha, connue par la douceur de ses mœurs, sauva d'une mort certaine les négocians français, auxquels elle offrit un asile chez elle, à l'époque où notre armée marchait sur le Kaire. Un cheykh intolérant demanda à cette dame la mort des infidèles qu'elle gardait dans sa maison.

« Allez, lui répondit-elle avec fermeté, combattre « ceux qui s'avancent vers nous. Les pères de fa- « mille que je garde ici, sont sous ma protection, « et personne n'osera les toucher. »

Le traité conclu à el-Rass par son fils Toussoun, n'avait point satisfait le vice-roi, qui nourrissait le projet de renverser la puissance d'Abdallah ebn-Souhoud, et de soumettre à ses armes le peuple du pays de Nedjd. Depuis le départ des derniers envoyés de ce prince, il hâtait les préparatifs de l'expédition que devait commander Ibrahym-Pacha, l'aîné de ses enfans.

Des ordres furent donnés pour rassembler un grand nombre de barques, qui transportèrent jusqu'à Kéneh le biscuit, les outres, les bagages, l'artillerie et les munitions de guerre, tandis que de nombreuses caravanes allaient déposer à Suez du blé, des farines et des effets de campement. Six mois furent consacrés à ces préparatifs.

Pendant ce temps, les chefs qui avaient été désignés pour faire partie de l'expédition, campaient avec leurs troupes entre le vieux Kaire et Torrâh.

Cinq cents Moghrebins, sous les ordres d'Hassân-Kâchef, se rendirent par terre en Arabie. Arrivés à Ianbo, ils attendirent les ordres d'Ibrahym-Pacha.

Les byn-bâchis Baba-Moustapha, Kaçem et Ismayl-Aghâs marchaient à la tête de l'infanterie, qui s'élevait à deux mille hommes. Lorsque les préparatifs furent achevés, les soldats montèrent à bord des barques qui avaient été disposées pour les recevoir. Quelques jours après la flottille mit à la voile. Keneh

avait été désigné comme le point de ralliement.

Le chérif Râjeh, qui depuis près d'un an était au Kaire, où il jouissait des bienfaits du vice-roi, fut destiné à accompagner Ibrahym-Pacha jusqu'à Médine. Il revint ensuite fixer sa résidence à la Mekke. Quoique n'étant revêtu d'aucune autorité, il pouvait être utile aux Turks par l'influence qu'il exerçait sur les tribus d'Arabes de l'Hedjaz.

Le 3 septembre 1816, Ibrahym-Pacha recevait les dernières instructions de son père, les visites des grands, et les adieux de sa famille. Sa mère, dans ses embrassemens, lui mit au cou des pierres précieuses d'une grande valeur, en lui recommandant de ne les quitter qu'au moment de son arrivée au tombeau du prophète, auquel il devait en faire hommage. Ibrahym lui promit de se conformer à ses désirs, et jura qu'il ne se ferait raser la tête que lorsqu'il reparaîtrait triomphant parmi les siens.

Des canges l'attendaient au vieux Kaire; sa suite couvrait le rivage. Aussitôt qu'on le vit s'avancer, on leva l'ancre et l'on mit à la voile.

Après trois jours de navigation, il arriva à Syout. Là, malgré les pleurs et les cris des femmes et des enfans, il fit prendre deux mille fellahs, qui furent employés au service de l'armée et de sa maison. Arrivé à Kéneh, il s'occupa d'organiser le départ des bagages. Six mille chameaux, fournis par les Arabes Ababdeh, transportèrent à Cosseïr tout ce qui était chargé sur les barques.

Pendant que l'infanterie était en marche, il se rendit à la mosquée où les pèlerins ont coutume

d'aller faire leurs prières, et donna aux pauvres d'abondantes aumônes; puis il monta sur un dromadaire, aux acclamations de tout le peuple.

Bientôt il atteignit Cosseïr; il ne demeura dans ce port que le temps nécessaire à l'embarquement des troupes, des vivres, de l'artillerie et des bagages. Les navires étaient prêts à recevoir leur chargement. En peu de jours ils furent en état de mettre en mer.

Le 23 septembre, Ibrahym-Pacha quitta l'Égypte avec les troupes sous son commandement.

Le 28, le vice-roi se rendit à Alexandrie, où il vendit des quantités considérables de blé, fèves et maïs. Il fit charger pour son compte plusieurs bâtimens que l'on expédia dans les ports de la Méditerranée, qui avaient un besoin urgent de ces denrées. Il renouvela ses ordres aux commandans de provinces pour faire diriger sur Rosette des grains de la Basse-Égypte et du Sayd. On construisit dans Alexandrie de grands magasins afin de recevoir les arrivages. Mohammed-Aly prit ces dispositions en apprenant la disette que l'on éprouvait dans le midi de l'Europe. Cette circonstance malheureuse fut pour lui une source de richesses. Il créa une nouvelle administration des subsistances, et après l'avoir organisée, il vint passer l'hiver au Kaire, où il arriva le 12 novembre.

Six jours après le départ d'Ibrahym, pacha de Cosseïr, sa flottille était mouillée dans le port d'Ianbo. Dès que le débarquement fut effectue, le général fit camper les soldats hors de la ville. Il alla occuper la maison du gouverneur avec ses principaux officiers.

Les villages voisins, et les tribus amies furent réquis de procurer les moyens de transport nécessaires à l'armée. Le lendemain il passa la revue des troupes.

Persuadés que leurs services ne restent jamais sans récompense, les Arabes s'étaient empressés de fournir les chameaux et les dromadaires, en nombre suffisant. Ibrahym-Pacha s'étant pourvu de tout, pressa le départ des troupes pour Médine. Dix jours après il se porta sur cette ville, suivi seulement de ses gardes. Son premier soin en entrant dans les lieux saints, fut de se prosterner devant le tombeau de Mahomet, où il déposa des effets précieux de son trésor, et les pierreries que lui avait confiées sa mère lors de son départ. Le cheykh gardien du sanctuaire, qui était un eunuque noir, fut tellement satisfait de ces dons, qu'il proféra ces paroles : Re-
« garde, ô grand prophète, Ibrahym-Pacha, le fils
« de Mohammed-Aly, qui est à tes pieds. Il vient
« détruire les ennemis de ta religion et les siens.
« Daigne lui donner assez de force et de valeur
« pour défendre nos lois, le livre sacré du qorân,
« et pour dompter les rebelles Wahabys. — O!
« saint prophète, répondit le jeune guerrier, je suis
« Ibrahym, fils de Mohammed-Aly-Pacha, qui re-
« prit les villes saintes de Médine et la Mekke. Je
« viens sur ton tombeau implorer ton assistance
« dans la guerre que je vais entreprendre. Donne
« à mon bras la force de vaincre, et à mon esprit
« l'intelligence nécessaire pour pénétrer les desseins
« des rebelles et prévoir leurs embûches. Mes ennemis
« sont les tiens. Avec ton secours et ta protection

« ils seront bientôt dispersés. Je ne remettrai mon « sabre dans le fourreau qu'après les avoir entière- « ment détruits. »

Plein d'un zèle religieux, Ibrahym jura de donner la liberté à ses mamlouks et à ses esclaves noirs. Il promit également de ne plus boire de vin, ni aucune liqueur défendue par le Corân; il fit en même temps des offrandes à la mosquée, et prodigua des aumônes à la foule accourue sur son passage. En rentrant chez lui, il ordonna à son secrétaire d'écrire des billets de liberté [1] pour chacun de ses esclaves, sous la condition qu'ils le serviraient pendant la guerre. Il brisa des bouteilles de rhum et de vin dont on l'avait approvisionné au Kaire.

Pendant son séjour à Médine, Ibrahym déploya toute la sévérité de son caractère en faisant maltraiter et mettre à mort des soldats qui avaient enfreint ses ordres. Cette inflexibilité en imposa aux habitans et aux Arabes : effrayés de ces violences, ils craignaient qu'il n'usât de plus de rigueur envers eux, puisqu'il gardait si peu de ménagemens à l'égard des siens.

Il y avait deux mois qu'Ibrahym-Pacha était à Médine lorsqu'il reçut du Kaire des courriers porteurs de dépêches qui lui annoncèrent la mort de son frère Toussoun. Il n'en témoigna point d'affliction, car il régnait entre ces deux princes une se-

[1] Lorsqu'on rend un esclave libre, on lui remet un écrit comme gage de sa liberté; cet écrit, signé par le maître, porte le nom de l'individu et le jour où il est sorti de l'esclavage.

crète inimitié. Aussi Ibrahym ne partagea-t-il pas dans cette circonstance le deuil de sa famille.

A son retour de l'Arabie, Toussoun-Pacha avait été nommé par son père au commandement de toutes les troupes campées sur la branche de Rosette. Son quartier général était établi à Bérembal; c'est-là qu'il se délassait, au milieu des plaisirs, de la monotonie des villes de l'Hedjaz, et des privations qu'il avait endurées dans les déserts : il oubliait les combats dans les bras de ses maîtresses, entouré d'une troupe de musiciens et de jeunes danseurs qu'il avait amenée du Kaire. Il avait acheté plusieurs esclaves géorgiennes : l'une d'elles se faisait remarquer par les dons que le Ciel lui avait prodigués : c'était un modèle de beauté. La nuit même de son arrivée, elle enivra son maître de ses faveurs, et cet infortuné jeune homme les paya de sa vie. Le lendemain il se plaignit d'un violent mal de tête auquel succéda une grande agitation. Son médecin était absent, et tous les secours furent inutiles. Une sueur froide, présage de la mort, se répandit sur tous ses membres : il expira après dix heures d'un malaise continuel, dans le délire et les convulsions. Les symptômes de la maladie et ses progrès rapides semblaient indiquer la peste. On crut que l'esclave l'avait apportée de Constantinople et la lui avait communiquée. Cependant elle n'en fut pas atteinte, et n'éprouva aucune indisposition. Peut-être la mort de Toussoun-Pacha eut-elle une autre cause. Son corps devint enflé et sa peau livide; on le lava suivant l'usage des musul-

mans et on le mit dans un cercueil bien fermé pour le conduire au Kaire.

Lorsque la barque qui le transportait fut rendue à Chobrâ, le vice-roi se trouvait à Gyzeh. Le frère du kiâya-bey alla le prévenir que son fils Toussoun était arrivé bien malade. Aussitôt le prince monta dans une cange et vint pour le voir; mais on avait déjà transporté le corps à Boulâq. Personne n'osant annoncer au père une aussi triste nouvelle, le kiâya-bey dut remplir cette pénible tâche. En entrant dans l'appartement où se trouvait le pacha, il se jeta à ses pieds et prononça, les larmes aux yeux, quelques mots entrecoupés qui dévoilèrent à ce malheureux père la perte qu'il venait d'éprouver. Mohammed-Aly comprit ce muet langage, et s'abandonna à toute sa douleur; il se jeta, en pleurant, le visage contre terre; on le releva, et il demanda son fils. Ses officiers l'aidèrent à descendre dans sa cange, qui fit voile vers Boulâq. Le qâdy, les cheykhs, les grands de la ville, les chefs de troupes avaient déjà reçu l'ordre de s'y rendre; ils accompagnèrent tous le corps jusqu'à l'Imam-Chafay aux sépultures des princes. Le père suivait à pied les restes de son fils. On distribua d'abondantes aumônes aux pauvres et aux mosquées.

Toussoun repose sous un dôme d'une forme antique; on lui a élevé, près de Bâb el-Zoueyleh, un sibyl [1] d'une structure sans goût, sans proportions, et dont le faîte est revêtu de quelques futiles orne-

[1] Réservoir d'eau pour le public.

mens. Rien n'atteste mieux l'impéritie des Turks, qui, malgré leurs orgueilleuses prétentions, sont bien loin d'avoir atteint l'habileté des Sarrasins.

Ibrahym-Pacha partit le quatrième jour de la fête du courban-beyram. Son armée alla camper près d'el-Soueydrah, à une égale distance de Geddah et d'Ianbo; ce fut là le rendez-vous des troupes chargées de l'escorte des convois. On retira une partie des garnisons inutiles que l'on dirigea sur Hénâkyeh.

Au quartier général du prince se trouvaient M. Vaissière, officier français, qui remplissait près de lui les fonctions d'aide de camp, Antonio Scoto, son médecin, Andrea Gentili, Todeschini et Socio, chirurgiens et pharmacien, chargés de panser les blessés et de soigner les malades. Ces Européens, les premiers peut-être qui pénétrèrent dans le pays de Nedjd, étaient restés à Ianbo; car des infidèles n'auraient pu entrer dans les villes saintes. Ibrahym-Pacha, qui les avait laissés au port, leur envoya l'ordre de se rendre auprès de lui.

Quoique l'on fût encore éloigné de l'ennemi, on commençait à sentir son influence. Les chefs du pays et ceux des tribus du voisinage, que le général avait fait appeler pour lui fournir des chameaux et des vivres, ne se rendirent point à ses ordres; ils étaient séduits et soutenus par les Wahabys. La plupart prirent la fuite, interceptèrent les communications, et dépouillèrent les caravanes qui allaient de Ianbo à la Mekke et Médine.

Convaincu de la nécessité de réprimer ces désor-

dres, Ibrahym-Pacha fit marcher contre les rebelles deux mille hommes d'infanterie et de cavalerie. A deux journées du camp on rencontra quelques centaines d'Arabes qui furent attaqués et défaits après une faible résistance. Ils laissèrent leurs troupeaux et leurs tentes au pouvoir des Turks, qui se jetèrent sur Ianbo de terre et d'autres endroits qu'ils mirent au pillage. Des femmes et des enfans, que leur âge ou les infirmités avaient empêché de se soustraire aux recherches des soldats, furent conduits au camp. Le prince leur permit de retourner à leurs habitations, qui étaient entièrement ravagées.

Vaincus et dispersés, ces Arabes, habitués à vivre de rapines et de concussions, ne trouvant plus le moyen d'exercer leurs brigandages, vinrent implorer la clémence du maître. Ils se soumirent aux charges qu'il lui plut de leur imposer, et fournirent des chameaux et des vivres. Les Turks ramenèrent au camp une centaine de blessés.

On était depuis quinze jours à el-Soueydrah; l'armée, abondamment pourvue, eut ordre de se mettre en marche, et de s'acheminer à petites journées vers Hénâkyeh, village que les Wahabys avaient détruit en se retirant dans l'intérieur du pays de Nedjd. L'avant-garde occupait avec quatre cents hommes de cavalerie une position que Toussoun-Pacha avait fait fortifier.

Comme Médine n'était pas éloignée de la route que tenait l'armée, il était impossible que des musulmans n'allassent pas prier dans le sanctuaire de cette religion pour laquelle ils allaient combattre.

Ibrahym-Pacha s'y rendit lui-même, accompagné de ses officiers et de plusieurs chefs : il y demeura pendant quinze jours. Ce retard n'était point préjudiciable à ses opérations ; il lui permettait au contraire de se tenir sur la défensive, de séduire les tribus d'Arabes alliées des Wahabys, et d'attendre de l'artillerie et des renforts que son père lui envoyait pour assurer ses succès.

Dans les premiers jours de décembre, le camp de Hénâkyeh fut régulièrement établi. Chacun était à son poste. Ibrahym y était revenu. Quelques tribus d'Arabes, pour ne point être sujettes des Turks et leur fournir des transports, s'étaient jointes aux Wahabys.

Abdallah ebn-Souhoud avait formé le projet de défendre les villes, de laisser les Arabes battre la campagne et harceler les ennemis en enlevant leurs convois; mais la désunion se mit parmi les tribus; les Arabes demandaient des secours; ils n'étaient point en état de s'opposer à des troupes protégées par de l'artillerie.

Dans ses instructions, Mohammed-Aly recommandait à son fils d'attendre la réunion de tous ses moyens pour attaquer ensuite sur tous les points. Il désirait porter un moment plus tôt un coup décisif afin de terminer une lutte qui, par les grandes dépenses qu'elle exigeait, absorbait les ressources de l'Égypte.

On avait fait de Hénâkyeh un poste retranché; Ibrahym-Pacha y attendait les événemens et des ordres. Un jour il vit arriver à sa tente Ghânem

ebn-Madahyân, que Toussoun avait nommé cheykh de la tribu de Harb, en remplacement de son frère Beddaye, qui avait été mis à mort par les ordres du gouverneur de Médine. C'était un homme fourbe et adroit. Il avait été un des médiateurs de la paix d'el-Rass. L'objet de son voyage était, disait-il, de s'allier au prince. Avant la guerre, sa tribu était puissante; elle tenait sous sa domination une grande étendue de pays et de déserts, qu'elle avait perdus dans la première campagne. La mésintelligence s'étant déclarée entre les commandans de plusieurs villes et les cheykhs de quelques tribus d'Arabes, Ghânem vint se réunir aux troupes d'Ibrahym-Pacha, dans l'espoir qu'il le ferait rentrer en possession de ses domaines.

Le moment paraissait favorable à une expédition. Ibrahym voulut montrer son habileté dans la guerre de partisans; il se décida à sortir de Henâkyeh, et à s'enfoncer dans l'intérieur du pays pour jeter l'épouvante parmi les Wahabys, et fondre sur les Arabes ennemis. Le 27 décembre, il partit à la tête de dix-huit cents hommes de cavalerie, munis de vivres pour vingt jours. Des habitans du pays lui servaient de guides et d'espions. Ghânem ebn-Madahyân l'accompagnait. Ce chef réunit, chemin faisant, à la cavalerie turque, cinq cents Arabes de sa tribu. Tantôt on se portait sur un point, tantôt on en attaquait un autre; des partis ennemis, sachant qu'Ibrahym devait s'approcher d'eux, se retirèrent dans l'intérieur, et hors de ses atteintes. Après des marches pénibles dans l'intérieur du Nedjd, l'expédition

rencontra quelques Wahabys; on les dépouilla entièrement. Ceux qui voulurent opposer une inutile résistance périrent les armes à la main.

Le 17 janvier 1817, Ibrahym rentra dans son camp de Hénâkyeh. Huit cents chameaux, quatre mille moutons, des tentes et des effets de campement furent les fruits de son entreprise. Il avait perdu une vingtaine d'hommes, et ramenait des blessés. Ce coup de main hardi donna une haute idée de la cavalerie turque, que l'on ne croyait pas en état de supporter tant de privations et d'aussi grandes fatigues. Il jeta l'épouvante parmi les tribus d'Arabes alliées des Wahabys, qui eux-mêmes furent étonnés de cette audacieuse excursion.

Deux jours après son retour, Ibrahym reçut un officier parti du Kaire, qui lui annonça que la Porte l'avait honoré de la dignité de pacha à trois queues. On lui avait aussi expédié d'Ianbo, sous l'escorte de deux cents artilleurs, deux pièces de canon et un obusier [1].

La crainte qu'inspirait dans le pays le jeune chef de l'armée turque, attirait à son quartier général des chefs de tribus, des commandans de villages, qui, reconnaissant l'impossibilité de s'opposer à une invasion, venaient demander à traiter. Le prince leur accorda tout ce qu'ils désiraient, en leur faisant

[1] On lisait sur la culasse de cet obusier : Fondu à l'arsenal de Paris l'an 2 de la république, liberté, égalité. Il avait sans doute été laissé en Égypte lors de l'évacuation de l'armée française.

prendre l'engagement de fournir, en cas de besoin, des moyens de transport. Pendant leur séjour au camp, il fit manœuvrer devant eux sa cavalerie. L'infanterie et l'artillerie exécutèrent l'exercice à feu. Les mouvemens répétés des mêmes corps, donnèrent aux spectateurs une idée exagérée du nombre et de la tactique des troupes.

D'après les ordres de la Porte, le pacha de Bagdad devait contribuer aux frais de la guerre. Il était convenu qu'il fournirait des hommes, des munitions et des vivres. Son empressement à hâter les préparatifs de l'expédition occasiona une révolte parmi les soldats. Son palais fut assailli, on le saisit lui-même pendant qu'il fuyait pour échapper à ses bourreaux, et on lui coupa la tête. Le nouveau gouverneur, plus occupé de réparer les désordres que d'entrer en campagne contre le gré de ses troupes, abandonna les projets de son prédécesseur. La nouvelle de la mort tragique du pacha de Bagdad parvint à Hénâkyeh pendant que Ibrahym recevait les principaux habitans de Médine, qui étaient venus le féliciter sur la place éminente que lui avait conférée son souverain. Ils l'accompagnèrent à la ville sainte, où il ordonna plusieurs jours de fête pour célébrer sa nomination. Après avoir reçu du mufti la pelisse d'investiture, il revint à son camp. Dès son arrivée, il fit mettre à mort des espions qu'on lui avait signalés.

Pendant son absence, des bruits mensongers circulaient dans le camp : on parlait d'une rupture entre la Russie et la Porte. Les soldats, inquiets sur

leur situation, demandèrent leur solde. Le général, sans attendre que ces murmures prissent plus de gravité, fit donner à chacun ce qui lui était dû.

Chaque jour les chaleurs devenaient de plus en plus accablantes; la troupe souffrait beaucoup de l'influence du climat, car la nuit le froid était rigoureux: les privations se faisaient sentir; on manquait d'habillement; la mauvaise qualité de l'eau occasionait des maladies; la dyssenterie et les fièvres se développèrent dans le camp avec violence. Les garnisons voisines en furent atteintes, et comme elles manquaient de secours, elles dirigeaient leurs malades sur Hénâkyeh. Malgré leur dévouement, les médecins ne pouvaient suffire à tout. Cette espèce d'épidémie faisait des ravages, et le nombre des morts augmentait chaque jour.

Dans cette affligeante situation, Ibrahym-Pacha fit bonne contenance. Il écrivit à son père en lui demandant deux mille hommes pour réparer ses pertes. Il n'épargna rien pour se faire des amis parmi les Arabes et diminuer le nombre des alliés d'Abdallah, dont il préparait sourdement la ruine. Plusieurs, séduits par ses présens et de flatteuses promesses, vinrent à Hénâkyeh contracter alliance avec lui.

Malgré le fléau qui ravageait son camp, Ibrahym fit ses dispositions pour tenter un coup de main sur el-Rass; il choisit quinze cents hommes, auxquels se joignirent environ douze cents Arabes.

Le 22 février, l'expédition partit de Hénâkyeh et s'avança dans le désert à plusieurs journées de

marche. Quelques tribus d'Arabes, qui se trouvèrent sur la route, furent mises à contribution ; on captura un grand nombre de prisonniers et des chameaux. Une pluie continuelle ayant entravé la marche du détachement, il revint manquant de vivres, ayant été obligé de manger de l'orge sans être préparée.

Fatigués de cette pénible excursion, les soldats avaient besoin de repos. Ibrahym résolut de passer l'été dans le camp de Hénâkyeh, et fit construire des baraques pour mettre son armée, à l'abri de la maligne influence des vents du midi. Tout le monde mit la main à l'ouvrage; lui-même donna l'exemple. En moins de deux mois, plus de quatre cents habitations furent mises en état de loger les troupes, qui, par cette précaution, étaient moins exposées aux maladies.

Le bruit des deux sorties d'Ibrahym s'était répandu dans tout le pays. Abdallah en ressentait les tristes effets : la défection de plusieurs chefs de tribus, ses alliés, s'en était suivie. Il prit alors le parti de déjouer les projets de son ennemi et de l'attaquer avant l'arrivée des renforts que le prince attendait.

Informé par ses espions des mouvemens de son adversaire, Ibrahym-Pacha se mit de nouveau en campagne pour empêcher la réunion de ses forces et ramener à lui ceux qui, sous le prétexte de la neutralité, se tenaient dans les déserts. Le nombre et la supériorité décidée de sa cavalerie firent tourner encore cette fois en sa faveur les chances de la

fortune. Il rentra à Hénâkyeh après avoir tué, dans ses diverses marches, plus de huit cents hommes, enlevé deux mille chameaux et une quantité de bétail. A peine rentré dans son camp, il donna des ordres relatifs au service, et s'en alla à Médine rendre grâces au Prophète de la puissante protection qu'il avait accordée à ses armes. Le 20 avril, il était de retour à Hénâkyeh. Les cheykhs d'Arabes à son service le prévinrent aussitôt que Abdallah ebn-Souhoud, à la tête de vingt mille hommes, dépouillait les tribus qui, rebelles à ses ordres, ne voulaient pas se retirer sur el-Rass; qu'il marchait pour détruire les alliés des Turks, et peut-être pour l'attaquer lui-même.

L'accueil fait par Ibrahym-Pacha à Ghânem ebn-Madahyân et à d'autres cheykhs d'Arabes, l'assurance que ce général leur avait donnée de n'exiger d'eux aucun tribut, ni les amendes que Abdallah leur faisait supporter, et de leur payer exactement les moyens de transport qu'ils lui fourniraient; ses manières affables et gracieuses, les présens dont il les comblait, avaient attiré dans son camp plusieurs Arabes qui avaient tenu jusqu'alors au parti des Wahabys.

Pour protéger efficacement ses nombreux alliés, Ibrahym jugea convenable de faire occuper le poste d'el-Mâoueyh. A cet effet, il fit partir, le 26 avril, Ouzoun-Aly avec quatre cents chevaux, mille hommes d'infanterie, des Arabes et une pièce d'artillerie de campagne; cette troupe s'empara de la position sans coup férir.

Abdallah, qui était campé avec dix mille hommes aux puits de Nagekh, avait été informé de ce mouvement; il résolut de marcher contre cette troupe et de la détruire. Il avait même conçu le projet hardi de se porter sur Médine, à la tête de trente mille hommes, et de passer les habitans au fil de l'épée; d'attaquer ensuite le camp de Hénâkyeh, tandis que Fayçal, son frère, se dirigeant sur la Mekke, Geddah et Ianbo, intercepterait les communications, et enlèverait les convois. Cette tentative audacieuse, faite par un général habile, aurait pu le délivrer de ses ennemis.

Ibrahym-Pacha, ignorant ce qui se passait dans le camp des Wahabys, ne pensait qu'à défendre son armée et ses alliés, en attendant les renforts qui lui étaient annoncés. Le vice-roi lui avait prescrit de tenir la ligne de Hénâkyeh jusqu'à l'arrivée de la cavalerie, et de s'avancer ensuite sur Derayeh.

Cependant Fayçal el-Daouych, cheykh de la tribu de Monteyr, qui avait à venger le sang de son frère, répandu par Abdallah ebn-Souhoud, dépêcha un courrier à Ibrahym-Pacha pour lui dire que s'il se rendait à el-Mâouyeh, il viendrait se réunir à lui et contracter une alliance qui anéantirait la puissance de son ennemi. Cet avis causa au prince une joie très-vive, et le décida de marcher vers le lieu du rendez-vous, il quitta Hénâkyeh, le 30 avril, à la tête de quatre cents chevaux et de l'infanterie montée sur des dromadaires, avec une caravane d'environ trois mille chameaux, portant des provisions pour un mois au détachement campé à el-Mâouyeh.

Deux jours après son départ, il rencontra un exprès que lui expédiait Ouzoun-Aly, pour lui annoncer qu'il avait battu et mis en fuite Abdallah; Ibrahym donna cent taleris et un habillement au porteur de cette agréable nouvelle, et le retint près de lui. Aussitôt il pressa la marche de la caravane et détacha des éclaireurs sur les flancs de la colonne. Pendant qu'il s'occupait de veiller à la sûreté de son convoi, il vit arriver à lui trois cavaliers dromadaires qui lui confirmèrent la nouvelle de la défaite d'un corps de Wahabys.

Par une imprévoyance impardonnable, Abdallah ebn-Souhoud, à la tête de dix mille hommes, s'était approché d'el-Mâouyeh. Le 2 mai, au point du jour, il attaqua le poste sans ordre, sans aucunes dispositions préparatoires : Ouzoun-Aly soutint le choc et fit une sortie sur le corps des dromadaires, qu'il culbuta; Abdallah détacha sa cavalerie, qui repoussa avec succès celle des Turks; lui-même s'avança sur leur camp. Ouzoun-Aly fit tirer le canon sur les phalanges Wahabytes, qui se couchèrent à terre d'après le commandement de leur chef. L'infanterie turque, placée dans ses retranchemens, faisait un feu de mousqueterie, tandis que la cavalerie, protégée par elle, reprenait son avantage. On combattait de part et d'autre depuis deux heures, lorsque les Arabes, alliés d'Abdallah, prirent la fuite. Ce général suivit leur mouvement en se défendant contre la cavalerie ennemie qui le poursuivait. Il se retira dans sa position de Nagekh après avoir perdu trois cents hommes et

deux cents prisonniers. Il laissait au pouvoir des Turks des chevaux, grand nombre de chameaux, du riz, de l'orge et des munitions de guerre. Ouzoun-Aly eut cent-vingt hommes tués dans l'action, et cent-soixante-huit hors de combat. Ghânem ebn-Madahyân, qui avait chargé avec ses Arabes, eut son cheval blessé; un de ses frères reçut un coup de lance à côté de lui.

Cette défaite et la défection de plusieurs de ses alliés forçait Abdallah de renoncer à ses projets. Il rallia ses forces aux environs de Aneyzeh, et envoya à el-Rass deux cents hommes de renfort et des munitions.

En arrivant à el-Mâouyeh, Ibrahym-Pacha descendit à la tente de Ouzoun-Aly, qu'il complimenta sur la victoire qu'il avait remportée. Les soldats reçurent leur général avec les démonstrations de la joie; ils le saluèrent de plusieurs décharges de mousqueterie. Après s'être reposé quelques heures, le prince visita son camp; il vit les malheureux prisonniers, qu'il fit fusiller, à l'exception des esclaves noirs, que l'on employa comme domestiques dans l'armée. Il y avait parmi ces prisonniers quelques parens d'Abdallah, et des canonniers turks qui étaient à son service. Dans cette occasion, Ibrahym commit une grande faute; une telle conduite n'était point dictée par une politique adroite, au moment où la clémence aurait pu lui gagner les cœurs.

On sait que dans les armées turques chacun agit suivant son caprice; qu'il n'y a aucune règle dans le service. Les postes avancés négligent la surveil-

lance dont ils sont chargés, ou dorment la nuit sans inquiétude. Cette insouciance donnait aux espions ennemis la facilité de s'introduire dans le camp, d'y voler, de tuer, de couper les jambes aux chevaux et aux dromadaires. On vit plusieurs exemples de cette audace à el-Mâouyeh, et la coupable négligence des chefs laissait inactive l'attention des soldats.

Pour profiter des suites de la victoire, Ibrahym-Pacha voulut commencer les opérations de la campagne. Il écrivit au commandant des troupes à Hénâkyeh, de venir le joindre avec toutes ses forces, en ne laissant dans ce poste que quarante hommes. Il dépêcha un de ses officiers à Médine pour hâter le départ d'un convoi de vivres et de munitions de guerre. La cavalerie arrivée d'Égypte à la Mekke eut ordre de presser sa marche.

En attendant la réunion de ces moyens, il fit une sortie sur les tribus ennemies, et revint au camp, avec des chameaux et du bétail qu'il distribua aux chefs de troupes, comme il avait fait dans ses précédentes excursions. On s'était avancé à marches forcées à travers les montagnes et dans des chemins difficiles; les chevaux étaient harassés de fatigue; il fallut les laisser reposer pendant un mois. A son retour, le prince trouva les troupes de Hénâkyeh et douze cents hommes de cavalerie que lui avait envoyés son père.

Fayçal el-Daouych, qui désirait se réunir à l'armée turque, ainsi qu'il l'avait annoncé à Ibrahym, ne pouvait quitter son territoire avec sa tribu

sans s'exposer à être poursuivi par Abdallah ebn-Souhoud qui était dans le voisinage. Il envoya son neveu prévenir le pacha qu'aussitôt après son arrivée devant el-Rass il viendrait traiter avec lui.

Des assurances aussi positives décidèrent le général à lever son camp. Il partit d'el-Mâouyeh dans les premiers jours du mois de juillet, à la tête de quatre mille hommes d'infanterie et douze cents chevaux, non compris les Arabes. Les fatigues qu'il avait essuyées précédemment avaient affaibli sa santé, et il n'avait rien fait pour la rétablir. Chemin faisant, il éprouva une indisposition qui l'obligea à passer six jours sous la tente. Il fit prendre le devant à Ouzoun-Aly, auquel il donna deux mille hommes et trois bouches à feu, en retenant avec lui le gros de l'armée. Lorsqu'il se sentit en état de monter à cheval, il rejoignit bientôt son avant-garde à deux journées d'el-Rass. Alors l'armée marcha avec précaution dans la crainte de rencontrer l'ennemi, et d'en venir à une affaire décisive. En avançant, on trouva peu d'eau potable, à peine y en eut-il pour les hommes et les chevaux. Ce ne fut pas la première fois que les chameaux restèrent trois jours sans boire.

Pendant que l'armée marchait sur el-Rass, Fayçal el-Daouych, d'après les promesses faites à Ibrahym-Pacha, vint à sa rencontre à la tête de ses Arabes. Il eut une longue conférence avec le prince, qui lui promit de lui donner le commandement de Derayeh. Daouych suivit le quartier général, et fournit à son allié des moyens de transport et des vivres. Sa tribu fit dès lors partie de l'armée.

Le village de Chenâneh, dont l'aspect verdoyant semblait offrir des ressources, se présenta dans le lointain à la vue des soldats. Abdallah ebn-Souhoud l'avait saccagé. Les hommes en état de porter les armes faisaient partie de la garnison d'el-Rass. Les vieillards, les femmes et les enfans s'étaient retirés avec le bétail dans les environs de Chakrâ. L'armée campa huit jours dans cet oasis. La troupe, accablée par des marches longues et pénibles, avait besoin de repos.

Avant de porter son armée devant el-Rass, Ibrahym, à la tête de cinq cents chevaux, poussa une reconnaissance pour observer la situation de la place. Il rentra le lendemain dans son camp, ayant eu deux hommes tués et cinq blessés, dans une escarmouche avec un détachement de la garnison.

Le jour suivant, on donna l'ordre du départ. L'armée vint mettre le siége devant el-Rass. Aussitôt l'artillerie fut placée en batterie et l'on ne se donna pas la peine de reconnaître quel était l'endroit le plus faible des fortifications. Les pièces commencèrent à faire feu sur le mur d'enceinte. On voyait les bombes écraser les maisons; quelques-unes éclataient avant d'avoir parcouru leur courbe. Après six jours d'un feu continuel, le général ordonna l'assaut à deux heures de nuit, sans avoir fait brèche, sans aucun moyen de tenter une escalade, sans avoir reconnu un fossé large et profond qui bordait le pied du mur. Un coup de canon servit de signal à l'infanterie; elle se mit en mouvement, tandis que des escadrons exploraient la campagne et veillaient

à ce que la garnison et les habitans ne fissent pas de sortie. Ouzoun-Aly, avec ses dehlys et des Moghrebins, était chargé d'attirer vers un point, par une attaque simulée, l'attention de l'ennemi. Il n'y avait dans la place que deux pièces de canon.

Guidés par le feu de l'artillerie turque, les assiégés connurent la position de l'ennemi, qui faisait d'inutiles efforts. Les femmes, dans l'intérieur des murs, allumaient des palmes de dattier sèches enduites de résine, pour éclairer leurs défenseurs. Le feu de la mousqueterie était continuel; on ne ralentit pas l'attaque pendant quatre heures.

Repoussés sur tous les points, les Turks furent contrains de se replier : on ne voyait que des morts et des blessés. Cet assaut meurtrier et mal combiné mit en peu de temps huit cents hommes hors de combat.

Un tel revers n'abattit point le courage d'Ibrahym. Privé de secours, placé à une grande distance au milieu des déserts, n'ignorant pas qu'Abdallah ebn-Souhoud campait entre Aneyzeh et Roureydeh, que son frère Fayçal, qui battait la campagne dans les environs, pouvait venir au secours de la ville assiégée, il n'en conserva pas moins la même tranquillité d'âme, et sa gaieté consola les soldats de cet échec.

Il fallut pourtant chercher les moyens de prendre la place. D'après l'avis d'un ingénieur turk qu'il tenait auprès de lui, Ibrahym fit abattre par les soldats une grande quantité de palmiers. L'ingénieur inhabile construisit, avec ces arbres coupés par parties

égales, des redoutes où il plaça de l'artillerie. L'ouvrage, élevé sans aucun principe de l'art, ne présentait aucune solidité. Aux premières décharges, il s'écroula tout entier.

Chaque jour, le nombre des blessés augmentait. Presque tous mouraient, soit par la nature de leurs blessures, soit par l'influence du climat et le malaise de leur situation. Un renfort de neuf cents hommes, sous la conduite du byn-bachi Djaour-Aly, vint réparer les pertes qu'on avait essuyées depuis le commencement du siége. Ibrahym voulut aussitôt après l'arrivée de cette troupe tenter un second assaut. A la pointe du jour, l'armée s'avança vers la ville : ce fut en vain, et l'opiniâtre défense des assiégés obligea les Turks à la retraite. Ils furent aussi maltraités qu'à la première attaque. Djaour-Aly, qui guidait les plus braves, fut lui-même dangereusement blessé.

Fayçal, frère d'Abdallah, faisait des excursions dans le voisinage, mais il n'osait braver les Turks et venir au secours d'el-Rass. Les habitans de cette ville se défendaient avec courage, et faisaient des sorties. Dépourvus de moyens, et sans expérience dans l'art de la guerre, ils se contentaient de repousser les avant-postes et de marcher sur les batteries sans enclouer les pièces. C'était avec le fusil à mèche et la lance qu'ils attaquaient leurs ennemis. Les assiégeans conçurent l'idée de faire trois mines, mais elles furent éventées par les assiégés. Il ne restait plus d'autre parti à prendre que d'attaquer de vive force. On tenta donc un troisième assaut, dont les

résultats furent aussi affligeans que celui des deux premiers.

Trois mille hommes étaient déjà ensevelis sous les murs d'el-Rass; les munitions s'épuisaient; on manquait de vivres; la disette menaçait les restes de l'armée, et cependant Ibrahym-Pacha conservait son attitude guerrière.

Fayçal el-Daouych, qui désirait la chute d'Abdallah, mettait tout en œuvre pour détacher de sa cause les Arabes ses alliés. C'était par l'intervention de ce chef et de Ghânem ebn-Madahyân, que les communications restaient libres sur les derrières de l'armée.

Au siége d'el-Rass tout contrariait les efforts d'Ibrahym-Pacha. Bientôt le temps devint orageux; des coups de vent d'une violence extrême élevaient des tourbillons de poussière, arrachaient les tentes, et laissaient à peine aux troupes la liberté de respirer. Au milieu de ces convulsions de la nature, les blessés succombèrent à leurs douleurs. Le moral du soldat, vivement affecté, contribua encore au développement des maladies. D'un autre côté, des partis de Wahabys faisaient des excursions aux environs du camp. Ils avaient pris quelques centaines de chameaux avec leurs conducteurs et leur escorte. A cette nouvelle, Ibrahym monte à cheval, suivi d'environ mille hommes. Après une course de quatre heures, il rencontra l'ennemi, qu'il culbuta dans un instant. Son fidèle Ouzoun-Aly l'accompagnait. Trois cents Wahabys perdirent la vie dans cet engagement. On coupa les têtes des blessés et on les exposa devant el-Rass à la vue des assiégés. Ce spectacle hideux les

remplit de fureur, et, brûlans du désir de s'en venger, ils firent payer cher aux Turks l'avantage qu'ils avaient remporté.

Abdallah ebn-Souhoud, qui pouvait par la force des armes délivrer son pays de ses ennemis, voulut encore avoir recours aux négociations; il envoya deux de ses conseillers, le cheykh Mohammed el-Hanbaly et Abd el-Azis ebn-Mohammed, au quartier-général de l'armée turque, proposer la paix à Ibrahym, sous la condition qu'il leverait le siége d'el-Rass. Sans écouter la demande de ces envoyés, ce général somma au contraire le gouverneur, Mohammed ebn-Mezrau, de rendre la ville. « C'est « une forfanterie, lui dit le cheykh Ahmed el-Han- « baly, vous attaquez el-Rass depuis si long-temps, « et vous ne pouvez la prendre ! » Ibrahym fut piqué de ce propos, dans la suite il fit repentir le cheykh de son insolence. La réponse du brave commandant de la place fut celle du Spartiate : « Viens la prendre. » On recommença les hostilités. Les Turks perdirent inutilement beaucoup d'hommes et de munitions. Les soldats tiraient sans aucun but, croyant par leurs décharges répétées intimider la garnison.

Le peu de succès des armes d'Ibrahym n'empêchait point le chef des Wahabys de continuer les négociations, parce qu'il voulait gagner du temps pour attendre la réunion de ses frères; il fit donc de nouvelles ouvertures. On exigea qu'il payât les frais de la guerre et la solde arriérée des troupes; qu'il donnât deux mille chevaux, trois mille dromadaires, des vivres pour six mois à l'armée, et deux de ses

enfans en otage. A ces demandes exagérées, Sâleh ebn-Rachyd, qui était l'envoyé d'Abdallah, se permit de dire à Ibrahym qu'il n'avait point à traiter avec un fellah d'Égypte; qu'il avait pour adversaire le souverain du Nedjd, guerrier infatigable et d'un courage à l'épreuve. Il n'y eut rien de conclu.

Cependant la détresse était extrême, on ne prenait aucune mesure pour réduire la ville, qui n'aurait pas tenu deux jours si elle eût été régulièrement attaquée. Fayçal el-Daouych, de retour d'une expédition qu'il avait faite sur des tribus ennemies, avait ramené des Wahabys. Aussitôt que ces prisonniers furent présentés à Ibrahym-Pacha, il prononça leur arrêt de mort. Sans tenir compte de l'épuisement de ses troupes, ce général ne cessait de demander la reddition de la place. Les habitans, fatigués, consentirent, de concert avec le gouverneur, à un armistice, à la suite duquel on arrêta les articles d'une capitulation peu honorable pour l'armée turque. Après trois mois et dix-sept jours de siége, Ibrahym, reconnaissant tout le danger de sa situation, et pressé plus encore par ses soldats que par les assiégés, souscrivit à des conditions bien dures.

Il fut convenu qu'il leverait le siége d'el-Rass pour aller où bon lui semblerait; que lui, ni aucun de ses officiers et soldats ne pourraient entrer dans la ville;

Que les habitans ne seraient tenus de rien fournir à son armée;

Qu'il n'exigerait d'eux ni vivres, ni contributions;

que la ville d'el-Rass ne recevrait aucune garnison, à moins qu'Ibrahym-Pacha ne se fût rendu maître de Aneyzeh ; que, dans le cas où il ne prendrait point cette place, les hostilités recommenceraient entre les parties contractantes.

Les Turks avaient perdu pendant le siége trois mille quatre cents hommes. La garnison et les habitans n'avaient eu que cent soixante tués et peu de blessés. Mais ce revers était le seul que devaient éprouver les troupes d'Ibrahym. Tout à coup, comme si une puissance supérieure fut intervenue pour présider à ses destinées, ce prince marcha de victoire en victoire, et lava dans le sang des Wahabys l'affront que ses armes avaient reçu devant el-Rass. Ces succès ne furent pas seulement l'ouvrage du hasard. La courageuse persévérance et l'imperturbable sang-froid du fils de Mohammed-Aly, surent triompher de toutes les difficultés qui eussent effrayé une âme moins intrépide que la sienne.

En levant le siége de cette ville, Ibrahym-Pacha se porta sur el-Khabrâ, qui se rendit après avoir essuyé pendant quelques heures le feu de l'artillerie. L'armée s'y reposa onze jours. Les habitans lui fournirent du blé, de l'orge et des provisions, que les Turks payèrent comptant. Fayçal el-Daouych et Ghânem ebn-Madahyân firent amener de leurs tribus des chameaux pour servir aux transports. On se porta sur Aneyzeh.

Quand Abdallah ebn-Souhoud eut connu les conventions arrêtées devant el-Rass, il se retira sur Boureydeh. L'armée turque dressa ses tentes aux

environs de Aneyzeh, où les Wahabys avaient campés huit heures auparavant.

Avant de quitter el-Khabrâ, Ibrahym-Pacha avait reçu un détachement de trois cents hommes de cavalerie, commandé par Rochouân-Aghâ.

On entama les approches du fort de Aneyzeh, situé à un quart de lieue de la ville. Les pièces furent mises en batterie, et l'artillerie commença le feu. Après six jours d'une vive canonnade la place se rendit. C'était Mohammed ebn-Hassan qui la commandait. Dès les premiers jours du siége la garnison avait été privée de ses moyens de défense; le feu avait pris au magasin à poudre, dont l'explosion lui avait été funeste.

La ville ne pouvait opposer de résistance; à l'exemple de la garnison du fort, elle envoya une députation au général ennemi. Les soldats n'attendirent point une capitulation; craignant de perdre la vie par les ordres du vainqueur, la plupart prirent la fuite. Les chefs signèrent pourtant les articles d'un traité.

On permit aux soldats wahabys d'aller où ils voudraient. Ils devaient laisser dans le fort les armes, l'artillerie, les vivres et les bagages. La ville s'obligea, moyennant le paiement, d'approvisionner l'armée ottomane de ce qui lui était nécessaire.

La prompte reddition de Aneyzeh fit prendre à Abdallah ebn-Souhoud le parti de se retirer sur Chakrâ, et de fortifier Dérayeh. Toutes les tribus et les villes de la province d'el-Kassym se soumirent à Ibrahym-Pacha, pour ne point encourir son ressentiment.

Plus on avançait dans l'intérieur du pays, plus il était indispensable de s'assurer une retraite. On travailla à réparer le fort endommagé par le siége. On coupa cinq à six mille dattiers pour établir des batteries et former un camp retranché.

Comme Fayçal el-Daouych espérait s'élever sur les ruines de Souhoud, il était impatient de jouir des désastres de cette famille; il pressait Ibrahym de lever le camp de Aneyzeh, et de se porter à Boureydeh, et à Chakrâ, mais l'armée était trop faible; il fallait des renforts et des vivres. En les attendant, le pacha expédia des courriers en Égypte, pour annoncer ses succès à son père.

Fatigué néanmoins d'une oisiveté qui lui semblait pesante, il leva son camp. Les troupes, qui avaient déjà oublié les souffrances du siége d'el-Rass, s'acheminaient paisiblement vers Boureydeh, où commandait le brave Hogeylân, qui avait su résister aux efforts de Sadoun ebn-Areyar, ainsi qu'on le verra dans l'histoire des Wahabys.

Arrivé devant la place, Ibrahym fit de suite prendre des dispositions à son armée; l'artillerie battit en brèche, et envoya des obus sur la ville. Un des forts fut pris d'assaut, et les deux cents hommes qui le défendaient furent passés au fil de l'épée.

Boureydeh n'opposa aucune résistance, la garnison se rendit après une canonnade de trois jours. Le gouverneur envoya son fils en otage au quartier général, lui-même obtint la permission de se rendre à Médine, où il mourut peu de temps après.

Cependant le vice-roi s'occupait en Égypte des moyens de soutenir l'armée d'Arabie. Les fellahs supportaient le fardeau de la guerre. Le prince, pour subvenir à une partie de ces dépenses, mit une contribution de 7 piastres par feddan sur les bonnes terres, et 6 sur les médiocres : cet impôt produisit 24,000 bourses.

On fit aussi marcher des renforts avec une caravane chargée de vivres et de munitions de guerre, dont le kiâya d'Ibrahym-Pacha commandait l'escorte. A peine cet officier fut-il à deux journées du Kaire, qu'il se sépara de son monde, et prit le chemin de la Syrie, emportant avec lui une partie du trésor.

La reddition de Boureydeh sembla donner plus de prudence à Ibrahym. Il ordonna qu'on démolît les tours et les autres ouvrages. Il prit des mesures pour renforcer son armée et assurer sa subsistance. Des Arabes venaient chaque jour se joindre à son camp. Fayçal el-Daouych, ce fier ennemi de la maison de Souhoud, avait de fréquentes conférences avec lui. Il croyait qu'en prenant Dérayeh, Ibrahym, d'après sa promesse, lui en donnerait le commandement, à charge de payer un tribut annuel. Cette perspective séduisante excitait son zèle; il ralliait au parti du pacha des hommes que son influence arrachait au parti contraire. Les Arabes wahabys étaient divisés. Partout les tribus errantes et pour lesquelles il n'y a pas de patrie, ne désirent que la destruction des villes et des villages. La plupart des Arabes bedouins du Nedjd, voulant se

venger des tyrannies d'Abdallah, abandonnaient facilement ses drapeaux.

Les Turks ne songeaient qu'à se mettre à l'abri des intempéries de la saison. Il faisait très-froid la nuit. Pendant ce temps rigoureux, Ibrahym-Pacha veillait dans sa maison, s'amusait à jouer ou à conter des histoires; le jour, il se tenait sous sa tente, et donnait ses audiences aux chefs des tribus et des villages, ainsi qu'à ceux de son armée. Des malveillans profitèrent de la nuit pour mettre le feu à sa tente; il ne fut pas possible d'éteindre l'incendie : en peu de minutes elle fut reduite en cendres; tout ce qu'elle contenait devint la proie des flammes.

Ibrahym écrivait à son père de lui envoyer des renforts, et surtout des soldats moghrebins. Il ordonna des revues, moins pour exercer les troupes que pour s'assurer du nombre exact de soldats commandés par les byn-bachis, qui sont dans l'usage de porter sur leurs états de solde un plus grand nombre d'hommes que l'effectif. Cette friponnerie était onéreuse au trésor, et absorbait les ressources; aussi les chefs ne voyaient pas les revues de leur général avec plaisir. Chaque fois qu'on voulait réunir l'armée et compter les combattans, il arrivait quelque désordre. Un jour, pendant que la cavalerie faisait l'exercice à feu, une balle bien dirigée traversa le turban d'Ibrahym-Pacha. On sut que le coup de fusil avait été tiré par un Moghrebin, qui prit la fuite.

L'armée resta deux mois à Boureydeh. Pendant son séjour dans cette ville, elle reçut un renfort de

huit cents hommes, deux pièces d'artillerie de siége, des chameaux, des vivres et des munitions de guerre. Cet utile secours la mit en état d'agir activement. On fit des préparatifs pour la campagne, l'on se disposa à marcher sur Chakrâ, que faisait fortifier Abdallah; dans le même temps, ce chef rassemblait des troupes, détruisait les villages, et faisait retirer ses tribus aux environs de Doramâ et de Dérayeh. Ibrahym, voulant presser ses opérations, dépêcha sa cavalerie en avant. Le 28 décembre, il partit lui-même avec le gros de la troupe. Toute l'armée quitta la province d'el-Kassym, laissant des maisons en ruines et des villages déserts, que les habitans avaient abandonnés pour suivre la fortune d'Abdallah.

Outre quatre mille soldats turks et albanais, l'armée comptait cinq cents Moghrebins commandés par Hassan-Kâchef, homme habile dans la guerre de partisans; elle conduisait à sa suite plusieurs milliers de domestiques; la plupart de ces bouches inutiles contribuaient à augmenter la pénurie des subsistances.

Des Arabes, faisant partie des tribus de Mouteyr, de Harb, Oteybah et de Benou-Khâled, servaient d'escorte aux convois et éclairaient la marche de l'armée. Leurs chefs se tenaient au quartier général, ainsi que ceux des villages qui avaient préféré la ruine de leur patrie.

On comptait à la suite de l'armée dix mille bêtes de somme. Dans les montagnes et les terrains sablonneux, un chameau portait deux soldats et leur

biscuit; les autres étaient chargés de vivres, d'eau, de bagages et de munitions de guerre.

On marchait pendant quelques heures du jour et avec assez de ménagement pour disposer la troupe à de plus grandes fatigues. Ibrahym-Pacha était souvent à la tête de ses byn-bachis, pour leur donner l'exemple. Il allait à pied en avant de ses soldats. On trouva de l'eau potable, et des villages abandonnés. Quelquefois on apercevait des dattiers dans les terrains en culture; plus loin ce n'était que des montagnes de pierre calcaire, des sables, et le désert le plus stérile.

En quatre jours l'armée arriva sous les murs d'el-Mazneb; la ville envoya une députation en demandant à capituler. Au delà, les chemins étaient impraticables et le désert affreux. La cavalerie formait l'avant-garde; l'infanterie, l'artillerie et les transports se trouvaient au centre; les Moghrebins, à une grande distance, fermaient la marche.

Après avoir traversé des montagnes et le désert d'el-Mazneb, Ibrahym-Pacha alla camper avec son armée à quatre lieues de Chakrâ, entre les deux villages d'el-Fara'h et Oucheyker, qui se rendirent à ses armes.

Pendant que ce général marchait sur Dérayeh, Hassan-Pacha, gouverneur de la Mekke, envoya des troupes dans l'Yemen pour contenir les Arabes qui, dans leurs courses, attaquaient les habitans de l'Hedjâz. Le chérif Hémoud-Abou Mousmâr, voulant s'opposer aux Turks, sortit de Abou-Arich, capitale de ses états, et vint les attaquer. Il les battit et leur

tua trois cents hommes; mais après le combat, ce chef tomba malade et mourut. Ses troupes rentrèrent dans leurs foyers.

Le 13 janvier 1818, Ibrahym-Pacha, à la tête de huit cents chevaux, vint reconnaître les alentours de Chakrâ, et choisit le lieu le plus convenable pour y établir son camp. Il y eut dans cette occasion deux hommes tués et plusieurs blessés. Le soir, il revint à son quartier général, et donna l'ordre aux chefs de se tenir prêts. Le jour suivant on se mit en route. La marche était souvent retardée par l'artillerie, qui était obligée de se frayer un chemin à travers des sables mouvans. A midi, l'armée, forte de quatre mille cinq cents combattans, arriva sous Chakrâ, suivie de six mille chameaux chargés de vivres et de munitions. Ibrahym la fit placer au midi et à l'orient de la ville, en ordonnant aux soldats de faire des décharges de leurs mousquets; l'artillerie prit position sur une éminence, d'où elle canonna vivement la ville; elle était secondée par le feu de la mousqueterie. La nuit du 16, la brèche était pratiquable aux murs des jardins, couverts par les dattiers. Les troupes furent envoyées à l'assaut des maisons situées hors de la ville : on se battit de part et d'autre avec acharnement. Les Wahabys repoussèrent les Turks; mais effrayés par l'effet des obus et des bombes, ils cédèrent le terrain, et se retirèrent dans la ville. Plusieurs forts furent pris et repris en peu d'heures. Les Turks enlevèrent de vive force les maisons et les ouvrages situés hors des murs. Dans ces attaques, l'armée

perdit quarante-deux hommes et deux prisonniers, il y eut une centaine de blessés. L'ennemi laissa sur le champ de bataille cent soixante-huit morts, auxquels on coupa les oreilles; on vint les déposer devant le pacha, avec les bannières qui avaient été prises sur divers points. Tous les prisonniers furent décapités sans distinction.

A la suite de ce premier succès, Ibrahym fit investir la place. Les choses semblaient devoir prendre la même tournure qu'à el-Rass; mais, sans écouter les conseils de ses officiers, qui lui avaient fait commettre des fautes dans d'autres circonstances, le prince se rendit à l'avis de M. Vaissière, et forma de suite un siége en règle. On établit des redoutes où les Wahabys avaient élevé des retranchemens, car il y avait dans la ville cinq pièces de canon. Le chef de cette artillerie était un Turk déserteur de l'armée de Toussoun-Pacha.

Lorsque les ouvrages furent terminés, l'artillerie bombarda la ville. Tout présageait que le siége serait long. Pendant qu'on était aux prises, des cavaliers moghrebins rentrèrent au camp; ils avaient fait une sortie sur des tribus ennemies; et ramenaient du bétail, des chameaux et des effets de campement.

Le feu continuel de l'artillerie causait de grands ravages. Le 19 janvier au soir, les habitans et la garnison de Chakrâ envoyèrent un parlementaire à Ibrahym-Pacha, en lui demandant à capituler. Il y eut pendant deux heures une suspension d'armes. Rien n'ayant été conclu, les hostilités recommencèrent avec vigueur jusqu'au 21 au matin.

La garnison députa de nouveau un de ses chefs au quartier général. On arrêta les articles d'une capitulation après qu'Ibrahym eut donné un mouchoir blanc au gouverneur, Ahmed ebn-Yahyâ, qui était beau-frère d'Abdallah. A midi, la ville ouvrit ses portes. La capitulation portait que les soldats, au nombre de quatorze cents, déposeraient leurs armes le 22; que le lendemain matin ils partiraient pour se rendre dans leurs provinces respectives, en promettant de ne plus servir durant la guerre; que les cinq bouches à feu seraient remises à l'armée turque, avec toutes les munitions, les armes et effets de campement. Le pacha donna la poudre, les lances, les sabres et les fusils à des habitans du Nedjd ses alliés. On trouva dans la ville du blé, de l'orge et du riz. Ces provisions furent achetées et payées; elles servirent à la subsistance de l'armée pendant un mois.

Dès qu'il eut pris possession de Chakrâ, Ibrahym dépêcha un de ses officiers à son père, pour lui annoncer qu'il allait se disposer à marcher sur Derayeh. L'envoyé était chargé d'une grande quantité d'oreilles, en signe de triomphe.

Chakrâ, située dans une plaine, est dominée sur tous les points par deux montagnes. Elle soutint six jours de siége, et se serait encore rendue plus tôt, si on l'eût attaquée sur le côté le plus faible. Dans l'intérieur des murs, la garnison et les habitans eurent cent soixante-dix hommes tués, et deux cent quarante blessés, parmi lesquels trente-cinq femmes et plusieurs enfans. La perte des Turks

ne fut que de cent trente hommes, beaucoup de soldats étaient dangereusement blessés.

Plus tard, après la prise de Derayeh, Ibrahym-Pacha fit démolir les forts et combler les fossés de Chakrâ. Cette ville a plusieurs mosquées, ses rues sont presque toutes ornées d'arcades; elle était regardée comme la plus forte place du pays. Une sœur de l'émyr de Chakrâ avait épousé Abdallah, que les habitans accusaient de tyrannie. Il avait fait élever des forts et creuser des fossés, sans rien payer aux travailleurs, qu'il contraignit à se nourrir eux-mêmes. De pareilles mesures lui avaient attiré l'inimitié du peuple. En général les habitans sont gais et hospitaliers; ils aiment les étrangers. Les femmes y sont remarquables par leur beauté, si l'on en juge par celles qu'il fut possible de voir, mais leur teint est olivâtre. On voyait beaucoup de personnes parvenues à un âge avancé, à cause de la salubrité du climat et de la tempérance. Il y avait une femme de cent dix-sept ans, qui se portait bien et parlait avec facilité. Elle marchait sur ses pieds et ses mains, et avait conservé presque tous ses cheveux. La curiosité s'arrêtait aussi sur une fille de douze ans, blonde comme une Hollandaise [1]. On ne connaissait les Francs que de nom, on n'en avait jamais vu avant l'arrivée de l'armée turque. Les habitans de Chakrâ font le commerce de lai-

[1] C'était sans doute la fille de quelque pèlerin de la Perse septentrionale, car ses compagnes étaient de la couleur naturelle du pays.

nage, de bestiaux et de tapis, avec Damas, Bagdad et Bassora.

Ibrahym-Pacha, ayant fait rassembler les vivres nécessaires à son armée, prit des dispositions pour partir, laissant trois cents malades et blessés à Chakrâ, où il établit un hôpital sous la direction du médecin Gentili. Après le départ, il survint une forte pluie qui inonda la plaine et obligea le général de placer son camp sur la montagne voisine. Une partie des vivres fut trempée par l'eau [1]. La pluie avait formé des torrens dont les habitans détournèrent le cours pour l'arrosement de leurs terres et de leurs jardins. Ce moyen les dispensa de recourir aux puits à roues qui servent à arroser pendant la chaleur.

Dès que la terre fut assez desséchée pour permettre à l'artillerie de marcher, l'armée se mit en route. Quelques villages aux environs de Chakrâ se soumirent, les autres étaient abandonnés; Abdallah avait obligé les habitans à se retirer sur Derayeh. Il fit conduire une grande quantité de bétail vers la province d'el-Hassah, où il paraissait décidé à conduire les restes de son armée.

Avant d'aller droit à Derayeh, Ibrahym-Pacha jugea convenable de s'emparer de Doramâ. On l'avait

[1] Cet accident donna lieu à un trait de barbarie. Un aghâ fit mourir sous le bâton deux fellahs qui étaient à son service, pour lui avoir dérobé un peu de lentilles. Ces malheureux, que la faim seule avait portés à ce larcin, cherchaient à se soustraire à la mort; ils la reçurent par l'ordre du maître qui aurait dû les en préserver.

assuré qu'il y trouverait beaucoup de vivres, et que cette ville se rendrait sans combattre. Les habitans, craignant qu'on ne détruisît leurs plantations comme on l'avait fait ailleurs, se mirent sur la défensive; ils vivaient du produit de leurs cultures, dont l'excédant servait à alimenter la population de Derayeh et fournissait aux besoins des caravanes et des pèlerins qui vont chaque année de la Perse à la Mekke.

Arrivé devant Doramâ, Ibrahym y trouva de la résistance. Les habitans, en s'opposant à l'attaque, tuèrent un grand nombre de Turks, entre autres cet aghâ qui avait fait périr sous le bâton ses deux domestiques; mais toute défense fut inutile. Le gouverneur Souhoud ebn-Abdallah se vit forcé de se retirer dans une grande maison avec ses gens, pour mettre à l'abri ses propriétés et obtenir une capitulation; entouré de tous côtés par les troupes turques, il prit le parti d'abandonner les habitans à leur discrétion. Le vainqueur, qu'une résistance inattendue avait irrité, ordonna à ses soldats de tout passer au fil de l'épée et de n'épargner personne. Cet ordre reçut de suite son exécution.

Après avoir dispersé quelques partis ennemis, les Turks, avides de pillage, entrèrent dans la ville où ils exécutèrent les volontés de leur chef avec plus de promptitude que s'il leur eût enjoint de monter à l'assaut. Ils firent main-basse sur les habitans. La fusillade fut si vive, qu'en moins de deux heures la plupart périrent dans leurs maisons. Il ne resta que quelques centaines de femmes, de

filles et d'enfans, qu'épargna la pitié du soldat. Ces malheureuses victimes avaient pêle-mêle sous leurs yeux les cadavres de leurs pères, de leurs frères et de leurs époux; leurs derniers haillons furent enlevés, et on ne leur laissa d'autre ressource que de suivre au tombeau les objets de leurs affections. Le sang coulait dans les rues encombrées par les morts. C'est ainsi qu'Ibrahym punit les habitans de Doramâ de la résistance qu'ils voulurent lui opposer.

Le gouverneur, retiré dans son habitation avec des soldats fidèles, n'avait point encore été atteint. On plaça deux bouches à feu pour y faire brèche; mais Ibrahym ayant su que cette demeure renfermait des objets précieux, des armes et des chevaux de grand prix, pensa qu'au lieu de faire périr les derniers défenseurs de Doramâ, il était plus profitable de leur accorder le pardon qu'ils demandaient. Il consentit à ce que le commandant et ses gens sortissent de la ville sans armes ni bagages, pour se rendre à Derayeh, en promettant de ne prendre désormais aucune part à la guerre.

Satisfait d'avoir assouvi sa vengeance, Ibrahym-Pacha permit aux femmes et à leurs enfans de rester au milieu des ruines de leur patrie, après avoir été les objets de la brutalité des soldats. A peine ce carnage était-il achevé, qu'un orage mêlé de pluie, de grêle et de tonnerre vint encore ajouter à cette scène de désolation et porter la terreur dans l'âme des Turks. Toute la plaine fut inondée.

Le 22 mars 1818, Ibrahym, qui avait été arrêté par les pluies, quitta Doramâ. Il marcha vers

Derayeh, dans l'intention d'assiéger cette place. L'armée ottomane était forte de cinq mille cinq cents hommes, cavaliers et fantasssins; l'artillerie se composait de douze pièces, y compris deux mortiers et deux obusiers; on alla camper à el-Ayeneh, et de là on se porta sur el-Melkâ, plantation à deux lieux de Derayeh. Une partie de cette route passe à travers des montagnes dont les défilés sont fort difficiles à franchir. Le lendemain, Ibrahym poussa une reconnaissance avec huit cents chevaux et une pièce de canon, jusque sous les retranchemens de la ville; des troupes sortirent à sa rencontre; il y eut une escarmouche : on perdit du monde de part et d'autre; le général rentra dans son camp. Le 6 avril, il vint poster son armée devant la place, hors de portée de canon des ouvrages avancés. De leur côté, les Wahabys prirent les positions les plus avantageuses à la défense.

Derayeh est composé de cinq petites villes, entourées chacune d'une muraille garnie de bastions de distance en distance; Il y avait en outre un bon fort qui défendait le quartier appelé Ghâcybeh, ainsi que Tourfyeh, situés tous deux près d'une montagne. Abdallah ebn-Souhoud habitait Toureyf; Sâhl n'en était séparé que par le lit du torrent el-Bâten [1]. Kosseyreyn se prolongeait au milieu des jardins; ses habitans, n'ayant aucun point de défense, se retirèrent, dès les commencemens du siège, dans les autres parties de la ville.

[1] Il n'a de l'eau que dans les temps de pluie.

Les Turks s'occupèrent de suite de construire des redoutes et de faire des préparatifs pour déloger l'ennemi des divers forts et des montagnes qu'il occupait. Sur ces entrefaites, Fayçal, frère d'Abdallah, sortit de la ville avec deux mille hommes pour élever, à portée de fusil, des retranchemens parallèles à ceux des Turks; il s'empara aussi des positions voisines, pour les empêcher de s'y établir.

La nuit du 12 au 13, Ibrahym-Pacha fit dresser, à la faveur de l'obscurité, deux fortes batteries; on y plaça deux bouches à feu. Le 14, au matin, on commença une vive canonnade contre un bastion placé sur le revers d'une montagne. Plusieurs bynbachis reçurent l'ordre de protéger avec leurs troupes l'attaque de l'artillerie, tandis que des dehlys et des ychagassis gardèrent le défilé du torrent el-Bâten, et que la cavalerie de Rochouân-Aghâ, unie à des Arabes égyptiens, marcha pour occuper la ligne du désert, et empêcher que le détachement qui défendait le bastion ne prît la fuite, ou que des troupes ne sortissent et ne vinssent, par quelque mouvement imprévu, mettre les Turks entre deux feux. Ibrahym-Pacha, ayant sagement calculé ses dispositions, commanda à son artillerie de battre en brèche : une tour du bastion s'écroula; à cette vue, les Wahâbys se mirent à fuir, abandonnant leurs blessés, deux pièces de canon, des munitions de guerre, des vivres et des effets de campement; l'infanterie turque poursuivit les fuyards jusque dans les jardins de la ville; on leur fit des prisonniers, qui furent de suite mis à mort. Les

soldats portèrent des têtes et des oreilles à leur général, pour recevoir le prix de leur trophée [1].

Les jours suivans il n'y eut que des affaires d'avant-postes. Ibrahym, ayant été obligé de se tenir sur la défensive jusqu'à l'arrivée d'une caravane qui devait lui apporter les moyens de continuer le siége, donna tout le temps à son ennemi de fortifier les positions qu'il occupait.

De son côté, Abdallah n'épargnait rien pour électriser ses troupes ; il leur prodiguait de l'argent et des vêtemens. Les postes les plus importans furent confiés à des hommes de son choix ; les cheykhs, qui secondaient ses vues, excitaient, par leurs discours énergiques, à une vigoureuse défense ; ils assuraient que les Turks mettraient la ville et les mosquées au pillage, qu'ils passeraient les habitans au fil de l'épée, et qu'ils emmèneraient les femmes esclaves en Égypte.

Ibrahym-Pacha voulut pourtant s'emparer d'une petite élévation où il y avait deux pièces d'artillerie qui l'inquiétaient. L'infanterie wahabyte défendit la position avec beaucoup d'opiniâtreté. Les Turks étaient sur le point de lâcher prise, quand leur général donna l'ordre à Ouzoun-Aly et à Rochouân-Aghâ de charger l'ennemi en flanc : ce mouvement, exécuté avec précision, décida du succès. L'ennemi abandonna son artillerie en se retirant sous le canon de la place. Ibrahym eut à regretter, dans cette

[1] Ibrahym faisait payer par son trésorier 50 piastres pour une tête ou deux oreilles.

attaque, Sélym-Aghâ, son khaznadar, qui fut tué dans une charge de cavalerie.

Après ce coup de main, Fayçal, se trouvant trop exposé dans ses retranchemens, qui n'étaient plus protégés par aucun fort, quitta sa position, et se replia avec ses gens au milieu des jardins, où il se mit à l'abri d'autres ouvrages.

La joie que causait à Ibrahym ce premier succès fut encore augmentée par l'arrivée d'une caravane de quinze cents chameaux chargés de riz, d'orge et de farine, que le gouverneur de Bassorah envoyait, sous la conduite d'un de ses officiers, au général de l'armée turque. On vit aussi arriver du Kaire des Moghrebins et des canonniers, avec des chameaux chargés de roues, d'affûts et autres objets d'artillerie. Les malades et les blessés de l'hôpital de Chakrâ, guéris par les soins de M. Gentili qui les accompagnait, rejoignirent leurs drapeaux. Des convois, expédiés de Médine et de Aneyzeh, apportaient de la poudre et des boulets, avec du biscuit, cinq mille moutons, du blé, de l'orge et du beurre; ces provisions ramenèrent l'abondance : le soldat reprit sa gaieté.

A peine l'armée fut-elle ravitaillée, que l'ennemi fit une sortie sur le camp de Rochouân-Aghâ, qui tenait à l'aile gauche; il fut vivement repoussé, et dut se replier dans la place. La tranquillité ne fut point troublée pendant plusieurs jours. Abdallah fit élever des murs et creuser des fossés pour empêcher un assaut, sans que les Turks songeassent à inquiéter les travailleurs.

Voyant qu'il perdait chaque jour du monde par les maladies et le feu de l'ennemi, sans obtenir aucun résultat satisfaisant, Ibrahym prit la résolution d'établir des redoutes pour battre en brèche un bastion qui donnait sur les jardins, et les ouvrages de Ghâcybeh. M. Vaissière fut chargé de la direction de ce travail; dès qu'il fut terminé, et les pièces placées sur leurs plates-formes, on commença le feu. L'ennemi, de son côté, riposta par une forte fusillade qui mit un grand nombre de soldats hors de combat, mais le feu des assiégeans fut si bien dirigé, qu'il parvint à déloger les Wahabys du bastion, et à faire brèche. Les chefs refusèrent de monter à l'assaut; ils dirent à leur général que les soldats ne voulaient pas marcher. Les soldats criaient hautement que leurs chefs ne voulaient pas les conduire; Ibrahym ne put se faire obéir, et commanda qu'on cessât de tirer. Ayant consumé une partie de ses munitions, violemment irrité de l'inexécution de ses ordres, et fort inquiet sur le résultat du siége, il abandonna la droite du camp, où il se tenait depuis quelques jours, et revint dans sa tente. Il écrivit de suite à son père pour l'informer de ce qui s'était passé, et lui demander des renforts. Ahmed-Aghâ, son oncle, fut porteur de ses dépêches. Dès que le vice-roi eut reçu cette nouvelle, il fit partir Khalyl-Pacha, qui était gouverneur d'Alexandrie, avec trois mille hommes, infanterie et cavalerie.

Les assiégés ayant attribué la conduite d'Ibrahym à la timidité des Turks, reprirent courage, et se

fortifièrent de plus en plus; chaque jour ils venaient attaquer le camp : il en résultait des combats, dont plusieurs furent meurtriers. Des chefs de village, abandonnant le parti d'Abdallah, vinrent se rendre au quartier général de l'armée ottomane : ils conduisaient du bétail et des provisions qu'ils devaient porter à Derayeh.

On était déjà au 26 mai, et le siége n'avançait point : deux mois s'écoulèrent dans cette position bien pénible pour Ibrahym-Pacha. Une partie de la ville était libre; souvent on y recevait des vivres du dehors; des secours arrivaient de la province d'el-Hassah, sans que les Turks pussent s'y opposer. Les Wahabys, ne souffrant point des longueurs du siége, faisaient souvent des sorties et obligeaient leurs ennemis à rester sous les armes cinq à six heures par jour; on perdait inutilement du monde. Il y avait dans le camp beaucoup de blessés et de malades. Un jour, c'était le 21 juin, après une action meurtrière où l'on avait eu cent soixante hommes mis hors de combat, parmi lesquels des officiers de distinction, la troupe, fatiguée, était à peine rentrée sous les tentes, qu'un accident imprévu porta la consternation dans l'armée. Un tourbillon de vent du sud, fréquent en Arabie, s'éleva dans le milieu du camp, emporta le feu qu'un soldat avait allumé pour faire sa cuisine, et passa directement sur une grande tente placée au loin entre deux petites éminences, où était le dépôt des munitions de guerre. La poudre prit feu : l'explosion fut terrible. Il y avait plus de deux cents barils de poudre, deux cent

quatre-vingts caisses de cartouches, des obus et des bombes chargés. Tous les objets d'artillerie furent perdus. L'effet de la détonation renversa les tentes; il y en eut plusieurs de brûlées. Pendant dix minutes, on entendit le bruit de l'explosion des projectiles; les obus éclataient en l'air : poussés avec violence, ils mirent le feu à des monceaux d'orge et de blé destinés à la nourriture de l'armée. On s'empressa d'éteindre l'incendie. Malgré les prompts secours, la moitié des provisions fut consumée. On voyait des cadavres noircis par la poudre, des membres épars çà et là, des blessés couverts de plaies. La terre trembla aux environs; Derayeh en ressentit la secousse.

Cette catastrophe frappa les Turks de frayeur et d'étonnement. Elle laissa Ibrahym-Pacha au milieu des déserts, à plus de cinq cents lieues de l'Égypte, et en présence d'un ennemi plus nombreux que lui, sans autres munitions que les cartouches conservées par les soldats dans leurs gibernes, et environ neuf cents gargousses et trois cents bombes ou obus qui se trouvaient dans les batteries. Ibrahym fut affligé sans doute, mais il montra dans cette circonstance critique beaucoup de courage et une grande présence d'esprit. Il avait alors vingt-six ans; à cet âge, il sut se raidir contre l'adversité. Ouzoun-Aly lui envoya son adjudant pour s'informer de sa situation et demander si l'on avait pu sauver quelque chose de l'incendie. « Tout est perdu, répondit Ibrahym à cet envoyé, il ne nous reste plus que du courage, et des sabres pour attaquer l'ennemi à l'arme blanche.

Dites à votre maître de se tenir sur ses gardes, comme je vais m'y tenir moi-même. » Les chefs de l'armée suivirent son exemple, et montrèrent la même résolution.

Pendant que chacun faisait de tristes réflexions sur la situation de l'armée, huit à dix éclaireurs, sortis de Derayeh, vinrent à la vue du camp reconnaître ce qui s'était passé. L'alarme fut générale; on courut pour les repousser. Des renforts survinrent, et la mêlée fut vive. Les Wahabys, voyant que les Turks combattaient comme les jours précédens, prirent le parti de se retirer. Aussitôt qu'Abdallah fut informé que les assiégeans avaient perdu leurs munitions, il assembla son conseil, et l'on résolut unanimement d'attaquer le lendemain.

Prévoyant que sa position rendrait l'ennemi plus audacieux, et qu'il ne manquerait pas de faire des sorties, Ibrahym-Pacha avait harangué énergiquement ses troupes. Il leur avait ordonné de ménager les munitions, et de ne tirer que lorsqu'il le faudrait absolument; il leur avait défendu, sous peine de la vie, de céder un pied de terrain à l'ennemi.

Le jour suivant, au matin, les Wahabys sortirent de la place au nombre d'environ quinze cents. Ibrahym éprouva d'abord une légère crainte, mais son courage prit le dessus. Les avant-postes commencèrent à tirer sur l'ennemi. Le feu ne pouvait être de longue durée; les cartouches devaient bientôt s'épuiser; les chefs de l'artillerie dépêchèrent au pacha pour savoir de quelle manière il fallait agir. Ibrahym se transporta sur une éminence où il y

avait trois bouches à feu, et envoya en toute hâte des officiers sur tous les points du camp pour ordonner qu'on laissât approcher l'ennemi, en tiraillant par intervalle, et qu'on fît ensuite un feu bien nourri. Au lieu de tenir les Turks en échec pour leur faire consumer leurs munitions, les Wahabys, voulurent tout à coup les aborder; l'artillerie obtint alors tout son avantage : les pièces tirèrent à mitraille. Accablés par le feu, les assiégés se replièrent en laissant beaucoup de morts et de blessés. Les Turks ne coururent point à leur poursuite. Dégoûté par le mauvais succès de cette attaque infructueuse et mal combinée, Abdallah tint ses troupes sur la défensive.

Ibrahym s'occupa de faire panser les blessés, et soigner les malades qui augmentaient chaque jour. Les nuits étaient froides, et la chaleur était accablante pendant le jour. La dyssenterie et l'ophthalmie faisaient des ravages dans le camp; les officiers de santé, malgré leur zèle, ne pouvaient suffire à tout. Le pacha, dévoré d'inquiétude, ne prenait aucun repos. Il fut attaqué de cette même maladie, qui le fit souffrir pendant plusieurs jours. Ses yeux larmoyans ne lui permettaient pas de voir la lumière. On lui administra les secours convenables, et bientôt il fut à même de veiller aux soins de son armée. Après l'explosion du dépôt des munitions, il avait expédié des courriers à Chakrâ, Boureydeh, Aneyzeh, la Mekke, Médine et Ianbo, pour demander qu'on remplaçât promptement ce qu'il avait perdu.

Après vingt-cinq jours, un détachement de deux cents dehlys, qui tenait garnison à Aneyzeh, arriva au camp, suivi de deux cents chameaux chargés de poudre, de bombes et de boulets. D'autres caravanes parties de Médine, apportèrent des vivres et deux pièces de canon; seize cents hommes, sous la conduite de différens chefs, leur servaient d'escorte. A l'aide de ce secours, l'armée reprit une attitude offensive.

Fayçal el-Daouych, qui se tenait avec ses Arabes à quelques lieues du camp, pour contenir les tribus ennemies, se porta au quartier général afin de prévenir Ibrahym que plusieurs villages communiquaient journellement avec Derayeh, et qu'il ne pouvait empêcher les habitans d'y conduire des provisions. D'après ce rapport, le pacha prit la résolution d'aller réduire ces villages. La nuit du 15 août, il sortit du camp avec deux mille hommes d'infanterie et cavalerie, et deux bouches à feu. A la faveur de l'obscurité, il passa à peu de distance de la place. Les Wahabys, prévenus de ce mouvement, ou avertis de la marche par le bruit des pièces et le hennissement des chevaux, firent des décharges de leur artillerie sur les troupes turques et y causèrent quelques ravages.

Informé le lendemain de l'absence d'Ibrahym, Abdallah ordonna une sortie sur toute la ligne des assiégeans. Le combat fut opiniâtre : le feu de la mousqueterie et de l'artillerie dura plusieurs heures. La chaleur était extrême : on voyait des femmes wahabytes, portant des cruches remplies

d'eau, braver les balles, pour donner à boire à leurs défenseurs. Après de grands efforts, les Turks parvinrent à repousser leurs ennemis. Cette journée leur coûta beaucoup de monde; le médecin Gentili, appelé pour donner des secours aux blessés, eut le pied emporté par un boulet, en se rendant à la tente du byn-bachi Ismayl-Aghâ; son collègue Todeschini lui fit l'emputation. Le jour suivant, Ibrahym fut de retour de son excursion, qui avait eu le succès qu'il en attendait; il s'était emparé du village d'Herkâ, où il avait laissé un détachement. A peine rentré dans sa tente, on lui dit que Gentili était blessé; il vint le voir, accompagné de M. Vaissière. Il lui témoigna tout l'intérêt qu'il prenait à son état, et lui promit qu'il ne l'oublierait jamais [1].

Cependant de nouveaux renforts arrivaient de temps en temps. Le byn-bachy pachô, à la tête de quatre cents hommes d'infanterie, vint se réunir à l'armée. Peu de jours après, on reçut un corps de cavalerie, avec du bétail et des vivres.

Les Arabes, que le général avait dépêchés loin du camp pour faire des incursions sur les tribus ennemies, ramenèrent quelques milliers de moutons. Ces divers secours avaient rendu le courage aux soldats. Ibrahym reçut aussi l'avis que son père lui envoyait Khalyl-Pacha avec trois mille hommes. Ne voulant pas que sa gloire fût partagée, il prit dès

[1] Ces promesses ont été réalisées. On a donné à Gentili 10,000 piastres; il est en outre employé dans l'armée et reçoit un traitement mensuel.

lors la résolution de donner un assaut à la place, pour la prendre avant l'arrivée de ce général : après tant de fatigues, Ibrahym avait la noble ambition de détruire seul le boulevard des Wahabys. Le désir de terminer cette mémorable entreprise le força de prendre promptement des dispositions. Il ordonna donc à son artillerie de commencer le feu sur tous les points; l'infanterie, placée dans les redoutes avancées, tiraillait à travers les crénaux. Ce fut dans cette occasion qu'un soldat, apercevant sur le revers d'une montagne Fayçal, frère d'Abdallah, qui faisait une reconnaissance à la tête d'un détachement, lui tira un coup d'arquebuse, et le renversa.

Il semblait que le siége devait traîner en longueur, mais Ibrahym pressa les attaques. A la faveur de la nuit, il réunit les troupes, auxquelles il commanda de se porter en avant, et ne laissa dans les redoutes et les batteries que les hommes nécessaires à leur défense. La cavalerie des ychagassis, conduite par son sélikdar, reçut l'ordre de se tenir en embuscade derrière une montagne qui était à la droite du camp pour se jeter au besoin près du lit du torrent el-Bâten. Ouzoun-Aly fut chargé d'observer les mouvemens des assiégés. L'artillerie commença à lancer des bombes et des obus. Les Wahabys, prévenus par leurs espions que les Turks devaient donner l'assaut à leurs ouvrages, étaient prêts sur tous les points; mais Ibrahym fit passer sa troupe sur une petite chaussée où il n'y avait pas de postes avancés. Huit cents hommes d'infanterie,

marchant sans bruit, arrivèrent dans les jardins sans être aperçus, et firent feu de tous côtés. Les Wahabys, surpris, n'opposèrent aucune résistance; ils abandonnèrent une redoute garnie de trois bouches à feu avec des munitions. Ceux qui voulurent se défendre perdirent la vie, ou furent blessés et prisonniers. Cet avantage mit les Turks à même d'assiéger de plus près la ville de Ghâcybeh, et de cerner un fort où commandait Saad, fils d'Abdallah.

Les ordres du général avaient été ponctuellement exécutés: la cavalerie avait fait plusieurs charges près du lit du torrent, et obligé l'ennemi à se replier. Les assiégés eurent beaucoup de morts et de blessés. Il y avait parmi ceux-ci des parens d'Abdallah. Mohammed ebn-Mochâry, son beau-frère, eut le pied droit emporté par un éclat d'obus. L'attaque imprévue des Turks du côté qui n'était point gardé, et la perte de quelques-uns des chefs au commencement de l'action, contribuèrent à la défaite des Wahabys. Les assiégeans n'ayant point rencontré d'obstacles, eurent peu de monde hors de combat; mais il mourait chaque jour des blessés qui ne voulaient pas se laisser amputer, ni souffrir qu'on leur coupât des chairs pour dilater leurs plaies.

Le fort, où commandait le fils d'Abdallah, avait un matériel considérable en artillerie et munitions de guerre; il était défendu par cent cinquante hommes, qui n'avaient de vivres que pour deux jours, parce qu'ils ne croyaient pas se trouver exposés aux coups de leurs ennemis. Saad, privé de secours, se rendit

le troisième jour. Il s'en remit, sans capitulation, à la générosité d'Ibrahym-Pacha, qui le retint prisonnier. Les Turks étaient près des murs de la place. Ibrahym, certain que la ville serait bientôt prise, voulait pour cette fois épargner le sang de ses soldats. Il fit prendre de nouvelles positions à son artillerie, augmentée des pièces prises à l'ennemi; des boulets et des bombes portèrent la désolation dans les villes de Sâhl et de Ghâcybeh. Les habitans, voyant près de leurs murs leurs ennemis, auxquels ils ne pouvaient opposer qu'une faible résistance, fatigués par les cris et les pleurs des femmes et des enfans, demandèrent à capituler. Ghâcybeh se rendit à condition que les Turks n'entreraient dans ses murs qu'après la prise de Toureyf. Sâhl imita ensuite son exemple.

La reddition de ces deux villes porta la désolation parmi les Wahabys. Souhoud ebn-Abdallah, qui avait été gouverneur de Doramâ, quitta Derayeh; il fut pris avec d'autres fugitifs par un détachement de cavalerie qui gardait les passages et les chemins du désert. Ibrahym l'acheta 10 bourses du soldat qui l'avait en sa possession. Dabord il lui reprocha d'avoir manqué à la parole qu'il avait donnée avant de quitter Doramâ, de ne point porter les armes contre les Turks, ensuite il le fit mettre à mort, malgré l'intercession de plusieurs chefs wahabys qui étaient au quartier général dans le parti des Turks. Les soldats et les habitans eurent la liberté d'aller où bon leur semblerait.

Cependant Abdallah encourageait les siens à une

résistance inutile. On était fatigué des longueurs du siége; il ne lui restait que peu de monde avec sa garde, composée de quatre cents esclaves noirs. Ibrahym fit diriger le feu de son artillerie contre la ville où résidait ce prince au milieu des restes de sa patrie expirante. Les soldats furent obligés d'entrer dans Ghâcybeh pour faciliter les opérations dirigées contre Toureyf et Tourfyeh. Cette dernière place mit bas les armes.

Resserré dans sa position, Abdallah ne voyait autour de lui que des hommes consternés et des conseillers timides. Les clameurs du peuple le forcèrent à arborer le drapeau de paix. Il envoya, le 9 septembre, un parlementaire à Ibrahym-Pacha. Le feu de l'artillerie des assiégeans cessa à l'arrivée de l'envoyé, qui dit au général qu'Abdallah ebn-Souhoud demandait une suspension d'armes et une conférence : elle lui fut de suite accordée.

Après quelques heures, Abdallah lui-même vint, accompagné de deux cents des siens, à la tente d'Ibrahym, à qui il fut présenté par son dividar. Ce prince, gardant un extérieur affectueux, était assis sur un divan. Abdallah s'approcha pour lui baiser la main, qu'il retira par modestie; ensuite il le fit asseoir, et lui demanda pourquoi il continuait la guerre, tandis que le peuple demandait à se soumettre : « Ainsi le voulait le destin, répondit « Abdallah; maintenant la guerre est finie. — Si vous « voulez encore vous défendre, répliqua le pacha, « je vous donnerai de la poudre et des munitions. « — Non, Seigneur; Dieu a favorisé vos armes. Ce

« ne sont point vos soldats qui m'ont vaincu, c'est « lui qui a voulu m'humilier. » Des larmes étaient prêtes à couler de ses yeux. Ibrahym chercha à le consoler, en lui disant que bien des grands hommes avaient aussi éprouvé les vicissitudes de la fortune. Le chef des Wahabys demanda la paix; son vainqueur lui accorda tout; mais il lui répondit qu'il n'était point autorisé à le laisser à Derayeh; que l'ordre de son père était de l'envoyer en Égypte. Abdallah réfléchit un instant, et demanda un délai de vingt-quatre heures pour donner une réponse décisive sur le parti qu'il avait à prendre. Après le café, qu'Ibrahym lui avait fait servir, ainsi que la pipe, il se leva et sortit de la tente avec le même cérémonial qu'il avait observé en entrant. Son fils Saad, qui était détenu prisonnier, lui fut rendu. Le Pacha conçut des inquiétudes sur le résultat de cette conférence; il craignait que le prince, déchu de son pouvoir, n'eût pris la fuite, ou ne se fût donné la mort avant de se décider à partir pour le Kaire. Cette pensée l'occupa tellement qu'il ne prit point de repos. Il donna des ordres à tous les chefs de cavalerie d'établir partout la plus grande surveillance.

Dans le court entretien qu'il avait eu avec Ibrahym, Abdallah avait conçu une favorable opinion de sa personne; ces dispositions contribuèrent à l'abuser sur la destinée qui lui était réservée. Il pouvait sans doute prendre la fuite, monté sur un dromadaire agile, et à la faveur d'une nuit obscure; mais il craignait que sa famille ne reçût des ou-

trages, et que Toureyf ne fût incendié. Il fit donc une action héroïque en se décidant à partir pour l'Égypte. Après l'expiration du délai de vingt-quatre heures, il se rendit de nouveau à la tente d'Ibrahym, qui le reçut avec les mêmes égards, et lui demanda quelle résolution il avait prise. Abdallah lui répondit qu'il était décidé à partir, pourvu que sa vie lui fût garantie. Le prince lui dit qu'il ne pouvait disposer de la volonté de son père, ni de celle du sultan, mais qu'il les croyait l'un et l'autre trop généreux pour le faire mourir. Abdallah lui recommanda sa famille ; il le pria de ne point détruire Derayeh, et de ne causer aucun dommage à ceux qui avaient pris les armes contre les Turks. Toutes ses demandes lui furent accordées : il reçut un mouchoir blanc en signe de paix, et retourna à Toureyf prendre des dispositions pour le fatal voyage qu'il allait entreprendre. Plusieurs fois il se rendit au quartier général. Le pacha l'invitait à sa table, et le traitait avec distinction.

Enfin ce prince trop confiant fit ses derniers adieux à sa famille éplorée ; il quitta ses amis, ses défenseurs, avec regret, et sortit de son palais accompagné de Sourry, son khaznadar, et d'Abd-el-Aziz ebn-Salmân, son secrétaire, qui furent tous deux associés à son infortune. Sa suite était composée de ses esclaves noirs les plus affidés. Il se rendit avec ses équipages à la tente d'Ibrahym, prit congé de ce prince, reçut ses dépêches pour Mohammed-Aly, et s'achemina à travers le désert, sous l'escorte de quatre cents hommes commandés par Rochouân-

Aghâ, qui eut l'ordre de le bien surveiller, et d'empêcher qu'il ne prît la fuite.

Dès que la suspension d'armes avait été convenue, Ibrahym s'était empressé de dépêcher en Égypte son secrétaire, Mohammed-Effendy, pour annoncer au vice-roi la reddition de Derayeh. Depuis plusieurs mois on ne recevait plus au Kaire de nouvelles de l'Arabie. Mohammed-Aly était dans de grandes inquiétudes qui lui causèrent une ophthalmie. Il invita les cheykhs à faire chaque jour la lecture du Bokhary [1] à la mosquée d'el-Azhar, et à prier le Ciel pour le succès de ses armes. Enfin, après une longue attente, la joie succéda aux inquiétudes les plus vives. Ce prince reçut d'Osmân-Aghâ, commandant d'Ianbo, la nouvelle de la prise de Derayeh. Le 18 octobre, le canon des forts l'annonça aux habitans. On célébra à cette occasion des fêtes pendant sept jours.

Khalyl-Pacha, que le vice-roi avait envoyé pour renforcer l'armée de son fils, ayant appris à Médine la reddition de Derayeh, marcha sur Abou-Arich, capitale de la province de Touhâmeh, à la tête de deux mille hommes de cavalerie, et des Arabes sous la conduite du chéryf Râjeh. S'étant emparé de cette ville, il envoya prisonnier au Kaire le prince Ahmed, fils du chéryf Hémoud, auquel il avait succédé. Ce jeune homme mourut, dans cette ville, de la petite vérole. Khalyl revint à la Mekke, dont il

[1] J'ai déjà dit que c'était un des six auteurs qui avaient compulsé les écrits et les maximes du prophète.

fut nommé gouverneur. Il y termina ses jours la même année.

Après le départ d'Abdallah, Ibrahym fit saisir le cheykh Ahmed el-Hanbaly et Sâleh ebn-Rachyd, qui s'étaient permis, lorsqu'ils vinrent au camp d'el-Rass en qualité d'envoyés, de lui parler d'une manière inconvenante. Il fit arracher les dents au premier [1]; l'autre fut mis à la bouche d'un canon après avoir été bâtonné. Après s'être ainsi vengé, le pacha entra dans Derayeh. Les malades et les blessés furent transportés dans le fort où avait commandé le fils d'Abdallah. Les soldats de toutes armes levèrent leurs tentes et se portèrent dans les maisons, où ils prirent des logemens; les autres campèrent sur les places publiques. Ibrahym établit son quartier général à Toureyf, dans les mêmes lieux qu'Abdallah habitait peu de jours auparavant; il s'empara des chevaux et des armes de ce prince, et laissa sa famille en possession de ses biens.

La chute de Derayeh n'avait point entraîné celle de tout le pays de Nedjd. La province d'el-Haryq ne s'était point encore soumise. Ibrahym dépêcha son sélikdar à la tête d'un fort détachement pour la réduire. Le village d'el-Hélouah fit résistance, le feu de deux pièces de canon obligea les habitans à ouvrir leurs portes. Tout le pays envoya

[1] Depuis cet acte de violence, Ibrahym-Pacha sut reconnaître ses torts; il ramena avec lui en Égypte cet homme malheureux, lui assigna une pension annuelle, et le nomma instituteur de ses mamlouks.

des députés au pacha, qui agréa la soumission, en demandant aux chefs des vivres pour son armée. Les habitans les plus riches de Derayeh furent imposés à une forte contribution.

Satisfait des services que lui avait rendus M. Vaissière durant la campagne, Ibrahym lui en témoigna sa reconnaissance en lui donnant un congé pour retourner en Égypte, avec des lettres de recommandation pour son père, qu'il priait de lui faire remettre cinquante mille talaris [1]. Environ quarante jours après la reddition de Derayeh, il eut la satisfaction de voir arriver de Médine son fils Osmân-Bey, âgé de trente mois : cet enfant était le fruit de ses amours avec une esclave persane qu'il avait achetée lors de sa première arrivée à Médine. Deux *takht rewan* [2] portaient la mère et son nourrisson; ils étaient escortés par quatre cents hommes de cavalerie. Le pacha fit en même temps venir son

[1] Ibrahym-Pacha avait prêté cette somme à M. Vaissière, qui devait aller en France acheter des marchandises dont le bénéfice eût été partagé entre le prince et lui. M. Vaissière reçut, par ordre du vice-roi, du blé, du riz et du coton pour une valeur égale à celle qu'on lui avait accordée, et aux prix qui étaient alors fixés par le trésor. Diverses circonstances ne permirent point que les dispositions bienfaisantes d'Ibrahym fussent mises à exécution de la manière qu'il l'avait indiqué. Le voyage n'eut point lieu, mais la plus grande partie de l'argent n'en resta pas moins à la disposition de celui qui l'avait touché.

[2] Sorte de litière couverte que l'on place sur un chameau. Ce nom est composé de deux mots persans : *takht*, trône, estrade, et du participe *rewan*, qui marche.

carrosse, attelé de quatre mules. Chaque fois qu'il y montait pour se promener, le peuple accourait voir cette voiture, qui était à ses yeux un objet de curiosité.

Les vivres que les pays voisins envoyaient à Derayeh étaient insuffisans pour la subsistance de l'armée. Une guerre longue et opiniâtre avait détruit une partie des récoltes; dans plusieurs endroits on avait coupé les dattiers, dont la moelle servait de nourriture aux soldats. La disette devint si grande, qu'il fallut manger de l'herbe : l'inquiétude était à son comble. Il ne restait plus que l'espérance de voir arriver de Médine ou d'autres lieux des caravanes chargées de vivres. Le sélikdar d'Ibrahym, envoyé dans les provinces pour en ramasser, avait expédié au camp quelques centaines de chameaux chargés de riz et de dattes, mais le convoi était tombé entre les mains des Arabes ennemis. Cet accident imprévu exaspéra les soldats, qui conçurent le projet de se révolter contre leur général. Ibrahym ne put se défendre de quelques craintes; il lui était impossible de résister à une soldatesque indisciplinée qui demandait du pain; la cavalerie même ne trouvait plus de fourrages, et les chevaux mouraient d'inanition.

Ne pouvant maîtriser les mutins, les chefs se retirèrent auprès de leur pacha pour le défendre. Dans ce moment, plus de mille hommes armés se réunirent sur une des places de la ville, à peu de distance du quartier général. A la vue du rassemblement, Ibrahym montra la même intrépidité qu'il

avait déployée dans les combats. Il voulait marcher aux rebelles à la tête de ses gardes : les chefs de troupes lui observèrent qu'il n'était point prudent de prendre l'offensive ; mais Ibrahym méprisa le danger, il ordonna à ses ychagassis de prendre les armes, et de le suivre. Le sabre à la main, il se porta sur une grande terrasse qui conduisait à une mosquée près de la place où était le foyer de la rébellion, tandis que des détachemens de cavalerie pénétraient du côté opposé par le lit du torrent el-Bâten. Ce mouvement inattendu, et quelques coups de fusil tirés çà et là, dispersèrent les séditieux, qui se mirent à fuir à travers les rues, en mettant les boutiques au pillage, et arrachant les bijoux aux femmes qu'ils rencontraient. Après trois heures de trouble, le calme fut rétabli. Il y eut trente hommes tués, parmi lesquels cinq habitans, et une cinquantaine de blessés.

Dans ce désordre, les soldats prirent des vivres pour plusieurs jours. Cependant, vers le soir, Ibrahym fit décapiter deux chefs des insurgés ; d'autres furent bâtonnés et mis en prison. Il promit qu'aussitôt l'arrivée des caravanes de Médine, il ferait partir la troupe de Derayeh. En effet, les jours suivans on vit paraître un convoi de vivres, dont la plus grande partie fut distribuée à un corps d'infanterie qui avait eu l'ordre de se rendre à Aneyzeh. Aussitôt après le départ de cette troupe, Ibrahym se porta lui-même dans les villages de la province d'el-Aredh, où il s'occupa de rassembler des provisions pour la subsistance de son armée.

Cependant Abdallah était arrivé au Kaire le 17 no-

vembre 1818. Il fut conduit à Chobrâ, et présenté au vice-roi, auquel il baisa la main. Mohammed-Aly le fit asseoir, et ordonna qu'on servît du café. Dans l'entretien qu'il eut avec ce prince, il lui demanda ce qu'il pensait de l'événement qui l'amenait devant lui. « Tel a été le sort de la guerre, répondit « Abdallah. » Mohammed-Aly désira connaître ses sentimens à l'égard d'Ibrahym-Pacha, et lui demanda son opinion sur son fils. « Il a fait son devoir, dit « Abdallah, et nous avons fait le nôtre : ainsi Dieu « l'a voulu. » Le vice-roi le fit revêtir d'une pelisse d'honneur, et lui destina la maison d'Ismayl-Pacha, à Boulâq. Pendant l'entrevue, Abdallah tenait dans sa main une petite boîte d'ivoire en forme d'écrin : le vice-roi lui demanda ce que c'était. Il lui dit qu'elle contenait ce que Souhoud son père avait enlevé au tombeau du prophète ; il l'ouvrit : il y avait trois magnifiques manuscrits du Coran, garnis de rubis au dehors de la couverture ; trois cents perles d'une belle dimension, et une émeraude à laquelle était attaché un cordon en or. Mohammed-Aly lui observa que beaucoup d'autres objets avaient été pris au tombeau. « Il est vrai, dit Abdallah ; mais mon « père n'en a eu qu'une partie. Il y en a eu de vendus « à l'encan ; une autre partie a été partagée entre des « chéryfs de la Mekke, des aghâs et des cheykhs « d'Arabes. — Il est de fait, répliqua le pacha, « que nous avons trouvé de pareils objets chez le « chéryf Ghâleb. » En même temps il fit apposer son sceau sur la boîte ; Abdallah y mit aussi le sien. Le vice-roi lui dit de la garder soigneusement, et

de la remettre à la sublime Porte lors de son arrivée à Constantinople, où il devait bientôt se rendre.

Après la conférence, le vice-roi descendit dans sa kange, qui l'attendait, et fit voile pour Damiette. Le 19, Abdallah partit pour Constantinople, accompagné par des Tartares. Il avait à sa suite Sourry, son khaznadar, et Abd el-Aziz ebn-Salmân, son secrétaire. Le vice-roi avait demandé sa grâce, mais la politique du divan fut implacable. Abdallah fut sacrifié au ressentiment d'un peuple fanatique. Ce prince, après avoir été promené pendant trois jours dans toute la ville, fut décapité sur la place de Sainte-Sophie, avec ses compagnons d'infortune.

Ainsi périt le chef d'une nation brave et aguerrie, le malheureux Abdallah ebn-Souhoud.

Je ne prendrai pas la tâche de signaler les fautes sans nombre qu'il a commises dans la guerre qu'il eut à soutenir. Ce prince n'avait hérité d'aucune des qualités de son père. Loin d'imiter les exemples de clémence qu'il lui avait laissés à suivre, il ne sut que punir et exercer ses vengeances. Son extrême parcimonie lui créa de nombreux ennemis parmi ses sujets mêmes, qui lui reprochaient de laisser toujours les belles actions sans récompense. Abdallah était brave, mais cette vertu guerrière ne suffit pas à un souverain. Il avait d'ailleurs fort peu de jugement et manquait de sagacité. Jamais il n'écouta les sages conseils de ses véritables amis, qui ne voulaient que son triomphe et l'indépendance de leur patrie. Les exemples de Souhoud, sous lequel il avait appris le métier des armes, furent perdus pour

lui. C'était en vain que ce brave guerrier lui avait fait voir que le pays de Nedjd, gouverné par un chef résolu, n'avait rien à redouter d'une invasion étrangère, Abdallah ne fit rien de ce qui était nécessaire pour le conserver. A son avénement, il disposait de forces considérables; il avait des soldats intrépides, sobres, soumis, infatigables, qui ne demandaient qu'un homme capable de les conduire; s'ils l'avaient trouvé dans leur prince, le sort de l'Arabie et des contrées plus éloignés était complétement changé.

Les principes émis par le cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, et propagés par Mohammed ebn-Souhoud et ses descendans, avaient développé les germes de la civilisation en poliçant les Arabes, qui n'avaient eu jusqu'alors aucun frein, aucune loi, aucune religion, et se livraient à tous les désordres, au vol, au brigandage et à l'assassinat. La conquête des Turks ramena les choses à leur état primitif. L'armée ottomane, placée dans un climat brûlant, accablée par des fatigues d'un genre nouveau pour elle, ne pouvait lutter avec avantage contre ses ennemis; Abdallah avait les moyens de la détruire sans brûler une amorce, loin de s'avilir en demandant une paix honteuse : c'était lorsque Toussoun-Pacha était campé sous les murs d'el-Rass, ou bien quand son frère Ibrahym assiégeait Derayeh, et au moment de l'explosion du magasin à poudre, qu'il fallait porter un coup décisif.

Il était facile aux Wahabys d'intercepter les communications, d'empêcher l'arrivage des convois. Le

pays de Nedjd, environné de déserts, est d'un accès difficile; des corps de cavalerie détachés sur les derrières de l'armée turque, l'eussent privée de tout secours, et les sables de l'Arabie fussent devenus son tombeau.

Mohammed-Aly, persuadé qu'il ne pourrait réduire les Wahabys tant qu'ils seraient unis, mit tout en œuvre pour détacher les Arabes bedouins de leur cause; l'or et les présens furent prodigués aux chefs de tribus, qui ne respiraient que vengeance. Ces Arabes servirent les Ottomans de leur influence et par leurs armes, et ne rougirent point de venir ramper autour des tentes des pachas, et dégrader leur caractère d'indépendance.

Cette conduite des bedouins facilita sans doute l'invasion des états d'Abdallah ebn-Souhoud; mais combien de ressources lui restaient encore? Jamais prince n'eut peut-être plus de facilité pour assurer l'indépendance de son pays. Les Wahabys pouvaient fonder un grand empire. Souhoud allait devenir sans obstacle le maître absolu des trois Arabies, si la mort, secondant les desseins de Mohammed-Aly, ne l'eût arrêté dans le cours de ses conquêtes : Bagdad et Bassora lui eussent ouvert leurs portes; la Syrie, divisée par des factions, tremblait à son approche; il eût menacé l'Égypte fatiguée de révolutions et de guerres sanglantes. Un grand nombre d'habitans de ces contrées avaient été séduits par ses maximes et admiraient la marche stable de son gouvernement, qui ne tolérait point d'impôts vexatoires.

Malheureusement pour les habitans du Nedjd, Abdallah était incapable de courir la carrière brillante que lui avait ouverte son père. Mais ce pays, quoique soumis aux Turks, renferme toujours dans son sein des fermens de liberté et d'indépendance. Les mêmes principes religieux subsistent, un premier élan a été donné, et, quoique la famille de Souhoud soit dispersée, quoique l'anarchie règne entre les chefs, il subsiste encore un germe fécond que le temps et les événemens pourront faire éclore.

La distance à laquelle le Nedjd se trouve du Kaire, la difficulté des communications entre les deux pays, l'appât qu'offrent de riches et nombreuses caravanes qui se rendent chaque année à la Mekke, le caractère naturellement guerrier des peuples de l'Yémen, porteront un jour ces tribus à ressaisir une indépendance qui leur a été momentanément enlevée. Si la terreur qu'inspirent actuellement les armes de Mohammed-Aly, maintient les vaincus dans l'obéissance, nul doute qu'après la mort de ce prince, ils ne profitent de l'ardeur belliqueuse, apanage ordinaire des nouvelles sectes et surtout des bedouins, pour ressaisir un empire qu'ils auraient pu longuement disputer.

Après avoir demeuré quelques jours à Damiette, le vice-roi se rendit par terre à Bourlos et ensuite à Alexandrie, où il fut reçu en grande pompe [1]. Pendant qu'il était dans cette ville, Seyd-Omar

[1] Les Francs surtout se distinguèrent par l'élégance de leurs illuminations et la variété des décorations de leur quartier.

Makram lui envoya de Tanthâ, lieu de son exil, son petit-fils, Seyd-Sâleh, avec une lettre dans laquelle il le félicitait sur ses victoires. Le vice-roi demanda au jeune homme comment se trouvait son aïeul, et ce qu'il pourrait faire pour lui. Sâleh se contenta de lui répondre qu'il faisait des vœux pour la conservation de ses jours, puis il se retira sans mot dire. Le prince, persuadé que ce voyage avait un but direct, chargea le douanier Hadgy-Osmân, de connaître ses intentions, et de savoir ce qui pourrait être agréable à Seyd-Omar Makram. Sâleh répondit que son grand-père désirait aller faire son pèlerinage à la Mekke. Dès que le vice-roi en fut informé, il accorda de suite la permission demandée. Il dit à Hadgy-Osmân : « J'ai « tenu Seyd-Omar éloigné à une époque où j'avais « de justes sujets de crainte; mais les circonstances « ne sont plus les mêmes; il est libre de retourner « dans sa famille; et, quand viendra le moment du « pèlerinage, il pourra s'y rendre par terre ou par « mer, à son choix. Je n'oublierai jamais, ajouta-« t-il, les services qu'il m'a rendus. » Le vice-roi écrivit en même temps à Seyd-Omar une lettre ainsi conçue : « J'ai reçu, mon père, votre lettre de féli-« citation, touchant la grâce que Dieu a daigné « m'accorder. Cet événement à rendu plus grande « ma félicité. Je conserverai toujours le souvenir de « vos bienfaits. Votre petit-fils m'a demandé en votre « nom la permission d'aller en pèlerinage; je vous « l'accorde bien volontiers en vous priant d'y faire « des vœux pour moi, tant pour le présent que pour

« l'avenir. Vous trouverez ci-joint, une lettre de « recommandation adressée à mon kiâya. » Ce ministre s'empressa de faire part de cette agréable nouvelle à la maison de Seyd-Omar, qui fut agréablement surprise par cette faveur inattendue.

A son arrivée à Boulâq, ce vénérable cheykh se rendit à la mosquée de l'Imam châfay, et alla ensuite saluer le kiâya-bey. Lorsqu'il fut de retour chez lui, un grand nombre d'habitans et d'amis vinrent lui rendre leurs hommages; mais, après avoir satisfait à ses premiers devoirs, Seyd-Omar trouva plus convenable à son âge et à ses goûts de vivre dans la retraite au sein de sa famille [1].

Voulant asseoir sur une base plus régulière la répartition des impôts, le vice-roi fit procéder à un nouvel arpentage des terres; dans ce travail, exécuté sous la direction du dividar Mahmoud-Bey et de l'intendant-général mallem-Ghâly on raccourcit la mesure ordinaire, elle fut diminuée de dix centimètres.

[1] Dans le même temps, on trouva dans la campagne, près de Damiette, un hyppopotame que des fellahs tuèrent à coups de fusils. Le commandant de la province fit écorcher l'animal dont il envoya la peau empaillée au Kaire. Le vice-roi la donna à M. Boghoz, son interprète, qui l'expédia à son frère, à Trieste, pour le cabinet d'histoire naturelle à Vienne. Cet amphibie s'était sans doute laissé entraîner par le courant des eaux du Nil, à l'époque de la haute crue. J'ai vu sa dépouille à Boulâq, percée en plusieurs endroits d'instrumens tranchans. Lorsque les fellahs s'approchèrent, il n'était point encore mort; on acheva de le tuer à coups de sabres et de lances.

Ce fut à cette époque que Mohammed-Aly commença les premiers travaux du canal qui conduit les eaux à Alexandrie. Son embouchure est près du village de l'Atfeh ; on l'appelle Mahmoudyeh, en l'honneur du sultan Mahmoud qui occupe aujourd'hui le trône de Constantinople. En parlant des canaux, j'indiquerai les moyens que l'on a employés pour son établissement, la quantité des ouvriers et les sommes dépensées.

Pendant que le vice-roi s'occupait d'organiser les travaux du canal, il pensait à changer le chef des administrations. Le kiâya-bey, Mohammed-Aghâ Laz, fut remplacé dans ses fonctions par le dividar Mahmoud-Bey, qui était dans la Basse-Égypte, occupé à surveiller l'arpentage des terres. On fut généralement étonné de ce changement subit; chacun se demandait qu'elle pouvait en être la cause. Laz servait bien; il avait dans plusieurs occasions donné des preuves du plus entier dévouement à son prince; il avait su réprimer la licence de la soldatesque, qu'il punissait sans aucun égard. La population entière redoutait sa sévérité. Il ne lui manquait aucune des qualités nécessaires pour administrer un pays où la loi réside dans la volonté du maître. Cette conduite digne d'éloges chez les Turks, fut prônée à Constantinople. On crut peut-être que Mohammed-Aly lui était redevable de sa grandeur, et ce prince voulut, en donnant à son ministre une retraite honorable de 1,000 bourses par année, montrer qu'il n'avait besoin des secours de personne pour gouverner. Il continua de l'honorer de son amitié, et

lui témoigna la même confiance que par le passé en lui conférant la dignité de bey [1].

Le grand-seigneur avait envoyé son cawedjy féliciter Mohammed-Aly sur ses victoires. Le vice-roi arriva d'Alexandrie au Kaire le 25 mars 1819, accompagné de cet officier, qui lui offrit, au nom de son maître, deux belles pelisses, dont l'une était destinée à Ibrahym-Pacha, une montre, deux poignards et deux aigrettes garnies en diamans. Sa hautesse avait aussi revêtu de la dignité de pacha à deux queues Abbas-Bey, fils de Toussoun, et Ahmed-Aghâ, fils de Tâher-Pacha décédé à Alexandrie. Le vice-roi était autorisé à donner des grades de capidjy à des personnes de son choix. Le lendemain de son arrivée, il en nomma quatre, qui reçurent des pelisses d'investiture : c'était Hassan-Aghâ Ezargain-gueli, Chéryf-Bey, ministre des finances, Khalyl-Aghâ et le brave Aly-Bey, qui avait battu les Anglais à Rosette.

Vers la fin du mois, mourut, à Mehalleh el-Kébyr, le cheykh Mohammed el-Douâkhly. L'éducation soignée que lui donna son père, le mit à même, étant

[1] Mohammed-Aghâ Laz avait été sélikdar de Mohammed-Pacha Kousrouf. Lors de la disgrâce de ce prince, il vécut quelque temps au Kaire dans l'oubli, puis il fut à Constantinople, ensuite il revint en Égypte avec le capitan-pacha, lors du siége de la citadelle. Il s'attacha à la fortune de Mohammed-Aly qui, ayant reconnu en lui des qualités propres à ses desseins, lui dévoila sa politique et le chargea de missions importantes. Sa conduite et son dévouement lui méritèrent la place de kiâya-bey.

encore jeune, de prendre son rang parmi les ulémas. Il s'instruisit aussi par les leçons du cheykh Abdallah el-Cherkâoui, dont il fut le disciple. El-Douâkhly s'éleva sous les auspices de son maître, et à la faveur de la haute considération dont il jouissait. Pendant le séjour de l'armée française, il se jeta dans les intrigues, et tenait une correspondance secrète avec Seyd-Ahmed el-Mahrouqy son ami, alors au quartier général de l'armée turque en Syrie. A l'arrivée du grand-vizir au Kaire, il fut un des premiers parmi les cheykhs. Mohammed-Aly, ayant reconnu que c'était un homme faux et turbulent qui voulait s'immiscer dans les affaires qui devaient lui être étrangères, l'envoya en exil au village de Desouk. De là, le cheykh obtint la permission de fixer sa résidence à Mehalleh el-Kébyr. Il y tomba malade, et demanda la permission de rentrer au Kaire, ou d'aller en pèlerinage à la Mekke, ce qui ne lui fut pas accordé. Le chagrin consuma ses jours; il termina sa carrière dans son exil.

L'Égypte devenait l'asile des princes malheureux. Mohammed-Bey Abou-Nabbout, gouverneur de Jafa, qui avait été exilé par la Porte, vint chercher un refuge sur cette terre hospitalière. Le vice-roi le reçut avec bonté, il lui accorda un traitement mensuel de 36 bourses, pour lui et sa suite. Il fut en même temps son médiateur auprès du grand-vizir, et obtint qu'il serait rappelé et rendu à d'autres fonctions.

Le 5 août 1819, le vice-roi partit pour Alexandrie. Son voyage n'eut d'autre but que de veiller aux tra-

vaux du nouveau canal, qu'il désirait rendre navigable le plus tôt possible. Les pertes récentes que le commerce avait éprouvées à la barre du Nil, où plusieurs djermes chargées de comestibles et de marchandises avaient échoué, l'engageaient à se mettre en mesure pour prévenir désormais de tels accidens. Il était de retour au Kaire le 26 du même mois. Aussitôt après son arrivée, il nomma Abdyn-Bey émyr-hadgy et gouverneur de la Mekke; cet officier mourut l'année suivante. Ses biens furent dévolus à Hassan-Pacha son frère. Abdyn-Bey était aimé des siens, qu'il savait également diriger en temps de guerre comme en temps de paix. Dans plusieurs occasions, il rendit des services importans à Mohammed-Aly; s'il avait été ambitieux, le gouvernement de l'Égypte eût pu devenir l'apanage des Albanais.

Le Nil parvint cette année à une hauteur extraordinaire; il augmenta jusqu'au 20 octobre. Les personnes les plus âgées ne se souvenaient pas d'un tel débordement. Le pays était tout entier sous les eaux. Le Kaire n'avait plus de communication avec les campagnes voisines. Plusieurs villages furent submergés. Les eaux couvrirent les cannes à sucre et les champs de maïs. Les grandes inondations sont aussi préjudiciables à ces cultures, par les ravages qu'elles causent, que les inondations médiocres, par la stérilité qu'elles occasionent.

Le vice-roi, accompagné d'Hassan-Pacha et de Mohammed-Bey Laz, fit voile, le 5 septembre, vers la Haute-Égypte. Il avait alors le projet d'envoyer des

troupes en Nubie et dans le royaume de Sennâr. Il voulait voir par lui-même les choses de plus près, inspecter les troupes, sonder les dispositions des chefs, et prendre des renseignemens qu'il lui importait d'obtenir; dans cette vue, il se rendit au delà des premières cataractes. Le 15 novembre, le canon de Gyzeh, où il débarqua, annonça son retour.

Rappelé à Derayeh par l'arrivée de plusieurs courriers de l'Égypte, Ibrahym-Pacha y revint avec des vivres, du bétail et des chameaux. Le vice-roi lui ordonnait par ses dépêches de faire conduire au Kaire les frères d'Abdallah, ainsi que les principaux habitans de la ville; d'abattre les murs, les forts, et d'incendier les maisons. Le peuple, qui livré aux travaux de l'agriculture avait commencé à réparer les malheurs de la guerre, fut obligé de les suspendre sans qu'on lui en expliquât les motifs. Des hommes, des femmes, des enfans, au nombre de quatre cents, destinés à l'exil, furent conduits sous escorte à Ianbo, où des barques les attendaient pour les transporter à Suez. Parmi eux étaient quatre frères d'Abdallah: Fahâd, Saad, Hassan et Khâled.

Quoique Ibrahym prît déjà des mesures pour exécuter les ordres qu'il avait reçus, il cherchait à détourner l'attention des habitans en mettant un impôt sur les terres, les dattiers et les maisons. Loin de donner à Fayçal el-Daouych la principauté de Derayeh, suivant les promesses qu'il lui avait faites lorsque ce chef d'Arabes vint se réunir à lui, il voulut le contraindre à payer le tribut de cinq an-

nées, dont Fayçal ne s'était point acquitté envers Abdallah. Mais cet Arabe rusé adhéra de suite à la demande d'Ibrahym, qui lui donna deux de ses gardes pour aller ensemble dans ses possessions recevoir l'argent qu'on exigeait de lui. En même temps Daouych dépêcha secrètement deux hommes de sa suite vers sa tribu, pour lui ordonner de l'attendre dans le désert, à deux journées d'Aneyzeh; il partit ensuite lui-même, accompagné des deux officiers du prince. Lorsqu'il fut arrivé au milieu de ses Arabes, Daouych dit aux deux envoyés: « Votre vie est maintenant entre mes mains, je ne « veux pas vous l'ôter. Retournez à votre maître; « dites-lui que sa conduite envers moi n'est pas « loyale; qu'il a manqué à sa parole, et n'a point « maintenu le traité d'alliance convenu entre nous. « Dites-lui que j'ai contribué autant que son armée « à la chute d'Abdallah, et que, pour prix de mes « services, il use envers moi de la plus noire ingra-« titude; que, s'il veut maintenant quelque chose « du cheykh des enfans de Mouteyr, qu'il vienne le « lui demander au milieu de sa tribu. » Après leur avoir fait donner des vivres, Daouych les renvoya à Derayeh. A leur arrivée, Ibrahym entra dans une violente colère; il ne s'était pas attendu à une pareille réponse, et pourtant il l'avait provoquée. Fayçal el-Daouych pouvait perdre les Turks et délivrer le pays de Nedjd de ses ennemis, il préféra se retirer dans le désert, sur la route de Bagdad.

Aussitôt Ibrahym s'occupa de rassembler des moyens de transport pour faire partir de Derayeh les

troupes qui ne pouvaient y rester par le défaut de vivres, et la difficulté de s'en procurer. Après avoir dirigé sa meilleure artillerie sur Médine, il se rendit à Doramâ à la tête de mille hommes d'infanterie et cavalerie. Pendant son absence, son muhardar, Mahmoud-Effendy, commanda la ville et les troupes. Ce chef déploya dans l'exercice de ses fonctions une grande sévérité. La faute la plus légère, commise par un soldat, était punie de mort.

Arrivé sous les murs de Doramâ, Ibrahym faillit être victime d'une conspiration ourdie contre lui. Il avait fait bâtonner plusieurs de ses mamlouks. Le lecteur se rappellera qu'à Médine, il leur avait donné la liberté à condition qu'ils le serviraient pendant la guerre; mais ces hommes libres languissaient encore dans l'esclavage. A Médine même, plusieurs d'entre eux désertèrent. Les maladies et les combats en avaient moissonné une partie. A Derayeh, trois eurent la tête tranchée; un autre subit la même peine à Doramâ. Ce traitement sévère fit penser à ceux qui restaient que tôt ou tard Ibrahym se déferait d'eux. Ils formèrent le dessein de le tuer pendant la nuit, et de s'enfuir à Bagdad avec ses trésors. Youssef, né en Géorgie, était le chef des conjurés. Dans le nombre de ces mamlouks qu'un sort commun avait réunis, il y en eut un qui trahit ses compagnons : Aly, aujourd'hui khaznadar, dévoilà le complot à son maître. Cette révélation fit pâlir Ibrahym, mais ne le déconcerta point. Il manda de suite Youssef. A peine celui-ci parut dans la tente, que le prince ordonna à ses gens de se

retirer. Demeuré seul avec lui, il l'interrogea sur la conspiration : « Je suis votre général et votre « maître, lui dit-il, je voulais vous élever en dignité, « et vous avez l'ingratitude de conspirer contre mes « jours. » Youssef voulut se disculper, et nia le fait. Ibrahym devint furieux; il se leva pour saisir une arme. Youssef jugeant de son dessein, sortit un de ses pistolets qu'il portait en ceinture, et s'enfuyant, tira sur lui pendant qu'il se retournait. La balle passa entre le cou et l'épaule droite d'Ibrahym, qui cria aux armes! Son kiâya et d'autres personnes accoururent. Il leur commanda d'apporter à ses pieds la tête du monstre qui venait d'attenter à sa vie. Dans sa fuite, Youssef s'était saisi d'un fusil : il avait son sabre, des pistolets et un poignard, et ne manquait pas de courage. Les gardes du pacha coururent sur lui. Que pouvait-il faire contre le nombre, sinon que de vendre chèrement son existence. Appuyé contre un arbre, il se mit en défense. Quelques-uns cherchaient à employer envers lui les voies de la douceur; mais il les engagea à ne pas l'approcher, s'ils craignaient de mourir. On fit feu sur lui, et les balles ne l'atteignaient pas; il ripostait sur ses agresseurs, en blessait quelques-uns et éloignait les autres. Pendant qu'il chargeait son fusil, il avait ses pistolets devant lui. Ibrahym, impatient d'apprendre la mort de ce mamlouk, et craignant peut-être que ses complices ne vinssent à son secours, rendit son kiâya responsable de l'exécution de ses ordres, pour que cet officier hâtât un moment plutôt la mort du criminel. On

appocha de l'arbre malgré la résistance opiniâtre d'Youssef, qui fut enfin blessé : une balle le renversa. Quoique mourant, il eut encore la force de menacer de son sabre ceux qui l'environnaient : il fallut une nouvelle décharge. On lui coupa la tête qui fut portée aux pieds d'Ibrahym. Le même jour, on décapita un des conspirateurs qui avait eu l'imprudence de se faire connaître. Le prince ne voulut pas que ses mamlouks fissent dorénavant le service à sa tente; il mit à leur place des soldats connus par leur attachement à sa personne. Des officiers furent aussi chargés de veiller sur ses jours. Quelque temps après, cinq autres de ces esclaves passèrent par les armes.

Cependant les soldats ne pouvaient sortir des murs de Derayeh. Les fugitifs des pays ruinés par la guerre, réunis à des Arabes bedouins, se livraient au brigandage. Chaque jour on voyait entrer dans la ville des blessés; les vivres n'arrivaient pas; les produits du pays ne suffisaient point à la subsistance des troupes; on manquait de chameaux; toutes les tribus étaient en fuite dans le désert, aux environs du golfe Persique, ce qui ne permettait pas de rassembler des moyens de transport pour faire partir les malades et diminuer le nombre des troupes.

Mohammed-Aly pressait son fils de se retirer sur Médine et la Mekke; on croyait alors à une guerre entre les puissances de l'Europe. Des courriers, arrivés de l'Hedjaz, informèrent Ibrahym des avantages qu'avait remportés Khalyl-Pacha dans la province de Touhameh avec les troupes qu'il conduisait

au siége de Derayeh. Le général, avide de gloire et jaloux de celle des autres, reçut froidement cette nouvelle. La nécessité d'avoir des vivres et de rétablir la tranquillité pour le libre passage des caravanes, l'obligeait à faire la guerre; il partit de Doramâ avec mille hommes de cavalerie et parcourut le désert pendant quelques jours. Dans son excursion, il trouva une partie de la tribu Anazeh commandée par ebn-Makhlef, qui s'était retranché derrière la montagne de Chammar, d'un difficile accès. On était au déclin du jour, il laissa reposer sa troupe pendant la nuit. Au matin, il fit mettre pied à terre à une partie de ses gens pour attaquer la position. Les Arabes opposèrent de la résistance, ce qui obligea les Turks à se retirer. Ibrahym déploya dans cette occasion sa valeur accoutumée; il chargea de nouveau l'ennemi : plusieurs des siens tombèrent morts à ses côtés; son cheval fut blessé grièvement. Néanmoins il ne renonça point à son entreprise, il rallia son monde avec fermeté et se précipita, malgré les obstacles, au milieu des Arabes qui, ne pouvant soutenir l'impétuosité du choc, se retirèrent en combattant à travers les sinuosités de la montagne. Poursuivis sans relâche, ils abandonnèrent leurs chameaux, du bétail et des tentes : les Turks furent maltraités. Ibrahym, manquant de chirurgiens, donna lui-même des soins aux blessés. Il s'était trouvé dans une position difficile. S'il avait éprouvé un échec, le peuple des provinces se serait soulevé; l'armée turque, divisée sur plusieurs points, eût été accablée par le nombre de

ses ennemis. Mais, au contraire, les habitans s'empressèrent de fournir les moyens de transport nécessaires au départ des troupes. Ibrahym courut sur d'autres tribus pour ramasser des vivres et rassembler les moyens d'exécuter les ordres de son père.

Cependant on était à Derayeh dans une grande consternation causée par la nouvelle de la mort d'Abdallah. Chacun craignait un sort pareil et se recommandait à la divine Providence. La famille de ce prince trop confiant était dans les larmes, car le gouverneur l'avait prévenue qu'elle devait se tenir prête à partir pour l'Égypte.

Déjà la terreur était telle que tout le monde s'empressait d'obéir. Un convoi de mille chameaux arriva des provinces. Les chefs de Boureydeh, Chakrâ, el-Rass et Aneyzeh reçurent l'ordre du pacha de se rendre à Derayeh. Le peuple avait l'espoir que la ville ne serait pas détruite. Les propriétaires consentaient à contribuer et à fournir des chameaux et des dromadaires pour éviter une ruine totale.

La guerre, les suites du siége et la disette, dont souffraient les habitans, produisirent une épidémie parmi eux. Les soldats, fatigués par des privations de tout genre, furent eux-mêmes attaqués. Les soins prodigués au fils d'Ibrahym ne le garantirent pas de la contagion, mais son indisposition n'eut pas de suites fâcheuses. L'épidémie faisait pourtant des ravages parmi les troupes; plusieurs byn-bâchis en étaient frappés. Dans cette circonstance, le pacha

donna des dispositions pour accélérer le départ de sa famille, qu'il fit accompagner par Scoto, son médecin. Il ordonna de faire diriger sur Médine une partie de l'artillerie, ainsi que les enfans d'Abdallah, Saad, Nasr et Mohammed, et leurs oncles Omar et Abderrahman, frères de Souhoud. On conduisit au Kaire ces victimes infortunées. La générosité que le vice-roi déploya à leur égard, en leur accordant à tous des pensions alimentaires, adoucit les regrets que leur causèrent le souvenir de leur grandeur passée et l'éloignement des objets de leurs affections.

Alors Ibrahym réunit les chefs des villes qui, d'après ses ordres étaient venus à Derayeh ; il leur enjoignit, dans un délai marqué, de démolir les murs et les fortifications de leurs places, et les rendit responsables de l'exécution de ses commandemens. Comme ce prince sentait chaque jour davantage la nécessité d'évacuer le pays de Nedjd, il pressait l'arrivée des chameaux pour le départ des troupes. Il fit briser les canons de fer qui étaient inutiles. On en transporta les débris dans les villes de l'Hedjaz. Les maisons d'Abdallah et les mosquées furent détruites. Les habitans durent renverser les murs et les forts que le siége avait épargnés. On trouva dans des lieux souterrains quatre cents cottes de mailles et des armures antiques. Ibrahym en fit don aux Arabes ses alliés. La réunion des moyens de transport qu'il attendait lui permit d'expédier le matériel de l'armée avec de l'infanterie. Il ne restait à Derayeh qu'environ quinze cents hommes et six

cents cavaliers épars dans les cantonnemens voisins. Il donna ses dispositions pour que cette troupe se tînt prête à partir au premier ordre, et fut se réunir à un camp d'observation placé près de Chakrâ. Après avoir donné ses instructions à Mahmoud-Effendy, il quitta pour la dernière fois la capitale du pays de Nedjd, qui fut bientôt incendiée.

A peine fut-il parti que le gouverneur ordonna aux soldats de couper les dattiers pendant que les habitans s'occupaient de démolir les murs. Le monde fut forcé de sortir de la ville pour ne point être écrasés sous les débris des maisons. Tous les habitans s'empressèrent d'aller chercher une nouvelle patrie dans les pays voisins, jusqu'à ce que l'absence de leurs ennemis leur permît de rétablir le boulevard des sectateurs du Théisme.

En moins de vingt jours, Derayeh fut privée de ses habitans. Dès qu'une famille sortait de sa maison, les soldats y entraient pour la brûler, sans prendre garde si celles du voisinage étaient évacuées; car les troupes campaient sur la place. On était dans la saison la plus chaude de l'année; toute la végétation était anéantie, ce qui formait un spectacle affligeant. Après ce désastre, Mahmoud-Effendy rassembla son monde et alla rejoindre Ibrahym-Pacha au camp de Chakrâ.

Lorsque l'armée fut réunie, on attendit le retour des chameaux qui étaient partis avec les précédentes caravanes. Ibrahym dirigea l'infanterie et une partie de la cavalerie sur Médine; il ne retint près de lui que quatre cents hommes. Avec cette garde,

montée sur des dromadaires, il parcourut le pays pour s'assurer que les ouvrages des places fortes avaient été démolis. Il se retira ensuite sur Médine. Aussitôt après son arrivée, il alla rendre grâces au prophète des victoires qu'il avait remportées sur les ennemis de sa religion. Pendant son séjour à Médine, la mère de son fils Osmân-Bey, qu'il aimait, mit au monde un prince; elle mourut, ainsi que le nouveau né, à la suite de l'enfantement.

Les Anglais de l'Inde, qui avaient vu avec jalousie la puissance des Wahabys s'agrandir, et gêner leur navigation sur le golfe Persique, conçurent le projet, aussitôt qu'ils surent que l'armée ottomane marchait sur Derayeh, de tenter une expédition à el-Katyf, soit pour rétablir leur commerce, soit pour faire une diversion en faveur des Turks. Une frégate, quelques corvettes et des bâtimens de transports, partis de Bombay, débarquèrent dans ce port trois mille hommes d'infanterie. Le commandant de ces troupes fut étonné d'apprendre qu'Ibrahym-Pacha avait évacué le pays de Nedjd, et s'était retiré sur Médine. Néanmoins, il dépêcha le capitaine Sadlier, pour s'aboucher avec lui. Cet officier traversa les déserts et vint à Byr-Aly (ou le puits d'Aly) [1], car il n'est permis à aucun chrétien d'entrer dans la ville sainte. Ibrahym, lorsqu'il connut l'arrivée d'un envoyé britannique, se rendit au lieu où il était campé. M. Sadlier dit au prince qu'un corps d'armée anglaise était venu de l'Inde lui porter des secours contre

[1] Au mois de septembre 1819.

les Wahabys. Ibrahym répondit que ni le grand-seigneur, ni Mohammed-Aly-Pacha n'avaient besoin de soldats étrangers; que sans les forces britanniques les Wahabys avaient été vaincus et soumis. L'officier anglais essaya de lui développer quelque projet, dans l'intention d'engager le général à marcher de nouveau pour occuper les positions qu'il avait abandonnées. Ne voulant pas s'éloigner des ordres de son père, Ibrahym lui expédia un courrier afin de lui demander des instructions. Il traita avec honneur M. Sadlier, et lui envoya, de Médine, des vivres et des raffraîchissemens.

Cependant le temps du pèlerinage approchait. Ibrahym fit sa dernière prière au tombeau du prophète, et se porta en grande dévotion à la Mekke. L'envoyé anglais se rendit à Ianbo, et puis à Geddah, pour y attendre le prince après les cérémonies du courban-beyram. Tous les pèlerins arrivés avec les caravanes d'Égypte et de Syrie étaient réunis sur le mont Arafât, à cette grande solemnité. Ibrahym, d'après le vœu qu'il avait fait, s'il remportait la victoire, sacrifia trois mille moutons; de là il rentra à la Mekke en faisant d'abondantes aumônes. Ensuite il fut à Geddah, où l'attendait M. Sadlier.

La réponse aux dépêches expédiées au Kaire était arrivée. Le vice-roi avait répondu négativement aux demandes qui lui avaient été faites. Il n'était point de sa politique de seconder les vues des Anglais. L'envoyé offrit des présens à Ibrahym. Ce prince le pria d'accepter deux chevaux de ses écuries, mais l'officier les refusa en disant que son gouvernement ne

permettait pas d'accepter des cadeaux. Après les conférences, le capitaine Sadlier s'embarqua pour Moka. Le commandant de l'expédition, informé du résultat de la mission de son envoyé, mit à la voile pour Bombay. Pendant le séjour de l'escadre à el-Katyf, les troupes furent attaquées de la dyssenterie que développa la mauvaise qualité des eaux.

Le malaise qu'éprouvait l'armée turque par suite des fatigues et des privations qu'elle avait ressenties pendant la guerre, le dénuement où se trouvaient les soldats, manquant de tout, décidèrent Ibrahym à évacuer de suite l'Hedjâz. Il se rendit à Ianbo; de là il fit partir pour Suez, sous les auspices de son kiâya, son fils Osmân-Bey, et donna ordre à la cavalerie de marcher vers l'Égypte. Deux cents des plus belles jumens du pays de Nedjd, confiées aux soins de son écuyer, faisaient partie de la caravane. L'infanterie, l'artillerie et les bagages furent embarqués pour Cosseïr; ensuite lui-même fit voile vers ce port, accompagné de son sélikdar.

Maintenant nous allons passer à la description du pays de Nedjd.

Dénombrement de la population du pays de Nedjd.

NOMS DES PROVINCES, VILLES ET VILLAGES QUI EN SONT SÉPARÉS.	HOMMES EN ÉTAT DE PORTER LES ARMES.	FEMMES, ENFANS, VIEILLARDS ET INFIRMES.
La province d'el-Hassah.........	15,000	70,000
— d'el-Aredh [1]	5,500	17,000
— d'el-Kharg..................	2,000	7,000
— d'el-Ouechem...............	2,400	10,000
— de Soudeyr.................	6,000	21,000
— d'el-Kassym................	3,000	14,000
— d'el-Gébel..................	2,000	7,000
— d'el-Aflâg..................	3,600	10,000
— d'el-Haryq..................	3,000	9,000
Ouâdy el-Douâsser............	6,000	22,000
— Bycheh.....................	7,400	26,000
— Sobeyh.....................	800	2,400
— Taslis......................	500	1,700
La ville de Doramâ...........	1,200	6,500
Le village de Bessâm..........	80	200
— d'el-Queyyeh..............	350	1,200
— de Neyfy...................	70	200
— de Daryeh..................	60	150
— de Douâdemy...............	140	300
— de Meskeh.................	50	140
— de Souârkyeh..............	180	400
— el-Roueydah...............	150	400
— Chaarâ....................	80	250
— Ayn el-Soueyna............	25	80
— el-Kassab..................	400	1,100
— Thâdeq....................	300	900
— el-Soleyel.................	600	1,900
— Henâkyeh..................	60	200
Total........................	50,945	231,020

[1] Derayeh, le chef-lieu, contient seul trois mille hommes et dix mille femmes et enfans.

Le nombre des femmes surpasse en général celui des hommes.

Souhoud, et ensuite Abdallah son fils, disposaient à volonté de tous les hommes en état de porter les armes. Quand ils avaient besoin de soldats, ils envoyaient au chef de la province ou de la ville l'ordre de fournir les hommes dont ils avaient besoin. Le souverain du Nedjd commandait aussi aux Arabes bedouins qui environnaient ses états. Il est donc nécessaire pour compléter le cadre de la population du pays, d'y joindre celui des tribus et leur nombre en infanterie et cavalerie.

NOMS des TRIBUS.	NOMS de LEURS CHEYKHS.	NOMBRE des FANTASSINS.	NOMBRE des CAVALIERS.
Benou-Khâled . .	Mâyed ebn-Oreyar.	2,500	2,000
Mouteyr	Fayçal el-Daouych	3,000	1,600
Oteybah	Mohammed ebn-Roubeyân	4,000	300
Harb	Ghânem ebn-Madyân . . .	1,500	200
El-Souhoul	Khouzayen ebn-Lahyân. .	2,000	250
Nota. Ces cinq premières tribus étaient alliées des Turks.			
Kahtân.	Mohammed ebn-Ameleh. .	7,000	800
El-Ogmân.	Mohammed ebn-Chakban .	3,500	200
El-Marrah	Sâleh el-Zoueyleh	1,500	120
El-Douâsser . . .	Kaïd ebn-Roubeyân	5,000	200
El-Zafyr	Madhy ebn-Soueyth	2,400	800
Anazeh.	El-Homeïdy ebn-Hezâl. . .	2,500	1,200
Chammar.	Fâres el-Garbâ	3,000	600
Soubey-Aredh . .	Farrâg abou-Etneyn. . . .	1,200	100
Soubey el-Kobleh	Mouslot ebn-Koutnân . . .	2,000	250
Total. . . .	. . . .	41,100	8,620

La population des femmes et des enfans est portée au triple de celle des hommes.

Les Arabes bedouins sont généralement mal armés : la plupart se servent de fusils à mèche ; d'autres font usage de lances ou de piques ; quelques-uns portent des armures et des sabres. Leur nourriture consiste en dattes et en laitage : ils mangent rarement du pain ; cet aliment est pour eux un objet de luxe. Sobres par habitude, six de ces nomades se contentent du repas d'un Européen. Ils ne se livrent pas à la culture de la terre, et n'ont d'autre occupation que de voler ; ils ont cependant quelques troupeaux, en échange desquels les habitans leur fournissent des toiles.

DES PROCÉDÉS DE CULTURE, DE RÉCOLTE ET DE PRÉPARATION DES PRODUITS DU PAYS DE NEDJD.

Les grains cultivés dans le Nedjd, pour la subsistance de l'homme, sont : le blé, le riz, le doura [1], le dokhoun et le safrâ.

Du blé et du riz.

Dans toutes les provinces on sème le blé à la volée, sans donner à la terre aucune préparation. Dès que le semeur à rempli sa tâche, on laboure, si le terrain est uni ; s'il est inégal ou montueux, la pioche remplace la charrue ; elle recouvre le blé de la terre nécessaire au développement du germe.

[1] Maïs.

Ce travail fini, on arrose convenablement. Les semailles ont lieu dans le mois d'octobre. Quand le blé commence à s'élever, et qu'il y a parmi les brins des herbes parasites qui nuisent à son accroissement, on les arrache à la main. Si les pluies sont rares pendant l'hiver, on continue d'arroser par le moyen d'un machine appelée *mahhâleh*. Le mécanisme de cette machine consiste dans quatre pilastres placés parallèlement sur les deux côtés d'un puits; au haut de ces pilastres sont fixées quatre pièces de bois donnant support à une roue à rais contigus et cannelés à leur extrémité; la roue tourne sur son essieu par le moyen d'une corde glissant dans les cannelures; à un bout de la corde est attaché le derrière d'une outre où l'on a pratiqué une ouverture, au-dessous de laquelle est fixée une pierre pour faciliter par son poids la descente de l'outre dans le puits, et hâter son remplissage. Sur la roue se trouvent deux montans parallèles, soutenus à leur base et au sommet par deux traverses qui leur sont adaptées; entre ces deux montans est enchassé, vers le milieu, un essieu en fer traversant un cylindre dans sa longueur. Cet assemblage forme un moulinet sur lequel passe une autre corde plus petite que la précédente; elle est attachée, par un de ses bouts, à la bouche de l'outre, au bord de laquelle deux bâtons en croix sont fortement liés à la peau pour la tenir tendue; les deux cordes sont liées à une troisième, assujétie elle-même au bât d'un âne qui donne le mouvement à la machine par sa marche directe sur un plan incliné, et fait

monter l'outre, qui en s'élevant penche insensiblement vers la bouche, par l'effet de la seconde corde qui décrit un plus petit espace ; l'outre s'incline de ce côté jusqu'à ce qu'elle soit verticale à son arrivée au haut du bassin où elle verse l'eau. Cette opération finie, l'animal retourne de lui-même vers le puits : sa marche rétrograde fait descendre l'outre, qui se remplit, et remonte de même. A mesure que le bassin reçoit l'eau, on la fait couler dans un canal qui la conduit sur le terrain qu'on veut arroser. Du reste, la planche qui se trouve dans l'atlas joint à cet ouvrage, donnera de cette machine une idée beaucoup plus exacte que notre description ne pourrait le faire.

Il y a des *mahhâlehs* à deux et trois roues et autant d'outres; dans ce cas, on emploie plusieurs animaux pour les faire tourner.

La récolte du blé se fait au mois d'avril. Les chaumes, élevés de trois pieds, portent des épis longs, épais et bien fournis. On les coupe avec la faucille, puis on les place sur une aire au milieu de laquelle on a fiché un montant vertical; ce montant retient une longue corde passée au cou de huit à douze bœufs, qui tournent de front sur les chaumes jusqu'à ce que le grain soit sorti de l'épi, et que la paille soit bien hachée. En avant des bœufs, des hommes armés de fourches à deux dents remuent les chaumes et les disposent de manière à faciliter le travail. Vers la fin de la journée, des ouvriers projettent la paille en l'air, afin de la séparer d'avec le blé, qu'ils passent ensuite dans des cribles

à claire-voie, pour le rendre propre à la mouture. La paille sert à nourrir les chevaux et le bétail.

Les procédés de culture, de récolte et de préparation de l'orge sont les mêmes que pour le blé. Les semailles se font à la même époque, et la récolte a lieu dans le courant du mois de mars. La paille, mêlée à celle du blé, sert à la nourriture des chevaux.

La province d'el-Hassah est la seule où l'on cultive le riz, parce que le pays est couvert de fontaines qui fournissent, sans aucun travail, aux besoins de l'irrigation.

On sème le riz au mois de juin. Avant de semer, la terre reçoit deux labours, et un seul arrosement, ensuite on y jette le riz sans qu'il ait subi aucune préparation; deux hommes, traînant un grand rateau, le recouvrent de terre, sur laquelle ils passent plusieurs fois pour en niveler les inégalités. Dès que les semailles sont finies, on arrose pendant quinze jours; après ce temps, on arrache les brins élevés d'un demi-pied, et on les transplante à quatre pouces de distance l'un de l'autre; ensuite la terre reste continuellement couverte d'eau jusqu'au mois de septembre, époque de la maturité du riz. Aussitôt que la sécheresse du terrain le permet, on fait la récolte, en coupant seulement les épis avec la faucille. Les tiges sont brûlées sur pied, pour donner de la force et de l'énergie à la terre.

La moisson terminée, on transporte les épis dans de grands mortiers, où des hommes les séparent des grains, qu'ils détachent aussi de leurs balles par le moyen de pilons. Cette opération est rendue facile

par la parfaite sécheresse de l'épi et du grain qui sort aisément de son enveloppe. Ce travail achevé, d'autres ouvriers passent le riz dans des cribles afin de le séparer de tous corps étrangers; puis ils le mettent dans des sacs pour être livrés au commerce.

Du doura ou maïs.

Au mois de mai, le cultivateur sème le doura. Il remue la terre avec la houe, et fait, après ce travail, des trous à six pouces de distance, dans lesquels il dépose plusieurs grains qu'il recouvre légèrement. Il les arrose ensuite tous les dix jours.

Le doura parvient à sa maturité au mois d'août. On coupe les épis à la faucille, et on les fait passer de la même manière que le blé, sous les pieds des bœufs, pour en séparer les grains que l'on tamise dans un crible à claire-voie, ce qui les rend propres à la consommation.

Les tiges restent sur pied vingt à trente jours, jusqu'à ce que la cessasion des travaux des champs permette de les couper. On les donne sans les hacher aux bestiaux, auxquels ils servent de nourriture.

Du dokhoun.

Le dokhoun est une petite graine jaune et ronde que l'on réduit en farine. Les habitans le sèment sans aucun labour préparatoire. Derrière le semeur,

un homme pioche la terre; un autre la nivelle avec un rateau, un quatrième arrose après eux.

On sème et on récolte le dokhoun aux mêmes époques que le doura. La faucille, en usage pour toutes les plantes, sert aussi à couper les épis, que chacun met sous le toit après la récolte. L'hiver, on les écrase dans un mortier, au fur et à mesure qu'on en a besoin. Cette opération dégage le grain de l'épi; le crible, dans lequel on le passe ensuite, le sépare de la paille.

Du safrâ.

Le safrâ est une autre graine semblable à celle du dokhoun, mais plus jaunâtre. Les procédés de récolte, de culture et de préparation de cette graine sont les mêmes que ceux de la première.

Le doura, le dokhoun et le safrâ réduits en farine servent à faire une espèce de bouillie appelée *acyda*. Les habitans du Nedjd en font une grande consommation pendant l'hiver. Elle est tout-à-fait semblable aux gaudes de la Franche-Comté.

Du barsym [1].

On sème le barsym dans toute les saisons de l'année. Après que la terre a reçu deux labours, on y jette de la fiente de chèvre et de mouton; ensuite deux hommes traînent dans tous les sens un long rateau pour la niveler. La terre ainsi disposée

[1] Trèfle.

est prête à recevoir la graine du barsym, que l'on sème à la volée. Avant de semer ce grain, il est indispensable de le vanner et de le bien nettoyer; sans cette attention, la croissance de la plante serait embarrassée par des herbes parasites. Aussitôt qu'on a semé, les arrosemens se répètent chaque jour pendant un mois. Le barsym semé en hiver ne peut être coupé que quatre mois après; la moitié de ce temps suffit pour porter au même point de maturité celui qui a été semé durant l'été. Dans cette saison, on coupe le barsym chaque mois; en hiver, tous les deux mois; les coupes se renouvellent ainsi pendant dix ans et au delà, sans que les racines s'épuisent.

Du carthame.

On sème la graine du carthame au mois d'octobre, à côté du barsym, après avoir donné à la terre un premier labour. Il suffit, lorsqu'il est semé, de l'arroser une fois pour donner l'humidité nécessaire au développement du germe. Le mois de mars est le temps de la récolte. On arrache chaque matin les fleurs, jusqu'à ce que les plantes n'en produisent plus. Les habitans s'en servent, sans aucune préparation, pour teindre en jaune; ils ne conservent que la graine nécessaire aux semences de l'année suivante, et négligent le restant, ainsi que les tiges, qu'ils coupent sans les destiner à aucun usage.

On cultive aussi des ognons, des haricots, des aubergines, des concombres et des pastèques. On

voit fleurir la vigne, le citronier, le grenadier, l'abricotier, le figuier et le pêcher. Parmi les arbustes se distingue le cotonnier; son lainage est employé dans les manufactures de toile, qui sont en grand nombre.

Il serait possible de donner une plus grande étendue aux cultures, si l'on n'avait pas à redouter la rapacité des Arabes bedouins. Beaucoup de terres éloignées sont incultes; on se borne à cultiver celles qui sont dans le voisinage des villages, et à portée d'être défendues.

DES MESURES AGRAIRES ET DE CAPACITÉ, ET DES POIDS EN USAGE.

Dans toute l'étendue du pays de Nedjd, il n'existe aucune mesure agraire. Des bornes, placées entre les propriétés de chaque particulier, servent à les distinguer les unes des autres. La bonne foi qui règne entre les habitans éloigne les difficultés que présente l'état des lieux.

La seule mesure de capacité dont on fasse usage se nomme sâa : 98 sâas forment 1 ardeb de Rosette, usité dans le commerce d'Égypte. Cette dernière mesure est égale à 275 litres 26.

Les poids dont on se sert sont le rotle, qui est composé de 198 drachmes; et le ouazneh, de 2 rotles 1 tiers; le sâa pèse 2 ouaznehs. On s'en sert aussi pour mesurer le café, de même que tous les grains : pour l'un, ce poids est mesure pondérale; il n'est, quant aux autres, qu'une mesure de capacité.

QUANTITÉ DES PRODUITS.

La récolte en blé se monte, année commune, à 2,450,000 sâas, 25,000 ardebs de Rosette, ou 6,881,500 litres.

La récolte en orge s'élève à 1,960,000 sâas, 20,000 ardebs de Rosette, ou 5,505,200 litres.

La province d'el-Hassah produit 1,470,000 sâas de riz, 15,000 ardebs de Rosette, ou 4,128,900 litres.

La récolte du doura est portée à 1,178,000 sâas, 12,000 ardebs de Rosette, ou 3,303,120 litres.

Celle du dokhoun à 245,000 sâas, 2,500 ardebs de Rosette, ou 688,150 litres.

Celle du safrâ à 147,000 sâas, 1,500 ardebs de Rosette, ou 412,890 litres.

On recueille 10,800 ouaznehs de safranon.

Le pays, dans certains endroits, est couvert de dattiers qui donnent jusqu'à 18,000,000 de ouaznehs de dattes [1]. Ce fruit est excellent dans toute l'étendue du pays de Nedjd; il est doux, couenneux, et d'un parfum agréable.

Le cultivateur paye au fisc une dîme de 10 pour 100 sur le produit de sa récolte. Les terres arrosées par le moyen des puits à roues exigeant plus de frais que celles qui, conservant assez d'humidité, n'ont

[1] Tous ces renseignemens, ainsi que ceux sur la population, m'ont été fournis par le receveur général des dîmes. La quantité de ces produits est de l'année 1816. La province d'el-Hassah est comprise dans la nomenclature.

pas besoin de ce secours, ne payent sur leurs produits que 5 pour 100. Un préposé du gouvernement, ayant dans les provinces des subalternes sous ses ordres, est chargé de recevoir et d'emmagasiner les denrées provenant de la dîme. Elles sont destinées au soulagement des pauvres et à l'entretien des mosquées. Une partie est vendue pour subvenir aux dépenses publiques, aux traitemens des employés et des qâdys. Dans tous les cas, on ne dispose de ces denrées que par les ordres du prince.

DU COMMERCE EN GÉNÉRAL.

Les habitans du pays de Nedjd ont des relations de commerce avec les pays qui environnent leurs déserts : ils exportent l'excédent des produits du sol. Les importations sont limitées aux objets strictement nécessaires à leur entretien. Le luxe des femmes n'a d'autre recherche que les perles de Bahreyn et les chals de cachemire.

Les commerçans reçoivent, par l'entremise de Mascate, les toileries et les épices de l'Inde. On leur expédie de Bagdad et de Bassora, des lances, des piques, des canons de fusils; du plomb et des abbâyehs [1]; de l'Yémen, du café, qu'ils échangent contre des dattes. Ils envoient à la Mekke des plumes d'autruche, des chameaux, des dromadaires, des moutons, de la laine, et en retirent de l'argent, de l'huile, du drap, et des objets de quincaillerie.

[1] Longue tunique d'un tissu de laine rayé.

A Damas, et à Bassora, on recherche leurs chevaux et leurs dromadaires.

Les marchandises d'entrée et de sortie ne sont sujettes à aucun droit. Il n'existe d'autre impôt, ni contributions, que la dîme. Les amendes ne sont que la peine d'un délit : la rentrée en est éventuelle.

DE L'INDUSTRIE.

On tisse dans le pays de Nedjd des toiles de coton qui servent à vêtir les habitans, et à échanger avec les tribus d'Arabes pour des laines et des bestiaux.

Les arts sont encore dans l'enfance. On trouve à peine quelques menuisiers, serruriers, tailleurs; les orfévres font des ouvrages grossiers. Les armuriers sont de tous les artisans les plus habiles : le besoin indispensable des armes a fait trouver des hommes capables de les tenir en état.

Dans la province d'el-Hassah, on fabrique des abbâyehs. On transforme en ustensiles propres à la cuisine, le cuivre qui arrive de Damas et de Bassora. On ne connaît qu'une mesure linéaire, appelée deràa : elle est de la même longueur que le pyk-beledy usité en Égypte.

DES MONNAIES.

Les besoins des habitans étant limités, et chacun ayant auprès de lui ce qui est nécessaire à sa sub-

sistance, on voit peu de numéraire en circulation. La piastre d'Espagne, le talari, les sequins de Venise et de Hongrie, le sequin mahboub, les pièces d'or de Constantinople, ont un cours réglé. On se sert pour les objets de détail des pièces de billon frappées à l'hôtel des monnaies de Bassora : ce cuivre est semblable au demi-sous de France.

DE LA JUSTICE.

Dans chaque ville et village d'une population suffisante, il y a un qâdy choisi parmi les cheykhs. Il est chargé de juger les affaires contentieuses et criminelles. Sa sentence est sans appel; la partie condamnée est obligée de s'y soumettre. Le qâdy est salarié par le prince, en denrées ou en argent. Il ne peut rien exiger de personne dans les procès.

La religion musulmane est la seule tolérée. Les mosquées sont entretenues par une partie du produit des dîmes, et les revenus des ouaqfs qui leur sont attachés. Un directeur, nommé par les cheykks de la juridiction, est chargé de les administrer.

DES USAGES DES WAHABYS A LA GUERRE, ET DE LEUR MANIÈRE DE COMBATTRE.

J'ai parlé des guerres qu'ont eues à soutenir les habitans du pays de Nedjd, sans indiquer l'organisation de leurs armées. Je dois donc donner des détails sur la levée des troupes, l'administration militaire, et la manière de combattre de ces peuples.

Lorque Souhoud porta ses conquêtes au delà des déserts du Nedjd, il avait alors de grandes armées. Il disposait de la population entière de ses états et de celles des contrées qu'il avait soumises. Avant d'entrer en campagne, il taxait les provinces qui devaient fournir un contingent. Les émyrs ordonnaient les levées dans leurs juridictions; un notable de chaque ville et de chaque province conduisait lui-même les gens armés au lieu qui lui avait été désigné. Il était leur chef, et les commandait pendant tout le temps que durait la guerre. La masse de chaque province formait un corps séparé, sous les ordres de son émyr, qui avait avec lui deux écrivains et un imam dont les fonctions se bornaient à faire la prière dans le camp, en même temps qu'il était médiateur dans les discussions qui pouvaient survenir; mais il avait rarement l'occasion d'exercer cette partie de son ministère.

Chaque combattant portait avec lui ses armes, ses vivres et ses munitions. On aidait l'indigent à s'équiper; les riches pourvoyaient à la subsistance de sa famille. L'habitant que l'émyr avait désigné pour marcher pouvait fournir un remplaçant, auquel il procurait le nécessaire; ou bien il était tenu de donner un dromadaire ou un cheval.

Le fantassin et l'homme monté à dromadaire ne recevaient aucune solde; on accordait au cavalier la nourriture de son cheval et un traitement mensuel. Les dépouilles enlevées aux ennemis étaient partagées par parties égales à tous les individus de l'armée. Dans ce cas seul, le chef marchait

sur la même ligne que le soldat. Le cinquième appartenait au trésor, qui était en outre alimenté par le produit des dîmes et des amendes.

Dans les marches de jour et de nuit, on choisissait ceux qui devaient composer l'avant et l'arrière-garde. L'armée se tenait sur une ou plusieurs colonnes, suivant les circonstances. Les émyrs précédaient toujours les gens de leur juridiction; la cavalerie et les dromadaires marchaient en tête et en queue; le centre était réservé à l'artillerie et à l'infanterie qui était montée sur des chameaux, dont l'un portait deux soldats et leurs vivres.

Les soldats de Derayeh avaient la prééminence au-dessus des autres. Dans les villes, le commandement était toujours dévolu à leur chef.

En campagne, les Wahabys se nourrissaient de dattes trempées dans du lait de chamelle, dont ils buvaient chaque jour; rarement ils mangeaient du pain et des viandes. Ils se présentaient au combat par bataillon; l'infanterie laissait derrière elle ses chameaux et ses dromadaires que gardaient les valets. Quand l'ennemi était proche, et qu'il montrait de la supériorité, ces animaux servaient de rempart aux combattans.

Chaque bataillon était composé des gens d'un même arrondissement, commandé par l'émyr et les chefs de villages. Les files étaient doubles. Lorsqu'une file se trouvait fatiguée, ou qu'elle avait perdu beaucoup de monde, on la faisait remplacer par celle qui se trouvait derrière elle. Les morts étaient enlevés pour leur donner la sépulture : c'eût

été une honte de ne pas leur rendre le dernier devoir.

En cas de défaite, l'armée se retirait en ordre. Si l'ennemi était battu, l'infanterie ne le suivait pas; mais la cavalerie et les dromadaires le harcelaient jusqu'à une certaine distance.

En combattant, on entendait les Wahabys répéter à hauts cris : *Allah akbar* [1], ou d'autres paroles semblables.

L'infanterie était armée d'un fusil à mèche, que le soldat chargeait avec célérité. Les combattans portaient en outre un poignard attaché à la ceinture, avec une giberne renfermant les cartouches. Le cavalier était armé d'une lance et d'un sabre, quelques-uns portaient des pistolets.

Chacun faisait sa poudre, et raffinait le salpêtre que l'on tire des montagnes.

Lorsque l'on campait, chacun connaissait sa place. Le général était au milieu du camp ; la cavalerie formait le cercle autour de sa tente.

On plaçait des postes d'infanterie et de cavalerie à une lieue de distance. Ces postes avaient pour se reconnaître la nuit un mot d'ordre dans un langage différent. On les relevait chaque vingt-quatre heures. Le général avait une garde de distinction.

Pendant le jour, chacun se livrait au sommeil. On ne voyait la troupe qu'au moment de la prière, qui se faisait exactement cinq fois dans la journée.

[1] Dieu est très-grand.

La nuit, tout le monde était éveillé. On causait, on chantait des versets du koran, on contait des histoires. A la pointe du jour, après la prière, tout le monde se reposait. Il y avait rarement des discussions et des querelles.

La discipline était sévère. Le chef qui manquait à ses devoirs, ou donnait des motifs de plainte contre lui, était destitué : quelquefois on le condamnait à une amende. Le soldat était puni de la bastonnade. Quand l'action qu'il avait commise était de nature à mériter la mort, on lui tranchait la tête : il subissait la même peine s'il fuyait devant l'ennemi.

Les Wahabys sont sobres. Ils endurent avec constance la faim et la soif. On les a vus demeurer jusqu'à deux jours sans boire ni manger [1] et personne ne faisait entendre de plaintes.

DE L'HABILLEMENT DES HABITANS ET DE LEURS USAGES.

L'habillement de ces peuples, en général, consiste en un caleçon de toile de coton, une chemise, et une *abbâyeh*. Les gens aisés portent par-dessous ce vêtement un *caftan* de drap. Tous ont la tête couverte d'un mouchoir de coton rayé rouge et verd. Ce mouchoir, plié triangulairement, et orné de franges au pourtour, descend jusque sur le dos et les épaules. L'hiver, ils mettent par-dessus un schal appelé *dosmâl*, qu'ils tirent de Mascate. Ils le serrent autour de la tête en forme de turban,

[1] Les Touariks de l'intérieur de l'Afrique peuvent supporter facilement la même abstinence.

et le font retomber en avant de la poitrine [1]. Leur chaussure est une espèce de sandales avec des attaches en cuir, qu'on lie par-dessus le pied.

Les habitans du Nedjd sont d'un tempérament sec, flegmatique, et peu sujet aux maladies. Ils vivent sobrement, se livrent au sommeil après le coucher du soleil, et vaquent à leurs occupations avant son lever. Le café est une de leurs plus grandes jouissances; ils le prennent mêlé avec du girofle et de la canelle. Le lait et les dattes sont leur principale nourriture : le pain n'est pour eux qu'un accessoire. A l'exception de quelques volatiles, on ne voit paraître sur les tables que de la viande de mouton, de chèvre et de gazelle.

Les hommes sont tous d'une couleur olivâtre; ils ont les cheveux noirs, le front large et élevé; le *kohhl*, qu'ils manipulent comme en Égypte, dessine le contour de leurs yeux. Ils ont presque tous le visage allongé, des dents blanches, des lèvres avancées, un regard fier, l'aspect sévère. Ils se font surtout remarquer par un air de mélancolie, assez commun en Orient.

En général les femmes sont belles et bien constituées. La retraite dans laquelle elles vivent leur donne une teinte moins rembrunie que celle des hommes. Elles ne sortent jamais qu'elles n'aient le visage entièrement couvert : on dirait des fantômes ambulans. Elles marchent nu-pieds, et portent des bagues aux orteils. Leurs cils et le contour de leurs

[1] *Voyez* le portrait d'Abdallah, joint à l'atlas.

yeux sont peints avec le *kohhl.* Le henneh sert à colorer leurs ongles et la paume des mains. Elles relèvent sur la tête leurs cheveux tressés, qu'elles entrelacent de bijoux ou de perles, qui tiennent lieu de parure aux femmes de tout âge.

La vie uniforme que mènent les habitans du Nedjd les fait vivre long-temps. On voit souvent des vieillards de quatre-vingts ans conservant leurs facultés intellectuelles. Plusieurs portent leur existence au-delà, mais cette époque est pour la plupart le terme de la vie.

Chez les filles, la menstruation commence de bonne heure. On les marie dès l'âge de dix ans : la stérilité est rare chez les femmes.

DU MARIAGE.

Quand les parens d'une fille ont consenti de la marier, on arrête quelque temps avant le mariage, dans la maison du prétendu, ou chez le père de la future, des conditions verbales en présence d'un faqy [1], appelé comme témoin de l'acte d'union. Celui qui est désigné pour représenter la fille va lui demander si elle consent à prendre un tel pour son époux. Son silence, si elle n'a point été mariée, est le signe de son acquiescement ; si elle est veuve, ou divorcée, elle doit exprimer verbalement sa volonté : aussitôt le procureur revient rendre compte à l'assemblée de sa mission. Quelquefois le

[1] Homme de loi.

père de la fille demande que le mari ne puisse prendre une autre femme, et qu'il ne fréquente pas ses esclaves. Les conditions de la dot sont réglées par les parens, qui fournissent, suivant leur état, les meubles et les ustensiles du ménage; le père du jeune homme donne en outre une somme d'argent proportionnée à ses moyens. Les clauses arrêtées dans cette assemblée cimentent le mariage, dont on fixe l'époque. Le jour destiné à cette cérémonie, l'époux et les parens vont à la mosquée, ensuite ils se rendent tous à l'habitation qui a été destinée aux nouveaux mariés : l'épouse y est conduite par sa famille. Chacun des invités fait des présens en sucre et café, blé, riz ou argent. La journée se passe en fêtes.

DU DIVORCE.

Lorsqu'un homme répudie sa femme pour un motif quelconque, ou qu'il lui a fait déclarer la répudiation par un tiers, ce qui arrive quelquefois, la cohabitation cesse entre eux. La femme quitte la maison dès qu'elle n'a pas donné pendant trois mois de signes de grossesse. Si au contraire elle est enceinte, elle demeure jusqu'à ce qu'elle soit accouchée. Le mari est obligé de lui fournir des moyens d'existence pendant qu'elle nourrit son enfant; ou bien il donne une nourrice à cet enfant, et n'est tenu à rien envers la mère.

Si la femme n'est pas encore nubile, ou que la menstruation soit passée; elle quitte la maison dans

le terme de trois mois. Si dans cet intervalle son mari veut la reprendre, il doit contracter un nouveau mariage, après avoir au préalable obtenu son consentement.

DES SUCCESSIONS.

Quand une femme vient à mourir, le mari a droit à la moitié des biens, soit meubles, soit immeubles. S'il n'y a pas d'enfans, l'autre moitié retourne aux parens de la défunte; s'il y a des enfans, ils reçoivent les trois quarts des biens : le reste appartient au mari.

Si le mari meurt le premier sans laisser d'enfans, sa veuve n'a droit qu'à un quart de l'héritage : les trois quarts appartiennent aux parens du défunt.

S'il y a des enfans, la femme n'a droit qu'à un huitième.

Chaque enfant mâle reçoit deux parts égales dans l'héritage; il n'en est alloué qu'une seule à chacune des filles.

DE LA MANIÈRE DE TRAITER LES MALADIES AUXQUELLES LES HABITANS SONT SUJETS.

La vie uniforme que mènent les Arabes éloigne d'eux les maladies que développent les déréglemens et la débauche. Il n'y a point de médecins dans le pays de Nedjd, c'est-à-dire d'hommes exerçant publiquement cette profession. Dans toutes les maladies, chacun suit le traitement qu'elle exige. On ap-

plique les remèdes indiqués par l'usage, et reconnus salutaires par l'expérience.

Lorsqu'on éprouve quelques dérangemens dans les voies gastriques, on a recours au séné.

Pour calmer les douleurs des coliques, on fait boire au malade du lait de chamelle mêlé avec de l'urine de l'animal. Si ce remède n'apaise point la douleur, on passe un fer chaud sur le côté du patient.

Dans les rhumatismes, on frotte la partie malade avec de l'huile chaude, ou de la graisse de mouton.

Un fer chaud, passé sur les tempes, dissipe le mal de tête. Quelquefois on fait des scarifications pour les maux d'yeux, et l'on brûle la peau au-dessus des sourcils.

La petite-vérole est traitée par la diète. On parsème de cendres tièdes les boutons, pour les faire sécher et éviter la démangeaison.

Si quelqu'un est hydropique, on lui applique jusqu'à cinq sétons au milieu du dos. Les eaux s'écoulent par les ouvertures, et procurent ainsi du soulagement au malade.

Le traitement de la folie consiste à frapper rudement avec un bâton celui qui en est attaqué, en lui faisant respirer une mèche de soufre allumée. On lui attache avec des ficelles les doigts des pieds et des mains. Après cette opération, un soi-disant médecin tâtonne sur tout le corps pour tacher de trouver le germe de la folie, que chacun croit être un esprit. Quand il sent quelque protubérance, il la saisit et la lie fortement. Alors l'âme maligne se met

à crier : « Laissez-moi tranquille, je sors, je ne re-« tournerai plus [1]. Quelquefois l'empirique coupe le corps éminent avec un rasoir; pendant cette cérémonie, un cheykh récite des versets du Coran.

DES VENTS DOMINANS ET DE LEUR INFLUENCE.

Parmi les vents régnant dans le pays de Nedjd, on distingue le *gharby* [2], qui est chaud et pernicieux aux cultures; il souffle quelquefois pendant sept jours consécutifs; on donne alors beaucoup d'eau aux plantations. Ce vent alterne pendant l'été avec celui du nord-est, que les habitans appellent *nefryeh*, parce qu'il occupe l'espace auquel correspond dans le ciel l'intervalle entre deux étoiles nommées el-*Nessour*.

Le vent *hesyeh* [3], traversant les sables brûlans de l'Arabie, occasione une chaleur excessive. Il règne pendant les mois de juin, juillet et août : le thermomètre monte à cette époque jusqu'à trente-six degrés.

Le *chemâl* [4] est très-froid en hiver; au milieu de l'été il rafraîchit l'atmosphère; son souffle fait prospérer la végétation.

Le *genoub* [5] et le *charky* [6] amoncellent les nuages,

[1] C'est le malade lui-même qui, se sentant souffrir, prononce ces paroles.

[2] Le sud-ouest.

[3] L'ouest.

[4] Le nord.

[5] Le midi.

[6] L'est.

les dilatent et les résolvent en pluie douce qui vivifie la terre. Au printemps et en été leur influence se fait peu sentir.

DES ARBRES.

Diverses montagnes et autres lieux sont couverts d'arbres utiles à la population. *El-atl*, qui est semblable au chêne, fournit des bois propres à la construction des maisons; le *samar*, le *talh*, le *sareh*, le *salem*, l'*ouahat*, le *kathad*, ne servent que pour brûler. Ces arbres donnent un ombrage salutaire aux troupeaux; les chameaux surtout se nourrissent de leurs feuilles.

DES ANIMAUX SAUVAGES ET DES OISEAUX.

On trouve dans les déserts et les montagnes des animaux féroces, et d'autres qui de l'état de domesticité ont passé à l'état sauvage, par l'habitude de paître dans les lieux écartés : tels sont, pour les premiers, le tigre, l'hyène, le loup, le *semaa* [1], le *massarâ* [2] et le *fahd* [3]. On ne connaît des autres que l'âne et la vache sauvages.

[1] Animal engendré par un loup et une chienne.

[2] Espèce de chien avec un museau extrêmement allongé. Les Arabes prétendent que cet animal introduit son museau dans le rectum des chameaux, des bœufs et des vaches, pour leur arracher les entrailles.

[3] Il est en tout semblable à un chat, mais beaucoup plus gros. On redoute son approche.

On voit aussi fréquemment des cerfs, des gazelles, des autruches, des lièvres et des renards.

Dans la classe des volatiles, l'aigle, le vautour, l'épervier et le corbeau sillonnent les plaines de l'air. Dans une région moins élevée, il y a des cygnes, des perdrix, des pigeons et des tourterelles.

DES CHEVAUX ET DES DROMADAIRES.

C'est dans le Nedjd que l'on trouve les meilleurs et les plus beaux chevaux du monde : des jambes fines et élevées, un corps allongé, une tête légère et busquée, une grande souplesse dans les mouvemens, sont leurs marques distinctives; ils sont très-légers à la course, qu'ils soutiennent pendant plusieurs heures. On a vu dans des momens décisifs, lorsque des corps d'armée étaient en présence, des chevaux demeurer deux jours entiers sans qu'on leur donnât de nourriture, et pourtant ils n'en avaient pas moins la même ardeur. Les jumens de prix portent suspendu à leur cou un petit sachet contenant un bout de peau de gazelle sur lequel est écrite leur généalogie. Il n'est pas rare de payer une jument 1,000 talaris; mais un Arabe ne la vend jamais que lorsque le besoin l'y oblige; de toutes ses propriétés, c'est l'objet auquel il est le plus attaché.

Les habitans élèvent beaucoup de dromadaires; c'est leur monture favorite, on ne peut voyager plus commodément dans le désert; ces animaux sont agiles à la course, leur allure n'est point fatigante;

un dromadaire de choix se paye jusqu'à 300 talaris.

Les autres quadrupèdes sont employés à l'agriculture et aux transports : le chameau, le bœuf et l'âne partagent les travaux du cultivateur.

Après une heureuse navigation, Ibrahym-Pacha revit les côtes de l'Égypte. Il expédia immédiatement un courrier à son père pour l'informer de son retour, et se rendit ensuite à Keneh, où des canges l'attendaient.

Le 9 décembre 1819, il débarqua à Gyzeh, et il y trouva sa famille. Deux jours après son arrivée il eut les honneurs du triomphe. Il fit son entrée au Kaire en grande cérémonie. D'après les ordres du vice-roi, les officiers de la cour, tous les chefs de l'armée à la tête de leurs troupes, les aghâs, les principaux de la ville s'étaient réunis à Chobrâ. Le vainqueur d'Abdallah ebn-Souhoud était au milieu d'eux. Chacun prit le rang qui lui avait été assigné, et le cortége commença à défiler; il se rendit à la citadelle en traversant la ville par la porte des Victoires. Les premiers personnages environnaient le fils de Mohammed-Aly, qui était précédé des trois queues, attribut de sa dignité, et de douze chevaux richement harnachés, couverts de housses traînantes et d'écussons garnis de perles; des piqueurs, vêtus de leurs habits de cérémonie, les tenaient en main. Les rues, les boutiques étaient remplies de spectateurs. Toute la pompe orientale fut étalée dans cette circonstance. Le vice-roi, placé dans la mosquée du

sultân el-Ghoury, vit passer son fils, et des larmes de joie coulèrent de ses yeux.

Les jours suivans, Ibrahym reçut les félicitations de tous les chefs. Chacun à l'envi s'empressa de lui offrir des présens. On étala sous ses yeux des pierreries, des objets précieux garnis de diamans; des perles, des rubis, des émeraudes, dont l'estimation fut portée au delà de 6,000 bourses.

Il y eut à cette occasion sept jours de fêtes; la nuit, la ville était illuminée; la foule parcourait les bazars; on allait à Boulâq, sur les bords du Nil, où des feux d'artifice étaient préparés; on voyait au loin des bateaux ornés de peintures, de festons et de guirlandes. Des pièces de canon, placées sur la rive, tiraient par intervalles.

Pendant ces jours d'allégresse, Ibrahym eut la douleur de perdre son fils Osmân-Bey. Ce jeune prince était endormi sur les genoux d'une négresse, lorsqu'une dispute survint entre elle et une esclave blanche : celle-ci lança un coup de pied à son adversaire, mais, au lieu de l'atteindre, elle frappa l'enfant, qui éprouva des convulsions et mourut deux jours après. Dès que le père en fut informé, il fit mettre six esclaves en prison, et ordonna de les noyer.

D'un autre côté, un événement malheureux, et pénible pour les Francs, répandit la consternation parmi eux. Un nommé Zanchi, de Bergame, allant d'Alexandrie au Kaire, s'amusait à chasser près de Kafr-Achâd, dans la province de Menouf, pendant que la barque qui le transportait était arrêtée au

rivage. Il blessa, par hasard, un fellah au pied, en tirant un oiseau. Des habitans du village se mirent à crier. Un soldat albanais, qui se trouvait près de là, s'avança vers Zanchi, tenant un bâton à la main, et le leva sur lui avec menaces, en lui demandant s'il ne craignait pas d'être maltraité par les fellahs. L'un ne comprenait pas le langage de l'autre. Le Franc se fâchant, fit feu sur l'Albanais et le tua. Les fellahs saisirent le meurtrier et le menèrent à Menouf, avec le corps de sa victime. Le commandant de la province, ne voulant rien prendre sur lui dans une circonstance aussi délicate, le fit conduire sous escorte au Kaire. Zanchi, présenté devant le kiâya-bey, avoua son crime; on le mit en prison.

Le consul d'Autriche, prévenu par des personnes qui avaient vu passer Zanchi, conduit, les bras liés, par des soldats, dépêcha son drogman près du kiâya-bey, qui, en présence de cet envoyé, interrogea de nouveau le coupable, et obtint les mêmes aveux. Il fut convenu que le consul irait lui-même au divan, et qu'on statuerait sur l'affaire.

Vers le soir, des Albanais se réunirent et vinrent demander avec instance la tête du meurtrier de leur compatriote. Le kiâya-bey, craignant les suites d'un rassemblement, et les violences des soldats, qui menaçaient d'aller dépouiller le quartier des Francs, prit la résolution, sans prévenir le consul, de faire décapiter Zanchi le lendemain matin, sur la place de Roumeyleh. Ce coup d'autorité donna lieu à d'inutiles réclamations : toute satisfaction devenait illusoire.

Le vice-roi se trouvait alors absent; il était parti l'avant veille, le 24 janvier 1820, avec son fils Ibrahym, son gendre et le defterdar, pour aller assister à l'ouverture du canal d'Alexandrie. Son départ imprévu fit croire ensuite qu'il avait connaissance de l'assassinat commis, et qu'il ne voulait pas se trouver au Kaire dans l'embarras de concilier les réclamations du consul d'Autriche et le ressentiment des soldats. On pensa généralement qu'il avait laissé l'ordre de mettre à mort Zanchi. Quoi qu'il en soit, le blâme n'est point retombé sur lui. Le 18 février, il revint à Chobrâ. A son retour, il envoya Hassan-Bey Chamachergi, commandant de la province de Bahyreh, à l'oasis de Syouah, avec mille cinq cents hommes de troupes. Il avait le projet de rendre les habitans tributaires de sa puissance, et de reconnaître avec exactitude les ruines du temple qui subsiste dans cette oasis. Cette expédition eut un plein succès; M. Drovetti en faisait partie, il était accompagné de M. Linan, élève de la marine, et de M. Ricci, de Florence, médecin et dessinateur [1], lesquels ont dessiné les plans et les aspects les plus intéressans du pays [2].

[1] M. Ricci, qui fut employé si utilement dans plusieurs occasions par le savant M. Salt, consul-général d'Angleterre, fit ensuite le voyage de Sennâr, où il eut le bonheur de guérir Ibrahym-Pacha d'une maladie violente. Ce prince lui fit présent de dix mille talaris pour lui témoigner sa reconnaissance du service important qu'il lui avait rendu.

[2] Voyez le *Voyage à l'oasis de Syouah*, publié par M. Jomard, membre de l'Institut, le 1er avril 1823.

Le 19 février 1820, mourut, à l'âge de soixante-dix-huit ans, M. de Rosetti, consul général d'Autriche et de Russie. Peu d'Européens, en Égypte, ont fourni une aussi longue carrière; aucun n'a eu une célébrité aussi marquée. M. de Rosetti était venu au Kaire, dans sa première jeunesse, pour y apprendre les élémens du commerce florissant que faisait alors la république de Venise, dont il était le sujet. Il développa de bonne heure une grande sagacité qui le fit distinguer. Muri dans les affaires, il s'ouvrit un chemin à la fortune; mais les limites du négoce étant trop circonscrites pour lui, il chercha à donner l'essor à son imagination. Les circonstances paraissaient favorables; Aly-Bey faisait alors trembler l'Orient. Il vit ce prince, et devint l'âme de son conseil et le dépositaire de ses secrets. Depuis cette époque, M. de Rosetti fut connu en Égypte sous des rapports politiques. Il fut nommé consul d'Autriche, et devint successivement l'agent de plusieurs autres puissances. Il cultiva avec succès la généreuse amitié de Mourâd-Bey. Sa réputation s'agrandissait dans toutes les provinces; il était connu parmi les tribus d'Arabes, et jusqu'aux confins du Saïd; on voyageait avec sûreté sous son égide. Les événemens subséquens dont l'Égypte fut le théâtre, le mirent en contact avec les généraux en chef des armées qui en firent la conquête. Souvent ses succès furent suivis de revers : mais en homme habile, il surmonta tous les obstacles. La faveur dont il jouit pendant le séjour du grand-vizir au Kaire, et la bienveillance que lui témoigna son successeur, le

mirent à même de rétablir sa fortune qui avait été ébranlée par l'expulsion des mamlouks; car plusieurs beys lui devaient des sommes considérables. Rosetti étendit ses bienfaits sur des malheureux, jusque dans les derniers momens de sa vie. Courtisan adroit et politique habile, il connaissait parfaitement la manière de traiter les Turks, qui le vénéraient. Mohammed-Aly l'honora de son estime; il eut pour sa personne les plus grands égards, et fut sensible à sa perte.

Le vice-roi, profitant des loisirs que la paix lui permettait de prendre, alla reconnaître les terrains de l'ouâdy Toumlat, pour y établir une plantation de muriers. Lorsque je parlerai de l'industrie, je démontrerai l'utilité de ce nouvel établissement, et les avantages qu'on peut en attendre.

Le 1er juin, le pacha était de retour au Kaire.

Depuis la soumission du pays de Nedjd, Mohammed-Aly avait eu l'idée de porter ses armes dans l'intérieur de l'Afrique. En même temps qu'il sentait le besoin d'éloigner du Kaire une soldatesque insubordonnée, il espérait faire arriver des peuplades de nègres pour remplacer le vide causé dans la population de l'Égypte. Il fut donc arrêté que l'on s'emparerait d'abord de la Haute et Basse-Nubie, et ensuite du royaume de Sennâr. On réunit au port du vieux Kaire, trois mille barques qui furent chargées de soldats, de vivres, d'artillerie, de fusils, de boulets, de poudre, de bagages, et d'effets de campement. On rassembla à Esné des chameaux et des dromadaires en nombre suffisant pour les trajets

du désert. Une reconnaissance de cinq cents cavaliers, commandés par le defterdar Mohammed-Bey, fut envoyée jusqu'aux frontières de la province de Dongolah. Les mamlouks campés dans le voisinage, instruits de la marche de ces partisans et des préparatifs de l'expédition, s'étaient retirés plus au loin. Vingt-cinq d'entre eux vinrent au Kaire implorer la clémence du vice-roi. Ils étaient vêtus de chemises blanches. Le fils d'Aly-Bey Fayoumy venait aussi demander protection pour son père. Le pacha répondit qu'il l'accorderait à tous, excepté à Mohammed-Bey Manfoukh et à Abderrahman-Bey. Lorsque Aly-Bey voulut rentrer en Égypte, les autres mamlouks, ses compagnons d'infortune, se fâchèrent contre lui, et le tuèrent. Sa mort causa de vifs regrets à sa famille.

L'armée d'expédition, commandée par Ismayl-Pacha, fils du vice-roi, comptait trois mille quatre cents hommes d'infanterie et quinze cents chevaux, non compris cinq cents Arabes *ababdeh*, sous les ordres d'Abdyn-Kâchef, nommé gouverneur de Dongolah.

On fit choix de trois ulémas pour remplir à l'armée les fonctions diplomatiques. Mohammed-Effendi, qâdy de Syoûth, Seïd-Ahmed el-Bâkly Chafaï et le cheykh Salâouy el-Moghreby el-Malky eurent l'honorable mission d'amener les peuplades à l'obéissance sans effusion de sang. On leur accorda à chacun une gratification de 15 bourses, avec un habillement.

Les préparatifs étant terminés, l'infanterie, qui

était campée entre le vieux Kaire et Deyr el-Tyn, prit place à bord des barques, et la flotille mit à la voile. La cavalerie suivit les bords du Nil jusqu'à Syène, lieu désigné pour le rendez-vous de l'armée. Ismayl-Pacha partit deux jours après avec les personnes de sa suite. Sous ses ordres commandaient Abdyn-Kâchef et les byn-bâchis Khodja Ahmed et Omar-Aghâ.

Le 21 juillet 1820, le vice-roi partit pour Alexandrie; il remit avant son départ les rênes du gouvernement entre les mains d'Ibrahym, le vainqueur d'Abdallah. Pendant son absence, on célébra la circoncision d'Abbas-Pacha, fils de Toussoun. Cette cérémonie donna lieu à des fêtes qui durèrent huit jours. Avec ce jeune prince, quatre cents enfans de familles indigentes subirent la même opération; on distribua à chacun d'eux, à titre de présent, un lit, un habillement et vingt-cinq piastres. Abbas fut promené dans toute la ville, suivi de tous ces enfans. A son retour au palais d'Ibrahym, on le circoncit en présence du qâdy, des cheykhs et des grands officiers de la cour.

Pendant que le vice-roi était à Alexandrie, il reçut un envoyé du chah de Perse, qui lui offrit, au nom de son souverain, des chevaux de race arabe, des cachemires du tissu le plus fin, et des oiseaux rares.

L'établissement d'un arsenal, et les fabriques que Mohammed-Aly s'empressa d'élever à grands frais, le mirent dans la nécessité de se procurer des combustibles qui sont très-rares en Égypte. Il envoya

Hassan-Pacha sur les bords de la mer Rouge, entre Suez et Cosseïr, avec des ouvriers munis d'instrumens, pour découvrir des mines de charbon que l'on disait exister de ce côté. On fit pendant deux mois, dans le sein de la terre, des recherches infructueuses qui n'aboutirent qu'à ramasser quelque peu d'huile de pétrole. Si l'on fût parvenu à trouver du charbon fossile, les frais qu'eussent exigé l'exploitation et les transports l'auraient élevé à un prix beaucoup plus considérable que celui du charbon de terre que l'on reçoit de Trieste et de Marseille. On ne fut pas plus heureux en explorant le désert et les montagnes au delà des cataractes, pour y trouver des mines de soufre et de plomb.

L'influence du monopole qu'exerce le vice-roi portait déjà préjudice au commerce; ce motif, joint à la rareté des monnaies étrangères, avait fait augmenter le talari jusqu'à 12 piastres, le sequin de Venise à 26, et le ducat d'Hollande à 25. Ce fut Aly-Bey qui commença de faire frapper des piastres. Mohammed-Bey Abou-Dahab les probiba. Quoique cette mesure fût nuisible au public, on en fut généralement content. Mourâd-Bey les remit en circulation deux ans avant l'arrivée de l'armée française.

L'habitude que des musulmans ont, à Alexandrie, d'acheter la viande aux Juifs, qui jouissent du privilége de tuer pour leur usage, donna lieu à une discussion puérile entre les cheykhs, dont l'esprit est trop enclin à la superstition. Le cheykh Ibrahym el-Baché, de cette ville, déclara, par un *ilam*, que les musulmans ne devaient pas manger de viande

tuée par ceux qui ne sont pas de cette religion, en appuyant son opinion du verset du Coran qui dit que ceux qui sont dans cet usage dérogent à leurs dogmes. Les cheykhs d'Alexandrie n'approuvèrent pas ce que disait leur collègue Ibrahym. Celui-ci répondit que ce n'était pas lui qui avait décidé cette question; qu'il l'avait entendu résoudre par son maître, le cheykh Aly el-Mely el-Moghreby, auquel il écrivit au Kaire pour en référer. Le cheykh Aly donna son avis dans un ouvrage de cent soixante pages, qu'il composa exprès. Il invoqua l'opinion de plusieurs cheykhs des différens rits, et notamment celle de l'imâm el-Tartoussy, qui affirme qu'il n'est point permis aux musulmans de manger des viandes tuées par des infidèles, en blâmant les cheykhs, et le gouvernement local qui le tolère.

Dès que le cheykh Ibrahym el-Baché eut reçu cet ouvrage, il le publia à Alexandrie. La discussion devint plus vive entre lui et ses collègues, et fut portée devant le vice-roi, qui envoya l'écrit au kiâya-bey, en lui ordonnant de faire décider la question au Kaire. Le kiâya réunit les ulémas pour connaître leur manière de penser à ce sujet. Le cheykh Mohammed el-Aroussy dit, dans l'assemblée, que le cheykh Aly el-Mely était un homme savant, qui avait étudié sous de bons maîtres en Égypte et en Barbarie, mais que comme il était original, et qu'il avait la tête légère, il convenait de se trouver avec lui dans une assemblée particulière. Le lendemain, le cheykh el-Mely fut invité à prendre part à une réunion de ses collègues. Il envoya dire,

par deux de ses disciples, qu'il ne voulait pas se rendre au milieu d'un tumulte, mais qu'il viendrait volontiers dans un endroit où il ne trouverait pas le cheykh Hassan el-Koueysny, le cheykh Hassan el-Attâr, et surtout le cheykh Mohammed el-Emyr qui le contrariait et parlait mal de lui. A cette réponse, ce dernier se mit en colère, et ordonna que les deux envoyés fussent mis en prison chez l'aghâ des janissaires, qui fut autorisé à faire comparaître à l'assemblée le cheykh Aly el-Mely. L'aghâ fut chercher le cheykh à sa maison, et ne l'ayant pas trouvé, il fit sortir les femmes, et y apposa le scellé. D'après ces faits, l'assemblée adressa un rapport au vice-roi, à Alexandrie. Le cheykh Ibrahym el-Baché eut tort. Le prince, qui avait contre lui d'autres motifs de plainte, l'exila à Bengasy. En même temps on leva les scellés de la maison du cheykh el-Mely.

Rappelé au Kaire par le prochain départ des nouvelles troupes qu'il faisait partir pour l'intérieur de l'Afrique, le vice-roi arriva le 14 octobre à Chobrâ.

Mais il est temps de suivre l'expédition que nous avons vue partir pour la Nubie. En quittant les confins de l'Égypte, l'armée atteignit bientôt la première cataracte, peu éloignée de Syène. De là on se porta vers la seconde, à l'aide de la haute crue des eaux, et des vents d'ouest qui, à cette époque, soufflent constamment. La cavalerie mit douze jours à faire ce trajet. Elle arriva enfin dans un endroit où l'on remarque quelques habitations éparses, et qui porte le nom de ouâdy Halfâ. Ensuite l'armée se

rendit à Sokouth, à la distance de douze jours de la seconde cataracte. En général tout ce pays est stérile; les villages étaient déserts; on rencontrait parfois quelques champs de doura.

Le territoire de Sokouth est fertile: il produit beaucoup de dattes, de doura, des fèves, et des herbages; il présente des ouâdys d'un aspect agréable. La ville est une réunion de plusieurs villages semblables à ceux d'Égypte et bâtis de la même manière; comme eux, ils portent l'empreinte de la servitude.

De Sokouth, l'armée marcha six jours pour arriver à Dongolah. Le pays est cultivé, et on y trouva des vivres. Le fleuve est parsemé de petites îles qui ne sont point habitées. On vit au loin, sur le rivage, un hyppopotame. Dongolah est placée sur une petite éminence. A l'exception du doura et des citroniers, son territoire n'est pas employé à d'autres cultures; on y voit peu de végétation. Entre Sokouth et cette ville se trouve l'île d'Ark, où gisent trois colonnes en granit, qui semblent indiquer les ruines d'un temple.

Dongolah est la capitale de la Haute et Basse-Nubie. Les habitans de ces contrées se nourrissent de doura et de laitage. Ils font usage de boissons enivrantes; celle qu'ils appellent *méryssah* est faite avec du doura trituré, et bouilli dans l'eau, qu'on laisse fermenter pendant trois jours; on passe ensuite la liqueur à travers une couche de paille semblable à un filtre, pour la clarifier; elle est nourrissante, et de couleur jaunâtre; son goût a quelque

chose de semblable à celui de la bière. Les Nubiens fabriquent encore une autre boisson appelée *bol-bol*, qui se fait indistinctement avec du maïs ou du dokhoun, et de la même manière que la *méryssah*, mais elle est plus limpide, et d'une couleur rougeâtre; on la préfère à l'autre; elle a le goût plus doucereux.

L'habillement des hommes consiste en une pièce de toile qu'ils jettent sur leurs épaules; ce vêtement tombe, par de longs plis, jusqu'à la hauteur des genoux, et laisse, malgré son ampleur, une partie du corps à découvert. Les femmes sont drapées à peu près de même; les filles portent seulement un petit tablier en cuir, attaché autour des reins : on le nomme *rahadh;* le bas est coupé en petites lanières.

Dans la Haute et Basse-Nubie, les mères font l'excision à leurs filles en bas âge [1], soit par une pratique religieuse, soit pour empêcher la défloration avant le mariage.

Les Nubiens sont armés d'une lance montée sur une hampe, ayant des deux côtés des dents sembla-

[1] Cette opération se fait par la section du clitoris, et en coupant avec un rasoir l'intérieur des lèvres de la vulve, ce qui occasione une réunion dans toute la partie supérieure jusqu'à l'inférieure, de manière que les eaux, sortant du canal de l'urètre, sont obligées de parcourir toute l'étendue de la cicatrice interne, et de tomber dans l'orifice du vagin pour y passer par l'ouverture conservée au moyen d'un tube. Quand une fille se marie, on dilate avec un rasoir le milieu de la cicatrice qui a été réunie.

bles à celles d'une scie. Ils portent un long sabre à deux tranchans, dont le fourreau est en cuir, et la poignée de bois. L'usage des armes à feu ne leur est pas familier. Ils tiennent à la main gauche un bouclier de peau d'éléphant ou d'hippopotame; c'est avec ces armes qu'ils attaquent leurs ennemis ou repoussent leurs coups. Ils ne combattent jamais à pied. En guerre, il se servent pour monture du cheval et du dromadaire; l'un et l'autre sont infatigables, et très-agiles à la course; le cheval de la province de Dongolah est très-estimé; il se distingue par une belle encolure, une haute taille, une tête bien busquée et le corps allongé. Les animaux domestiques et les oiseaux ne diffèrent en rien de ceux d'Égypte. On trouve dans le désert des gazelles, des autruches, des chèvres et des ânes sauvages; il y a de gros serpens et des reptiles qui ne sont point venimeux.

Quoique forts et robustes, les Nubiens sont ennemis du travail. Beaucoup d'entre eux s'expatrient et viennent au Kaire servir de domestiques et de portiers dans les maisons ; cet état convient à leur apathie. Ils ont généralement le tempérament sec, vivent sobrement, et ne commettent d'autres excès que de s'enivrer souvent avec la *méryssah*. Ils ne cultivent que les terrains les plus propres à semer le doura. Ces peuples sont musulmans. Il y a parmi eux des espèces de santons que l'on regarde comme des gens éclairés (on les consulte dans toutes les occasions), et qui sont juges dans les procès.

Chaque province à un chef indépendant que l'on

nomme *malek* [1]; il est maître absolu. Les habitans fournissent, du produit de leurs terres, à l'entretien de sa maison. Chacun, suivant ses facultés, est tenu à une redevance en bestiaux, doura et autres provisions.

L'air est insalubre à Dongolah; les habitans de cette ville sont sujets à une fièvre intermittente et à la dyssenterie; ils n'emploient pour se guérir d'autre remède que la diète, et laissent agir la nature.

Quoique la Nubie ne soit pas peuplée, la fécondité des femmes y est remarquable; mais on voit naître beaucoup plus de filles que d'enfans mâles [2]. La petite-vérole y exerce sa maligne influence.

L'armée turque, en quittant Dongolah, continua de suivre les rives du Nil. A cinq journées de distance, elle trouva les Arabes *Chăïkyeh*, tribu nombreuse, qui avait plus de huit mille hommes à cheval et à dromadaire. A son passage sur le territoire de ces Arabes, elle dut les combattre. Quoique l'on fût encore à une certaine distance de leur camp, Ismayl voulut faire une reconnaissance avec cent hommes de cavalerie seulement; mais ayant mieux réfléchi, il se fit accompagner d'Abdyn-Kâchef, des byn-bachys Omar et Ahmed-Aghâ, qui, réunis, comptaient huit cents chevaux. Avec cette troupe, il marcha aux *Chăïkyeh;* le gros de l'armée de-

[1] Prince.

[2] La Nubie et l'île de Ceylan sont, dit-on, les deux seules contrées où la naissance des filles soit plus considérable que celle des hommes. En Égypte, les Français ont observé le même fait.

meura au camp : les barques portant le bagage n'étaient pas encore arrivées.

Ismayl marcha pendant cinq jours au milieu des privations de toute espèce, car à mesure qu'il avançait en s'éloignant du Nil, l'ennemi battait en retraite pour concentrer ses forces, et se mettre en mesure de combattre les Turks et les détruire.

Arrivé près du village de Kourat, Ismayl se rapprocha du Nil, au milieu d'une campagne couverte de champs de maïs. On prit du repos pendant deux jours. Le troisième, les vedettes furent attaquées par des cavaliers : deux seules purent échapper pour porter la nouvelle au pacha de ce qui se passait.

Aussitôt, Ismayl ordonna à sa troupe de se tenir prête à marcher. On s'avança dans une plaine spacieuse; des éclaireurs voltigeaient en avant et sur les flancs de la colonne pour découvrir la position de l'ennemi; mais ils ne purent l'apercevoir. Le pacha, s'imaginant que la nouvelle était fausse, prit le parti de passer la nuit dans cette position, où l'on découvrait à quatre milles au loin. Tout fut tranquille; néanmoins on se tint éveillé. Le 4 novembre, vers les trois heures après midi, on aperçut une quarantaine de *Chäïkyeh* qui cherchaient à attirer les Turks. Ismayl, pensant que cette fois l'ennemi se disposait à combattre, fit appeler les chefs de sa troupe, auxquels il demanda si leur intention était de faire la guerre suivant leurs caprices, ou bien d'écouter ses conseils : tous répondirent qu'ils étaient disposés à obéir. « S'il en est ainsi, dit le prince, je

« suis content, et j'ai la persuasion que nous se-« rons vainqueurs. » A peine eut-il pris ses dispositions pour le combat, que l'ennemi s'avança intrépidement avec la conviction qu'il obtiendrait la victoire. Effectivement, il montrait une grande quantité de combattans, comparativement au petit nombre des Turks. Ismayl garda la même contenance. Il allait de tous côtés pour donner ses ordres et encourager les siens. Cependant l'ennemi approchait, et couvrait la plaine de son monde. On entendit bientôt le bruit des cymbales, et les cris aigus de ces Arabes; leur infanterie, montée sur des dromadaires, attaqua l'aile droite des Turks, tandis que la cavalerie se portait vers la gauche. Tout à coup le combat s'engagea avec beaucoup d'acharnement : la droite fut forcée de plier. Abdyn-Kâchef, qui commandait le corps de réserve, courut à son secours, et chargea avec tant d'impétuosité, qu'il culbuta l'ennemi. Alors il s'unit à Omar-Aghâ, et tous deux de concert le mirent en déroute.

Les *Chäïkyeh* enfoncés prirent la fuite : les uns se jetèrent dans le désert, les autres furent arrêtés dans les sables. Mais Ismayl, vu le petit nombre des siens, ne jugea pas convenable de les poursuivre, car les chevaux de ces Arabes vont avec une grande vitesse, et le jour était près de finir. Les Turks eurent quarante blessés, et personne de tué. On descendit sur les bords du Nil pour y passer la nuit, et se reposer des fatigues du jour.

Le 5 au matin, on conduisit des prisonniers devant Ismayl, qui leur demanda en quel nombre ils

étaient venus pour l'attaquer. Ces Arabes répondirent en tremblant qu'ils étaient environ trois mille six cents combattans, parmi lesquels on comptait douze cents hommes montés à dromadaire; les autres formaient un corps de cavalerie. Le pacha ne voulut pas croire qu'ils fussent aussi nombreux. « J'ai donné ordre à mon trésorier, leur dit-il, de « vous mettre en liberté et de vous donner à chacun « deux sequins. Lorsque vous serez de retour dans « vos villages, auprès de vos chefs, faites-leur con-« naître ce que j'ai fait avec si peu de monde. J'ai « tué six cents des vôtres, et mis le reste en fuite; « il en eût été de même si vous eussiez été plus nom-« breux. Dites à vos chefs qu'il vaudrait mieux lais-« ser les malheureux habitans en paix que de venir « braver nos armes. » Ensuite on fit escorter ces prisonniers par des soldats qui les mirent en liberté à deux lieues du camp.

Après ce fait d'armes, Ismayl, qui avait reçu de son armée deux pièces de canon et trois cents hommes d'infanterie, se disposa à passer sur la rive droite du Nil. Il exécuta d'abord ce mouvement à la tête de quatre cents chevaux. Les *Châïkyeh* qui avaient traversé le fleuve à la nage, et s'étaient ralliés en plus grand nombre, vinrent l'attaquer. Le prince soutint le combat jusqu'à ce que le gros de sa troupe eût effectué le passage : alors la victoire ne resta pas indécise. L'ennemi fut battu : l'artillerie le mit en fuite.

Cette seconde bataille anéantit la puissance des *Châïkyeh* : ces Arabes étaient le fléau du pays. Ils

dépouillaient les caravanes, vexaient les habitans, dont ils se servaient comme d'esclaves. Maître d'une tribu aussi puissante, Chaouich, leur chef, était redoutable pour tous. Après sa dernière défaite, les débris de son armée vinrent se soumettre à Ismayl, qui leur permit de retourner dans leurs foyers : Chaouich s'échappa avec une centaine d'hommes qu'il entraîna dans sa fuite. On vit rentrer dans leurs habitations les femmes et les enfans, qui conduisaient les troupeaux, et qui témoignèrent leur reconnaissance au prince par des cris de joie.

Satisfaits de la destruction de leurs oppresseurs, les chefs de ces contrées vinrent reconnaître la puissance d'Ismayl, qui leur donna des habillemens et leur accorda sûreté et protection.

A deux journées du champ de bataille, on séjourna pendant un mois pour remplacer les chameaux qui avaient été perdus. Le pacha envoya son divan effendy à Berber pour en acheter d'autres. Le gouverneur de cette province s'étant soumis volontairement, il fournissait aux Turks ce qui leur était nécesssaire.

Pendant le séjour, le gros de l'armée rejoignit l'avant-garde, les barques qui étaient en arrière rejoignirent le camp; mais le Nil était trop peu profond pour qu'il leur fût possible d'aller plus loin. Il n'y eut que quatre canges et huit petits bâteaux qui purent naviguer et arriver à Sennâr. Ismayl partit à la tête de sa cavalerie, forte de deux mille hommes, pour se rendre à Berber par le désert. Après quatre jours de marche, il re-

vint sur ses pas, et suivit la route sur le bord du Nil jusqu'à cette ville. L'infanterie marcha par détachemens. L'artillerie, composée de dix pièces de canon et d'un mortier, était portée par des chameaux. Deux de ces animaux, marchant de front, donnaient support à un échafaudage où était placée chaque bouche à feu : les affûts furent transportés de la même manière.

Ainsi on arriva à Berber, grande ville et bien peuplée, sur la rive droite du Nil. L'armée y trouva du blé, du maïs, du dokhoun, des dattes, des herbages et beaucoup de bétail. Les maisons sont commodes. On compte à Berber et dans les environs trente mille âmes. Le malek Nasr el-Dyn, qui gouverne le pays, est sous la domination du roi de Sennâr.

L'armée se reposa quatre jours; ensuite elle marcha en suivant les bords du Nil sur Râs el-Ouâdy, à six lieues de distance.

De Râs el-Ouâdy, elle fut à el-Dâmer, à cinq lieues de là.

De el-Dâmer à Saad Benâb, une lieue.

De Saad Benâb à Gebel Omm-Aly, un jour et demi.

De Gebel Omm-Aly à Kabouchyeh, cinq lieues.

De Kabouchyeh à Chendy, un jour.

Ismayl avait envoyé à l'avance son divan-effendy pour acheter des chameaux. Il avait reçu une ambassade du malek Nemr, qui commandait la ville de Chendy; ce chef voulait prévenir par une entière soumission des mesures hostiles, qu'il n'eût

pu empêcher. Il était venu ensuite lui-même à Berber se présenter au Pacha. A son retour à Chendy, une partie du peuple se porta au-devant de lui : les hommes, montés les uns sur des chevaux, d'autres sur des dromadaires et des ânes, agitaient dans leurs mains des sabres et des courbatches ; les femmes allaient à pied et poussaient ainsi que les hommes des cris aigus. Ce fut au milieu de cette bruyante cérémonie que le gouverneur rentra dans sa capitale. Le divan-effendy et sa suite qui étaient venus aussi à sa rencontre, le saluèrent par plusieurs décharges de mousqueterie. Le prince reçut les étrangers dans son palais. Après la réception, Chaouych, le chef des Arabes Châïkyeh, qui, dans sa fuite, s'était retiré à Chendy avec cinquante des siens, fit dire au divan-effendy qu'il désirait de le voir pour se rendre à lui. Cet officier fut le trouver, suivi de ses gens armés : l'Arabe conçut des craintes; il ne voulut le recevoir que seul et sans arme : le divan-effendy se livra sans réserve. Aussitôt il fut entouré par les Châïkyeh. Ce mouvement lui fit soupçonner quelque trahison. Cependant Chaouych vint lui prendre la main, et lui jurer amitié. Dès-lors il fut employé à l'armée turque qu'il servit fidèlement. Dans cette entrevue, il exigea pour sa sûreté que le divan-effendy lui promît par serment qu'Ismayl-Pâcha ne le ferait pas mourir. On lui en donna l'assurance positive. Avant d'arriver au Bahr el-Abyad [1], l'armée man-

[1] Fleuve blanc.

qua de vivres. Il indiqua des puits recouverts de terre, où il y avait du maïs de caché.

Dans cet intervalle, Ismayl-Pacha, que l'on attendait, parut à la tête de l'armée, qui ne demeura que cinq jours à Chendy. Cette ville, située sur la rive gauche du Nil, compte environ quinze mille habitans. Son territoire ne produit que du maïs et du dokhoun. On y voit beaucoup de cotonniers, ainsi que dans toute la Nubie. Le trafic entre les particuliers s'y fait par échanges, il en est de même de leur commerce avec les caravanes des Gellabs [1] qui se rendent en Égypte.

De Chendy, l'armée fut à l'ouâdy Bânenq, un jour.

De l'ouâdy Bânenq à Abkour, un jour.

De Abkour à el-Hakabeh, un jour.

D'el-Hakabeh à Kerry, un jour.

De Kerry à el-Halfayeh, six heures.

On trouva sur la route beaucoup d'arbustes et quelques champs de maïs. En ce moment les pluies commencèrent à tomber, ce qui obligea Ismayl-Pacha d'aller sans prendre de repos jusqu'à el-Alfoun, éloigné d'une journée. Le pays est entièrement couvert de forêts, au milieu desquelles on voit des plaines incultes jonchées de halfeh [2]. L'armée demeura campée pendant un jour. Le lendemain, elle passa le fleuve Blanc. On manquait de barques nécessaires à cette opération; il n'y en

[1] Conducteurs des caravanes de l'intérieur de l'Afrique; ils sont aussi les propriétaires des marchandises qu'ils conduisent.

[2] Espèce de sainfoin épineux.

avait que deux; les autres étaient restées en arrière. La précipitation avec laquelle s'effectua le passage fit que plusieurs soldats se noyèrent; la cavalerie traversa le fleuve à la nage, et perdit aussi des hommes et des chevaux.

L'armée marcha ensuite dans une île formée par le Nil et le fleuve Blanc.

D'el-Alfoun elle fut à el-Gédyd, un jour.

D'el-Gédyd à Seyleh, un jour.

D'el-Seyleh à l'ouâdy el-Terâby, un jour.

D'el-Terâby à Abou-Ghocheyr, une demi-journée.

De Abou-Ghocheyr à l'ouâdy el-Ferou, un jour.

De l'ouâdy el-Ferou à Mossellamyeh, une demi-journée.

De Mossellamyeh à Taybeh, un jour.

De Taybeh à el-Obeyleh, une demi-journée.

Le pays est couvert de villages abondans : ils sont bâtis de boue et de briques cuites au soleil. Les habitans n'ont d'autres occupations que celles des travaux de la campagne; elle est partout d'une grande fertilité : on trouva du maïs, des bœufs, des moutons et des poules. Les nègres apportaient des vivres, que les soldats payèrent dabord en talaris, puis avec des piastres d'Égypte, qu'on ne voulait pas recevoir à cause de la mauvaise qualité de cette monnaie.

D'el-Obeyleh on se rendit à Chabouneh, une demi-journée.

De Chabouneh à l'ouâdy Medan, une demi-journée.

Dans cette station, les cheykhs de la ville de

Sennâr vinrent à la rencontre d'Ismayl-Pacha, pour lui donner l'assurance que le pays se soumettait au sultân Mahmoud, dont on leur avait envoyé le firman. Il furent bien reçus du prince, qui les traita avec distinction, et leur donna des habillemens. Les trois ulémas du Kaire, attachés au quartier général, eurent avec eux une conférence relative à des matières de religion.

De l'ouâdy Medan on continua de marcher à el-Rekâbyeh, un jour.

De el-Rekâbyeh à Châdel, une demi-journée.

De Châdel à Sennâr, où l'on entra sans coup férir, un jour. Cette route, depuis Berber, est aussi celle que tiennent les gellabs.

Le roi de Sennâr était venu lui-même à quelque distance de la ville recevoir le fils de Mohammed Aly, et reconnaître sa puissance. Ce monarque avait été détrôné depuis plusieurs années et mis en prison par les deux frères Hassan Regeb et Adlân, qui s'étaient formés un parti, à l'aide duquel ils avaient usurpé le trône. Ils gouvernèrent ensemble jusqu'à l'arrivée de l'armée turque aux frontières de leurs états. Alors il survint de la mésintelligence parmi eux; Regeb, qui était l'aîné, voulait se défendre; Adlân, au contraire, désirait la paix : n'ayant pu demeurer d'accord, ils se divisèrent. Regeb tua son frère en trahison, dans l'espoir que son parti se réunirait à lui, mais cette réunion n'eut pas lieu; loin de là, les chefs de ce parti voulaient se joindre au général de l'armée turque; Regeb, voyant cette détermination, prit la fuite avec environ six mille des siens.

Ismayl-Pacha, assis dans sa tente, reçut le roi de Sennâr, auquel il rendit des honneurs. Ce monarque était accompagné du fils d'Adlân. Il dit au prince que le royaume appartenait au sultân Mahmoud, dont il était le fidèle vassal. Ismayl lui fit servir du café; il le revêtit d'une belle pelisse, et lui donna deux chevaux harnachés, un habillement à la turque, deux chals de cachemire avec un sabre et une paire de pistolets. En même temps il l'assura qu'il le rétablirait sur son trône. Le roi, dont le nom est Mohammed, était venu à cheval, suivi de trois cents personnes montées sur des chameaux et des dromadaires; il avait pour vêtement une tunique, en forme de chemise, d'une étoffe de soie dorée, tombant jusque sur les pieds; sa tête était couverte d'un bonnet de laine apprêtée, de plusieurs couleurs, avec deux cornes relevées. Lui seul et les princes ont le droit de porter cette coiffure, appelée *tâkyeh*. Il portait suspendu à son cou un sabre long et large, à poignée d'argent. Lorsque Ismayl fut entré à Sennâr, il le fit reconnaître comme roi du pays. L'armée prit des logemens dans les maisons et les villages d'alentour.

Quelques jours après qu'il fut en possession de la capitale, le pacha envoya l'ordre à la flottille de retourner en Égypte. Il dépêcha son divan-effendy avec quatre cents hommes de cavalerie, pour aller attaquer Regeb, qui levait des troupes et menaçait de venir sur Sennâr. Ce partisan, après six jours de marche, surprit son ennemi, lui tua du monde, et l'emmena lui-même prisonnier. Ismayl

voulut le mettre à mort; mais les cheykhs et les principaux habitans intervinrent en sa faveur, et lui obtinrent sa grâce. Peu de jours après, on trouva trois pièces de canon de fer qui étaient cachées dans le fleuve Blanc; le général les découvrit par le moyen de ses espions.

DU ROYAUME DE SENNAR.

Ce royaume, dont le chef-lieu est situé sous le 13e degré et demi environ de latitude, est borné au midi par le Fâzoql, au nord, par la Nubie, à l'est, par la mer Rouge, et à l'ouest, par la province de Kordofân.

Le sol, arrosé par les eaux dérivées du Nil, est d'une grande fécondité; cependant on n'y cultive que le maïs, le tabac, et quelques légumes apportés d'Égypte, tels que le meloukhyeh, le bâmyeh, les ognons, les concombres et le piment. Il y a beaucoup de citronniers. On y porte de Berber, du blé, du dokhoun et des dattes.

DE LA CULTURE, DE LA RÉCOLTE ET DE LA PRÉPARATION DU MAÏS.

On sème le maïs après les pluies, c'est-à-dire dans le mois d'octobre, car les terrains étant très-élevés au-dessus du lit du fleuve, les eaux ne se répandent que dans certains endroit. Ce n'est qu'à Chendy où l'on commence à sentir les effets de l'inondation. On ne laboure point; l'usage de la charrue est inconnu; l'instrument que l'on emploie pour mettre

les grains en terre se nomme *selouk;* c'est un long manche de bois recourbé par le bout, où est fixé un petit piquet. Un homme tient l'instrument à sa main, et, appuyant son pied sur la courbure comme sur une bêche, il fait, par le moyen du piquet, un trou dans lequel il dépose plusieurs grains qu'il recouvre de terre. On arrose le maïs pendant sa croissance, il est en maturité au mois de décembre. A cette époque, on coupe les tiges avec une faucille, et on les dispose sur une aire près du champ, pour détacher les grains de l'épi, ce qui se pratique par le moyen de gros bâtons semblables à celui d'un fléau; ensuite on projette le maïs en l'air afin de le séparer de la paille, puis on le met dans des jarres. Les Sennâriens ne connaissent d'autre manière de le moudre que de l'écraser sur une pierre où il y a deux cavités; l'une, où sont les grains, qu'une femme, chargée de cette opération, tire, au fur et mesure qu'elle triture; l'autre, destinée à recevoir la farine. *Voyez* la gravure jointe à l'*atlas*.

Du tabac.

On sème le tabac dans des terrains susceptibles d'être arrosés. Trois mois après, lorsque la plante est élevée, on la transplante dans une autre terre, sans prendre soin, pendant sa croissance, d'arracher les herbes étrangères. Avant les pluies, on fait la récolte en coupant les tiges avec la faucille; ensuite on détache les feuilles pour les faire sécher. Le tabac est d'une couleur jaunâtre, et d'un goût âpre et piquant.

DES ANIMAUX.

Les animaux domestiques, tels que le cheval, le dromadaire et l'âne, servent de montures; le bœuf sert aussi quelquefois à cet usage. On voit groupés sur son dos des femmes ou des enfans qui le conduisent par le moyen d'une ficelle attachée à ses narines. On l'emploie aussi, de même que le buffle et le chameau, aux transports et à l'arrosement des terres.

La seule machine, pour élever l'eau à Sennâr comme en Nubie, est la roue à godets; elle est en tout semblable à celle dont se servent les Égyptiens.

La race des moutons n'est nulle part plus belle qu'à Sennâr : ces animaux ont une chair très-délicate, et la toison courte et soyeuse. Il y a des chèvres, de grosses poules privées et sauvages, des pigeons, des tourterelles, des perruches et autres volatiles de plusieurs espèces. On trouve aussi des porcs qui sont inconnus aux pays voisins. Il y en a en Égypte, mais on sait qu'ils y ont été amenés de l'île de Chypre.

On rencontre également dans les forêts et les déserts, des sangliers, des éléphans, des loups, des hyènes, des tigres, des girafes, des rhinocéros, des panthères, des renards, des chats sauvages, beaucoup de singes et d'autruches. On aperçoit souvent sur les bords du Nil l'hippopotame, que les habitans appellent bakar el-bahr [1].

[1] La vache du fleuve.

La botanique offre dans ces contrées une mine féconde à exploiter : le naturaliste et le métallurgiste y trouveraient aussi des trésors. La présence des troupes de Mohammed-Aly au royaume de Sennâr appelle les hommes instruits dans les sciences, à venir y recueillir une riche moisson. Déjà M. Cailliaud, envoyé par le gouvernenement français, a visité avec soin les restes antiques de l'île de Méroé, et s'est avancé jusqu'au pays de Fâzoql, sous les auspices de l'armée turque. M. Constant le Torzek, son compagnon de voyage, a fait avec lui des observations d'astronomie et de géographie, avec lesquelles on pourra dresser une carte de la Nubie et de Sennâr.

Dans la saison des pluies, on voit paraître une mouche semblable à la guêpe et armée de trois aiguillons; elle s'attache surtout aux chameaux, qu'elle fait mourir en leur perçant la peau. Cette mouche n'exerce sa maligne influence que pendant les pluies; après ce temps elle disparaît. Alors on éloigne ces animaux dans le désert, où elle n'arrive pas.

DES ARBRES ET DE LEURS PRODUITS.

Dans toute l'étendue du royaume de Sennâr il y a des arbres dont les produits sont utiles aux habitans : tels sont le hachâb, le kélyt, le tala et le kafel qui donnent la gomme appelée sennâri en Égypte, et dans le commerce d'Europe, arabique. On la ramasse avec soin dans la saison où elle découle des arbres. L'ardyp, semblable au noyer, porte des

gousses longues et aplaties d'où sort le tamarin. Lorsque le fruit est en maturité, on le réduit en pâte dans un mortier, et on en forme de petits pains ronds qui font partie des articles d'exportation.

L'arbre nommé ouahbet el-ayn donne la graine de schismé, semblable à la lentille : elle est dure et luisante. Lorsqu'elle est réduite en poudre on l'emploie avec efficacité dans les ophthalmies, pour calmer l'irritation des yeux.

Le semsem produit des graines que l'on met dans un poëlon, sur le feu, où elles subissent une coction semblable à celle du café vert; ensuite une femme les écrase et en fait sortir de l'huile, dont on se sert pour oindre le corps et graisser les cheveux. On est dans l'usage de mêler à cette huile du *mahleb* pilé avec de la spiga celtica; ce mélange exhale une odeur d'aromate. Le beurre, qui est abondant, sert à l'éclairage dans les maisons.

Le bois de barnouf est propre à la teinture. Avec celui du kafel on fait des radeaux. Le khalat sert à brûler et pour les parfums.

DES VENTS RÉGNANS ET DE LEUR INFLUENCE.

Parmi les vents régnans à Sennâr, ceux du nord, nord-ouest et ouest, exercent une salutaire influence soit sur les cultures, soit sur la santé des habitans; ils soufflent surtout à l'époque de l'inondation, et contribuent à la crue des eaux du fleuve en arrêtant la force des courans.

Le vent du midi, appelé sef, est semblable au

khamsyn d'Égypte; il porte avec lui les sables de l'intérieur de l'Afrique; quand il règne, l'atmosphère est poudreuse; il resserre les pores; on éprouve un malaise continuel. Son souffle brûlant dessèche les plantes; sa durée ne va pas au delà de trois jours. Pendant l'hiver, il est humide; en été, il est très-chaud.

L'est, le nord-est et le sud-ouest amènent la pluie et les orages; ces vents soufflent dans différentes saisons, et à des époques indéterminées.

DE LA VILLE DE SENNAR.

La ville de Sennâr, peuplée d'environ seize mille âmes, n'offre rien qui puisse lui donner l'apparence d'une capitale. Il n'y a qu'une mosquée, seul édifice public. Les maisons sont obscures et mal construites; le palais du roi est un bâtiment à deux étages, composé chacun de huit à dix chambres sans aucune régularité. Les appartemens supérieurs sont habités par les femmes. Au rez-de-chaussée il y a deux grandes cours : l'une, environnée d'étables et de magasins, est destinée aux bestiaux; dans l'autre le souverain tient ses audiences, assis sur un lit de nattes garni au pourtour de nacre de perles; ses ministres et ses officiers sont assis devant lui; il leur donne des ordres, et les entretient des affaires de son royaume. *Voyez*, dans l'*atlas*, le portrait de ce prince.

Le pays est généralement malsain; on y attribue les miasmes insalubres de l'air aux exhalaisons qui

sortent de la terre à l'époque des pluies, et aux eaux stagnantes que le Nil dépose en certains endroits, lorsqu'il est dans sa haute crue. Le tempérament flegmatique des habitans n'a point à redouter la maligne influence du climat. Néanmoins, à cette époque on voit beaucoup de malades, les étrangers surtout en sont victimes; l'armée turque perdit beaucoup de monde à Sennâr, par l'effet des maladies. La privation des alimens, auxquels les soldats étaient habitués, contribuait à développer en eux la dyssenterie et les fièvres.

Les habitans du royaume de Sennâr ne mangent que du maïs réduit en farine, dont ils font du pain cuit sur l'âtre du feu. Ils font usage de la viande de chameau, de bœuf et de cochon. Les hommes boivent du lait, et s'enivrent avec la méryssah et le bolbol, en fumant le tabac qu'ils recueillent de leurs terres. Tels sont leurs plaisirs que les femmes partagent avec eux.

L'humidité presque constante de l'atmosphère remplit l'air de moustiques, qui troublent le sommeil et empêchent souvent de prendre du repos. La cherté des toiles ne permet point de se procurer de cousinières; on y supplée en laissant les chambres des maisons sans fenêtres. Il n'y a des ouvertures que dans les corridors. Les moustiques ne font pas sentir leur aiguillon et ne bourdonnent pas dans l'obscurité; cependant les gens aisés environnent leurs lits de nattes de joncs, dont le tissu est remarquable par sa finesse et ses dessins : on en fait beaucoup à Sennâr.

DES VÊTEMENS DES SENNARIENS, ET DE LEURS USAGES.

Le vêtement de tous les habitans du Sennâr consiste en une simple chemise de toile de coton. Quelques-uns portent des sandales; la tête est toujours nue. Ils se frottent le corps avec de la graisse, ce qui rend leur peau huileuse. Les femmes tressent leurs cheveux; elles n'ont pour habillement qu'une ceinture avec une draperie qu'elles jettent sur leurs épaules, et les filles tiennent le *rahadh* attaché autour des reins. On leur voit des colliers et des bracelets de verroterie. Les riches, et celles qui appartiennent aux gens de la cour, portent ces ornemens en or et en argent.

L'intérieur des habitations n'a rien de remarquable : il n'y a aucuns meubles; quelques vases en terre cuite, des jarres où l'on met le maïs, des *ballass* qui servent à contenir la méryssah et le bolbol, des courges séchées, dont on fait usage pour boire, voilà les ustensiles du ménage. Le luxe permet des matelas de coton, que l'on fait venir de Berber, et de Chendy. On reçoit aussi de cette ville du blé, des dattes et du dokhoun.

La principale occupation de ces peuples est de cultiver le champ qui fournit à leur existence. Dans la ville de Sennâr, on voit des ouvriers en fer, des orfévres, des menuisiers, des maçons, des tailleurs, et des tisserands pour les toiles de coton. On y apprête aussi les cuirs, mais d'une manière imparfaite. Il y a dans les rues des cordonniers occupés à faire des sandales.

Les Sennâriens, placés sur les bords d'un fleuve, ne savent pas encore construire des barques. Le nègre traverse le Nil, avec sa famille, sur le dos d'un bœuf ou sur deux pièces de bois liées ensemble en forme de radeau; ses mains lui servent de rames pour empêcher que le courant ne le fasse dériver.

Les femmes n'ont d'autre occupation que de triturer le maïs, de faire le pain et d'apprêter les alimens; quelques-unes se livrent aux travaux de la campagne. Les mères pratiquent sur leurs filles l'excision du clitoris de même qu'en Nubie : cet usage est général.

La manière de vivre de ces êtres si rapprochés de l'état sauvage, les livre à une débauche honteuse; l'ivrognerie amène souvent de graves désordres. A Sennâr, les maladies vénériennes font plus de ravages que dans aucune autre contrée, car on ne fait rien pour les guérir; elles deviennent héréditaires dans les familles. L'art de la médecine est inconnu : la diète est le seul remède que l'on mette en pratique.

La fécondité est considérable : si la population n'avait pas à lutter contre la petite-vérole et les maladies, contre l'enlèvement que l'on fait des enfans des deux sexes pour les transporter en Égyptes, et les dérèglemens d'une vie licencieuse, le royaume de Sennâr serait habité dans toutes ses parties.

DU COMMERCE ET DES CARAVANES.

Le commerce se fait par échanges : on ne connaît de monnaie que la piastre d'Espagne, qui sert

aussi à faire des ornemens aux femmes. On se sert pour le détail, de parcelles d'or et d'argent travaillées par les orfévres.

Le principal commerce d'exportation est celui des esclaves, de la gomme et des plumes d'autruches. J'aurai occasion d'en parler en traitant des relations du Sennâr avec l'Égypte, entretenues par le moyen des gellabs. Ces marchands achètent les esclaves des deux sexes des agens du roi, qui envoie des troupes guerroyer au loin pour les arracher par la violence, ou bien des habitans qui vont eux-mêmes en trafiquer contre des objets nécessaires aux besoins de ces peuplades de l'intérieur.

Les satellites du roi portent leurs courses dans le pays de Chelouq, éloigné de deux journées de Sennâr, de Takala, quatre jours, de Chaboun, six jours, de Kongé, dix jours, de Hafreyt, douze jours, de Bandah, quinze jours, et de Bohour el-Ghazel, dix jours. Ces oasis ne produisent que du maïs, seule nourriture des indigènes, qui n'ont nulle forme de gouvernement, et ne professent aucuns principes religieux.

Les gellabs vont par caravanes à Souaken conduire des esclaves qu'ils échangent pour du café et des toileries, et d'autres se rendent en Égypte par le désert. Il y a trois routes connues : la plus fréquentée et la moins longue est celle de Berber à Negym; elle n'exige que cinq jours de marche, mais elle est dépourvue d'eau.

De Negym à Chefer on compte sept journées; on trouve à Chefer de l'eau potable. Les Arabes

Bicharyn viennent y approvisionner les caravanes en dattes, fruits et pain. Outre le prix de leurs denrées, il leur est dû une redevance en marchandises ou en argent.

De Chefer à el-Nâbaa, six jours, eau douce.

De el-Nâbaa à Ahmar trois jours. A Ahmar l'eau est saumâtre. Les Bicharyn apportent de l'eau douce de leurs montagnes. La partie de cette tribu qui habite ces contrées vient trafiquer à Derâouy du produit de ses troupeaux, et prendre en échange des toiles et autres articles à son usage. Ces Arabes, ainsi que les Ababdeh qui protègent aussi les caravanes, sont tous montés à dromadaires; ils n'ont point l'habitude de se servir de chevaux, difficiles à nourrir dans les lieux qu'ils habitent.

De Ahmar à Derâouy, on compte deux jours. C'est dans cet endroit que les gellabs paient la douane. De Derâouy ils vont à Esné, de là ils descendent le Nil pour se rendre au Kaire.

Les gellabs ne paient à Sennâr aucun droit d'entrée ni de sortie. Ils vendent à leur retour, à des marchands qui les détaillent au peuple, les articles qu'ils importent d'Égypte.

DES POIDS ET MESURES.

Le seul poids en usage à Sennâr est le rotle égyptien de 144 drachmes. On se sert pour mesurer les toiles du pyk stambouly [1]. La seule mesure de capacité connue se nomme *bourm;* elle est égale à un

[1] Aune de Constantinople.

douzième d'ardeb du Kaire, ou à quinze litres un sixième.

DE LA DISTRIBUTION DES TERRES.

Toutes les terres appartiennent au souverain, qui les distribue aux chefs de sa milice, aux personnes de sa cour et aux principaux du royaume, moyennant une redevance en nature, équivalente au 10e pour 100. Ceux-ci font cultiver ces terres par leurs esclaves, ou bien les divisent entre des vassaux, qui leur payent une rétribution convenue. On mesure les terrains par le jet d'une pierre, qu'un homme, revêtu de ce pouvoir, lance de toute sa force. Cette mesure se nomme *gedaah*.

Le roi, dont la puissance est transmise héréditairement, a sous lui des ministres et des agens qui sont chargés de l'administration des terres, de recevoir la dîme, d'emmagasiner les denrées, de tenir les comptes, de pourvoir aux besoins des chefs de troupes, et de maintenir la police intérieure.

DE LA JUSTICE.

Le droit de juger appartient à un qâdy nommé par le roi; ce fonctionnaire est pris ordinairement parmi les cheykhs qui passent pour les plus instruits. Il juge sans appel tous les différends entre particuliers; il a le droit d'emprisonner, de faire donner la bastonnade et de condamner à mort, suivant la gravité du délit. La décapitation est le mode d'exécution

adopté dans ce dernier cas. Si un homme commet un meurtre, on le livre à la famille de la victime, qui lui inflige une punition laissée à son choix. Lorsque c'est un esclave qui a été tué, l'auteur de mort en paie la valeur.

Le nombre des troupes qu'entretenait le roi de Sennâr était indéterminé; il pouvait réunir, suivant les circonstances, vingt à trente mille hommes, dont six mille de cavalerie; une partie était montée sur des dromadaires, les autres combattaient à pied. Le roi donnait aux chefs de ses troupes des terres dont le produit servait à les entretenir. Les soldats, employés dans les excursions lointaines, avaient le tiers dans la prise des esclaves. Les armes de ces peuples sont les mêmes que celles des Nubiens, la lance, le sabre et le bouclier.

Tel était l'état du royaume de Sennâr, lorsque l'armée turque en fit la conquête. Aujourd'hui le roi n'a plus qu'une ombre d'autorité; sa puissance réside tout entière dans la volonté d'Ismayl-Pacha. Les habitans auraient le droit d'espérer de ce changement des améliorations en tout genre : l'industrie devrait être encouragée; les cultures devraient recevoir plus d'étendue; mais les habitudes des nouveaux maîtres sont contraires à ces innovations bienfaisantes. La population, première richesse d'un état, est sapée dans ses fondemens. Sous le prétexte de fournir des soldats à l'Égypte, on enlève des familles entières : le père veut suivre son fils, la femme son mari, la mère ses enfans. On conduit ces malheureux à Syène, où des soldats impitoyables, mal-

gré les cris et les pleurs, arrachent par la violence les hommes à leurs affections les plus chères, pour les jeter dans une caserne où ils doivent être instruits dans le métier des armes. Les femmes de tout âge et les filles sont conduites au Kaire pour y être vendues à vil prix; car leur affluence en a fait diminuer la valeur.

Le projet qu'il avait conçu d'étendre ses conquêtes dans l'intérieur de l'Afrique, occupait continuellement les pensées de Mohammed-Aly. Non content d'avoir conquis la Nubie et le royaume de Sennâr, il voulut porter ses armes chez d'autres peuples. Le defterdar, son gendre, fut chargé de commander une expédition de quatre mille cinq cents hommes en infanterie et cavalerie; il y avait dans ce nombre huit cents Arabes de diverses tribus, et huit bouches à feu. A la tête de ce corps, il se porta jusqu'à Dongolah, et de là marcha à travers les déserts sur la province de Kordofân. La population armée se tenait sur la défensive. Aux approches de la capitale, l'armée turque dut essuyer un combat opiniâtre, durant lequel la victoire fut quelque temps indécise. Les noirs, armés de lances, chargèrent avec opiniâtreté sur les pièces de canon qui les foudroyaient. Le defterdar, quoique malade, était à la tête de sa cavalerie; il repoussa les attaques. Les Arabes bédouins donnèrent l'exemple aux Turks, ils se battirent valeureusement. Trois de leurs femmes furent tuées dans l'action. Le cheykh de la tribu de Geméât renversa d'un coup de pistolet Sâlem, le chef de cette multitude, qui commandait le pays au nom du roi

de Dârfour. Sa mort mit fin au combat. Les Turks s'emparèrent de Kordofân, qui se soumit aux armes du vice-roi. La position des troupes y est difficile à cause de l'éloignement et des obstacles que présentent les localités. Le pays est dépourvu de tout; le soldat y éprouve des privations de tout genre. Les cultures ont peu d'étendue : le maïs et le dokhoun sont les seules graines qui servent à la subsistance des habitans, dont la manière de vivre, les mœurs et les usages sont en tout semblables à ceux des Dârfouriens.

De même qu'à Sennâr, on dépeuple le pays de Kordofân. Les troupes, envoyées en excursion, traînent au milieu des montagnes des malheureux qui ont été forcés d'abandonner leurs chaumières. La dernière caravane, expédiée au mois de mai de Kordofân, comptait deux mille esclaves des deux sexes. Il en arriva six cents à Syène : en les voyant, on eût dit des spectres. Des mères, des filles succombant de lassitude, accablées par le besoin, tombaient sur le sable et terminaient leurs souffrances en quittant la vie. Ce spectable était affligeant. Des Français au service du vice-roi, chargés par ce prince d'instruire dans l'art militaire les nègres casernés à Syène, ont eu le bonheur d'arracher à la mort plusieurs de ces malheureux expirant, en leur prodiguant des secours efficaces.

DU ROYAUME DE DARFOUR.

DES CARAVANES.

Le royaume de Dârfour, ainsi que celui de Sen-

nâr, a des rapports directs de commerce avec l'Égypte. Tous les deux ans, il arrive de ce pays une caravane plus considérable qu'aucune autre de celles qui descendent de l'Afrique. Les articles d'entrée et de sortie sont les mêmes que ceux dont trafiquent les Gellabs de Sennâr. Le départ des caravanes n'a point d'époque fixe : il dépend de la volonté du roi. Leur point de rassemblement est à Soueïny, éloigné de trois journées d'el-Fâcher, résidence du souverain. Les marchands s'y rendent de tous les points du royaume avec des esclaves et des chameaux, soit pour vendre dans cet entrepôt, soit pour faire le voyage. Les préparatifs se prolongent plusieurs mois. Lorsque les dispositions sont faites, un agent, désigné par le roi, donne l'ordre du départ : on le nomme *el-habyri;* il accompagne la caravane dont il est le chef. La longueur du voyage exige que les chameaux ne soient pas trop chargés. Les uns portent de l'eau et les vivres; d'autres les marchandises et les esclaves malades ou fatigués.

Pendant l'hiver, la caravane marche depuis le point du jour jusqu'à deux heures avant la nuit; en été, elle se met en route au crépuscule, et s'arrête après le lever du soleil : elle fait dix lieues par jour. Dès qu'elle est rendue à l'endroit indiqué pour la halte, on décharge les chameaux qui paissent les herbes sèches et la végétation. Les femmes allument le feu, et pétrissent la farine de maïs ou de dokhoun, qu'elles font cuire dans des poëlons à la manière des crêpes; le soir, on y ajoute, avec du beurre, de la viande de bœuf ou de chameau séchée au

soleil. L'appétit tient lieu d'autre assaisonnement.

Les marchands qui viennent de Dârfour sont armés de fusils, quoique l'aridité des déserts qu'ils traversent ne permette pas aux Arabes d'y séjourner; mais ils ont à craindre lorsqu'ils approchent de l'Égypte, où ces bedouins vont quelquefois à leur rencontre.

Route que tiennent les caravanes.

En partant de Soueïny, la caravane se rend à Meydoub, trois journées de marche. Le pays est cultivé; on trouve partout des habitations.

De Meydoub à Barr el-Malh, trois jours. Eau potable. Il y a quelques cultures. Les habitans nourrissent des chameaux et du bétail.

De Barr el-Malh à el-Kyeh, cinq jours. Lieu inhabité où il y a de l'eau douce.

De el-Kyeh à Selymeh ou Ayn-Selymeh, cinq jours. Lieu inhabité où il y a de l'eau douce.

De Selymeh à Chebb, deux jours; eau douce. Dans cet endroit, la caravane charge sur ses chameaux du sel acide qui a pris le nom du lieu où on le ramasse; il sert à la préparation des cuirs.

De Chebb à Maks, dans la grande oasis, huit jours de marche. Il y a quelques habitations, de l'eau douce et des dattiers.

De Maks à Beyrys, quatre lieues. Village où la caravane s'arrête quelques jours; on trouve de l'eau douce, du bétail et des dattiers.

De Beyrys à el-Dakâkyn, six lieues. Village où il y a des cultures et de l'eau douce.

De el-Dakâkyn à Boulâq, trois jours; eau douce.

De Boulâq à el-Khârgeh, un jour. Grand village où il y a de l'eau, des dattes et du riz.

De el-Khârgeh à el-Hossyân, deux journées. Il y a de l'eau et des herbages.

De el-Hossyân à Syouth, quatre journées.

Ordinairement la caravane arrive à Syouth dans un délabrement total, causé par les fatigues d'un long voyage plus pénible que celui de Berber à Derâouy: elle a perdu des chameaux qui ont succombé sous le poids de leurs charges. En général les esclaves venant de Dârfour, regrettent les lieux qui les ont vus naître; il semble que la nature les ait doués de plus de sensibilité que ceux de Sennâr. C'est avec regret que ces êtres malheureux voient le changement de leur condition; jetés dans un bazar, exposés aux regards de la multitude, ils déplorent leur situation et reportent avec chagrin leurs pensées vers la patrie.

DU COMMERCE INTÉRIEUR.

A Syouth, les gellabs acquittent les droits et commencent à trafiquer de leurs marchandises; ils s'embarquent pour se rendre au Kaire avec des esclaves et d'autres articles invendus. A leur retour à Dârfour, ils paient à un préposé du souverain, pour leurs importations, une redevance appelée le *salâm* [1]. Il n'y a point de tarif; chacun donne en nature ce que bon lui semble.

[1] La bienvenue.

Les gellabs vendent par échange les articles importés d'Égypte. Ces échanges ont lieu avec des esclaves, de la gomme, des dents d'éléphant et autres articles convenables à la sortie. Quelquefois le prix de l'achat est payé en piastres d'Espagne, mais cette monnaie, la seule qui a cours, est plutôt destinée à être convertie en colliers et en bracelets à l'usage des femmes.

Le rotle du Kaire est, ainsi qu'à Sennâr, le seul poids en usage. Dans ces deux royaumes le quintal varie suivant le genre de marchandises; il est de 120 rotles pour le tamarin, de 112 pour la gomme, de 110 pour les dents d'éléphans, de 100 pour les plumes d'autruches. Les marchés ont lieu par l'entremise d'un courtier. Les ventes se faisant par échange, on n'est pas dans l'usage de transiger à crédit.

On n'emploie pas d'autre mesure linéaire que le pik de Constantinople; il sert à mesurer toute espèce de toilerie.

Le commerce jouit d'une entière liberté; il n'est sujet à aucune taxe. Chacun peut librement acheter et vendre sans être tenu à rien envers le fisc. Il n'y a point de transaction écrite entre particuliers dans les marchés; s'il survient quelque différend, il se termine ordinairement par la médiation d'un tiers.

DE LA FORME DU GOUVERNEMENT.

A Dârfour, le trône est héréditaire dans la famille régnante. Le roi actuel, âgé d'environ qua-

rante ans, se nomme Mohammed el-Fadl; on lui compte plus de vingt enfans mâles. Le droit de faire la guerre ou la paix lui appartient; il est le maître absolu des propriétés foncières; il les donne à ses sujets moyennant une redevance en nature, fixée à peu près au 10e pour 100 de la récolte Ses ministres sont chargés de l'administration du royaume; ce sont eux qui tiennent compte de ce que chacun doit payer; ils règlent les recettes et dépenses, veillent à la police intérieure et à l'entretien des troupes.

L'armée est toute composée des habitans et des esclaves du souverain, qui assigne à leurs chefs des portions de terre dont le produit sert à nourrir les soldats sous leurs ordres. Les hommes libres sont armés et vêtus à leurs frais. Les esclaves sont entretenus par le maître auquel ils appartiennent. Il n'y a point de recrutement. Le roi prend à volonté les hommes à son service; il en a trente mille sous les armes, mais dans le moment du danger chacun court à la défense du pays. L'armée forme trois corps différens : la cavalerie, dont les principaux habitans du royaume font partie, les hommes montés à dromadaires, et l'infanterie. La garde du roi est armée de fusils, les autres troupes ne portent que la lance, le sabre et le bouclier; la cavalerie est montée sur des selles couvertes de cuir, ayant un pomeau peu élevé avec un rebord à l'arçon de derrière; les étriers sont étroits : le cavalier se sert d'une *courbatche* pour piquer son cheval.

Outre cette force armée, il y a trois pièces de

canon en fer montées sur leurs affûts, et approvisionnées de tout ce qui est nécessaire. A Dârfour, on fait des boulets, on fabrique de la poudre avec le soufre que les gellabs importent de l'Égypte. Il y a du nitre en abondance. Parmi les mamlouks que Mourâd-Bey y avait envoyé en 1795, pour en faire la conquête, il y avait un certain Ahmed-Kâchef, renégat zantiote, qui était bon artilleur, et connaissait les mathématiques. Cet homme est mort à Dârfour, où il a laissé des notions utiles.

Chaque année le roi envoie des troupes porter la guerre aux contrées éloignées, pour enlever des esclaves. Dans ces excursions, les soldats ont droit à une portion des prises. Les courses s'étendent dans le pays de Rong, Befeg, Châl, el-Hofrah, Danq, Feroukah, Kâr, Youl, el-Nabeh et Bonoud. Ces espèces d'oasis portent le nom générique d'el-Fartyn. Les peuples qui les habitent, placés au milieu des déserts, à des distances plus ou moins éloignées, n'ont aucun moyen de défense contre leurs agresseurs avides, qui les réduisent en esclavage. Ils n'ont point de religion, ni aucune forme de gouvernement. Quelquefois ils se font la guerre entre eux. Le plus fort rend les autres esclaves, et les livre à des marchands de Dârfour, pour des denrées ou des objets de commerce.

DE LA CULTURE DES TERRES.

A Dârfour on cultive le blé, le maïs, le dokhoun, le tabac, le citronnier et le dattier.

On ne connaît point la charrue; l'instrument dont on se sert pour remuer la terre se nomme *solkâb*. C'est une espèce de houe fixée à un manche qu'un homme conduit à la main.

On sème le maïs et le dokhoun au mois de septembre; lorsque les pluies ont rendu la terre humide, un homme fait des trous à trois pouces de distance, qu'il recouvre de terre après y avoir déposé quelques graines. La récolte se fait au mois de janvier. On coupe les chaumes avec une faucille; ensuite on les place sur une aire, où l'on sépare les graines des épis, en les frappant avec des bâtons. Ce travail fini, on enlève la paille pour la nourriture des bestiaux. Des femmes et des enfans vannent le maïs et le dokhoun, en le projetant en l'air avec leurs mains.

On sème le blé au mois de décembre, sans autre préparation que de remuer une seule fois la terre avec la houe. La manière de le semer et de le récolter est la même que pour le maïs. Pendant sa croissance, on l'arrose avec l'eau des puits, que l'on tire par le moyen de la machine appelée *delou*, tout-à-fait semblable à celle des Égyptiens.

On écrase toutes les graines avec la pierre, pour les réduire en farine, l'usage des moulins n'étant pas connu.

Les procédés de culture du tabac et du cotonnier sont les mêmes qu'à Sennâr et en Nubie. On sépare la graine des capsules, de la même façon que cela se pratique en Égypte.

La mesure de capacité dont on se sert pour

mesurer les grains se nomme *reyk;* elle est égale à un ardeb du Kaire, et se divise en vingt mesures appelées *modd.*

On ne connaît pas de mesure agraire. Un particulier prend autant de terres qu'il a de monde pour les cultiver; une borne indique les limites de sa propriété.

Les mêmes animaux sauvages et domestiques que l'on voit à Sennâr se retrouvent à Dârfour, à l'exception de l'hippopotame. Les éléphans et les lions y sont en plus grande quantité.

Il y a des endroits où le pays est entrecoupé de plaines et de forêts. Les arbres qu'on y trouve sont: le taleh, le hachab d'où découle la gomme, l'ardyb qui produit le tamarin, le seder et l'heglyg portant un petit fruit rouge à noyau, appelé nabaq, il est agréable au goût par sa douceur; le léout, le sebeh, le lenderâb qui donne un fruit appelé el-kobeyl, semblable à la mûre.

Parmi les vents dominans, le plus nuisible aux cultures et à la santé des habitans est le vent du sud appelé *héboub.* Il est très-chaud pendant l'été; quand il souffle, il dessèche les plantes.

DES ALIMENS DES HABITANS, DE LEURS USAGES ET DE LEUR INDUSTRIE.

Le blé se trouve en petite quantité dans le Dârfour, aussi n'y a-t-il que les gens riches qui en consomment. La plupart des habitans mangent du pain de maïs et de dokhoun; ils aiment beaucoup

la viande de bœuf et de chameau; ils fument continuellement du tabac et s'enivrent avec le bolbol et la méryssah, leur boisson favorite. Le pays n'est point malsain; les eaux des puits sont moins légères que celles du Nil; elles ne portent point à la peau; lorsqu'elles n'ont point été renouvelées par les pluies, elles ont sur la santé une funeste influence.

Les Dârfouriens marchent la tête et les pieds nus; quelques-uns chaussent des sandales. Leurs vêtemens consistent en une simple chemise de toile. Les gens aisés portent par-dessous un caftan et un caleçon. Les femmes ont une ceinture autour des reins, elles se drapent les épaules avec un morceau de toile. Les filles ne quittent le rahadh que lorsqu'on les marie; leurs têtes sont couvertes de petites tresses ointes, ainsi que le corps, d'une pâte composée de suif, de mahleb et de spiga celtica. Ce sont les seuls bains dont on fasse usage à Sennâr et à Dârfour.

Les filles subissent, de même qu'en Nubie, l'opération de l'excision. Les négresses, que l'on voit au Kaire et qui n'y ont pas été assujéties, appartiennent à des peuplades del-Fartyn, où cette coutume n'est pas adoptée.

Chez ces peuples à demi-sauvages, les arts sont encore dans l'enfance. Il y a cependant des orfévres, des ouvriers en fer, des menuisiers, des maçons. On y donne aux cuirs un apprêt et des couleurs convenables à l'emploi qu'on veut en faire.

DE LA RELIGION ET DE LA JUSTICE.

La religion musulmane est seule professée dans toute l'étendue du royaume de Dârfour; au delà les dogmes de l'islamisme ne sont pas connus. Les cheykhs exercent sur les habitans le même pouvoir que dans les pays où dominent l'ignorance et la superstition. Les préceptes ordonnés par le Coran ne sont cependant suivis que par un petit nombre; la majorité, vivant dans une parfaite apathie, témoigne pour toutes choses une égale indifférence.

Un qâdy, nommé par le souverain, est chargé d'administrer la justice; il est choisi parmi les cheykhs. Ses jugemens ne souffrent point d'appel; les peines qu'il inflige sont déterminées suivant la nature du délit. Il n'y a aucune loi écrite, tout est jugé par tradition. Une amende en denrées est la punition et la réparation du dommage fait à autrui; les rixes qui provoquent des désordres sont punies de la bastonnade; l'homicide est condamné à mort.

Le 2 février 1821, la guerre qui venait d'éclater entre la Porte et le fameux Aly, pacha de Janina, était le sujet des conversations parmi les Turks. Cet événement et les chances que courait ce despote donnaient matière à bien des conjectures. Bientôt, par les menées de ce vizir, un incendie général éclata dans la plupart des provinces de la

Grèce. La Porte, qui n'était pas en mesure d'arrêter les progrès de l'insurrection, foudroya par des ordres inhumains l'habitant paisible et inoffensif. Elle envoya à tous ses commandans de province un firman pour leur donner connaissance de l'état des choses [1].

Les détails de cette guerre intestine allumée dans toutes les provinces de la Turquie d'Europe étant étrangers à mon sujet, je me contenterai de signaler la belle conduite que tint Mohammed-Aly dans une circonstance où la plupart des chefs abusèrent de leur pouvoir pour faire le mal et persécuter l'homme innocent et paisible. Tandis que le pacha d'Acre ordonnait de détruire l'église du Mont-Carmel, que dans toute la Syrie les chrétiens étaient frappés de fortes contributions, que le gouverneur de Chypre faisait emprisonner et mettre à mort ceux qui n'avaient commis d'autre crime que celui d'appartenir à l'église grecque, que le sang coulait à Smyrne et dans plusieurs îles de l'Archipel, que l'on immolait des victimes sans nombre à Constantinople même, le vice-roi, par une sage fermeté, déjouait les menées de quelques fanatiques dont les projets ne tendaient qu'à troubler la tranquillité publique. Ce prince continua d'accorder aux Grecs, comme par le passé, sa protection bienveillante. Leur commerce ne reçut pas la plus légère atteinte ; chacun conserva ses emplois. Des familles entières, que la fuite de leur patrie avait soustraites à la mort, trouvèrent sur les bords du Nil une généreuse hospitalité, et

[1] *Voyez* l'appendice à la fin du volume.

l'Égypte vit les éruptions de ce terrible volcan sans en recevoir aucune atteinte.

Le 12 mai, Mohammed-Aly partit à l'improviste pour Alexandrie, après avoir pris lecture des dépêches que lui avait apportées un Tartare venu de Constantinople. A son arrivée dans ce port, il ordonna un embargo sur tous les bâtimens, sans distinction, et il s'occupa d'armer une flottille qui mit à la voile le 10 juillet. Elle se composait de seize navires de toutes grandeurs, bien armés et approvisionnés. Ismayl-Aghâ Gibraltar, qui avait été précédemment l'agent du vice-roi à Livourne, la commandait. Huit cents hommes de troupes de terre étaient à bord sous les ordres de Topouz-Oglou. Cette flottille se dirigea sur Rhodes, et alla ensuite se réunir à l'escadre turque, qui était mouillée aux Dardanelles.

Pour subvenir aux frais de l'armement de cette expédition, et envoyer à Constantinople 2,000 bourses que demandait la Porte, le kiâya-bey avait mis une contribution de 8 piastres sur chaque feddân de terre. La rentrée de cet impôt s'opéra sans difficulté, quoique le Nil ne fût pas parvenu à sa hauteur accoutumée, et qu'il y eût beaucoup de terrains sans culture. Peu de jours après, le vice-roi était de retour au Kaire. Jusqu'à cette époque il ne s'était point occupé de la vente de ses denrées. Le trésor manquait de numéraire : les rentrées s'opéraient difficilement. Il fallait pourtant entretenir les deux corps d'armée de Sennâr et de Kordofân, et pourvoir aux besoins urgens que devait faire naître l'état

de guerre où la Turquie se trouvait engagée. Le prince ne voulant pas se laisser prendre au dépourvu, mit une contribution sur les maisons de chaque province, qu'il divisa en cinq classes : la première fut imposée à 50 piastres, la seconde à 40, la troisième à 30, la quatrième à 20, et la dernière à 10. Cette manière de se procurer des ressources lui fut suggérée par les Cophtes schismatiques. Le produit s'éleva à 45,000 bourses environ. Cette mesure rigoureuse, mais nécessaire, excita de violents murmures; des fellahs exposèrent leurs bestiaux en vente dans les marchés pour faire face aux demandes du fisc; d'autres vendirent des ornemens d'or et d'argent que portaient leurs femmes; d'autres encore épuisés par les précédentes réquisitions, abandonnèrent leurs foyers.

Le vice-roi, qui désirait être informé par la voie la plus prompte des arrivages et des nouvelles importantes, donna la commission à M. Abro d'établir une ligne télégraphique d'Alexandrie au Kaire. Aussitôt on fit venir de France des modèles, des lunettes et autres instrumens nécessaires. M. Abro, accompagné de M. Coste, ingénieur du prince, alla faire la reconnaissance des lieux où devaient être placées les tours, qui furent construites dans un court délai [1]. On travailla aussitôt à confectionner toutes les machines; on s'occupa d'instruire des

[1] Il y a dix-sept stations, non comprises celles des deux points de départ et d'arrivée.

La première est à la citadelle du Kaire;

La seconde, au fort de Boulâq;

élèves à la marche des signaux. Dans peu de temps l'Égypte verra sous une autre forme des messagers aussi rapides que ceux qui allaient d'Alep à Bagdad [1].

Des étrangers de toutes les nations viennent en Égypte, soit pour y admirer les merveilles de l'antiquité, soit pour y déployer aux yeux du vice-roi leurs talens ou leur industrie. M. de Witterschsett, baron suédois, depuis quelque temps au Kaire, fut présenté au pacha par le consul de sa nation, chez qui il habitait. Ce consul fit valoir les connaissances que possédait son hôte comme artilleur. Il pria le

Province	Stations
PROVINCE DE KELIOUBYEH.	La troisième, à Abou el-Gheyt;
	La quatrième, à Ziffet-Chalakân;
PROVINCE de MENOUF.	La cinquième, à Faraounyeh;
	La sixième, à Serou;
	La septième, à Menouf;
	La huitième, à Nâder;
	La neuvième, à Bechtâmy;
PROVINCE de BAHYREH.	La dixième, à Zaouyet el-Bahr;
	La onzième, à Bybân;
	La douzième, à Gézayr-Yssa;
	La treizième, à Telbâny;
	La quatorzième, à Damanhour;
	La quinzième, à Karâouy;
	La seizième, à Birket-Gheytâs;
	La dix-septième, à Keryoun;
	La dix-huitième, à Beydah;
	La dix-neuvième, à Alexandrie.

[1] La ligne télégraphique est maintenant établie. Les signaux se font avec précision. On reçoit à Alexandrie les nouvelles du Kaire en quarante minutes, et celles d'Alexandrie parviennent au Kaire dans le même espace de temps.

prince de mettre à l'épreuve ses talens, ce qui fut accordé. Après bien des préparatifs, le baron fit, le 2 mars, à Cobbet el-Azab, en présence du vice-roi et d'une foule de personnes, une expérience de fusées à la congrève, qui n'eut point le succès qu'on en attendait. Ce spectacle qui devait fixer l'attention par sa nouveauté, devint l'objet d'une plaisanterie.

Cependant Mohammed-Aly avait reçu de Constantinople l'avis que sa flottille devait retourner à Alexandrie à l'effet de s'y ravitailler et de prendre des troupes à bord sous les ordres d'Hassan-Pacha, pour les conduire dans l'île de Candie, où les Grecs combattaient les Turks avec avantage. Par le même firman, la Porte l'investissait du commandement militaire de l'île de Chypre, déjà ravagée par les soldats que le pacha d'Acre y avait envoyés. Le 8 mars, le vice-roi fut informé de l'arrivée de sa flottille, de celles d'Alger, de Tunis, de Tripoli, et de trois frégates turques; aussitôt il partit de Chobrâ pour aller mettre à exécution les ordres qu'il avait reçus. Sâleh-Bey, son ancien sélikdar, qu'il avait nommé commandant de l'expédition de Chypre, se rendit à Damiette avec deux mille hommes. Les navires tripolitains, venus d'Alexandrie dans cette rade, l'y attendaient. Ils le transportèrent, ainsi que ses troupes, à leur destination.

Pendant ce temps on travaillait au radoubs des navires; on les approvisionnait d'eau, de vivres et de munitions de guerre. Le vice-roi en fréta d'autres sous divers pavillons, pour contenir six cents che-

vaux, et fit mettre les plus grosses djermes en état de recevoir les bagages.

Au Kaire, Hassan-Pacha faisait ses préparatifs. Les troupes destinées à l'embarquement avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à marcher.

Les habitans de la capitale croyaient qu'ils ne seraient point atteints par la taxe sur les maisons, dont les provinces avaient été grevées. Cette mesure entrait pourtant dans les projets du vice-roi, qui en retardait l'exécution en attendant que l'impression défavorable causée par cet impôt sur le peuple des campagnes, se fut affaiblie. Les frais considérables qu'exigeaient le départ des troupes et le ravitaillement de tant de navires l'obligeaient de se procurer des ressources. D'après ses ordres, le kiâya-bey envoya, le 29 mars, des écrivains musulmans dans différens quartiers de la ville pour estimer la valeur des maisons, et les taxer de même que celles des villages. Trois de ces employés, procédant à cette opération dans la grande rue de Bâb-el-Charyeh, aigrirent, par leur manière d'agir, des habitans déjà trop mécontens. Un d'eux pressait un marchand de fruit de le conduire à sa maison pour la visiter [1]. Celui-ci, impatienté, saisit un bâton dont il voulut frapper l'agent du gouverneur. Le cheykh du quartier, qui se trouvait présent, para le coup. Le fruitier se mit à crier à la tyrannie. Ce cri fut répété. On ferma les boutiques. En un instant toute la ville fut en

[1] Il est nécessaire de rappeler ici que les marchands n'ont pas leurs boutiques dans les maisons mêmes qu'ils habitent.

alarmes. Le peuple s'attroupait, et les soldats se réunissaient chez leurs chefs.

Des habitans de Bâb-el-Charyeh, où la rumeur avait commencé, se portèrent en foule à la maison du cheykh Mohammed el-Aroussy, située dans le voisinage. On lui reprocha la faiblesse de sa conduite; on l'accusa, lui et ses collègues, de recevoir des pensions pour négliger les intérêts du peuple. Les plus mutins le contraignirent de marcher à leur tête. En sortant de chez lui pour se rendre à la mosquée el-Azhar, dont il est le nazer [1], il fut suivi de la foule; des femmes échevelées, et les bras teints de noir, signe de deuil et de douleur, lui jetaient des pierres et l'accablaient d'invectives. A l'aide de ses domestiques, qui pressaient les pas de la mule qu'il montait, il arriva près de la mosquée. Des joldaches et d'autres étrangers logés dans ces quartiers, repoussèrent la populace; ils firent entrer le cheykh dans le temple, dont ils fermèrent les portes. A l'heure de l'asr, lorsque l'attroupement fut dissipé, el-Aroussy, accompagné du cheykh Mohammed el-Emyr, monta à la citadelle pour informer le kiâya de ce qui s'était passé. On expédia de suite un courrier dromadaire au vice-roi, qui maintint le premier ordre qu'il avait donné : l'impôt fut perçu. Pendant cette journée, les principaux habitans de la ville, les chefs de quartier, désirant le maintien de l'ordre, calmèrent l'animosité du peuple, et il n'y eut point de sang répandu. On craignit pendant plusieurs

[1] Directeur.

jours quelque soulèvement; les boutiques restèrent fermées malgré les ordres réitérés de les tenir ouvertes. Le bruit de ces troubles s'était déjà répandu dans les provinces; une étincelle pouvait occasioner un incendie; mais heureusement l'effervescence populaire n'était pas alimentée par des factieux, elle ne fut pas de longue durée.

Le vice-roi prit néanmoins des mesures que lui suggérèrent la nécessité de maintenir l'ordre, et le désir de conserver son pouvoir, pour éviter désormais de semblables mouvemens. Il craignait encore les effets de l'influence d'un homme entièrement retiré du monde. Le 5 avril, un mamlouk de ses officiers se présenta de sa part chez Seyd-Omar Makram, dans sa demeure de Attar el-Naby; c'était après midi, le cheykh faisait sa sieste, et l'envoyé attendit qu'il fût descendu du harem. Vers l'asr, il vint à sa manière accoutumée dans le mandara où était l'étranger, qui s'approcha en lui baisant la main. « Bonne « nouvelle, s'il plait à Dieu, lui dit Seyd-Omar, en le « voyant. — Mohammed-Aly Pacha, mon maître, « désire que vous vous rendiez à Tantah, lui ré- « pondit l'officier. — Quand il voudra, je suis prêt; « je vais faire disposer une cange. — Cela est inutile; « il y en a une au port du vieux Kaire, qui est prête « et pourvue de tout ce qui est nécessaire à votre « voyage. » Seyd partit le même soir. Le vice-roi voulut encore éloigner ce vieillard, parce qu'il crut que l'émeute populaire du 29 mars avait été suscitée par lui. Cet homme, au déclin de l'âge, s'était choisi une demeure dans la banlieue pour y vivre en paix;

éloigné de la foule et du tourbillon des affaires, il ne sortait pas de sa maison. Quelques-uns de ses anciens amis, aimant comme lui une vie douce et tranquille, allaient parfois partager les plaisirs de sa solitude.

Le 8 mai, on reçut au Kaire la nouvelle de la catastrophe de Mallem Ghaly, que Ibrahym-Pacha avait fait mettre à mort.

Avant son départ pour Alexandrie, le vice-roi avait dit à Ghaly qu'il fallait lever dans la Basse-Égypte le reste des contributions que devaient les fellahs, sur les deux dernières années, et faire peser le myry sur les terrains *cherakis* de même que sur ceux qui avaient été inondés. Cet intendant observa au prince que les villages étaient hors d'état de supporter un tel fardeau; que les habitans n'avaient plus les moyens de satisfaire à des demandes si considérables. « Je vois bien, lui répondit le pacha, « que vous n'entrez pas dans mes vues, parce que « la contribution sur les maisons n'est pas votre « ouvrage. » En effet, Ghaly, mécontent de cette innovation qui avait été suscitée par les Cophtes schismatiques, ses ennemis, s'était opposé à son exécution. Il parvint pourtant à persuader au vice-roi de ne pas exiger l'impôt arriéré, et de ne point soumettre les terres incultes à la taxe du myry. Ibrahym-Pacha, qui eut quelque temps après connaissance de la demande faite à Ghaly par le vice-roi, s'informa s'il serait possible d'exiger des fellahs ce qu'ils devaient des dernières années. On lui répondit affirmativement. Il écrivit alors à son père que,

d'après les renseignemens exacts qu'il s'était procurés, rien n'empêchait la perception du myry sur les terrains *cherakis* [1], et l'acquittement de l'arriéré. Le vice-roi, qui sut à la même époque que plusieurs villages s'obstinaient à ne pas vouloir payer la contribution imposée sur les maisons, crut que ce refus était l'effet des intrigues de Ghaly. Il écrivit à son fils de faire une enquête sur sa conduite, et de lui enjoindre de mettre à exécution la mesure à laquelle il s'était opposé; que s'il élevait de nouvelles difficultés et qu'il le trouvât coupable, il le punît de mort.

Porteur des instructions du vice-roi, Ibrahym-Pacha se rend dans la province de Garbyeh, où Ghaly faisait procéder à l'arpentage des terres. A son arrivée, il a une conférence avec lui. Il le questionne sur les différentes branches de son administration, lui parle de l'objet de sa venue, lui dit qu'il faut lever partout la totalité du myry. L'intendant lui fait les mêmes observations qu'il avait déjà faites au vice-roi. Ibrahym exhibe la lettre quil a reçue. Ghaly hésite, il cherche encore des subterfuges, il veut atténuer la rigueur des ordres. « Il n'y a rien à « répliquer, dit le pacha d'un ton élevé, nous voulons « que cela soit ainsi. Demain matin vous me remet- « trez la note exacte des sommes à exiger. » Il était minuit; Ghaly se retira dans sa tente tout agité. Le

[1] Ces terrains n'avaient pas reçu d'eau à l'époque de l'inondation; mais quelques pluies qui tombèrent pendant l'hiver permirent aux fellahs de cultiver dans certains cantons. Ils arrosèrent ensuite par le moyen des puits à roues.

lendemain il alla chez le divan-effendy, pour se présenter avec lui chez le prince, qui dormait encore. On attendit l'heure de son réveil : peu d'instans après ils entrèrent dans la tente. Ibrahym paraissait gai. Il se mit à converser avec ceux qui étaient présens. Ensuite il demanda à Ghaly la note dont il lui avait parlé la veille. L'intendant voulut donner maladroitement le change; soit qu'il cherchât à éluder la difficulté du moment et à détourner l'attention du prince de l'objet qui l'occupait, soit qu'il dédaignât de satisfaire à sa demande, il s'informa de lui s'il y avait des nouvelles d'Alexandrie, si la flotte avait mis à la voile. A cette réponse intempestive, Ibrahym se mit en colère, il chassa Ghaly de sa présence. Celui-ci s'obstina de rester, malgré qu'on le poussât de tous côtés pour le faire sortir; mais, comme disent les musulmans, quand la dernière heure d'un mortel est sonnée, il doit mourir. Le pacha, furieux, donna l'ordre à ses gardes de le mettre à mort : « Tuez ce chien, leur dit-il. » Trois d'entre eux l'entraînèrent hors de la tente. Le malheureux luttait avec ses bourreaux, il implorait à haut cris le pardon. Les satellites, croyant que l'ordre donné était l'effet d'un mouvement auquel succéderait la clémence, suspendaient leurs coups : « Comment ! leur cria le maître, vous refusez de « m'obéir. » Aussitôt l'un lui tira un coup de pistolet dans le flanc, l'autre lui porta plusieurs coups de sabre sur la tête. Ghaly était à genoux les mains jointes. Une seconde balle, qu'il reçut dans la poitrine, le renversa mort. Son cadavre demeura ex-

posé à la vue du camp pendant quatre heures. Son jeune fils, qui était présent à cette scène déchirante, obtint la permission de faire inhumer le corps dans l'église cophte de Zefleh. Les fellahs, lui attribuant les maux qu'ils enduraient par des réquisitions souvent répétées, se vengèrent sur ses restes déjà mutilés.

Cet événement fit beaucoup de sensation au Kaire. Ghaly tenait par sa place un rang distingué. Il jouissait d'une grande considération; on le regardait comme le plus habile des Cophtes. Mohammed-Aly, auquel il avait rendu des services importans, avait une entière confiance en lui. Ghaly avait trop de franchise et trop peu de souplesse. Quoiqu'il fût plein de générosité envers les malheureux, son abord et ses manières étaient un peu rudes. Ibrahym-Pacha, qui avait à se plaindre de ses procédés et de son peu de déférence envers lui, ne laissa point échapper l'occasion de se venger.

Après avoir pourvu les navires de tout ce qui leur était nécessaire, et fait embarquer les troupes, le vice-roi quitta Alexandrie. Il arriva à Chobrâ le 23 mai, second jour du mois de ramadân. Peu de jours après, il apprit que la flottille, qui avait été retenue par les vents contraires, avait mis à la voile le 29; elle était composée de soixante bâtimens, la plupart armés, et de quarante djermes; elle portait cinq mille hommes de troupes, parmi lesquels il y en avait cinq cents de cavalerie.

Depuis long-temps le vice-roi avait conçu le projet de former un corps de troupes étrangères aux

habitudes et aux mœurs des Turks; c'est une des raisons qui lui avait fait entreprendre la conquête du royaume de Sennâr et de Kordofân. Satisfait du départ d'un bon nombre de ses soldats, qui jadis s'étaient révoltés contre lui, et sur la fidélité desquels il ne pouvait compter, il donna des ordres pour réunir des nègres à Syène, où l'on a construit une vaste caserne; son fils Ismayl-Pacha et le defterdar sont chargés de les y envoyer successivement. Mais combien la manière avec laquelle on y procède fera périr d'hommes, combien de larmes elle fera répandre; de quelle dépopulation ne sera-t-elle pas cause! Néanmoins on veille à la conservation de ceux qui arrivent au dépôt. M. Dussap, élève de M. le baron Larrey et ancien chirurgien de l'armée d'Orient, est chargé de vacciner ceux qui n'ont point encore été atteints de la petite-vérole; il soigne également les malades avec une attention scrupuleuse. Ces nègres, déjà réunis au nombre de huit mille, portent un costume demi-oriental. Des instructeurs français leur apprennent le maniement des armes et les évolutions militaires. Leur solde est fixée suivant les grades. Ils ont des tambours, et montent la garde. Leur organisation est semblable à celle de nos régimens. Le vice-roi en a confié la direction à M. Seve, autrefois aide-de-camp du général Piré; cet officier répond dignement à la confiance que le prince lui témoigne.

Outre ces milices, on lève dans les villages de la Haute-Égypte de jeunes fellahs que l'on dirige sur Farchout, où l'on vient d'établir un dépôt militaire.

On les exerce de même que les nègres. Le vice-roi m'a dit que son intention était de porter à quarante mille, le nombre d'hommes de ces nouvelles levées. La réussite d'une telle entreprise dépendra d'une bonne administration, sans laquelle on ne peut espérer d'avoir de soldats.

Ainsi l'influence de la guerre intestine qui désole les plus belles provinces de la Turquie, se fait aussi sentir en Égypte. Les communications sont interrompues avec les ports et les îles de la Grèce; le commerce est languissant, et le vice-roi se trouve dans la nécessité de se créer des ressources pour faire face aux demandes de Constantinople, à l'entretien de son escadre et à la solde des troupes de Chypre et de Candie.

A toutes les inquiétudes que lui donne la situation des affaires de l'Orient, est venue se joindre une catastrophe qui a renouvelé des chagrins cuisans. Le 5 décembre, il reçut la nouvelle de la mort de son fils Ismayl. Ce prince avait fait bâtonner à Sennâr un des chefs du pays. Cet homme conserva le souvenir des mauvais traitemens qu'il avait reçus, et saisit une occasion favorable de s'en venger. Ayant appris qu'Ismayl s'était porté dans un village à quelques lieues de son quartier général, suivi d'une faible escorte de quarante hommes, il s'y rendit de nuit accompagné des siens, le surprit dans son logement, au milieu de l'obscurité, et le poignarda avec la plupart de ses gardes. Quelques-uns échappèrent par la fuite au massacre, et en portèrent la nouvelle au camp. On crut pendant plusieurs jours

qu'Ismayl serait du nombre de ceux qui s'étaient soustraits à la fureur du chef nègre; mais ne le voyant pas paraître, ses officiers décidèrent de faire partir un courrier pour annoncer au vice-roi ce cruel événement, qui le prive d'un fils chéri, dépositaire de son autorité dans ces contrées lointaines. Il en fut consterné.

Les événemens qui se passent dans la Grèce, les troubles de la Syrie, les nouvelles de Constantinople, les ordres que reçoit Mohammed-Aly de la Porte, et dont il doit presser de tout son pouvoir l'exécution, l'occupent tout entier. Malgré cela, il n'en tient pas avec moins de fermeté les rênes du gouvernement. C'est cette attitude imposante qui lui a mérité à juste titre la grande réputation dont il jouit, surtout chez ses voisins; et c'est cette fermeté même qui lui permettra d'amener l'Égypte aux hautes destinées auxquelles elle semble encore une fois appelée. Placé à la tête d'une nation à demi-civilisée, Mohammed-Aly a senti qu'il devait conserver intacte l'autorité qu'il a su en peu de temps acquérir et consolider. Si la politique ombrageuse du divan, l'esprit fanatique et routinier des Turks, la turbulence et l'indiscipline de la soldatesque, ne lui ont pas encore permis d'exécuter les grandes choses que l'Europe attend de lui, on ne saurait nier du moins qu'il ait déjà sensiblement amélioré l'état de la civilisation dans la contrée dont il est le chef. Grâces à ses soins, l'Égypte est délivrée à jamais des caprices de ces despotes républicains qui, enivrés d'un pouvoir éphémère, qu'ils ne de-

vaient jamais transmettre à leur postérité, ne sentaient pas la nécessité d'en consolider les élémens. Le besoin d'une administration ferme, impartiale et régulière, de la tranquillité et du bonheur du peuple entier, seules bases sur lesquelles un pouvoir puisse jamais s'asseoir d'une manière durable, était ignoré de ces esclaves rois [1] dont l'imprévoyance égalait la tyrannie. Mohammed-Aly, pour parvenir au grand but qu'il se propose, devait en même temps se soustraire à la funeste influence de la sublime Porte, ennemie née des arts et de la civilisation; c'est ce qu'il a fait avec autant d'adresse que de bonheur. Ses victoires éclatantes sur les Wahabys, en flattant l'orgueilleux fanatisme des vizirs de Constantinople, ont couvert d'un voile brillant les sourdes atteintes qu'il portait à leur domination en Égypte. Espérons donc que, suivant l'impulsion qui lui a été donnée, la vieille terre des Pharaons recouvrera quelque chose de sa splendeur première, et prendra une part dans ce noble et généreux échange des produits des arts, des lettres, des sciences et de l'industrie, qui centuple les richesses des nations, sans jamais en appauvrir aucune.

[1] Mamlouk signifie esclave.

STATISTIQUE DE L'ÉGYPTE.

Comme tous les peuples voués à l'islamisme, l'Égypte est soumise aux caprices du prince qui en est le chef. Le gouvernement varie dans ses formes suivant les circonstances. Rien n'est établi; on ne reconnaît aucune loi fondamentale écrite ou consacrée par l'usage. Il n'existe d'organisation réelle que pour l'administration civile et judiciaire, financière et agricole. Je vais essayer de traiter de ces trois branches avec les développemens dont elles sont susceptibles.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ADMINISTRATION CIVILE ET JUDICIAIRE.

Dans un pays où l'autorité exerce un pouvoir absolu et sans borne, et où il ne peut exister de loi proprement dite, l'administration, comme tout le reste, est réglée arbitrairement, et ne repose sur aucun principe fixe. Le kiâya-bey est le chef de celle de l'Égypte; c'est à son tribunal que se portent les réclamations, les plaintes des particuliers, et la plupart des affaires contentieuses. C'est là que les

délateurs et les courtisans sont assidus. Sous les ordres du kiâya-bey sont placées les autorités secondaires revêtues des pouvoirs que leur a conférés le vice-roi.

L'aghâ des janissaires est chargé de maintenir le bon ordre, et de veiller à la conduite des soldats.

L'ouali [1] a la même inspection; il surveille de plus les femmes publiques et poursuit les voleurs.

La tenue des marchés, la régularité dans les poids et mesures, entrent dans les fonctions du mohteceb [2].

Le bache-aghâ fait exécuter les actes du gouvernement; les patrouilles de jour et de nuit, l'espionnage, la police des cafés et des lieux publics entrent dans ses attributions.

Ces chefs ne jouissent plus, comme par le passé, d'aucuns priviléges; ils reçoivent du trésor un traitement fixe, et n'ont plus la faculté de faire des avanies; l'ouali conserve seulement des droits sur les prostituées [3] et les voleurs [4].

Outre ces autorités, chaque quartier de la ville a un chef qui est investi de la confiance des habitans de son arrondissement; il a soin d'éloigner les

[1] L'aghâ de la police.

[2] L'aghâ des subsistances.

[3] Les femmes reconnues publiques, et qui sont en assez grand nombre, ont toujours été dans l'usage de payer des contributions.

[4] Les voleurs forment une espèce de corporation; ils ont un chef reconnu par la police. Lorsqu'il se commet un vol de quelque importance, on arrête le chef, qui en découvre les auteurs.

mauvais sujets, d'apaiser les rixes, et de terminer à l'amiable les différends entre particuliers.

DES TRIBUNAUX.

La Porte envoie chaque année au Kaire un qâdy ou grand juge chargé d'administrer la justice; ses fonctions n'ont qu'un an de durée. Il se rend ensuite à Geddah, où il reste un même espace de temps, et de là il retourne à Constantinople. Sous ses ordres il y a des cheykhs et des hommes de loi, dont les places sont inamovibles. Ils font l'examen des procès, entendent les parties, interrogent les témoins, et donnent leur opinion, d'après laquelle le qâdy prononce [1]. Lorsqu'il y a des affaires majeures, il assiste lui-même aux débats. Si le pauvre est en opposition avec le riche, rarement il peut espérer de voir triompher sa cause; la loi est éludée en faveur de l'homme puissant.

Lorsque le qâdy est un homme pacifique, les cheykhs érigent leurs maisons en tribunaux; ils s'arrogent le droit de rendre la justice; mais ils cessent leurs usurpations quand ils voient dans le grand juge des dispositions contraires à leurs vues d'intérêt.

Les attributions des notaires appartiennent aussi

[1] Les causes du divorce, si fréquent parmi le peuple, se débattent publiquement par celui ou celle qui le demande. On voit quelquefois la femme accuser le mari d'impuissance ou de lubricité, ou le mari se plaindre de l'inconduite de sa femme en citant des faits à l'appui.

au qâdy; c'est lui qui passe, moyennant un droit de 2 pour 100, les contrats de vente d'immeubles entre les particuliers. Ces contrats, appelés *heggeh*, sont revêtus de son sceau; les minutes restent déposées dans les archives du tribunal.

Les frais de procédures, de quelque nature qu'elles soient, n'excédent pas 4 pour 100, que les condamnés paient sur-le-champ. Ces produits, réunis à ceux des actes, sont remis entre les mains du qâdy, qui en donne le cinquième, à titre d'émolumens, aux hommes de loi employés dans son tribunal. Le reste lui appartient. Il reçoit aussi du trésor du vice-roi le montant des redevances que les principales mosquées étaient tenues de lui payer avant qu'elles ne fussent privées de leurs revenus : ceci est indépendant des cadeaux qu'il reçoit journellement. On évalue le casuel de sa place de 5 à 600 bourses par année. Ses employés savent, par leurs intrigues, se créer des bénéfices illicites aux dépens de la justice.

DE LA COUR DU VICE-ROI.

La cour du vice-roi se compose du kiâya-bey, chargé de l'administration civile;

Du khaznadar, chef de la comptabilité des recettes et dépenses;

Du divan-effendy, administrateur des comestibles destinés à être vendus pour l'étranger;

Du sélikdar, chef de la maison militaire du prince;

De l'anactar-aghâssi [1] directeur du garde-meuble;

[1] L'officier chargé de la clef.

Du commandant de la citadelle, chargé de la comptabilité des marchandises vendues, soit pour exporter, soit pour la consommation locale.

Ces officiers exercent les premiers emplois et reçoivent des traitemens assez considérables pour qu'ils aient pu amasser des trésors. Leurs prédécesseurs, qui par leurs services ont mérité des retraites honorables, font aussi partie intégrante de la cour. Ils sont privilégiés et possèdent une certaine influence. Ils assistent souvent au conseil du prince, et prennent part aux délibérations importantes.

Ibrahym et Ismayl pachas, enfans du vice-roi, habitent des maisons séparées; ces princes ont leurs grands-officiers, des gardes et des troupes. Ils commandent des corps d'armée, et prennent en tout les ordres de leur père.

La maison du vice-roi compte mille cinq cents hommes, y compris quatre cents mamlouks et six cents ytchagassis; elle étale beaucoup de faste et de luxe, surtout dans les cérémonies publiques.

Parmi tant de courtisans, les intrigues et les délations se renouvellent sans cesse; c'est souvent un moyen d'obtenir des faveurs.

Cependant Mohammed-Aly sait distinguer les hommes qui lui sont vraiment utiles, ceux dont les talens et le dévouement lui sont connus. M. Boghoz, son secrétaire interprète, et M. Bozari, son médecin, sont de ce nombre; tous deux jouissent à juste titre de sa confiance.

Boghoz-Ioussouf, Arménien de nation, est né à

Smyrne, où il fut élevé. Ayant acquis les connaissances nécessaires à l'état de drogman, auquel ses parens l'avaient destiné, il fut employé en cette qualité près du consul d'Angleterre. Pendant qu'il en remplissait les fonctions, il établit une maison de commerce en commandite, qui ne prospéra point, par suite de l'infidélité de celui à qui il en avait confié la direction. Voulant pourtant continuer la carrière qu'il avait embrassée, M. Boghoz partit de Smyrne pour Chypre, où il demeura quelque temps. Pendant son séjour dans cette île, il eut occasion de voir M. Morier, secrétaire de lord Elgin, ambassadeur à la Porte, qui venait de remplir une mission près du grand vizir, au camp devant Jaffa. Il s'embarqua pour la Syrie, voyagea dans le Liban, et se rendit ensuite à l'armée turque, près d'un de ses parens qui était seraf du reis-effendy; par son entremise, il fut nommé drogman du vizir: la peste avait moissonné celui qui en remplissait les fonctions. Il suivit ce prince au Kaire, et revint avec lui à Constantinople. Satisfait de ses services, le vizir lui assigna une pension de 500 piastres par mois sur les revenus des provinces de Valachie et de Moldavie. Mais M. Boghoz désirant suivre avec succès la carrière qu'il avait embrassée, obtint ensuite d'être placé près d'Aly-Pacha Gézâyrly, qui venait d'être promu au gouvernement de l'Égypte, avec un traitement annuel de 6,000 piastres sur l'hôtel des monnaies au Kaire. Ce fut en cette qualité qu'il revint à Alexandrie, sur le même vaisseau qui portait Aly-Pacha. Les changemens survenus dans le gouvernement

ne le privèrent point de son emploi, mais il ne fut pas à l'abri d'une disgrâce.

Mohammed-Aly, étant un jour pressé par les soldats qui réclamaient leur solde, obligea les officiers de sa cour de lui payer une somme en argent pour subvenir à ses besoins. Il demanda 10 bourses à son interprète, qui lui répondit avec beaucoup de réserve qu'il n'était point en état de fournir cette somme. La demande du prince devint pressante. M. Boghoz se retranchait dans la médiocrité de ses moyens. Le pacha croyant qu'il y avait de sa part mauvaise volonté, s'irrita de son obstination, et dans le premier moment de la violence de son caractère, il ordonna qu'on le conduisît à Boulâq, et que de suite il fut embarqué pour Damiette. Dans cet intervalle, les amis de M. Boghoz, alarmés, cherchèrent les moyens d'atténuer la rigueur de cet ordre.

M. Mac-Ardle, qui gérait alors par intérim le consulat-général d'Autriche et de Russie, envoya de suite prier le vice-roi de laisser quelques jours M. Boghoz au Kaire, jusqu'à ce qu'il eût réglé des comptes qu'il avait avec des négocians. Le prince y consentit, à condition que le drogman ne sortirait point de la maison consulaire, sous peine de la vie. Omar-Bey et Sâleh-Koch, qui déjà avaient été informés de cette mésaventure, s'étaient empressés d'intervenir auprès du commandant du port de Boulâq, pour qu'il suspendît l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu de faire embarquer Boghoz, en attendant qu'ils eussent obtenu sa mise en

liberté. Peu de temps après, les mêmes gardes qui l'avaient conduit à Boulâq le ramenèrent à la maison du consul d'Autriche. Hassan-Pacha intercéda aussi pour lui; sa médiation ne fut pas sans succès. M. Boghoz resta près de trois ans éloigné des affaires, vivant dans la retraite; il attendit le moment favorable à sa réintégration. Il pressentait pourtant le besoin qu'on aurait de ses services. Peu à peu il s'introduisit dans les bureaux du divan-effendy, et obtint de nouveau la confiance du vice-roi. Il n'y avait point de drogman à la cour; M. Bozari en exerçait les fonctions, et les devoirs de cette place l'obligeaient à de fatigantes assiduités. Assuré de la faveur du prince, dont il jouissait, il entreprit de faire rentrer M. Boghoz dans ses bonnes grâces, malgré la rivalité qui existait entre eux, et qu'il eut la générosité d'oublier. Il intercéda pour lui dans un moment propice. On le présenta au pacha, auquel il baisa les mains, et tout fut pardonné. Plusieurs consuls, qui savaient apprécier les talens et la capacité de cet habile interprète, s'intéressèrent aussi en sa faveur. Depuis cette époque, il sut mériter les bontés du vice-roi, et captiver sa bienveillance. Aujourd'hui, investi d'une confiance entière, il jouit d'un crédit égal à l'importance de ses services. Il connaît bien les langues orientales, et sait la manière de traiter avec les Turks. Ses relations avec le vice-roi ont beaucoup contribué à donner à ce prince cette aisance et ces manières affectueuses qui rendent son abord si facile aux Européens. Le caractère de M. Boghoz est celui d'un homme très-

souple, et rompu aux affaires; il a de la sagacité, et ne manque pas de finesse. Dans le poste qu'il occupe, lorsqu'il s'agit de plaire à tous les partis, c'est une grande vertu d'avoir de la droiture et de la franchise : plusieurs fois il a montré qu'il réunissait ces deux qualités. Les débiteurs du vice-roi lui doivent de la reconnaissance; il a tout fait pour eux ; c'est à lui qu'ils sont en partie redevables du crédit dont ils ont joui, des secours qu'ils ont reçus dans des momens critiques, et de la générosité que le prince a déployée à leur égard.

Giovani Bozari, Arménien, était élève, à Constantinople, d'un médecin de la cour du grand vizir, nommé Bozari. Lorsque ce prince vint en Syrie pour marcher contre les Français, tous les deux le suivirent. Après la bataille d'Héliopolis et la retraite de l'armée turque sur Gaza, le médecin Bozari mourut de la peste. Giovani prit alors son nom, et continua de le porter. Le jeune homme retourna alors à Constantinople, et revint en Égypte avec Khalyl-Effendy, defterdar de Mohammed-Pacha Kousrouf. Il exerça sa profession au Kaire, et s'attacha à Mohammed-Aly, dont il devint le médecin. Depuis cette époque, il resta constamment auprès de lui. Il l'a toujours accompagné dans ses voyages et ses expéditions militaires. Il lui est tout entier dévoué. Bozari est son seïd. Ce médecin a beaucoup de franchise; étranger à l'adulation, il n'a pas les dehors d'un courtisan, mais il se fait aimer par son obligeance; il est des personnes qui tiennent leur existence de ses bienfaits. Sans avoir jamais fait

d'études bien profondes, M. Bozari connaît bien les influences du climat sur le tempérament du prince; d'ailleurs, il a assez de modestie pour ne pas entreprendre seul des cures difficiles.

TROUPES AU SERVICE DU VICE-ROI, ET POSITIONS QU'ELLES OCCUPENT.

L'état de guerre où s'est trouvée l'Égypte depuis plusieurs années, les moyens répressifs employés contre les Wahabys, le génie dominateur de Mohammed-Aly, ont fait refluer successivement des provinces de la Turquie des troupes conduites par le fanatisme de la religion ou par le désir du pillage.

Ces troupes sont aujourd'hui sous la conduite de chefs dévoués au vice-roi, et la plupart sont ses compatriotes; elles occupent les positions ci-après indiquées.

	Infanterie.	Cavalerie.
Armée d'Arabie.		
Infanterie turque et albanaise...........	800	
Moghrebins...........................	500	
Cavalerie............................		1,200
En Nubie et dans le royaume de Sennâr.		
Infanterie...........................	3,400	
Cavalerie............................		1,500
Arabes ababdeh auxiliaires.............		500
à Kordofân.		
Infanterie...........................	2,000	
Cavalerie............................		1,400
Haute-Égypte.		
Infanterie...........................	600	
Cavalerie............................		800
	7,300	5,400

	Infanterie.	Cavalerie.
Report d'autre part	7,300	5,400
Au Kaire.		
Infanterie	500	
Cavalerie		2,200
Basse-Égypte. — Alexandrie.		
Infanterie	300	
Rosette.		
Infanterie	150	
Bourlos.		
Infanterie	50	
Aboukyr.		
Infanterie	60	
Damiette et ses environs.		
Infanterie	200	
Cavalerie		60
Campemens sur la branche de Damiette.		
Infanterie	400	
Cavalerie		500
Campemens sur la branche de Rosette.		
Infanterie	600	
Cavalerie		900
Dans le Delta.		
Infanterie	300	
A Damanhour.		
Infanterie	150	
Total	10,010	9,060

Il y a en outre trente bouches à feu attelées, et douze cents canonniers. Les places et les forts ont un matériel d'artillerie proportionné à leur étendue.

Dans le nombre des troupes sont comprises celles des maisons du pacha et de ses enfans.

DES CONSULS ET DE LEURS ATTRIBUTIONS.

Toutes les puissances de l'Europe ont des agens en Égypte, parmi lesquels on distingue particulièrement les consuls de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Les consuls de Russie, d'Autriche, de Prusse, de Suède, de Danemarck, des Pays-Bas et des Deux-Siciles sont nommés par les ambassadeurs, dont ils dépendent immédiatement. Ils perçoivent, sur les bâtimens portant le pavillon des nations qu'ils représentent, un droit de 2 pour 100, dont l'ambassadeur reçoit la moitié. Le consul général donne à son vice-consul une rétribution convenue.

Ces consuls sont les chefs de leurs nationaux, qui forment sous leurs ordres une sorte de corps régulier. Ils les assemblent quand le besoin l'exige; mais c'est surtout les jours de fêtes et de cérémonie que ces réunions ont lieu.

Un consul avec ses nationaux forme une colonie, vivant sous les lois de la métropole, et régie d'après les ordonnances en vigueur dans toutes les Échelles. C'est à son tribunal que sont portées toutes les affaires contentieuses; il les juge en se faisant assister de deux ou quatre assesseurs. La partie qui se croit lésée a le droit d'appeler de la sentence consulaire, dont l'exécution est suspendue jusqu'à fin de cause.

Les moyens de répression d'après les règlemens

en usage, sont les amendes, les arrêts, la prison et l'exil, que le consul inflige suivant la gravité de la faute commise. Il y a des cas, lorsque la procédure est criminelle, où l'on envoie le coupable en Europe pour y être jugé.

Les Européens ne sont soumis à aucun impôt; ils n'ont aucunes dépenses communes à supporter, si ce n'est quelques légères rétributions pour l'entretien d'un hôpital qu'on a formé à Alexandrie. L'affluence des Francs a nécessité cet établissement dont l'utilité est reconnue; il sert d'asile aux malheureux attaqués de la peste, et privés de secours. On y transporte aussi, des bâtimens, les hommes malades, pour éviter les effets de la contagion. L'administration et les médecins concourent à veiller aux soins qu'on leur prodigue; et les pères desservant l'hospice de la Terre-Sainte s'empressent de leur donner les consolations de la religion; ce sont des religieux de l'ordre de saint François, qui ont une chapelle à Rosette et un couvent au Kaire, dépendant de celui de Jérusalem, et sous la protection immédiate de la France.

Il y a en outre au Kaire des missionnaires qui relèvent directement de la propagante de Rome. L'hospice est protégé par le consul d'Autriche, ainsi que les quatre succursales de Tahta, de Farchout, Akmym et Gyrgeh, destinées pour le service des Cophtes catholiques.

DES FRANCS.

Les Vénitiens furent les premiers Francs qui formèrent des établissemens en Égypte; c'était à l'époque où cette province, devenue l'entrepôt du commerce de l'Inde avec l'Europe, laissait aux spéculateurs de Venise une riche mine à exploiter. Les changemens opérés par les découvertes de Vasco de Gama, amenèrent un nouvel ordre de choses. Les vaisseaux suivirent la route que le Portugais venait de leur tracer. On ne vit plus aussi souvent le pavillon de la superbe république flotter dans les ports d'Alexandrie. Ce fut alors que le commerce de Marseille commença à prendre son essor; les Français se montrèrent dans le Levant. L'administration de Colbert, favorable aux entreprises de ce genre, les y établit. Louis XIV y assura leur indépendance par des capitulations avec la Porte, et créa de nouveaux règlemens pour les consuls. Des négocians, reconnus par la chambre de commerce de Marseille, se fixèrent dans toutes les Échelles. L'Égypte surtout reçut périodiquement les objets de l'industrie française. Il y eut pendant de longues années, avec les produits de son sol, une réciprocité d'échanges, très-avantageuse pour la France; elle fut interrompue par la conquête. Jusqu'alors les Français jouissaient du commerce exclusif, avec quelques négocians de Venise, qui rappelèrent l'antique splendeur de cette république. Depuis ce temps, les Anglais ont mis en vogue leurs articles,

et l'on a vu des établissemens nouveaux s'élever sur les débris des anciens. Les événemens qui ont rendu la paix à l'Europe ont fait refluer des ports de la Méditerranée, et surtout de l'Italie, de Malte et de la Sicile, une foule d'hommes inconnus, attirés par la facilité avec laquelle le vice-roi vendait ses marchandises à crédit. Chacun venait à l'envi participer aux distributions annuelles des produits de l'Égypte. Ensuite Mohammed-Aly fit arriver des ouvriers de toutes espèces, pour peupler ses nouvelles fabriques. Il existe maintenant à Alexandrie plus de huit cents hommes vêtus à la franque. On en compte environ quatre cents qui sont disséminés au Kaire et à Boulâq.

Parmi tant d'Européens de mœurs et de caractères différens, dont les moyens d'existence (pour plusieurs d'entre eux) sont tout-à-fait inconnus, il est bien difficile aux consuls de maintenir un ordre parfait, de rappeler à l'obéissance les individus turbulens. De ces désordres naissent souvent des rixes avec les habitans; et il n'est pas rare de voir des hommes vêtus à la franque maltraités, traînés publiquement dans les prisons par des satellites du gouvernement.

Les Francs au service du vice-roi sont obligés d'être à chaque instant en contact avec les Turks. Les négocians eux-mêmes, dont les affaires se rattachent à celles du prince, et qui ne sont, par le fait, que ses gens d'affaires, cherchent à se maintenir dans ses bonnes grâces. Le palais de l'administration des finances est le lieu où l'on se rassemble.

On cherche, par l'assiduité, à gagner la bienveillance des chefs. On y parle des nouvelles de commerce, du prix des marchandises; chacun discute suivant ses intérêts ; c'est, en un mot, une sorte de Bourse.

Ce changement étrange, causé par le monopole qu'exerce le vice-roi, a détruit les principes d'indépendance des Européens, qui ne jouissent plus vis-à-vis des indigènes, de cette considération dont étaient investis à si juste titre les négocians autrefois établis en Égypte. Dans les affaires on ne traite plus d'égal à égal. On force le négociant franc de faire antichambre et de s'incliner, et la déférence lui devient nécessaire lorsqu'il parle à des Turks.

DES ARMÉNIENS.

Depuis la décadence des mamlouks, les Arméniens ont afflué en Égypte. A cette époque, on a vu arriver de Constantinople grand nombre de familles conduites par l'espérance d'arracher aux Turks, avec leur industrie, une portion des richesses qu'ils ont acquises pendant la guerre.

Les Arméniens élevés parmi les Turks en étudient le caractère. Ils se conforment à leurs usages, et ne rougissent pas d'employer toute la souplesse et l'humilité que commandent leurs intérêts. Ils exercent les professions connues en Orient; un grand nombre d'entre eux sont joailliers, marchands, tailleurs, pelissiers, ouvriers en fer, d'autres tiennent des cafés; les plus habiles sont employés

comme sérafs [1] par le gouvernement. Il y en a qui sont les fournisseurs des maisons riches, d'autres s'adonnent au commerce : leurs écritures sont tenues en arménien, mais ils parlent la langue turque, qui leur est familière.

Ce fut après la conquête des Ottomans, en 1517, que les Arméniens schismatiques vinrent en Égypte, obtinrent la faculté d'y exercer leur culte; ils ont un patriarche qui est le chef de leur église; cette église et ses desservans sont entretenus par les libéralités des fidèles et les revenus de quelques fondations pieuses. L'influence qu'exerce ce prélat sur ses ouailles conserve la paix dans les familles; il concilie les esprits, et il a recours à l'arme de l'anathème contre ceux qui troublent l'ordre. Les catholiques sont assistés par des prêtres de leur rit, autorisés comme les autres à exercer les fonctions de leur état dans l'église du couvent de la Terre-Sainte.

Quoique les Arméniens soient au nombre d'environ deux mille, ils n'ont point, comme les autres nations, de quartier qui leur soit propre; ils habitent indistinctement les lieux les plus rapprochés de leurs affaires, et malgré leur activité, ils ont peu de rapport avec les indigènes, qui les accusent d'avoir usurpé leur industrie.

DES GRECS CATHOLIQUES.

Tous les Grecs catholiques établis en Égypte viennent de la Syrie. La continuité des rapports

[1] Changeurs.

entre les deux pays, nécessités par l'échange réciproque de leurs denrées, a de tout temps habitué les Syriens à fréquenter le Kaire. Depuis près de cent ans, des Grecs catholiques de Damas commencèrent à y former des établissemens qui prirent de la stabilité à mesure de l'extension de leurs affaires. D'autres familles les ont suivies pour participer aux mêmes avantages. Ces familles se sont perpétuées; elles forment aujourd'hui un corps de nation connu sous le nom de Syriens. Par cette dénomination, on entend tout ce qui appartient à cette province depuis Gaza jusqu'à Alep.

Parmi ces étrangers, les uns se livrent au commerce, d'autres sont marchands drapiers, merciers, quincailliers; quelques-uns exercent l'état de courtier. Les hommes mariés habitent un même quartier; les célibataires sont relégués dans des okels; ils suivent tous le rit grec catholique. Ils ont leurs prêtres, dont les fonctions sacerdotales ont été souvent entravées par l'opposition des patriarches de Constantinople, qui, voulant réunir les deux églises, ont sollicité à diverses époques des firmans de la Porte pour empêcher ces prêtres de professer publiquement leur culte. Dans de telles circonstances, les chrétiens eurent recours aux cheykhs, qu'ils mirent dans leurs intérêts; moyennant de fortes sommes en argent, ils obtinrent de ces ministres des *fatouahs* [1], dont le dernier est de la teneur suivante [2] :

[1] Déclarations.

[2] L'obtention de cette pièce coûta 10,000 pataques; ce qui valait alors 32,000 francs.

« Louange à Dieu qui donne l'intelligence. Notre « savant l'illustre el-Toury [1], ainsi que d'autres ulé- « mas, en disant que les religions infidèles sont « toutes les mêmes, ont ajouté que si un juif se fait « chrétien, ou un chrétien, juif, personne ne pourra « y mettre obstacle. En conséquence, le patriarche « grec ne peut jamais empêcher les nations chré- « tiennes de lire l'Évangile dans leur langue, ni les « obliger à prier selon le rit de son église, et dans « un endroit désigné. Les chrétiens, soit habitans « ou étrangers, qui ne connaissent pas le langage du « patriarche, ne sont pas tenus de suivre ses pré- « ceptes. Ni lui, ni tout autre sujet de notre grand- « seigneur, n'ont pas le droit de les accuser au- « près du gouvernement local. On doit au contraire « ne pas permettre qu'il leur soit fait aucun tort, « parce qu'il n'en faut pas faire à ceux qui paient « le karach. Nos savans ont plusieurs fois manifesté « que la cause de ceux qui sont soumis à cet impôt « aura plus de force au jour du jugement, que celle « d'un musulman. Il est écrit dans le Moudmarât [2] « que les chrétiens peuvent lire l'Évangile et les « psaumes dans les marchés, sans les chanter. Un « de nos vertueux cheykhs a même dit qu'un mu- « sulman pourra les entendre, s'il n'y a rien contre « les principes de sa religion. Le docteur Seyd el- « Hamâouy a expliqué aussi dans le Moudmarât, « que les chrétiens peuvent lire l'Évangile dans

[1] Auteur arabe qui vivait au seizième siècle.

[2] Recueil de pensées.

« quelque endroit que ce soit. En conséquence, les « commandans musulmans interdiront au patriarche « de troubler les prêtres chrétiens dans l'exercice de « leur culte, parce que les religions infidèles sont « toutes les mêmes.

« Le 8 de la lune de chaban, l'an de l'hégire 1196 (le 14 juillet 1792.)

Signés « le cheykh Abd el-Rahmân el-Arichy el-« Anify, le cheykh Hassan el-Kafrâouy el-Cha-« fay, le cheykh Ahmed el-Derdeyr el-Malky, le « cheykh Sâleh el-Hanbaly. »

L'opinion ainsi manifestée de ces cheykhs jouissant alors de tout pouvoir, atténua la rigueur des ordres souverains. Néanmoins les prêtres grecs catholiques, désirant vivre en bonne harmonie avec le patriarche dont ils captivent la bienveillance, ont consenti à lui donner chaque année, à titre de présent, une somme de 3,000 piastres. Cette déférence a fait cesser les chicanes. Ces prêtres sont tolérés dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, mais ils n'ont point de lieu destiné aux cérémonies de leur religion; l'église du couvent de la propagande leur est seule ouverte; ils consacrent le pain et le vin sur les mêmes autels que les missionnaires, à qui ils donnent une rétribution annuelle de 1,500 piastres, comme dédommagement des dépenses qu'exige la desserte des messes. Pour subvenir à tous ces débours, les prêtres grecs catholiques font, à la fin de chaque année, une collecte chez leurs paroissiens; chacun s'empresse de contribuer suivant ses facultés. Le casuel des baptêmes,

des mariages et des décès fournit à leur entretien.

Les chrétiens de Syrie habitant le Kaire, forment une population de trois mille âmes; Damiette en compte cinq cents; Alexandrie et Rosette deux cent cinquante. Dans ces trois dernières villes, leurs prêtres officient aussi dans l'église des latins. Ces chrétiens ont conservé leurs usages et leurs habitudes; ils n'aiment point à contracter des alliances étrangères à leurs mœurs; c'est une parenté dont les ramifications s'étendent à toutes les familles.

Sous la dynastie des mamlouks, depuis Aly-Bey jusqu'à la conquête, les Syriens acquirent des richesses. A l'abri de la protection, et avec l'appui des négocians français, ils achetaient de première main les draps, les galons, les soieries et autres articles qu'ils revendaient avec de gros bénéfices aux beys et kâchefs, et aux riches propriétaires, dont ils étaient les fournisseurs. Les changemens survenus en Égypte leur ont été nuisibles; ils ont perdu leurs biens, et les avantages que leur offrait un commerce privilégié.

DES GRECS SCHISMATIQUES.

Ceux-ci se rangent en deux classes : les uns, et ce sont les plus nombreux, descendent des anciennes colonies grecques, qui se sont perpétuées en Égypte. On les reconnaît à leur teint et aux traits caractéristiques de leur physionomie. Ils ne sont point basanés comme les Arabes, et n'ont adopté que les usages du pays. Les races, malgré les vicissitudes

des temps, ne sont point mêlées. Ces Grecs parlent l'idiome arabe; c'est en cela qu'ils diffèrent de ceux que le commerce y appelle. Ils sont marchands en détail, tailleurs, menuisiers, et pelletiers travaillant les pelisses. Les autres sont venus de la Grèce à des époques rapprochées. Presque tous sont des commissionnaires de diverses maisons des villes commerçantes de la Turquie.

Les Grecs habitent deux quartiers éloignés l'un de l'autre, que l'on appelle *Ardh el-Roum* et *Jouanyeh.* Une partie des indigènes réside au vieux Kaire. Tous forment, réunis, une population de cinq mille âmes, y compris celle des places maritimes, que l'on peut évaluer à huit cents âmes environ.

Les Grecs sont soumis, quant au temporel, à l'autorité locale. Le patriarche exerce sur leurs consciences les droits que lui donnent les attributs de son siége.

Deux monumens antiques sont consacrés aux cérémonies de leur religion. Le couvent de Sainte-Catherine, au quartier de Jouanyeh et celui de Saint-Georges, au vieux Kaire, sont ouverts à la piété des fidèles, ainsi que l'église de Saint-Nicolas, desservie par le patriarche lui-même. Il y a en outre un hospice à Alexandrie, et deux chapelles à Rosette et à Damiette. Ces lieux de dévotion sont entretenus par les libéralités des ouailles et du produit annuel des immeubles qui leur ont été léguées à titre de fondations pieuses.

Le couvent de Saint-Georges est un château fort à l'abri d'un coup de main; l'entrée est tortueuse

et difficile; un escalier étroit, pratiqué dans un mur de haute et forte construction, conduit à l'église, et de là à une tour élevée qui domine les environs. Les chrétiens et les musulmans y vont, avec beaucoup de recueillement, conduire les aliénés, et demander la guérison des maladies chroniques [1]. Ce monastère recevait autrefois d'abondantes aumônes.

Il est au mont Sinaï une autre retraite habitée par des cénobites; les voyageurs vont visiter ce lieu, célèbre par des faits éclatans. Dans ce couvent, les moines conservent la copie d'un édit du prophète Mahomet à tous les chrétiens. La singularité de cette ancienne pièce m'engage à la faire connaître au lecteur.

AU NOM DE DIEU, CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

Copie extraite d'un édit écrit par le prophète Mohammed ebn-Abdallah, concernant les chrétiens.

« Mohammed ebn-Abdallah a rendu cet édit pour tout le monde en général; il annonce et proclame qu'il est le confident de Dieu, et chargé du dépôt qu'il lui a fait de sa créature, afin que personne ne prétexte d'ignorance.

« J'ai écrit cette dépêche en forme d'ordonnance
« pour ma nation et pour tous ceux qui sont dans
« le christianisme au levant, et au couchant de près
« et de loin, pour tout ce qu'il y a d'éloquent et de

[1] Dans une châsse, en forme d'autel, devant laquelle une lampe est continuellement allumée, on conserve l'avant-bras du saint. Vis-à-vis, il y a une colonne en marbre où est fixée une chaîne avec un anneau en fer; on y attache le malade en récitant les prières d'usage.

« non éloquent, de connu et d'inconnu. Celui qui
« ne suivra pas ce qu'elle contient, et n'exécutera
« point ce que j'ordonne, ira contre la volonté de
« Dieu et méritera d'être maudit, quel qu'il soit,
« sultan ou autre musulman.

« Si un prêtre ou un ermite se retire dans une
« montagne, grotte, plaine, désert, ville, village ou
« église, je serai derrière lui comme son protecteur
« contre tout ennemi, moi-même en personne, mes
« forces et mes sujets; puisque ces prêtres sont mes
« rayas, j'éviterai de leur faire aucun dommage. On
« ne doit prendre d'eux que des contributions vo-
« lontaires sans les y contraindre. Il n'est point
« permis de changer un évêque de son évêché ni
« un prêtre de sa religion, ni un ermite de son er-
« mitage. Aucun des objets de leurs églises ne doit
« entrer dans la construction des mosquées, pas
« même dans les habitations des musulmans. Celui
« qui ne se conformerait pas à ceci, contrarierait la
« loi de Dieu et celle de son prophète. Il est dé-
« fendu de charger de contributions les prêtres, les
« évêques ni les dévôts. Je conserverai leurs pré-
« rogatives partout où ils seront, par terre et par
« mer, dans le levant et dans le couchant, au sud
« et au nord; ils jouiront de mes priviléges et de
« ma sauvegarde contre toutes choses désagréables.

« Ceux qui sèmeront ou planteront dans les mon-
« tagnes et dans les lieux écartés, ne paieront ni
« dîme, ni contribution, pas même volontairement,
« quand cela est destiné pour leur nourriture. Si
« le blé vient à manquer, on les aidera d'une me-

« sure par chaque maison ; et ils ne seront pas obli-
« gés de sortir pour aller à la guerre, ni de payer
« des impôts.

« Ceux qui possèdent des immeubles ou des
« marchandises ne donneront pas au-dessus de 12
« drachmes d'argent par chaque année. Aucun ne
« doit être molesté. Il ne faut pas entrer en discus-
« sion avec ceux qui suivent les préceptes de l'évan-
« gile, mais en agir avec eux par des voies de dou-
« ceur, en mettant de côté les choses désagréables
« et conservant toujours l'aile de la miséricorde.

« Lorsqu'une femme chrétienne ira chez des mu-
« sulmans, ils devront la bien traiter et l'autoriser
« à aller faire sa prière dans son église, sans mettre
« d'obstacle entre elle et sa religion. Celui qui fera
« une chose contraire sera regardé comme rebelle
« envers Dieu et son prophète.

« Les chrétiens seront aidés à conserver leurs
« églises et leurs maisons, ce qui les aidera à con-
« server leur religion. Ils ne seront pas obligés de
« porter les armes, mais les musulmans les porte-
« ront pour eux, et ils ne désobéiront point à cette
« ordonnance jusqu'à la fin de ce monde. »

« Les témoins qui attestent la vérité de cet édit, qui a été rendu par Mohammed ebn-Abdallah, envoyé de Dieu pour tous les chrétiens, et qui est le complément de tout ce qui leur a été accordé, sont :

« Aly ebn-Aby-Tâleb, Aboubekr ebn-Aby-Kohâfey, Omar ebn el-Khattâb, Otmân ebn-Affân, Abou el-Darda, Abou-Horeyrah, Abdallah-Abou Massaoud,

Abbas ebn-Abd el-Motleb, Fodeyl ebn-Abbâs, Zobeyr ebn-Aouân, Talhat ebn-Obeydallah, Sâad ebn-Maâz; Sâad ebn-Obâdey; Thâbet ebn-Keys; Abou-Khayetmeh, Hâchem ebn-Ommyeh, Hâreth ebn-Thâbet, Abdallah ebn-Amrou ebn el-Ass, Amer ebn-Yâssin, Moazzam ebn-Korachy, Abd el-Azym ebn-Hassan.

« Cet édit a été écrit de la main d'Aby-Tâleb, le 3 moharram l'an 2e de l'hégire, et de Jésus-Christ, 1er août 622. Il est signé par le prophète lui-même. Heureux celui qui fera, et malheureux celui qui ne fera pas suivant son contenu. »

L'original de cet édit, écrit en caractère kufique sur de la peau de gazelle, et sur lequel sont apposés deux doigts du prophète Mahomet, était déposé au couvent du mont Sinaï. Lorsque Sélym Ier vint en Égypte, en 1517, il fit demander cet édit, et laissa à sa place une copie écrite sur parchemin, et certifiée par lui. L'original se trouve au trésor du grand-seigneur à Constantinople.

DES JUIFS.

Cette nation, répandue dans toutes les parties du monde, se trouve aussi en Égypte, et principalement au Kaire. Elle habite un quartier dont les rues sont si étroites qu'on peut à peine y passer, aussi sales et infectes que l'intérieur d'une voierie. Les maisons, rapprochées et obscures, empêchent la circulation de l'air, dont l'impureté cause des maladies aux habitans, qui semblent vouloir se dérober aux re-

gards [1]. Leur extérieur porte l'empreinte du malaise et de la malpropreté [2]. C'est peut-être à leur chétive existence qu'il faut en attribuer la cause. La plupart ont les yeux toujours malades : on leur voit des figures hâves et couvertes de pustules causées par l'huile de sésame, dont ils font un grand usage. Jadis la population s'élevait à quatre mille âmes. On n'en compte pas plus de trois mille au Kaire, et cinq cents à Alexandrie. Parmi eux il y a environ douze cents Caraïtes.

Les Juifs exercent librement leur culte dans huit synagogues, ouvertes en différens endroits de leur quartier qui ressemble, par ses guichets, à l'entrée d'une prison. Quelques-uns se mêlent de négoce. Plusieurs sont sérafs et font l'agiotage. Parmi ceux-ci, il y en a qui fournissent au gouvernement l'or et l'argent pour les besoins de la monnaie, et vendent au public les pièces de 5 et de 10 paras, qu'ils reçoivent en paiement de leurs fournitures. D'autres sont orfévres; d'autres encore vendent des comestibles et divers objets de consommation. Le peuple n'exerce aucune profession. Les malheureux vivent d'aumônes.

[1] Une dame juive, venue d'Égypte à Paris, me disait avec l'accent du regret: Ah! Monsieur, où est le Kaire, où est le quartier juif! Et je me dis alors: L'amour de la patrie est-il donc si puissant!

[2] A l'époque où commence la peste, on s'informe s'il y a des accidens dans le quartier juif, parce qu'il semble que ce cloaque doit en être le foyer. On a bien moins de crainte lorsqu'il n'y a pas de maladie de cette nature dans ce quartier.

La coupure de la digue du canal qui conduit les eaux dans la ville, est une obligation qui leur a été depuis long-temps imposée. Chaque deux ans, cette tâche leur est dévolue. Ils alternent dans ce travail avec les musulmans. Les Juifs jouissent du privilége de ne point être soumis, dans leur quartier, à l'inspection de l'oualy, ni du mohteceb. Il n'y a point de prostituées parmi eux, et les marchands vendent à volonté leurs denrées, sans s'arrêter aux prix fixés par la police.

DES COPHTES.

On croit que les Cophtes sont les descendans des anciens Égyptiens; ils en ont tous les traits. Répandus dans les provinces de la Haute et de la Basse-Égypte, ils forment la classe la plus nombreuse parmi les chrétiens. On en compte cent soixante mille, dont dix mille environ habitent deux des quartiers les plus populeux du Kaire. Dans les villages, la plupart se livrent, ainsi que les fellahs, aux travaux de la campagne. D'autres exercent des professions. A Syouth, ils tissent le lin; au Fayoum, ils distillent l'eau de rose; dans la province de Menouf, ils font des nattes; au Kaire, ils sont orfévres, tailleurs, menuisiers et maçons.

Pendant que les mamlouks possédaient l'Égypte, les Cophtes étaient chargés d'administrer leurs finances. Chaque bey, chaque *moultézim* [1] avait un

[1] J'ai déjà dit ailleurs que ce mot signifie propriétaire.

intendant cophte qui percevait les revenus des villages, et tenait la comptabilité des recettes et dépenses. Maintenant ces mêmes hommes sont réduits aux simples fonctions d'écrivain, et stipendiés par le gouvernement qui les emploie.

Les Cophtes sont fort attachés à leurs usages. Ils ont conservé celui de l'excision des filles [1]. Leurs femmes se tiennent dans la plus grande réserve; elles ne paraissent que voilées, même en présence de leurs plus proches parens. En général, on remarque chez les Cophtes un extérieur austère, qui n'existe point chez les autres nations. Rigides observateurs des préceptes de leur église, ils obéissent sans contrainte aux commandemens de leur patriarche, qui en est le chef. Lorsque le siége archiépiscopal de Gondar est vacant, ce prélat nomme un successeur; c'est un privilége attaché à la place éminente qu'il occupe; lui-même est élu par les suffrages des évêques et des principaux de sa nation, qui lui confèrent les pouvoirs dont il est revêtu. Il est le chef des Cophtes au spirituel; c'est sous ses ordres que des directeurs nommés par lui sont chargés de l'administration de tous les couvens et églises. En voici la nomenclature.

[1] Cet usage remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens, en général, pratiquent l'excision, excepté à Alexandrie où elle n'a pas lieu.

Noms des églises et des lieux où elles sont situées, ainsi que les noms des saints auxquels elles sont dédiées :

Au Kaire.

Au quartier d'el-Zoueyleh, une église à la sainte Vierge;
Idem, une église à saint Étienne;
Idem, une à saint Georges;
Idem, une à sainte Marie;
A l'Ezbekyeh, une à saint Georges;
Idem, une à la sainte Vierge;
Idem, une à sainte Marie;
Idem, une à saint Théodore.

Près du Kaire.

Au couvent de Khandaq, une église aux Martyrs;
Idem, une à la sainte Vierge, avec un cimetière;
Au village de Démerdâch, un couvent à l'ange saint Michel.

Province de Kélyoubyeh.

Au village de Moustared, une église à la sainte Vierge;
A Koum-Echfyn, une église à la sainte Vierge;
A Myr-Ghamr, une église à saint George.

Province de Charqyeh.

Au village de Sarâyet, une église à saint Georges;
A Dekâdous, une église au même;

A Sandebys, une église au même;
A Damâyen, une église à sainte Gemiane.

Province de Menouf.

A Fychet el-Nassâra, une église à la sainte Vierge;
A Touk el-Nassâra, une église à saint Georges;
A Abyâr, une église à Mar-Mina;
A Bermeh, une église à saint Georges;
A Mélyg, une église à saint Georges;
A el-Batânoun, une église à saint Sarabamoun;
A el-Hayâten, une église à saint Georges.

Province de Gharbyeh.

A Mehallet el-Kébyr, une église à saint Georges;
A Séberbây, une église à saint Michel;
A Zefteh, une église à saint Étienne;
A Som-Bât, une église à Rebecca, mère de Jacob;
A Damanhour, une église à la mère de saint Michel;
A Rosette, une église dédiée à la sainte Vierge;
A Alexandrie, une église à saint Marc;
A Mansourah, une église à saint Théodore;
A Radanyeh, une église à la sainte Vierge;
A Damiette, une église aux Apôtres.

Aux lacs du Natron.

Le couvent d'el-Barâmous;
Le couvent des Syriens;
Le couvent de saint Macaire;
Le couvent d'Anbâ-Bichây.

Au sud du Kaire.

A Tiby, un couvent à sainte Hermine;

Idem, une église à saint Barnabé et à sa sœur Sara;

Auprès de l'aquéduc, un couvent à saint Macaire;

Idem, une église à saint Chénoudé;

Idem, une église à sainte Marie.

Au vieux Kaire.

Une églige à saint Sergé, dans laquelle se trouve la grotte de la sainte Vierge [1];

Une église à sainte Barbe;

Une église à saint Jean-Baptiste;

Une église appelée Darb el-Tâky, à saint Georges;

Une église à la sainte Vierge;

Une église appelée Notre-Dame;

Un couvent pour les religieuses cophtes, appelé Deyr el-Benât.

Dans les ruines autour du vieux Kaire.

Une église appelée Bâbloun, dédiée à la sainte Vierge;

Une église à saint Théodore;

Une église à saint Jean;

Une église et un couvent à l'ange Michel;

A el-Adaouyeh, un couvent avec une église à la sainte Vierge;

[1] Cette église existait du temps des Romains, à qui elle appartenait. A l'époque de la conquête des Turks, les Cophtes s'en emparèrent. Ce fut dans le souterrain, formant une espèce de grotte, que la sainte famille vint se réfugier après s'être reposée sous l'antique sycomore de Mataryeh.

A Torrâh, une église à saint Georges;

A Massarah, une église appelée Barsoun el-Aryane;

A Omm el-Émyr, une église à saint Théodore;

A Tammoh, une église à saint Macaire ;

A Minyet-Cheyhah, une église à sainte Kousa et saint Damianos.

Province d'el-Atfeyhyeh.

Au village de Askoun, une église aux Apôtres.

Au Fayoum.

A Médynet, cinq églises : deux à la sainte Vierge, une à l'ange Michel, à saint Théodore et à saint Georges;

A Sennorys, une église à l'ange Gabriel.

Province de Benysouef.

A Bébâ, une église à saint Georges;

A Bouch, deux couvens.

Province de Minyeh.

A Minyeh, trois églises : à la sainte Vierge, à l'ange Gabriel et à saint Georges ;

A Kossyeh, deux églises : à sainte Anne et à l'ange Michel;

A Myr, deux églises à Gladious el-Azab;

A Gebel el-Teyr, un couvent à la sainte Vierge ;

A Sanabou, cinq églises ;

A el-Bayâdyeh, une église à la sainte Vierge;

A Beyou, une église à Abou-Scaroun;

A Tâhâ el-Amoudeyn, une église.

Arrondissement de Montfalouth.

A Montfalouth, deux églises : à la sainte Vierge et à saint Michel;

A Mellâouy, une église;

A Souhâg, deux couvens;

A Charq-Sélym, une église à saint Georges;

A el-Maâbdeh, cinq églises : à la sainte Vierge, à saint Georges, à l'émyr Tadrous, à Abou-Sefen et à Mar-Mina;

A el-Maharraq, un couvent;

A Beblaou, un couvent à Mar-Boctor;

Près de la montagne, un couvent à Mar-Boctor;

A Gâauly, une église à Abou-Sefen;

A Mazreh, une église à la sainte Vierge;

A el-Tétélyeh, une église à Omm el-Koussour;

A Bénymourr, une église à saint Georges;

A Bénykalb, une église aux Apôtres;

A Banoub, deux églises : à la sainte Vierge et à Mar-Anna;

A el-Hammâm, une église à l'émyr Tadrous;

A Ballout, une église à la sainte Vierge;

A Temsâhyeh, une église;

A Syouth, cinq églises : aux cinq Martyrs, à la sainte Vierge, au martyr Badayr, à Abou-Gergès et à l'ange Michel;

Le couvent de Mar-Antonious sur la rive droite vis-à-vis Syouth.

Province de Gyrgeh.

A Bélyneh, une église;

A Chékyeh, une église;

A el-Hou, une église;

A Bardys, une église;

A Menchyeh, une église;

A Bâgourah, deux églises : à la sainte Vierge et à saint George;

A Bark, une église;

A Farchout, une église à Mar-Anna;

A Edfoû, une église à Mar-Anna;

A Dendérah, une église à la sainte Vierge;

A Aboutyg, une église à Abou-Magar;

A Menchyet-Akmym, une église à Mar-Anna;

A Tahtà, une église à saint Kiriakos;

A Akmym, quatre églises : à la sainte Vierge, à l'ange Michel, à Abou-Chenaudé et à saint Marcandi;

A Nakâdeh, cinq églises : deux à la sainte Vierge, aux Apôtres, à saint Georges et à l'ange Michel;

A Sadfeh, une église à Abou-Bichây;

A Deyr el-Kanâdleh, deux églises : à la sainte Vierge et aux Apôtres;

A Tanâ, une église à Abou-Sefen;

A Esné, deux églises.

Ces églises sont desservies par des prêtres qui vivent des bienfaits des fidèles et de leur industrie. Lorsqu'un Cophte désire se vouer au sacerdoce, il communique son projet à d'autres prêtres ou bien à quelques personnes distinguées de sa nation. On scrute sa conduite, on s'informe des mœurs de sa famille. Après ces dispositions préalables, l'aspirant se rend dans l'église ; où il est saisi par ceux-mêmes auxquels il a fait ses premières ouvertures.

On lui parle du nouvel état qu'il doit embrasser. Il se récrie qu'il n'en est pas digne. Il est conduit de force chez le patriarche, qui lui donne la bénédiction à genoux. Le prélat le fait ensuite entrer dans une cellule, où il reste pendant quarante jours pour apprendre à célébrer la messe, et s'instruire dans les fonctions de son ministère.

Un Cophte ne peut être prêtre s'il n'est marié. S'il vient à mourir étant dans le sacerdoce, sa femme doit rester dans le veuvage. Cette condition est réciproque. Le mari ne peut non plus prendre une autre femme après le décès de la sienne.

L'état monacal exige au contraire des hommes qui soient hors du mariage. Celui qui veut s'y vouer en fait la demande au patriarche, verbalement ou par écrit. Sa réception n'exige aucune formalité préparatoire. Au jour indiqué pour son initiation, on l'introduit dans l'église, et l'on étend sur lui un drap mortuaire en récitant les prières des morts. Lors de son décès, on l'enterre sans aucune cérémonie. Ces moines se distinguent par une bandelette de laine bleue fixée sous la coiffure et descendant jusqu'au bas de la nuque, ainsi que la portaient les prêtres païens dans les sacrifices. Ce signe se nomme *kaloucyeh*. Les évêques sont pris parmi ces cénobites.

Chez les Cophtes, la confession auriculaire est en pratique; ils communient sous les deux espèces, et se lavent tout le corps avant d'approcher de la sainte table.

Les Cophtes s'allient entre eux; ils ne sont point

dans l'usage d'épouser de femmes hors de leur religion. C'est sans doute à cette règle qu'est due la conservation de cette nation au milieu de tant de vicissitudes.

DU MARIAGE.

Lorsqu'un Cophte est disposé à se marier, il envoie une de ses parentes voir la fille qu'il désire épouser, pour recueillir sur sa personne les renseignemens qu'il lui importe de connaître. Si, d'après le rapport qu'on lui en fait, elle lui convient, la même femme retourne les jours suivans, et remet de sa part à la fille, après avoir au préalable obtenu le consentement de ses parens, des pièces d'or qu'il lui envoie suivant ses facultés; ensuite elle rend compte au jeune homme de l'accueil fait à son présent, et lui annonce que la future lui a baisé la main, signe de son approbation.

Quelque temps avant le mariage, le prétendu envoie le curé, accompagné de ses parens, pour dresser le contrat avec ceux de l'épouse. Aussitôt après la conclusion, le ministre dit la prière et fixe le temps nécessaire pour les préparatifs de la noce. Le contrat est établi sur une somme d'argent que donne le futur. L'épouse ne touche que la moitié de cette somme, appelée *dakhleh*, qui signifie l'entrée; l'autre moitié, dite *el-khargeh*, ou la sortie de ce monde, est destinée à son enterrement. Si le mari meurt le premier, la femme prélève cet argent sur la succession.

Trois jours avant le mariage, le futur doit pré-

venir la famille de sa prétendue, que l'on conduit immédiatement au bain.

Le second jour, une femme exerçant la profession de *mâchtah* [1], vient chez la fille procéder à la préparation du henneh. C'est une pâte faite avec des feuilles du *tâmar-henneh* réduites en poudre. Cette pâte, que l'on enduit d'une légère couche d'huile pour la rendre luisante, laisse sur la peau une couleur de rouge orangé dont l'empreinte dure plusieurs jours. Pendant que des *almés* égaient les assistantes par des chansons analogues à la circonstance, la *mâchtah* applique le henneh aux ongles, dans la paume des mains, aux orteils et sous la plante des pieds de la future; ensuite elle fait un mélange de cette poudre de henneh avec du sel ammoniac, du miel et du charbon pilé: cette composition, appelée *khodâbeh*, sert à lui peindre le ventre et le sein. Quand la peinture est sèche, on frotte les endroits imprimés; la marque en reste pendant un certain temps. Cette dernière opération commence à passer de mode.

Le troisième jour, l'époux envoie ses parentes chercher l'épouse. Un de ses amis, faisant les fonctions de parrain, les accompagne. A deux heures de nuit, on la conduit dans la maison du mari: au moment où elle entre, on égorge devant elle un mouton sur le sang duquel on la fait passer. Cette cérémonie

[1] Cette femme est spécialement chargée de la préparation du henneh dans les mariages, et paie, pour exercer son état, un droit au gouvernement.

promet d'heureux jours aux époux. La cérémonie du mariage a lieu dans la maison ou bien à l'église, indistinctement. La fille, le visage couvert, reçoit, ainsi que l'époux, la bénédiction nuptiale en présence de leurs parens et des conviés. Le prêtre bénit deux anneaux qu'il met au doigt des époux. Après la fonction, chacun des assistans les complimente en leur souhaitant une nombreuse postérité. La nuit se passe en divertissemens; vers le milieu du festin, où règne l'allégresse, on apporte sur la table deux globes d'une pâte sucrée, placés sur des plateaux; chacun de ces globes contient un pigeon que l'on y a fait entrer par une ouverture conservée en dessous. Les plus anciens parmi les convives les brisent avec des baguettes : si les pigeons prennent leur vol, c'est le signe d'un heureux présage; si, au contraire, ils se tiennent blotis, on en tire de mauvais augures. Dans ce dernier cas, ils se trouve toujours quelque officieux qui les prend et les fait voler.

Avant le jour, le père du mari prend l'épouse dans ses bras, et la transporte près du lit nuptial. Le matin, sa mère montre aux parentes un mouchoir qui atteste qu'elle a été déflorée, usage que les Cophtes ont de commun avec les musulmans et les chrétiens de Syrie.

Peu après, au moment où l'on sert le café et des pâtisseries, chaque convive invité fait son offrande à l'épouse. Elle consiste ordinairement en des pièces d'or, des cachemires, des bagues en diamans, des étoffes de l'Inde, quand ce sont des gens riches. La mariée ne doit sortir de la maison qu'après ses pre-

mières couches; c'est alors qu'elle commence à rendre ses visites.

Les Cophtes font baptiser leurs enfans à l'église, et non dans leurs maisons, ainsi que cela se pratique chez les autres nations; les cérémonies de ce sacrement ne diffèrent en rien de celles des Grecs. La plupart font aussi circoncire leurs enfans mâles à l'âge de cinq à six ans, par mesure de propreté.

Chez les Cophtes, une femme stérile n'est point chérie de son époux; la fécondité est honorée; on aime la mère de ses enfans. Les devoirs que l'union conjugale impose à cette mère manifestent pourtant une servile dépendance. Chaque matin, elle baise respectueusement la main de son mari, qu'elle qualifie du nom de *sydy* [1]. Après lui avoir fait apporter de l'eau pour se laver le visage, elle lui présente le café et la pipe, et se retire dans un autre appartement. Cette formule se renouvelle chaque fois que le maître rentre à la maison. L'un et l'autre mangent séparément, et lorsqu'il y a cohabitation, le mari va au bain pour se purifier. En général, il n'existe jamais entre eux de ces épanchemens mutuels qui rendent si doux les liens du mariage.

On marie les filles très-jeunes, souvent avant l'âge de puberté. L'époque du mariage est de dix à douze ans. Il est rare qu'une fille n'ait pas contracté d'union à quinze ans. Le voile blanc qu'elle porte indique qu'elle vit sous les lois de ses parens; elle

[1] Mon maître.

le quitte pour prendre le voile noir aussitôt qu'elle a changé d'état.

Un fils ne se permet aucune licence en présence de son père; il ne prend point de café, ni ne fait usage de la pipe. Il reste toujours debout devant lui, à moins qu'il ne tienne un rang dans la société. Cette nation, comme la nation chinoise, met la piété filiale au nombre de ses vertus favorites.

Les Cophtes se lèvent dès qu'il est jour, et se couchent à une heure de nuit; ils dorment habillés, et ne quittent leurs vêtemens que pour en prendre d'autres destinés à cet usage. Ils mangent le matin, à midi et après le coucher du soleil. L'eau-de-vie, qui est pour eux une boisson de prédilection, se prend ordinairement avant ce dernier repas. Un plateau en cuivre, supporté par un tabouret, leur tient lieu de table; les convives se groupent autour, et prennent avec leurs mains des mets remplis d'épices que l'on sert dans des assiettes de cuivre, de faïence, et quelquefois de porcelaine. Des cuillères de bois ou d'ébène sont les seuls ustensiles dont ils se servent. Ils se lavent les mains avant de se mettre à table et après avoir mangé; le repas fini, ils aiment à fumer et à prendre du café. Dans les jours de grande abstinence, ils ne mangent que des herbes cuites à l'eau sans aucune préparation. Ils prient habituellement le matin en se levant, et le soir avant de se coucher.

Il est d'usage de se visiter entre eux aux jours de fêtes solennelles et patronales : les femmes reçoivent les visites au harem, et les hommes dans les appar-

temens du rez-de-chaussée; on sert le café, la pipe et des confitures; au moment de sortir chacun reçoit une aspersion d'eau de rose. Un domestique, tenant une cassolette à la main où brûlent l'aloès et le benjoin, fait respirer à tous le parfum de ces aromates.

Lorsque quelqu'un vient à mourir, on fait venir dans la maison du défunt des pleureuses salariées qui chantent en larmoyant durant trois jours. On renouvelle cette lugubre cérémonie le septième et le quarantième jour; les funérailles se manifestent par des aumônes aux pauvres, en pain et viandes apprêtées.

Aussitôt après le décès du mari ou de la femme, on tient les divans renversés; les glaces et autres ornemens sont couverts d'étoffes noires, signe de deuil et de tristesse.

Chacun s'assied sur des nattes pour recevoir les complimens de condoléance. On sert le café dans des tasses sans soucoupes. Des pipes de roseaux sont les seules présentées. Le luxe est banni de ces sortes de cérémonies.

La plupart des familles ont des sépultures qui leur sont particulières; souvent on y va rendre des devoirs aux morts.

Une femme porte le deuil de son mari pendant un an; et le mari, de sa femme, l'espace de six mois: après ce temps, ils ont la faculté de contracter de nouveaux nœuds. La plupart de ces usages sont communs à tous les habitans.

On compte en Égypte environ cinq mille Cophtes catholiques dont les usages sont les mêmes. Ils ne

se distinguent des autres que par les cérémonies de l'église. Au Kaire, ils ont leurs prêtres du rit latin; dans le Saïd, ils sont assistés par les missionnaires de la propagande. Quant au temporel, ils suivent les lois du pays.

En général, le Cophte est taciturne; il porte un air de mélancolie, effet de ses abstinences et de la sévérité de son éducation. Il est rampant et souple quand il est dominé; si l'emploi qu'il occupe lui donne de la considération, on remarque en lui une fierté qui ne lui est pas naturelle; il fait sentir son ascendant à ses subalternes; ses chefs, ses égaux, sont en butte à sa jalousie haineuse. Dans toutes les classes, la dissimulation est généralement l'apanage héréditaire des Cophtes, ce défaut, qui est commun à la population en général, est sans doute l'effet de l'asservissement où elle se trouve.

DES INDIGÈNES.

Sous la domination des Turks, de même que pendant la dynastie des mamlouks, les Égyptiens ont conservé le même caractère. Il ne s'est opéré aucun changement ni dans leurs usages, ni dans leurs mœurs.

Dans les campagnes, le peuple est attaché à la glèbe; c'est la condition de la plupart des fellahs. Chacun vit du produit du champ qu'il cultive, après avoir satisfait aux demandes du fisc. Ils habitent des chaumières construites en briques crues. Les haillons qui les couvrent sont tissus de la laine de

leurs troupeaux; une natte leur sert de lit; le pain de *doura* est leur nourriture.

Dans presque toutes les provinces, il y a une classe d'hommes dont l'industrie consiste à tisser le lin, filer le coton, préparer les cuirs, faire des nattes et des ouvrages en laine; d'autres vendent au détail des articles d'un usage journalier. La manière de vivre de tous est la même; tous aussi sont esclaves des mêmes préjugés que leur ignorance empêche de secouer. Scrupuleux observateurs des préceptes de leur religion, ils sont subordonnés aux volontés de leurs cheykhs; en tout ils suivent leur impulsion. Au Kaire, les habitans ont des occupations variées, leur industrie est plus étendue. Ceux qui se livrent au commerce sont en général plus sociables que les autres; la fréquence de leurs rapports avec les étrangers les rend tolérans; c'est la classe la plus distinguée. Les artisans sont des hommes laborieux; ce sont surtout les brodeurs, les passementiers et les ouvriers en soie. Ceux-là, ainsi que les marchands au détail, se tiennent dans leurs boutiques depuis le lever jusque vers le coucher du soleil, et ne quittent le siége que pour aller prier à la mosquée, à midi et à l'heure de l'asr. Dans cet intervalle, ils mangent, et font la sieste durant la saison des chaleurs.

Les cheykhs, ou ministres de la religion, ont un caractère dominant; ils passent leur vie dans l'oisiveté et les intrigues. Leur extérieur annonce l'orgueil et la vanité.

Tout dans la populace décèle le malaise et l'abru-

tissement; elle n'a d'autre caractère que celui que lui imprime le joug sous lequel elle est courbée. Les uns écoutent dans les cafés les contes des magiciens prétendus, d'autres se tiennent acroupis sur les places publiques, occupés à voir des joueurs de gobelets ou à entendre des chanteurs. L'Égypte est un pays propice aux vieillards et aux indigens; l'homme y vit de peu et s'y couvre de haillons.

Dans les villes comme dans les campagnes, on trouve partout la duplicité, la dissimulation et l'égoïsme. Cependant on ne voit point en Égypte ces crimes que l'on remarque chez les nations civilisées. Point de vol avec effraction, d'empoisonnement ni d'assassinats prémédités [1]. Le peuple ne se souille jamais de telles atrocités; il reçoit des humiliations; on le dépouille, on le maltraite, mais il ne sait point exercer de vengeances.

DES ARABES.

On distingue en Égypte deux classes d'Arabes: les cultivateurs et les bedouins; ceux-ci se nomment Arabes *kheych*, ou Arabes des tentes, sous lesquelles ils habitent continuellement; ceux-là Arabes *hayt*, ou Arabes des murailles, parce qu'ils ont quitté la vie errante pour se fixer dans les villages. Ils sont méprisés par les autres, qui les re-

[1] J'ai habité le Kaire pendant vingt-deux ans; je n'ai jamais eu connaissance qu'un Égyptien eût commis un de ces crimes. Ils semblaient réservés aux mamlouks, comme ils le sont maintenant aux Turks.

gardent comme des fellahs, et les mettent de même à contribution.

Sous les mamlouks, les bedouins vivaient de rapines et de concussions; maintenant la plupart des tribus sont cantonnées; elles trafiquent du produit de leurs troupeaux, et partagent le sort des fellahs. Quelques-unes emploient leurs chameaux, dans les caravanes, aux transports des marchandises. C'est à Mohammed-Aly que l'on est redevable de la répression de ces hordes de voleurs. Il a excité parmi elles des jalousies et semé la désunion, en accordant aux unes des faveurs au détriment des autres. Il leur a pris, pour ses expéditions militaires, une grande partie de leurs jumens, qui faisaient toute leur force. Cette mesure leur a ôté la facilité de se répandre dans les campagnes, car l'Arabe démonté n'est point à craindre.

Aujourd'hui l'Arabe bedouin est astreint à un genre de vie qui ne convient pas à ses mœurs, et que la nécessité l'a forcé d'adopter. En changeant d'état, il a perdu ses habitudes; il se trouve malheureux, car la guerre seule convient à ses intérêts. C'est alors qu'il s'enrichit des dépouilles des vaincus, et qu'il opprime les fellahs.

Les révolutions sanglantes dont l'Égypte fut longtemps le théâtre, et auxquelles les Arabes prirent une part active, les ont aguerris. Tous se sont procuré des armes : chaque bedouin est armé d'un fusil, d'un sabre et d'une paire de pistolets. Plusieurs fois ces Arabes en opposition avec la cavalerie turque, ont eu l'avantage. Ce sont de bonnes

troupes légères qui peuvent charger et se replier avec la même rapidité sur un terrain inégal et rempli de profondes gerçures, que leurs jumens savent éviter avec une adresse incroyable.

L'Arabe a naturellement un air de fierté qu'il doit à l'indépendance de sa vie. Il n'est point avili comme le fellah; sa démarche est assurée, ses yeux sont vifs et perçans. Les ophthalmies ne se font point sentir dans les tribus; on n'y voit ni aveugles, ni infirmes. L'Arabe monte à cheval le matin, et rentre sous la tente au coucher du soleil. Pendant le jour, il se nourrit de dattes et de pain de doura, et fait paître à sa jument quelques herbes parasites. Le soir, lorsqu'il met pied à terre, sa femme lui présente un vase rempli de lait, en attendant qu'elle ait préparé le repas. Habitué à être constamment sous le ciel, l'Arabe fréquente peu les villes; il se trouve gêné sous le toit; il semble qu'une maison n'est pas assez vaste pour le contenir. On connaît peu les maladies chez ces nomades : leur sobriété et une vie réglée éloignent celles qu'engendre la débauche; le sang qui coule dans leurs veines est aussi pur que l'air qu'ils respirent.

Les femmes des Arabes ne se couvrent le visage que devant les étrangers. Leurs filles sont blanches et d'une taille bien proportionnée. En général, elles ont de grands yeux, des sourcils arqués et une physionomie ouverte. On ne voit point de prostituées parmi elles; celle dont le déshonneur serait connu périrait de la main de ses parens mêmes, et le mari répudierait sa jeune épouse

dont la pudeur aurait souffert la moindre atteinte.

Ce sont les femmes qui filent la laine et font les tissus pour les tentes. Elles préparent les alimens, et sont chargées du soin de traire les troupeaux. Pour faciliter cette opération, elles mettent leurs brebis au *kels*. C'est une grande corde tendue à laquelle sont attachés, de distance en distance, des lacets à nœuds coulans où l'on passe les pieds des brebis, et qui les retiennent jusqu'à ce que le lait soit extrait de leurs mamelles. On voit quelquefois cinquante brebis liées de la sorte, pendant que des femmes sont occupées à les traire.

Dans les tribus, chaque famille, réunie à tous ses parens, forme ce que les Arabes appellent une *ferig* [1]. Les tentes de chaque *ferig* forment dans le camp des quartiers séparés. Un seul berger fait paître les moutons; un seul homme veille à la garde des chameaux. Dans les tribus nombreuses, on compte jusqu'à quarante *ferigs*. Les meurtres fomentent des haines entre ces ferigs, ou de tribu à tribu. Ces haines existent jusqu'à ce que le sang les ait éteintes. Les Arabes ne connaissent point le *dyeh* ainsi que les fellahs. Ce serait pour eux une honte de racheter le sang.

Quand un jeune Arabe veut se marier, les parens de la fille qu'il a demandée prennent des informations sur sa bravoure et son adresse à monter à cheval. Chez ces hordes errantes, la valeur est une des principales vertus. Le mariage a lieu en pré-

[1] Escouade.

sence du cheykh de la tribu, qui reçoit l'acte où est consignée la dot apportée par le mari [1]. Le père de la fille n'est tenu de rien donner. Si dans la suite le divorce est demandé par le mari, la femme reçoit le complément de cette dot; si c'est elle, au contraire, qui provoque la séparation, elle n'a droit qu'à la moitié.

Les Arabes ne marient point leurs filles avec des fellahs; une telle alliance serait pour eux déshonorante [2]. Ces hommes du désert ne partagent point

[1] Cette dot consiste dans de l'argent, des chameaux et du bétail.

[2] Dernièrement une fille de la tribu des *Amâym*, campée aux environs de Beny-Ady, eut l'occasion de se trouver dans la campagne avec un jeune fellah de ce village. C'était au temps des moissons. La jeune bedouine répond à l'empressement du fellah; elle sait qu'elle ne peut l'épouser, mais elle a la faiblesse de lui tout accorder. En rentrant sous la tente, la mère s'aperçoit du trouble de sa fille; elle l'interroge, et celle-ci avoue ingénument sa faute. Les parens, accompagnés de quelques uns des principaux de la tribu, courent de suite vers le cheykh el-Beled de Beny-Ady, et lui demandent satisfaction de l'injure grave qui leur a été faite. Le cheykh croit que le mariage est le seul moyen de réparer les torts. Le père de la fille s'y oppose : sa noblesse ne lui permet point de s'allier à un fellah. La plainte en est portée au commandant de la province, qui fait mettre en prison le coupable et lui fait payer 500 piastres par provision. Dans cet intervalle, on renouvelle les propositions de mariage; les Arebes ne veulent entendre à aucun accommodement de ce genre. Enfin, après bien des débats, le fellah est condamné par voie de justice à payer 1,500 piastres aux parens.

Cependant la fille ne pouvait vivre sous la tente dans cet état d'avilissement pour sa famille : c'était une tache ineffaçable.

le fanatisme des habitans des villes et des campagnes, qui vivent sous le joug des cheykhs. Ils sont peu attachés à leur religion ; ils ne prient qu'accidentellement, et ne s'imposent aucune abstinence ; aussi les voit-on manger de la chair de porc, boire du vin et des liqueurs spiritueuses. Ils ne fument point de tabac ; ils le mâchent mêlé avec du natron de montagne. C'est ainsi qu'ils se préservent du scorbut, et se tiennent la bouche propre et les dents blanches.

Lorsque l'on veut accoupler les chameaux, on fait coucher la chamelle comme si on voulait la charger ; un Arabe fait approcher le mâle qu'il tient en laisse, et il lui jette sur le dos une grande couverture. Sans cette précaution l'accomplissement n'aurait pas lieu : comme si la pudeur parmi ces animaux avait quelque empire. Le chameau se repose, puis recommence une seconde, une troisième fois, jusqu'à ce que la chamelle témoigne son ennui par des cris.

Au moment où une jument est prête à mettre bas, des Arabes se rassemblent pour recevoir son poulain dans leurs bras ; ils le tiennent tour à tour pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que ses pieds soient raffermis et capables de supporter la dureté du sol : alors ils l'abandonnent à sa mère. Les Arabes prétendent qu'un cheval tenu à sa naissance de cette manière, ne butte et ne s'abat ja-

Un soir ses frères la prirent à l'écart et l'immolèrent à coups de couteau.

mais; qu'on peut le lancer sans danger à travers les montagnes.

A la guerre, quand une tribu est poursuivie, ou lorsqu'elle est elle-même sur les traces de ses ennemis, les femmes broient le blé sur les chameaux, dans un moulin composé de deux pierres; elles pétrissent et font cuire le pain : tout cela se fait sans qu'on arrête un seul instant. Le four dont elles se servent est de terre cuite; il a deux ouvertures opposées : l'une, plus élevée, reçoit la pâte; on met dans la seconde le feu qui échauffe l'âtre. Pour combustible on emploie des roseaux.

Une contestation survenue par l'enlèvement de bestiaux, ou par l'occupation de quelques terrains ou pâturages, occasione une guerre entre les Arabes. La tribu offensée, avant d'en venir aux mains, envoie plusieurs cavaliers tirailler aux environs du camp qu'elle veut attaquer : c'est le signal du combat. L'ennemi provoqué se met à pousser des cris et monte à cheval; les plus agiles marchent les premiers. De part et d'autre, on s'avance au bruit des tambours et des *zagharyths* [1]. Les femmes assistent au combat et ne craignent point d'affronter les dangers; leur présence semble donner plus de courage aux combattans. L'action s'engage et dure jusqu'à ce que l'un des deux partis prenne la fuite. Les vainqueurs sont accueillis avec joie par leurs épouses et

[1] Roulemens précipités de la langue par lesquels les femmes donnent des intonations élevées qui expriment, suivant les modulations, la joie ou la douleur. On les entend dans les fêtes de même que dans les pompes funèbres.

leurs maîtresses. Une telle journée est consignée dans la chronique de la tribu.

Les Arabes pansent les blessures de coups de feu avec du sel, de la poudre et de l'ognon broyés ensemble. On en exprime quelques gouttes sur la plaie qu'on enveloppe d'un linge enduit de ces ingrédiens. Quand la suppuration est établie, on met un autre appareil de graisse de chat pour attirer la balle en dehors. Le baume de la Mekke est employé avec succès dans les blessures à l'arme blanche.

NOMS DES TRIBUS D'ARABES BEDOUINS de la rive droite.	NOMS DES LIEUX QU'ELLES OCCUPENT.	NOMS de LEURS CHEYKHS.	NOMBRE des CAVALIERS.	NOMBRE des FANTASSINS.
Tribu des Ayadès.	Province de Kelyoubyeh.	Sâlem Abou-Assy.	150	2,000
— des Haouaytât.	Près du Kaire	Ebn-Chédyd.	40	1,500
— de Bely	Kélyoubyeh.	Nasr el-Ghadyry	50	2,200
— de Semâanah	Charkyeh.	Aly Abou-Cheryf.	35	500
— d'Aly ebn-Cheryf.		Le cheykh porte le même nom.	25	300
— des Saouâleh.		Ahmed Abou-Chayr.	15	200
— de Nefayadès		Mohammed	40	800
— des Etmélad.		Sâleh.	12	200
— des Aouéna.		Ismayl	20	900
— des Hennâdys [1].		Hasner el-Tahâouy	300	2,500
— de Zaouâneh		Abou-Sâlem.	8	100
— de Soueyrkah.	El-Arych	Sâleh-Harâdeh	50	3,000
— de Roumlath		Solymân.	30	3,500
— de Houeym el-Sâdynes *.	Au mont Sinaï.	Sâleh ebn-Nassyr	300	500
— des Aleykât *		Ayd	100	200
— des Asseblahs.		Abou-Tâleb.	»	100
— des Terâbins	Baçatyn.	Abou-Sarhân	»	150
— d'El-Maâzeh*	Vis-à-vis Syouth et au-dessus.	Ayd	400	100
— des Ababdeh * [2]		Abou-Otayfah.	800	»
		Total.	2,375	18,750

[1] Depuis 1812, les hennâdys, qui occupaient une partie de la province de Bahyreh, sont venus s'établir dans celle de Charkyeh, d'après les ordres du vice-roi qui leur a concédé des terres.

[2] *Voyez*, dans l'*Atlas* joint à cet ouvrage, le portrait d'une femme de cette tribu.

* *Nota*. Les quatre tribus marquées d'un astérisque sont montées à dromadaire.

NOMS DES TRIBUS D'ARABES PASTEURS de la rive droite.	NOMS DES LIEUX QU'ELLES OCCUPENT.	NOMS de LEURS CHEYKHS.	NOMBRE des CAVALIERS.	NOMBRE des FANTASSINS.
Tribu de Ebn-Habyb.	Province de Kelyoubyeh.	Ahmed	70	300
— de Heteym.	Près Belbeys	Solymân Abou-Oteyfah.	200 *	4,000
— de Saouâneh	Charkyeh.	Aly.	10	400
— d'El-Aydy.	Charkyeh.	Ibrahym	15	300
— des Abazâbs.	Charkyeh.	Hassân-Abâza	8	200
— de Bakâryeh	Province de Mansourâh	Aly ebn-Abou-Kourâh [1]	150	200
— d'Aly el-Baye.	Province de Atfeyhyeh.	Le cheykh porte le même nom. . .	»	800
		Total.	453	6,200

[1] Ce cheykh est le fils d'une française qui existe encore au village de Mit el-Ahmed, et que les habitans de la province appellent la Signora.

Lorsque les Français occupaient l'Égypte, un cheykh d'Arabes, nommé Abou-Kourâh, puissant par son crédit et ses richesses, conçut le projet de détruire la garnison de Mansourâh, qui était composée de deux cents-hommes. D'après ses insinuations, les habitans se réunirent, et, sans laisser voir aucune intention hostile, ils vinrent au chef-lieu le jour du marché, pour vaquer suivant l'usage à leurs affaires. A un signal donné, les armes cachées sous les vêtemens brillèrent tout à coup. On fit main-basse sur les Français isolés; ceux qui purent échapper à un premier assaut se refugièrent dans les maisons où ils se défendirent jusqu'à ce que les flammes les forcèrent à chercher une retraite dans la campagne. La foule les poursuivit avec acharnement. Les braves se battirent jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus aucune cartouche; ils furent tous massacrés à l'exception d'une fille de douze ans et de sa mère qui était la femme d'un dragon du 20e régiment. La mère fut prise et rendue. La fille, qu'un Arabe, nommé Inbey, avait saisie, devint la propriété d'Abou-Kourâh moyennant cent talaris. Ce cheykh plaça la jeune personne dans son harem et l'épousa; il eut pour elle tous les égards; il la rendit mère, et maîtresse absolue de ses volontés. Abou-Kourâh mourut en 1808. Ses biens furent dévolus à sa veuve, tutrice d'un fils, maintenant âgé de dix-neuf ans. Cette femme régit avec économie la succession de son mari, qui n'a point été usurpée par le gouvernement; elle discute ses intérêts avec les commandans de la province. On l'estime on la considère. Elle emploie avec succès sa médiation dans les différens entre les fellahs, sur qui elle exerce une salutaire influence.

Nota. La tribu d'Arabes marquée d'un astérisque est montée à dromadaire.

NOMS DES TRIBUS D'ARABES BEDOUINS de la rive gauche.	NOMS DES LIEUX QU'ELLES OCCUPENT.	NOMS de LEURS CHEYKHS.	NOMBRE des CAVALIERS.	NOMBRE des FANTASSINS.
Tribu des Oualâd-Aly	Province de Bahyreh	Aouy-Omar	600	2,000
— des Géméat		Thah	100	150
— des Faouâyed	Behneseh	Mohammed Abou-Hamedy	300	600
— des Géhâmeh		Mazay Abou-Omar	60	250
— de Harâby	Au Fayoum	Hédan el-Gebeyly	150	400
— des Ghaouâzys		Abd el-Naby	120	700
— des Oualâd-Solymân		Abou-Khézam	80	350
— d'El-Garâby		Hadgy-Mohammed el-Khafây	100	300
— de Ebn-Ghâzy		Youssef	70	100
— de Hamâym	Bénehdy	Ahmed Abou-Zayed	200	300
— de Rabâyé		Moussa Abou-Gebour	50	200
— de Saâdneh		Abder-Rahamân Abou-Oueychah	20	180
— d'El-Farkân		Farag-Allah	25	140
— de Hendâouy [1]		Hendâouy	500	»
— de Kadatfay [2]	Province de Gyzeh	Hadgy-Solymân Abou-Hamedy	300	800
		Total	2,675	6,470

[1] Cette tribu est venue il y a sept ans des environs de Tripoli. Le dey, ayant ouï vanter la beauté de la femme du cheykh, lui fit dire de la lui envoyer. L'Arabe répondit qu'il était prêt à exécuter les ordres de son altesse; qu'il allait se rendre de suite à sa tribu pour faire revêtir sa femme de ses plus beaux ajustemens et l'accompagner au harem du prince. La même nuit, il quitta le territoire de Tripoli et s'éloigna dans le désert. Le dey, irrité, envoya des troupes contre ces Arabes. Hendâouy, à la tête de sa tribu, les battit, et se vengea ainsi de l'insulte qu'il avait reçue.

[2] Ces Arabes sont venus depuis deux ans des environs de Tripoli; ils sont maintenant au service du vice-roi.

NOMBRE DES TRIBUS D'ARABES PASTEURS de la rive gauche.	NOMS DES LIEUX QU'ELLES OCCUPENT.	NOMS de LEURS CHEYKHS.	NOMBRE des CAVALIERS.	NOMBRE des FANTASSINS.
Tribu des Gouâbys.	Aux lacs Natroun.	Ebn Abou-Ghâleb.	60	150
— des Sammalous		Ebn Abou-Denân.	30	400
— de Khabyry.	Province de Gyzeh.	Abou-Haggâr.	30	500
— de Mathay.	A Sakkarâh.	Hadgy-Hendaouy	20	200
— de Tharhouneh	Province du Fayoun.	Mahgoub et Fahahât	40	600
— de Bérys.	Ces quatre tribus se tiennent vers l'Oasis de Syouth.	Tchorbagi.	»	450
— de Balâth		Sallâm.	»	500
— de Abd el-Athy.		Le cheykh porte le même nom. . .	»	900
— d'El-Khargeh.		Ahmed el-Khargy.	100	800
		Total.	280	4,500

DES FEMMES EN GÉNÉRAL.

On a généralement en Europe une fausse idée des femmes de l'Orient: on les croit entièrement esclaves et renfermées dans des *harems* où elles servent aux caprices du maître, sans participer aux agrémens de la société. Il n'en est pas ainsi. Ce sexe, aussi habile qu'il est ingénieux, apprend dès son enfance à s'ouvrir les barrières de son esclavage. Il étudie les hommes qu'il doit maîtriser; en cherchant les moyens de leur plaire, il trouve ceux de les conduire; c'est l'unique but de ses occupations.

Les femmes, en Égypte, surpassent d'une quantité notable le nombre des hommes. On les distingue en deux classes, sans parler des esclaves noires : les indigènes et les étrangères, c'est-à-dire les esclaves de Géorgie, de Circassie et de Mingrélie. Celles-ci sont achetées par les gens riches; elles se trouvent en grand nombre dans les maisons des grands et des personnes attachées à la cour du vice-roi; on les reconnaît à leur blancheur. Les autres se distinguent par un teint brun et une physionomie piquante.

Les étrangères, nées dans le christianisme, ont déjà embrassé la religion de leurs ravisseurs avant d'être conduites en Égypte. En Turquie, et surtout à Constantinople, on les a pénétrées d'idées et de mœurs totalement étrangères à leur pays. Comme elles savent qu'elles sont destinées à vivre dans l'opulence, et que les premiers honneurs leur sont réservés, le germe de l'ambition se développe en

elles avec force, et elles deviennent d'ardentes prosélytes de la religion de Mahomet.

Les Turks font le plus grand cas de ces femmes. Celui qui, par son emploi et ses richesses, tient un rang élevé, dédaigne l'alliance d'une femme du pays, de quelque condition qu'elle soit. Il achète et épouse une Géorgienne qui, parvenue au comble de ses souhaits, cède bientôt aux suggestions de ses amies, et marche à grands pas dans la carrière des intrigues.

Une femme n'est point gênée dans ses goûts, ni dans ses habitudes; accompagnée d'une confidente, dépositaire de ses secrets, elle quitte le *harem* quand il lui plaît, sous prétexte d'aller au bain ou de faire des visites, qui souvent se prolongent pendant plusieurs jours, sans qu'elle rentre à la maison. Elle est libre de ses actions et n'est gênée en rien. S'il s'élevait quelques obstacles, son esprit et sa finesse lui permettent de les vaincre facilement, et sa coquetterie raffinée ne le cède en rien à celle des Parisiennes [1].

[1] Une dame de considération, dont le mari commandait un corps de troupes en Arabie, avait pour amant un Grec, fournisseur de sa maison, à qui elle donnait souvent des rendez-vous dans un de ses jardins. L'oualy, informé de ces rencontres clandestines, tint des gardes en surveillance dans les environs, pour être avisé du moment propice et prendre les amans en flagrant délit. Un soir, il se rend sur les lieux, suivi seulement de quatre de ses satellites. Il escalade avec eux un mur de clôture, et trouve dans un *kiosque*, au fond du jardin, l'heureux couple dans un profond sommeil. L'aghâ les fait enlever tous les deux dans cet état de béatitude, et porter tout endormis au

En général les femmes ne s'occupent que de futilités ; plaire au mari, étudier ses goûts, satisfaire ses caprices, souvent le tromper, tel est l'objet de leurs études. Elles préfèrent aux soins de leurs maisons les entretiens d'une magicienne. Elles aiment à entendre les chansons des *almés*, à faire tirer leur horoscope ou demander l'explication de leurs songes. On n'entend que *commérages* dans les harems. Telle femme se plaint d'être stérile; telle autre, de la préférence accordée à ses esclaves. Celle-ci met en œuvre tous les moyens que sa jalousie lui suggère pour se venger de ses rivales. Il est pénible de le dire, on ne craint pas, dans de

lieu destiné à de tels délinquans. Le jour commençait à poindre lorsque la dame s'éveilla en sursaut. Étonnée, mais non effrayée de sa situation, elle cherche à échapper au danger dont elle est menacée. Pendant qu'elle était livrée à ses réflexions, elle entend au dehors de sa prison un marchand qui passait vendant des *fetyrs* [1]. Elle appelle son gardien et lui dit de faire entrer le crieur de gâteaux, qu'elle désirait en manger. Dès qu'il fut dans l'appartement, la dame lui dit : « Voilà 50 sequins ; il « faut que tu me secondes dans mes projets et que tu m'aides à « sortir de cet endroit. Dépouille-toi de tes habits ; donne-les « moi, je m'en revêtirai et te laisserai les miens. Sous ce dégui- « sement, je sortirai, et une autre personne viendra dans peu te « les rapporter. » Le malheureux n'osait se rendre à de si pressantes instances ; mais la vue de l'or le décida. Le Grec venait de s'éveiller. Son amie lui raconta l'aventure, et lui dit de faire appeler le premier marchand de *fetyrs* qu'il entendrait dans la rue. Puis elle sortit couverte des nippes du col-

[1] Gâteaux feuilletés que l'on saupoudre de sucre ou que l'on mange avec du miel.

pareils cas, de commettre un infanticide. Celle-là a recours à quelque cheykh ou santon qui, par les prières qu'il récite dans son réduit mystérieux, passe pour avoir la vertu de rendre la fécondité; ou bien une sage-femme est consultée : elle ordonne des breuvages et des philtres ; elle applique parfois des remèdes extérieurs qui doivent faire cesser la stérilité, mais qui causent souvent des maladies, et quelquefois la mort.

Cependant les Turks tiennent leurs femmes avec plus de réserve que ne le font la plupart des habitans et les mamlouks. Ils mettent des bornes aux dépenses de leur toilette, et ne permettent point que l'on satisfasse des fantaisies toujours incompa-

porteur. Elle se rendit de suite chez la femme de son amant, qu'elle informa de la situation de son mari en lui indiquant les moyens de l'en arracher. « Avec ce panier et les vêtemens « que je porte, dont vous allez vous affubler, vous passerez, « lui dit-elle, devant la prison de la police, en criant : *gâteaux* « *à vendre !* On vous appellera, vous entrerez ; vous trouverez « celui à qui appartiennent ces habits. Vous les lui rendrez ; il « vous remettra les miens ; il sortira, et vous resterez seule avec « votre mari. Reposez-vous sur moi du résultat de cette affaire. » Les instructions sont ponctuellement suivies. La femme du fournisseur est avec son mari ; le marchand continue à parcourir la ville en débitant ses *fetyrs*. La dame court au palais du gouvernement porter au kiayâ-bey des plaintes amères contre les procédés injustes de l'oualy, qui s'était permis d'enlever nuitamment son fournisseur et sa femme qui dormaient dans le kiosque de son jardin. Elle insiste, elle presse, elle demande justice. Le fait est porté à la connaissance du pacha qui destitue de son emploi l'aghâ de la police pour avoir manqué au respect qui était dû à la maison d'une personne de distinction.

tibles avec leur caractère de parcimonie. Les femmes des mamlouks, au contraire, possédaient des propriétés; elles étaient riches et prodigues; elles mettaient beaucoup de recherche dans leurs plaisirs; elles vivaient dans un état d'indépendance que facilitait l'ascendant qu'elles prenaient sur leurs maris. La femme d'un bey commandait en souveraine au milieu de son *harem*. On recherchait sa protection pour obtenir des emplois ou la suppression des avanies.

DE L'ÉTAT ET DU DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION.

Les habitans de l'Égypte, malgré la différence de leurs opinions religieuses, n'en sont pas moins unis entre eux : l'intérêt les rassemble; le besoin de communiquer les rend sociables. On ne remarque une intolérance marquée que chez les hommes attachés à des cultes divers, parce qu'ils sont isolés par état et par sentiment, et qu'ils n'ont aucun lien qui les rattache à la société.

En général l'habitant n'est mû par aucune passion; l'intérêt seul est son guide, il est pour le reste dans une apathie parfaite. Cet état de langueur est inhérent au climat, ou bien il est le fruit de son éducation et de l'asservissement. L'habitant des villes offre le même caractère que celui des campagnes; il ne diffère que par le genre de ses occupations.

Dans un pays où l'on ne tient pas compte des naissances, ni des décès, il est difficile de s'assurer

du nombre de la population; mais l'impôt que le gouvernement a mis sur les maisons a facilité les moyens d'en donner le dénombrement par province. D'après les renseignemens que j'ai recueillis, et dont j'ai fait moi-même la vérification dans plusieurs parties, j'ai dressé l'état ci-joint.

NOMS DES PRINCIPALES VILLES et des provinces.	NOMBRE des VILLAGES.	NOMBRE des MAISONS.	NOMBRE des INDIVIDUS.
Provinces.			
Kelyoubyeh	140	44,372	177,488
Menouf.............	312	56,120	224,480
Gharbyeh...........	360	57,614	230,456
Charkyeh	310	47,417	189,668
Mansourâh	315	49,250	197,000
Bahyreh	280	22,482	89,528
Gyzeh...............	120	25,480	101,920
Fayoum..............	66	14,620	58,480
Benysouef...........	367	46,030	184,120
Atfeyhyeh...........	80	11,482	45,928
Minyeh..............	250	38,564	154,256
Syouth..............	306	47,475	189,900
Girgeh..............	374	81,540	326,160
Esné	195	21,722	86,888
Villes.			
Le Kaire [1]	»	25,000	200,000 [2]
Alexandrie	»	3,132	12,528
Rosette	»	3,360	13,440
Damiette.............	»	3,400	13,600
Le vieux Kaire.......	»	840	3,360
Boulâq..............	»	3,800	15,200
Total.........	3,475	603,700	2,514,400

[1] Il y a trente-un mille maisons, parmi lesquelles six mille n'ont pas payé la contribution parce qu'elles sont en partie détruites ou désertes. A l'époque où les Français occupaient l'Égypte, il y en avait vingt huit mille.

[2] La population du Kaire est portée à ce nombre, parce qu'outre les maisons, où il y a souvent deux familles réunies, il y a beaucoup de monde de logé dans les okèls et les mosquées. J'ai supposé huit personnes par maison.

Nota. J'ai porté la population des provinces à quatre individus par maison, d'après quelques expériences que j'ai faites moi-même pour m'assurer du fait. A Terseh, Tammô, Badrechyn et dans plusieurs autres endroits, je suis parvenu à réunir les enfans de tout âge, hors du village, en leur jetant des paras, ce qui m'a donné la facilité de les compter. J'ai trouvé que les données s'accordaient avec les renseignemens que je m'étais procuré des cheykhs el-Beled et de ceux d'entre les fellahs qui connaissaient le nombre des personnes de leurs villages. Au commencement de 1822, la province de Charkyeh, d'après le recensement fait, comptait quatre-vingt-quatorze mille hommes en état de porter les armes, dont six mille étaient en fuite.

DES MOYENS PROPRES A CONSERVER LA POPULATION.

Le premier devoir d'un gouvernement est de travailler à la conservation de la population, parce qu'elle est la base de la prospérité d'un état. La situation présente de l'Égypte facilite les moyens d'arriver à ce but. Le vice-roi étant seul maître des propriétés foncières, il est de son intérêt d'améliorer le sort des fellahs. On voit facilement au physique de ces hommes qu'ils sont dans un état de malaise continuel. Leurs chaumières ne sont point aérées, elles sont humides et malsaines. Il serait facile de bâtir dans les villages des habitations mieux appropriées, qui réuniraient le double avantage de l'aisance et de la salubrité. On pourrait employer les mêmes matériaux ; il ne s'agirait que d'élever la bâtisse, et de lui donner une direction mieux entendue et plus convenable aux localités.

Les fellahs sont mal vêtus; pendant l'hiver ils devraient être habillés plus chaudement. La même laine qui les couvre peut aussi servir à mettre à l'abri leur buste, et principalement leur poitrine, qu'ils ont toujours nue. Ce que je dis est surtout applicable aux habitans de la Basse-Égypte, exposés aux pluies et aux vents humides de la côte.

Les alimens des fellahs sont sains et conformes à leur sobriété. Le pain de *doura*, les fèves, les lentilles, l'ognon, le concombre et la pastèque ne sont point malfaisans; mais il serait mieux d'introduire la culture des pommes de terre. L'homme voué aux

travaux de la campagne a besoin de bons alimens.

Il est aussi essentiel d'élever des plantations autour des villages. On remarque que dans ceux qui sont environnés de jardins, la peste fait moins de ravages. Comme les vents *khamsyn* [1] n'y exercent que faiblement leur maligne influence; les habitans sont préservés des ophthalmies qui trop souvent amènent la cécité.

Les cimetières, placés dans l'intérieur des villes et près des villages, sont encore une des causes de l'insalubrité de l'Égypte. Les sépultures ne sont pas assez profondes; on voit les cadavres à fleur de terre, souvent des chiens affamés les découvrent. Quoique cette manière d'inhumer tienne à des principes religieux, il serait possible d'empêcher de fétides exhalaisons.

A ces considérations j'en ajouterai une dernière non moins importante. Après le décroissement du Nil, il reste autour des villages des eaux stagnantes où l'on fait rouir le lin; ces eaux sont pestilentielles, surtout celles qui sont au sud et à l'est des villages. Les vents qui soufflent à cette époque dilatent les miasmes de ces poisons, qui portent les maladies et la mort. C'est à l'autorité qu'il appartient de faire dessécher ces cloaques, ou bien de les éloigner des villages, et de les tenir exposés au nord.

[1] Vent du midi, ainsi appelé parce qu'il dure environ cinquante jours.

DES MOYENS PROPRES A AUGMENTER LA POPULATION.

Il est d'une absolue nécessité d'introduire la vaccine en Égypte. La petite-vérole est une des maladies les plus à craindre pour les enfans ; lorsqu'elle règne, elle en moissonne plus du tiers. Un moyen sûr d'en arrêter les progrès, c'est de fixer auprès de chaque commandant de province deux chirurgiens avec un interprète. Chaque année, le kâchef, accompagné de ces trois personnes, visiterait les villages, se ferait présenter les enfans non vaccinés pour les faire participer au bienfait de cette découverte. Ces vues bienfaisantes seraient secondées par des primes d'encouragement accordées aux chefs de famille, pères de six enfans mâles.

Les conquêtes du vice-roi dans l'intérieur de l'Afrique offrent la facilité de se procurer un surcroit de population. Rien ne s'oppose à ce que l'on fasse diriger sur l'Égypte des caravanes de nègres, sous la conduite des *gellabs*, qui savent mieux les traiter que les Turks; ou bien à ce qu'on les achète des gellabs eux-mêmes, qui, trouvant leur intérêt dans ces ventes, s'empresseraient chaque année d'en amener de Darfour et autres lieux, un nombre suffisant. On placerait ces nègres dans les provinces les moins peuplées; un gouvernement paternel les attacherait à leur nouvelle patrie. Il faudrait des jeunes gens de douze à dix-huit ans; au-dessous de cet âge il sont trop faibles, au-dessus ils ont déjà contracté des habitudes et tiennent à leurs affec-

tions. Dans l'adolescence, l'homme est susceptible de recevoir toutes les impressions. On en ferait de bons agriculteurs, et des pères de familles qui trouveraient leur bonheur dans leur état.

Si le vice-roi concédait des terres aux Arabes, il y trouverait de l'avantage. Naguère, trente mille de ces bedouins ravageaient l'Égypte, leurs bras peuvent servir aujourd'hui à féconder le sol de cette contrée. Plusieurs tribus cultivent en société avec les fellahs; les autres vivent encore sous les tentes, dans une profonde oisiveté. Mais ce n'est pas la détresse qui devrait leur mettre à la main les instrumens aratoires; ils devraient y être excités par des encouragemens capables de les fixer. Une situation meilleure leur ferait oublier la vie vagabonde; il n'y aurait plus de distinction entre eux et les fellahs, et ils offriraient un surcroît avantageux de population. Mohammed-Aly peut donc, sans beaucoup de frais, combler le vide causé dans la population par les guerres, et une administration vicieuse. Appelés par ses bienfaits, des Syriens, des habitans de la Nubie s'empresseraient de venir lui offrir leurs bras. Avec de tels secours il relèverait l'agriculture de l'état languissant dans lequel elle se trouve. Les herbes parasites qui couvrent le cinquième des terres seraient bientôt remplacées par de riches moissons.

DE LA VILLE DU KAIRE.

Le grand Kaire fut bâti par Gauhar, général de

Moëz Ledyn-Allah, premier khalife de la race des Fatémites en Égypte, l'an 358 de l'hégire (968 de J.-C.). Le sultan Salâh el-Dyn [1] fit entourer cette ville de murailles et construisit la citadelle. L'époque de sa plus grande splendeur a été sous le règne des sultans mamlouks. Sa décadence date du règne du sultan Sélym, qui en fit la conquête en 1517. Son commerce avait commencé à décliner à l'époque de la découverte du cap de Bonne-Espérance par les Portugais. Elle a été plusieurs fois dévastée par les soldats. Un sultan, nommé Hâkem Biamr-Illah, y fit mettre le feu l'an 1019, la quatrième partie fut consumée par les flammes.

La capitale de l'Égypte devrait porter l'empreinte de la magnificence du prince qui y réside. Cependant rien n'annonce au Kaire la grandeur de Mohammed-Aly, ni son désir de laisser une mémoire révérée. On n'y voit aucun établissement d'utilité publique. Les traces d'une guerre destructive ne sont point encore effacées, et l'œil contemple avec peine les tristes ruines des manoirs de ces mamlouks qui savaient, dans leur opulence, mettre à profit les faveurs de la fortune. Quelques palais, que le vice-roi a fait construire pour lui et les siens, à l'instar des maisons de Constantinople, sont mêlés aux décombres, qui s'accumulent de tous côtés. Ces faibles constructions, élevées à grands frais, ornées de peintures au dedans et au dehors, ne sont point convenables au climat brûlant de l'Égypte. On n'y

[1] Saladin.

voit point de ces belles terrasses si agréables pendant la fraîcheur des nuits, où l'on jouit avec plaisir des premières lueurs du crépuscule. Des murs légers en charpente, couverts d'un simple crépis, ne sauraient préserver de la chaleur. La grande quantité de bois employée dans la construction ne sert qu'à faire pulluler les insectes. Ajoutez à cela des jardins sans eau, sans bosquets [1], et vous aurez une idée des nouveaux palais que les Turks ont fait bâtir depuis quelques années autour et dans l'intérieur du Kaire, appelé par les Arabes *omm el-dounyâ*, la mère du monde.

Les Turks, pour ainsi dire expatriés, veulent suivre les goûts et les usages étrangers à ce pays. Ils essayent de transplanter sur les bords du Nil les coutumes de la Romélie, inconnues aux Arabes, auxquels les innovations déplaisent toujours.

Si l'on jugeait de la population du Kaire par l'affluence que l'on rencontre dans les *bazars*, on serait tenté de croire qu'il n'existe dans aucune ville une aussi grande réunion d'habitans; mais tout est rassemblé dans les lieux consacrés au commerce et à l'industrie. C'est là que se trouve la foule des étrangers de tous les pays, et que les fellahs des provinces voisines viennent journellement vendre leurs denrées. Cette foule habituelle donne un surcroît de plus de vingt mille individus. Dans le reste de la ville, la population est clair semée. On voit des rues désertes et des maisons en ruines.

[1] J'en excepte pourtant le jardin de Chobrâ qui est très-beau, mais qui n'est pas encore assez ombragé.

Les malheurs que la guerre a causés ont affaibli la population. Le Kaire avait il y a vingt-cinq ans plus de deux cent cinquante mille âmes; à peine y en a-t-il aujourd'hui deux cent mille [1].

On y compte deux cent quarante rues principales, vingt-cinq mille maisons habitées, quarante-six carrefours et trente-huit culs-de-sac.

Les bazars occupent une partie de la ville. On remarque celui de *Ghouryeh*, où se vendent les chals de cachemir, les mousselines et les toileries étrangères; *el-Achrafyeh*, où se tiennent les marchands de papier; le *Khân el-Khalyly*, occupé par les jouailliers, les quincailliers, les marchands de cuivre et de tapis; le *Nahhâssyn*, par les orfévres; le *Bondoukânyeh*, par les droguistes et les merciers; le *Hamzâouy*, par les drapiers; le *Serougyeh*, par les selliers et les brodeurs; le *Souq el-Sélah*, par les armuriers. A *Gémalyeh* se trouvent les marchands de café, et des tabacs de Syrie. La grande rue de *Margouch* est destinée à la vente au détail des toileries du pays. L'okel des *Gellabs* sert au trafic des esclaves qui arrivent de l'intérieur de l'Afrique.

Ces bazars, où la foule se rassemble chaque matin, ne sont que des rues couvertes dans plusieurs endroits, pour être à l'abri de la chaleur, et garnies, de chaque côté, de boutiques ouvertes pendant tout le jour aux besoins des consommateurs. Le marchand quitte sa maison le matin, et n'y rentre

[1] On a vu dans le tableau de la population, que le vieux Kaire ni Boulâq ne sont point compris dans ce dénombrement.

que le soir. Il mange, et dort à midi dans sa boutique ou son magasin, seuls lieux où il s'occupe de ses affaires.

Il y a quatre cents mosquées ouvertes à la piété des musulmans. Il en est de très-anciennes et d'une belle architecture; telles sont celles d'Amrou, bâtie l'an 20 de l'hégire (640 de J.-C.); d'el-Hâkem el-Obeïdy, l'an 400 (1007), sous la dynastie des Fatémites; de soultân Hassan, construite par lui en 757 (1354). (On travailla pendant trois ans à cette dernière, et Maqryzy assure que chaque jour l'on dépensait 1,000 mithkals d'or [1].) La mosquée de Teyloun, bâtie l'an 238 (850) par le sultan Ahmed ebn-Teyloun; celle d'el-Moyed, bâtie l'an 820 (1415) par le sultan Abou el-Nasr el-Moayed; son tombeau, et ceux de sa femme el-Malékah Assyeh, et de ses enfans Ahmed et Ibrahym, sont dans la mosquée. Celle du sultan Kalâoun Sef el-Dyn [2], bâtie par ses ordres, l'an 683 (1282); on a mis treize

[1] Le mithkal équivaut à 24 carats.

[2] Le sultan Kalâoun avait beaucoup de connaissance en médecine. On conserve dans la mosquée plusieurs de ses caftans, et une grande ceinture en cuir qu'il portait, et sur laquelle il y avait autrefois des lames d'or incrustées. On attribue à ces dépouilles une vertu talismanique. Les malades, hommes et femmes, s'y rendent en grande dévotion, et moyennant une légère rétribution au gardien, ils se couvrent d'un caftan vermoulu, et passent la ceinture autour de leurs reins.

On voit sur le seuil de la porte d'entrée une plaque de marbre rouge contre laquelle on frotte une pierre mystérieuse que l'on tient renfermée dans une armoire. L'effet du frottement donne à quelques gouttes d'eau que l'on y répand une teinte rou-

mois pour la bâtir, ainsi que le Môristan et celle du soultân Barqouq, bâtie en 527 (1131); celle d'el-Azhar, l'an 358 (968); celle de l'émyr Yakhour, bâtie en 1070 (1655); celle de soultân el-Ghoury, bâtie en 933 (1522); celle de Kâyd-Bey, bâtie en 870 (1463); celle d'el-Seyd el-Zeynab, bâtie l'an 300 (910). Ces temples, destinés aux prières, deviennent aussi des lieux de repos. Les musulmans y viennent manger et dormir. Souvent des marchands s'y introduisent pour y trafiquer. Les oisifs vont y passer le temps à conter des histoires.

La mosquée el-Azhar ressemble à une grande hôtellerie. Outre les lieux destinés aux prières, il y a plusieurs endroits où les ulémas donnent leurs leçons sur les lois, et les commentaires du Côran. On trouve dans l'intérieur de cet édifice des quartiers appelés *rouâgs*, où peuvent loger les étrangers; chaque pays a le sien. On remarque ceux des Syriens, des Persans, des Kourdes, des Nubiens, des Turks, des Indiens, des Moghrebins, des habitans de l'Hedjâz, de Bagdad, de Gabarth et de Dakarneh; ceux du Saïd, des provinces de Bahyreh, Gharbyeh, Charkyeh, et du Fayoum. Il y a aussi des logemens destinés aux aveugles. On n'y vient que pour s'instruire. Ceux qui sont admis dans ces rouâgs suivent

geâtre. Ceux qui sont attaqués de la toux se servent de cette eau pour se colorer la langue.

Il y a dans l'intérieur deux colonnes en marbre : sur l'une, on y passe la langue pour guérir de la jaunisse; sur l'autre, les femmes stériles y pressent un citron et en sucent le jus pour se rendre fécondes.

les cours d'études, et ne s'occupent que de lecture. C'est à cette condition que l'entrée leur en est ouverte. Ils sont entretenus des revenus de la mosquée. Chaque rouâg a son nazer, dépendant du directeur principal; il est chargé de la surveillance. On distribue tous les deux jours trente-huit quintaux de pain, ainsi que l'huile pour l'éclairage. A la fin de chaque mois, on pourvoit aux besoins de ces étudians par une légère rétribution en numéraire. L'entretien de cette mosquée et de ses dépendances se monte à 1260 bourses par année. Une partie de cette somme est payée par le gouvernement sur le produit des rizaqs; l'autre provient du revenu des immeubles appartenant à la mosquée : ce sont des magasins, des maisons, des boutiques légués par leurs propriétaires. Cette branche de revenu n'est point entrée dans le domaine du fisc. Chaque mosquée possède plus ou moins de ces legs, connus sous le nom de *ouaqfs* (legs religieux).

La foule est continuelle dans cet utile établissement, autour duquel on a pratiqué un grand nombre d'issues pour faciliter l'entrée et la sortie de la multitude.

On remarque dans le Kaire plusieurs mosquées abandonnées, parce qu'elles manquent des secours nécessaires à leur entretien et aux réparations qu'elles exigent. Mohammed-Aly, qui s'est emparé des biens dont les revenus servaient à les maintenir en bon état, n'octroie des pensions qu'aux nazers des mosquées les plus fréquentées par le peuple.

Cent quarante écoles, réparties dans toute la

ville, sont ouvertes à l'instruction des enfans. On leur apprend des prières, la lecture et l'écriture. Dans chaque école, un faqy est chargé de l'enseignement; les pères de famille lui donnent chaque semaine un modique salaire.

On compte douze cent soixante-cinq okels, situés dans les quartiers où l'on se livre au commerce et à l'industrie. Ces okels sont de grands bâtimens de forme carrée ayant une cour au milieu, et des magasins au rez-de-chaussée pour recevoir les marchandises. L'étage supérieur, divisé par chambres séparées, sert d'habitation aux étrangers; une galerie circulaire qui règne autour, facilite la communication. Dans le milieu de la cour il y a un oratoire avec une fontaine dont l'eau est destinée aux ablutions; les marchands y font leurs prières aux heures indiquées, pour ne pas se déplacer de leurs magasins. Un portier, placé dans le vestibule de chaque okel, est chargé de veiller à la sûreté du lieu, de louer les magasins et les appartemens, et d'en toucher les termes, dont il rend compte au propriétaire.

Il existe dans les différens quartiers trois cents citernes publiques, que l'on remplit chaque année à l'époque où les eaux s'écoulent dans le canal qui traverse la ville. On fait la distribution vers les mois de juin et juillet, dès que le Nil commence à croître; car les habitans prétendent que les premières eaux qui se mêlent à celles que le fleuve conserve stagnantes dans les endroits où il se forme des lacs, ont une teinte verdâtre, et portent avec elles des germes de corruption nuisibles à la santé. Alors,

chaque jour, on distribue gratis, au peuple, l'eau des citernes; les gens aisés la paient 10 paras l'outre. Cet argent supplée à celui qui a été dépensé pour remplir ces réservoirs.

Le Kaire renferme dans son enceinte onze cent soixante-dix cafés; dans plusieurs il y a des jets d'eau pour rafraîchir l'air pendant la saison des chaleurs. Les habitans s'y rassemblent le matin, et surtout à l'heure de l'assr, pour entendre les conteurs d'histoire. Chacun est accroupi la pipe à la main, soit dans l'intérieur, soit au dehors sur des bancs en pierre, appelés *mastabehs*. Souvent l'aghâ de la police y tient des espions déguisés, pour voir ce qui se passe. Le *hachich* que l'on fume produit l'ivresse, et donne lieu à d'étranges conversations.

Les bains publics sont au nombre de soixante-cinq. On connaît la propriété de ces bains, dont les Égyptiens font un grand usage. Ils y vont généralement plusieurs fois par semaine. C'est pour eux un remède efficace dans leurs indispositions, et un puissant palliatif dans les maladies chroniques, les affections nerveuses, la goutte et les douleurs rhumatismales. Il est vrai que rien ne provoque et ne rétablit aussi bien la transpiration, si nécessaire à la santé; car, lorsqu'une personne est alitée, au lieu de s'informer comment elle se porte, on lui demande comment elle sue. Si le corps n'est pas en moiteur, on éprouve un malaise. C'est pour éviter cela que les habitans se couvrent de pelisses pendant l'hiver.

Les bains sont aussi des lieux destinés aux amu-

semens des femmes. Il y a des jours où ils ne sont ouverts que pour elles. La plupart s'y rendent accompagnées de leurs *ballâneh* [1] et de leurs esclaves. Un rideau tiré devant la porte indique que le bain est occupé par les femmes; aucun homme ne peut en approcher.

On fait souvent des parties de plaisir dans les bains. Alors les femmes transforment les appartemens intérieurs en salles de musique et de festin. On y conduit des chanteuses, on y porte des patisseries, des sorbets; l'aloès et le benjoin y exhalent leurs parfums. La fête dure pendant tout le jour. C'est surtout quand une fille se marie que ces réunions ont lieu. L'avant-veille du mariage, on accompagne la future au bain, en grande cérémonie; on lui tresse les cheveux et on l'épile, afin qu'elle soit digne du lit nuptial [2]. Ses riches vêtemens sont parfumés, des bijoux couvrent sa tête. Toutes les parentes et les amies viennent prendre part à cette fête non moins marquante que celle du surlendemain. Une femme se souvient du jour du bain de ses noces comme d'un des plus beaux de sa vie. « C'était

[1] Baigneuses qui lavent les femmes avec du lyfeh * trempé dans de l'eau de savon.

[2] On se sert pour cette opération d'une pâte composée de chaux, de cendre et d'orpiment, que l'on applique sur la partie velue. Dès que les picotemens commencent à se faire sentir, la ballâneh enlève l'appareil.

* Filamens de dattiers que l'on fait venir de la Mekke, parce qu'ils sont blancs et plus soyeux que ceux d'Égypte.

« le jour du bain de mon mariage, dit-elle, que « telle chose est arrivée, que j'ai eu tel songe. » Il semble que c'est pour elle une époque remarquable.

On ne voit dans la capitale de l'Égypte qu'un seul hôpital, appelé le Môristan; il est destiné à recevoir les infirmes et les fous. Cet établissement est dépourvu des objets nécessaires à la guérison des malades. Ces malheureux y sont mal soignés; ils ne recoivent d'autre soulagement qu'une chétive nourriture. A la fin de chaque lune on leur fait prendre, comme un puissant palliatif, du bouillon de serpent. Il y a des hommes chargés d'apporter à l'hospice une quantité de ces reptiles qu'ils vont chercher dans les lieux inhabités. Le médecin, ancien barbier, préside lui-même à la distribution de ce consommé aux malades. J'ai eu la curiosité d'assister aux apprêts de ce banquet peu ragoûtant.

En général, les Turks sont hospitaliers, et pourtant on ne remarque chez eux aucun monument de bienfaisance. Il n'y a point d'asile ouvert aux infirmes ni à la vieillesse.

DES CANAUX.

Les grands canaux de l'Égypte sont entretenus par le gouvernement. Quant aux canaux secondaires, ils sont à la charge des villages. Ils doivent être curés tous les ans avant l'inondation. Ce travail si essentiel se fait avec trop d'insouciance; le fellah, découragé, néglige de bien remplir sa tâche. Un plan général de réparation, et un règlement pour

la distribution des eaux, sont d'une absolue nécessité. Le vice-roi s'en occupe, et déjà il a fait creuser depuis trois ans, près du village d'el-Hatfeh, un canal pour faciliter les communications d'Alexandrie, et éviter aux barques le passage périlleux du boghâz de Rosette. Ce canal, qui se joint au-dessous de Byrket-Gheytas à celui de Rahmânyeh, conduit ses eaux dans les deux ports. Il est large et profond; ses parois n'ayant pas assez de taluts, s'affaissent sur plusieurs points. On a formé, avec les terres provenant du creusement, des berges élevées à la distance de cinq mètres du rivage, ce qui facilite le halage des bateaux. Avant l'inondation, l'eau est saumâtre en avançant vers Alexandrie, parce que celles du lac Maréotis, près duquel passe le canal, qui n'en est séparé que par une simple digue, filtrent à travers les terres. Ensuite on a élevé des deux côtés deux murs parallèles étayés par des palissades, avec un remplissage pour donner à cette digue et à celle du lac Madyeh plus de consistance, et pour diminuer l'infiltration. Malgré cela, il n'est pas moins nécessaire de dessécher le lac Maréotis, dont les eaux, poussées par les vents d'ouest, vont battre contre les terres qu'elles minent insensiblement. Les eaux que perd ce lac par l'évaporation, sont remplacées chaque année par la chute de celles de la province de Bahyreh pendant l'inondation. On a essayé de parer à cet inconvénient en pratiquant à des distances convenables de grandes saignées qui reçoivent dans les environs de Damanhour les eaux inutiles à l'irrigation, et les deversent dans le canal;

mais ces précautions sont insuffisantes, car les eaux du canal de Beny-Salâm qui reçoit les eaux de Gyzeh, coulent vers Hoch-Yça, et se jettent directement dans le lac après avoir arrosé le haut de la province.

Le canal, qui offre un développement de quatre-vingt mille deux cent cinquante-trois mètres dans toute son étendue, a une pente peu sensible. Cependant on est obligé de le tenir fermé par une forte barre durant l'inondation; autrement les eaux s'élèveraient au-dessus des rivages, et détruiraient sans doute les digues des deux lacs. Une écluse de retenue, avec un bassin près de l'embouchure, serait préférable à cette barre en terres palissadées, que l'on est obligé de placer et de défaire chaque année, et elle aurait l'avantage de ne point empêcher le passage des barques. Les communications sont gênées pendant quatre mois; on est obligé de décharger les marchandises en avant de la barre, lorsqu'elles viennent du Kaire, et de les transporter à force de bras sur d'autres barques qui se trouvent dans le canal; les marchandises que l'on expédie d'Alexandrie sont exposées à la même manœuvre dans un sens contraire. Cet embarras augmente les frais de transports, et produit des retards.

Dès le principe on eût pu éviter ces difficultés, si l'ingénieur turk chargé de l'exécution n'eût fait commencer l'entreprise sans avoir au préalable suivi les règles de l'art. On ne s'occupa d'aucun travail préparatoire; une partie des fellahs de la Basse-Égypte fut dirigée sur ce point sans que l'on eût

réuni les instrumens nécessaires à une telle opération, et formé des magasins de vivres pour assurer leur subsistance. Un grand nombre de ces malheureux périt autant par le manque d'eau et de nourriture, que par les mauvais traitemens, et les grandes fatigues auxquelles ils n'étaient point habitués. Les soldats chargés de les surveiller ne leur donnaient point de relâche; ils les faisaient travailler depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit close. Ces fellahs étaient obligés de creuser la terre avec leurs mains, et de rester dans l'eau, qui filtrait de tous côtés. Il en périt environ douze mille dans l'espace de dix mois: les berges recouvrent leurs ossemens.

Le vice-roi a fait donner au canal le nom de Mahmoudyeh, parce qu'il a été creusé sous le règne du sultan Mahmoud.

Noms des chefs qui commandaient les travaux, avec l'état du nombre des fellahs fournis par chaque province, et la quantité de kassabehs [1] réduits en mètres.

NOMS des CHEFS.	NOMS des PROVINCES.	NOMBRE des FELLAHS.	QUANTITÉ de KASSABEHS.	QUANTITÉ de MÈTRES.
ISMAYL-PACHA, directeur.				
Mohammed-Kâchef. . . .	Gharbyeh. .	109,000	7,694	28,083
Aly-Kâchef	Charkyeh . .	30,000	2,092	7,635
Mohammed-Kâchef. . . .	Mansourâh .	42,000	2,915	10,639
Témyr-Kâchef	Kelyoubyeh.	17,000	1,196	4,365
Ibrabym-Kâchef.	Gyzeh. . . .	12,000	899	3,281
Omar-Bey.	Menouf. . .	65,000	4,510	16,461
Hassân-Bey	Bahyreh. . .	38,000	2,682	9,789
	Total . . .	313,000	21,988	80,253

Mohammed-Aly fit payer les travailleurs à raison de quatre cents piastres par kassabeh, ce qui porte la dépense du salaire à 8,795,200 piastres, qui furent déduites du myry.

En ajoutant une égale somme pour l'achat des matériaux, les journées des maçons et des charpentiers, l'établissement des roues à chapelet qui ont servi à puiser les eaux provenant de la filtration, les pelisses dont furent revêtus les kâchefs, les cadeaux, les schalls et les habillemens aux cheykhs des villages, le salaire des employés surveillans, ce canal aura coûté 35,000 bourses ou 188,400 piastres [2].

[1] Mesure agraire qui est égale aujourd'hui à 3 mètres 64 centimètres.

[2] Environ 7 millions 500,000 francs.

Il y a sur les deux rives du canal, depuis son embouchure jusqu'au delà de Byrket-Geytâs, une grande étendue de terre maintenant propres à la culture, il ne s'agit que d'établir des puits à roue. Le vice-roi serait peut-être disposé à faire des concessions, et donner des encouragemens à ceux qui se livreraient à ces travaux; mais ce n'est point en Égypte que l'on trouve des hommes laborieux et patiens; chacun veut jouir du moment : tel est le caractère des Turks.

Le vice-roi a fait aussi creuser, près de Zakâzik, un canal qui prend ses eaux dans celui de Moueys et les conduit à l'ouâdy Toumlât. Ibrahym-Pacha fut chargé de cette opération. Dans l'intervalle de huit jours, quatre-vingt mille fellahs de la province de Charkyeh furent réunis sur les points indiqués. Cinq jours de travail suffirent pour creuser vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix mètres jusqu'à la digue du village d'Abassyeh, situé à l'entrée de la vallée. M. Coste, architecte français, fut chargé de continuer le travail. Il suivit les traces d'un ancien canal qui prenait ses eaux dans le Nil, près de Kélyoub, passait à Belbeys, et entrait dans l'ouâdy, qu'il arrosait dans toute sa longueur. On déblaya quatorze mille soixante-seize mètres qui forment, avec la première partie, trente-quatre mille six cent soixante-six mètres. Pendant l'année, les eaux sont distribuées à toutes les cultures. Ce canal est appelé Scander [1], du nom d'un fils nouveau-né du vice-roi.

[1] Alexandre.

L'époque actuelle présente de grands avantages pour la restauration de l'Égypte, dont la prospérité dépend entièrement de la volonté du prince qui la gouverne. La tranquillité intérieure assurée, la sûreté dans les communications, des ressources en tout genre, tout concourt à favoriser les vues élevées du vice-roi. Ce pays n'a de richesses réelles que son sol; c'est donc là qu'il convient de porter toute l'attention.

CHAPITRE DEUXIÈME.

ADMINISTRATION DES TERRES.

En même temps que Mohammed-Aly travaillait à consolider sa puissance, il s'occupait aussi de changer l'ordre de l'administration des terres; mais les innovations qu'il a faites ont été contraires au bien public. Le droit de propriété n'a été ni respecté, ni reconnu. J'ai déjà fait voir dans plusieurs circonstances que ceux qui ne purent satisfaire aux contributions réitérées que le gouvernement exigeait d'eux furent obligés de remettre au defterdâr les titres de leurs immeubles fonciers. Depuis cette époque, le vice-roi a exproprié tous les moultezims, moyennant une pension annuelle à chacun d'eux, équivalente aux revenus primitifs dont ils jouissaient d'après la vérification faite sur les registres du rosnamgy. Chaque village était divisé en vingt-quatre parties appelées *qyratt*. Ces qyratts étaient souvent subdivisés entre plusieurs particuliers. L'arpentage qui fut fait de chaque propriété,

calculé en feddâns, donna en général une quantité double de celle qui était reconnue par le fisc; et cet accroissement de terre fut soumis à l'impôt du myry. Cette différence provenait de ce que les moultezims, dans les transactions qu'ils passaient entre eux, se réglaient d'après le contenu de leurs titres, en suivant la méthode accoutumée de calculer par *qyratts*, qui produisaient toujours un nombre de feddâns de beaucoup inférieur au nombre réel; ou bien, si les parties faisaient procéder à l'arpentage, l'arpenteur cophte et le cheykh el-Beled s'entendaient ensemble pour en distraire une portion à leur profit. En outre le kassabeh dont on se servait alors était plus long de vingt-un centimètres que celui qui est adopté aujourd'hui par le gouvernement; sa diminution a porté un grand préjudice aux fellahs [1].

On a donc vérifié que le moultezim qui payait le myry de cent feddâns, jouissait réellement d'un nombre double. Le vice-roi s'est emparé de la totalité. Il fait payer par le rosnamgy le revenu de la moitié suivant l'ancien taux, c'est-à-dire le tiers de ce qu'il est aujourd'hui. Les redevances en blé seulement, dont les villages étaient grevés, sont acquittées séparément. On rembourse aux cheyks 6 piastres par ardeb, 3 aux effendys, et 1 $\frac{1}{2}$ aux simples particuliers.

[1] L'ancien kassabeh était de 3 mètres 85 centimètres; il a été réduit à 3 mètres 64 centimètres. Le feddân est aujourd'hui de 333 kassabehs un tiers. C'est la seule mesure en usage; elle est maintenant la même dans toutes les provinces.

On a pourtant conservé aux moultezims la faculté de disposer à leur gré des terrains d'*oussyeh*[1], ils peuvent les sous-louer, ou les faire cultiver à leur profit sans payer d'impôt. Quant à la pension qui leur est octroyée en dédommagement d'une partie de leurs revenus, elle est viagère : le père n'aura rien à léguer à ses enfans. Une mesure aussi rigoureuse a porté la tristesse dans les familles, et le trésor du prince se trouve chaque jour dégrevé par la mort de quelques-uns de ses pensionnaires, aux héritiers desquels il n'a rien à payer.

Les terres connues sous la dénomination de *ouâqf* et *rizaqs*, ont éprouvé les mêmes vicissitudes. Le vice-roi les a réunies à ses vastes domaines. Il a donné des pensions aux cheykhs privés de leurs revenus, sur les mêmes bases que celles qui ont été accordées aux moultezims, et s'est chargé de la nourriture des pauvres, de l'entretien des mosquées, des citernes et des écoles publiques, tandis que ces établissemens pourvoyaient jadis aux besoins par les re-

[1] La plupart des villages possèdent une portion de terres ainsi appelées: elles proviennent des fellahs morts sans héritiers, et de ceux qui, n'ayant pas de moyen de les ensemencer, les ont cédées pour une légère somme au moultezim, qui en est devenu propriétaire et qui les fait cultiver pour son compte. Ces sortes de transactions furent dans le principe autorisées par le gouvernement, à la charge par les propriétaires de payer des redevances pour certaines dépenses publiques, telles que le curage des canaux et l'entretien des citernes; mais ensuite le moultezim a cessé d'acquitter les charges à lui imposées, et a conservé les terres.

venus des biens qui leur avaient été légués. Il y a maintenant des fonds affectés à ces dépenses que le rosnamgy est chargé de régulariser.

Il n'existe pas d'autre impôt que le myry, qui varie suivant la qualité des terres. Le defterdâr en fait la répartition, et soumet son travail à l'approbation du prince. Tous les terrains *cherâkys* en sont exempts. Pourtant le mode de cette répartition est sujet à des changemens; il n'y a rien de fixe; elle varie suivant les besoins et les circonstances.

Tous les impôts indirects, connus sous la dénomination de barrâny [1], rafa el-mazâlem [2], koulfeh [3], ont été abolis, ainsi que le haq el-tharyq [4] et les droits des commandans de provinces; personne n'est autorisé à rien prendre sans en payer la valeur.

Il entre dans les fonctions de l'intendant général des Cophtes d'activer la levée du myry sous l'inspection du defterdâr; à cet effet, il y a dans chaque province un sous-intendant porteur de registres sur lesquels sont inscrites les sommes à exiger de chaque village. Les employés de ce Cophte veillent, de concert avec les kaïmakams, à la rentrée de l'argent,

[1] Droit qui, à son origine, consistait en présens faits au propriétaire, mais qui fut ensuite converti en argent.

[2] Rachat de la tyrannie.

[3] Ce droit avait été établi pour tenir lieu de redevances.

[4] Salaire du voyage. Lorsqu'un propriétaire envoyait un ou plusieurs de ses gens dans son village, pour affaire le concernant ou pour tout autre motif, il lui donnait un billet qui relatait la somme dont le cheykh el-beled devait gratifier le porteur.

qu'un séraph, résidant près du kâchef commandant la province, envoie au trésor du vice-roi, où se font les recettes et dépenses.

Les écrivains cophtes, et les effendys employés dans l'administration, reçoivent un traitement mensuel proportionné à l'importance de leurs fonctions. Toute autre réquisition de leur part serait illégale et les exposerait à des châtimens. Lorsqu'un employé, quel que soit son rang, est convaincu de malversation, on le destitue; il est obligé de rendre compte de sa gestion et d'en payer le déficit. Quelquefois il est encore condamné à la bastonnade.

Cependant le fellah n'en est pas moins dans l'indigence; il est continuellement le jouet d'une administration vicieuse et toujours vacillante. L'impôt auquel il est assujetti est au-dessus de ses facultés, en ce qu'il outre-passe les droits et les redevances qu'il payait avant la nouvelle organisation et l'arpentage des terres, qui a augmenté le nombre des feddâns sans accroître ses revenus. Il n'est point le maître des produits de sa récolte : il ne peut en disposer avant que le gouvernement ait pris la quantité de denrées propres aux exportations, à des prix convenus et en déduction du myry. Les réquisitions de toute espèce destinées à l'usage des maisons du prince, et à celles des premières personnes de sa cour, sont payées dans les villages à moitié de leur valeur. Le fellah ne reçoit en argent comptant que le produit de celle de ses denrées qu'il vend sur les marchés; et comme à peine il peut payer l'impôt, il ne lui reste ensuite aucune ressource. Au mois

de mars on est étonné de voir la richesse des moissons contraster avec l'état misérable des villages. S'il est vrai de dire qu'il n'y a pas de contrée plus riche que l'Égypte dans ses productions territoriales, il n'en est peut-être pas dont les habitans soient plus malheureux. Ce n'est qu'à la fertilité de son sol, et à la sobriété de ceux qui le cultivent, qu'elle doit la population qu'elle conserve encore aujourd'hui [1].

ÉTAT DU NOMBRE DE FEDDANS DE TERRE DE CHAQUE PROVINCE ASSUJETTIS A L'IMPÔT, AVEC LE MONTANT DES SOMMES QU'ILS DOIVENT ACQUITTER.

Pour établir la répartition de la contribution foncière, il a fallu, dans presque toutes les provinces, que l'on divisât les terres en trois classes, selon leur fertilité. Les premières sont imposées à 17 pataques [1] par feddân; la taxe des autres est réglée suivant leurs qualités. Tel est le système qui a été suivi pendant l'année 1236 de l'hégire (1821) pour les terrains inondés.

[1] Une opération que le vice-roi a entreprise et qui lui procurera des avantages s'il y donne suite, est celle du cadastre, dont la direction a été confiée à M. Masi, ingénieur de Florence. Plusieurs jeunes gens, instruits par lui, travaillent sous ses ordres à cette utile entreprise. Soixante villages de la province de Charkyeh, dont les plans sont déposés dans les archives de l'administration, ont été mesurés, suivant les règles de l'art, dans toute l'étendue de leur territoire.

[2] J'ai déjà dit que la pataque est une monnaie fictive qui équivaut à 2 piastres 10 paras.

feddâns.	piastres.	paras.	piastres.	paras.	piastres.	paras.
			Province de Menouf.			
92,400	à 38	10	3,534,300		6,753,487	20
54,000	à 33	30	1,822,500			
47,750	à 29	10	1,396,687	20		
			Province de Gharbyeh.			
120,600	à 38	10	4,612,950		7,943,580	
55,300	à 33	30	1,866,375			
50,060	à 29	10	1,464,255			
			Province de Bahyreh.			
50,250	à 29	10	1,479,812	20	2,527,007	20
30,542	à 22	20	687,195			
20,000	à 18		360,000			
			Province de Charkyeh.			
85,800	à 33	30	2,995,750		4,863,868	
40,084	à 27		1,082,268			
35,320	à 22	10	785,850			
			Province de Mansourâh.			
80,200	à 33	30	2,706,750		4,611,600	
45,000	à 27		1,215,000			
30,660	à 22	20	689,850			
			Province de Kelyoubyeh.			
80,000	à 38	10			3,080,000	
			Province de Gyzeh.			
85,900	à 38	10			3,275,675	
			Province du Fayoum.			
70,200	à 33	30			2,369,250	
			Province de Atfeyhyeh.			
55,000	à 30	30			1,691,250	
			Province de Benysouef.			
85,200	à 38	30	3,258,900		5,821,875	
42,660	à 33	30	1,439,775			
38,400	à 29	10	1,123,200			
					42,937,593	

			piastres.	paras.	piastres.	paras.
Report d'autre part					42,937,593	
Province de Minyeh.						
feddâns.	piastres.	paras.	piastres.	paras.		
75,000	à 38	10	2,868,750			
40,840	à 33	30	1,378,350		5,197,725	
32,500	à 29	10	950,625			
Province de Syouth.						
88,100	à 38	10	3,369,825			
48,084	à 33	30	1,622,835		6,232,860	
42,400	à 29	10	1,240,200			
Province de Gyrgeh.						
96,500	à 38	30	3,694,950			
48,000	à 33	30	1,620,000		6,668,500	
45,900	à 29	10	1,353,550			
Province d'Esné.						
70,100	à 38	10	2,681,325			
38,840	à 33	30	1,310,850		5,017,387	20
35,050	à 29	10	1,025,212	20		
Total					66,054,065	20

(132,108 bourses, 65 piastres, 10 paras, ou 20 millions de francs.)

DES PROCÉDÉS DE CULTURE, DE RÉCOLTE ET PRÉPARATION DES PRODUITS DE L'ÉGYPTE PROPRES A L'EXPORTATION.

Du blé.

Les procédés de la culture du blé diffèrent suivant les lieux. Vers les dernières provinces du Saïd, on sème aussitôt après la retraite des eaux, lorsque la terre est encore fangeuse. Quelques jours après, dès que l'état de sécheresse le permet, on laboure pour enterrer les semences. Dans la Basse-Égypte,

on donne deux labours, l'un avant de semer, l'autre après avoir semé, ce qui tient lieu de l'usage de la herse. Ce second labour sert à couvrir les semences; il rend aussi les terres plus productives.

On ne *chaule* point le blé avant de semer; on le confie à la terre dans l'état où il se trouve, sans enlever les vesces, ni les autres corps étrangers.

Chaque feddân reçoit en semence un douzième d'ardeb [1], et en rend ordinairement de quatre à sept. Les meilleures terres en produisent jusqu'à huit; les plus chétives n'en donnent pas plus de deux.

Lorsque le blé commence à végéter, il arrive quelquefois, dans certains cantons, que les vers en piquent les brins et détruisent le produit de plusieurs feddâns. Dans ce cas on laboure et on sème de nouveau. Si cette contrariété se reproduit, on laisse la terre pour le maïs. Pendant la végétation, des enfans arrachent à la main les herbes parasites qui empêchent le blé de prospérer.

Dans la Basse-Égypte, les semailles sont achevées à la fin de novembre, et les récoltes terminées dans le courant de mai. Dans le Saïd, elles ont lieu un mois plus tôt, la température y étant plus chaude et le temps des semences moins tardif.

La tige du blé ne s'élève pas à plus de deux pieds et demi, mais le chaume a de la solidité et de la grosseur; l'épi est long, épais et bien rempli.

On ne se sert pas de la faucille pour couper les

[1] Je parle de l'ardeb du Kaire, qui équivaut à quatorze boisseaux de Paris ou à un hectolitre $\frac{821}{1000}$.

blés; la sécheresse de la terre, remplie de gerçures, permet d'arracher à la main les chaumes, dont on fait des gerbes que l'on transporte, à dos d'âne ou de chameau, sur une aire disposée près du village. Ces gerbes sont placées les unes sur les autres de manière à former une meule autour de laquelle on étend le blé; ensuite on fait passer dessus un traîneau, appelé *noreg*, supporté par trois rouleaux où sont adaptées des rondelles de fer saillantes; ce traîneau, attelé de deux bœufs et conduit par un fellah assis dessus, passe sur les gerbes jusqu'à ce que le grain soit sorti de l'épi, et que la paille soit hachée. A mesure que le noreg tourne, un autre homme armé d'une fourche ramène sur l'aire les chaumes que les bœufs en écartent en marchant. Lorsque le travail est fini, on entasse le tout ensemble, et on place de nouvelles gerbes pour continuer l'opération.

Les fellahs emploient pour vanner le blé une fourche à deux dents, au moyen de laquelle ils le jettent en l'air pour séparer le grain d'avec la paille, puis ils passent le blé par un crible à claires-voies qu'ils tiennent à la main; mais cette opération ne le sépare pas de la racine des chaumes, ni des menues pailles; il faut encore le laver et le nettoyer, pour le rendre propre à la mouture.

De l'orge.

A l'époque des semailles, lorsque les terres ont reçu l'eau du fleuve, on jette un ardeb d'orge dans chaque feddân, après avoir donné un léger labour

à la terre; ensuite on y fait passer des bœufs pour enterrer les semences. Dans quelques provinces, on se sert du râteau de même que pour les fèves. La récolte se fait avant celle du blé; un ardeb de semence en produit depuis quatre jusqu'à quinze. Les procédés de préparation sont les mêmes que ceux que l'on emploie pour le blé.

De la culture des fèves.

On cultive les fèves dans toute l'Égypte, surtout depuis qu'elles sont devenues un objet de spéculation pour l'Europe. Ce légume sert autant à la subsistance des fellahs et du peuple des villes, qu'à la nourriture des bestiaux.

A la fin du mois d'octobre, après la retraite des eaux, on laboure la terre, puis l'on sème les fèves à la volée; on les recouvre ensuite en y faisant passer une seconde fois la charrue. Dans plusieurs villages, on enterre les semences avec une espèce de râteau traîné par deux hommes sur toute la surface du champ. Un demi-ardeb suffit pour ensemencer un feddân. Pendant la croissance, on a soin d'arracher les mauvaises herbes et les avortons.

La récolte se fait un mois avant celle du blé. Au moment de la maturité, des nuées de pigeons et d'étourneaux viennent fondre sur les champs de fèves; il faut que des gens continuellement éveillés les éloignent à coups de fronde; ils les tuent avec autant d'adresse que le ferait un chasseur armé de son fusil.

On coupe les fèves avec la faucille, et on les

transporte en gerbes sous le *noreg*, pour en retirer la graine et hacher les tiges, que l'on donne aux bestiaux.

Les produits varient suivant la qualité des terres. Un feddân ne rend pas moins de quatre ardebs, et n'en donne pas plus de dix.

Des lentilles.

La culture de ce légume n'est pas bien étendue; la récolte ne va jamais au delà de cent cinquante mille ardebs dans toute l'Égypte. Les fellahs sèment les lentilles en novembre, sans donner à la terre aucune préparation. Ce n'est qu'après avoir semé qu'on peut y passer légèrement la charrue. Elles sont en maturité au mois de mars. On arrache les plantes que l'on place sous le noreg pour y subir la même opération que les autres grains. Les tiges hachées servent à la nourriture des bestiaux.

On sème deux tiers d'ardeb de lentilles par feddân; chacun en rapporte de quatre à sept.

Du doura indigène.

On fait une grande consommation de ce grain; il sert dans toutes les provinces à la nourriture des fellahs, qui ne consomment point de blé. On sème le doura à la fin de mars, ce qui lui fait donner le nom de *seyfy* [1]. On consacre à cette culture une partie des terres où l'on a fait la récolte du trèfle. Elles sont arrosées par le moyen des puits à roues,

[1] Ce mot signifie été.

ou bien de la machine appelée *delou* ou *châdouf*[1]. Cette machine se compose d'un balancier, suspendu à une traverse soutenue par deux montans parallèles. Un contre-poids, attaché à l'arrière du balancier, facilite l'ascension d'une *couffe* de feuilles de palmier suspendue à l'extrémité antérieure ; un fellah fait descendre cette *couffe* pour puiser l'eau et la déverser en l'élevant dans la rigole destinée à la conduire au terrain que l'on veut arroser. Un *delou* élève l'eau d'environ quatre pieds. Dans les endroits où les terrains sont au niveau du lit du fleuve, deux hommes placés des deux côtés d'un batardeau, tiennent chacun dans leurs mains deux cordes d'égale longueur qui sont fixées au haut d'une *couffe* ; par le mouvement qu'ils impriment à cette *couffe*, ils la remplissent d'eau, qu'ils déversent dans une rigole destinée à la recevoir. Ce simple mécanisme se nomme *katoua*.

Après avoir dégagé la terre de toutes les herbes parasites, et notamment du halfeh[2] qu'on y brûle pour la rendre plus féconde, on lui donne un seul labour. Dans plusieurs villages, elle ne reçoit aucune préparation. Les fellahs déposent trois et quatre grains dans des trous faits à la pioche, à trois pouces de profondeur ; après les avoir recouverts,

[1] *Voyez* les planches de la collection des *arts et métiers* dans la *Description de l'Égypte*, *État moderne*, vol. II.

[2] On a donné ce nom à une espèce de gramen, et quelquefois au sainfoin épineux que les Arabes font manger à leurs chameaux.

ils divisent le terrain en carrés de quatre à cinq pieds, fermés par de petites digues autour desquelles ils font couler l'eau sortant des rigoles d'irrigation; puis ils conduisent cette eau dans des sillons tracés avec le hoyau. Lorsqu'un carré a reçu l'eau suffisante, on le ferme et on fait entrer l'eau dans un autre carré. Dans les terrains éloignés du Nil, et où il n'y a pas de puits à roues, on transporte de l'eau à force de bras. On se contente alors d'en verser dans les trous, après y avoir déposé la graine; de cette manière, il n'est pas besoin de diviser la terre en carrés. Le doura n'est pas toujours arrosé pendant sa croissance: cette manière est moins dispendieuse, mais aussi la récolte est moins belle; le grain est plus écorné, les épis sont moins fournis que ceux dont les tiges ont conservé une humidité bienfaisante.

Vingt jours après avoir semé, on répand dans le champ une légère couche de terre alcaline pour exciter et hâter la végétation. La plante croît rapidement, et s'élève jusqu'à huit à dix pieds.

La récolte du doura se fait dans le courant de juillet; on coupe les tiges à la faucille ou avec un instrument tranchant, après en avoir séparé les épis, que l'on met en tas pour les faire sécher, en ayant soin de les remuer souvent; ensuite on les coupe en deux parties dans leur longueur, et on les place sur une aire où des bœufs les foulent aux pieds jusqu'à ce que la séparation des grains soit faite. Ceux qui ont de fortes récoltes se servent du *noreg* pour nettoyer le doura; on le jette en l'air, et on le met sous le toit après l'avoir criblé.

Les tiges servent de combustibles dans les fours à chaux, ou bien sont employées à couvrir les allées des jardins, à élever des cabanes, à former des cloisons et à couvrir des terrasses.

On sème ordinairement un quart d'ardeb de doura par feddân; le produit varie suivant les terres : il est de quatre à neuf et dix ardebs.

Du maïs ou doura châmy.

On donne au maïs le nom de *châmy*, parce que originairement on a tiré la graine de Syrie; il est appelé aussi *nily*, parce qu'on le cultive à l'époque de la crue du Nil. Son grain est jaunâtre et plus gros que celui du doura indigène, qui se distingue par sa couleur blanche.

Vers la fin de juillet, lorsque les eaux du fleuve commencent à s'élever, on donne un seul labour à la terre que l'on destine à être ensemencée, après avoir préalablement couvert sa surface de terre alcaline. Le semeur suit la charrue, et répand dans les sillons des grains de maïs que le soc recouvre de terre, ou bien il emploie les mêmes procédés que pour le doura indigène; puis il divise le terrain en carrés, afin de recevoir l'eau que l'on y fait entrer. Le germe se développe, la végétation commence, et l'on continue les arrosemens. On a soin de sarcler les herbes parasites que l'humidité fait croître autour des plantes.

Avant que le maïs soit arrivé à son point de maturité, les fellahs coupent chaque jour les épis qu'ils veulent faire griller pour servir à leur nourriture.

A cette époque, on a soin d'éloigner à coups de fronde, ainsi que cela se pratique lorsque le doura indigène commence à mûrir, les nuées de pigeons et d'autres oiseaux qui détruiraient les récoltes.

Dans les villages situés autour du Kaire, les habitans sèment au commencement de l'été quelques feddâns de maïs qu'ils réservent pour leurs besoins. Les épis grillés sont vendus à la classe indigente.

Lorsque l'inondation est grande, les eaux atteignent les plantes, et l'excès d'humidité les noircit. Pour les en préserver, on élève des digues autour des champs; mais souvent les précautions sont inutiles: ces deux dernières années, une partie de la récolte fut perdue par cette cause.

Dès que les plantes sont en maturité, ce qui a lieu dans le terme de soixante-dix jours complets, on les coupe et on les transporte, liées en gerbes, sur un terrain disposé à cet effet auprès du village; on les étend pour les faire sécher; ensuite des femmes et des enfans détachent les épis et les séparent de leurs enveloppes. Quand on veut réduire le maïs en farine, ou le faire entrer dans le commerce, on froisse les épis entre les mains, et les grains desséchés s'en détachent aisément.

On sème la moitié d'un ardeb par feddân, qui en produit jusqu'à sept. La farine du maïs est savoureuse; celle du doura indigène à une teinte noirâtre, et le pain qu'elle forme n'est pas aussi bon.

Des pois chiches.

Les fellahs les sèment au mois de novembre, sans avoir préparé la terre. Ils lui donnent un labour pour recouvrir les pois, que l'on sème à la volée. La récolte se fait au mois de mars. Deux tiers d'ardeb suffisent par chaque feddân, dont le produit varie de trois à sept. Les habitans consomment beaucoup de pois chiches en vert. On laisse sécher sur pied ce qui reste des plantes, puis on les arrache et on les transporte sous le *noreg*, où elles subissent la même opération que les autres tiges. On étend ensuite les grains au soleil, afin de les faire bien sécher, puis on les passe au crible pour les nettoyer. Le peuple mange les pois chiches grillés; mais le marchand ne les expose en vente qu'après les avoir trempés dans l'eau et passés à la chaux, et après les avoir aspergés d'huile de graine de lin.

Les tiges servent de nourriture à tous les bestiaux.

Des lupins.

Les procédés de culture, de récolte et de préparation des lupins sont les mêmes que ceux que l'on emploie pour les lentilles. Un feddân exige deux tiers d'ardeb pour semence, il en produit jusqu'à sept. Les tiges des lupins, trop ligneuses, ne peuvent servir à la nourriture des bestiaux; on les emploie comme combustible. Quand elles sont desséchées, on les frappe avec de longs bâtons, pour en extraire les grains, que l'on mange après les avoir souvent

trempés dans l'eau pour leur ôter un goût d'amertume. La culture de ce légume est très-peu considérable. La récolte ne va pas au delà de quarante mille ardebs.

Du fenu-grec.

On suit les mêmes procédés pour le fenu-grec, que les habitans appellent *helbeh*. On le sème après la retraite des eaux, quand la terre est encore humide. Lorsqu'il est bien sec, on l'arrache au lieu de le couper. La récolte se fait trois mois après les semailles. On le ramasse en gerbes, que l'on étend sous le *noreg*. Quand il a subi cette opération, on le jette en l'air avec la fourche, pour séparer les graines d'avec les tiges hachées, qui deviennent la nourriture des chameaux seulement.

Un feddân exige un demi-ardeb de semence; son produit est de six à huit.

Du riz.

On sème le riz au mois d'avril. Avant de le confier à la terre, on le met dans des couffes que l'on plonge dans l'eau jusqu'à ce que le grain soit assez amolli; puis on l'étend sur des nattes que l'on couvre de trèfle ou de paille. Lorsque la chaleur a fait développer le germe, on met le riz en terre. Avant cette opération, on la couvre d'eau pendant plusieurs jours; après, elle reçoit deux labours croisés; dans cet état, on la laisse reposer. Ensuite elle est de nouveau labourée et submergée. Dès qu'elle est suffisamment imbibée, deux hommes font passer des-

sus une espèce de rateau pour unir sa surface; ainsi préparée, elle reçoit le riz, qu'on y jette à la volée. Il s'enfonce de son propre poids, et par le mouvement que lui donne le semeur.

Il faut un sixième de dâreb[1] pour ensemencer un feddân à Rosette. Un dixième de dâreb est la quantité que l'on donne ordinairement aux terres de Damiette. Celles-ci, suivant leurs qualités, produisent de deux à cinq dârebs; le rapport des autres est de quatre à six.

Après trois jours, on recouvre d'eau la terre ensemencée. On laisse séjourner cette eau pendant le même temps, puis on la fait écouler pour inonder de nouveau. Les arrosemens se répètent jusqu'à la maturité du riz. Pendant la végétation, on ne néglige pas de sarcler les mauvaises herbes qui nuisent à la croissance des tiges. Les surabondantes sont transplantées dans un terrain qui a été préparé pour cet objet.

C'est au mois de novembre que se fait la récolte du riz. Les fellahs le coupent avec la faucille, et le lient en gerbes, qu'ils transportent sur une aire où le grain est séparé de sa tige par le moyen d'un traîneau, fait à peu près comme le *noreg*, que deux bœufs promènent pendant plusieurs heures sur les gerbes déliées. Ensuite on jette le riz en l'air avec des fourches de bois, comme on jette le blé.

[1] La mesure servant à mesurer le riz en orge se nomme dâreb. A Damiette, elle pèse 445 okes; à Rosette, elle n'est que de 310.

Le vent n'enlève que les parties les plus légères; pour être bien nétoyé, il faut qu'il soit passé plusieurs fois au crible dans l'état d'orge où il se trouve.

Cette opération finie, on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'il soit bien sec. Pour le détacher de sa balle, on le met dans des mortiers à fleur de terre, et on le fait passer à trois reprises sous des pilons cylindriques de fer creux, dont il reçoit la percussion par le moyen d'un manche mobile fixé verticalement à ces pilons sur un essieu placé au-dessus de leurs sommités. Le mouvement de bascule a lieu, et se répète par la pression successive sur l'extrémité du manche de plusieurs mantonnets, qui se rattachent à une traverse horizontale servant d'axe à une roue dentée; celle-ci reçoit le mouvement d'une autre roue plus grande, portant à son axe vertical une flèche où l'on attache un bœuf, si la machine a deux pilons, et deux, quand elle en a quatre; la première se nomme *oud*, et l'autre *dâyreh* [1].

Les bœufs sont changés de deux heures en deux heures; l'ouvrier préposé au travail profite de ce moment de repos pour retirer le riz des pilons, et le nettoyer des balles détachées; il le remet ensuite dans les mortiers, et l'opération continue jusqu'à ce qu'on amène un autre relais. Le riz est criblé de nouveau, puis il est remis sous les pilons avec la quantité de sel équivalant à la diminution qu'il a

[1] *Voyez* la machine à battre le riz, *Descr. de l'Égypte, état moderne*, planches des *arts et métiers*.

éprouvée pendant son blanchiment : elle est d'un cinquième environ.

A Damiette le *dâyreh* blanchit un ardeb et demi par jour; conséquemment le *oud* n'en blanchit que la moitié. Les moulins de Rosette ont une forme semblable, et portent les mêmes noms. Les procédés de culture, de récolte et de préparation, ne diffèrent en rien. Le produit journalier d'un moulin à un ou deux bœufs est le même qu'à Damiette [1].

Le vice-roi achète des cultivateurs le riz en orge qu'il fait blanchir dans ses moulins; le travail est plus accéléré, l'opération est moins soignée ; le riz, ne restant pas sous les pilons le temps qui lui est nécessaire pour qu'il se dépouille entièrement de ses balles, conserve une teinte rougeâtre. Cette méthode, nuisible à sa qualité, jointe à la forte portion de sel qu'on y fait entrer, et à la poussière des grains brisés provenant de la percussion, lui a fait perdre cette ancienne réputation dont il jouissait à si juste titre lorsqu'il était bien blanchi et convenablement préparé.

A Damiette, les cultivateurs vendent au vice-roi le

	Pataques.			piastres.	paras.
dâreb de riz en orge	55	75	ou	168	30
Il en coûte pour le blanchir.	20				

[1] On a établi depuis peu à Fouah un moulin à riz à l'instar de ceux de la Lombardie. Deux bœufs mettent en mouvement vingt-quatre pilons qui blanchissent chaque mois deux cents ardebs de Rosette, sans que le grain soit coupé par la pression des pilons, ainsi qu'il arrive à ceux du pays. Les rouages de la machine sont plus légers et les engrenages moins serrés.

	Pataques.			piastres.	paras.	bourses.
Le dâreb donne blanchi 1 ardeb $\frac{3}{4}$.						
L'ardeb se vend 70 pataques, ce qui fait pour le dâreb	122 $\frac{1}{2}$		ou	275	25	
Le bénéfice par dâreb est de. . . .				106	35	
Damiette à donné cette année 40,000 dârebs ou 70,000 ardebs; il en résulte un bénéfice total de.				4,275,000		8,550
A Rosette, le vice-roi achète le dâreb de riz en orge	35	} 49	ou	110	10	
Il en coûte pour le blanchir.	14					
Le dâreb blanchi donne 1 ardeb $\frac{3}{4}$.						
L'ardeb se vend 50 pataques, ce qui fait pour le dâreb	87 $\frac{1}{2}$		ou	196	35	
Le bénéfice par dâreb est de				86	25	
Rosette a produit 30,000 dârebs ou 52,000 ardebs; il en résulte un bénéfice de				2,581,875		5,164$\frac{1}{2}$

Damiette et Rosette ont donné un bénéfice de 13,714 ½ bourses.

L'ardeb de riz de Damiette pèse deux cent vingt-cinq okes [1], à Rosette il n'en pèse que cent cinquante-cinq.

DE LA CULTURE DES CANNES A SUCRE.

Le sucre est un des plus riches produits de l'Égypte; les habitans en consomment beaucoup par le grand usage qu'ils font des sirops et des confitures. On expédie en Europe une partie des deux dernières qualités pour y être raffinées. La première, appelée *moukarrar*, ne se voit que dans les maisons des riches; ce sucre est beau et bien crystallisé. Le *kasr*, qui tient le second rang, est employé à l'usage de la classe aisée; il est moins blanc, moins compact que le premier, mais il est plus substantiel.

On cultive la canne à sucre dans une partie de la Haute-Égypte, et principalement dans la province de Minyeh. On laboure plusieurs fois la terre dans différentes directions, puis le cultivateur trace des sillons dans lesquels il couche de biais des cannes fraîchement coupées, de manière que le bout soit à découvert, pour faciliter la végétation. La plantation a lieu dans les mois de mars et d'avril; les arrosemens commencent de suite, et continuent jusqu'à la récolte.

On consomme en vert les cannes mal venues. La

[1] L'oke est 400 drachmes.

coupe s'en fait au mois d'octobre. Lorsqu'elles sont destinées à fabriquer le sucre, on les coupe en janvier et février. Les plantations de l'année suivante se renouvellent avec des jets produits par la souche des cannes laissées sur pied.

La machine dont on se sert pour extraire le suc de la canne est composée de deux rouleaux de bois placés à côté l'un de l'autre; ils tournent au moyen d'une roue dentée, mise elle-même en mouvement par une autre qui porte à son axe vertical un levier auquel est attelé un bœuf. On met plusieurs cannes à la fois entre les deux cylindres qui les pressent fortement et les écrasent. Le suc qui en découle est reçu dans un bassin construit en ciment. Puis, il est transporté dans des jarres disposées à cet effet; ensuite on le met dans une grande chaudière sur le feu, où il reste environ vingt-quatre heures, jusqu'à ce qu'il ait subi une première coction. De là, on dépose le sirop dans des cônes de terre cuite, sous lesquels on a pratiqué une issue pour l'écoulement de la mélasse, qui est reçue dans un autre vase. Ces cônes sont placés dans un endroit chaud et environné de paille [1].

Cette première qualité de sucre se nomme *khâm*. La seconde opération, sur le sucre appelé *khaouâmy*, se fait comme la première. On met les pains, qu'on a retirés des cônes, dans la chaudière avec de l'eau, pour hâter la liquéfaction. Pendant le temps de la

[1] *Voyez* le moulin à sucre dans les planches d'arts et métiers, *Descripion de l'Égypte*, *état moderne*.

cuisson, qui est à peu près le même, on a soin d'enlever l'écume que l'ébullition a formée à sa surface.

On continue les mêmes procédés pour le *kasr*. Cette fois, comme les précédentes, un ouvrier jette dans la chaudière des raclures de savon ou des blancs d'œufs, pour clarifier le sirop, et précipiter les corps étrangers. Cette qualité entre dans la consommation; c'est celle dont on fait le plus d'usage. Le *kasr* donne le *moukarrar*, en suivant les mêmes procédés; et, par luxe, on rafine ce dernier, qui prend alors le nom de *moukarrar el-moukarrar*. On ne le voit pas dans le commerce; il est réservé à la classe opulente.

Depuis quatre ans le vice-roi a établi une raffinerie à Reyremoun, près de Minyeh; elle est dirigée par un Anglais à qui on livre le sucre brut pour le purifier. Plusieurs Européens sous ses ordres sont chargés des travaux et de la distillation du rhum, qui dans sa primeur n'a rien d'agréable au goût : en vieillissant il se bonifie.

Les procédés pour raffiner le sucre diffèrent de ceux qu'emploient les indigènes. On jette dans la chaudière une quantité d'eau de chaux pour précipiter les matières mielleuses; et, lorsque le sirop est versé dans les cônes, on met à la surface une couche d'argile qui hâte la cristallitisation. Le sucre est blanc, compact, mais il a un goût fade provenant de l'alun mêlé à l'argile. Son prix et sa qualité ne le rendent pas propre à l'exportation. Au Kaire, on préfère le sucre fait par les habitans; il convient mieux au goût des consommateurs.

DE LA CULTURE DU COTON.

On sème le coton aussitôt après l'équinoxe de mars, que les Arabes appellent *chams el-kebyr* [1]. Les fellahs labourent la terre en deux sens, et font ensuite passer dessus un rouleau attelé d'un bœuf; un homme, assis sur le rouleau, rend par son poids la pression plus forte. Après ce travail, ils font des trous peu profonds, à deux pouces de distance, dans lesquels ils déposent quelques graines qu'ils recouvrent légèrement, ou bien ils sèment en suivant le train de la charrue, ainsi que cela se pratique pour le maïs. Avant de confier ces graines à la terre, on les a trempées dans l'eau pendant une nuit, et passées ensuite à la cendre. On arrose après les semailles pour faire développer le germe. Les irrigations sont continues tous les dix à quinze jours, jusqu'au moment de la crue des eaux du fleuve.

On commence la récolte du coton en septembre. Chaque matin, au lever du soleil, on coupe les capsules en maturité, que des femmes transportent, dans des couffes, au village où se fait la séparation du duvet. Les fellahs brisent ces capsules en les ouvrant, et il en résulte que les parcelles, mêlées au coton, le rendent sale et *poivré;* c'est une des causes principales de son peu de crédit sur les marchés de l'Europe.

On sépare les graines du duvet à l'aide d'une ma-

[1] Le grand soleil.

chine assez semblable à un rouet, surmontée de deux cylindres d'environ neuf pouces de diamètre, placés l'un sur l'autre, et fixés à deux montans. Un homme, avec son pied, imprime le mouvement au rouet qui fait tourner les deux cylindres, entre lesquels on met le duvet qui passe d'un côté, tandis que les graines s'arrêtent et tombent de l'autre.

La plante du coton produit pendant deux années; au bout de ce temps on la coupe, parce qu'elle commencerait à dépérir. Durant sa croissance, on n'a d'autre soin que de la débarrasser des branches inutiles qui l'empêchent de réussir. Cette plante est principalement cultivée dans les provinces de Charkyeh et de Mansourah. Le produit d'un feddân dépend du soin que l'on met dans la culture. Il y a des feddâns qui rendent jusqu'à quatre quintaux; mais le terme moyen est de trois à trois et demi.

Le cotonier vient d'être tiré de l'oubli; cet arbuste, qui embellissait seulement quelques jardins au Kaire, où il ne servait qu'à donner de l'ombrage, paraît aujourd'hui dans les campagnes de la province de Kélyoub. Le vice-roi s'était assuré par des essais, que cette culture lui serait d'un grand avantage. Il a fait ensemencer deux mille feddâns, qui pourront, suivant les circonstances, être la base de plantations plus étendues; l'arbrisseau est en rapport après six mois. On cueille les capsules aussitôt quelles parviennent à leur maturité. Le coton est soyeux, long et bien serré; sa blancheur a de l'éclat, et l'on peut l'assimiler à celui de Fernambouc.

Du lin.

On cultive le lin de deux manières différentes : suivant l'une, la terre qui est destinée à cette culture n'a besoin d'aucune préparation ni avant, ni après les semences. Aussitôt après la retraite des eaux, lorsque le sol est encore fangeux, on y jette la graine. Dans l'autre, les fellahs labourent la terre en deux sens, puis ils y traînent le rouleau pour briser les mottes; ensuite ils la divisent en carrés d'environ huit pieds de largeur sur quinze de longueur. Cette opération finie, ils sèment à la volée. Quelquefois un homme passe avec un rateau pour enterrer les semences; souvent on néglige cette précaution, qui n'influe en rien sur la réussite des procédés de culture : on se contente alors d'arroser une seule fois. La terre ainsi aménagée, donne jusqu'à trois quintaux et demi de lin par feddân, et trois ardebs de graines. Lorsqu'on ne donne aucune culture à la terre, le rapport du feddân est de quatre ardebs de graines et de deux quintaux de lin, parce qu'alors les tiges deviennent grosses et ligneuses sans être bien fournies de filasse. Dans ces deux cas le feddân n'exige qu'un tiers d'ardeb de semences.

Quand le germe s'est développé et que la végétation commence à produire des brins, on couvre le champ de terre alkaline, comme pour le doura indigène; ensuite on arrose à mesure que la terre commence à sécher, pendant la croissance des tiges et jusqu'à leur maturité, qu'elles atteignent au mois de mars; alors les fellahs arrachent les tiges, et les

étendent pour les faire sécher, en ayant soin de les remuer souvent. Quand la dessiccation est faite, ils les lient en petites gerbes, qu'ils transportent dans un endroit près du village, pour en extraire les graines. Dans la Basse-Égypte, cette opération se fait en froissant les sommités des tiges. Dans le Saïd, un homme tient dans ses mains un paquet de plantes dont il frappe l'extrémité sur un vase de terre placé devant lui; il a soin de s'environner de gerbes pour empêcher les capsules de jaillir de tous côtés.

Après le battage, le même homme ramasse toutes les capsules, et les passe dans une espèce de moulin semblable à celui dont on se sert pour concasser les fèves; ce sont deux petites meules placées l'une sur l'autre; celle qui est dessus tourne par le moyen d'un manche qui lui est adapté, et que l'ouvrier tient à la main en lui donnant le mouvement de rotation; une ouverture pratiquée dans le milieu reçoit les capsules qui, tombant sous la presse, se trouvent assez froissées pour détacher les graines de leurs balles, et pas assez pour les écraser, ce qui arriverait si le poids supérieur n'était pas en terre durcie au soleil, pour être plus légère.

L'opération finie, on lie en bottes bien serrées les tiges dégarnies de leurs graines, on les expose de nouveau à la rosée et au soleil, pour leur donner plus de volume, et, quand elles sont bien sèches, on les porte dans des mares ou dans des canaux où l'eau se conserve une partie de l'année. Là elles sont placées verticalement les unes à côté des autres;

on les charge de pierres pour qu'elles ne surnagent pas. On les laisse dans cet état jusqu'à ce que le lin soit bien roui. La submersion est ordinairement de vingt-cinq jours. On retire les tiges, et on les expose au soleil pour les faire sécher.

Lorsque la dessiccation est bien faite, on les brise en les frappant sur la pierre avec un bâton raccourci, puis on secoue le lin que l'on bat avec une espèce de palette pour le dégager des fragmens de tiges dont il est mêlé. Il n'a besoin d'aucune autre préparation : on le passe seulement à travers les dents d'un peigne.

De l'indigo.

Souvent la même terre où l'on vient de couper le trèfle est employée pour l'indigo. A la fin de mars, on y donne deux et trois labours croisés, et l'on y fait passer le rouleau pour rendre sa surface plus unie; elle est ensuite divisée par carrés. Lorsqu'elle a été ainsi préparée, le fellah fait des trous où il dépose des graines, qu'il recouvre avec la main. Dès que les semailles sont terminées, on arrose continuellement, si les terres sont éloignées du Nil; mais si elles en sont rapprochées, elle conservent assez d'humidité, et n'ont pas besoin d'eau. La première coupe a lieu vers la fin de juin. On en fait deux autres à trente jours de distance. La troisième est plus belle que les autres, parce que la plante, imbibée de la nouvelle eau du fleuve, s'est élevée davantage.

On cultive le même plan d'indigo pendant trois ans; mais la première année est plus productive que

les autres. La graine dégénère tellement, qu'on ne peut l'employer pour les semences ; on a recours à la Syrie, qui en fournit abondamment.

A mesure qu'on coupe les plantes, on les transporte à dos de chameau près du village, où l'indigoterie est établie. Elle consiste en de grands mortiers de pierre disposés les uns près des autres; on y verse de l'eau bouillante mêlée à un sixième d'eau froide, ensuite on y jette les plantes que l'on a soin de couvrir, jusqu'à ce que l'eau soit colorée par l'extraction de la fécule, ce qui a lieu dans le premier moment. J'ai vu aussi dans d'autres villages jeter les plantes dans une chaudière pour y être soumises à une courte ébullition, et les transporter ensuite dans les mortiers, où des hommes les battent et les écrasent avec des pilons. L'eau qui en sort est reçue dans des jarres qui sont trouées à une certaine élévation. Dès que la fécule est déposée, on ouvre ces trous pour faire écouler l'eau. Avant cette opération, on a préparé de la terre noire légèrement pétrie, dont on mêle un cinquième avec la fécule; cette pâte est divisée en petits pains ronds que l'on met sécher au soleil.

Quoique cet indigo soit fabriqué contre les règles de l'art, et qu'il soit rempli de terre, il donne des couleurs vives et solides. Les teinturiers n'en emploient pas d'autre dans leurs ouvrages. La culture de l'indigo exige des avances, soit pour l'achat des semences, soit pour l'entretien des puits à roues ; mais elle est avantageuse ; c'est un des produits qui offrent le plus de bénéfices.

Des négocians ont jadis envoyé des échantillons d'indigo d'Égypte en Europe. Les épreuves que les teinturiers ont faites n'ont point réussi ; cela tient sans doute aux effets du climat, ou bien à la qualité des eaux.

Du safranon ou *carthame.*

De même que la plupart des autres graines, on sème le carthame après la retraite des eaux. Le semeur le jette à la volée sans que la terre ait reçu aucune préparation, et le recouvre ensuite avec le râteau. Quand la terre n'a point conservé d'humidité, on lui donne un labour. Dans ce cas, les semences se répandent dans des sillons tracés à la charrue. Cette manière est plus avantageuse, mais moins économique. Le carthame, pendant sa croissance, n'exige aucun soin. La récolte se fait au mois de mars. Chaque matin, au lever, et avant le coucher du soleil, des femmes, des enfans arrachent les fleurs, jusqu'à ce que la plante n'en produise plus.

Il y a quelques années, les fellahs mêlaient à ces fleurs de la farine de pois chiches pour colorer le safranon et lui donner plus de poids ; mais ils n'osent plus faire ce mélange depuis que le vice-roi s'est emparé de cette branche de commerce.

Après la récolte des fleurs, on les broye sur un moulin semblable à celui où l'on écrase le plâtre, puis on les presse dans les mains, et on les etend au soleil pour leur donner une couleur plus foncée, avant de les mettre en sac, et de les transporter dans les magasins du gouvernement.

Les fellahs laissent sécher la plante sur pied; ils arrachent ensuite les tiges, dont ils font sortir les graines en les frappant avec de longs bâtons.

Un feddân exige un demi-ardeb de semence; il en produit deux et demi, et deux quintaux de safranon, si l'on sème à la volée; en semant dans les sillons sur les traces de la charrue, il donne deux quintaux et demi, et trois ardebs de semence. L'huile qu'on en extrait sert à l'usage du peuple. Les tiges sont employées comme combustible.

La culture du carthame est avantageuse lorsque les vents de *khamsyn* ne brûlent point les fleurs, ainsi que cela est arrivé en 1821. C'est principalement dans les provinces de Benysoueyf, de Gyzeh et de Kélyoub que les cultures du carthame ont le plus d'étendue.

Du tabac.

Au mois de décembre, après avoir confié à la terre les grains et les légumes, on sème le tabac à la volée, dans des terrains près du Nil. Deux mois après, lorsque les plantes sont déjà hautes, on les transplante dans une autre terre qui a été labourée, en les espaçant de cinq à six pouces. Les fellahs jettent dans les intervalles de la fiente de mouton, pour donner au tabac une couleur verdâtre. Ils ont soin de sarcler les herbes parasites qui nuisent à la croissance des plantes.

On fait la récolte au mois d'avril, en détachant les feuilles de leur tige, puis on les passe dans une ficelle pour les exposer au soleil et les faire sécher.

Ensuite on émonde les sommités des tiges, que cette opération rend productives. Quarante jours après on fait une seconde récolte, en suivant les mêmes procédés que dans la première, mais le tabac est d'une qualité inférieure. Le travail fini, on met les feuilles desséchées dans des sacs recouverts de nattes. Dès lors elles entrent dans la consommation.

Quand, à l'époque de l'inondation, les eaux n'atteignent pas les plantes qu'on a laissées sur pied, elles donnent une troisième récolte beaucoup inférieure aux deux autres. Dès qu'on les coupe, on recueille les graines pour semer l'année suivante.

Le feddân donne ordinairement dix quintaux de tabac dans les deux coupes, mais la première est toujours plus abondante; la qualité inférieure de ce tabac en rend le prix très-modéré; il sert uniquement à l'usage de l'habitant des campagnes.

Du henneh.

On cultive l'arbrisseau appelé tamar-henneh, dans les provinces de Charkyeh et de Kélyoub. Avant de le planter, la terre reçoit deux labours; quand elle est à ce point, on enfonce verticalement, à la distance de trois pieds, des scions taillés et disposés. Les arrosemens commencent aussitôt; ils se répètent aussi souvent que pour les cannes à sucre.

La plantation se fait au mois d'avril; un an après, l'arbrisseau est déjà élevé. On commence à détacher les feuilles que l'on broie après les avoir fait sécher. Les femmes font de ces feuilles réduites en poudre

une pâte dont elles se servent pour teindre en rouge orangé leurs ongles et la paume des mains.

DE L'ASSOLEMENT DES TERRES.

Les terres fecondées par le limon que déposent chaque année les eaux du Nil, produisent une végétation continuelle. Aussi les Fellahs ne les laissent jamais reposer; ils se bornent à alterner les cultures. Les épis de blé sont remplacés par des épis d'orge, par des fèves, du doura ou des lentilles; on sème l'orge dans les endroits les moins humides. Les terres sèches ne nuisent pas à la croissance des plantes.

Les Fellahs font succéder le blé au trèfle, parce que la terre des prairies artificielles acquiert de la force par le séjour de trois mois qu'y font les bestiaux.

On alterne le carthame avec le tabac, quelquefois avec les lupins, le helbeh et les pois chiches. Ces légumes croissent indistinctement partout où on les sème.

La culture des cannes à sucre est suivie de celle du doura, ou du maïs, celle-ci par le lin, et le lin par l'indigo, dont la plante couvre la terre pendant trois ans.

DES QUANTITÉS DES PRODUITS SOUS LE RAPPORT DE LA CONSOMMATION INTÉRIEURE, ET DES EXPORTATIONS.

Il est peu de contrées où les productions territoriales soient plus variées, et les travaux du cultivateur mieux récompensés. Dès que l'on peut semer,

les récoltes sont assurées, et l'on peut en calculer à peu près les quantités. Les temps orageux qui dans nos climats ravagent les campagnes ne sont point à craindre sous un ciel toujours pur. Le passage des sauterelles cause par fois des dégâts; mais le dommage n'est que local.

Les hautes crues du Nil, et les demandes de l'Europe pendant les dernières années ont engagé le gouvernement à donner plus d'étendue à certaines cultures, au détriment des autres, pour accroître les denrées d'exportation; ainsi il y a de la variété dans les produits; mais on n'en aperçoit point dans les consommations.

Il est difficile de donner des notions précises sur les quantités des produits, parce que l'administration ne tient compte que du nombre de feddâns sujets à l'impôt, et non de ce que l'on en retire. Le fellah qui cultive son champ n'est point tenu de compter la quantité d'ardebs qu'il récolte de chaque espèce de grains et légumes.

Cependant on calcule que l'Égypte a produit en 1821 environ quatre millions trois cent vingt mille ardebs de grains, qui équivalent à douze millions neuf cent soixante mille quintaux, poids de marc.

On peut diviser cette masse de la manière suivante:

Ardebs du Kaire,	blé	1,200,000
Idem	fèves	1,200,000
Idem	lentilles	120,000
Idem	orge	600,000
Idem	maïs	150,000
Idem	doura seyfy	800,000
		4,070,000

Report d'autre part		4,070,000
Idem	pois chiches	80,000
Idem	lupins	40,000
Idem	helbeh	130,000
	Total	4,320,000

Il y a au Kaire, à Boulâq et au vieux Kaire des écrivains cophtes qui tiennent registre de l'entrée des denrées, pour les soumettre aux droits qui leur sont imposés. La consommation de la capitale, en blé, se monte chaque année à deux cent cinquante mille ardebs, y compris les étrangers, et en estimant d'après l'expérience qu'un ardeb suffit à la subsistance de chaque individu, y compris les enfans, 250,000.

La consommation des villes de province est portée à 200,000.

La sortie pour l'Europe a été de 375,000 (250,000 ardebs de Rosette).

Exportation dans l'Hedjâz par les ports de Suez et de Kosseïr, 72,000.

En réserve et pour les semences, 303,000.

Les fèves servent de nourriture aux bêtes de somme, tels que les chameaux, les mules, les ânes, et généralement à tout le bétail : la consommation en est immense. Ce légume est aussi employé pendant l'hiver à la subsistance du peuple.

La quantité d'ardebs, mise en réserve pour l'exportation, a été de 450,000 (300,000 ardebs de Rosette). Le restant a été consommé dans le pays.

Le maïs exporté a été de 45,000 (30,000 ardebs de Rosette).

Exportation de pois chiches, 37,500 (25,000 ardebs de Rosette).

Idem de lupins, 11,250 (7,500 ardebs de Rosette.)

Les lentilles, l'orge, le doura et le helbeh ont été consommés dans le pays.

Damiette a donné en riz une récolte de 70,000 ard.

Rosette *idem*, 52,000 *idem*.

Sur cette quantité on a expédié les deux tiers en Europe, dans la Turquie, en Syrie et en Arabie; le restant a été consommé en Égypte.

La récolte du sucre a été de 24,000 quintaux; on en a exporté 16,000; la consommation a été de 8,000 quintaux.

La récolte du safranon, entièrement expédiée en Europe pour le compte du vice-roi, a été de 4,000 quintaux.

La culture du coton a été beaucoup augmentée, autant pour les besoins des fabriques du gouvernement que pour les envois en Europe. Les provinces de Charkyeh et de Mansourah, les seules où l'on cultive cette plante, ont donné 60,000 quintaux, dont la moitié a été expédiée sur les places de Marseille, Livourne et Trieste.

Le lin est dans la même catégorie que le coton. Les fabriques de toiles en consomment beaucoup. La récolte a été portée à 45,000 quintaux de toute qualité. L'Italie et la Turquie ont exporté 30,000 quintaux; le restant a été manufacturé au Kaire et dans les provinces.

La récolte de la graine de lin a été de 50,000 ardebs; la consommation a été de 30,000; l'expor-

tation de 20,000 (13,500 ardebs de Rosette).

On a récolté 40,000 quintaux de henneh ; l'exportation en Turquie a été de 35,000 ; le restant a été consommé dans le pays.

DE L'INDUSTRIE.

Une partie des produits du sol de l'Égypte est convertie en objets nécessaires aux indigènes, et propres aux exportations des pays limitrophes ; telles sont les toiles de lin et de coton, les soieries, le fil d'or, les nattes, les peaux apprêtées, l'eau de rose, l'indigo, etc. Ces diverses branches d'industrie occupaient une partie de la population, qui jouissait d'un bénéfice de trente mille bourses que le vice-roi recueille actuellement à son détriment. Chaque famille vivait heureuse de son travail ; maintenant ce travail est salarié, les artisans exercent leurs professions au profit du fisc. Plusieurs des tisserands répandus en grand nombre dans les villages de la Haute et de la Basse-Égypte ont été forcés d'abandonner leur état, préférant se livrer à la culture des champs, ou à d'autres occupations, plutôt que d'être soumis à la visite d'un agent importun qui, sous le prétexte de venir inspecter l'ouvrage, s'introduit avec un ton de maître jusqu'auprès des femmes. Le Cophte vit dans l'indigence, mais ne supporte pas de telles ignominies.

Depuis que toute espèce d'industrie est exploitée par le vice-roi, les produits des fabriques sont bien moins estimés ; on leur reproche de la négligence dans

l'apprêt et la main d'œuvre. La servitude qui a remplacé la propriété a anéanti l'émulation; l'ouvrier travaille sans s'inquiéter si son ouvrage est bien ou mal fait; ce qui lui importe, c'est de recevoir le prix convenu.

Le gouvernement fournit aux ouvriers les matières premières : la soie, le coton et le lin sont livrés au poids. On sait, d'après les épreuves faites antérieurement, ce que doit rendre en étoffe ou en toile une quantité donnée de soie, de coton ou de lin; le déchet dans le filage et le tissu n'est point au préjudice du fisc. S'il y en a, il est déduit du salaire de l'ouvrier, que l'on paie à la tâche et non à la journée.

Il y a pour chaque branche d'industrie une administration et un lieu central de dépôt, où sont reçus et vendus les divers objets; on a soin de les revêtir d'une empreinte pour empêcher la fraude. C'est là que les consommateurs vont s'approvisionner, et que les négocians expéditionnaires au dehors vont faire leurs achats.

Chaque administration a un directeur chargé de la comptabilité ; ce directeur tient sous ses ordres un sous-intendant Cophte, chef des employés auxquels est confiée la tenue des écritures. Un seraf reçoit les versemens, et paie en vertu d'un mandat signé du directeur. La malversation chez les subalternes est punie du bâton et de la privation de la place, ce qui n'empêche pourtant pas que les surveillans ne fassent des bénéfices illicites.

La régie des toiles est la plus compliquée et la

plus étendue : c'est aussi celle qui a excité le plus de réclamations. En laissant la propriété à la classe nombreuse des tisserands, il était facile au vice-roi de mettre un droit de timbre sur les ouvrages sortant de leurs ateliers ; ce droit, supporté par les consommateurs, lui eût donné les mêmes bénéfices sans appauvrir ses sujets. Il eût en même temps évité de grands frais de régie. Sans doute il eût également trouvé d'autres moyens de compenser le bénéfice peu lucratif qu'il fait sur les nattes, dont il s'est approprié la confection. Il n'est pas permis au fellah qui n'a d'autre lit que ce tissu de joncs de le fabriquer lui-même. Il est obligé de recourir à l'entrepôt, et souvent sa misère est telle qu'il n'a d'autre lit que le sol de sa chaumière.

ÉTABLISSEMENT DES FABRIQUES A L'INSTAR DE CELLES D'EUROPE.

Mohammed-Aly, entraîné dans de faux calculs par des suggestions contraires au bien public, fit arriver à grands frais des ouvriers d'Europe, et tous les objets servant à établir des filatures de coton, des fabriques de soieries et d'indiennes. Il ordonna la construction de deux grands édifices où sont réunis le personnel et le matériel nécessaires à ces établissemens. L'un, situé à Boulâq, est dirigé par M. Jumel, mécanicien français ; l'autre, placé dans l'intérieur du Kaire, est sous la conduite de M. Morel, de Chambéri. Dans ces deux fabriques il y a huit cents indigènes occupés à filer et à tisser le

coton ; des ouvriers italiens et suisses travaillent à des ouvrages plus importans.

Un préposé du vice-roi est chargé de la surveillance des lieux, et de l'administration ; il paie les ouvriers, et règle les dépenses.

Quoique ces fabriques n'aient donné depuis deux ans que de faibles résultats, le gouvernement vient encore de fixer deux filatures de coton à Méhallet el-Kebyr, et à Mansourah.

Tout s'oppose en Égypte à la prospérité de semblables établissemens. Les alentours du vice-roi et les chefs de troupes ne partagent point à cet égard ses sentimens ; ce prince est mal secondé dans son entreprise, il est le seul qui cherche à surmonter les obstacles pour atteindre le but qu'il s'est proposé, de savoir s'affranchir des manufactures de l'Europe. Malgré les talens de ceux qui dirigent les ateliers, il sera bien difficile de pouvoir établir une concurrence. Quoi qu'il en soit, l'amour propre du pacha est flatté par les innovations de ce genre.

D'un autre côté, une poussière continuelle et imperceptible contre laquelle on ne peut rien, pénètre dans les engrenages et le mécanisme des machines [1], en arrête ou gêne le mouvement ; l'extrême chaleur fait déjeter le bois le plus sec. Les métiers de filatures que l'on a reçus d'Europe ont

[1] On a essayé de faire d'un bois dur une double boîte bien jointe, bien fermée ; on a mis tout le soin possible pour que l'air pût à peine y pénétrer ; huit jours après on l'ouvrit, il y avait de la poussière palpable.

éprouvé les effets de ces inconvéniens : la sécheresse fait casser les fils. Pour empêcher ces contrariétés, on est obligé de tenir de l'eau sous les métiers.

A ces difficultés que présente le climat, se joint l'insouciance des préposés du vice-roi; leur propension à détourner des objets à leur profit, la faveur qu'ils accordent à de médiocres ouvriers, en leur donnant un salaire au-dessus de celui des maîtres; toutes ces causes réunies influent à un haut degré sur l'état des fabriques.

Une bâtisse d'une grande étendue a été élevée sur les bords du Nil, à Boulâq; elle était destinée à une manufacture de drap, mais on rencontra de grandes difficultés pour en tirer quelque rapport; le fabricant qui fut chargé de la diriger fut mis à l'épreuve : on reconnut bientôt son incapacité. L'entreprise ne fut pas portée plus loin ; d'ailleurs les laines d'Égypte, qui sont d'une qualité très-inférieure, ne conviennent point à ces sortes d'ouvrages.

Mais tout en nourrissant des projets chimériques, le vice-roi a songé à des établissemens d'une utilité reconnue. Il a fait déblayer dans la citadelle, un vaste terrain où l'on a établi un arsenal. Six cents ouvriers travaillent continuellement à confectionner un matériel d'artillerie; le local est grand et convenablement distribué; M. Gonon en fut primitivement le directeur.

Les arts que le vice-roi veut introduire en Égypte ont permis à plusieurs Européens d'exercer leur

industrie. Depuis quatre ans, M. Bafi, pharmacien de Pergola, aidé du médecin Dussap, avait essayé de faire du nitre par l'évaporation; après plusieurs expériences, il est parvenu à présenter des essais qui ont servi de base à un traité qu'il a fait avec le vice-roi. Il s'était engagé à fournir quatre mille quintaux par année, moyennant un don de 500,000 fr.; mais il ne put, malgré ses travaux, aller au delà de 2,500. Il y eut alors une nouvelle convention: le prince promit 250,000 fr., et M. Bafi s'engagea pour trois mille quintaux qu'il versa successivement pendant le cours d'une année dans les magasins du gouvernement. Il avait déjà reçu en denrées une partie de la somme convenue, l'autre lui fut payée comptant.

L'établissement où M. Bafi a fait ses opérations est situé à Bedricheyn. Le vice-roi a fait des frais considérables, tant à Terrâneh que près de ce village, pour obtenir quelques résultats.

La manière de faire le nitre par l'évaporation est très-simple; on met les terres nitreuses avec de l'eau dans des caisses de maçonnerie; deux jours après on retire la lessive des caisses, et on la fait écouler dans d'autres bassins construits également en maçonnerie, et enduits de ciment [1]. Lorsque la lessive est dans les bassins, il se fait de nuit une évaporation qui laisse pour résidu des cristallisations de chlorate de soude (sel marin). On fait couler l'eau nitreuse qui se trouve sous cette cristallisation dans d'autres bassins, et on expose à un

[1] Ils sont faits de même que ceux des salines de la Valduque.

soleil ardent la cristallisation du chlorate de potasse (sel de nitre). La première opération se fait ordinairement dans vingt-quatre heures, la seconde dans l'espace de deux à trois jours; on obtient ainsi un nitre brut qui ensuite a besoin d'être raffiné une seule fois.

Il existe à Bedricheyn quarante-huit bassins servant à ce travail. Le nitre qui résulte de l'évaporation coûte au gouvernement 15 piastres le quintal, tandis que celui que l'on obtient par l'action du feu en coûte soixante.

L'installation des fabriques a coûté au vice-roi 40,000 bourses; leur entretien, le traitement des chefs et le salaire des ouvriers se montent à 1,200 bourses par mois.

Parmi tant de conceptions exécutées à grands frais, il en est une qui pourra donner par la suite des résultats satisfaisans, c'est la plantation des mûriers à l'Ouâdy Toumlât, pour laquelle le vice-roi a dépensé 45,000 bourses. Une colonie de cinq cents Syriens travaille à élever des vers à soie. Sur vingt-sept mille feddâns de terre que contient l'Ouâdy, on en a planté trois mille en mûriers; chaque feddân contient trois cent cinquante arbres; il y a donc un million cinquante mille mûriers, qui sont arrosés par mille puits à roues. Six mille bœufs conduits et soignés par deux mille fellahs étaient employés à faire monter l'eau dans les rigoles. La dépense annuelle se montait à 4,800 bourses. Depuis l'achèvement du canal de Zakâzik dont les eaux se répandent à volonté sur les terres, cette

somme a souffert une réduction de 1,400 bourses, par l'inutilité d'une partie des puits à roues.

Ce vaste établissement n'a rendu cette année que neuf cents okes de soie, faible compensation de tant de dépenses. Ceux qui sont chargés de diriger les travaux entendant mal la culture des mûriers: on donne trop d'eau à la terre ; le pied de l'arbre étant toujours humide, il s'ensuit que la sève n'a pas de force, et que le développement des feuilles trop tardif n'a lieu qu'après que les vers sont éclos, de manière que ces insectes périssent faute de nourriture. On doit également les préserver de la piqûre des cousins, et se mettre en garde contre la maligne influence des vents de *khamsyn* dont le souffle brûlant dessèche les feuilles; on peut s'en préserver en boisant les terrains situés au midi et à l'est de la plantation. Le lebbakh, le nabk et le sycomore sont des arbres de haute futaie dont le feuillage épais peut arrêter la violence des rafales. Il est facile aussi de planter des *seyssabâns* dont la croissance est rapide, et qui, parvenus à leur hauteur, forment un rempart impénétrable. Une telle mesure aurait le double avantage d'assurer la subsistance des vers à soie, et de procurer aux habitans de l'Ouâdy, et du Charkyeh des pluies modérées, ou d'abondantes rosées qui entretiendraient sans aucune dépense une végétation continuelle, et feraient cesser les maladies endémiques. Ce que je dis ici de ce canton peut s'appliquer à toute l'Égypte.

L'Ouâdi Toumlât est un des points les plus florissans et les mieux cultivés; le canal de Zakâzik four-

nit abondamment l'eau nécessaire aux cultures. Les Arabes qui habitent cette contrée sont plus laborieux que les fellahs, et tout permet d'espérer qu'on verra bientôt fleurir cette colonie de Syriens encouragée par Mohammed-Aly. Dans le même lieu le vice-roi a permis qu'on élevât, pour le service des Syriens, une chapelle qui est desservie par deux prêtres de leur communion.

Sans doute on ne peut qu'applaudir aux vues élevées du vice-roi : il a jeté les fondemens de la civilisation dans le pays qu'il gouverne avec une si sage tolérance ; il aime les sciences et les protége par d'utiles encouragemens. Depuis quelques années, il a établi à Boulâq, sous la direction d'Osmân-Effendy [1], l'un de ses officiers les plus distingués, un lycée avec une bibliothéque où des jeunes gens, guidés par de bons maîtres, apprennent les mathématiques, le dessin et l'arpentage. On leur enseigne aussi les langues française et italienne, pour qu'ils puissent traduire les ouvrages les plus convenables à l'éducation qu'on leur donne. Le studieux Osmân, qui a acquis beaucoup d'instruction pendant son séjour en Italie et à Paris, mérite la confiance dont l'honore le prince, par son zèle et ses soins à seconder ses louables projets.

[1] Autrement appelé Nour ed-Dyn.

ÉTAT DES REVENUS DE L'ÉGYPTE PENDANT L'ANNÉE 1821.

	Bourses.	Piastres.
Montant du myri	132,308	131
Bénéfice sur les denrées régies par une administration appelée le petit khazneh, et dont suit le détail :		
Le coton		
La cire		
Le sucre		
Le lin.		
L'indigo.		
Le miel.		
Le henneh	21,000	
L'eau de rose.		
La graine de lin.		
La graine de sésame		
La graine de carthame. . . .		
La graine de laitue.		
La graine de selgam.		
Nota. Ces articles sont achetés des fellahs, qui doivent les transporter dans les dépôts désignés.		
Bénéfice sur la vente des soieries et des toiles.	21,000	
— sur la vente des peaux [1] . .	8,000	
— sur la vente des nattes. . . .	1,200	
Bénéfice sur le riz.	13,714	250
	197,222	381

[1] Le gouvernement achète les peaux de l'apaltateur de la boucherie; il les fait apprêter, et ensuite il les livre au commerce.

	Bourses.	Piastres.
Report d'autre part.	197,222	381
Bénéfice sur le natron [1].	600	
— sur la soude à Alexandrie [2]. .	900	
— sur le sel ammoniac [3].	280	
— sur le fil d'or.	450	
Produit de la douane de Suez. .	5,000	
— de celle de Kosseir.	18	
— de celle de Derâouy, pour l'introduction des marchandises des gellabs venant de Sennâr.	200	
— de celle de Syouth, pour les marchandises des gellabs de Dârfour	260	
— de celle du vieux Kaire . . .	500	
— de celle de Boulâq	3,000	
— de celle de Damiette	3,600	
— de celle du canal Mahmoudyeh	500	
— de celle d'Alexandrie.	2,500	
— net de la monnaie.	3,500	
Apalte du sel et des liquides .	5,000	
— de la boucherie.	370	
— sur la fonte de l'argent et des galons pour les orfévres	750	
	224,650	381

[1] Le vice-roi fait exploiter aussi le natron que l'on transporte des lacs à Terrâneh, et de là à Alexandrie pour y être vendus.

[2] Chaque année, après l'hiver, il croît aux environs d'Alexandrie une plante appelée *ghassoul*, que le commandant de cette ville fait couper et réduire en cendres propres aux savonneries. La récolte a été de quinze mille quintaux, vendus à 30 piastres.

[3] Le vice-roi a fait acheter le sel ammoniac des fellahs, à 140 piastres le quintal; il l'a vendu sur les lieux mêmes; la quantité a été de sept cents quintaux.

	Bourses.	Piastres.
Report d'autre part.	224,650	381
Apalte du séné.	120	
Produit de la pêche du poisson au lac Menzaleh	800	
Droit sur la vente du poisson au vieux Kaire et à Boulâq.	150	
— sur la vente des bestiaux à Embâbeh et à la place de Roumeyleh	50	
— sur les danseuses, les escamoteurs et les métiers servant à divertir le peuple.	300	
— sur les successions.	400	
— sur les barques servant de passage d'une rive à l'autre du Nil.	600	
— sur les barques servant aux transports des marchandises. . . .	400	
Apalte sur les liquides de la Haute-Égypte.	350	
Droit sur les okels et les bazars de la Haute-Égypte.	600	
Produit du droit de karach . . .	800	
— du droit sur les dattiers [1]. . .	10,000	
	239,220	381

[1] Pour l'établissement de ce droit on a été obligé de compter les dattiers, que l'on a divisés en trois classes, suivant leurs produits. La première classe a été imposée à 1 piastre et demie; la seconde, à 1 piastre, et la troisième à 20 paras. Dans cette dernière sont compris les dattiers qui ne donnent pas de fruit. Leur rapport consiste dans les palmes, l'écorce et les filamens. En prenant le terme moyen, on peut calculer qu'il y a en Égypte cinq millions de dattiers.

	Bourses.	Piastres.
Report d'autre part.	229,220	381
Produit du droit sur les grains à leur entrée au Kaire [1]	720	
Total.	239,940	381

(Environ 50 millions de francs.)

Je ne comprendrai point dans la nomenclature des revenus les articles de commerce sur lesquels le vice-roi exerce le monopole, tels que les dents d'éléphant, l'encens, etc.; les ventes n'en sont point régulières, et les prix sont sujets à des variations.

Cependant on a calculé que ce prince a fait un bénéfice de 4,500 bourses sur quatre mille quintaux de safranon qu'il a fait expédier à Marseille, Livourne et Trieste. Ce safranon, qui a été acheté des fellahs à 50, 75 et 80 piastres, a été vendu par ses agens 250 francs et plus le quintal.

Il serait également difficile de calculer les bénéfices sur la vente des denrées au dehors; car, lorsqu'il envoie pour son compte, il court la chance des non valeurs.

Quant aux ventes que le vice-roi a faites dans le pays, le bénéfice en est connu. Il a acheté des fellahs, à un prix déterminé, et vendu aux négocians à un autre également connu; ainsi l'on peut préciser la somme qu'il a retirée de son capital.

[1] Les grains et légumes de toute espèce paient 30 paras de droit par ardeb. La consommation du Kaire est portée à mille mesures par jour. Le riz et la farine sont taxés à 1 piastre et demie.

VENTES FAITES EN 1821.

DÉNOMINATION des DENRÉES.	PRIX de l'achat PAR ARDEB.	PRIX de la vente PAR ARDEB.	DIFFÉRENCE.	QUANTITÉ D'ARDEBS.	BÉNÉFICES.	BOURSES.
	Piastres.	Piastres.	Piastres.		Piastres.	
Blés	30	50	20	250,000	5,000,000	10,000
Fèves.	20	30	10	300,000	3,000,000	6,000
Maïs	20	32	12	30,000	360,000	720
Pois chiches.	20	27	7	25,000	175,000	350
Lupins	15	18	3	7,500	22,500	45
				Total.	8,557,500	17,115

Nota. Cette somme est un surcroit aux revenus du prince : elle a pu servir à des dépenses imprévues ; elle n'est sujette à aucune réduction, car les frais de transport des lieux de dépôt à Alexandrie sont amplement compensés par la bonification dans le mesurage, lors des livraisons par les fellahs.

ÉTAT DES DÉPENSES DE L'ÉGYPTE PENDANT L'ANNÉE 1821.

	Bourses.
Pour la solde des troupes.	100,000
Envois faits en diverses fois à Constantinople.	12,000
Pour l'entretien des fabriques et le salaire des ouvriers.	15,000
Pour les appointemens des employés civils.	16,000
Pensions accordées aux moultezims. .	6,000
Pensions aux cheykhs, entretien des mosquées, des écoles, des citernes publiques en compensation des rizaqs . . .	1,800
Pour les redevances dont jouissaient les moultezims	1,200
Dépenses des maisons du vice-roi et de celles de ses enfans.	24,000
Pour les présens aux cheykhs des villages, aux Arabes, l'habillement des ytchagassis et des gens attachés à la cour, à l'époque des fêtes du rhamadân et du beyram	10,000
Pour les dépenses de la caravane des pèlerins . . . . , . . .	1,700
Pour les dépenses du kissoueh	300
Frais de l'ouâdy Toumlât, pour la plantation des mûriers et la fabrication de la soie.	1,400
Total.	189,400

Outre cette somme, le vice-roi a dépensé environ 15,000 bourses pour construire des casernes, des fabriques, des maisons, etc.....

NOTIONS SUR LE COMMERCE DES PRODUITS DE L'ÉGYPTE PROPRES AUX EXPORTATIONS.

Il y a peu d'années que les grains et les légumes ont été l'objet de grandes spéculations. L'Égypte a vu sortir de ses ports, en 1816 et 1817, des bâtimens nombreux dont les chargemens devaient servir aux besoins urgens de la France, de l'Italie, de la Suisse et du midi de l'Espagne. Mais lorsque l'abondance a succédé à la disette, les expéditions ont été moins fréquentes. Ce changement a fait éprouver des pertes énormes aux négocians dont les denrées n'étaient pas encore vendues.

On connaît en Égypte plusieurs qualités de blé, toutes inférieures à celles de la France. Les blés que produit la province de Bahyreh sont durs et d'une écorce mince et rougeâtre; la farine en est abondante, mais elle n'a pas la même blancheur que celle que rend le blé du Delta, mêlé de grains durs et tendres. Celui-ci, moins productif, est plus exposé à la piqûre des insectes; il a plus de poids que celui de la Haute-Égypte, qui a la couleur de l'épi; le grain en est petit et écorné, parce qu'il parvient plus vite à sa maturité; son rapport est d'un sixième moindre que le blé dur; la farine est d'une blancheur éblouissante, et le pain que l'on en frabrique est savoureux; mais ce blé ne se con-

serve pas aussi long-temps que les autres qualités.

Les fèves sont généralement plus estimées en Europe que les blés; la chaleur les rend sèches sans les détériorer. Quoique l'exportation de ce légume soit diminuée, il servira toujours de retour pour l'Europe.

On expédie du maïs, et quelquefois du doura, dans les îles de la Grèce. Le grain du maïs n'est pas aussi gros que celui d'Europe, mais la qualité en est bonne. La Toscane en fait usage lorsque la récolte des châtaignes est médiocre; sa population se sert également des pois chiches et des lupins. L'orge et les lentilles ne sont demandées que dans des temps de pénurie. Dans ce cas seul, ces denrées entrent dans le commerce d'exportation.

Autrefois les navires français venaient à l'envi charger à Rosette, et dans la rade de Damiette, du riz, qui avait alors une réputation méritée, qu'il a perdue par la manière dont il est falsifié et nettoyé. On y mêle beaucoup de sel pour lui donner plus de poids. On ne procède pas avec assez de soin à son blanchiment. Cette altération a donné du discrédit à cet article, dont le Piémont et la Lombardie ont su profiter. Le riz d'Égypte, bien dégagé de ses balles, a une teinte de blancheur que n'ont point ceux de l'Italie ni de la Caroline; à sa cuisson il absorbe peu d'eau, et devient abondant. Sa substance est saine et savoureuse.

On distingue quatre qualités de sucre dont les deux dernières entrent dans la série des exportations; ce sont le kham et le khaouâmi. Le premier

est noir, gras et mielleux; le second, d'une couleur jaunâtre, est dégagé, par l'ébullition, d'une partie des matières terreuses. On expédie ces deux qualités en Europe pour y être raffinées, et de là passer dans la consommation.

On classe les lins sous différentes dénominations que les négocians désignent sous les noms des villages et des provinces où on les cultive et les prépare. La qualité des lins est à peu près la même; ils ne diffèrent entre eux que par leur longueur et la manière dont ils sont apprêtés. On distingue particulièrement les lins de Rosette, du Fayoum, de Boulâq et de Boucyr; les deux derniers obtiennent la préférence. La Toscane reçoit les importations de ce genre. Autrefois on expédiait à Livourne des lins de Rosette; maintenant on recherche ceux de Boulâq, qui conviennent mieux aux consommateurs. Les autres qualités sont demandées pour la Turquie.

Les cotons ont un débouché plus étendu. Les négocians en expédient fréquemment dans les ports de la Méditerranée, et surtout à Marseille. La grande affluence des cotons du Bengale, dans les ports de France, leur avait été préjudiciable; mais l'expérience a fait reconnaître que ceux des provinces de Charkyeh et de Mansourah sont plus serrés; que la laine est plus longue et moins cassante. Cet article, mieux soigné, favorisera constamment les retours en Europe. On en cultive une plus grande quantité qu'autrefois; mais les fellahs ne mettent pas assez d'attention à dégager le coton des capsules qu'ils

brisent dans l'opération, et dont les parcelles desséchées se mêlent au lainage.

Le safranon, qui était dans l'oubli, a reparu avec éclat sur les marchés de l'Europe. C'est pour cette raison que le vice-roi destine chaque année à la culture du carthame une portion de terres dans les provinces voisines du Kaire. Il encourage les fellahs à étendre cette culture, qui est avantageuse sous plusieurs rapports. Les fleurs poussent durant la saison où règne le vent du midi; souvent son souffle brûlant dessèche les prémices de la récolte; leur entière conservation dépend du degré de la violence des rafales.

La feuille du tamar-henneh n'a point à craindre les mêmes inconvéniens. La piqûre des insectes ne peut rien sur elle; on est toujours certain de la récolte. La préparation des feuilles exige peu de frais; elle ne demande aucuns soins. On ne fait usage du henneh que dans les pays mahométans. Les marchands l'achètent, et l'expédient en retour des importations. Cet article sera uniquement consacré à la parure des femmes de l'Orient jusqu'à ce que la chimie lui ait reconnu des qualités propres aux teintures.

La soude factice que l'on emploie à Marseille a rendu moins nombreuses les demandes du natron; on le vend à Alexandrie pour le compte du vice-roi. Cet article ne se détériore point; il n'exige d'autres frais que ceux de transport; et l'Égypte seule peut fournir à tous les besoins de l'Europe.

Dans les circonstances critiques où se trouve le

commerce, aucun des objets dont je viens de présenter l'aperçu n'offre de bénéfice, à cause de la disproportion des prix d'Europe avec ceux auxquels le vice-roi les a fixés. Maintenant les retours ne se font qu'en espèces, c'est-à-dire en quadruples et piastres d'Espagne, en talaris, en ducats de Hollande, en sequins de Venise et de Hongrie, parce que l'on veut éviter des pertes qui résultent du séjour des marchandises dans les magasins, ou de leur vente à des prix onéreux.

La sortie du numéraire, contraire à tous les intérêts, en a tellement augmenté la rareté, que la plupart des paiemens ne se font plus qu'en billets du trésor, que l'on ne réalise chez les séraphs qu'avec un escompte de 4, 6 et 8 pour 100, suivant le temps et l'époque des échéances. Le vice-roi reçoit ces billets en comptant, pour prix de ses denrées.

DU MODE DE MONOPOLE QU'EXERCE LE VICE-ROI SUR LES ARTICLES DE SORTIE ET DE CONSOMMATION INTÉRIEURE.

Mohammed-Aly s'étant réservé la faculté de vendre les denrées et les produits de l'Égypte, ainsi que plusieurs articles de transit, on peut trafiquer des uns dans le pays seulement et les autres passent directement des mains du cultivateur dans ses magasins.

Depuis quelques années, il avait vendu à crédit aux Francs, aux Syriens, aux Grecs et aux Arméniens, qui par la baisse des prix en Europe ont

éprouvé de grandes pertes. Maintenant, il a pris le parti de ne vendre qu'au comptant.

Les marchandises se vendent rendues à Alexandrie; le vice-roi les y fait transporter, à l'époque de l'inondation, dans de vastes magasins qu'il a fait construire; ses agens les livrent à ceux qui sont porteurs d'ordres indiquant les quantités. On consigne le riz à Rosette et à Damiette d'après les mesures en usage dans ces deux échelles.

A Boulâq, il y a des okels destinés à recevoir le coton, le sucre, le lin et le henneh, que l'on envoie des provinces. On suit pour la sortie de ces articles la même marche que pour la livraison des denrées. Les directeurs des dépôts ne consignent qu'en vertu d'un mandat du vice-roi, qui porte le nombre de quintaux, et le nom de la partie prenante.

Un agent de résidence à Terrâneh est chargé de veiller le départ des caravanes destinées à transporter le natron que l'on envoie ensuite à Alexandrie.

Parmi les articles de transit, le vice-roi fait acheter directement des Gellabs la poudre d'or pour les besoins de la monnaie, et les dents d'éléphant, qu'il fait ensuite rentrer dans le commerce avec bénéfice.

Avant que le monopole fît sentir ses effets nuisibles au gouvernement qui l'exerce, et aux particuliers sur lesquels il pèse, Suez recevait chaque année de l'Arabie vingt mille quintaux d'encens ; à peine l'importation est-elle aujourd'hui de deux mille quintaux.

Beaucoup d'autres objets, dont s'occupait le com-

merce intérieur pour les besoins de la population, entrent aussi dans le domaine du fisc; tels sont les fours servant à l'incubation des œufs, les dattes sèches dites soultânys, la chaux, le plâtre, les balattes [1] et les pierres propres aux constructions [2].

Les prix des denrées des autres produits varient suivant ceux de l'Europe. Leur fixation est telle, qu'elle offre aux négocians des pertes plutôt que des bénéfices.

Les marchands étrangers et indigènes peuvent négocier entre eux de toutes les marchandises d'entrée, sans qu'il soit nécessaire de remplir à cet égard aucune formalité; il n'y a pas de différence entre eux; les mêmes règlemens leurs sont communs. Il leur est libre d'en user de même pour les articles qui ne sont point dépendans du fisc. Quant à ceux qui sont soumis au monopole, dès que le vice-roi a vendu, l'acheteur, quel qu'il soit, a le droit de trafiquer et d'expédier à volonté tout ou partie de son acquisition.

Le plan adopté par le vice-roi est l'objet d'une censure générale: il froisse tous les intérêts, et appauvrit les hahitans. Il conviendrait mieux à la prospérité du commerce, et au bien-être de la population confiée aux soins du pacha, qu'il n'exerçât le monopole que sur les denrées réservées à l'extraction; parce que les Fellahs sont déjà habitués à

[1] Carreaux de pierres blanches dont on se sert pour paver les maisons.

[2] L'apalte sur ces objets n'ayant été établie qu'en 1822, je n'en ai point compté le produit dans les revenus.

ce système d'administration : en outre, il faut souvent dans de telles opérations employer des moyens coercitifs qui ne sont pas à la disposition d'un particulier ; par fois aussi les transports sont difficiles, et hors de portée ; ce qui occasionerait de plus grands frais, et du retard dans les expéditions.

DES DÉBITEURS DU VICE-ROI, ET DE LEURS OPÉRATIONS MERCANTILES.

Le système de finances que Mohammed-Aly a créé l'a forcé d'expédier au dehors tous les produits qui ne peuvent-être consommés par les habitans. Seul, il n'a pu embrasser un plan aussi vaste. Il a jugé convenable à ses intérêts de ne pas laisser les négocians inactifs, et de les faire participer à ses opérations. Il leur a vendu à des prix élevés, et à crédit, une partie de ces mêmes denrées dont il attendait de plus grands bénéfices que s'il eût traité au comptant à un taux modéré ; c'est ainsi qu'il a transigé chaque année.

Au mois d'août 1816, il vendit de la même manière plus de deux cent mille ardebs de blé, à 60, et ensuite à 85 piastres ; et autant de fèves, à 40 et à 60 piastres. Les nouvelles subséquentes de l'Europe annoncèrent un grand déficit dans les récoltes ; des navires arrivaient successivement à Alexandrie avec des fonds pour charger des denrées ; le prix du blé s'éleva, dans le courant de l'hiver, jusqu'à 120 piastres. Alexandrie devint un grand marché ; les ventes entre particuliers étaient continuelles ;

ce n'étaient point les denrées en nature que l'on achetait, mais bien une simple autorisation de recevoir telle ou telle quantité d'ardebs de blé, ou de fèves. Il en existait peu dans les magasins du gouvernement; presque tout était encore à Rosette, sur le Nil, et à Boulâq; le vice-roi pressa les envois à Alexandrie; les premiers navires mirent à la voile avec des cargaisons qui donnèrent à leurs propriétaires des bénéfices satisfaisans. Ce succès, joint aux arrivages d'un grand nombre de bâtimens, enhardit les spéculateurs; on fit de nouveaux achats, on fréta en toute hâte des navires. Le pacha vendit à haut prix des lentilles, de l'orge, des pois chiches, des lupins et même du helbeh. Jusqu'alors tout prospérait au désir des négocians.

Vers le mois de janvier, les marchandises vinrent à manquer dans les magasins d'Alexandrie, à cause des mauvais temps qui empêchèrent pendant cinquante jours le passage des djermes à la barre du Nil. L'époque fixée par les contrats de frêt pour le chargement des navires touchait à sa fin; la plupart des nolisataires payaient des contre-estaries et contre-surestaries.

Lorsque le temps permit aux djermes de franchir le boghâz, l'agent du vice-roi à Alexandrie destina la moitié de leur cargaison à charger les navires du gouvernement; les négocians ne reçurent qu'une faible partie de leurs achats; on se récria inutilement contre la partialité de cette mesure. Les arrivages subséquens permirent au directeur des denrées de consigner à chacun environ la moitié

du nombre d'ardebs qu'il avait à recevoir. On avait déjà supporté de grands frais, des navires qui attendaient depuis quatre mois leurs cargaisons furent chargés et expédiés en toute hâte; quelques-uns furent exposés à des avaries dans leur traversée. Les denrées commençaient à baisser de prix à Livourne et à Gênes; à l'arrivée des chargemens plusieurs consignataires vendirent, malgré la baisse; d'autres, leurrés par l'espoir d'une récolte médiocre, ajoutèrent aux frais déjà faits ceux de la mise en magasin.

Le terme de huit mois fixé pour les paiemens était échu; le vice-roi exigea une partie de ses créances. Ses débiteurs avaient en mains les moyens d'y satisfaire, soit par des ventes faites au comptant à des subrécargues, soit par les retours des premières expéditions: on paya sans aucun délai la somme demandée; cependant, chaque partie prenante reçut bientôt le complément de ses achats.

Des expéditions tardives apportèrent dans les ports de la Méditerranée des denrées que les pluies avaient atteintes pendant l'hiver à Rosette; ces cargaisons demeurèrent invendues sur les marchés, et les bénéfices qu'on se promettait ne se réalisèrent point. Les demandes du trésor devenaient pressantes, et les débiteurs payaient pour ne pas être exclus de la distribution de la récolte suivante. En effet, l'année 1817 donna encore quelque espérance aux spéculateurs; ils achetèrent au vice-roi à des prix plus modérés, et à une échéance de huit mois. Ces nouveaux engagemens agmentèrent la dette; car

il restait à payer près de la moitié des premiers achats.

Les expéditions de blé et de fèves faites en septembre et octobre, pour Marseille et Trieste, donnèrent des bénéfices; mais bientôt on se trouva dans le même embarras que l'année précédente. De semblables difficultés s'opposèrent à l'arrivage des chargemens. Plus de cent cinquante navires étaient mouillés dans le vieux port d'Alexandrie, sans qu'il y eût un ardeb de denrées à mettre à bord. Quelques djermes, affrontant les dangers de la mer, portaient aux vaisseaux du vice-roi une partie de leurs chargemens; on expédiait le reste par caravanes; les particuliers n'avaient aucune part à ces envois. Vers le mois de mars, les capitaines reçurent leur contingent. Quelques-uns nolisés par des maisons d'Europe, lassés d'attendre, étaient partis sur leur lest. On évalua à 200,000 talaris la somme payée depuis dix-huit mois pour les contre-estaries, et contre-surestaries. Les expéditions faites à cette époque eurent le plus mauvais succès. Il y en eut dont le produit net fut insuffisant pour subvenir aux frais de vente et de nolisement. Les propriétaires dûrent encore faire des remises pour payer l'excédent. Les cargaisons dépérirent dans les magasins, dans l'attente d'une vente moins ruineuse.

Tel était l'état des affaires en 1818. Les négocians se trouvaient épuisés par les fréquentes demandes du trésor; il fallait pourtant ne point encourir la disgrâce du prince par de longs délais dans les paiemens.

Au milieu de ces embarras, des débiteurs vendirent au comptant des marchandises à 15 et 20 pour 100 de perte; d'autres empruntèrent sur nantissement, à 2 et 3 pour 100 par mois. Des opérations aussi ruineuses devaient hâter la catastrophe. Les choses en vinrent au point que plusieurs d'entre les débiteurs déclarèrent ne pouvoir plus faire face à leurs engagemens; ils demandèrent alors de nouveaux secours pour les aider à se relever de leur chute. Le vice-roi ne voulut plus leur accorder de crédit. Quelques-uns déclarèrent leur faillite.

Mécontent d'une telle conduite, le pacha manifesta le désir de faire reviser leurs livres; ce furent des Européens de son choix qu'il chargea de cet examen. On trouva de la régularité dans les écritures, mais les dépenses annuelles des maisons étaient portées chez plusieurs à un taux immodéré.

Long-temps après la révision des livres, le vice-roi consentit à accorder à ses débiteurs insolvables un terme de cinq années pour se libérer envers lui, sans leur donner d'ailleurs aucun secours. Il voulut ensuite les obliger à quitter l'Égypte, moyennant la radiation de leurs dettes et la remise de leur actif, d'après le bilan par eux présenté. Par une dernière décision, il se contenta de recevoir dans trois ans le 10e pour 100 de ses créances, et de nouvelles obligations portant cette réduction furent substituées aux anciennes; en sorte que les sommes dues au vice-roi se montent maintenant à 16,000 bourses.

Parmi les négocians, il en est quelques-uns à qui

leurs affaires permettent d'acquitter la dette qu'ils ont contractée envers le trésor; mais, si le monopole continue à produire d'aussi funestes résultats, si les prix des articles ne sont pas mis en balance avec ceux de l'Europe, de manière à laisser aux spéculateurs la facilité de faire des bénéfices proportionnés, si le vice-roi ne suspend pas les envois de marchandises qui, vendues par ses agens à bas prix, ruinent les expéditions des particuliers, ceux qui paraissent encore se soutenir seront bientôt sans ressource.

CHAPITRE TROISIÈME.

DU COMMERCE.

Notions sur les rapports commerciaux de la France avec l'Égypte.

Depuis bien long-temps Marseille fournissait abondamment à l'Égypte une partie des articles qui lui étaient nécessaires. Huit à dix établissemens au Kaire, autant à Alexandrie, avec deux facteurs à Rosette, recevaient régulièrement les nombreuses importations qui étaient destinées à l'usage du pays, et qui refluaient dans l'Arabie par le port de Suez, et dans les royaumes de Sennâr et de Dârfour avec les caravanes périodiques des gellabs. Nos fabriques étaient alimentées des matières premières, venues directement d'Alexandrie. L'occupation de l'Égypte a interrompu cette réciprocité d'échanges dont nous retirions de grands avantages. Pendant ce temps,

les communications ont cessé; le pays a été privé des objets dont il avait besoin, et livré à ses propres ressources. La médiocrité remplaça dès-lors le luxe des mamlouks qui consommaient une grande quantité des soieries et des étoffes de Lyon. Cette branche était une des plus productives de notre industrie; elle s'est insensiblement perdue par l'appauvrissement du pays, et la parcimonie des Turks. On lui a substitué des indiennes, des percales, des mousselines et des chals en coton, que les Anglais y ont introduits, et qui servent aux ameublemens et à l'habillement des femmes.

Les habitans ont conservé le souvenir de nos fabriques, et s'ils ont changé leurs manières de se vêtir, ces innovations ont été nécessitées par la force des circonstances. Le séjour des Français en Égypte a sans doute contribué à faire désirer qu'une stabilité non interrompue, et de fréquentes relations fissent mieux connaître les progrès de notre industrie. On pourrait opérer des changemens avantageux en faisant des essais avec des produits nouveaux de nos manufactures; ces essais donnent presque toujours des résultats satisfaisans, lorsqu'ils s'accordent avec le goût et les moyens pécuniaires des consommateurs.

Des draps légers du Languedoc, dits londrins.

Les Égyptiens préfèrent les draps français à ceux même qui sortent des meilleures fabriques anglaises; aussi, malgré les efforts de nos rivaux, cet article

n'a éprouvé aucun changement. Il sert, comme par le passé, à vêtir une partie de la population, et à l'habillement des troupes. Le malaise des habitans peut bien momentanément en diminuer la consommation, mais il sera toujours très-recherché. Cela est si vrai, que depuis quelques années on a vu s'élever de nouvelles fabriques dont les produits étaient jadis inconnus à l'Égypte. Cette rivalité sera sans doute avantageuse, parce que chacun s'attachera à donner à son travail toute la perfection dont il est susceptible.

Les premières fabriques n'ont subi aucune variation; les draps sont les mêmes et les qualités en sont estimées.

On distingue surtout les draps des frères Flotte, de Flotte fils, de Vernazobre, de Benoît Fourcade et de Pigot.

Les mahouts des frères Flotte, de Flotte fils et de Vernazobre, à 2 et 3 couronnes, sont les plus estimés. Diverses fabriques, dont les noms ne sont point portés sur les pièces, se connaissent seulement par les prix.

Une des causes qui contribuent à donner du débit à nos draps londrins, c'est que les marchands, dont l'attention est fixée sur les qualités et les nuances des différentes couleurs, n'y ont point encore trouvé d'altération, et qu'il y a toujours de la justesse dans l'aunage [1].

[1] Il y a pourtant depuis quelques années des fabriques qui ont dérogé à cette louable coutume. On a vu au Kaire des draps avec des fausses couleurs et manquant dans l'aunage.

De la soierie et des dorures.

Les soieries et les riches étoffes avaient autrefois un très-grand débit en Égypte. On voyait avec profusion dans les maisons opulentes, les brocarts, les damas, les velours cizelés et à fleurs, les satins brochés, les gazes ouvrées en fil d'or et d'argent. Les fabriques de Lyon possédaient seules ces riches produits qui ne souffraient pas de concurrens. Les étoffes du Bengale partageaient la faveur dont jouissait notre industrie. Si la consommation n'est plus la même, il ne faut l'attribuer qu'aux vicissitudes des temps, et non aux efforts des fabriques étrangères pour nous égaler.

Florence nous dispute avec avantage la fabrication des taffetas légers qui forment la principale partie de l'habillement des femmes. Ces taffetas sont supérieurs à ceux de Lyon par le tissu, qui est plus égal et plus serré. Quoique les prix en soient plus élevés, la différence en est rachetée par la solidité des couleurs et la durée de l'étoffe. Il serait sans doute facile à nos fabricans d'imiter ces ouvrages.

Des autres articles importés par le commerce de Marseille.

Si les importations du commerce français n'ont pas toujours un débit sûr et facile, si la consommation n'en est pas aussi grande que par le passé,

elles seront toujours plus ou moins recherchées par les marchands qui les vendent au peuple. On est habitué à les employer, soit dans l'industrie, soit aux usages journaliers. L'expérience a prouvé que nos articles sont confectionnés avec soin, et que l'on fait un bon choix des matières premières. En suivant ce principe, on obtiendra également des résultats avantageux.

Quoique les Égyptiens n'aient que des connaissances superficielles, ils savent apprécier à leur juste valeur les objets de leur utilité. Il importe donc de les leur livrer sans défaut, ni altération quelconque. De là dépend la stabilité de nos relations commerciales, auxquelles on ne saurait trop donner d'encouragement.

Les articles venant ordinairement de France, sont :

Les bonnets rouges dits fez;
Les galons en or et argent;
Les franges de toute qualité;
Le vert-de-gris;
La cochenille;
Le tartre rouge;
L'alquifoux;
Le papier brouillard de vingt-quatre rames la balle;
Les carreaux de vitres de toutes grandeurs;
La faïence commune;
Des platines de fusil;
Des fusils et des pistolets;
La quincaillerie;

La serrurerie;

Le vin en futaille et en bouteille;

L'horlogerie.

Je ne comprends point dans cette nomenclature les articles de pacotille, tels que les objets de table, d'ameublement, dont les capitaines et les gens d'équipage font pour eux-mêmes un objet de spéculation.

Denrées et articles convenables aux exportations de l'Égypte en France.

Le monopole exercé sur les marchandises de sortie empêche les négocians d'opérer leurs retours en denrées, ou en produits destinés aux fabriques. Outre que les prix en sont élevés, il n'est pas toujours facile de se les procurer.

Néanmoins l'Égypte fournit ordinairement à la France :

Du blé,
Des fèves,
Du riz,
Du sucre brut,
Du coton,
Du safranon,
Du natron,
De la gomme arabique,
Idem de Geddah,
Idem turique,
Idem copale,
De la myrrhe,
De l'assa-fœtida,
Des coques du Levant,
Du sel ammoniac,
Du café,
Des dents d'éléphant,
Du tamarin,
Du séné,
Des cuirs en poil,
De l'encens,
De la noix vomique,
Des plumes d'autruche.

Des bonnets de France comparés à ceux de Tunis, de Gênes et de Livourne.

Il n'est point d'article, dans le commerce, qui ait une supériorité aussi marquée que celle qu'ont obtenue les bonnets de Tunis sur ceux que fournit l'Europe. Malgré l'émulation de nos fabricans, ils sont restés bien en arrière, et leurs efforts n'ont pas encore été couronnés du succès. Les bonnets de Tunis conservent toujours une valeur quadruple de ceux de France et d'Italie; c'est le soin extrême que l'on apporte à leur fabrication, qui les maintient à ce haut degré. On n'y emploie uniquement que des laines d'Espagne bien apprêtées, qui rendent leur étoffe souple et moelleuse; c'est surtout par la solidité des couleurs qu'ils méritent leur haute réputation; on attribue la bonté des teintures aux eaux de Therouan [1] qui sont très-propres à ce travail.

Les fabriques de Bonhomme, de Roustan Vidal, de Vaillent, de Marseille, de Merad, d'Orléans, sont à l'instar de ceux de Massoni, de Livourne. Les bonnets de France obtiennent dans les ventes une préférence de 10 à 15 pour 100 sur ceux d'Italie.

On fabrique à Gênes des bonnets de différentes qualités et grandeurs à l'usage des Albanais et des Syriens; mais ceux qui sont destinés pour l'Égypte sont confectionnés comme ceux de Livourne.

[1] Village situé sur un ruisseau, à une journée de Tunis, où les fabricans envoient leurs bonnets à la teinture.

De la draperie anglaise comparée aux londrins des fabriques du Languedoc.

Les draps anglais que l'on importe en Égypte se composent de trois qualités différentes, sous la dénomination de mahouts surfins, fins et inférieurs. Ils ne peuvent soutenir le parallèle avec les draps de nos premières fabriques, et ne servent point à vêtir la plus grande partie des habitans, parce qu'ils sont trop légers et de peu de durée; les riches seulement en font usage au lieu des schalis d'angora qu'ils ont coutume de porter en été. Les mahouts n'ont point d'étoffe, ils sont secs et sans lainage; nos draps au contraire ont de la consistance; ils sont moelleux, et d'un bon usage.

Les mahouts anglais surfins sont assimilés, quant au prix, aux mahouts de Flotte frères, fabricans français; les fins à ceux de Vernozobre, et les inférieurs à ceux de nos fabriques de troisième classe, tels que Catalan, Poncet et autres.

La faveur constante dont jouit la draperie française, et la préférence qu'elle a sur toutes les autres est une preuve irrécusable de sa supériorité; ni le temps, ni la concurrence qu'on a cherché à établir n'ont pu affaiblir son crédit; c'est la branche la plus riche et la plus étendue de notre commerce en Égypte; elle ne sera sujette à aucun changement tant que les fabricans auront soin de donner à leurs draps une bonne étoffe, et à leurs couleurs le même lustre et la même solidité.

Nomenclature des articles d'entrée fournis par l'Angleterre.

Lorsque le commerce de France florissait, les importations de l'Angleterre arrivaient à de longs intervalles de Smyrne et de Livourne. Cette puissance, favorisée durant la guerre dans ses expéditions, accoutuma peu à peu l'Égypte à recevoir les produits de son industrie. Toute concurrence était anéantie; car la voie de terre dont on se servait pour les articles de France était longue et dispendieuse. Malthe était l'entrepôt des marchandises destinées pour le Levant; les navires anglais ne pouvant trouver accès dans les ports de l'Europe étaient obligés de vendre à tout prix dans les Échelles du Levant, qui leur offraient un débouché sûr et facile. Les Anglais ont introduit en Égypte, et continuent d'y importer :

Des mousselines unies, de 15 aunes la pièce, larges de $\frac{6}{4}$.

Idem, de $\frac{4}{4}$.

Idem fleuries, de 8 aunes, *idem* de $\frac{6}{4}$.

Idem ouvrées, de 12 aunes, *idem* de $\frac{6}{4}$.

Percales unies, de 12 aunes la pièce, large de $\frac{6}{4}$.

Idem, *idem*, *idem* de $\frac{5}{4}$.

Idem croisées, de 18 aunes, *idem* de $\frac{5}{4}$.

Idem, de 9 aunes, *idem* de $\frac{5}{4}$.

Mousselines lapis rayées rouges ou blanc, de $\frac{6}{4}$.

Idem rayées, de $\frac{6}{4}$.

Chals de 3 aunes, de $\frac{5}{4}$.

Chals de 8 aunes, de divers dessins, de $\frac{6}{4}$.

Mouchoirs carrés, *idem*, de $\frac{8}{4}$.

Idem, *idem*, de $\frac{6}{4}$.

Indiennes de diverses qualités, larges et étroites, de 24 aunes la pièce.

Chalis de 24 aunes.

Nota. Ces articles sont toujours en vogue.

Draps mahouts surfins.

Idem fins.

Idem inférieurs.

Nota. Les deux derniers articles ne sont pas recherchés.

Alun.

Plomb en saumons.

Nota. Ce plomb est préféré à celui d'Espagne.

Étain en verges.

Fer en barre.

Nota. On ne se sert de ce fer que lorsqu'il n'y en a pas de Russie ou de Suède.

Alquifoux.

Fer blanc.

Vitriol.

Canons de fusil.

Platines *idem*.

Pistolets et fusils.

Montres de Georges Priou avec cadran à l'arabe.

Nota. Ces montres sont préférées à celles de France et de Genève.

Ces articles, venant en Égypte de seconde main, appartiennent en partie à des négocians de Malthe et de Livourne, auxquels on expédie en retour du blé, des fèves, des pois chiches, des lupins, du sucre brut, de la gomme arabique; *idem* de Geddah,

du coton, du lin, des cuirs en poil, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, du tamarin, des quadruples d'Espagne, des talaris, des sequins mahboubs de Venise et de Hongrie.

Notions sur les marchandises que l'Égypte reçoit annuellement de l'Allemagne, de Trieste, de Venise, Gênes et Livourne; leurs dénominations.

L'Angleterre rivalise avec la France dans les objets de fabrique, mais l'Allemagne n'a aucun avantage sur nous, ni dans son industrie, ni dans son commerce. Le travail de ses articles est moins fini, ses draps mahouts et ses londrins n'étant ni bien foulés, ni bien apprêtés, ne peuvent soutenir sous aucun rapport la concurrence avec ceux du Languedoc, dont les couleurs sont vives et solides. On n'en fait usage que lorsque l'on manque de ces derniers.

La première qualité des mahouts d'Allemagne est assimilée, quant au prix; à la troisième qualité des mahouts de France; les londrins sont au-dessous de ceux de nos dernières fabriques.

Les indiennes et les mousselines n'ont point la vogue de celles de Suisse et d'Angleterre. Celles-ci sont infiniment préférables par le tissu, par la durée de la toile et des dessins.

Les taffetas légers de Florence, de couleurs vives et variées, obtiennent toujours plus ou moins de faveur dans les ventes, suivant les besoins des consommateurs.

Gênes n'importe que ses bonnets, son papier à *trois lunes* qui est inférieur à celui de Venise, et ses velours à *trois poils*, les seuls que l'on introduise dans le pays. L'importation de cette étoffe est beaucoup diminuée depuis qu'elle ne sert plus à l'ameublement des riches maisons; son usage est exclusivement réservé aux garnitures de selle.

Les articles importés par le commerce de ces villes se réduisent à ceux-ci :

Allemagne.

Draps mahouts,
Londrins,
Ambre de toutes qualités,
Quincaillerie,
Cloux de diverses qualités,
Faïence,
Mousselines et indiennes,
Laitons assortis,
Fil de fer,
Lames de sabre pour les gellabs,
Miroirs,
Vitriol,
Verrerie et cristaux de Bohème.

Trieste.

Vif argent,
Cartes à jouer,
Liqueurs,
Planches.

Venise.

Satins unis,
Taffetas noirs,
Verroterie,
Sayes,
Papiers,
Planches,
Fusils et pistolets de Brecia.

Toscane.

Taffetas légers,
Idem noirs,
Crêpes,
Bonnets rouges,
Tartre blanc,
Coraux,
Amandes,
Plaques de marbre,
Papiers à trois lunes.

Gênes.

Velours,
Bonnets rouges,
Papiers à trois lunes.

Denrées et autres articles que l'on tire ordinairement de l'Égypte pour les mêmes places.

Blé,	Riz.
Fèves,	Lentilles,

Pois chiches,	Sel ammoniac,
Lupins,	Séné,
Maïs,	Tamarin,
Coton en laine,	Toiles de fil et coton,
Coton filé,	Safranon,
Cire jaune,	Natron,
Cuirs non tannés,	Plumes d'autruche,
Lin,	Graine de lin,
Sucre brut,	Encens,
Café de l'Yémen,	Écaille de tortue,
De la myrrhe,	Gomme arabique,
Coque du Levant,	*Idem* de Geddah,
Assa-fœtida,	*Idem* d'Iambo,
Cannelle,	*Idem* copale.
Dents d'éléphant,	

Les importations de l'Europe ont sensiblement diminué depuis l'établissement du monopole; les plus riches produits de nos fabriques, que l'on voyait jadis avec profusion chez les Égyptiens opulens, ont été remplacés par des ouvrages d'une valeur plus appropriée aux moyens des consommateurs. Ce nouvel ordre de choses est dû autant à l'anéantissement des Mamloucks qu'à l'expropriation des Moultezims, et à l'état languissant du commerce; car les Égyptiens en général sont routiniers dans leurs goûts; chez eux le changement d'une mode est plutôt un effet de circonstance que la recherche et l'étude des marchands, ou des femmes dont le luxe autorise les caprices; c'est peut-être la cause de l'uniformité constante dans certains articles que fournit l'Europe. Il serait sans doute utile de sti-

muler la curiosité et de la tenir éveillée par des ouvrages de nouveau goût.

On n'est point en Égypte dans l'habitude de donner des commissions à l'étranger, ni d'envoyer des dessins pour la confection de telle ou telle étoffe; c'est au fabricant à modeler son travail d'après les renseignemens et la connaissance qu'il peut avoir des localités. Il doit donner aux produits tout le brillant dont ils sont susceptibles, et en flattant la vue joindre l'utile à l'agréable. Ceci est principalement applicable aux indiennes qui ont eu une si grande vogue, et que l'on emploie encore aujourd'hui. Les Anglais ont d'abord obtenu la préférence en ce genre par la finesse du tissu, la solidité des couleurs et la beauté des dessins. Les indiennes d'Allemagne ont paru presqu'en même temps; mais elles ne réunissaient pas les qualités qui donnaient aux premières un débit si avantageux. Les envois subséquens de la Suisse offrant des dessins en palmes semblables aux cachemires, ont fait de l'effet. On a vu aussi paraître des indiennes de Mulhausen qui ont surpassé les autres par la finesse de la toile et l'éclat des couleurs; la grande quantité de ces marchandises, dont la consommation est encore considérable, en a fait baisser le prix. Les Anglais ont fait alors paraître de nouveaux ouvrages inférieurs à leurs premiers essais : il en est de même de leurs chals en coton, de 3 et 8 aunes qui, ont suivi les mêmes chances que leurs indiennes.

On a depuis quelque temps introduit nos chals

mérinos dont on a admiré le tissu, la beauté et la fraîcheur, mais leur cherté fait préférer les chals de cachemire, dont le lainage est bien supérieur.

Des établissemens de commerce régulièrement formés en Égypte.

Lorsque la paix eut rétabli les communications maritimes, divers individus, attachés à des maisons de commerce de Livourne, Gênes, Marseille et Trieste, crurent le moment favorable pour former des établissemens en Égypte. De nouveaux négocians vinrent se placer à côté des anciens, et partager avec eux les bénéfices momentanés des premières opérations. Depuis, on vit arriver nombre d'étrangers *à pacotille*, attirés par la facilité avec laquelle le vice-roi vendait ses denrées à crédit; mais ceux-ci ont bientôt disparu. Les autres maisons ayant déployé plus de moyens et de solidité, sont encore debout, malgré les pertes considérables qu'elles ont essuyées, et les effets ruineux du monopole.

Il existe à Alexandrie :
Trois établissemens français,
Deux anglais,
Un maltais,
Quatre toscans,
Cinq vénitiens,
Un allemand.



Au Kaire :
Trois facteurs français,
Un établissement anglais,

Quatre toscans,

Deux vénitiens,

Deux de Trieste.

Je ne comprends point dans ce nombre cinq négocians lévantins à Alexandrie, et huit au Kaire. Ce sont des Grecs dont les affaires ont plus d'étendue que celles des Francs; avec le commerce de l'Europe, ils embrassent celui de la Syrie et de l'Hedjâz.

Des rapports de commerce entre l'Égypte, Constantinople, les côtes et les îles de la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie et la Barbarie.

Constantinople ne reçoit de l'Égypte que les produits nécessaires à la consommation de ses habitans. Ses importations se réduisent à des objets de détail, tels que des étoffes en soie, des pelleteries, de la cuivrerie, des babouches, des franges, du cordonnet en or et argent, des tissus de soie blanche, dits bambazars, de la quincaillerie, des chals de cachemire, de la bijouterie, et des diamans et rubis non montés.

Les retours se font en café, riz, sucre, lin, coton, encens et henneh. Lorsque les prix de ces articles ne sont point en proportion avec ceux de Constantinople, les négocians envoient des paras, dont le bénéfice est certain, mais qu'il est souvent difficile de se procurer, parce que le vice-roi les fait expédier pour son compte.

L'Archipel et la Grèce importent les productions de leurs territoires.

Candie fournit de l'huile, du savon et des raisins

secs pour la distillation de l'eau-de-vie; Athènes et ses environs, de l'huile et de la résine.

Saint-Thurin, Pathmos, Samos et les autres îles, donnent du vin, du bois à brûler et des fruits secs; Chio, de l'huile et du mastic.

Dans le fond du golfe, Salonique envoie du tabac et des bambazars.

En échange de leurs articles, les insulaires prennent du blé, du henneh, de l'encens, du lin, du riz et du sucre.

Dans la nomenclature des villes commerçantes de la Turquie, Smyrne tient un rang distingué. Smyrne, en possession d'un grand commerce, reçoit à la fois les articles destinés pour l'Europe, et les denrées que consomme l'Asie mineure. L'Égypte lui fournit indistinctement les produits de son sol, et les articles que lui procurent ses rapports avec l'Arabie et l'intérieur de l'Afrique. Elle reçoit en échange des tapis, des bois de construction, du mahleb, des alizzaris et des fruits secs.

On exporte des ports de la Caramanie des fruits secs et du bois à brûler. On y importe du café, du sucre, du riz et du henneh.

Les navires qui arrivent de Chypre à Damiette et à Alexandrie sont chargés de fruits secs, de vin, de fromage et de caroubs. Les retours sont les mêmes que ceux des autres îles.

L'importance des rapports que produit le commerce de la Syrie contribue à l'activité de l'industrie. Outre les tabacs de Latakyeh et le savon de la Palestine, servant aux besoins des habitans, on emploie

aussi les soies de Bairouth dans les fabriques qui sont à l'instar de celles de Damas et d'Alep. Les fabricans de ces deux villes envoient au Kaire une partie de leurs ouvrages : ce sont des cotnis, des alajas et des étoffes de soie à différens dessins. Les perles et les chals de cachemire arrivent aussi par l'entremise des négocians de Damas, en échange de la cochenille qu'on leur expédie. Tunis fournit de l'huile, des bonnets dits *fez*, des barnous et des couvertures en laine. Tripoli envoie du safran. On opère les retours pour ces deux états en toileries, en sequins mahboubs et en riz; l'importation de cet article ne va pas au delà de cent ardebs par année. On y expédie aussi du blé, mais ce n'est qu'accidentellement, et dans les temps de disette.

Des importations et exportations de l'Égypte en Arabie, et dans l'intérieur de l'Afrique.

La guerre, dont l'Arabie fut le théâtre pendant plusieurs années, a porté un préjudice notable aux marchandises d'Europe, que lui envoie annuellement l'Égypte. Il en est résulté une stagnation dans le commerce qui fait préférer pour les retours des espèces monnoyées. Néanmoins, on expédie à Geddah, en petites parties,

De la verroterie de Venise de toute qualité,
Du papier à trois lunes, de Livourne et de Venise,
— brouillard de Marseille,
— de Gênes,
Plomb,

Fer,
Mastic de Chio,
Limes,
Fer blanc,
Alquifoux,
Étain,
Arsenic,
Quincaillerie.

Souvent ces marchandises demeurent long-temps dans les magasins sans être vendues; les négocians n'en trafiquent qu'au détail : ce commerce est long et difficile.

Si l'on veut avoir des articles de sortie au choix, il convient d'envoyer des talaris, des piastres d'Espagne, des sequins de Venise, ou des ducats de Hollande. C'est avec de l'argent, et non par échange, que l'on achète du café, du baume de la Mekke, et de la gomme, soit copale, soit de Geddah ou d'Ianbo.

On échange les marchandises d'Europe avec
L'assa-fœtida,
Le benjoin,
L'aloës soccotrin,
La myrrhe,
La coloquinte,
La coque du Levant.

Les gellabs venant des royaumes de Sennâr et de Dârfour apportent périodiquement en Égypte,
Des esclaves des deux sexes,
De la gomme arabique,
Des dents d'éléphant,
Des cornes de rhinocéros,

Des plumes d'autruche,
De la poudre d'or,
De grandes outres servant à porter de l'eau,
De la graine de chichm,
Du musc,
Des perruches,
Des courbatches,
Du tamarin,
Du schebb [1],
Du natron de montagne.

Ils achètent en retour,
Des lames de sabre unies et dorées,
Du soufre,
Des clous de girofle,
Divers objets de verroterie,
De la spiga celtica,
Du mahleb,
Des baftas,
Des draps de basse qualité,
Des perkales communes,
Du plomb,
Du café,
Nota. Ces deux articles sont pour Darfour seulement.
De l'étain,
Du fil de laiton,
Des miroirs,
Du savon,
Des rasoirs,
De la quincaillerie.

[1] Espèce de sel que l'on emploie à préparer les cuirs.

Les gellabs, conducteurs des caravanes, sont aussi les marchands des articles qu'ils transportent avec eux. Ceux de Dârfour ont à leur tête un chef nommé par le roi. Lors de son arrivée au Kaire, ce chef reçoit du gouverneur une pelisse et des cadeaux d'usage, qui consistent en objets d'habillement. Les gellabs traitent directement de leurs importations, et des marchandises qu'ils achètent en retour. Lorsqu'une caravane est annoncée au commerce, les marchands habitués à faire ce trafic vont à sa rencontre jusqu'à Syouth, lieu du rendez-vous de celles venant de Dârfour et jusqu'à Dérâouy, première station des caravanes de Sennâr. C'est dans ces deux endroits que se font les premières et les meilleures affaires, parce que les gellabs sont pressés de vendre pour payer les droits. Il est rare qu'ils ne trafiquent pas d'une partie de leurs articles, par l'adresse de ces marchands, sans cesse occupés à les circonvenir. Les gellabs se rendent ensuite partiellement au Kaire avec leurs esclaves qui restent à vendre.

DES RAPPORTS DE L'ÉGYPTE AVEC L'INDE.

Autrefois l'Égypte reçevait, par la voie de Geddah, les marchandises de l'Inde. Les navires étrangers arrivaient directement dans ce port, parce qu'ils payaient moins de droits, et qu'ils n'étaient point sujets aux avanies des mamlouks. Suez voyait ensuite entrer dans ses magasins les épices, les toileries et les riches étoffes du Bengale. Ce commerce est

anéanti aujourd'hui. Les mêmes causes qui ont porté un coup si funeste aux produits des manufactures de Lyon ont eu les mêmes résultats envers ceux de l'Inde; des mousselines, des baftas, du poivre et de la cannelle, sont les seules articles qui soient encore importés.

Cependant Mohammed-Aly, séduit par des calculs spécieux, et voulant donner un nouvel essor aux relations de son commerce avec l'Inde, se jeta dans des spéculations hasardées. En 1816, 1,500,000 talaris furent retirés de la circulation, et envoyés à plusieurs reprises à Bombay et dans d'autres comptoirs anglais [1]. Les agens chargés des expéditions

[1] Cette opération était contraire aux intérêts du vice-roi; mais elle flattait son ambition : elle fut l'ouvrage des Anglais, qui furent puissamment secondés par M. Boghoz. La maison Briggs, d'Alexandrie, reçut à titre de prêt 500,000 talaris qu'elle fit valoir en produits de l'Inde, en société avec le vice-roi, qui fit mettre à la disposition de Seyd-Mohammed el-Mahrouqy une pareille somme pour le même négoce. Son médecin, M. Bozari, obtint aussi la même faveur.

Il y a trois ans, le vice-roi demanda à rentrer dans ses capitaux; la maison Briggs désirait qu'il partageât à égale portion les pertes et les bénéfices. Le vice-roi ne voulut pas y consentir. Il fut convenu que cette maison verserait chaque année au trésor 100,000 talaris jusqu'à l'entier paiement de sa dette, et déjà une partie de la somme a été acquittée en marchandises évaluées à des taux élevés.

Seyd-Mohammed el-Mahrouqy présenta en résultat de ses opérations un bénéfice de 20 pour 100. Le prince lui en fit la remise, et lui accorda, pour le versement du capital, le même terme qu'à la maison anglaise. La somme totale vient d'être acquittée.

achetèrent une grande quantité de marchandises, qui arrivèrent successivement à Suez et à Cosseïr. On vendit au Kaire les objets convenables à la consommation ; les articles surabondans furent expédiés en Europe. Il est hors de doute que les frais et la disproportion des prix auront occasioné des pertes considérables, et il sera bien difficile que le vice-roi puisse réunir une partie des capitaux employés dans ces expéditions lointaines. Ces puissans efforts n'ont servi qu'à porter un grand préjudice à l'Égypte, sans aider en rien au rétablissement des anciennes relations.

La guerre d'Arabie a beaucoup contribué à changer la face des affaires. Le chérif de la Mekke envoyait tous les ans ses trésors et ses bâtimens pour trafiquer à la côte de Coromandel; et cette opération donnait du mouvement et de l'activité dans les villes maritimes du golfe. Ces voyages n'ont plus lieu; quelques négocians de Geddah reçoivent seulement par intervalles les articles les plus nécessaires, qu'ils envoient à Suez à l'époque des moussons.

DÉTAILS SUR LA NAVIGATION DE LA MER ROUGE.

Les villes maritimes de l'Arabie sont les seules en possession de la navigation de la mer Rouge. Leurs navires vont à Souaken et à Masouah, pour

M. Bozari a obtenu la permission de continuer son commerce. Les grandes pertes qu'il a éprouvées le mettront dans le cas de rendre par la suite un compte bien peu satisfaisant.

le trafic des esclaves. Ils viennent à Cosseïr et à Suez, nolisés par les négocians de Geddah et d'Ianbo. Ces navires sont de deux espèces, les zaïms et les daous: ils se servent de rames et de voiles; leur construction est identique; elle ne diffère que par la proue, qui a une forme carrée dans les derniers. Ils sont montés par un équipage de trente à quarante matelots: ces hommes, qui n'ont pour vêtement qu'une simple chemise de toile, se nourrissent de dattes et de mauvais biscuit.

Les Arabes distinguent trois routes différentes dans toute l'étendue du golfe, à cause des écueils dont il est parsemé. La route de la côte d'Afrique n'est tenue que par ceux qui font le commerce dans ses parages. Les bâtimens venant de l'Inde ou de Moka à Suez, suivent celle du milieu. Les zaïms et les daous, naviguant de Geddah à Suez, ou de Suez à Geddah, ne s'écartent point de la côte. Ils ont coutume de mouiller chaque soir au milieu des bancs de corail dont ils sont environnés. Quatre matelots plongent avec l'ancre, et vont la placer dans un lieu où elle peut tenir, laissant le cable éloigné des saillies du rocher; la même opération se répète chaque matin, lorsqu'on veut lever l'ancre. Si on la jetait comme cela se pratique ailleurs, elle ne tiendrait pas, et le cable serait coupé par les roches.

Les habitans de Suez et de Cosseïr ne s'adonnent point à la navigation; leur inertie les rend peu propres à la profession de marin. Séparés du Nil par le désert, ils ne pourraient se procurer qu'à grands

frais les bois et autres objets nécessaires aux constructions.

Le vice-roi tient à Suez quelques petits bâtimens armés, pour le besoin des communications avec l'Hedjâz; ils sont uniquement destinés au passage des troupes et aux transport des munitions et des vivres.

DU CAFÉ DIT DE MOKA.

Le café jouit dans le commerce d'une faveur constante; il est le premier besoin des Orientaux. On l'achète toujours au comptant. Les habitans ont beaucoup de considérations pour ceux qui s'occupent de ce négoce, parce qu'il annonce de l'aisance, et donne du crédit. La fève de Moka, fidèlement recueillie par les cultivateurs de l'Yémen, est vendue dans toute sa pureté aux négocians de Geddah et des autres villes maritimes. Ceux-ci l'expédient à Suez pour leur compte, ou en retour des valeurs qu'ils reçoivent de leurs commettans. Il est de l'intérêt des uns et des autres de ne point en altérer les qualités; un tel abus détruirait la réputation que ces cafés ont acquise à si juste titre.

Le café vendu à Moka prend le nom de cette ville, parce que c'est là qu'on l'embarque pour l'Europe. Il vient de l'Yémen, de même que celui qu'on expédie en Égypte : le grain est petit, d'un jaune verdâtre et d'une forme ovale un peu aplatie.

Le café pris à Moka perd de sa qualité dans les voyages de longs cours; l'air salin lui ôte une partie

de ce parfum qui le rend si agréable. Celui qui arrive par la mer Rouge met huit jours dans la traversée de Geddah à Suez. Il ne faut pas plus d'un mois pour aller d'Alexandrie dans un des ports d'Europe; le café, dans ce court voyage, s'altère moins par les impressions de la mer que pendant le long trajet de l'Océan.

Il peut se faire aussi que les Anglais et les Américains qui viennent charger à Moka fassent un mélange de ce café avec celui de Bourbon ou des Moluques, dont le grain est assez semblable, mais qui n'a ni le parfum ni la qualité du premier.

DES COMMUNICATIONS DANS L'INTÉRIEUR DE L'ÉGYPTE.

La facilité des communications est plus grande à l'époque de l'inondation que pendant les six premiers mois de l'année; les vents d'ouest et l'accroissement du fleuve favorisent la navigation : les barques naviguent la nuit comme au milieu d'un lac. En été, au contraire, lorsque les basses eaux laissent à découvert une quantité de bancs de sable, et que le Nil est guéable dans plusieurs endroits, on se sert de petites barques qui ont souvent à lutter contre les vents du midi; les voyages sont alors bien plus longs. Au mois d'août, on vient en moins de trois jours de Rosette au Kaire; en mars et avril, dix jours suffisent à peine pour faire cette traversée.

L'établissement du canal d'Alexandrie a fait cesser le passage des barques au boghâz de Rosette. La

navigation de ce canal est sûre et commode; rien ne peut y porter obstacle.

Dans l'intérieur, les communications sont faciles au moyen des chameaux qui sont employés aux transports; on peut se porter partout sans la moindre difficulté : mais les négocians étrangers ne sont point dans l'usage de suivre cette voie pour la vente de leurs marchandises. Au reste, il n'y a dans les provinces qu'un trafic de détail; les affaires importantes se traitent à la capitale, où est l'entrepôt du commerce.

Depuis que Mohammed-Aly tient d'une main ferme les rênes du gouvernement, les communications ont acquis un dégré de sûreté qu'elles n'avaient eu dans aucun temps. Le voyageur ne redoute plus les courses vagabondes de l'Arabe bedouin, qui s'est laissé dompter. Le fellah, livré à la culture de son champ, n'a plus à veiller à la conservation de son troupeau. Les marchandises que transporte une caravane arrivent intactes à leur destination, et les barques voguent paisiblement sur les branches du Nil et les canaux qui en dérivent.

Les étrangers se portent avec sécurité partout où leurs affaires les appellent; non-seulement ils parcourent la Basse-Égypte, mais ils vont aux confins du Saïd trafiquer de leurs marchandises avec les gellabs; ils franchissent le désert, et vont à Suez et à Cosseïr.

Les indigènes, ainsi que les étrangers, peuvent voyager où bon leur semble, et commercer sans obstacle sur tous les points où s'étend la domina-

tion du vice-roi, qui ne tolère aucune insulte envers les personnes, ni aucune avanie de la part de ses troupes et de ses vassaux.

DU DÉPART DES CARAVANES ET DE LEUR ARRIVÉE.

L'Égypte, environnée de déserts, communique par caravanes avec les pays que le commerce met en relation avec elle. Ainsi l'on voit arriver des caravanes de Sennâr et de Dârfour : les unes viennent ordinairement chaque année, à l'époque de l'inondation ; les autres, plus éloignées, plus nombreuses, et plus tardives, ne paraissent qu'une fois tous les deux ans, vers les mois de septembre et d'octobre. Leurs départs de l'Égypte ne sont point règlés ; ils dépendent du plus ou moins de temps nécessaire à la vente des marchandises d'entrée, et à l'achat de celles de sortie.

Des pèlerins de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Tripoli, traversent annuellement en caravane les déserts de la Libye pour apporter au Kaire des objets de commerce, et de là se rendre en pèlerinage à la Mekke. L'arrivée de ces caravanes a toujours lieu vers le mois de râmadân. Les pèlerins ont le temps de faire leurs affaires et de se préparer à continuer le voyage. Les chameaux qui les ont transportés leur appartiennent ; ils les vendent à leur arrivée au Kaire, parce que ces animaux seraient hors d'état de continuer la route ; ils en achètent d'autres s'ils vont par terre : mais, s'ils se dirigent sur Suez pour s'y embarquer, les Arabes

haoueytat se chargent de les transporter moyennant le prix convenu. A leur retour en Égypte, ils prennent d'autres chameaux, s'ils ne jugent pas plus convenable de retourner dans leur pays par la voie de mer.

Chaque année après les fêtes du râmadân, une caravane nombreuse part du Kaire, sous la conduite d'un émyr hadgy pour aller porter à Médine le tapis destiné à couvrir le tombeau du prophète. Cette caravane, composée d'Égyptiens, est de retour en Égypte quatre mois après son départ. Chaque pèlerin fait les frais de son voyage; il est tenu de pourvoir à sa subsistance, et de se procurer les moyens de transport: quoique cet acte de piété soit ordonné par le Coran, il ne peut y avoir que les gens aisés qui soient en état de le remplir.

On voit des caravanes de la Syrie apporter en Égypte du savon, de la soie, des étoffes et du tabac. Les avis des négocians relatifs aux prix de ces articles déterminent les départs. Ces expéditions sont plus fréquentes l'hiver, à cause de la difficulté des communications maritimes. Les frais de transport de ces voyages confiés aux Arabes se règlent suivant la charge du chameau.

Les Arabes du mont Sinaï viennent en mars et en octobre apporter au Kaire des poires, des dattes et du charbon; dans ces voyages de courte durée, ils s'approvisionnent des choses nécessaires à leur usage.

Lorsque les navires de Geddah arrivent à Suez chargés de café, de gomme et des parfums de l'Arabie, la caravane se rassemble au Kaire pour

transporter les marchandises qui doivent servir de retour à ces navires, et ramener ensuite les importations. Le louage d'un chameau chargé venant de Suez est de deux talaris. De même, dans la Haute-Égypte, les Arabes *ababdeh* conduisent de Keneh à Cosseïr le blé que le vice-roi envoie à Geddah; autrefois ces Arabes faisaient exclusivement ce commerce.

Il arrive à diverses époques, mais principalement durant l'hiver, de petites caravanes chargées de dattes que les habitans des oasis envoient vendre sur les marchés des provinces les plus proches : ceux d'el-Khargeh viennent à Syouth; de la petite oasis, on se rend au Fayoum, et de Syouah à Terraneh.

Des voyageurs qui ont parcouru le désert ont écrit que la marche du chameau était limitée à trois quarts de lieue par heure : cette assertion est vraie jusqu'à un certain point; mais elle a besoin d'être expliquée.

Quand le chameau est mal chargé, qu'il est dans les montagnes, ou que les conducteurs sont taciturnes, il fait à peine trois quarts de lieue en une heure. Si le chameau se rapproche de la vallée du Nil, son allure est d'une lieue à l'heure; il en est de même s'il voyage depuis le matin jusqu'à midi : vers l'asr [1], son pas se ralentit; si les Arabes sont gais, s'ils chantent, le chameau, partout où il se trouve, soutient sa marche : j'ai souvent eu l'occasion de faire cette observation dans mes voyages.

[1] A trois heures.

DES DROITS DE DOUANE.

A leur entrée en Égypte, les marchandises d'Europe sont imposées à un droit de 3 pour 100; celles qui viennent de la Turquie sont exemptes de ce droit, qu'elles ont déjà payé : on est seulement obligé d'exhiber un *passavant* de la douane turque. En échange de ce passavant, le douanier d'Alexandrie en remet un autre, qui sert au même usage que le premier pour les douanes de l'intérieur.

Les articles provenant originairement de la Turquie sont sujets, en débarquant, à un droit de 5 pour 100; ils paient en outre 4 pour 100 en arrivant à la douane de Boulâq. Il en est de même des marchandises qui viennent à Damiette par la voie de mer. Celles qu'apportent les caravanes paient en une seule fois 9 pour 100 à leur entrée au Kaire. Les marchandises de sortie paient à Boulâq 3 pour 100 si elles sont destinées pour l'Europe; mais si on les expédie en Turquie, on prélève à Alexandrie 2 pour 100 en sus. Un tarif placé à la douane de cette échelle sert de base aux évaluations des importations d'Europe.

On suit pour celles de la Turquie et de la Syrie les anciens usages; mais souvent il y a de la partialité dans les estimations.

Il est libre au facteur ou au propriétaire des articles d'Europe qui ont *fait douane* à Alexandrie, de les envoyer, munies de leur passavant, dans la Basse-Égypte et à Suez. Ils ont la même franchise

que si on les réexpédiait au lieu de leur débarquement; mais, en les adressant à Damiette pour la Syrie, ils sont soumis dans cette échelle à un droit de 2 pour 100.

Tous les articles que l'on envoie dans le Saïd paient au vieux Kaire 25 piastres par charge de chameau, d'après l'évaluation qu'en fait le douanier.

Quoique les ports de l'Hedjâz soient sous la dépendance de Mohammed-Aly, les marchandises qui vont de Cosseïr ou de Suez à Geddah sont tenues au 10[e] pour 100 d'entrée, ainsi qu'il est d'usage pour celles qui viennent de l'Inde.

Si par hasard il abordait à Suez un bâtiment venant directement d'Europe, sa cargaison jouirait du même privilége que celles qui viennent habituellement par la Méditerranée : après avoir payé la douane, le subrécargue pourrait en disposer à son gré.

Les gellabs arrivant de Sennâr paient à Derâouy la douane de leurs importations de la manière suivante :

Les esclaves mâles et femelles sont taxés à 27 piastres par tête;

Les dents d'éléphant, à 50 piastres le quintal;

Les cornes de rhinocéros, à 10 pour 100 d'après l'estimation;

La gomme arabique paie 16 piastres par quintal;

Le tamarin, 6 piastres et 30 paras le quintal;

Le natron, également;

Les plumes d'autruche blanches sont imposées à 6 piastres le rotle, et les noires à 1 piastre.

Les marchandises de même nature importées par les caravanes de Dârfour acquittent les mêmes droits à leur arrivée à Syouth.

Toutes, sans distinction, paient en outre une seconde douane au vieux Kaire :

La gomme arabique doit 20 paras par farde;

Le tamarin, 6 piastres par quintal;

Le natron, 5 piastres *idem;*

Les dents d'éléphant, *idem;*

Les esclaves des deux sexes paient 6 piastres et 20 paras par tête;

Les plumes d'autruche blanches et noires paient 10 pour 100, suivant le prix de la place;

Les cornes de rhinocéros, 10 pour 100;

Les articles provenant du Saïd, 10 pour 100.

Les étrangers de toutes nations et les gens du pays sont soumis aux mêmes droits; ils ne varient ni pour les uns ni pour les autres. L'on doit cette égalité à l'administration de Mohammed-Aly, qui par cette mesure a prévenu la fraude et beaucoup de contestations.

DU SYSTÈME MONÉTAIRE, ET DES POIDS ET MESURES.

On bat monnaie au nom du grand-seigneur : son chiffre est empreint sur toutes les pièces. L'établissement est régi pour le compte du vice-roi, qui y tient à cet effet un directeur. Le produit est proportionné au travail.

Les monnaies que l'on frappe au Kaire sont les sequins, demi-sequins et quarts de sequins mah-

boubs; les pièces de 40 et de 20 paras, celles de 10 et de 5, et les médins, qu'on ne voit plus dans la circulation, parce que le gouvernement s'est réservé de les envoyer pour son compte à Constantinople, en Syrie et dans l'Archipel : c'est une branche de commerce assez productive, à laquelle se livraient autrefois les négocians grecs.

L'altération des monnaies a été croissante depuis dix ans; aujourd'hui elle est portée au dernier degré. Pour procéder à la confection des pièces représentant des paras, on prend du cuivre vieux que l'on met dans un four chaud, afin d'ôter l'étain dont il est mêlé; ensuite on le fait fondre, et on le verse dans de l'eau que l'on remue pour que le cuivre se forme en grenaille. On remet une autre fois ce cuivre dans le four pour le sécher et le nettoyer, puis on pèse l'argent, et on en met un tiers avec deux tiers de cuivre dans le creuset.

Le directeur de la monnaie achète le cuivre 80 paras le rotle de cent quarante-quatre drachmes; le vendeur lui fait une remise de 12 pour 100, qui est bonifiée au fondeur pour le déchet.

La drachme d'argent est payée au fournisseur, d'après son marché, 36 paras en paras, ou bien 52 en pièces de 40 et de 20. Il y a cette différence entre ces deux monnaies, parce que les paras sont très-recherchés pour le dehors, tandis que les piastres ne passent qu'en Égypte. Les premiers deviennent un objet de spéculation; à la monnaie on les vend jusqu'à 40 pour 100 de bénéfice.

La piastre pèse deux drachmes et quart. La drachme d'or pur est payée 16 piastres au fournisseur. Lorsqu'on frappe des sequins mahboubs, on met dans le creuset cent drachmes d'or et cent trente-une d'argent.

On fait usage dans le commerce de diverses sortes de poids ; mais cette partie est tellement en désordre, qu'il y a des poids de même dénomination qui ont des valeurs différentes pour les diverses espèces de denrées.

On se sert du poids appelé *rotle*, suivant la nature de la marchandise.

Le grand rotle est de cent quatre-vingts drachmes pour le coton filé. Le rotle, en général, est de cent quarante-quatre drachmes.

Le rotle de cent cinq drachmes n'est que pour l'ambre glacé.

L'oke est de quatre cents drachmes; il est de quatre cent vingt pour l'ambre transparent et les coraux.

Les poids pour peser l'or et les bijoux ont une autre dénomination et une autre valeur ; ces poids sont le mitkal, qui équivaut à vingt-quatre karats ; la drachme, qui en vaut seize; et le karat, égal à quatre grains.

Les perles et les pierres fines non montées se vendent à ces poids. On achète, au contraire, à l'estimation les bijoux montés en or et en argent ; mais cette coutume, qui entraîne quelquefois des inconvéniens par l'ignorance ou la mauvaise foi des courtiers, donne lieu à des discussions.

Les mesures linéaires en usage dans toute l'Égypte sont :

Le pyk stambouly [1], avec lequel on mesure les objets de manufactures étrangères;

Le pyk hendâzeh [2], pour les toileries venant par la mer Rouge;

Le pyk belady [3], pour les toiles tissées dans le pays;

L'ardeb est la seule mesure de capacité en usage: sa grandeur varie dans différentes provinces de la Haute-Égypte. On divise celui du Kaire, auquel tous les autres se rapportent, en six oueybeh; chaque oueybeh en quatre roubs;

L'ardeb de blé de Rosette, usité dans le commerce, est égal à un ardeb et demi du Kaire; celui de Damiette représente un ardeb trois quarts;

L'ardeb de riz est en même temps mesure de capacité et mesure pondérale. A Rosette, son poids est de cent cinquante-six okes; à Damiette, il est de deux cent vingt-cinq.

Le système monétaire est sujet aussi à des variations. La piastre, qui sert de base aux monnaies étrangères, est en baisse continuelle; elle ne vaut maintenant que 40 centimes de France. On calcule le talari à 12 piastres et demi, tel qu'on l'achète des séraphs.

La piastre, qui pèse deux drachmes un quart,

[1] Il est égal à 677 millimètres.

[2] Il est égal à 627 millimètres.

[3] Il est égal à 677 millimètres. Ces différens pyks se divisent en vingt-quatre parties appelées qyratts.

ne contient qu'un tiers d'argent; le reste est de cuivre sans alliage.

Le poids du talari est de neuf drachmes : le taux auquel il est porté n'est point en proportion avec celui des piastres, qui doit lui servir de base; mais sa rareté et les besoins du commerce causent cette différence, dont la progression augmente sensiblement.

Les monnaies ayant cours en Égypte, outre la piastre, les pièces de 20, de 10 et de 5 paras, sont,

Le quadruple d'Espagne,
Le sequin de Venise,
Le ducat de Hollande,
Le sequin de Hongrie,
La piastre d'Espagne,
Et le talari d'Allemagne;

Nota. Ces deux monnaies, d'Espagne et d'Allemagne, sont toujours portées au même taux.

Le mahmoudyeh de Constantinople,
Le fondoukly, le demi et le quart de la même ville,
Le bechlek, *idem*,
La pièce de yuzluk, *idem*,
La pièce de eyklik, *idem*,
Le mahboub, le demi et le quart, *idem*,
Le sequin mahboub, le demi et le quart, du Kaire.

Ces monnaies ont un cours proportionné à celui du talari, qui est leur régulateur; elles sont rares et très-recherchées.

Le commerce fait aussi usage de monnaies fictives, telles que le fondoukly de 146 paras, le mahboub de 120 paras, la pataque de 90, et la pièce de 60.

Toutes les autres monnaies apportées d'Europe, et dont le cours n'est pas réglé, sont évaluées et estimées par les séraphs, qui les vendent et les achètent par spéculation.

DE LA MANIÈRE DONT SE FONT LES VENTES DES MARCHANDISES IMPORTÉES.

A l'exception de la cochenille, tous les autres articles d'importation se vendent ordinairement à crédit. On contracte, par l'entremise d'un ou deux courtiers, pour deux mois, à dater du jour de la vente. Les paiemens doivent se faire pendant le cours du troisième mois; ce terme n'est point obligatoire : souvent il s'écoule plus d'une année avant que le vendeur encaisse le produit d'un ballot de drap ou d'une caisse de soierie.

On ne peut exiger l'intérêt d'une somme qui n'a point été payée au terme convenu. Lorsque l'amour-propre d'un débiteur et le désir de soutenir son crédit n'influent pas sur sa conduite, le créancier est obligé de recourir à l'autorité compétente pour l'obliger au paiement.

Dans les circonstances actuelles, il se fait peu de ventes à terme. Les négocians, avertis par tant d'événemens fâcheux au commerce, ne traitent plus qu'au comptant. Les affaires sont difficiles; la méfiance est générale. Il y a peu de numéraire en circulation. Il est de la prudence de chercher des sûretés lorsque le péril est général.

On ne suit aucune règle dans les ventes des

marchandises de sortie. Le café, de même que la cochenille, se négocie toujours au comptant. Quant aux autres articles, la manière de traiter dépend de leur nature, de la solidité de l'acheteur et du temps. En général, le commerce en Égypte n'est fondé sur aucun principe; tout est sujet à la loi impérieuse des circonstances, contre lesquelles il ne peut y avoir de garantie.

DE L'EXÉCUTION DES CONTRATS ENTRE PARTICULIERS.

Les contestations réitérées entre les particuliers, devenues encore plus fréquentes par la situation difficile où se trouve le commerce, ont engagé le vice-roi à établir un tribunal qui connaît des faillites, règle les comptes, et termine les différends. Ce tribunal est présidé par le chef des négocians, Seyd-Mohammed el-Mahrouqy, qui jouit à juste titre de la considération publique, autant par sa conduite privée que par la délicatesse et l'intégrité qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions. Les Européens, avec l'autorisation de leurs consuls respectifs, y appellent leurs débiteurs quand ils sont rayas. Souvent aussi on invoque l'autorité secondaire pour l'exécution des contrats. On a recours au kiâya-bey, qui emploie sa médiation dans les affaires non sujettes à discussion; par des moyens coërcitifs il obtient satisfaction pour les réclamans. Il est bon dans de pareils cas de s'étayer de quelque protection.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉGYPTE.

De tous les gouvernemens qui se sont succédés en Égypte depuis douze siècles, aucun n'a porté ce pays au degré de prospérité que la fertilité de son sol, la douceur et la salubrité du climat lui permettent d'atteindre.

Sous les divers princes et gouverneurs musulmans, des mesures arbitraires, des lois répressives, et souvent une déplorable anarchie, ont succédé aux sages institutions des Romains; le Nil a vu les sables envahir insensiblement une partie des terres qu'il arrosait, et menacer ses rivages de stérilité. C'est surtout depuis la conquête des Turks que le mal s'est accru.

Les voyageurs anciens et modernes n'avaient donné qu'une idée imparfaite de l'Égypte. L'armée française a su apprécier les ressources en tout genre que ce pays présenterait s'il était gouverné comme la plupart des états de l'Europe; mais on ne connaît pas encore bien toute l'étendue de ses richesses. Sa population, maintenant si chétive, si abrutie, pourrait être portée à huit millions. On atteindra facilement ce but, lorsque la propriété sera reconnue, que l'agriculture sera honorée, et que les habitans seront mis à l'abri des maladies qui les assiégent. C'est alors que les eaux du Nil, distribuées convenablement, rendraient cultivables près de quatre millions de feddâns, qui peuvent offrir de superbes moissons pendant huit mois de l'année.

La Basse-Égypte, divisée en sept provinces, offre à peu près partout la même qualité dans son sol. Toutes les terres de la Bahyreh sont propres à la culture. L'humidité qu'elles conservent pendant et après l'hiver, par le moyen des pluies, facilite la végétation sans le secours des puits à roues. Elles produisent du blé qui est de bonne qualité, et semblable à celui de quelques cantons de l'Europe. Ce n'est que le défaut de population qui en laisse une grande partie en friche. Celles qui sont situées sur les deux rives du canal d'Alexandrie ressemblent à un désert; le rapport en serait considérable, si la charrue y traçait des sillons. On peut évaluer les terres incultes de la province à cent quatre-vingt mille feddâns. Le lac Maréotis, qu'il serait possible de dessécher en partie, en contient seul environ soixante mille.

Le Delta donnerait abondamment les mêmes produits que les fellahs en retirent tous les ans, mais en petite quantité ; on sèmerait dans chaque canton du blé, du maïs, des fèves, de l'orge, du lin, de l'indigo et du tabac ; les procédés de culture seraient perfectionnés et augmenteraient les récoltes. Il y a maintenant dans la province de Gharbyeh environ quatre-vingt mille feddâns que l'on ne cultive pas, et près de la moitié autant dans celle de Menouf.

Une partie des terres des provinces de Charkyeh et de Mansourah serait réservée pour le coton, le lin et l'indigo ; on cultiverait le blé, le maïs, les fèves, l'orge et les lentilles. Dans la Charkyeh, on destinerait un nombre de feddâns à des prairies arti-

ficielles; la vigne y prospérerait, ainsi que dans l'ouâdy Toumlat, où la plantation des mûriers serait encouragée. Avec les mêmes procédés et les mêmes soins que dans le midi de l'Europe, on élèverait facilement des vers à soie dont les produits serviraient à alimenter les fabriques. Il y a dans la province de Mansourah environ soixante mille feddâns incultes; il y en a quarante mille dans celle de Charkyeh.

Les cultivateurs de Damiette et de Rosette vendraient à des prix modérés le riz, supérieur par sa qualité à ceux de l'Italie et de l'Amérique; les moulins qui servent à le blanchir seraient mis en mouvement par des machines hydrauliques. Les terres incultes propres à des rizières sont évaluées à quarante mille feddâns.

Les provinces de Gyzeh et de Kélyoubyeh donneraient les mêmes productions que le Delta; en outre, les cultivateurs enrichiraient leurs campagnes de la plante du carthame, et plus de quatre-vingt mille feddâns ne resteraient pas incultes dans ces deux provinces.

La vigne, l'olivier et le rosier continueraient à fleurir en plus grande quantité dans la belle province du Fayoum; mais on apporterait plus de soin et d'art dans la culture : une partie des terres serait consacrée à recevoir les grains qui servent à la nourriture de l'homme; le lin y croîtrait ainsi que l'indigo; le trèfle y serait toujours vert. Les terres incultes présentent dans cette seule province une surface de soixante mille feddâns. Les ravages de la

guerre et les courses des bedouins, auxquelles elle a été long-temps exposée, l'ont réduite à un déplorable état.

La province de Benysoueyf recueillerait du blé, du maïs, des fèves, du carthame, du lin, de l'indigo et du tabac. Elle a près de quarante mille feddâns incultes; le produit de ces terres, bien cultivées, serait considérable.

Dans la province d'Atfeyhyeh, où il existe trente mille feddâns de terre en friche, on ne sèmerait que du blé, des fèves, du maïs et du tabac.

La plupart des terrains de Minyeh et de Mellâouy pourraient être couverts de cannes à sucre; trente mille feddâns, maintenant en friche, donneraient de riches moissons.

Syouth et ses dépendances, qui comptent soixante mille feddâns incultes, produiraient du blé, des fèves, du maïs, des lentilles, de l'indigo, du tabac et des cannes à sucre. Depuis cette province jusqu'à Syène, on verrait le cotonier-arbuste s'élever dans les campagnes ; le carthame, la canne à sucre, le blé, le maïs, les lentilles y seraient cultivés ; le caféyer appellerait aussi les travaux du cultivateur: l'Égypte, en ce genre, n'aurait plus rien à envier à l'Arabie; cet arbrisseau couvrirait environ cinq cent mille feddâns qui sont envahis par le halfeh et par d'autres herbes parasites.

La cochenille prospérerait dans le Saïd, où végète de tous côtés le figuier sauvage : cet insecte n'aurait point à craindre, ainsi que dans l'Amérique méridionale, les pluies et les ouragans, qui nuisent à sa

conservation; il serait facile de le préserver de la violence des vents du midi.

Les moutons mérinos réussiraient à merveille dans les vallées du Fayoum, où il y a d'excellens pâturages. On aurait à volonté des laines qui serviraient à fabriquer les plus beaux tissus.

Des parties de cette province et de celle de Charkyeh seraient destinées à l'établissement des haras. Les chevaux d'Égypte, croisés avec les jumens de l'Arabie et de Dongolah, pourraient donner les plus belles races.

L'Égypte, riche de sa population et de son agriculture, pourrait nourrir plus de cinq cent mille chameaux et dromadaires, deux cent mille chevaux, quatre cent mille ânes, quatre millions de bœufs et de buffles, dix millions de moutons et de chèvres. On y établirait huit cent fours pour l'incubation des œufs; ces œufs pourraient donner vingt-cinq millions de poulets.

Un canal navigable joindrait le Nil au golfe Arabique. Les communications entre Kéneh et Cosseïr seraient rendues plus faciles par l'établissement, à chaque station, de caravanserails et de citernes, qui recevraient pendant l'hiver les eaux pluviales, pour servir aux besoins des voyageurs.

El-Arych, ce point intermédiaire entre l'Égypte et la Syrie, deviendrait un entrepôt de marchandises; il s'établirait un commerce d'échanges entre ces deux états; des caravanes transporteraient de l'un à l'autre leurs produits, pendant la saison où les navires craignent de se confier à la mer, et ne peu-

vent mouiller en sûreté dans la rade de Damiette. Il faudrait alors établir entre les deux ports d'Alexandrie une communication qui faciliterait l'entrée et la sortie des bâtimens.

En plantant la partie supérieure de l'Égypte, on la préserverait des vents du midi et de leur maligne influence. Des arbres de haute futaie, placés vers le voisinage des déserts, garantiraient les cultures, et préserveraient la population des maladies que l'action de ces vents funestes fait souvent développer.

L'Égypte alimenterait alors de ses produits tout le midi de l'Europe, et en même temps des relations de commerce seraient constamment entretenues avec les villes maritimes de l'Arabie et de l'Abyssinie, par des navires qui sortiraient à volonté des ports de Suez et de Cosseïr.

D'un autre côté, des caravanes de l'intérieur de l'Afrique, dégagées de toutes entraves, apporteraient sans crainte les objets de leur commerce, et feraient refluer dans leurs contrées lointaines les produits de l'industrie de l'Europe. Une protection libérale assurerait le succès de leurs expéditions.

Une population nombreuse ne resterait point inactive. On verrait bientôt s'établir dans les villes principales des écoles publiques et des bibliothéques qui formeraient des hommes instruits. En général les Égyptiens ont l'imagination vive; ils apprennent avec facilité ce qu'on leur enseigne, et ils sont susceptibles de grandes choses.

Un tel changement dans la situation de l'Égypte n'exigerait pas un grand nombre d'années; car tout

est fécond sous un ciel aussi heureux. L'homme s'y développe rapidement, ses mœurs sont pures, sa vie est régulière et modérée ; il conserve ses facultés intellectuelles jusqu'au terme le plus reculé de la vie. Déjà, sans doute, les améliorations que j'appelle sur cette contrée seraient en grande partie réalisées, si la France en avait conservé la possession.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

APPENDICE.

Précis de l'histoire des Wahabys.

Mohammed ebn-Abdul-Wahab, auteur de la réforme des Wahabys, naquit au village d'el-A'yeyneh, l'an de l'hégire 1116 (1696); il fut élevé par son père, qui le destina de bonne heure à l'état de cheykh, dont il exerçait les fonctions. Il reçut de lui les premières notions de l'islamisme, et alla continuer ses études à Bassorah. Bientôt après il voulut aller visiter Médine et la Mekke. Il revint ensuite dans son pays natal. Se sentant peu de disposition pour le célibat, il prit une épouse à Horeymlâ, où il fixa sa résidence. Sa conduite était austère et lui donnait le droit de reprocher aux habitans leurs inclinations vicieuses. Il les blâmait de ce qu'ils priaient peu et n'observaient point les jeûnes prescrits. Ses réprimandes lui attirèrent leur haine à tel point qu'ils projetèrent de le tuer un soir, au moment où il sortirait de sa maison. Ayant pénétré leurs intentions funestes, il abandonna le pays pour retourner à el-A'yeyneh. Là, pendant un séjour de huit années, il sut se concilier la bienveillance de ses compatriotes, et se fit des amis dans les villes environnantes, par la douceur et la sagesse de ses écrits.

Un jour une prostituée vint le trouver pour lui témoigner le repentir de ses mauvaises actions; il renvoya cette femme, qui s'obstina à revenir à lui une seconde et une troisième fois. Le cheykh Mohammed, étonné d'une

opiniâtreté aussi bizarre, demanda aux habitans si elle n'était pas folle : on lui dit qu'elle était dans son bon sens, mais qu'elle avait manqué à l'honneur, qu'elle s'était prostituée. Le barbare fanatique prétendit que, puisqu'elle avait tenu une telle conduite sans que son esprit fût aliéné, la justice exigeait qu'elle fût lapidée. L'exécution suivit de près cette farouche sentence.

Le gouverneur de la province d'el-Haçâ, informé des faits, fut indigné de la sévérité du jugement. Il écrivit au cheykh commandant le village d'el-A'yeyneh de mettre à mort Mohammed ebn-Abdul-Wahab, ou bien de l'exiler; que s'il ne remplissait pas une de ces deux conditions, il ne toucherait plus les revenus des propriétés qu'il possédait dans la province. Le cheykh, craignant d'être privé de ses biens, obligea Mohammed ebn-Abdul-Wahab à quitter le pays. Des habitans de Derrayeh, avec qui celui-ci était en relation, ayant été informés de ce qui se passait, en prévinrent leur gouverneur Mohammed ebn-Souhoud, qui leur permit d'envoyer à leur ami un exprès, pour l'engager à se rendre auprès d'eux. Mohammed ebn-Abdul-Wahab quitta donc el-A'yeyneh, sous l'escorte d'un cavalier auquel le cheykh avait donné l'ordre de le tuer. Plusieurs fois dans le voyage cet homme eut le désir de porter le coup fatal, mais il en retardait l'instant parce qu'il pensait qu'il aurait toujours le temps d'exécuter cet ordre, et que rien ne s'opposerait à ses projets. Enfin, il allait frapper, son cheval était parti, sa lance était levée, lorsqu'il aperçut en avant de lui, au débouché d'une gorge, des cavaliers que Mohammed ebn-Souhoud envoyait à la rencontre du cheykh ebn-Abdul-Wahab. Le meurtre ne fut point commis; le soldat fit volte-face, et regagna el-A'yeyneh.

Échappé au danger imminent dont il était menacé,

ebn-Abdul-Wahab entra dans Derrayeh, où il habita chez un de ses amis. Mohammed ebn-Souhoud, dont il reçut la visite, l'engagea à rester dans le pays, puisque les habitans l'aimaient et l'estimaient. Il y consentit d'autant plus volontiers, que cette ville lui offrait un refuge assuré, où il allait donner de l'extension à ses projets. Constamment il travaillait à mériter la confiance de ses hôtes, auxquels il inculquait ses dogmes. Dès que ses opinions eurent acquis quelque crédit à Derrayeh, il écrivit aux cheykhs et aux principaux habitans des provinces, pour les engager à renoncer aux principes vicieux qu'ils professaient, à mettre un frein à leurs passions déréglées, et à recevoir une nouvelle doctrine, qu'il leur enseignait sous les formes les plus séduisantes. Des menaces accompagnaient ses missions. Il déclarait que lui et le peuple de Derrayeh feraient la guerre à ceux qui ne voudraient point adopter sa doctrine. Plusieurs se soumirent; d'autres aimèrent mieux conserver leurs anciens préjugés, et voulurent tenter le sort des armes. Les nouveaux sectaires, que les chefs de leur pays empêchaient de suivre l'impulsion donnée, vinrent à Derrayeh. Leur nombre augmenta tellement, qu'ils furent bientôt en état d'employer la force pour réduire les réfractaires.

Déjà Mohammed ebn-Abdul-Wahab avait conquis par la persuasion el-A'yeyneh, Horeymlâ, el-Ammâryeh et Manfouhah, villages de la province d'el-A'âred. Les préceptes de ce réformateur zélé étaient fondés sur des maximes d'une saine morale; il engageait ses compatriotes à ne reconnaître qu'un Dieu, à ne demander la grâce et les bénédictions que de lui seul : telle était la base de ses institutions.

Suivant lui, le prophète Mohammed, qu'invoquent les

Musulmans, n'est qu'un intermédiaire entre Dieu et les hommes, un être privilégié, ainsi que Jésus-Christ et Moïse, que révèrent aussi les vrais croyans.

Il ordonnait de *prier cinq fois le jour, de jeûner pendant le mois de rahmadân;*

De ne point faire usage de boissons spiritueuses;

De ne point tolérer les prostituées;

De prohiber les jeux de hasard et la magie;

De donner en aumônes la centième partie de son bien;

De punir sévèrement les pédérastes et les faux témoins;

D'empêcher l'usure;

De faire au moins une fois le pèlerinage de la Mekke;

De ne point fumer de tabac ni de toumbak, cet usage étant une chose futile et de pure vanité;

De ne point permettre que les hommes se vêtissent d'étoffes de soie, parce qu'ils doivent se tenir dans la modestie: l'or et la parure n'appartiennent qu'aux femmes, dont ils relèvent la beauté;

De ne point élever des dômes et des mausolées; d'abattre ceux qui existent, cette pompe favorisant l'idolâtrie, et parce qu'à la vue d'un semblable monument le malheureux peut s'arrêter, et demander des grâces à un être qui fut semblable à lui.

La plupart de ces dogmes sont prescrits par le Coran, dont les Musulmans se sont souvent écartés.

Pendant que le cheykh ebn-Abdul-Wahab faisait des prosélytes par ses écrits, Mohammed ebn-Souhoud entreprit de réunir sous sa domination les provinces du pays de Nedjd. En propageant la doctrine du réformateur, il parvint à faire triompher ses armes.

Ce fut l'an de l'hégire 1159 (1745) qu'il commença ses opérations par convoquer les habitans de Horeymlâ, el-A'yeneh, el-Ammâryeh et Manfouhah, pour les sou-

mettre à lui. Tous acquiescèrent aux conditions qu'il leur imposa ; mais ceux d'el-Ryâd refusèrent formellement ses propositions, par l'entremise de leur émyr Dahâm ebn-Daouâs. Cet homme entreprenant rassembla ses troupes, et marcha à l'improviste contre Manfouhah, qu'il essaya de surprendre. Les habitans armés se présentèrent à sa rencontre, de manière qu'il ne resta personne dans le village en état de combattre. Daham s'en étant aperçu, y entra avec une partie de son monde, tandis que l'autre faisait face à ses ennemis. Ceux-ci, trompés dans leur attente, coururent à la défense de leurs foyers; un combat opiniâtre s'engagea : Daham fut blessé de deux balles; ses soldats le retirèrent de la mêlée, et prirent la fuite.

Sur ces entrefaites, l'émyr de Doramâ, qui ne voulait point reconnaître la puissance des nouveaux sectateurs, osa tuer trois des principaux de la ville, et s'empara de leurs biens. Sa conduite exaspéra tellement les habitans, qu'ils l'égorgèrent, ainsi que ses enfans et ceux de son parti. Délivrés de leur tyran, ils se soumirent à ebn-Souhoud, qui leur donna un émyr de son choix. L'ordre étant rétabli dans la ville de Doramâ, ebn-Souhoud courut sur Zelfy; mais il y tomba malade, et se vit forcé de retourner à Derrayeh. Il laissa pour le remplacer un de ses officiers, qui enleva des chevaux et du bétail.

Après cette excursion, Abd el-Aziz, fils de Mohammed ebn-Souhoud, se rendit à Zâdek, où il arriva de nuit. Ayant eu la précaution de cacher une partie de ses troupes dans des dattiers, il parut au point du jour à la tête d'une avant-garde. Les habitans sortirent pour le combattre : alors la troupe embusquée fondit sur eux, et ils purent à peine regagner leurs habitations en abandonnant leurs troupeaux.

En l'année 1746, ebn-Souhoud connut la révolte des

habitans de Horeymlâ; les plus mutins chassèrent l'émyr qui y commandait en son nom, puis ils le rappelèrent, et le mirent à mort, ainsi que les gens de sa suite. L'année suivante, ces rebelles marchèrent sur Derrayeh; le peuple leur tua du monde dans plusieurs sorties, et les força à se retirer.

Vers la fin de l'année, les habitans de Manfouhah suivirent l'exemple de ceux de Horeymlâ. Ils obligèrent les agens de Mohammed ebn-Souhoud à quitter le pays.

En 1748, Daham ebn-Daouâs, émyr d'el-Ryâd, offrit à ce prince sa soumission; celui-ci, de son côté, demanda à Daham des chevaux et des armes, qui lui furent accordés.

Au commencement de 1750, Abd el-Aziz, dépêché par son père, marcha à la tête de huit cents hommes, pour tirer une vengeance éclatante du peuple de Horeymlâ. Arrivé de nuit près de la ville, il fit embusquer son monde: le lendemain à la pointe du jour il attaqua brusquement; les habitans lui ripostèrent à coups de fusils. N'ayant aperçu qu'une partie de sa troupe, ils sortirent pour l'enfoncer; mais, au moment où ils croyaient leur ennemi défait, l'autre partie de ses forces les enveloppa. Ils fuirent en toute hâte au milieu des balles qui les atteignaient. Abd el-Aziz entra de vive force dans la ville, qu'il mit au pillage. Content de ce succès, il accorda une amnistie aux habitans.

En 1752, Daham ne voulant plus être soumis à ebn-Souhoud, se rallia aux gens de la province de Soudeyr, de Manfouhah et à des fugitifs de Horeymlâ, qui s'était soumis. Ils marchèrent tous contre ce village, et pénétrèrent de nuit dans ses jardins et au milieu d'un de ses bazars. Les habitans, éveillés par le bruit, les repoussèrent à coups de fusils: une partie battit en retraite;

mais les fugitifs, la plupart habitans de la ville, se retranchèrent dans les maisons, où ils combattirent durant cinq jours avec acharnement : en se défendant, ils tuèrent dix-huit de leurs adversaires; pressés néanmoins de tous côtés, ils furent tués sous les décombres des murs dans lesquels ils s'étaient renfermés au nombre de soixante.

Vers l'an 1754, le peuple d'el-Qouey'yeh embrassa le parti de la réforme. Dans le courant de la même année, Abd el-Aziz marcha avec des troupes sur Manfouhah, ravagea son territoire, et prit quantité de bestiaux. Les habitans du lieu firent une sortie sur les coureurs; on se battit, il y eut des blessés de part et d'autre sans aucun avantage.

A la même époque, les habitans armés des provinces de Soudeyr et d'el-Ouechem se rassemblèrent, et dirigèrent leurs forces sur Chaqrâ. A leur approche, les principaux de la ville envoyèrent secrètement à Derrayeh informer Abd el-Aziz de ce qui se passait. Il leur répondit qu'avant trois jours il serait sous leurs murs. Les assiégés, certains de recevoir des secours, firent une sortie. On en était aux mains lorsque le prince parut avec sa troupe. Sa présence suffit pour mettre en fuite les ennemis, qui se replièrent sur le village de Qarâyn, à peu de distance de Chaqrâ. Abd el-Aziz les poursuivit, et les tint bloqués pendant vingt jours. Ils allaient succomber lorsque ebn-Soueyt, chef de la tribu d'el-Zafyr, vint avec ses troupes arabes les tirer de la situation périlleuse dans laquelle ils se trouvaient.

En 1757, Mohammed ebn-Souhoud ayant appris que A'reyar, gouverneur de la province d'el-Haçâ, se disposait à marcher contre lui, s'occupa de fortifier Derrayeh : il fit élever deux remparts et plusieurs tours. A peine avait-on mis la dernière main à l'œuvre, que A'reyar, à

la tête des gens armés de sa province et de la tribu de Benou-Khâled, entra dans le pays de Nedjd. Les peuples de Soudeyr et d'el-Ouechem s'unirent à lui, ainsi qu'une partie des Arabes bedouins et des habitans d'el-Ryâd. Ceux-là, conduits par leur chef Moubarak ebn-Adouân, se présentèrent devant Horeymlâ, qu'ils assiégèrent inutilement pendant trois jours. Forcés de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde, ils demandèrent des secours à A'reyar, qui leur envoya un fort détachement des tribus Anazeh et de Benou-Khâled. A l'aide de ce renfort, ils essayèrent de se venger de leur premier échec. La guerre s'alluma, on en vint aux mains, et la victoire, disputée de part et d'autre, resta enfin aux habitans de Horeymlâ ; les assaillans lâchèrent prise. Quoique fort maltraités, ils allèrent attaquer le faubourg d'el-A'yeyneh. Le peuple, secouru par ebn-Souhoud, résista aux forces de l'ennemi, auquel il tua soixante hommes. A'reyar prit alors le parti de se retirer dans sa province.

Dans la même année, les habitans d'el-Mahmel et ceux de la province d'el-Ouechem offrirent à Mohammed ebn-Souhoud de se soumettre à ses armes. Il exigea d'eux la moitié de leurs moissons et le quart de la récolte de leurs fruits pour prix de la protection qu'il leur accordait. Plein du désir d'étendre sa domination et de propager les maximes du cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, qui le dirigeait en tout, ebn-Souhoud envoya de nouveau Abd el-Aziz faire des incursions. Ce partisan s'achemina vers el-Qasab. Il surprit à la pointe du jour les habitans, que l'heure du travail appelait à la campagne : contraints de retourner à leurs habitations, ils se défendirent, et obtinrent une capitulation. En se soumettant, ils payèrent trois cents sequins.

En 1759, Abd el-Aziz investit el-Megmah de la province de Soudeyr; de là il fut à el-Delem. Ce lieu n'ayant aucune défense, il y entra de nuit, mit les boutiques au pillage, et se retira avec son monde. Il courut ensuite sur Naghân, de la province d'el-Kharg: les habitans le reçurent à coups de fusils, et se renfermèrent dans leurs murs.

Il parut après devant Chourmedâ[1]. Le peuple ayant essayé de s'opposer à ses entreprises, il tua les plus audacieux. Étant retourné vers el-Delem, les habitans, que le pillage récent de leurs boutiques avait exaspérés, résistèrent à ses attaques; néanmoins ils furent contraints de se renfermer dans leurs murs, où ils défièrent leurs ennemis.

La province d'el-Ouechem le vit bientôt sur son territoire; il descendit à Oucheyqer. Les gens armés l'affrontèrent avec courage; mais, enveloppés par ses troupes, ils perdirent, en se retirant, vingt de leurs plus vaillans défenseurs. Abd el-Aziz les poursuivit jusque dans leurs retraites.

Après ces expéditions, il déposa le gouverneur d'A'yeyneh, Mechâry ebn-Moammar, le plus célèbre parmi les émyrs; il ordonna la destruction de son palais, et le fit conduire à Derrayeh, ainsi que sa femme et ses enfans. Il alla brûler les moissons de Manfouhah, et se jeta brusquement sur un parti d'Arabes de la tribu el-Zafyr, qu'il savait campé à Termânyeh. Ces Arabes combattirent jusqu'à ce que l'ennemi leur eût tué la moitié de leur monde: troupeaux et bagages, tout leur fut enlevé.

Abd el-Aziz retourna sur la province d'el-Ouechem. Chemin faisant, il rencontra quinze des habitans de Tour-

[1] Ou Tourmedé.

medé, qui parvinrent à se réfugier à el-Horâyq, dont ils n'étaient pas éloignés. Abd el-Aziz somma la ville de lui remettre ses ennemis. On lui répondit qu'il serait honteux de livrer des gens qui avaient demandé asile, mais que cependant on lui offrait de les racheter : la convention eut lieu moyennant la somme de quinze cents sequins.

En 1760, le même partisan marcha sur la province de Soudeyr. Ayant trouvé les habitans prêts à combattre, il jugea convenable de se retirer. Après quelques jours, il revint à la charge, et attaqua le village d'el-Roudah. On se battit; il y eut du monde tué de part et d'autre, et on se sépara.

Il saisit les troupeaux de Zelfy; les propriétaires les rachetèrent, n'ayant pu les reprendre par la force. Ensuite il revint vers el-Ryâd. A son arrivée, il se tint embusqué pendant la nuit; au jour, les habitans allèrent à sa rencontre. Après un engagement sérieux, ils furent obligés de prendre la fuite; leur chef, Fahyd ebn-Daouâs, frère de Daham, reçut une blessure dont il mourut.

Abd el-Aziz continua ses courses sur Manfouhah. Les gens, aidés d'un renfort que leur avaient dépêché ceux d'el-Ryâd, voulurent entrer en lice : ils furent enveloppés, et se retirèrent en laissant sept des leurs étendus sur la place.

La tribu el-Zafyr, qui avait pour chef Sad ebn-Fayâd, fut aussi l'objet de sa convoitise : il se dirigea contre elle, l'attaqua, et, en moins d'une heure, se rendit maître de ses bagages et de ses troupeaux.

A la suite de cette victoire, il porta ses pas vers el-Ryâd, la rivale de Derrayeh. Une partie de son monde entra de nuit dans la ville. Des habitans s'en étant aperçus, coururent en informer Daham, leur chef. Au même

instant cet émyr monte à cheval, suivi de son monde, et sort de la ville, poursuivant l'ennemi, qu'il force de reculer d'abord ; mais une action soutenue de part et d'autre s'engage hors des murs : Daham, ne pouvant résister au choc de son intrépide adversaire, pensa de se retirer. Il avait perdu les plus braves parmi ses cavaliers.

Une course sur Manfouhah fut le prélude de l'année 1761. Abd el-Aziz se présenta devant la ville. A la suite d'une escarmouche, les habitans perdirent contenance, et se retirèrent derrière leurs murs. Il alla ensuite ravager la province d'el-Kharg. La plus grande partie des habitans de cette province se porta à sa rencontre ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il était prudent de regagner leurs villages, où il les assiégea pendant quelques jours. Avant de quitter sa position, il fit couper les palmiers les plus élevés; ensuite il reprit le cours de ses exploits dans la province d'el-Ouechem. Arrivé sur son territoire, il mit pied à terre à Marrâah. On lui disputa vainement le terrain, mais l'avantage resta constamment de son côté. Les gens de ce village, voyant qu'ils ne pouvaient résister au vainqueur, demandèrent à se soumettre, ainsi que ceux de Chaqrâ. Cette faveur leur fut accordée sans aucune restriction.

Enhardi par ce dernier succès, Abd el-Aziz voulut surprendre les habitans de Tourmedé; mais ceux-ci ayant été prévenus, il fut obligé de se désister de cette entreprise. En se repliant, il s'arrêta entre el-Farah et Oucheyqer, où il fit construire une grande maison, environnée de murs, qui lui servit de dépôt d'armes et de munitions. Les gens de ce village bientôt reconnurent son pouvoir.

En 1762, Mohammed ebn-Souhoud, toujours guidé par les conseils du cheykh ebn-Abdul-Wahab, se porta

de nuit sur el-Ryâd. Le lendemain, les habitans marchèrent à lui. Après une courte action, où il n'y eut que des blessés, les combattans se séparèrent.

Abd el-Aziz renouvela ses entreprises contre cette ville. Il fit entrer de nuit deux cents hommes dans un de ses bazars, tandis que lui se tint au dehors avec le restant de sa troupe. Ceux de l'intérieur eurent soin de s'embusquer derrière les maisons. Daham, que l'on avait averti, voulut les surprendre, et empêcher la communication avec l'intérieur. Sur ces entrefaites, Abd el-Aziz accourut; le combat s'engagea et devint si opiniâtre, que Daham fut obligé d'abandonner le champ de bataille, couvert de morts et de blessés. Son ennemi, craignant que le peuple ne vînt à se révolter, évacua la ville.

Dans l'intention de prendre sa revanche, Daham entreprit une expédition contre Derrayeh. La nouvelle de son départ ayant été sue avant qu'il se fût approché de la ville, les habitans, commandés par ebn-Souhoud en personne, n'hésitèrent point à l'affronter. Les deux partis en vinrent aux mains; on se battit bravement de part et d'autre, et Daham fut défait. Il perdit vingt-cinq des siens, des chevaux et des dromadaires.

A la suite de ce fait d'armes, Abd el-Aziz rassembla ses guerriers, et les conduisit vers la province d'el-Haçâ. Sur le point d'y arriver, il envoya du monde à la découverte. Favorisé par ses éclaireurs, il y entra, tuant tout ce qui se présentait devant lui. Tout fut mis au pillage; on prit des armes et des effets, et on ramena beaucoup de bétail. En revenant sur ses pas, Abd el-Aziz fit main-basse sur des gens du village d'el-Mebarrez qu'il trouva dans la campagne. Il en fit de même à Harmeh, où il rencontra des gens d'el-Ryâd, n'épargnant toujours que ceux qui lui étaient soumis. A son passage

sur le territoire de Manfouhah, il prit des troupeaux; puis il rentra à Derrayeh, où l'on se partagea les dépouilles.

En 1763, Daham ebn-Daouâs sentit la nécessité de reconnaître la puissance de Mohammed ebn-Souhoud. Il promit d'envoyer des secours à Derrayeh pendant la guerre, et de payer en outre 2000 sequins. Aussitôt que ce traité fut conclu, Abd el-Aziz recommença ses courses dans la province de Soudeyr. En arrivant devant Gelâgel, il embusqua de nuit son monde dans des fossés. Vers le jour, des habitans l'ayant aperçu, fondirent hardiment sur lui; ils combattirent vaillamment: mais, contraints de céder à la force, ils rentrèrent dans leurs murs. Le vainqueur, avant de se retirer, fit couper les dattiers. En passant à Raghbeh, il sut que des partisans de l'Yemen s'étaient dirigés sur la tribu de Sobey', dépendante de l'autorité de son père; il se mit à leur poursuite. Dès qu'il les aperçut, il fondit sur eux. L'action dura peu d'instans; l'ennemi ayant eu cinquante hommes tués et deux cents prisonniers, lâcha prise. Cent dromadaires, quarante jumens et des bagages restèrent au pouvoir du vainqueur.

Réuni à Daham ebn-Daouâs, gouverneur d'el-Ryâd, Abd el-Aziz se disposa, en 1764, à attaquer el-Medeyhym, chef de la tribu el-Zafyr, qui campait aux environs de Doramâ. Avant d'arriver, il envoya reconnaître la position et le nombre des Arabes. La tribu était séparée en deux parties. Avec toutes ses forces, il chargea rapidement la plus proche, qu'il dispersa en tuant ceux que la vitesse de leurs chevaux ne pouvait sauver; l'autre, craignant le même sort, gagna le désert. Des tentes, des troupeaux et des bagages furent partagés entre les soldats et leurs chefs.

A Derrayeh, on avait mis dans les chaînes les prisonniers faits sur les partisans de l'Yemen. Abd el-Aziz, inquiet sur les suites du combat qu'il leur avait livré, pensait que les habitans de ces contrées, informés des mauvais traitemens qu'on faisait endurer à leurs gens, viendraient en tirer vengeance. En effet, la plupart s'offrirent de marcher sous la conduite du raïs de Nedjeran, Hassan ebn - Hebet-Allah, qui était révéré dans le pays comme un grand astrologue. Il rassembla les hommes armés, ainsi qu'une partie des tribus d'Arabes, et s'avança à leur tête aux frontières du pays de Nedjd.

Informé de cette incursion, ebn-Souhoud s'assura de la fidélité de ses troupes, et leur donna son fils pour les commander. Abd el-Aziz se mit en campagne. Il poussa droit vers el-Hâyr, village de la dépendance de son père, où résidait le raïs de Nedjeran, qui s'en était emparé depuis plusieurs jours, après avoir battu les habitans. Les soldats éprouvés d'Abd el-Aziz se croyaient invincibles. Ils allèrent avec confiance à leurs ennemis, et voulurent abuser de leur bravoure. On en vint aux mains; les lances frappaient de côté et d'autre. La victoire abandonna pour cettefois Abd el-Aziz: il fut vaincu, et poursuivi dans sa retraite par l'étranger, qui lui tua quatre cents hommes et fit trois cents prisonniers. Malgré un avantage aussi marqué, le raïs de Nedjeran demeura en personne au village d'el-Hâyr, tandis que ses troupes faisaient des courses aux environs.

Sur ces entrefaites, Daham ebn-Daouâs, oubliant les traités, vint se présenter à lui avec des présens. Il l'encouragea à continuer la guerre contre Mohammed ebn-Souhoud, parce qu'il pensait qu'à la suite d'une telle défaite son rival ne pourrait jamais se rétablir. Daham fit à A'reyar, par l'entremise d'un envoyé, la même pro-

position. La nouvelle de cette défaite se répandit dans tout le pays de Nedjd.

Ebn-Souhoud, inquiet sur les suites de l'avantage marqué que venait de remporter son ennemi, lui fit proposer un échange de ses prisonniers avec ceux qu'il retenait auprès de lui. La demande fut agréée; chacun renvoya les siens.

Les ennemis de la famille de ebn-Souhoud se montraient de tous côtés. Zeyd ebn-Zâmel, émyr de la province d'el-Kharg, et Fayçal ebn-Soueyt, cheykh de la tribu el-Zafyr, se rendirent près du raïs de Nedjeran, pour lui offrir leurs services, et le prévenir qu'il restait peu de monde à ebn-Souhoud, dont la ruine serait facile. Le raïs, mu par d'autres considérations, redoutant peut-être des embûches, séduit par une force morale prenant sa source dans les écrits du cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, rejeta leurs propositions. Il retourna vers l'Yemen.

Cependant A'reyar, excité par Daham, conduisait une armée composée de ses gens, des tribus de la province d'el-Haçâ, et celle de Benou-Khâled. En entrant sur le pays de Nedjd, il invita tous les habitans à s'unir à lui; la plupart se rangèrent sous ses drapeaux. Cet exemple fut imité par ceux d'el-Ryâd et de Manfouhah, ayant à leur tête Daham, le promoteur de cette guerre.

Les forces étant rassemblées, A'reyar tint un conseil où tous les chefs furent appelés pour se concerter sur les opérations. Il fut décidé que l'on s'emparerait de tous les défilés des montagnes à l'entour de Derrayeh, et que l'on assiégerait cette ville. Ce plan arrêté, l'armée vint occuper les positions indiquées, qui renfermaient une vaste étendue de terrain. Le jour de l'arrivée, on prit du repos. Le lendemain, A'reyar fit avancer son artillerie;

on canonna inutilement Derrayeh. Cette tentative infructueuse ayant encouragé les assiégés, Abd el-Aziz proposa de faire une sortie avec ses meilleurs soldats. Les assiégeans, en plus grand nombre, marchèrent à eux avec impétuosité, paraissant assurés du succès. Abd el-Aziz se retira sur la ville : on le poursuivit; mais les habitans accoururent à son aide et repoussèrent l'ennemi. De semblables attaques eurent lieu pendant plusieurs jours; A'reyar, surpris de la constance des assiégés, et plus encore du peu de succès de ses armes, voulut renoncer à son entreprise. Daham et Zeyd ebn-Zâmel partageaient son opinion; mais, ayant reçu un renfort des gens de la province d'el-Haryq, Daham fut d'avis qu'il ne fallait pas lever le camp sans prendre la ville; qu'il connaissait les moyens de réussir. On décida que le jour suivant on attaquerait sur tous les points.

Informé secrètement de ce projet, Mohammed ebn-Souhoud prit ses mesures pour résister. Au lever du soleil, l'armée alliée se mit en mouvement; l'artillerie commença son feu. El-Mâhachyr, à la tête d'une partie de la tribu el-Zafyr, de celle de Benou-Khâled, et des gens d'el-Haçâ, attaqua d'un côté, tandis que de l'autre les habitans des provinces d'el-Haryq, de Soudeyr, d'el-Ouechem, ceux d'el-Ryâd et de Manfouhah, dirigés par Daham, s'avançaient jusque sous les murs. Chacun redoublait d'efforts; la ville tirait aussi à outrance. On en était aux prises, lorsqu'un accident arrivé au chef de l'artillerie des assiégeans, qui eut le bras emporté, détermina la retraite. Il y avait déjà bien des morts; Obeyd ebn-Tourki, fils de l'émyr de la province d'el-Haryq, était du nombre. Son père le pleura, en marquant son repentir d'avoir participé à cette guerre. On leva le siége; les troupes se séparèrent simultanément;

Chaque chef, suivi de ses gens, retourna dans sa juridiction.

Après cette campagne, Daham ebn-Daouâs demanda et obtint la paix de ebn-Souhoud, qui la lui accorda sans aucune exigeance.

A la même époque, Mohammed ebn-Fâres, émyr de Manfouhah, et son fils Abd-el-Mohsen, furent tués par leur neveu Zâmel, sans que l'on connût la cause de cet assassinat. Daham crut que cette indigne action, qui favorisait d'ailleurs ses vues sur Manfouhah, avait été provoquée par ebn-Abdul-Wahab, pour se venger de l'inimitié que l'émyr paraissait lui témoigner. Ce cheykh ne voulant point être soupçonné, lui écrivit que ce crime ne devait point lui être imputé; qu'il ne connaissait aucunement la trahison, et qu'elle était incompatible avec les principes qu'il professait. Il le prévint de ne point faire de démarches contraires aux intérêts de Mohammed ebn-Souhoud, s'il voulait conserver la paix. Il devait demeurer tranquille, assuré qu'on lui ferait la guerre s'il osait marcher sur Manfouhah. En même temps, ebn-Souhoud dépêcha en toute hâte Abd el-Aziz, qui déjoua les projets de Daham. Son arrivée dans cette ville rétablit l'ordre. En revenant à Derrayeh, il rencontra un parti d'Arabes de la tribu de Chammar, qu'il défit complétement. Des chevaux et des dromadaires furent le prix de sa bravoure.

Au commencement de 1765, Daham rompit la paix que lui avait accordée ebn-Souhoud. Il envahit le territoire de Manfouhah, qu'il ravagea. Les habitans coururent sur lui; des coups de fusil furent échangés; Daham perdit six des siens, et se retira.

Vers le mois de mars mourut Mohammed ebn-Souhoud. Le peuple de Derrayeh élut à sa place son fils Abd el-

Aziz. Ce prince signala son avénement par une excursion sur el-Ryâd, qu'il voulut assiéger. Arrivé sous le feu de la ville, il logea son monde dans les tours avancées. Daham ayant l'ennemi si proche de lui, dépêcha de suite des coureurs pour prévenir une partie de sa troupe qu'il avait envoyée au dehors le jour précédent. Abd el-Aziz, occupé à se battre, ne s'aperçut de ce mouvement qu'à des tourbillons de poussière qui annonçaient l'approche d'une cavalerie. Il fit sortir ses gens des tours où ils étaient, et se disposa au combat. Daham, secondé de ses cavaliers, sortit et vint l'attaquer de front. L'action s'engagea chaudement, et Abd el-Aziz fut obligé de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde. Son ennemi, satisfait de ce succès, ne se mit point à sa poursuite.

Abdallah, frère d'Abd el-Aziz, conçut le dessein de réduire les habitans d'el-Hôtâh. Il envahit leur territoire, et fit contre le village d'inutiles tentatives. Repoussé avec perte, il jugea convenable de se replier. En opérant sa retraite, il tomba sur un camp de la tribu el-Zafyr, qu'il chargea la lance à la main; les Arabes ne pouvant résister, abandonnèrent leurs chameaux et leurs tentes. Encouragé par ce succès, il poussa vers el-Ryâd; les gens armés, prévenus de son approche par un de leurs cavaliers, coururent défendre leurs propriétés. Abdallah, assailli par un ennemi supérieur en forces, fut obligé de céder.

Pour se venger de cet échec, Abd el-Aziz se porta de nuit sur el-Ryâd, à la tête d'un fort détachement. Les habitans sortirent pour combattre; mais, s'étant trop répandus dans la campagne, ils furent enveloppés. Leur courage et le prompt secours que leur envoya la ville les sauvèrent d'une ruine totale; cependant ils perdirent plusieurs de leurs guerriers en se retirant vers leurs

habitations. Abd el-Aziz se replia, ayant quelques blessés.

On ressentit cette année, dans le pays de Nedjd, un froid si rigoureux, qu'il dessécha toutes les plantations.

Au commencement de 1766, Abd el-Aziz vint attaquer Tourmedé. Sa troupe, que la nuit, au moment de son arrivée, avait dérobée à la vue des habitans, s'empara des troupeaux que l'on conduisait dès l'aube du jour aux pâturages. Les gens de la ville, que cette perte rendait furieux, se mirent à la poursuite des ravisseurs. Abd el-Aziz les fit charger par ses hommes à cheval, qui leur tuèrent vingt de leurs braves, parmi lesquels était le fils de l'émyr. Abd el-Aziz enleva sa proie, et se rabattit sur Manfouhah, dans l'intention d'épouser la fille de l'émyr Zâmel. Chemin faisant, il rencontra des cavaliers de Daham, et les massacra. Avant de rentrer à Derrayeh, il fit une tentative sur el-Ryâd; mais à peine il s'approchait des murs, qu'un feu de mousqueterie bien nourri l'obligea de s'éloigner. Il fit main-basse, néanmoins, sur ceux qu'il trouva dans les environs.

Le peuple, que la guerre civile rendait déjà si malheureux, éprouva, pendant l'année 1767, une famine affreuse. La cherté du blé et du riz devint excessive; on en fut réduit à ne manger que des dattes. Abd el-Aziz n'en continua pas moins ses excursions. Il dépêcha l'émyr Hozloul ebn-Fayçal, avec ses gens et des Arabes, contre le village d'el-Hôtâh. Les habitans, prévenus, se disposèrent à recevoir l'ennemi à coups de fusil. A son approche, on en vint aux mains; le combat fut opiniâtre, et se termina à l'avantage de l'émyr, qui ramena beaucoup de prisonniers.

Pendant cette expédition, Abd el-Aziz harcelait les gens d'el-Ryâd. Feignant de prendre la fuite, il les attira

dans la campagne ; puis il revint sur eux et les repoussa vigoureusement jusqu'aux tours avancées. Il leur tua du monde, et prit deux cavaliers de Daham qu'il conduisit à Derrayeh.

Dans le même temps, les habitans d'el-Ouechem lui demandèrent de se soumettre à ses armes. Les principaux de la province vinrent le reconnaître comme seigneur suzerain. Il leur fit un accueil favorable, et les renvoya sans rien exiger d'eux.

La province de Soudeyr, en partie soumise à sa domination, le vit arriver sur son territoire en qualité de protecteur. Il mit pied à terre à Gelâgel, demanda l'émyr, de qui il exigea une contribution pour effacer les torts de sa précédente révolte. Le don de cinq jumens de grand prix lui obtint sa grâce.

De Gelâgel, Abd el-Aziz tourna bride vers la province d'el-Kassym, contre des Arabes venus de l'Yémen. Il les surprit, leur enleva du bétail et beaucoup de dromadaires.

Ce fut vers la fin de cette année que le bruit de la guerre intestine du pays de Nedjd, suscitée par la propagation des principes qu'avait émis le cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, fit donner à ses prosélytes, par les peuples voisins, le nom de Wahabys.

En 1768, Souhoud, fils d'Abd el-Aziz, commença sa carrière militaire par marcher à la tête des troupes sur el-Zelfy, dont la révolte venait d'éclater. Il attaqua le village, tua trois hommes et revint à Derrayeh.

Toujours actif, et brûlant de se distinguer, Abd el-Aziz se mit en campagne. Une partie de la tribu de Sobey', méconnaissant sa puissance, était campée près du village d'el-Hâyer. Il alla l'attaquer. Les Arabes, avertis de sa marche, se tinrent prêts à lui résister.

Aussitôt qu'ils le virent paraître, ils se présentèrent au combat, et l'affaire s'engagea. Abd el-Aziz, à la tête de ses cavaliers, fondit sur eux la lance à la main et les culbnta : il y eut des morts et des blessés. Le restant se sauva dans le village. Leurs troupeaux furent pris et conduits à Derrayeh.

Ces courses, qui se répétaient souvent, habituaient les hommes à guerroyer. Abd el-Aziz envoya son fils Souhoud dans le désert, contre des Arabes de l'Yémen. Le jeune guerrier les ayant rencontrés, les chargea le sabre à la main ; et les Arabes, ne pouvant soutenir son choc, prirent la fuite. Il les poursuivit vigoureusement, et leur tua du monde. Dans leur déroute, ils rencontrèrent d'autres Arabes qui revinrent avec eux sur leur ennemi ; Souhoud soutint leur attaque, perdit sept des siens et fit retraite. A son retour dans la capitale, il choisit cent hommes, et s'achemina vers A'neyzeh. A son approche, les habitans sortirent contre lui en grand nombre ; il s'en suivit un combat où sa bravoure lui valut la victoire. Ses ennemis étonnés rentrèrent honteusement dans leurs murs. Il y avait eu vingt hommes tués et blessés.

L'année 1769 s'ouvrit par une excursion sur el-Ryâd. Abd el-Aziz commandait. Chemin faisant, il rencontra des cavaliers de Daham, qui avaient enlevé à la tribu de Sobey' des chevaux et des dromadaires. Ils allaient contre Derrayeh : leur ennemi les attaqua si brusquement, qu'ils furent contraints de regagner leur ville au galop, en abandonnant leur prise dont il s'empara.

Abd el-Aziz n'ayant d'autres vues que d'étendre sa domination, et de propager la nouvelle doctrine, se mit en campagne. En passant à Horeymlâ, il envoya dans les villages de sa dépendance demander des troupes à pied. Il les reçut et les conduisit vers Megmah. Arrivé devant

la ville, les gens armés sortirent à sa rencontre. Il en tua plusieurs, parmi lesquels étaient deux frères de l'émyr. Après cette courte action, il renvoya l'infanterie, et ne retint que les hommes à cheval. Avec eux, il marcha sur Hellâlyeh, de la province d'el-Kassym, qu'il fit attaquer de nuit. Au jour, les gens firent une sortie, et engagèrent le combat. La cavalerie fondit sur eux à coup de lances : ce seul effort les obligea de rentrer pêle-mêle. Abd el-Aziz, qui les suivait de près, s'empara promptement du village, qu'il mit à sac. Le peuple s'étant soumis, il lui accorda l'amnistie.

A la nouvelle de cette défaite, les habitans de la province, craignant la même catastrophe, implorèrent la clémence du vainqueur. Il exigea d'eux le serment de fidélité, et laissa des chefs pour les gouverner conjointement avec les notables. En revenant à Derrayeh, il rencontra des Arabes de la tribu de Benou-Khâled. Quand ces Bedouins virent Abd el-Aziz, ils ne voulurent point guerroyer avec lui. Ils venaient de se battre dans les environs de Doramâ avec la tribu de Sobey', qui leur avait pris des chevaux et des bagages.

Vers la fin de l'année, Abd el-Aziz envoya des partisans en reconnaissance dans le désert. Ces partisans rencontrèrent un chérif de la Mekke, nommé Mansour, qu'ils firent prisonnier, après avoir tué et dispersé les gens de sa suite. Cet homme, conduit à Derrayeh, reçut un accueil favorable du prince, qui lui donna même la facilité de retourner dans son pays. Arrivé à la Mekke, son premier soin fut d'intercéder auprès du grand chérif pour qu'il permît aux habitans du pays de Nedjd, dépendans d'Abd el-Aziz, de se faire pèlerins. Cette faveur fut accordée. Mansour revint vers son bienfaiteur avec un firman du chérif, qui donnait à chacun pleine liberté de

faire ce qu'il voudrait. Des gens de la nouvelle doctrine allèrent en pèlerinage, et furent traités avec distinction.

Vers la fin de l'année, Abd el-Aziz, à la tête d'un détachement de sa cavalerie, alla contre les Arabes de la tribu el-Zafyr. Il eut affaire à une partie de cette tribu, que commandait el-Mahmarrah. Ce chef, averti par ses espions que le prince de Derrayeh s'avançait hostilement, se prépara au combat. Abd el-Aziz l'attaqua, le vainquit et lui prit nombre de dromadaires. Il se dirigea ensuite vers el-Hâyer, dont les habitans étaient retranchés dans une position inattaquable. Ne pouvant les atteindre, il imagina de couper leurs dattiers. Cette manière de guerroyer lui devint favorable : ils mirent bas les armes et firent acte de soumission.

En 1770, le cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab et Abd el-Aziz envoyèrent des présens au chérif de la Mekke, Ahmed ebn-Seyd, qui les pria de lui envoyer un faqy [1] pour l'instruire des maximes qu'ils avaient adoptées.

Souhoud, quoique jeune encore, marchait sur les traces de son père. Il s'avançait avec des troupes vers la province de Soudeyr, lorsqu'il reçut l'avis, à Horeymlâ, que, non loin de ce village, des Arabes de la tribu el-Zafyr exerçaient des brigandages. Il se mit sur leurs traces, et les ayant atteints, malgré la vitesse de leurs chevaux, presque tous furent tués ou faits prisonniers. Il rentra dans Derrayeh, suivi des trophées de sa victoire.

El-Ryâd, le boulevard des ennemis d'Abd el-Aziz, vit de nouveau paraître ce prince sous ses murs. Il embusqua de nuit une partie de sa troupe, tandis que l'autre tirait sur la ville. Les habitans vinrent hardiment combattre

[1] Homme éclairé.

leur ennemi en rase campagne. Les soldats qui étaient en embuscade les voyant paraître, fondirent sur eux à coups de lances et de fusils. Cette attaque imprévue les força de rentrer. Ils fermèrent leurs portes. Abd el-Aziz, satisfait d'avoir mis hors de combat plusieurs de leurs gens, s'éloigna. Le lendemain il revint à la charge. Sur sa route, il rencontra Daham, qui allait attaquer le village de Erka : celui-ci, à la vue de son heureux rival, se sauva au galop. Abd el-Aziz le poursuivit l'épée dans les reins, et lui tua vingt hommes, parmi lesquels se trouvait son fils. La jument de ce jeune homme, débarrassée de son cavalier, regagna el-Ryâd. Quand Sâdoun la vit arriver couverte de sang, il se persuada que c'était celle de son frère : aussitôt il monte dessus, et court au lieu du combat pour venger sa mort. A peine était-il arrivé qu'une balle le renversa par terre. Cet accident termina l'action.

En 1771, Abd el-Aziz, informé que el-Aubayche, commandant une partie de la tribu el-Haugman, campait dans le désert, près d'un puits qu'on lui avait indiqué, se dirigea vers lui. A quelque distance du camp, il se porta avec sa troupe derrière une colline, pour ne pas être aperçu. Les Arabes se croyant en sûreté, ayant envoyé, suivant la coutume, leurs dromadaires aux pâturages, Abd el-Aziz courut, et s'en empara. al-Aubayche voulut les reprendre ; il se présenta à la tête des siens devant le ravisseur, qui le battit complétement et conserva sa proie.

Souhoud fit une semblable excursion sur el-Ryâd. Il captura les troupeaux, au moment de leur sortie dans la campagne : ceux qui les gardaient coururent en prévenir les habitans. Chacun prit les armes, et l'on en vint aux mains. Souhoud repoussa vigoureusement ses ennemis,

en les forçant de rentrer dans leurs murs avez quelques blessés.

En 1772, Abd el-Aziz parut devant el-Ryâd et attaqua la ville ; mais les gens ripostèrent. Une partie des cavaliers de Daham, étant venus en tirailleurs, le feu de l'infanterie les obligea à la retraite.

Cependant le prince de Derrayeh, ne perdant point de vue son ennemi, se présenta de nouveau pour le combattre, et bloqua el-Ryâd. Il harcela, pendant plusieurs jours, les défenseurs de cette ville, qui furent maltraités par ses attaques vives et réitérées.

Après cet échec, Daham voyant bien qu'une soumission honteuse, et peut-être l'esclavage, devaient être le terme de tant de combats et de sacrifices, envoya prévenir les principaux qu'il voulait quitter el-Ryâd, parce qu'il prévoyait que cette ville devait tomber au pouvoir d'Abd el-Aziz. Cette manifestation étrange les indisposa contre lui; ils l'accablèrent de reproches, et lui remontrèrent qu'il n'était point de son honneur de les quitter; qu'il fallait qu'il se battît pour eux, et avec eux; que tous ensemble ils se défendraient contre l'ennemi commun jusqu'à la dernière extrémité; qu'ils lui juraient de ne jamais l'abandonner. Cette promesse ne l'ayant point rassuré, il rassembla ses effets, et tint prêt son argent et ses dromadaires.

Abd el-Aziz sortit à la tête de ses cavaliers, pour se rendre devant el-Ryâd. Arrivé au village de E'rkah, on vint le prévenir que Daham avait pris la fuite, ainsi que plusieurs des principaux habitans. Il hâta sa marche, et arriva, avant le coucher du soleil, à el-Ryâd, où il entra d'un air content; mais il trouva les rues désertes, car peu de monde était resté.

Daham, au milieu du désert, gagnait el-Delem, ac-

compagné de ses partisans et suivi d'une foule de peuple. Il faisait une chaleur extrême, et on manqua d'eau. Dans cette route pénible, quatre cents personnes environ moururent de soif. Daham, ne se croyant pas en sûreté à el-Delem, se rendit à el-Haçâ, où il mourut dans la suite.

Ayant été instruit de l'état désespéré où se trouvaient les fugitifs, Abd el-Aziz leur envoya des provisions avec l'assurance de leur accorder une amnistie. La plupart revinrent dans leurs foyers. Il demeura quelque temps à el-Ryâd pour régler les affaires, et ordonna la construction de quelques ouvrages, dans la crainte que Daham ne vînt à reparaître. Depuis que cet émyr avait commencé à guerroyer, à l'époque de la naissance des troubles, il avait perdu 3400 hommes : on en compta 2700 du côté des réformateurs.

La possession d'el-Ryâd mit Abd el-Aziz à même d'étendre son pouvoir. Il députa un des siens à Zeyd ebn-Zâmel, émyr d'el-Delem, pour lui signifier qu'il ne voulait pas de paix avec lui ; qu'il eût à se soumettre ainsi que les autres ; que s'il s'y refusait, il irait le combattre.

Zâmel répondit au message qu'il préférait la guerre à la soumission. Il rassembla ses gens armés, en même temps qu'il faisait solliciter, par un envoyé, le raïs de Nedjeran de venir faire la guerre à Abd el-Aziz, moyennant un subside qu'il lui promettait. Le raïs voulut savoir en quoi consistait ce subside.

L'an 1773, Zed ebn-Zâmel lui dit de se mettre en marche, l'assurant qu'il le paierait en argent comptant : l'auxiliaire prévoyant renvoya l'exprès, en lui disant de demander à son maître combien de mille sequins il lui fournirait. L'émyr répondit qu'il lui en donnerait trente mille, moyennant une garantie. Le raïs lui dépêcha un

de ses premiers officiers. Quand cet otage fut arrivé à sa destination, Zâmel leva sur le pays la somme convenue, et l'expédia à Nedjeran.

Dans le même temps, A'reyar, à la suite de ses gens armés, réunis aux tribus de Benou Khâled et Anazeh, marcha sur la province d'el-Kassym. Arrivé devant Boureydeh, il fit dire aux habitans que s'ils demeuraient tranquilles, il leur accorderait des avantages ; mais que s'ils voulaient guerroyer, son bras s'appesantirait sur eux : on convint de se tenir en paix. A'reyar ayant demandé que le gouverneur Hassan vînt s'aboucher avec lui, on s'empressa de le lui dépêcher. Quand cet émyr fut au camp, il le retint prisonnier à l'insu des habitans. Alors les Arabes entrèrent dans la ville, qu'ils mirent au pillage : le précédent gouverneur, Râched ed-Douraïlby, destitué par Souhoud, se trouvait parmi eux. Il s'empara de la forteresse, et reprit ses fonctions. Les employés d'Abd el-Aziz prirent la fuite dans les villages environnans. Le prince les envoya prévenir de se diriger sur Derrayeh.

Dès que A'reyar eut terminé à Boureydeh les affaires qu'exige un changement de domination, il s'achemina vers la province d'el-Haçâ. Chemin faisant, il tomba malade et mourut en peu de jours, près d'un endroit appelé el-Khâbyeh. Sa mort fut due à l'excès de son despotisme. Un jour qu'il s'amusait à chasser, un de ses faucons, qu'il avait lancé, arrêta un lièvre, qu'un de ses gens débarrassa des serres de l'oiseau pour le lui donner. A'reyar ayant demandé au soldat pourquoi il prenait le lièvre : « C'est, lui répondit celui-ci, pour vous le présenter, en » vous évitant la peine de mettre pied à terre.—Non, lui » répliqua le tyran, qui tira son sabre et le tua sur la » place. » Au même instant, il se sentit piqué au devant

de l'épaule : le mal empira tellement qu'il succomba à la douleur.

Dans la même année, Souhoud marcha sur el-Delem. Il arriva de nuit devant la place, où il embusqua une partie de son monde. Quand vint le jour, il s'empara des troupeaux que l'on conduisait à la campagne. Les habitans qui accouraient pour les reprendre furent enveloppés. Leur courage et la perte des plus braves les ayant délivrés de leurs ennemis, ils regagnèrent précipitamment leurs murs.

En quittant el-Delem, Souhoud envoya quatre-vingts de ses soldats sur Zelfy. Dans leur route, ils rencontrèrent des gens de ce village auxquels ils ne firent aucun quartier. Le prince venait de rentrer à Derrayeh, lorsque les principaux de Megmâh et de Harmeh vinrent trouver son père pour se soumettre à lui. Des députés d'el-Haryq suivirent leur exemple. Abd el-Aziz, jaloux de faire des prosélytes, les reçut généreusement.

L'an 1774, ce prince alla porter la guerre aux habitans de la province d'el-Kharg. Il descendit de nuit près d'el-Dobeyeh : le matin, il détacha ses soldats pour guerroyer avec les gens du village ; ceux-ci tiraient du haut de leurs murs, ne voulant point s'exposer en rase-campagne. Abd el-Aziz les tint bloqués pendant quelques jours, dans l'espoir de les attirer au dehors ; mais ce fut inutilement. Irrité de leur obstination, il détruisit leurs récoltes ; puis il tourna bride vers Zumeykah, où il exerça la même vengeance. Les habitans s'empressèrent de se défendre, refusant de reconnaître son autorité.

Dans le même temps que ce prince travaillait à subjuguer les peuples des provinces qui n'étaient point encore soumises, le raïs de Nedjeran marcha vers le pays de Nedjd. Arrivé au village d'el-Hâyer, où il avait déjà ré-

sidé lors de sa première expédition, il se battit contre les habitans, dont la ferme résolution était contraire à ses projets. Dès que la nouvelle de l'apparition de ses armes fut répandue, la plupart des cheykhs d'Arabes et des chefs de villages vinrent à son camp protester de leur dévouement. Le gouverneur d'el-Haçâ, Bouteyn fils d'A'reyar, auquel il avait succédé, lui envoya six mille fusils, trois cents chameaux chargés de blé, de riz et de dattes.

Les troupes du reïs guerroyaient chaque jour avec les habitans du village d'el-Hâyer, qu'elles tenaient bloqués.

Abd el-Aziz se hâta de prendre des mesures contre un ennemi que son influence rendait redoutable. Il jeta des troupes dans el-Ryâd, et dépêcha son fils à Doramâ. Souhoud, secondant les vues de son père, détachait chaque jour de cette ville des gens armés qui allaient escarmoucher avec les soldats étrangers. Lui-même fit une sortie dans le désert, à la tête d'un gros de cavalerie. Il rencontra des Arabes de l'armée de l'Yémen, qu'il combattit avec succès. Après avoir mis Doramâ en état de défense, il se rendit à Derrayeh.

Le raïs de Nedjeran n'ayant pu réduire par les armes le village d'el-Hâyer, fit un traité avec les principaux habitans, sans entrer chez eux. De là, il dirigea ses forces sur Doramâ. Arrivé devant cette ville, il plaça son camp au milieu des jardins. Les habitans, aidés des secours que leur avait laissés Souhoud, opérèrent des sorties sur plusieurs points. On harcela l'ennemi sans relâche. Chaque jour, on lui tuait ou on lui blessait du monde. Sur ces entrefaites, le raïs étant tombé malade ordonna la retraite. Ne pouvant se tenir à cheval, ses gens durent le porter en palanquin. Les fatigues du voyage, et son grand âge aggravèrent sa situation; il mourut avant d'arriver à Nedjeran.

Lorsque cette guerre fut terminée, Souhoud marcha sur Boureydeh avec ses fugitifs, auxquels son père avait donné asile. Il attaqua de nuit la ville, à l'insu des habitans, qui préférèrent se défendre du haut de leurs murs plutôt que de s'exposer en rase campagne. Après quelques jours de blocus, voyant qu'ils s'obstinaient à ne point sortir, il fit élever des retranchemens et un fort où il renferma ses soldats avec des provisions. Il plaça à leur tête Abdallah ebn-Hassan, qui, victime de sa bonne foi, avait été fait prisonnier par A'reyar. Ces dispositions prises, il revint à Derrayeh.

Chaque jour il y avait des escarmouches entre les assiégeans et les assiégés; mais ceux-ci ne pouvaient quitter leur demeure, ni envoyer leurs troupeaux aux pâturages. Dans cette extrémité, l'émyr Râched ed-Douraïlby députa quelqu'un pour demander du secours au cheykh de la tribu Anazeh. Cette demande n'eut aucun effet; l'Arabe ne voulut consentir à rien. Râched, contrarié de ce refus, adressa secrètement une lettre à Abdallah ebn-Hassan, par laquelle il réclamait une amnistie pour lui seulement. Son ennemi la lui accorda, sous la condition qu'il viendrait le trouver. L'entrevue eut lieu de nuit; Abdallah lui dit de s'éloigner, et de ne plus rentrer à Boureydeh. Au point du jour, ses gens fondirent sur la ville, qu'il pillèrent. Ils passèrent au fil de l'épée les gens de Râched ed-Douraïlby.

Quand la tranquillité fut rétablie, les notables de la province d'el-Kassym, ayant à leur tête Abdallah ebn-Hassan, se rendirent près d'Abd el-Aziz pour faire acte de soumission. On les traita généreusement. Les émyrs furent conservés dans leurs places; Abd el-Aziz leur donna pour chef Abdallah, dont ils reconnurent momentanément l'autorité.

Vers la même époque, Zeyd ebn Zâmel étant de retour à el-Delem, un habitant d'el-Hôtâh vint réclamer le prix d'une cavale qu'il lui avait vendue, en lui signifiant que, s'il ne payait pas, il le traduirait devant le qâdy. L'émyr courroucé demanda à son créancier pourquoi il osait lui parler ainsi dans sa propre maison; et, sans attendre sa réponse, il lui donna rendez-vous dans un endroit indiqué où il lui dit d'aller, l'assurant que lui-même y viendrait lui porter l'argent. Le créancier, trop crédule, s'y rendit. Peu après Zâmel parut, et apercevant sa victime, il se jeta sur lui et le tua d'un coup de poignard. A la suite de cette noire action, il se retira chez lui. Abd el-Aziz, informé de ce fait, marcha contre l'assassin. Quand il fut arrivé près de la ville, l'émyr prit la fuite avec sa famille. Abd el-Aziz y fit son entrée en publiant un pardon général, exceptant ceux qui étaient avec Zâmel lorsqu'il commit le meurtre. Il fit exiler ces derniers. Il nomma un certain Solymân ebn-Ofayçan pour remplacer le fugitif.

Les principaux de la province de Soudeyr qui avaient donné des sujets de plainte contre eux, vinrent renouveler leur acte de soumission, et demander à Abd el-Aziz qu'il voulût bien oublier leurs fautes passées. Avec eux se trouvait Solymân ebn-Abdul-Wahab, qui avait été jusqu'alors rebelle à l'autorité du prince. Il était frère du cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, le soutien du gouvernement, et le chef de la réforme. Il fut accueilli d'une manière distinguée dans la capitale, où il fixa sa résidence. Par égard pour lui, on traita honorablement les personnes qui l'avaient accompagné.

Dans la même année, les notables d'el-Yémameh vinrent à Derrayeh avec leur émyr Hassan el-Bégâdy, demander à Abd el-Aziz d'être comptés au nombre de ses

sujets. Le prince leur donna un faqy pour leur servir de juge, et diriger leurs consciences. A peine ce docteur avait-il demeuré quelques jours parmi eux, que l'on conspira contre lui. Il en fut averti par un habitant qui l'assura qu'on voulait le tuer, ainsi que les gens de son parti. Pour ne point être la victime de ce complot, il se sauva de nuit à Salamyeh. Abd el-Aziz, prévenu de cette conspiration, dépêcha Souhoud avec des troupes, et l'ordre de mettre des garnisons dans ce village, ainsi qu'à Naghân, et à el-Delem, pour prévenir les soulèvemens qu'il craignait. Souhoud envoya l'ordre à Hassan el-Bégâdy, de faire sortir de sa juridiction les traîtres. L'émyr répondit qu'il les exilerait lorsqu'il saurait son retour à Derrayeh; mais il ne tint pas sa promesse; au contraire, il ramassa des gens à la tête desquels il fut attaquer Salamyeh; ses tentatives ayant été infructueuses, il fut contraint de se retirer.

Les principes de licence qui régnaient dans la province d'el-Kharg, donnèrent lieu à plusieurs mouvemens. En 1775, les habitans se révoltèrent. Zeyd ebn-Zâmel fut invité à se joindre à eux. Il refusa de s'y rendre; mais il leur envoya son fils, qui entra bientôt dans el-Delem. Les habitans, l'ayant à leur tête, chassèrent les employés d'Abd el-Aziz. Le peuple d'el-Yémameh suivit leur exemple : il voulut faire main-basse sur les gens du prince, qui opposèrent d'abord de la résistance; mais ils furent bientôt forcés à quitter la place et à se retirer dans le village de Salamyeh, qui leur offrit une retraite. A la suite de cette émeute, les notables de la province députèrent aux Arabes de la tribu el-Marrah, pour les engager à s'unir à eux, en leur promettant des provisions et de l'argent.

Zeyd ebn-Zâmel, ayant su ce qui se passait, vint à la

rencontre des révoltés; alors Abd el-Aziz, envoya de suite Souhoud avec des troupes, pour faire retirer de Salemyeh les gens de son parti, tandis que lui-même marcha contre les habitans de la province d'el-Kharg, et la tribu el-Marrah, qui s'était jointe à eux. Il arriva de nuit près du lieu où campaient les Arabes; au point du jour, il s'avança sur eux, suivi de tout son monde. L'ennemi se présenta au combat, l'affaire eut lieu près d'un défilé étroit, où était placée son infanterie qui fusillait la troupe d'Abd el-Aziz. La difficulté que présentait la position de ces Arabes, ne permit pas au prince de les vaincre. Il dût faire sa retraite en se battant jusqu'au village d'el-Hâyer.

En 1777, Abd el-Aziz courut sur el-Delem; il profita d'une nuit obscure pour pénétrer dans le faubourg: au point du jour, les habitans vinrent l'attaquer; leurs efforts furent inutiles, ils furent forcés de prendre la fuite; Abd el-Aziz en les poursuivant s'empara de leurs maisons. Plusieurs d'entre eux demandèrent amnistie. Zeyd ebn-Zâmel leur émyr se trouvait alors à el-Yémameh; quand il apprit que Abd el-Aziz était dans sa juridiction, il emmena avec lui des gens armés de ce village, à la tête desquels il revint à el-Delem, où il essaya d'entrer à l'improviste; le camp de son ennemi, qu'il n'apercevait pas, s'opposait à son passage; mais l'émyr ayant reconnu que peu de soldats le gardaient, fondit sur eux, et tua ceux qui ne purent s'échapper. Ce coup de main mit en son pouvoir cinquante dromadaires. Abd el-Aziz, averti par le tumulte, sortit avec sa troupe d'un côté, tandis que Zâmel s'acheminait de l'autre. Il rallia les fuyards dans son camp, et renouvela ses attaques contre la ville. On sortit pour s'opposer à lui, et après une action de peu de durée les combattans se séparèrent. A cette

expédition succéda celle de Naghân; Abd el-Aziz bloqua le village durant plusieurs jours. Les habitans pressés de toutes parts s'évadèrent pendant la nuit et laissèrent leurs propriétés au pillage.

A la même époque, Sadoun, gouverneur d'el-Haçâ, fit une incursion sur la province d'el-Kharg; pendant son séjour il envoya demander la paix à Abd el-Aziz, qui la lui accorda sous la condition qu'il évacuerait ses états. Alors il se dirigea vers Mobâyd. Abd el-Aziz, informé que de cette retraite il excitait le peuple à la révolte, le fit prévenir qu'il ne ferait jamais la paix avec lui. Sadoun, effrayé de cette déclaration, se retira en toute hâte sous un ciel brûlant, et par une route où il n'y avait pas d'eau; ses gens eurent beaucoup à souffrir, tous ses troupeaux moururent de soif.

Dans le courant de l'année 1778, Souhoud se dirigea sur Zelfy; dès que les habitans eurent appris sa marche, ils se préparèrent à l'attaque. On se battit quelques heures, et après une perte égale, on se sépara. Abdallah, frère de Abd el-Aziz, reçut l'ordre de s'y porter avec trois cents hommes. Lorsque les habitans le virent paraître, ils allèrent à sa rencontre. Leur ennemi les voyant décidés à se battre, se retira sans coup férir. Arrivé au village de Naghbeh, il congédia les soldats de la province de Soudeyr, qui faisaient partie de son expédition, et reprit avec sa suite le chemin de Derrayeh. Plusieurs de ces soldats rencontrèrent dans leur route Sadoun, suivi d'un corps de cavalerie; ce gouverneur sorti de sa province cherchait sa proie à la manière des Arabes; dès qu'il les aperçut, il fondit sur eux, quelques cavaliers et les plus alertes fantassins lui échappèrent en gagnant les montagnes, les autres furent passés au fil de l'épée.

Encouragé par l'avantage qu'il venait de remporter,

Sadoun courut sur la tribu de Sobey', dépendante d'Abd el-Aziz. Au moment où il s'approcha, les Arabes fêtaient dans leur camp des soldats que Abdallah avait licenciés, et qui en passant s'éjournaient parmi eux. Il les attaqua vivement; ces Arabes secondés par leurs hôtes, se présentèrent bravement au combat; une action des plus opiniâtre s'engagea. Sadoun fut pris dans la mêlée. « Que » voulez-vous de moi, dit-il à ses ennemis, quand il vit » qu'il était en leur pouvoir, voilà 3,000 sequins, laissez-» moi en liberté. » On ne sut point que c'était lui; car aucune rançon n'eût suffi pour le racheter.

La ville d'el-Delem avait remplacé el-Ryâd dans son opposition aux projets des réformateurs, c'était là le foyer des conspirations, et elle offrait retraite à leurs ennemis les plus acharnés. En 1779, Souhoud s'y porta. Arrivé de nuit dans la banlieue, il fit embusquer une partie de ses gens, et tint l'autre prête à se battre. Au lever du soleil, on sortit pour l'attaquer, les soldats embusqués se jetèrent sur leurs adversaires qui n'eurent d'autre ressource que celle de rentrer à la hâte à l'abri de leurs ouvrages. Souhoud les harcela sans relâche, il ravagea leur territoire, et fit élever un fort en avant de leur ville où il plaça de la cavalerie et de l'infanterie. Cette mesure ébranla le courage des habitans. Sur ces entrefaites, quelques-uns de ses cavaliers, explorant les environs, chargèrent un détachement des gens d'el-Yémameh : le frère de l'émyr Farhân el-Bégâdy, qui le commandait, fut percé de deux coups de lance.

Dans la même année, les habitans de la province d'el-Kharg, inquiétés par les sorties continuelles de la garnison du fort qu'avait fait construire Souhoud, devant el-Delem, se rassemblèrent pour l'attaquer. L'approche en était difficile; il était défendu par des soldats intrépides

que commandait Mohammed ebn-Ghochyân, un des plus vaillans hommes du parti d'Abd el-Aziz : pendant que l'on délibérait sur les mesures à prendre, un Persan qui se trouvait dans la province, fit part d'un projet qu'il se chargea d'exécuter. Il construisit lui-même un grand char monté sur quatre roues, et revêtu de plomb pour arrêter l'effet des balles ; à l'arrière était la porte d'entrée. Quand le tout fut disposé, on plaça dans son intérieur des hommes armés qui, au moyen d'un ressort le faisaient marcher et rétrograder à volonté. Cette machine de guerre sortit d'el-Delem ; arrivée devant le fort, elle s'arrêta, il fut impossible à ceux qui étaient dans l'intérieur de la faire avancer ni reculer. Ils ne pouvaient non plus sortir, car la garnison du fort, qui les observait, les eût fusillés. Les gens d'el-Delem pensaient aussi que vers la nuit on viendrait s'emparer du char, et massacrer leurs compatriotes ; ils se décidèrent donc à envoyer leurs plus braves les délivrer du danger qu'ils couraient. L'entreprise réussit : on les sauva en perdant quel ques hommes et le char fut brûlé.

Après cet essai infructueux, les soldats de la province, réunis à ceux d'el-Delem, essayèrent un autre moyen. Au coucher du soleil, ils se dirigèrent sur le fort avec des échelles. Mohammed ebn - Ghochyân recommanda aux siens de ne tirer sur eux qu'à bout portant : au moment où ils arrivèrent au pied du mur, un feu de mousqueterie bien nourri tua et blessa le plus grand nombre, le reste prit la fuite.

A la suite de cet échec, les notables jugèrent à propos d'implorer le secours de Sadoun ; cet ennemi d'Abd el-Aziz saisit avec empressement une occasion qui flattait sa haine et ses intérêts. Il s'avance avec des troupes et de l'artillerie ; parvenu jusqu'à la province d'el-Kharg, tous

les habitans se rangèrent sous ses drapeaux. La multitude marcha contre le fort qu'elle tint assiégé plusieurs jours; ses attaques furent vaines, l'artillerie mal dirigée ne fit aucun dommage. Sadoun n'ayant pu réussir se retira dans sa province. Ses alliés voulurent le retenir en cherchant à lui persuader que l'on s'en emparerait si l'on faisait de nouveaux efforts; que s'il les abandonnait, le redoutable Abd el-Aziz viendrait bientôt les soumettre. « Et moi aussi ,leur dit-il, je ne suis pas sans inquiétude; » je crains que mes pièces de canon ne retardent ma marche, je veux me retirer bien vite; gardez-les en dépôt » jusqu'à ce que je vienne les reprendre. » Les habitans d'el-Delem persistèrent dans leur révolte. Mohammed ebn-Gochyân fut rendre compte des faits à Abd el-Aziz qui l'envoya commander à el-Dakhleh, la garnison du fort y demeura stationnaire.

Aussitôt après la retraite de l'ennemi, Abdallah vint se présenter devant el-Yémameh. En le voyant paraître, les habitans sortirent à sa rencontre. Il les fit charger par sa cavalerie, qui les battit et les obligea de fuir. Dans ce combat ils eurent trente hommes tués, parmi lesquels était Abdallah el-Bégâdy, un de leurs chefs. Le vainqueur tourna bride vers el-Horâyq; il se jeta sur les gens occupés aux travaux de la campagne; plusieurs furent percés de coups de lances; les autres, dans leur fuite au village, abandonnèrent leurs blessés.

En 1780, la province d'el-Kassym se souleva, à l'exception de Boureydeh, d'el-Rass et d'el-Tannoumah. Les notables, dans une assemblée à A'neyzeh, conçurent le projet de faire main-basse sur les agens d'Abd el-Aziz, qui étaient dispersés dans la province. Ce secret ne parvint point jusqu'à eux. Avant de se séparer, les principaux habitans députèrent à Sadoun pour lui faire part de leurs

intentions, et l'engager à venir s'allier à eux. Ce prince fut si satisfait de cette communication, qu'il fit un présent à l'envoyé. Aussitôt il rassembla ses Arabes, et marcha à leur tête vers la province d'el-Kassym. Quand on sut qu'il approchait, on passa au fil de l'épée tous les employés d'Abd el-Aziz. Le peuple d'el-Khobrâ tua son imam pendant qu'il faisait sa prière à la mosquée. A el-Khabb, les révoltés pendirent Aly ebn-Hochân, leur émyr. Trois des principaux de Boureydeh voulurent, par leurs intrigues, exciter une sédition : l'émyr Hogeylân ayant été prévenu de leur complot, les fit saisir et mettre à mort. Un malheureux aveugle fut immolé au faubourg d'A'neyzeh. Dans la ville, on prit deux employés du fisc, que l'on conduisit à Sadoun qui les fit massacrer. Cet Arabe implacable envoya, à son entrée dans la province, quatre cents hommes devant Boureydeh; les habitans sortirent à l'improviste et les enveloppèrent. La plupart furent tués, le reste parvint à s'échapper. Ils envoyèrent les têtes des morts à leur ennemi comme un trophée, en lui disant que c'était ainsi qu'ils accuillaient leurs hôtes. Sadoun répondit en courroux, que s'il s'emparait de Boureydeh, il n'y laisserait pas un être vivant. Il alla de suite investir cette place avec toute son armée réunie aux habitans de la province. Son infanterie attaqua d'un côté, et sa cavalerie de l'autre. La valeur déjoua ses projets. Les braves défenseurs de Boureydeh mirent un grand nombre de ses gens hors de combat. Il dut rentrer dans son camp.

Après quelques jours il donna un nouvel assaut. Lorsque l'émyr de Boureydeh vit les troupes s'avancer, il ordonna de ne pas tirer avant que les ennemis fussent au pied du rempart. L'ordre fut ponctuellement exécuté. Les soldats de Sadonn s'étant approchés, reçurent le feu

de la mousqueterie à bout portant. Il y eut un grand nombre de tués et de blessés. La confusion se mit parmi eux. Le chef lui-même regagna sa tente sans donner aux morts la sépulture.

Le mauvais succès de cette attaque le rendit sombre et chagrin. Décidé à tenter encore la fortune, il conduisit son armée sur les lieux de ses deux précédentes défaites. Lui-même, le sabre à la main, pressait ses soldats de marcher. La garnison, toujours prête à se défendre, repoussa avec bravoure des gens timides, et les força de s'éloigner.

Après tant d'efforts inutiles, Sadoun assembla les notables de la province pour délibérer sur les moyens à prendre afin de s'emparer de Boureydeh; on lui dit qu'il fallait de l'artillerie. Il fit donc ramasser chez les Arabes beaucoup de cuivre, qu'un artisan d'el-Haçâ, qui se vantait de connaître la manière de fondre les canons, essaya de mettre en œuvre. Son travail ne réussit pas. Tantôt le métal, au lieu de se liquéfier, se résolvait en flocons semblable à la neige, tantôt il s'échappait à travers des fentes faites au moule. Néanmoins chaque jour on perdait du monde. Les assiégés ne ralentissaient point leur feu. L'opiniâtreté de Sadoun à les réduire lui suggera l'idée d'élever devant la ville un fort qu'il garnit de soldats, d'armes et de munitions.

L'émyr Hogeylân, que ces constructions inquiétaient, conçut le dessein de les détruire. Il rassembla ses plus braves, et, à la faveur d'une nuit obscure, marcha droit à leur tête. Il escalada le fort, passa au fil de l'épée ceux qui le défendaient, et mit le feu partout avec des matières combustibles.

La même nuit, un détachement de la garnison de Boureydeh se glissa clandestinement auprès d'une tente

retranchée, que les Arabes appellent maison de guerre, où l'on dépose les armes, et que l'on garde avec le même soin que l'appartement des femmes. Cette tente appartenait à Abdallah ebn-Rachyd, émyr de Aneyzeh. Tout fut enlevé. Les soldats, surpris, furent passés par les armes.

Après tant de revers, Sadoun ordonna que l'on construisit des retranchemens en bois, que l'on fixa sur des roues. Il crut qu'à l'abri de ces remparts ambulans, les troupes parviendraient à démolir le faubourg de Boureydeh. Cette tentative eut le même succès que les autres. On résolut de donner un quatrième assaut. L'armée se répandit autour de la ville; des hommes armés se tinrent en seconde ligne pour empêcher que personne ne prît la fuite. On s'avança sous les murs en faisant feu de toutes parts. Les assiégés ripostèrent à travers les crénaux et du haut des murs. Leurs coups n'étaient point incertains. Ils frappèrent de mort et de terreur leurs ennemis qui se réfugièrent encore dans leur camp.

Sadoun était depuis cinq mois devant Boureydeh; il leva honteusement le siége. Aussitôt après son départ, Hogeylân sortit de la place avec des troupes, et se porta sur el-Khabb, où avait été campé l'ennemi. Beaucoup d'habitans s'étaient soustraits à la vengeance. L'émyr ne fit point de quartier aux autres.

Les moteurs des troubles de la province, ceux qui avaient excité le peuple à la révolte, demandèrent de Hogeylân une amnistie. Il la leur accorda à condition que chaque village lui fournirait de l'argent et des armes.

Dans la même année, le peuple d'el-Roudah, appuyé par Sadoun qui s'était porté de ce côté, se souleva contre son prince. Les employés d'Abd el-Aziz s'étant aperçus du mouvement, se saisirent de la forteresse. Sadoun, de concert avec les habitans, les tint bloqués. Le manque

d'eau les obligea de capituler. Il leur fut permis de sortir dn village. On réintégra dans leurs places ceux qui les occupaient primitivement.

Sadoun marcha eusuite sur el-Dakhleh, où commandait Mohammed ebn-Ghochyân. Celui-ci n'attendit pas d'être attaqué; il marcha à l'ennemi, lui tua bon nombre de ses gens, parmi lesquels il y avait plusieurs chefs. Sadoun, battu, revint à el-Roudah. Abd el-Aziz ayant dépêché Souhoud avec des troupes contre lui, il se retira sur el-Haçâ, sans attendre l'approche de son ennemi.

Souhoud alla ensuite châtier le peuple d'el-Roudah. Avant son expédition, il prévint toute la province des mesures qu'il allait prendre, et appela de Dakhleh les troupes aux ordres de Mohammed ebn-Ghochyân, ainsi que Hassan ebn-Mechâry, commandant à Gelâgel. A l'arrivée des renforts, il attaqua le village rebelle. Les habitans tentèrent une sortie; leur émyr Oun ebn-Mâdy ayant été tué, ils furent forcés à la retraite. Souhoud les harcela dans leurs murs. Il s'empara des maisons avancées, et resserra tellement les insurgés dans leur fort, qu'ils lui demandèrent à capituler. Une contribution leur fut imposée.

En 1781, Souhoud, à la tête d'un corps de troupes, marcha sur la province d'el-Kharg. Arrivé au village d'el-Hâyer, on lui donna l'avis que la tribu el-Marrâ, réunie aux habitans de cette province, se disposait à lui faire la guerre. Il renvoya son infanterie, et ne retint que les cavaliers et les hommes montés à dromadaires. Avec ces forces il alla attaquer une partie de la tribu de Mouteyr, qui campait dans le désert près le village de Mestegeddeh. Les Arabes ignoraient qu'on vînt les attaquer : quand ils virent l'ennemi s'approcher de leur camp, ils firent battre en retraite les femmes et les

bagages tandis qu'ils engagaient le combat. Souhoud culbuta leur cavalerie, s'empara de leurs armes et enleva leurs troupeaux.

On ressentit cette année dans tout le pays de Nedjd une grande disette qui produisit une épidémie dont les effets furent terribles. Abd el-Aziz voulut connaître le nombre des indigens de chaque province; il les aida de ses propres moyens, et força même les riches à leur distribuer des secours.

A la même époque, ce prince envoya à Sourour, chérif de la Mekke, des chevaux et des dromadaires en présent. Il lui demanda que les habitans du Nedjd eussent la liberté d'aller en pèlerinage. La réponse du chérif fut favorable; chacun put aller remplir sans aucun empêchement son vœu de piété.

Vers le commencement de 1782, Souhoud se porta sur la province d'el-Haçâ. Il arriva de nuit devant el-A'youn, et dès le lever du soleil il attaqua le village, où il pénétra. Les habitans s'étant retirés dans leur fort, Souhoud fit sa retraite après s'être emparé de leurs troupeaux.

Dans la même année, il fit encore une expédition contre A'neyzeh. A son approche, les habitans sortirent pour le combattre. On en vint aux mains. Après un engagement meurtrier, les deux partis se séparèrent également maltraités.

En 1783, Souhoud, à la tête d'un corps de cavalerie, courut sur des Arabes venus de l'Yémen; il les atteignit près d'el-Roueydah, les chargea vivement et les culbuta.

Ce prince ayant appris qu'une forte caravane, composée de trois cents chameaux chargés de marchandises précieuses, se dirigeait vers la Mekke, fut se mettre en embuscade aux environs d'el-Delem, près des puits de

Salmé. L'avant-garde de la caravane parut le lendemain : c'était une partie des chefs, au nombre de soixante-dix, tous montés sur des dromadaires. Quand ils furent près des puits, Souhoud fondit sur eux, les tua tous et s'empara de leurs armes et de leurs montures. La caravane, ignorant ce qui s'était passé, s'avança avec confiance. Souhoud fit charger l'escorte par sa cavalerie, et dirigea le feu de son infanterie sur la caravane, qui s'était fait un rempart des chameaux et de leurs charges. La caravane manquant d'eau, demanda bientôt à capituler. L'escorte eut la vie sauve. Le convoi tout entier fut conduit à Derrayeh. Le gouverneur partagea aux chefs et aux soldats des abbâyeh, des toileries et des étoffes de l'Inde, qui étaient destinées pour le commerce de la Mekke.

Les deux frères, Roubey et Badan, chefs d'une partie de la tribu el-Douâsser, vinrent à Abd el-Aziz lui demander de les reconnaître comme ses sujets. Le prince les reçut avec amitié.

La prise de la caravane avait consterné les habitans de la province del-Kharg. Souhoud, profitant de leur terreur, se porta sur el-Delem, qu'il attaqua vigoureusement. Après avoir battu les habitans, qu'il força de rentrer avec beaucoup de blessés, il fit construire un fort plus rapproché des murs que le premier ; et les habitans, auxquels ce fort inspirait de grandes craintes, marchèrent tous ensemble pour l'enlever d'assaut. La garnison les reçut avec courage ; ils furent repoussés. Après avoir perdu les plus braves d'entre eux, épuisés par les échecs qu'ils venaient d'essuyer, ils prirent la résolution de se rendre à discrétion. Un parent de la famille de Zâmel, qui se trouvait au camp de Souhoud, ayant eu connaissance de leur dessein, leur dépêcha un homme travesti, pour les engager à ne point faire une démarche contraire à leurs intérêts :

il leur promettait de leur obtenir, par son influence, une capitulation. Souhoud à qui il la demanda y consentit. Les habitans d'el-Delem vinrent le trouver, et rachetèrent leurs propriétés à prix d'argent. Il fut convenu que ceux qui les avaient excités à la guerre ne resteraient pas au milieu d'eux : le prince s'empara aussi des deux pièces de canon qu'avait laissées Sâdoun.

Lorsque les villages de la province eurent connaissance de cet accord, leurs notables se rendirent auprès de Souhoud pour faire acte de soumission. Ceux d'el-Horâyq et d'el-Hôtah suivirent leur exemple ; ils achetèrent à prix d'argent la clémence du prince. Solymân ebn - Ofayssân fut nommé émyr d'el-Delem, et chargé de la surveillance de toute la province.

Vers la fin de l'année, les principaux d'el-Aflâg vinrent à Derrayeh se présenter au cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab, ainsi qu'à Abd el-Aziz dont ils reconnurent l'autorité.

En 1784, il s'éleva un schisme dans la tribu de Benou-Khâled. Sâdoun, fils d'A'réyar et gouverneur d'el-Haçâ voulut faire périr Abd el-Mohsen, un des principaux de cette tribu. Celui-ci prit la fuite, et fut demander des secours à Choueïny, cheykh de la tribu d'el-Montafeyq, aux environs de Bassora. L'Arabe donna, suivant l'usage reçu en Orient, une généreuse hospitalité au fugitif; ne consultant que son devoir, il marcha à la tête de ses troupes pour le réintégrer dans ses droits. A son approche vers la province d'el-Haçâ, la tribu de Benou-Khâled, commandée par Sâdoun, se réunit, dans le dessein de le repousser. Des Arabes de cette tribu prévinrent secrètement Abd el-Mohsen qu'au moment de l'action ils trahiraient leur chef. Sâdoun prêt à combattre, se voyant abandonné d'une partie de ses gens, n'eut d'autre ressource

que celle de s'éloigner avec ceux qui lui étaient restés fidèles. Il prit le chemin de Derrayeh. Quand il fut près de la ville, il envoya un des siens demander à Abd el-Aziz qu'il lui accordât l'amnistie. Le prince la lui refusa, sous prétexte qu'il était en paix avec Choueïny. Il le fit avertir en même temps de ne pas venir auprès de lui. Malgré cette injonction, Sâdoun, ne sachant où porter ses pas, entra dans cette place. Il se présenta à Abd el-Aziz qui le reçut bien, en le faisant néanmoins garder à vue, pendant qu'il fut prendre conseil du cheykh Mohammed, sur la conduite qu'il devait tenir à son égard. Ebn-Abdul-Wahab lui dit que ce serait une honte de faire mourir un homme qui lui avait demandé asile; que l'on aurait besoin de lui, pour s'emparer d'el-Haçâ, où il avait de l'influence; qu'il fallait le bien traiter, et donner à ses gens un endroit aux environs pour qu'ils pussent vivre; que peu importait que Choueïny, éloigné du pays de Nedjd, fût ami ou ennemi.

Quand la nouvelle de la retraite de Sâdoun et de sa réception parvint à Choueïny, il en conçut un déplaisir mortel. Abd el-Aziz lui envoya dire qu'il conservait toujours la paix, quoiqu'il eût donné asile à son ennemi; qu'il n'avait pu violer les droits de l'hospitalité. Il l'engageait même à se réconcilier avec Sâdoun. Choueïny ne voulut pas y consentir; il aima mieux faire la guerre à Abd el-Aziz lui-même. Sans attendre d'autre message, il alla rassembler du côté de Bassora les Arabes de sa dépendance. Sâdoun mourut peu de temps après à Derrayeh.

Durant ces démêlés, Souhoud marcha, à la tête d'un détachement de cavalerie, contre les Arabes de Kahtân, qui étaient regardés comme les meilleurs guerriers de toutes les tribus. Dès que ces Arabes eurent connaissance de son approche, ils furent étonnés de ce qu'il osait leur

faire la guerre. Il les attaqua avec toutes ses forces. Les Arabes soutinrent la première attaque ; mais la bravoure des soldats de Souhoud les ayant obligés de plier, ils perdirent du monde, des bagages et des dromadaires.

Au commencement de 1785, Souhoud, dans une de ses courses, apprit à Melham que el-Begâd, un des notables d'el-Yémameh, faisait soulever une partie du peuple, il tourna bride et vint sur le village. Les insurgés se disposèrent à le repousser ; mais ayant en sa faveur la majorité, ils ne purent rien contre lui. Les femmes des principaux eurent recours à sa clémence. Il leur dit que son intention était de faire périr leurs maris et de s'emparer de leurs biens ; mais qu'en leur faveur il ne prendrait que la moitié de ces biens ; il leur ordonna en outre d'aller implorer la clémence du cheykh Mohammed et de Abd el-Aziz. D'après cet ordre, les rebelles se disposèrent à faire le voyage ; mais au lieu de se rendre à Derrayeh, ils s'acheminèrent vers la province d'el-Haçâ. Abd el-Aziz, informé de leur fuite, donna l'ordre à Souhoud de faire démolir leurs maisons. Ce prince fit en même temps construire dans le village un fort, où il plaça des troupes. Mohammed ebn-Ghochyân fut nommé pour les commander.

Choueïny, nourrissant toujours des projets de guerre, s'avança vers le pays de Nedjd avec des Arabes, des soldats et de l'artillerie. Avant de partir il avait obligé tous les habitans des villages de sa dépendance, aux environs de Bassora, de le suivre avec leurs effets, leurs femmes et leurs enfants, pour que l'on fût bien persuadé qu'il ne retournerait pas sans avoir réussi dans son entreprise. A son arrivée devant el-Tannoumah, village de la province d'el-Kassym, il en fit le siége durant plusieurs jours sans pouvoir le réduire. Lorsqu'il vit que ses efforts

étaient inutiles, il députa aux habitans un de leurs chefs, Osmân ebn-Ahmed, qui se trouvait dans son camp, pour les engager à capituler. L'entremise de ce médiateur éloigna tout soupçon de trahison. On tint une assemblée dans laquelle les notables prirent la résolution de se rendre. Les portes s'ouvrirent. Chacun sortit plein de confiance dans la loyauté de l'étranger. Alors les soldats de Choueïny, ne respirant que le meurtre et la dévastation, pénétrèrent dans le village où ils massacrèrent tous ceux qui ne purent s'échapper : les maisons furent mises au pillage.

Après cette honteuse expédition, Choueïny porta le siége devant Boureydeh, dont il fit le blocus. Il battit la ville avec son artillerie sans obtenir aucun succès. Voyant que la garnison, commandée par son brave chef Hogeylân, lui opposait une résistance que sa fourberie ni ses forces ne pouvaient vaincre, il reprit la route de Bassora. Après son départ, les villages de la province d'el-Kassym, qui jusqu'alors avaient persisté dans leur révolte, se soumirent.

Abd el-Aziz, informé que Choueïny assiégeait Boureydeh, envoya son fils au secours de la place. Choueïny opérait déjà sa retraite. Souhoud le poursuivit, et ne put l'atteindre. Il rencontra chemin faisant la tribu de Chammar à laquelle il livra combat. Les Arabes bedouins soutinrent quelque temps les efforts de leur ennemi ; mais, serrés de trop près, ils furent contraints de plier. Souhoud leur enleva une partie de leurs dromadaires.

A l'époque où Choueïny arriva aux confins de la province d'el-Kassym, Abd el-Mohsen, qu'il avait aidé contre Sâdoun, sortit del-Haçâ avec ses gens, et la tribu de Benou-Khâled, pour l'appuyer. A son entrée dans le pays de Nedjd, il apprit que son allié, abandonnant son projet de faire la guerre à Abdel-Aziz, retournait vers Bassora.

Il fit retraite en toute hâte, craignant que Souhoud, qui était sorti à la tête d'un corps de troupes, ne vînt à marcher sur la province d'el-Haçâ, et à s'en emparer. On était au milieu de l'été; Abd el-Mohsen avait à traverser des déserts. Il fut quatre jours sans trouver d'eau. Cette privation, que rendait plus douloureuse l'extrême chaleur, fit périr de soif plusieurs de ses soldats.

A peine Choueïny, à la tête de la multitude qu'il commandait, fut-il rendu sur son territoire, qu'il devint rebelle aux ordres de Solymân, pacha de Bagdad. Il s'allia contre lui avec le gouverneur de Bassora, et voulut se faire reconnaître souverain de cette ville et des environs. Solymân marcha sur ses traces avec une armée. Il l'atteignit à Safaouân, près de Bassora, le combattit et le mit en fuite. Choueïny vaincu se retira à el-Koueyt, port sur le golfe persique. On verra dans la suite la fin tragique de cet arabe présomptueux.

Les villes autour de Derrayeh étant soumises, on porta la guerre au loin. Hogeylân, à la tête des gens armés de sa juridiction, réunis à des Arabes, s'avança jusqu'à la province d'el-Gébel. Il demeura quelques jours à guerroyer avec les habitans, qui se déclarèrent sujets de la nouvelle dynastie.

Vers la fin de l'année, Hady ebn-Karméleh, cheykh de la tribu de Kahtân, vint à Derrayeh reconnaître la puissance d'Abd el-Aziz. Ce prince l'accueillit comme un de ses vassaux, et lui fit des présens.

En 1786, Roubey et Badan, qui précédemment s'étaient soumis, firent des prosélytes à el-Ouâdy el-Douâsser. Lorsqu'ils revinrent de Derrayeh, satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçus, la majorité des habitans de la province leur demanda à suivre leur exemple. Les principaux s'y opposèrent, et parvinrent par leur menées à soulever le

peuple contre eux. Les deux frères, pour repousser toute agression, firent élever un fort à el-Ladâm, village de l'ouâdy, où ils se renfermèrent avec ceux de leur parti : leurs ennemis ayant rassemblé des forces vinrent les attaquer ; on se battit plusieurs jours sans aucun résultat. Enfin, ne pouvant vaincre la résistance qu'on leur opposait, ils jetèrent dans un puits attenant au fort, où les assiégés puisaient de l'eau, un âne mort, et la corruption empêcha ceux-ci de la boire. Tourmentés par la soif, les assiégés creusèrent dans le fort un autre puits qui leur donna de l'eau douce. Après cela, Roubey envoya une belle cavale à son adversaire, et obtint de lui une amnistie. Il dépêcha aussitôt un exprès à Abd el-Aziz pour l'informer de sa situation, et lui demander du secours. Le prince lui fit expédier des vivres et des munitions. Nonobstant cette assistance, Mobarek ebn-Abd el-Hâdy, un des principaux de la tribu el-Douâsser, qui s'était jeté dans le parti de la réforme, eut ordre d'Abd el-Aziz d'aller le renforcer avec son monde. Les gens de l'ouâdy, commandés par el-Khatâtbeh, un de leurs chefs, se mettaient aussi en mesure de recommencer les hostilités. Ils travaillèrent à élever un fort à peu de distance de celui de Roubey, qui, ne cessant de les inquiéter par le feu de sa mousqueterie, les empêcha d'en achever la construction. El-Khatâtbeh conçut alors un nouveau projet : il fit disposer deux chars semblables à celui qu'avaient fait autrefois les habitans d'el-Delem ; on plaça dans chacun trente hommes armés. Ces deux chars mis en mouvement dans la direction du fort s'arrêtèrent à portée de fusil : l'un se brisa ; les planches de l'autre se séparèrent, en laissant à découvert les soldats qui s'y étaient renfermés. Roubey fit tirer sur eux ; on en tua neuf. Les assiégeans voyant l'embarras

où étaient leurs compagnons, fondirent tous ensemble sur le fort; la garnison les repoussa avec perte. Cet échec les obligea de s'éloigner. Par suite de l'avantage que venait de remporter son parti, Mobârek ebn-Abd el-Hâdy sortit du fort, et retourna vers sa tribu.

Après son départ, un angle du fort s'écroula. Les assiégeans, que la difficulté de l'entreprise avait éloignés, ayant vu qu'une brèche était ouverte, renouvelèrent leurs attaques sans aucun succès. Ils furent contraits de se retirer avec des blessés. Pendant que Roubey faisait relever les murs, une autre partie du fort s'affaissa. Ses ennemis revinrent à la charge; leurs efforts échouèrent devant la résistance opiniâtre de la garnison. Alors on proposa à Roubey de sortir, en lui promettant la vie sauve pour lui et pour les siens. Il adhéra à cette proposition, et demanda de plus à conserver les armes qu'il avait prises en combattant. Tous les assiégés évacuèrent le fort et le village de el-Ladâm, pour se retirer chez Mobârek ebn-Abd el-Hâdy. De là Roubey vint lui-même se présenter à Abd el-Aziz, qui, content de sa conduite, lui donna des armes, des munitions et de l'argent. De retour à l'ouâdy, il construisit un autre fort où il se renferma; chaque jour il faisait des sorties pour harceler les habitans. La plupart se soumirent, et s'unirent à son parti. Ce renfort le mit à même de guerroyer en rase campagne; les principaux habitans, que ni la force ni la persuasion n'avaient pu réduire, émigrèrent chez le raïs de Nedjeran, successeur de Hassan ebn-Ebbet-Allah, qu'ils pressèrent de venir les aider contre leurs ennemis, ou bien qu'eux-mêmes lui feraient la guerre. Le raïs, intimidé par les menaces, rassembla ses Arabes, et marcha sur l'ouâdy el-Douâsser. Arrivé dans le pays de ceux qui étaient venus lui demander des secours, il fut avec eux attaquer

Roubey, contre lequel il se battit plusieurs jours : n'ayant pu obtenir de succès, il abandonna son entreprise, et regagna sa province. Après son départ, tous les habitans de l'ouâdy firent acte de soumission. Roubey engagea les principaux à aller vers Abd el-Aziz, dont ils furent bien accueillis. Six mois après ils se soulevèrent. Abd el-Aziz, ayant eu avis de leur révolte, dépêcha contre eux Solymân ebn-Ofeyçân, émyr d'el-Kharg, avec des troupes. Les insurgés, battus sur plusieurs points, demandèrent l'amnistie : Abd el-Aziz, près duquel ils se rendirent, exigea d'eux mille talaris et mille fusils pour prix de leur rébellion.

Sur ces entrefaites, ayant appris qu'une partie du peuple de A'neyzeh voulait se soustraire à sa puissance, il envoya son fils y rétablir l'ordre. A son entrée dans la ville, Souhoud fut informé que c'étaient les principaux qui, par leurs sourdes menées, excitaient les habitans à secouer le joug. Il les fit saisir et conduire à Derrayeh avec leurs femmes et leurs enfans.

D'après les ordres du prince, Solymân ebn-Ofeyçân, à la tête d'un fort détachement, marcha vers Katar, sur les bords du golfe Persique. Il se battit avec les Arabes de Bény-Yâs, qui prirent la fuite en laissant cinquante des leurs sur le champ de bataille ; cet avantage fut suivi de la prise de leurs troupeaux. En revenant, il attaqua el-Gécheh, village de la province d'el-Haçâ : les habitans sortirent à sa rencontre ; il s'ensuivit un combat où il n'y eut que des blessés. Ebn-Ofeyçân rentra dans le pays de Nedjd.

L'âge avancé d'Abd el-Aziz faisant craindre pour ses jours, le cheykh Mohammed ebn-Abd el-Wahab crut nécessaire à l'intérêt public de lui désigner un successeur. En 1787, il fit rassembler à Derrayeh les chefs de toutes

les provinces, et leur proposa l'élection de Souhoud, en survivance à son père, ce qui fut unanimement accepté.

En 1788, Souhoud se porta avec beaucoup de troupes à Khofeycet el-Dégâny, aux environs de Derrayeh. Près de cet endroit, il fit faire halte, et dépêcha un exprès à son père pour prendre ses ordres sur la route qu'il devait tenir. Abd el-Aziz lui commanda d'aller porter la guerre à Choueïny. Souhoud prit le chemin de Bassora; mais avant d'entrer sur le territoire de son ennemi, il envoya un détachement à la découverte, pour être informé de l'état des choses. On lui rapporta que Choueïny, avec toute sa tribu, campait à Ouqouba, à deux journées d'el-Koueyt. Il continua sa marche en cherchant à la tenir secrète. Déjà son avant garde arrivait, lorsque Choueïny, prévenu par ses vedettes, l'obligea de se replier. Souhoud avançait; son approche arrêta la poursuite. Il fit descendre ses fantassins de leurs dromadaires, et se mit à leur tête, en leur disant qu'il fallait vaincre ou mourir. Choueïny, encouragé par le premier succès de sa cavalerie, attaqua avec toutes ses forces; Souhoud recommandait aux siens de ne tirer qu'à portée de la lance. A cette distance l'ennemi fut criblé de balles; le feu redoublé l'obligea à se retirer. Souhoud le fit charger par sa cavalerie. Il y eut un grand nombre de morts; les troupeaux, les munitions, les armes et les bagages, devinrent la proie du vainqueur.

Après ce fait d'armes, les soldats crurent qu'ils allaient retourner dans leur pays, par les puits de Qaryeh, parce qu'en suivant un autre chemin on demeurerait sept jours sans trouver d'eau. Ils voulaient s'y acheminer; mais Souhoud jugea convenable de marcher par une autre route, jusqu'à ce qu'il parvînt aux puits d'el-Ouafrâ, à la frontière. Ses gens épuisés de fatigue y étanchèrent

leur soif; ensuite il se dirigea vers celui de Kafr el-Bâten. Avant d'y arriver, il apprit que la tribu de Benou-Khâled réunie l'attendait en cet endroit. Voulant l'éviter, il tourna d'un autre côté, par où il n'y avait pas d'eau. Ses soldats lui dirent qu'ils voulaient mourir en combattant, et non périr de soif. Malgré cela, il ne changea point sa marche. Dans cet intervalle, il tomba beaucoup de pluie, dont chacun fit provision dans ses outres. Plus loin, il rencontra un parti de quatre-ving-dix Arabes de la tribu d'el-Sohbân; il les tua tous. Cette tribu, qui dépendait autrefois du Nedjd, n'existe plus; tous ont été détruits dans les combats.

Après cette pénible et périlleuse expédition, Souhoud rentra à Derrayeh; ensuite il reprit sa course sur la province d'el-Haçâ. Il attaqua le village de Feryq el-Otbân: les habitans ne se croyant pas assez forts pour faire une sortie, se retranchèrent dans leurs maisons, où les soldats cherchèrent à pénétrer. Les gens d'el-Mebarrez, avertis par le bruit de la mousqueterie, accoururent au secours de leurs voisins. Souhoud marcha sur eux, et les battit complétement. De là il dirigea ses efforts contre Kéryet el-Fedoul: les habitans dépêchèrent en vain vers ceux de Mebarrez, pour qu'ils vinssent à leur aide. Il les attaqua vivement. Les soldats trouvant peu de résistance pénétrèrent dans le village, où ils tuèrent plus de trois cents personnes; le reste prit la fuite. Souhoud revint à Derrayeh, chargé de leurs dépouilles.

L'année 1789, il alla attaquer la tribu de Benou-Khâled, dont il voulait abaisser la puissance.

Les Arabes ayant été battus et dispersés, se sauvèrent vers les montagnes, d'autres à el-Haçâ. Abd el-Mohsen leur chef se retira, suivi de quelques-uns des siens, à Katar, sur le golfe Persique. Les soldats de Souhoud

s'étant mis à la poursuite de ceux qui fuyaient vers el-Haçâ, en tuèrent la plus grande partie. A la suite de cette déroute, des députés de la province vinrent implorer la clémence du vainqueur, et lui demandèrent, au nom des habitans, de les reconnaître comme ses sujets.

En 1790, le chérif Ghâleb, informé des progrès de la nouvelle doctrine, envoya de la Mekke des troupes sous les ordres d'Abd el-Aziz, son frère, contre les habitans du pays de Nedjd. Arrivé aux frontières de cet état, ce chérif fit prévenir de sa marche tous les Arabes, et les engagea à s'unir à son parti. La plupart s'étant rendus à son camp, marchèrent avec son armée jusqu'à Bessâm, poste défendu par une garnison peu nombreuse. Abd el-Aziz dirigea pendant plusieurs jours ses attaques contre le village, dont il essaya inutilement d'escalader les murs. N'ayant pu réussir, il s'avança jusqu'à Chaqrâ pour donner aux Arabes la facilité de faire paître leurs troupeaux. Il demeura quatre mois dans cette position; ensuite il retourna devant Bessâm. Il jura qu'il ne quitterait pas l'endroit avant d'avoir fait passer tous les habitans au fil de l'épée.

Lorsque ces faits furent parvenus à la connaissance du prince, il envoya des troupes sous le commandement de Souhoud, qui s'avança jusqu'à Roumheyn, à deux journées de Derrayeh, pour contenir les villages et les empêcher de se révolter. De là ce général dépêcha contre les Arabes Hassan ebn-Méchâry, à la tête d'un fort détachement. L'entreprise réussit. Les Arabes, battus, s'éloignèrent en abandonnant des troupeaux et des dromadaires.

Après cette expédition, Souhoud donna de ses gens à Noughymech, l'un de ses braves, avec ordre de se rendre à l'ouâdy el-Douâsser, où la plupart des habitans s'étaient insurgés en demandant des secours au chéryf Abd el-Aziz,

qui leur avait envoyé des soldats sous le commandement d'un nommé Chaker.

Noughymech marcha vers le village de Roubey et de Mobârek ebn-Abd el-Hâdy, dont la population était restée soumise. Il se réunit à ces deux chefs, et fut avec eux à el-Ladâm, que défendaient les révoltés alliés des soldats du chérif. Ayant formé le blocus du village durant plusieurs jours, il harcelait continuellement les assiégés, auxquels il tua une soixantaine de personnes. Les soldats de la Mekke, peu accoutumés aux privations et à la guerre, prirent la fuite de nuit, et se retirèrent dans leur camp.

Lorsque le chérif Abd el-Aziz reparut devant Bessâm, il attaqua vainement ce village avec toutes ses forces. Son entreprise fut déjouée par le courage des habitans. Il leva le siége et se retira à une journée de là, près d'un endroit appelé Ard el-Serr. La résistance opiniâtre qu'il avait éprouvée à son début lui donnait la mesure des obstacles qu'il aurait rencontrés en s'avançant vers Derrayeh.

Cependant, pour justifier sa conduite, il écrivit à son frère Ghâleb de venir lui-même à la tête du reste de ses troupes. Il l'assura que les habitans du pays de Nedjd, revenus aux sentimens de la vraie croyance, et aux devoirs qu'ils devaient à leur prince légitime, s'étaient soumis à ses ordres; qu'il ne restait plus à vaincre que Abdel-Aziz et ses gens, dont l'obstination céderait à ses armes.

Séduit par des apparences trompeuses, le chérif Ghâleb se mit en campagne, et se porta avec des troupes et de l'artillerie jusqu'à Chekrah, poste défendu par cent hommes seulement. Son frère Abd el-Aziz vint l'y rejoindre. Tous deux pendant vingt-cinq jours assiégèrent ce village sans pouvoir le prendre. Le succès n'ayant

pas couronné ses efforts, Ghâleb quitta le pays de Nedjd. Toute son armée revint à la Mekke.

Dès que Souhoud fut informé de sa retraite, il marcha sur ses traces. En le poursuivant, il rencontra des Arabes de la tribu de Kahtân qui avaient été les alliés des habitans de la Mekke; il les attaqua avec ce courage que donne la certitude du triomphe. Ces Arabes furent défaits. Non content de cet avantage, il voulut se venger sur ceux qui s'étaient déclarés trop ostensiblement les ennemis de son père. Il se mit à la recherche des tribus de Mouteyr et de Chammar, qu'il trouva campés près de la montagne Salmé, non loin de la province el-Gebel. A la vue de ce camp, il s'arrêta pour passer la nuit près du puits el-E'doueh. Il y avait sur un point opposé d'autres Arabes des mêmes tribus, plus rapprochés que ceux qu'il observait en avant de lui. Dès que le jour parut, il les fit charger par sa cavalerie. Les Arabes résistèrent faiblement à l'impétuosité du choc; ils furent battus. La mort de leur chef Hoçân-Eblys et de son fils jeta parmi eux l'épouvante. Souhoud les poursuivit et acheva leur défaite, qui entraîna la perte de leurs troupeaux. Au milieu de ce désastre, les fuyards se portèrent à bride abattue vers les tribus campées au bas de la montagne, en leur criant de les secourir contre leur ennemi. Leurs plaintes furent entendues; on leva le camp. Les Arabes montèrent à cheval et se mirent à la poursuite de Souhoud, qui était revenu au puits d'el-E'doueh. A l'approche de cette multitude, Souhoud ordonna à ses soldats d'être prêts à combattre. Les ennemis firent leurs dispositions deux heures avant la nuit. Ils placèrent devant eux leurs chameaux, pour leur servir de retranchement. Les cavaliers, sur qui reposaient les destinées des tribus, étaient encouragés par les chants guerriers

des femmes échevelées, qui les engageaient à vaincre ou à mourir [1]. Ce fut au moment du crépusule qu'ils engagèrent l'action, persuadés que si Souhoud était battu, il ne saurait de quel côté faire retraite, mais qu'eux, au contraire, connaissant les localités, ils auraient des moyens plus faciles de se rallier ou d'échapper aux poursuites de leur ennemi. D'après ce plan d'attaque, ils se mirent à charger avec de grandes clameurs. L'infanterie de Souhoud les reçut par un feu de mousqueterie à bout portant, tandis que la cavalerie enveloppait les chameaux qui leur servaient de boucliers, et faisait main-basse sur ceux qui les montaient. Le fils du cheykh de la tribu de Chammar périt en cette occasion. On se battit jusqu'à deux heures de nuit. Les Arabes avaient déjà perdu beaucoup de monde; leurs chameaux n'étaient plus à eux. Pressés par les attaques réitérées de leurs adversaires, ils lâchèrent pied. L'obscurité favorisa leur fuite. Mais Souhoud marchait sur leurs traces, et il acheva leur défaite en les harcelant à outrance. Toutes les richesses des deux tribus tombèrent en son pouvoir. Cette journée valut plus de cent mille moutons, six mille chameaux et soixante cavales. Le butin fut partagé aux soldats. Cette expédition fut la dernière de cette année.

En 1791, il fit une excursion sur el-Qatyf. Il descendit

[1] Il arrive quelquefois que la femme du cheykh de la tribu, montée sur un dromadaire richement caparaçonné, se tient en avant des cavaliers, qu'elle excite par ses harangues à se battre courageusement. C'est là leur étendard; il faut que tous périssent plutôt que de le laisser enlever : il est pour eux le point de ralliement, comme il est le point de mire de l'ennemi qui s'attache à prendre cette femme et à la tuer. On a vu la femme du cheykh de la tribu de Sobey'h faire attacher, dans le moment du combat, les jambes du dromadaire qu'elle montait, pour encourager les cavaliers à la victoire.

à Siahât, port de la province, dont il reconnut les environs le jour de son arrivée. La nuit, ses soldats réussirent à donner l'escalade; ils pénétrèrent dans le village en tuant tout ceux qui ne purent échapper. Le lendemain il tourna bride vers el-Qoudeyh, qu'il prit de la même manière. Les habitans des autres villages, craignant le même sort, se rassemblèrent à la forteresse d'el-Fourdah. Souhoud les y tint bloqués plusieurs jours. Lassés de la situation où ils se trouvaient, ils demandèrent à capituler. Le vainqueur exigea qu'on lui payât 3,000 sequins; et après les avoir reçus, il quitta le territoire de la province d'el-Qatyf.

Dans la même année mourut le cheykh Mohammed ebn-Abdul Wahab, le 29 de chaoual 1206 (14 juin), à l'âge de 95 ans : l'épuisement de ses forces et la perte de sa vue l'avaient retenu au lit pendant les deux dernières années de sa vie. Il aimait beaucoup les femmes, et en avait épousé vingt, qui lui donnèrent dix-huit enfans. Depuis son entrée à Derrayeh, en 1746, il ne quitta plus cette ville. Par le prosélytisme ardent qu'il sut établir parmi ses sectateurs, il aplanit à la famille de Souhoud le chemin qui la conduisit au trône, et qu'elle sut se frayer par la force des armes. Il possédait à un haut degré l'art de persuader, et captait tous les cœurs par ses discours. Dans les momens difficiles, il conserva la même attitude et le même courage. Non moins habile politique qu'intrépide guerrier, il avait su se conserver sur les destinées de l'Arabie une influence qui devenait chaque jour d'autant plus grande que les conquêtes de Souhoud étaient plus étendues. Il voulait rendre universels les principes qu'il avait fait adopter aux habitans de Nedjd. Avant sa mort, le pouvoir était assuré dans la famille régnante.

Après avoir rendu les derniers devoirs à cet homme

célèbre, Souhoud, persévérant dans ses conquêtes, dirigea sa course contre la tribu de Mouteyr. Il fut à Henâkyeh et delà aux puits d'el-Cheqrah, sur la route de Médine à la Mekke. Les Arabes de cette tribu occupaient cette position. A la tête de sa cavalerie, il chargea leur camp tête baissée. L'ennemi, ne pouvant résister au choc, prit la fuite vers la montagne el-Harrah, près de Souârqyeh. Souhoud prit trois mille chameaux et vingt jumens, qu'il fit conduire à Derrayeh.

En 1792, Souhoud ayant appris que Barrak, fils d'Abd el-Mohsen, gouverneur d'el-Haçâ et cheykh de la tribu de Benou-Khâled, marchait du côté de Bassorah contre des Arabes du Nedjd, demanda aux chefs de ses troupes, qu'il réunit, s'ils convenait d'aller sur le camp des Arabes de Benou-Khâled, où étaient les femmes et les troupeaux, ou bien s'il fallait se porter au loin dans le désert contre leur cavalerie. On lui fit observer que l'attaque du camp était d'autant plus facile qu'il n'y avait personne à combattre. Souhoud prétendit qu'il était plus avantageux d'aller contre les Arabes, et qu'après les avoir défaits, leurs alliés seraient plus faciles à vaincre. Aussitôt il manda au cheykh de la tribu el-Zafyr, son ami, de marcher vers la province d'el-Haçâ, sur le camp de la tribu de Benou-Khâled, pendant qu'il allait se porter contre la cavalerie. Ses ordres donnés, il partit avec sa troupe, et se rendit aux puits el-Açâfah où il bivouaqua plusieurs jours. Une avant-garde qu'il avait envoyée à la découverte l'avertit que les Arabes marchaient dans la même direction que lui. Souhoud tint ses soldats prêts au combat. Les Arabes, pressés par la soif, approchèrent de l'eau, ignorant que leur ennemi les y attendait. Quelques-uns de ses cavaliers se mirent à les charger. Les Arabes, croyant que c'étaient d'autres Arabes bedouins, les repous-

sèrent. Au même instant Souhoud lança contre eux tout son monde. Les Arabes de Benou-Khâled, le reconnaissant à sa manière de combattre, prirent la fuite avec leur chef. Il se mit sur leurs traces, et leur tua dans la poursuite jusqu'à six cents hommes. Il captura deux cents jumens de la valeur de plus de cinq cents talaris chacune. La tribu d'el-Zafyr, qui avait marché contre le camp, s'était emparé des troupeaux et des dromadaires.

Au retour de cette brillante expédition, Souhoud voulut conquérir la province d'el-Haçâ. Il députa aux habitans deux envoyés, avec une lettre de sa part, en les prévenant que s'ils voulaient conserver la paix, ils devaient se déclarer ses rayas; mais que, si telle n'était pas leur volonté, il marcherait contre eux. On lui répondit que tout le pays se soumettrait volontiers, mais qu'il devait se hâter de s'y rendre. Avant de se mettre en route, il envoya des forces pour empêcher que personne n'émigrât de la province. Chemin faisant, les soldats firent main-basse sur des gens d'Ammân, qu'ils rencontrèrent au nombre de cent, tous montés à dromadaires. Ces coureurs conduisaient des chameaux qu'ils avaient pris sur le pays de Nedjd. Sasisfait des intentions que lui avaient manifestées les habitans d'el-Haçâ, Souhoud rejoignit ses troupes près de la fontaine Ayn-Negm. Bientôt les notables vinrent se présenter à lui, en protestant de leur soumission. Il fit alors élever un fort au village d'el-Kout, où résidait le gouverneur Barrak Abd el-Mohsen, qui avait pris la fuite. Il laissa Mohammed ebn-Ghochyân pour veiller à sa construction, et s'y établir avec des troupes. Après avoir placé de ses agens dans tous les villages, il rentra sur le territoire de Nedjd.

En 1793, Mohammed ebn-Moeykal, émyr d'el-Ouechem, conduisant les gens armés d'el-Kassym et d'el-

Gebel, marcha sur la province de Doumat el-Gendel. Les habitans, qu'il battit dans plusieurs rencontres, mirent bas les armes, en se déclarant sujets du prince de Nedjd. Bény-Sarah ne voulut point suivre leur exemple. Moeykal donna aux principaux de la province le butin qu'il avait pris en combattant, à condition qu'ils obligeraient les habitans de ce village à se soumettre.

En 1794, Saad ebn-Kahtân, frère de l'émyr d'el-Ranyeh, fut victime de son devouement envers Abd el-Aziz, par la trahison des habitans de cette ville. Ayant adopté les principes de la nouvelle doctrine, il contribuait de tout son pouvoir à lui faire des prosélytes. A cet effet, il avait construit un fort où il se réunit avec les gens de son parti. Pourvu des objets nécessaires à sa défense, il s'y renferma, et mit en œuvre des moyens coërcitifs pour réduire ses compatriotes, qui avaient résisté aux voies de douceur qu'il avait d'abord employées. Il leur fit la guerre. Chaque jour, il les harcelait par ses sorties. Ceux-ci, à l'aide d'un stratagème odieux, vinrent à bout de satisfaire leur vengeance. Ils convinrent que douze d'entre eux iraient se rendre à lui, comme s'ils avaient embrassé son parti; et qu'à un jour convenu, ils introduiraient furtivement les autres dans le fort. Les conspirateurs attendaient le signal, lorsque leurs complices tendirent des cordes avec lesquelles ils escaladèrent les murs. Saad ebn-Kahtân était occupé à prier. On fit main-basse sur lui et sur ses gens : tout fut massacré à l'exception de ses enfans. On envoya l'aîné à la Mekke au chérif Ghâleb, qui le fit emprisonner; les autres se refugièrent à Derrayeh, où Abd el-Aziz les combla de ses faveurs.

L'année 1795, Souhoud fit une excursion sur Tarabéh; mais des Arabes de ces cantons tentèrent de s'opposer à sa

marche. Il les battit, et les poussa vers les montagnes; ensuite, il assiégea la ville pendant plusieurs jours. Ses troupes ruinèrent les récoltes; une partie des habitans se soumit à ses armes.

En 1796, le chérif Ghâleb envoya des troupes et des Arabes, sous la conduite du chérif Foheyd, sur le pays de Nedjd. Hâdy ebn-Karmeleh, cheykh de la tribu de Kahtân, campait alors aux puits de Mahsel, entre l'ouâdy el-Douâsser et Tarabéh. Cet Arabe, ayant eu connaissance de la marche de l'armée du chérif, détacha des éclaireurs à deux journées, pour savoir ce qui se passait. L'ennemi les rencontra de nuit, et ne leur fit point de quartier. Il s'avança sur la tribu, qui ne le croyait pas si proche, et la força d'en venir aux mains. Karmeleh se battit; mais ne pouvant lutter contre des forces supérieures aux siennes, il fit retraite. Le chérif captura ses troupeaux, et reprit le chemin de la Mekke.

Au retour de l'expédition, le chérif Ghâleb, encouragé par l'avantage qu'avait eu sa troupe, fit partir une armée plus considérable, aux ordres du chérif Nâsser ebn-Yehyâ. A ces forces se réunirent les Arabes des environs de Ranyeh et de Tarabéh. Abd el-Aziz, prévenu des dispositions hostiles du chérif à son égard, envoya des Arabes renforcer Hâdy ebn-Karmeleh. Il ordonna aussitôt à Roubey de mettre à sa disposition une partie de sa troupe. L'ouâdy el-Douâsser fut le point de réunion de ce petit corps. Karmeleh s'avança à leur tête, jusqu'au puits del-Gemmânyeh. L'armée du chérif, avec son artillerie et ses Arabes, marcha contre lui. C'était le premier jour du mois de rahmadân que les deux partis en vinrent aux mains. L'artillerie commença le feu, et la mêlée devint fort vive. Abou-Mahyour, cheykh de la tribu Oteybah, allié des habitans de la Mekke, fut tué. Sa mort suspendit

l'action. Le lendemain on se battit avec plus de vigueur. Hâdy ebn-Karmeleh, au fort de l'action, chargea avec toutes ses forces l'armée du chérif, qui prit la fuite et abandonna ses tentes, son artillerie, ses munitions et ses bagages. Elle avait perdu plus de huit cents hommes. La cavalerie de Karmeleh avait souffert dans les deux journées; néanmoins l'appât d'un riche butin l'entraîna à la poursuite de l'ennemi. Six mille chameaux et plus de deux cent mille moutons furent capturés.

En 1797, les cheykhs des tribus d'Arabes aux environs de Bassorah, et les villes du golfe envoyèrent des députés à Solymân, pacha de Bagdad, pour le prier de faire armer Choueïny contre Abd el-Aziz, devenu la terreur de ses voisins. Ce visir appela à sa cour ce chef d'Arabes, qu'il avait autrefois battu; il lui donna le commandement sur toutes les tribus, et lui ordonna de marcher à leur tête vers l'état de Nedjd. Choueïny, flatté du choix qu'on avait fait de lui, activa les préparatifs de l'expédition. Il réunit les tribus, disposa l'artillerie, les vivres et les munitions de guerre et de bouche nécessaires à son entreprise. L'armée, abondamment pourvue, s'avança sous ses auspices aux frontières de Nedjd. Au bruit de son arrivée, la tribu el-Zafyr alla se joindre à ses troupes. Abdel-Aziz, voyant l'orage prêt à fondre sur lui, prit de suite des mesures pour empêcher la défection de ses Arabes, et l'envahissement de ses provinces.

Il ordonna une levée de troupes. Souhoud sortit de Derrayeh, à la tête de sa cavalerie d'élite, conduite par des chefs habitués à vaincre; les émyrs, avec les gens armés de leurs juridictions, se réunirent à lui. Fort de la bravoure plus que du nombre de ses défenseurs, il alla prendre position aux puits d'el-Hafar, sur le chemin de Bassorah. De là, il détacha en éclaireur Mohammed ebn-Moeykal,

avec des Arabes et les soldats de la province el-Ouechem. Ce partisan poussa jusqu'aux puits de Qaeryeh. Il sut, par ses reconnaissances, que Choueïny tenait la route d'el-Taff. Barrak, fils d'Abd el-Mohsen, qui lui avait demandé refuge lors de sa fuite d'el-Haça, se trouvait à son camp. Souhoud le fit solliciter de passer dans le sien, avec promesse de lui donner au delà de ses espérances. Il répondit qu'il ne pouvait quitter Choueïny ouvertement, mais qu'il se détacherait de lui à la première occasion.

Quoique Souhoud fût occupé de harceler Choueïny, il envoyait des troupes porter au loin la terreur de ses armes. Il donna ordre à Mohammed ebn-Moeykal de marcher à la tête d'un corps de troupes sur el-Amâyer près d'el-Qatif. Arrivé sur les bords du golfe Persique, vis-à-vis le point qu'il devait attaquer, ce chef intrépide fit passer à la nage sa cavalerie et les gens de pied. A la vue de cette troupe débarquée, les habitans pensèrent que ceux qui avaient osé affronter de tels dangers périraient ou s'empareraient de leurs habitations. On préféra laisser le champ libre à l'ennemi plutôt que d'opposer de la résistance. Tous prirent la fuite dans des barques. Moeykal distribua leurs dépouilles à son monde. Il reprit la même route qu'il avait franchie avec tant de courage.

En 1798, lorsque le chérif Ghâleb vit que l'expédition dirigée de Bassorah contre les Wahabys occupait Souhoud, obligé de faire front, avec ses meilleures troupes, à Choueïny, il envoya une armée sous les ordres de son beau-frère Osmân el-Madâïfy, dans l'espoir qu'il réduirait plus facilement le peuple de Nedjd. Osmân s'avança jusqu'au puits d'el-Gemmânyeh où se tenaient des Arabes de Kahtân réunis à des gens de l'ouâdy el-Douâser. Arrivé près de leur camp, il se mit en mesure de

les attaquer. Les Arabes n'attendirent point ses coups ; ils le chargèrent tête baissée. Ses soldats, inhabiles à la guerre, furent vaincus. Leurs ennemis les poursuivirent à travers les montagnes ; ceux que les lances des Wahabis n'avaient point atteints souffrirent de grandes privations, la plupart périrent de soif. Madâïfy perdit ses équipages et ses dromadaires. Il revint à la Mekke suivi des débris haletans de son armée.

Revenons à Choueïny : ce chef de tant d'arabes réunis, arrêté dans sa marche par la rapidité des mouvemens de Souhoud, s'était enfin rendu à el-Choubak, oasis de la province d'el-Kassym. Pendant qu'il occupait cette position, un esclave noir, nommé Tohays, le perça d'un coup de lance. C'était un homme qui avait appartenu à Abdel-Mohsen, gouverneur d'el-Haçâ, et l'avait suivi lorsqu'il était allé implorer l'assistance de Choueïny pour reconquérir cette province dont il avait été chassé par Ṣadoun. Chemin faisant, l'esclave avait déserté de concert avec quelques Arabes de la tribu de Benou-Khâled. Il était venu à Derrayeh où il entra au service d'Abd el-Aziz ; admis dans la troupe d'élite de Souhoud, il faisait partie de l'armée qui marcha contre Choueïny ; la légèreté de son caractère le portait à affronter les hasards. Un jour il se détacha de son poste avec quatre de ses compagnons pour rôder çà et là, et enlever quelques dépouilles aux ennemis : ces coureurs furent rencontrés par des Arabes de la tribu el-Zafyr qui se mirent à leur poursuite. Tohays fut pris, et retenu comme esclave ; les autres s'échappèrent en abandonnant leurs dromadaires. On conduisit le prisonnier au camp ; il mûrit alors le projet de tuer le chef de l'armée, persuadé qu'un tel événement terminerait la guerre. Tandis que Choueïny tenait une assemblée de ses lieutenans, il

s'approcha de lui armé d'un javelot qu'il lui lança dans la poitrine : la victime, avant d'expirer, eut encore la force de tirer son sabre, et d'en frapper son assassin qui fut massacré par ceux qui se trouvaient présens. Aussitôt le désordre se mit dans le camp ; les Arabes se dispersèrent. Barrak ebn-Abd el-Mohsen prit la fuite, et vint informer Souhoud de ce tragique événement. Le frère de Choueïny voulut lui succéder ; mais il ne put maîtriser la multitude qui se dispersa. Mohammed ebn-Moeykal, de retour de son expédition d'el-Amâyer, poursuivit les fuyards qui abandonnèrent leurs troupeaux, leur artillerie et leurs munitions. Souhoud, après avoir détruit une partie de cette armée, et rejeté les débris dans le désert, se porta sur el-Haçâ. Il s'arrêta aux environs d'el-Mebarrez, où il demeura quelques jours à régler les affaires que l'apparition de Choueïny avait dérangées. Il donna le commandement de la province à Ibrahym ebn-Ofeyçan, et se rendit ensuite à Derrayeh.

Dans la même année, les Arabes du parti du chérif Ghâleb demandèrent à Abd el-Aziz, par l'intervention de Hemoud ebn-Roubeyân, cheykh de la tribu Oteybah, de les reconnaître pour ses sujets. Le prince y donna son assentiment sous la condition que chaque famille lui paierait un tribut de quatre talaris, et qu'en outre il recevrait de chaque feryq [1] des armes, des chevaux et des dromadaires. Une partie de la tribu de Sobeyh ne voulut point se soumettre à ce pacte. Lorsque le chérif Ghâleb fut informé de cette défection, il se mit en cam-

[1] Une famille réunie à tous ses parens compose une escouade, ce que les Arabes appellent une feryq. Les tentes de chaque feryq forment dans le camp des groupes séparés : on en compte jusqu'à cent dans les tribus nombreuses.

pagne à la tête d'un corps de troupes, et rassembla des Arabes aux environs de Médine, pour éclairer sa marche. Arrivé aux frontières de Nedjd, il rencontra des gens de Hâdy ebn-Karmeleh, envers qui il usa de mauvais traitemens, et les menaça de son courroux s'ils ne lui indiquaient où se tenait leur chef. La crainte leur arracha des aveux. Le chérif se porta au lieu qu'ils lui avaient désigné. Karmeleh, qui n'était point prévenu de son approche, gardait son camp avec treize de ses cavaliers seulement. Dès qu'il l'eut aperçu, il fit filer ses équipages et ses dromadaires, tandis qu'il essaya de tenir tête aux tirailleurs; mais ne pouvant soutenir l'attaque, il battit en retraite. Une partie de son convoi fut capturé.

Le chérif tourna ses pas vers une autre route. Il alla prendre position aux puits de Kounslyeh. Hâdy ebn-Karmeleh alla porter des secours à Ranyeh. Ghâleb se porta sur cette petite ville. Il employa plusieurs jours à séduire les habitans, qui ne voulurent point se rendre à ses instances. Outré de colère, il ravagea leur territoire et détruisit les récoltes; la vengeance mit les armes à la main aux défenseurs de Ranyeh. Ils commencèrent à repousser la force par la force. Leur ennemi les harcelait chaque jour : on décida de tenter une sortie. Karmeleh y était : on se battit avec acharnement. Le chérif fut vaincu et obligé de se retirer; il avait perdu deux cents hommes.

Informé de ces faits, Abd el-Aziz envoya Hogeylân, émyr de la province d'el-Kassym, au secours de Karmeleh. Dans le même temps Souhoud rassemblait des troupes pour se porter du côté de Bassora. Roubey, émyr de l'ouâdy el-Douâsser, était avec lui. Il reçut la même mission que Hogeylân.

Les habitans de Bycheh avaient prié le chérif qui fai-

sait retraite de venir à eux en lui promettant de se ranger sous ses drapeaux. Cette démarche le décida à changer son mouvement. Il s'avança vers eux, ce qui obligea les gens du parti d'Abd el-Aziz à quitter leurs foyers. Le chérif parut à la tête de son armée ; la foule se pressait sous les portiques de sa tente ; chacun se hâta de lui présenter ses hommages. Pour récompense de ce dévouement, il fit saisir avant son départ plusieurs des principaux qu'il chargea de chaines ; croyant trouver partout la même soumission, il se dirigea sur el-Khourmeh, qui obéissait à Abd el-Aziz. Les habitans, à l'approche des troupes du chérif, abandonnèrent leur village ; l'ennemi y mit le feu. Dans leur fuite, ils rencontrèrent Hâdy ebn-Karmeleh qui marchait avec les renforts qu'il avait reçus. Quoique inférieur en nombre, ce chef n'hésita point à livrer le combat. Le chérif, en voyant paraître cette troupe, crut que c'était des Arabes. Il fit partir quelques cavaliers pour aller les reconnaître. On vint lui rapporter que c'était Hâdy ebn-Karmeleh et Roubey. Il fut un instant persuadé que ces chefs venaient se rendre à lui ; car il ne croyait pas possible qu'ils osassent l'attaquer avec si peu de monde.

Avant d'engager l'action, Karmeleh recommanda aux siens de ne pas reculer, quel que fût le danger ; en même temps il donna le signal du combat. Sa cavalerie chargea vigoureusement l'ennemi, que l'impétuosité du choc mit en fuite sans qu'il opposât de résistance. Le vainqueur se mit à sa poursuite, et après avoir achevé sa défaite, il se replia sur le camp. Le trésor, l'artillerie, les munitions, devinrent le prix de son intrépidité. Il distribua aux soldats l'or qu'il avait trouvé. Il envoya deux mille quadruples d'Espagne à Abd el-Aziz, ainsi que des sabres d'une grande valeur : on prit trois mille fusils. Outre la

perte de ces richesses, cette journée coûta deux mille hommes au chérif Ghâleb [1].

Après la victoire, on vint dire à Karmeleh que la partie de la tribu de Sobeyh qui n'avait pas voulu se rendre tributaire du prince de Derrayeh était campée aux environs d'el-Khourmeh. Il donna l'élan à sa troupe, et bientôt il fut en présence des Arabes, qui n'attendirent pas qu'il les attaquât : ils prirent la fuite à toute bride, en abandonnant à leur ennemi douze mille moutons et trois mille chameaux. Cette perte les rendit plus dociles. Ils obtinrent d'être reconnus comme sujets en payant un tribut double de celui auquel avaient été imposés les Arabes attachés au parti du chérif.

Le territoire de la province d'el-Irâk devint ensuite le théâtre des violences de Souhoud. Il passa tout au fil de l'épée. Plus de vingt villages ressentirent les tristes effets du pouvoir de ses armes : tout fut livré au pillage. Il quitta cette contrée chargé de dépouilles, et vint camper pendant quelques jours aux puits d'el-Ouqouba, pour attirer les Arabes, qui n'osèrent se mettre à sa poursuite. Alors il feignit une retraite. Les Arabes, prenant le change, crurent qu'ils regagnaient Derrayeh : on se sépara ; chaque tribu reprit ses cantonnemens, et veilla comme de coutume aux soins de ses troupeaux. Souhoud tourna bride et se rabattit sur el-Irâk par un chemin où il n'y avait pas d'eau, afin de leur dérober sa marche. Dans le trajet de ce désert aride ses soldats eurent beaucoup à souffrir de la soif. La pluie vint heureusement à leur secours.

[1] C'étaient les mêmes soldats du chéryf Ghâleb qui, deux ans plus tard, vinrent attaquer les Français dans la Haute-Égypte, et se battirent comme des déterminés.

Une querelle survenue parmi les Arabes alluma la guerre entre eux : les tributs se rassemblèrent de nouveau. Souhoud se porta sur le terrain avec rapidité: ses Arabes faisaient l'avant-garde ; il leur ordonna de charger. A leur approche, ceux d'el-Irâk, croyant que c'étaient de leurs gens avec qui ils étaient en guerre, fondirent sur eux. Souhoud s'avança à la tête de son infanterie pour soutenir l'attaque. Un combat opiniâtre s'engagea entre les deux partis. Barrak ebn-Abd el-Mohsen, qui avait passé dans le camp de Souhoud après la mort de Choueïny, fut tué dans cette occasion. Des chocs de cavalerie se succédèrent rapidement. Motlaq el-Gerba, cheykh de la tribu de Chammar, de la province de l'Irâk, tomba percé de coups de lances. Cet incident mit les Arabes en fuite. Le vainqueur les poursuivit, leur tua beaucoup de monde, prit des dromadaires et leurs troupeaux. En quittant ces lieux témoins de sa valeur, Souhoud s'arrêta à el-Hagarah, où il vendit les dépouilles enlevées aux vaincus. Il en partagea la valeur à sa troupe, et revint à Derrayeh.

En 1799 les exploits de Souhoud rappelèrent sur lui l'attention de Solymân, pacha de Bagdad. Il fit partir une armée aux ordres d'Aly, son kiâya, qu'il investit de pouvoirs étendus. Le but de l'expédition était de conquérir la province d'el-Haçâ. Les tribus d'Arabes des environs de Bagdad et de Bassorah marchèrent sous les drapeaux ottomans. On y adjoignit un train d'artillerie; plusieurs milliers de bêtes de sommes portaient les munitions, les vivres, l'eau et les bagages.

Lorsque cette armée nombreuse parut sur les frontières d'el-Haçâ, les habitans coururent en foule au-devant d'elle, protester de leur dévouement. Quelques-uns, fidèles au prince dont ils avaient reconnu la puissance,

se retirèrent au fort d'el-Kout, que commandait Ibrahym ebn-Ofeyçan.

Abd el-Aziz, qui avait été prévenu de la marche des troupes de Bagdad, avait envoyé faire des levées de soldats dans ses provinces. Souhoud, destiné à les commander, se rendit à la terre de Roudah Qoraym, à deux journées de Derrayeh, où il organisa une armée.

Cependant le kiâya de Solymân-Pacha avait formé le blocus du fort d'el-Kout, qu'il battait chaque jour avec son artillerie. Quand le boulet faisait brèche, les assiégés comblaient le vide avec des couffes remplies de dattes et les cadavres des hommes morts. On élevait un mur à l'appui, et, tandis que les uns construisaient, les autres repoussaient les attaques de l'ennemi, qui fit jouer plusieurs mines sans succès.

Attentif à déjouer les entreprises formées contre lui, Souhoud détacha du lieu qu'il occupait des troupes contre les Arabes alliés du kiâya. La foule même de ces nomades rendait plus facile leur défaite à des soldats aguerris : ils furent battus. Alors les chefs des tribus, de concert avec ceux de l'armée, fatigués d'une lutte si peu avantageuse, hasardèrent de demander à leur général quel était son but en demeurant dans cette position. Ils lui firent observer que depuis soixante-dix jours le fort était assiégé sans succès; que Souhoud tenait la campagne, et qu'il leur avait déjà enlevé de leurs troupeaux; qu'en s'obstinant à guerroyer inutilement, on s'exposait à voir les Arabes embrasser son parti. Le kiâya, persuadé par ce raisonnement, répondit à ces chefs que leurs remontrances étaient justes, mais qu'il fallait agir prudemment, et se retirer en bon ordre.

Cette décision fut bientôt connue de Souhoud, qui leva son camp, et marcha pour couper la retraite à

l'armée ennemie. Des éclaireurs, qu'il avait dépêchés à quelques journées en avant, lui dirent qu'on ne voyait pas de troupes sur la route qu'il tenait. Jugeant que le kiâya n'opérait point encore sa retraite, il fut aux puits de Tâg. A peine y était-il rendu, qu'on vint lui dire que les ennemis marchaient dans sa direction. A cet avis, il éleva en toute hâte des retranchemens derrière lesquels il rangea ses soldats. Deux jours après parut l'armée de Bagdad, forte de vingt-huit mille hommes de cavalerie et dix mille d'infanterie. Elle comptait plus de cent mille âmes, y compris les femmes et les enfans. Souhoud avait douze cents chevaux et douze mille hommes d'infanterie. Les avant-gardes des deux armées commencèrent à tirailler. Le fils de Hémoud ebn-Tamer, successeur de Choueïny au commandement de la tribu d'el-Moutafeq, et chef de tous les Arabes, fut tué dans une escarmouche. L'artillerie fit feu sur les troupes de Souhoud. Des détachemens de cavalerie se battaient réciproquement. On était au moment d'une bataille générale, lorsque des cheykhs d'Arabes prononcèrent le nom de paix. Par leur entremise, elle fut conclue dans l'espace de huit jours. Le kiâya se retira sans aucun empêchement sur la province d'el-Irâk.

Après avoir traité avec son ennemi, Souhoud marcha sur el-Haçâ. La plupart des principaux qui avaient embrassé le parti de son ennemi, s'étaient soustraits par la fuite à sa vengeance. A son arrivée, Ibrahym ebn-Ofeyçan alla le recevoir. Souhoud, satisfait de la conduite distinguée que ce chef valeureux avait tenue pendant le siége, lui donna, ainsi qu'à ses gens, des apanages dans la province. Il exila les traîtres, et en fit mourir plusieurs. Il rétablit le fort d'el-Kout, qu'il approvisionna de tous les objets nécessaires à la guerre, et doubla la garnison.

Ofeyçan fut nommé gouverneur de la province, excepté de Mebarrez, qu'il donna à ceux d'el-Haçâ, qui n'avaient point abandonné sa cause. La tranquillité étant ainsi rétablie par ses soins, il revint triomphant auprès de son père. Il reçut les félicitations des notables de Derrayeh.

La puissance d'Abd el-Aziz s'étendit au loin; elle prit de la stabilité. Chacun ambitionna de se soumettre à ses armes. La paix se fit entre lui et le chérif Ghâleb. On eut la liberté d'aller au pèlerinage. La plupart des principaux habitans du Nedjd furent à la Mekke et à Médine remplir ce devoir de piété.

Dans le même temps, Sâlem ebn-Chekbân, un des principaux de Bycheh, fut se présenter à Abd el-Aziz, et lui demander de le reconnaître pour un de ses sujets. Le prince lui accorda ses bonnes grâces et le retint auprès de lui.

Après la retraite de l'armée de Bagdad, Abd el-Aziz voulut entretenir des relations amicales avec Solymân-Pacha. Il lui envoya vingt chevaux de grand prix, des chals de cachemire et des *abbâyeh*. Lorsque les communications furent rétablies entre l'Hedjâz et le pays de Nedjd, Souhoud alla faire son pèlerinage, accompagné d'une grande foule de Wahabys. Il y avait en outre quatre mille hommes armés. Des femmes s'étaient réunies à cette nombreuse caravane. Pendant qu'il était à la Mekke, Osmân el-Madâïfy, beau-frère du chérif, vint le trouver de nuit et déguisé. Il lui dit que, ne voulant plus rester sous les ordres de Ghâleb, son intention était de se joindre à lui. Souhoud lui répondit que dans les circonstances où il se trouvait cette défection ne pouvait avoir lieu.

En 1800 Souhoud se rendit de nouveau au pèleri-

nage. La foule marcha sur ses pas. Osmân el-Madâïfy, persévérant dans sa résolution d'abandonner le chérif Ghâleb, vint le trouver de nouveau sous le même déguisement. Le prince lui répéta qu'il fallait attendre une occasion plus propice.

En 1801 Sâlem el-Harq, un des mamlouks d'Abd el-Aziz, à la tête d'un fort détachement de cavalerie et de gens de pied, fit une excursion sur la province de Ommân. Il se battit contre les Arabes de ces cantons, leur prit des troupeaux et des dromadaires. Pendant qu'il courait la campagne, un nommé Bedr, oncle de l'imam de Mascate, vint se rendre à lui avec sa suite; il voulait embrasser la nouvelle doctrine et se soumettre à son chef. Guidé par les mêmes principes, Sakr, gouverneur de Râs el-Kheymeh, députa aussi vers Sâlem el-Harq pour le même objet. Sâlem revint à Derrayeh après avoir rempli sa mission. Bedr, ainsi qu'un envoyé de Sakr l'accompagnaient. Abd el-Aziz fit un bon accueil à Bedr. Il envoya des troupes sous sa conduite pour s'emparer de la province de Ommân.

Ce fut dans cette même année que Souhoud, à la tête de vingt mille hommes, se porta sur Kerbelé. A son approche, on lui opposa une résistance inutile. Après une légère escarmouche il entra dans la ville le jour du courban-beyram au matin (20 avril 1801). Ses soldats firent main-basse sur les habitans, et n'épargnèrent que les femmes, les enfans, les infirmes et les vieillards. Les maisons, les magasins furent mis au pillage. Kerbelé, situé près de l'Euphrate, fait un commerce étendu avec la Perse et les pays environnans. On y voit le magnifique tombeau de Husseyn fils d'Aly et de Fatmeh, fille du prophète Mahomet. Souhoud en fit démolir le dôme. C'est là que les Persans viennent enfouir des

trésors [1]. Le pèlerinage produit des revenus considérables à la population de Kerbelé, et l'on conçoit que cette ville devait renfermer de grandes richesses.

Les Wahabys pénétrèrent dans le lieu où est placé le tombeau. Le gardien, craignant de perdre la vie, leur dit en tremblant : « Ne me faites pas mourir, je vous « indiquerai l'endroit où sont cachés les trésors. » Les vainqueurs avaient soif de carnage. Quelques-uns voulaient l'épargner. En ce moment un Arabe approche et lui plonge sa lance dans le flanc. Rien de ce qui était caché ne fut découvert.

On trouva placés autour du tombeau vingt sabres montés en or et garnis de pierreries.

Une perle de la grosseur d'un œuf de pigeon était suspendue devant le tombeau; elle fut la propriété de Souhoud, ainsi que les armes.

On prit des vases, des lampes et d'autres objets d'or et d'argent massif.

On arracha les lames d'or incrustées dans les murs et au milieu des boiseries.

Il y avait des tapis de Perse d'un riche tissu.

Cinq cents plaques de cuivre couvertes de feuilles d'or étaient disposées pour revêtir l'extérieur du dôme.

Les dépouilles arrachées des magasins et de l'intérieur des maisons furent immenses.

On enleva plus de quatre mille chals de cachemire, des étoffes de l'Inde, deux mille sabres, deux mille cinq cents fusils.

Des esclaves noires et abyssiniennes.

Environ 6,000 quadruples d'Espagne.

[1] On sait que les Persans sont de la secte d'Aly, dont le tombeau est placé à Machhad, à deux journées de Kerbelé.

350,000 sequins de Venise.
400,000 ducats d'Hollande.
160,000 sequins de Constantinople.
60,000 tomanes [1].
250,000 talaris et piastres d'Espagne.
4,000 roubyehs [2].

Des perles, des rubis, des émeraudes, des diamans et autres objets d'or et d'argent [3].

Tel est le compte approximatif qui fut fait aux puits de Akaizer, à une journée de Kerbelé, où Souhoud s'arrêta pour visiter les immenses dépouilles enlevées par ses soldats.

Le pillage avait duré huit heures. Les troupes évacuèrent la ville dans l'après-midi.

Après cette grande expédition, Souhoud revint à Derrayeh. Les soldats retournèrent dans leurs foyers.

Vers la fin de l'année, Mohammed abou-Noktah, un des chefs de la tribu d'Acyr, la plus puissante de l'Yémen, vint à Derrayeh. Abd el-Aziz, qui savait combien l'influence de ce cheykh pouvait lui être utile, le reçut avec bonté. D'après ses instances, il envoya prévenir Sâlem ebn-Chekbân, émyr de Bycheh, de mettre à sa disposition des troupes pour aller soumettre les gens de sa tribu.

Abou-Noktah marcha vers Acyr; il livra des combats, il eut des succès. La puissance de ses armes lui fit des prosélytes avec lesquels il revint à Bycheh. Son frère Abd el-Wahab vint aussi protester à Abd el-Aziz de son dévouement. Par l'entremise de ce chef et de son frère, le pays situé entre Bycheh et le territoire de la tribu

[1] Monnaie d'or de Perse équivalente à 16 francs.

[2] Monnaie d'argent de la valeur de 2 francs.

[3] Ces renseignemens m'ont été fournis par une personne qui se trouvait auprès de Souhoud.

d'Acyr se mit sous la dépendance du prince de l'état de Nedjd.

En 1802 Bedr fut infidèle à sa promesse; il abandonna le parti d'Abd el-Aziz quelque temps après son arrivée dans la province de Ommân avec les troupes qu'on lui avait confiées. Son neveu Seyd ebn-Soultân, gouverneur de Mascate, l'engagea à venir à sa cour, en l'assurant qu'il y serait bien reçu, que son pays était aussi le sien, qu'il y jouirait du même pouvoir que lui. Ces paroles flatteuses n'avaient d'autre but que de lui tendre des embûches. Bedr se laissa prendre. Il renvoya les soldats d'Abd el-Aziz, en leur disant qu'il n'avait plus besoin d'eux, et se rendit à Mascate. A son arrivée, son neveu lui rendit tous les honneurs. Durant plusieurs jours il le traita comme s'il eût été son maître. Mais cette réception gracieuse avait pour but de mieux assurer sa fin tragique. La même main qui le servait si généreusement allait lui donner la mort. Seyd ebn-Soultân aposta deux de ses soldats, auxquels il dit que lorsque son oncle sortirait du harem ils devaient se saisir de ses armes et le mettre à mort. Au moment où Bedr parut, l'un lui arracha son sabre, l'autre prit le poignard qu'il portait à sa ceinture. Seyd accourut aussitôt et frappa son oncle, qui, malgré les blessures qu'il avait reçues, parvint à se sauver. Il trouva par hasard une jument sellée que tenait un domestique, monta dessus, et prit la fuite dans le désert. Mais Seyd ebn-Soultân le poursuivit, et l'ayant atteint, le perça de sa lance.

Le chérif Ghâleb, voyant que les Wahabys s'emparaient de toutes les contrées voisines, voulut rompre la paix. De son côté, Abd el-Aziz lui fit dire que la bonne harmonie qui régnait entre eux ne pouvait être durable, car il avait le projet de prendre Tâyef et le pays au delà.

A cette époque Mohammed Abou-Noctah mourut à Bycheh; Abd el-Wahab, son frère, fut nommé pour lui succéder.

La crainte qu'inspiraient les armes d'Abd el-Aziz, et ses projets trop ouvertement manifestés, décidèrent le chérif Ghâleb à envoyer Osmân el-Madâïfy à Derrayeh pour solliciter la conservation de la paix. Le prince reçut l'envoyé avec beaucoup d'égards, et lui fit des présens en argent et en chevaux; mais il refusa d'accéder à sa demande. Il écrivit au chérif qu'il lui ferait la guerre s'il ne se soumettait à lui. Osmân, à qui il voulut remettre la lettre, lui dit qu'il ne consentait pas à retourner auprès de son beau-frère: « Lorsque votre fils Souhoud est « venu à la Mekke, ajouta-t-il, je l'ai prié deux fois inu- « tilement de me permettre de me joindre à lui; main- « tenant que je suis dans vos états, je n'en sortirai pas. » Abd el-Aziz lui répondit de faire selon sa volonté. Madâïfy lui demanda des forces pour aller faire la guerre à Ghâleb. Le prince lui remit la lettre à l'adresse de ce chéryf, et une autre pour Sâlem ebn-Chekbân, émyr de Bycheh, auquel il ordonnait de lui donner des troupes s'il en avait besoin. Osmân el-Madâïfy s'acquitta de sa mission envers Chekbân, ensuite il alla jusqu'à Bessel avec son monde; de là il envoya la lettre au chéryf, qui se trouvait à Tâyef, et lui écrivit qu'il ne se rapprocherait de lui qu'autant qu'il se soumettrait à la puissance d'Abd el-Aziz; que s'il s'y refusait, il agirait hostilement contre lui. A la lecture des lettres, le chéryf se mit en courroux. Il sortit de Tâyef avec des troupes, et se porta sur Bessel où était Osmân son beau-frère. Sâlem ebn-Chekbân, prévenu de ce mouvement, marcha contre lui avec Hady ebn-Kermeleh et les Arabes de la tribu Oteybah. Le chéryf prit la fuite et rentra dans Tâyef; il y

resta deux jours pour ordonner des préparatifs de défense, ensuite il se retira sur la Mekke.

Chekbân, de concert avec Hâdy ebn-Kermeleh et Osmân el-Madâïfy, vint attaquer Tâyef. En arrivant la troupe escalada les murs ; elle pénétra dans la place en faisant main-basse sur les soldats du chéryf : il y eut aussi des habitans de tués. Une amnistie générale suivit la soumission de la ville ; Madâïfy en demeura gouverneur.

Ayant appris que le chéryf Ghâleb était entré en campagne, Souhoud sortit de Derrayeh à la tête de deux mille hommes ; il leva des soldats dans les provinces, et dirigea sa marche vers l'Hedjâz. Lorsqu'il fut arrivé aux puits el-Hanâbeg, il réunit à lui les troupes de Hâdy ebn-Kermeleh, celles de Sâlem ebn-Chekbân, avec les Arabes de la tribu Oteybah, et occupa quelques jours la même position.

Pendant ce temps, le chéryf Ghâleb quitta la Mekke et se rendit à Geddah. Avant de partir, il mit le feu à la forteresse. Souhoud se porta sur cette première ville, où il entra sans coup férir; ensuite il attaqua Geddah. Ghâleb, craignant de succomber, lui dépêcha un de ses officiers pour lui demander à traiter de la paix, et lui offrir 100,000 sequins pour la conclure. Souhoud lui députa un des officiers de son armée. Le chéryf le retint quelques jours jusqu'à ce qu'il eût armé les forts et organisé la défense de la place. Le désir qu'il avait manifesté d'un rapprochement n'était qu'un prétexte spécieux à l'ombre duquel il voilait ses desseins.

Les choses en étaient à ce point lorsqu'il survint une épidémie dans l'armée de Souhoud. La plupart de ses soldats étaient attaqués de la dyssenterie; lui-même en fut malade, et ce contre-temps l'obligea de se retirer. La conduite astucieuse de Ghâleb lui était connue. Lorsqu'il

vit que son ennemi ne cherchait qu'à temporiser, il rappela son envoyé. Son armée se replia à petites journées sur le pays de Nedjd. Le chérif revint à la Mekke, où il destitua le nouveau gouverneur.

Après cette expédition, Beddâyeh, cheykh de la tribu de Harb, fit demander à Abd el-Aziz la permission de se ranger sous ses drapeaux. Vainement sa tribu refusa de suivre son exemple. La fermeté qu'il déploya vainquit l'opiniâtreté des rebelles.

Chacun briguait la protection de ce chef dont la renommée publiait les exploits. La crainte de ses armes où le désir de vivre sous ses lois lui faisait de tous côtés des prosélytes. Solymân ebn-Khalyfeh, gouverneur de Bahreyn, vint avec Abdallah, son neveu, rendre hommage au prince de Derrayeh, à qui il apportait 40,000 talaris comme un gage de sa soumission. Abd el-Aziz lui répondit que s'il était de bonne foi il ne voulait pas de ses présens, et lui rendit la somme qu'il avait apportée.

Dans la même armée Abd el-Wahab, frère de Mohammed Abou-Noktah, qui avait continué de résider à Bycheh, reçut d'Abd el-Aziz des troupes à la tête desquelles il marcha contre la tribu d'Acyr qu'il soumit et qu'il força de le reconnaître pour chef.

En 1803 la tribu de Geheyneh, les habitans de Kheybar et d'autres Arabes entrèrent dans la confédération. La ville de Médine resta seule dans l'isolement; elle fut privée des communications avec ses voisins. Les caravanes cessèrent d'y transporter les objets nécessaires à la population.

Cependant les Persans avaient été indignés de la violation de leur territoire. Le pillage de Kerbelé et surtout la profanation du tombeau de Husseyn criaient vengeance. Mais comme on n'osait entreprendre une guerre

inutile et ruineuse, la politique orientale arma le bras d'un fanatique. Un homme vint à Derrayeh pour venger son pays de l'outrage fait à son idole. Abd el-Aziz était occupé à faire sa prière de l'asr à la mosquée; le seyd entre, se place derrière lui et invoque aussi le Ciel. Au moment où le prince se prosternait, il s'élance et lui plonge dans le flanc un poignard qu'il tenait caché sous sa robe. Le coup était mortel : le vieillard expira avant la nuit. L'assassin, qui était Persan, fut saisi aussitôt et massacré sur le lieu même; son corps fut brûlé sur la place publique. On trouva dans son turban un billet sans signature, écrit en langue persane; il était ainsi conçu : « Ton Dieu, ta religion, te font un devoir de tuer Abd el-« Aziz. Si tu parviens à échapper, tu auras de grandes « récompenses; si tu succombes, le paradis est ouvert « pour toi. »

Ainsi mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 18 regeb 1218 (14 octobre 1803), Abd el-Aziz qui avait marché d'un pas ferme dans la route tracée à son père par le cheykh Mohammed ebn-Abdul-Wahab. Il laissa quatre enfans héritiers de son nom et de l'estime qu'il avait acquise parmi les siens.

Le lendemain, les notables de Derrayeh se présentèrent à Souhoud qu'ils saluèrent comme leur souverain. Ce prince fit expédier des firmans à tous les chefs et dans les provinces pour annoncer qu'il succédait à son père. Il avertit tous ses sujets qu'il gouvernerait avec équité, mais qu'il saurait apaiser les révoltes et déjouer les complots des méchans. Il écrivit aux habitans des villes du golfe Persique, aux Arabes des environs de Bassora, que la tranquillité régnait dans ses états; que les voyageurs y trouveraient un asile assuré, et le commerce une protection libérale.

Le chah de Perse, instruit de l'avénement de Souhoud, lui adressa une dépêche dans laquelle il lui demandait la restitution des riches dépouilles enlevées à Kerbelé et au tombeau de Husseyn, et la liberté du pèlerinage de la Mekke; il lui déclarait que, s'il n'accordait point à ses instances, il lui déclarerait la guerre.

Souhoud répondit qu'il ne rendrait rien; que les dépouilles de Kerbelé avaient été partagées entre ses soldats; qu'il était libre aux Persans comme aux autres de voyager dans ses états; qu'il désirait vivre en bonne intelligence avec ses voisins; mais que, si le roi de Perse voulait lui déclarer la guerre, il était prêt à repousser son agression.

En 1804, il marcha sur Bassora; ses soldats ravagèrent le territoire de cette cité commerçante et mirent les maisons de la banlieue au pillage. Hémoud ebn-Tamer, cheykh de la tribu d'el-Montafeq, prévenu des ravages exercés par les Wahabys, accourut avec une partie de ses Arabes pour les combattre. Les soldats de Souhoud lui firent front et soutinrent avec succès les charges de sa cavalerie. Dans la mêlée, on fit prisonnier Mansour, son frère. Le prince, loin d'agir de rigueur envers lui, le traita généreusement.

Mansour demeura auprès de son bienfaiteur qui, après l'action, se replia sur el-Zobeyr. Près de cet endroit on trouva les puits d'el-Dourehmyeh, dont l'eau est douce; l'approche en est défendue par une garde retranchée dans un fort. Les Wahabys demandèrent qu'il leur fût permis de boire; cette garde refusa et tira sur eux. Irrités de cette attaque imprévue, ils travaillèrent à faire une brèche tandis qu'on les fusillait du haut des murs. Après avoir perdu trente hommes, ils parvinrent à pénétrer dans le fort : tout y fut passé au fil de l'épée.

En même temps Abd el-Wahab, frère d'Abou-Noktah, sortait de son territoire à la tête d'une partie de sa tribu et entrait dans l'Hedjaz ; il prit au village de Saadyeh des dromadaires appartenant au chéryf Ghâleb, et beaucoup de chameaux des Arabes de la Mekke. Un cheykh de ces Arabes vint le prier de lui rendre ce qu'il lui avait pris. Abd el-Wahab lui répondit qu'il lui restituerait sa propriété s'il parvenait à persuader le chéryf par un moyen quelconque de se mettre en campagne. L'Arabe, empressé de recouvrer son bien, fut trouver Ghâleb à qui il racconta fort adroitement que Abd el-Wahab, cheykh de la tribu d'Acyr, campait aux environs de Saadyeh avec des gens qui étaient la plupart malades ; qu'il serait facile de le battre et de délivrer le pays des dommages qu'il lui causait. Ghâleb, trompé par ce faux rapport, rassembla des troupes et marcha à leur tête vers le lieu indiqué. Au premier avis de sa sortie, Abd el-Wahab détacha des éclaireurs ; dans leur course, ils descendirent de leurs dromadaires et se mirent à prier. L'avant-garde des Mekkains les surprit dans ce moment de ferveur et les massacra tous. Ces Arabes aimèrent mieux mourir que d'interrompre par la fuite ou la résistance les vœux qu'ils adressaient au Ciel.

Encouragé par ce premier succès, le chéryf s'avança avec confiance contre son ennemi. Abd el-Wahab ignorait ce qui s'était passé ; à la vue de la multitude, ses soldats coururent aux armes et fondirent spontanément sur l'armée de Ghâleb, que le prémier choc mit en déroute. Le vainqueur la poursuivit à outrance, et lui tua seize cents hommes. L'artillerie, les munitions, les tentes, les bagages restèrent en son pouvoir. Ghâleb, honteux de sa défaite, rentra dans la Mekke. Abdel-Wahab, chargé de dépouilles, regagna sa province. A la suite de ce fait

d'armes, il se porta sur Qonfoudah, de concert avec Osmân el-Madâïfy, ayant à ses ordres une partie de la garnison de Tâyef. La ville se soumit sans combattre. Les deux chefs y établirent les règles prescrites par la doctrine des Wahabys.

Quand il connut la réussite de l'expédition de Qonfoudah, Souhoud dépêcha des troupes dans la province de Ommân, sous la conduite de Abd el-Aziz ebn-Ghardekah, un des principaux d'el-Haçâ. L'objet principal de cette mission était de recevoir le cinquième des prises que les corsaires du gouverneur Sakr avaient faites, en arrêtant les bâtimens qu'ils rencontraient sur le Golfe persique. A son arrivée, cet envoyé suivit ses instructions, et réunit ensuite des gens de Râs el-Kheymeh et les Arabes des environs. A leur tête, il envahit le pays et en resta possesseur, après avoir reduit les habitans par la voie des armes.

En 1807, Souhoud se porta dans l'Irak avec un corps de troupes. Avant d'approcher de Machhad Aly, il fit main-basse sur des gens qu'il trouva épars dans la campagne. Ensuite il marcha de nuit sur la ville, qui était entourée de murs et d'un large fossé. Il disposa ses soldats, et leur ordonna de donner l'assaut tous ensemble avant le jour. Une partie suivit ponctuellement ses ordres; l'autre mit du retard dans l'exécution. Les premiers, après avoir franchi le fossé, dressèrent des échelles contre le mur. Ceux qui étaient en retard avancèrent en poussant des cris, croyant que leurs gens s'étaient déjà emparés de la ville. Les habitans éveillés accoururent au bruit, et firent feu de tous côtés sur les assaillans qui durent se retirer. S'étant mis à l'abri des effets de l'artillerie, ils fusillèrent leurs adversaires qui ripostaient à travers les crénaux. Souhoud, voyant que ses tentatives étaient inutiles, rassembla ses troupes, et ordonna la retraite.

Osman el-Madaïfy, de retour de son expédition de Qonfoudah, se mit de nouveau en campagne, et fut envahir, aux environs de la Mekke, L'ouâdy-Fâtmeh, ainsi que el-Zeymeh et el-Modeyq. Il construisit un fort dans ce dernier village, où il laissa des troupes.

Resserré par ces dispositions hostiles, le chéryf Ghâleb délégua un mandataire à Souhoud pour lui demander la paix. Le prince lui fit répondre, par deux des principaux de sa cour, qu'il ne la lui accorderait qu'à condition qu'il se soumettrait; que dans le cas contraire, il ferait marcher des troupes contre lui.

Les envoyés, avant d'entrer à la Mekke, prévinrent Osman el-Madaïfy que l'ordre de Souhoud était qu'il suspendît les hostilités, en attendant la réponse du chéryf. Osman les avertit de ne pas se laisser prendre à ce piége. Il leur dit que les démonstrations pacifiques de son beau-frère étaient illusoires, et qu'il ne fallait pas y ajouter foi. Ghâleb reçut les plénipotentiaires avec l'apparence d'une franche cordialité. Il leur donna des robes d'honneur, et à chacun mille sequins de Venise. Il leur persuada qu'il ne pouvait cette année condescendre aux vues de Souhoud, parce qu'il avait des Turcs dans ses états et craignait leur présence; qu'il convenait d'attendre leur départ de l'Arabie. Après cette déclaration ses hôtes prirent congé, et retournèrent rendre compte à leur prince du résultat de leur mission.

Vers la fin de cette année, le chérif Hémoud Abou-Mousmâr, gouverneur de la province de Touhâmeh, se souleva contre l'Imam de Sana dont il dépendait. Il fit prévenir Souhoud qu'il désirait embrasser la doctrine que protégeaient ses armes. Souhoud lui dépêcha plusieurs des siens. Il écrivit en même temps à Abdel-Wahab de ne pas lui faire la guerre; que c'était un de ses sujets. He-

moud offrit au prince, par le retour de ses envoyés, du café, des parfums, et vingt-cinq mille talaris, en lui promettant que chaque année il paierait le même tribut.

En 1809, Souhoud, voulant étendre ses conquêtes, marcha sur Bagdad, avec une armée de trente mille hommes; mais les dissensions qui survinrent pendant son absence entre quelques-unes de ses tribus le forcèrent de revenir sur ses pas, pour rétablir la paix.

A cette époque, le chéryf Ghâleb fit prévenir Souhoud que son intention était de se mettre sous sa dépendance. Il avait alors quinze cents Turcs à son service, Souhoud lui ordonna de les renvoyer.

Médine souffrait de la disette par le défaut de communications. Les principaux de cette ville demandèrent à Beddayeh ebn-Madyân, cheykh de la tribu de Hard, pour qu'il leur obtînt la protection de Souhoud, à qui ils désiraient se soumettre. Cet Arabe intercéda pour eux. Souhoud promit de la leur accorder, et de donner un libre passage aux caravanes. Beddayeh, d'après les ordres de Souhoud, construisit un fort auprès de la ville.

Cette année, Souhoud fit un troisième pèlerinage, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. On ne vit point arriver aux lieux saints les caravanes d'Égypte ni de Syrie. Le chéryf Ghâleb envoya ses enfans à la rencontre du prince des Wahabys. Il fit préparer des palais aux environs, et dans l'intérieur de la ville, pour lui et les principaux chefs de son armée. Lui-même alla le complimenter sur le mont Arafât. Au moment de son entrée, il lui donna de riches présens en monnaies d'or, et en chals de cachemire, ainsi que des abbâyeh et des vêtemens aux personnes de sa suite. Souhoud offrit à son hôte de magnifiques jumens. Le chéryf congédia les troupes auxiliaires qu'il avait à son service.

Après le pèlerinage, Souhoud se rendit à Médine, où il demeura dix jours. A son entrée, les notables le reçurent avec pompe. Chacun s'empressa de le combler de présens. Il nomma un gouverneur, et mit une garnison dans la citadelle. Ces dispositions faites, il rentra sur le pays de Nedjd. Aussitôt qu'il fut arrivé à Derrayeh, il expédia l'ordre à Abdallah ebn-Mazrou de quitter la province de Ommân, dont il était le chef, pour aller prendre le commandement de la citadelle de Médine. Motlaq el-Moteyry fut le remplacer.

Sur ces entrefaites mourut Sakr, gouverneur de Râs el-Kheymeh. Souhoud nomma son fils Soultân pour son successeur.

En 1810 Abd el-Wahab, à la tête d'une partie de ses troupes, se porta contre Sabyeh, village de sa province, qui n'avait pas encore reconnu son autorité. Après l'avoir assiégé pendant deux jours, il le prit d'assaut. Beaucoup d'habitans périrent en défendant leurs foyers; une prompte soumission sauva les autres.

Souhoud fit un quatrième pèlerinage, suivi, comme de coutume, d'une partie de la population de ses états. Avant de se rendre aux lieux saints, il ordonna au chéryf Hemoud Abou Mousmâr de venir le trouver à la Mekke, et d'y remplir en même temps son vœu de piété. Hemoud refusa de faire le voyage.

En quittant la Mekke, Souhoud se rendit à Médine. Le troisième jour de son arrivée, il fit ouvrir le tombeau du prophète où il prit des perles, des diamans, des rubis, des émeraudes dont il fit vendre une partie aux enchères publiques. Ces pierreries furent adjugées aux habitans et à des étrangers, à des prix de beaucoup inférieurs de leur valeur. Lui-même en acheta ainsi que les gens de sa suite. Le produit en fut porté à quarante

mille talaris, non compris six sabres montés en or et enrichis de diamans. Les lampes, les vases, les chandeliers d'or furent fondus et mis en lingots que Souhoud distribua, en parties d'égal poids, à la garnison de la citadelle, qui reçut aussi le montant de la vente des bijoux.

Depuis des siècles, l'aloès, l'encens et le benjoin exhalaient leurs parfums sur le tombeau de Mahomet. On trouva une grande quantité de ces aromates que Souhoud donna aux mosquées. Au moment de son départ il confia les clefs du tombeau à Hassan el-Kalây, qui commandait auparavant. Cet homme trahit son devoir : il enleva le reste des objets déposés dans le sanctuaire. L'eunuque Anbar à qui était confiée la garde de la Mosquée el-Nabaouy, où reposent les restes du prophète, craignant d'être soupçonné de cette violation, se retira en Syrie. Hassan el-Kalay chercha à faire retomber tout l'odieux de sa conduite sur ce gardien, en écrivant à Souhoud qu'il avait osé dérober ce qui avait été conservé au tombeau, et avait pris la fuite.

Au retour du prince à Derrayeh, l'imâm de Sana l'envoya complimenter, et le fit prévenir qu'il désirait entrer en relation avec lui. Souhoud lui députa deux ulémas, accompagnés de deux de ses officiers. L'Imâm reçut ces étrangers comme des amis ; il les combla de présens. Dans les conférences qu'il eut avec eux, il les assura qu'il était l'ami de Souhoud, avec qui il désirait vivre en bonne intelligence ; que ses états étaient ouverts aux habitans du pays de Nedjd, qui pouvaient librement venir s'y livrer au négoce.

L'Imâm de Mascate suivit son exemple. Il demanda la paix, en promettant de payer chaque année un tribut de trente mille talaris. Souhoud lui dépêcha Hâdy ebn-Kar-

meleh, à qui il remit la somme convenue, des vêtemens et des dromadaires richement équipés.

Ainsi tous les souverains de l'Arabie heureuse envoyaient tour à tour rendre hommage au conquérant, protecteur du déisme. Un cheykh d'Arabes de la province de Hadramout, Nâgy ebn-Kameleh, vint cette année même à Derrayeh demander que Souhoud l'admît au nombre de ses vassaux. Le prince, lui témoignant toute sa confiance, envoya sous ses ordres à Hadramout des gens armés de l'ouâdy el-Douâsser. L'Arabe porta la guerre dans son pays. Il s'empara des villages de Moukalleh et de Cheher qu'il mit au pillage, après avoir tué une partie des habitans. Cette expédition n'eut pas d'autres résultats. Celui qui l'avait provoquée resta dans sa tribu. La troupe revint à el-Douâsser.

Souhoud désirant connaître les sentimens d'Aly, pacha de Bagdad, l'ancien kiâya de Solymân, auquel il avait succédé, lui adressa, par une personne de confiance, une lettre où il l'assurait que son seul désir était de vivre en paix avec ses voisins; qu'il cultivait l'amitié de ceux qu'il croyait ses amis, et n'attaquait personne avant d'être attaqué. Le pacha reçut froidement le mandataire. Des Arabes qui se trouvaient à sa cour lui conseillèrent de le faire mourir. Le prince généreux répondit que cet homme était son hôte; qu'il ne pouvait lui faire de mal. Il le renvoya sans réponse, et se contenta de lui dire qu'il irait porter la guerre à Derrayeh.

Au retour de son envoyé, Souhoud marcha à la tête d'un corps de troupes, vers la province d'el-Irâk. Il avait sous ses ordres Osman el-Madâïfy, et Fehâd ebn-Chekbân, dont le père, Salem ebn-Chekbân, était mort à Bycheh l'année précédente. Lorsqu'il fut arrivé aux lacs de Zoubâla et Goumeyma, il apprit que cinq cents Arabes

de Bassora, montés à dromadaires, venaient mettre à contribution des tribus du Nedjd, croyant profiter de son absence. Avant d'arriver aux lacs, ces Arabes eurent entre eux une querelle qui les obligea de se séparer. Deux cents prirent une autre route; les autres marchèrent droit vers la position qu'occupait Souhoud. A peine ses soldats les eurent-ils aperçus, qu'ils fondirent sur eux et les passèrent tous au fil de l'épée. De là Souhoud se rendit à Kerbelé. Cette ville était environnée d'un rempart fort élevé, et défendue par une garnison. Il tenta inutilement l'escalade. On fusillait ses troupes à travers les créneaux. N'ayant point d'artillerie, ni aucuns moyens de faire un siége, il dut renoncer à son entreprise; en se retirant, il attaqua le village de Choufaza; à son approche les habitans abandonnèrent leurs foyers pour se réfugier sur une montagne voisine. Les soldats les tinrent bloqués pendant trois jours, le manque d'eau les força d'implorer la pitié de leur ennemi; Souhoud leur accorda la vie sous condition qu'ils laisseraient leurs chevaux et leurs armes. Les principaux lui amenèrent une centaine de leurs plus belles jumens, et le suplièrent de leur laisser les armes. Le prince y consentit. Après ce coup de main, il se dirigea vers Sammâouâh sur les bords de l'Euphrate; pendant deux jours il assiégea ce village, qu'il ne put réduire. Ensuite on le vit paraître à el-Souq, où résidait Hémoud ebn-Tâmer, cheykh de la tribu de Montafeq. Les habitans se mirent à l'abri de ses atteintes en coupant la digue du canal qui conduit les eaux autour de leurs murs. Souhoud fit charger ses soldats dans l'eau, sur des retranchemens qu'ils prirent de vive force. Un des enfans de Hémoud, qui commandait un détachement de cavalerie, fut tué d'un coup de lance. Cet incident mit fin au combat. Souhoud continua son excursion en marchant à l'attaque de

Bassora. Ses troupes ravagèrent la banlieue, et se portèrent sous les remparts de la ville. Les habitans ne firent aucune sortie; la crainte de se mesurer avec un ennemi redoutable, les retint dans l'intérieur de leurs murs. Souhoud voyant qu'il n'avait personne à vaincre quitta ces contrées. Lorsque ceux de Bassora virent qu'il se repliait, ils se répandirent furtivement dans les jardins, où ils trouvèrent cinquante de ces Wahabys, qu'ils passèrent au fil de l'épée, à l'exception de deux qu'ils envoyèrent au pacha de Bagdad; comme un trophée de leur prétendue victoire. Un cheykh d'Arabes leur obtint leur grâce, et la liberté de retourner dans leur patrie. Ce pacha envoya querir le chef du village de Choufaza, qu'il fit décapiter. L'impérieuse nécessité avait contraint ce malheureux à se rendre ainsi que les siens. C'était aux yeux de ce gouverneur injuste un crime qui méritait la mort. Il écrivit ensuite à Souhoud cette lettre injurieuse.

« Vous faites la guerre comme des voleurs qui trou-
« vent leur salut dans la fuite. Vous êtes un Arabe, et
« vous voulez aspirer à régner? Votre patrie est celle de
« Mouselmé [1]. J'irai moi-même vous attaquer dans
« Derrayeh votre capitale. »

Souhoud lui répondit avec non moins de fierté et d'insolence. « Vous nous reprochez que nous faisons la
« guerre comme les voleurs, et que nous prenons la fuite
« sans combattre; cependant nous sommes restés un
« mois dans la province d'el-Irâk à vous attendre, et
« vous n'êtes pas venu. Vous nous dites que nous sommes
« Arabe, et que nous voulons régner! Un Arabe vaut
« mieux qu'un mamlouk comme vous, que Solymân

[1] Faux prophète qui vivait au temps de Mahomet; il voulut faire des prosélytes. Abou-Bekr marcha contre lui avec des troupes, et l'ayant atteint il le tua.

« Pacha acheta pour trois cents piastres. Le pouvoir est
« entre les mains de Dieu, qui le donne à qui lui plaît.
« Si notre patrie est celle de Mouselmé, la vôtre a vu
« naître les idolâtres. Avant vous, on y adorait le feu.
« Mais qu'importe le sol. Ce sont les hommes qui en font
« la célébrité, et ce ne sont pas les contrées qui font la
« gloire des hommes. Vous ne craignez pas d'ajouter que
« vous viendrez nous porter la guerre à Derrayeh. Si vous
« osez tenter une telle entreprise, cette ville sera, ainsi
« que l'a été la province d'el-Haçâ, le témoin de votre
« défaite. »

Le refus du chéryf Hémoud Abou-Mousmâr de se rendre à la Mekke, avait indisposé Souhoud contre lui. Ce prince lui manda de nouveau que, s'il ne venait pas à Derrayeh, il enverrait des troupes l'attaquer dans ses propres états; le chéryf refusa d'obéir. Souhoud irrité de son obstination donna l'ordre à Abd el-Wahab de marcher contre lui. Osmân el-Madâïfy fut chargé avec un corps de troupes de lui prêter main-forte. Souhoud joignit à l'expédition cent chevaux, et cinq cents hommes de pied. Cette armée réunie s'avança jusqu'à Abou-Arich, capitale de la province de Touhâmeh. Hémoud vint en toute hâte au secours de ses sujets sans que l'on fût prévenu de ses promptes dispositions. Il fondit à l'improviste sur ses ennemis. Abd el-Wahab accourut à sa rencontre. Il chargea en desordre à la tête d'une partie des siens; dans la mêlée, il tua de sa main plusieurs soldats, et pendant qu'il soutenait intrépidement le choc de son adversaire, une balle le renversa mort de son cheval. Ses ennemis lui coupèrent la tête qu'ils portèrent en triomphe au chéryf. « C'est assez leur dit Hémoud, la guerre est finie. » Les Wahabys ayant perdu leur chef se replièrent sous le commandement d'Osmân el-Madâïfy, sur le territoire

d'Acyr. Souhoud, informé de la mort d'Abd el-Wahab par le retour des troupes, nomma Tâmy, un des chefs d'Acyr, pour commander à sa place.

Dès qu'il l'eut investi du pouvoir, il le rendit l'instrument de sa vengeance envers le chéryf Hémoud Abou-Mousmâr. Tâmy, ayant rassemblé ses Arabes, marcha sur el-Hodeydeh de concert avec Osmân el-Madâïfy. A leur arrivée devant la place, à la tête des troupes, les habitans les reçurent à coups de fusil. Les Wahabys fondirent en masse, et pénétrèrent dans la ville malgré le feu de la mousqueterie. Tous les hommes en état de porter les armes furent passés au fil de l'épée. Les soldats enlevèrent de riches dépouilles, et prirent beaucoup d'esclaves des deux sexes. A la suite de ce coup de main, le chéryf Hémoud demanda la paix, qu'il obtint moyennant sa soumission et le tribut annuel de 25,000 talaris qu'il avait déjà promis.

Vers la fin de l'année Abdallah, fils de Souhoud, se porta, à la tête de quatre mille hommes, vers Bassora. Dans son excursion il attaqua le village d'el-Zobeyr. Les gens armés, ne sachant quels étaient les ennemis qui paraissaient devant eux, firent une sortie. Lorsqu'ils virent qu'ils combattaient des soldats de Souhoud, ils se retirèrent précipitamment dans leur village, dont ils fermèrent les portes, et se défendirent du haut des murs. Abdallah répondit à leur feu durant un jour, ensuite il revint à Derrayeh.

En 1811 l'imâm de Mascate, qui s'était rendu vassal de Souhoud, secoua le joug qu'il s'était imposé, et refusa de payer une redevance de 30,000 talaris. Il rompit ses engagemens en faisant marcher sur la province de Ommân des troupes qu'il commanda lui-même. Motlaq el-Moteyry, gouverneur de cette province, vint à sa ren-

contre. Il l'attaqua, le battit et le mit en fuite, l'imâm se retira dans ses états.

Souhoud, craignant que cet exemple ne fût suivi par d'autres, écrivit aux deux frères Solymân et Abdallah, chefs de l'île de Bahreyn, de venir s'aboucher avec lui pour des affaires qui les concernaient. Quand ils furent à Derrayeh, il les retint prisonniers. Il en usa de même à l'égard de Soultan, gouverneur de Râs el-Kheymeh. Il l'envoya querir, et le retint près de lui. Sa place fut donnée à Hassan ebn-Rahmeh, son parent.

Après avoir pris ces mesures, il expédia l'ordre à Ibrahym ebn-Ofeyçan, gouverneur d'el-Haçâ, d'aller prendre le commandement de la ville de Médine, et le fit remplacer par Fehâd, son frère. En même temps il fit choix d'Abdallah ebn-Mazrou pour gouverner, avec Motlaq el-Moteyry, la province de Ommân.

Voulant étendre sa domination sur le golfe Persique, il ordonna de construire à Râs el-Kheymeh un gros navire qu'il fit armer en course. Les principaux de la ville imitèrent son exemple. On vit bientôt une flotille sortir de ce port, et capturer les bâtimens de commerce qui allaient de Bombay à Bassora.

Le roi de Perse, qui voulait assurer à ses sujets un libre passage dans le pays de Nedjd, dont les états pouvaient souffrir des courses réitérées des Wahabys, envoya à Souhoud un sabre avec un poignard enrichis de diamans, et des chals de cachemire d'une grande valeur. Le prince offrit au chah, par le retour de son envoyé, des pierreries et la belle perle qu'il avait enlevée au tombeau d'Husseyn, à Kerbelé.

A la même époque il marcha à la tête de trente mille hommes aux frontières de la Syrie. Après son départ, on reçut à Derrayeh la nouvelle que les enfans de Solymân

et d'Abdallah, de l'île de Bahreyn, avaient expulsé ses agens de leur territoire. Fayçal en informa par exprès Souhoud, son père, qui lui répondit de renforcer la garnison d'el-Qatif, et de mettre à bord des bâtimens qui étaient dans ce port des troupes sous la conduite de Rahmeh ebn-Gâber, un de ses braves, pour aller faire une descente à Bahreyn.

Souhoud continua sa route vers la Syrie; il s'avança jusqu'à la forteresse de Mouzeryb, brûla les moissons, pilla les villages, et rentra sur son territoire. Un parti de cavalerie du pacha de Damas voulut tenter une sortie; il fut battu et repoussé.

Après sa défaite, l'imâm de Mascate ayant réuni un corps de troupes parmi lesquelles on comptait quinze cents Persans comme auxiliaires, marcha vers la province de Ommân. Lorsque le gouverneur Motlaq el-Moteyry eut connaissance de ce mouvement, il se mit à la tête de ses gens qui étaient peu nombreux, et se porta à la rencontre de l'armée de l'imâm. Dès qu'il l'eut aperçue, il la chargea tête baissée, et la battit complétement. Il y eut douze cents Persans de tués et trois cents soldats de Mascate. L'artillerie fût prise, ainsi que les armes et tous les bagages. L'imân se retira en toute hâte; Motlaq el-Moteyry revint dans sa province.

Cette année Souhoud vint encore à la Mekke à l'époque du pèlerinage. Pendant son absence, trois de ses enfans, Saad, Nasr et Tourki, levèrent des troupes et se rendirent à leur tête à Ommân. Ils rallièrent à eux les soldats de cette province, que commandait Motlaq, et marchèrent à l'attaque des villages qui n'étaient point encore soumis. Ils arrivèrent de nuit à Koussour-Hommad. Les habitans firent à l'improviste une sortie sur eux; ils tuèrent trois cents hommes, pillèrent le camp,

et rentrèrent dans leurs foyers. Les enfans de Souhoud se replièrent sur les lieux de leur dépendance pour s'y rétablir ; ils revinrent ensuite sur le village où on les avait battus. Les gens demandèrent à se soumettre sans coup férir. On exigea les armes et les effets qu'ils avaient enlevés dans leur précédente sortie ; de là les coureurs se dirigèrent sur Matrah, éloigné de cinq lieues de Mascate. Pendant deux jours ils assiégèrent ce village qui est situé au sommet d'une montagne. Les habitans se tinrent sur la défensive en établissant par degrés plusieurs retranchemens : les Wahabys leur donnèrent le change par une fausse attaque, tandis que, du côté opposé, ils tournaient les retranchemens les plus élevés dont ils s'emparèrent. Ceux qui étaient placés au-dessous ne purent résister. Ce coup de main hardi facilita la prise du village. Une partie des gens se mit en fuite ; l'autre demanda une amnistie qui lui fut accordée : on s'empara des denrées et de tous les troupeaux. Après cette expédition, Souhoud écrivit à ses enfans de revenir à Derrayeh.

A leur retour, leur frère Abdallah fit une excursion sur la province d'el-Irâk. Arrivé à deux journées de Bagdad il attaqua des Arabes, prit des villages, enleva des troupeaux, et rentra dans les états de son père.

En 1811 Souhoud jugea convenable de mettre en liberté Solymân et Abdallah, de l'île de Bahreyn. Il leur fit des présens et les renvoya dans leur patrie. Les événemens qui ont suivi font partie du texte de cet ouvrage. *Voyez* le premier volume, page 378.

FIN DU PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES WAHABYS.

Page 239. — *Firman de la sublime Porte.*

« Depuis plusieurs années, la nation grecque cherchait « en secret de semer la discorde dans les états de la su- « blime Porte. Ceux qui se dirigeaient vers ce but parvin- « rent à l'atteindre, en se déclarant contre l'islamisme. On « en fut informé d'après quelques renseignemens que reçut « la sublime Porte, mais les choses en restèrent là.

« Maintenant que Suzzo est mort en Valachie, celui « qui était à Bukarest, le coupable Théodore, a ramassé « des gens semblables à lui; il s'est allié avec eux, et les « a excités à la révolte. En outre, dans les environs de « Galazzo, province de Moldavie, il est arrivé entre le « gouverneur et le serdar une désunion qui a occasioné « des combats parmi les rayas et les soldats musulmans, « ce que le serdar n'a pu empêcher. La sublime Porte a « reçu le rapport de ce qui s'était passé.

« L'année 1222 (1809), lorsqu'on était en guerre, Yp- « silanty, bey de Valachie, déserta chez les Russes. Main- « tenant il a passé le Niester, et commence d'envahir le « pays des musulmans. Michel, gouverneur de Moldavie, « est d'accord avec lui sur cette trahison. Alexandre, fils « dudit Ypsilanty, secondant les vues de son père, cherche « à attirer les rayas de leur côté. Les Grecs prétendent que « ces révoltés traverseront le Danube, s'il leur est possible. « Plusieurs de ceux qui habitent Constantinople, entr'autres « le capi-kiâya du prince de Moldavie, ont pris la fuite » avec leur famille et leurs effets. D'après de tels évé- « nemens, on vient de demander de la part de la sublime « Porte à l'abassadeur de Russie de donner une explica- « tion sur la conduite de ces audacieux. Ce ministre a dé- « claré, dans sa réponse, que ce qui est arrivé n'est ni de

« la volonté, ni du consentement de la Russie. Cependant
« les disciples de Mahomet, grands comme petits, doivent
« savoir que ceux qui adorent le crucifix, tous en général,
« sont ennemis de notre religion et de notre gouverne-
« ment, parce que le prophète a dit dans son Qôran que
« les religions infidèles sont toutes les mêmes; en con-
« séquence, l'un donnerait à l'autre ce qui lui serait né-
« cessaire pour l'aider. Dieu préserve, si ces ennemis pou-
« vaient réussir à éteindre de leurs mains la lumière de
« Dieu, la parole prononcée [1], et d'effacer la splendeur
« des musulmans! Il est évident qu'ils feraient leur pos-
« sible pour le faire; mais le souverain de l'univers nous
« assiste, et Mahomet, le dernier des prophètes, Dieu le
» salue, nous communiquera son intelligence pour que
« la sublime Porte reste toujours permanente et puisse
« dompter les religions. On doit donc établir la plus
« grande surveillance. La sublime Porte, en prenant les
« mesures qu'exige la circonstance, vient de donner ordre
« dans tous les ports du Danube de rétablir les forteresses,
« et de les maintenir en bon état. Des firmans ont été en-
« voyés au gouverneur d'Ismaïl, de se porter, avec beau-
« coup de troupes, sur la Moldavie. La même injonction
« a été faite à celui de Rostock, et au pacha de Viddin,
« d'entrer en Valachie et de s'y établir. Nous avons envoyé
» des ordres le plus promptement possible, et peut-être
« dans ce moment les troupes commencent leurs opé-
« rations.

» Si les Grecs parvenaient à passer le Danube, et à
« s'avancer de ce côté, il arriverait partout des malheurs.
« Leurs partisans se soulèveraient sans doute.

[1] C'est ce que le musulman répète à chaque instant: il n'y a de Dieu que Dieu; Mahomet est son prophète.

« Celui qui prendra part à cette révolte sera saisi, mis « en prison et condamné.

« Ce firman a été envoyé à l'aghâ des janissaires, et à « tous les chefs de troupes, afin que tout le monde soit « persuadé que la religion infidèle veut mettre le trouble « parmi les musulmans. Il faut donc que tous les partis « se réunissent en un même corps, et que chacun agisse « d'une même intention.

« Le qâdy-asker de Constantinople, et le kiâya-bey « s'entendront ensemble, ainsi que tous les musulmans, « qui doivent être convaincus que le premier comme le « dernier des révoltés sont ennemis de notre religion et « de notre gouvernement. Ils sont tombés dans leur mal- « heur ! Ils en trouveront la récompense, avec l'aide de « Dieu. Il faut que ces infidèles soient chassés, et effacés « de la mémoire; mais il ne faut pas faire de mal aux rayas « qui suivent leur chemin tranquillement.

« Lorsque ce firman vous parviendra, vous vous con- « formerez à tout son contenu avec tout votre zèle. La « sublime Porte s'est empressée de vous le communiquer; « et vous, de votre part, vous agirez comme un homme « revêtu de l'autorité.

« A Constantinople, le 26 gemmaz aoual 1236 »
(le 1er mars 1821).

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

Sur la carte du pays de Nedjd ou Arabie centrale, comprenant l'Égypte et les autres contrées occupées en 1820 par les troupes de Mohammed-Aly, vice-roi d'Égypte; pour servir à l'intelligence de l'Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly.

Le pays de Nedjd, qui fait le principal objet de la carte jointe à l'*Histoire de l'Égypte sous Mohammed-Aly*, est resté jusqu'à présent presqu'entièrement inconnu aux Européens. Il n'a pas fallu moins que l'expédition du vice-roi d'Égypte et de son fils Ibrahym-Pacha contre la secte des Wahâbys, et par conséquent que la révolution même opérée depuis plus d'un siècle par le chef de cette secte, Mohammed ebn-Abd-el-Wahâb, pour fournir l'occasion à des Européens de parcourir l'Arabie centrale et de recueillir quelques données sur la nomenclature et sur la situation des lieux. A l'exception des côtes, on a continué de remplir les cartes de la Péninsule d'une multitude de noms, rassemblés presqu'au hasard, sans autre base que les récits des Arabes, transmis plus ou moins infidèlement. Aucun voyageur moderne n'avait pénétré dans l'intérieur du pays du côté du golfe Persique; et même, du côté de la mer Rouge, on n'était pas allé à plus de trente ou quarante lieues du rivage arabique. Cependant cette vaste péninsule a une étendue de quatorze degrés en longitude : la ligne qui joint les deux golfes entre el-Qatyf et Ianbo' ne compte pas moins de deux cent-soixante-dix lieues en ligne droite; et, de Bassorah, qui

est à peu près la limite septentrionale du pays de Nedjd, jusqu'à sa limite au midi, on compte plus de deux cent-soixante lieues. A la vérité Niébuhr, dans sa description de l'Arabie, a procuré des notions sur ce pays, d'après les rapports des Arabes qui habitent les côtes; mais les six pages qu'il a consacrées au Nedjd sont absolument insuffisantes pour placer quelques positions, et encore plus pour esquisser une carte; d'un autre côté, les ouvrages publiés depuis vingt ans sur les progrès de la puissance des Wahâbys, ont fourni des lumières sur cette grande région; mais qu'il y a loin de là aux élémens de la carte même la plus imparfaite! toute la sagacité de d'Anville, faute de matériaux, a échoué devant une si grande difficulté; aussi peut-on affirmer que la géographie de l'Arabie centrale était et même est encore presque tout entière à créer. Pour ne citer qu'un seul exemple, le chef-lieu d'el-A'âred, la ville d'el-Derre'yeh, centre de la puissance des Wahâbys, était suivant les uns à soixante, à quatre-vingts, suivant d'autres à cent lieues du port d'el-Qatyf. Sa distance à Médine, la ville sainte, était suposée égale à cent cinquante lieues; selon d'autres, ces distances étaient respectivement de cent vingt lieues et de cent soixante-quinze lieues.

On traçait sur toutes les cartes une ou plusieurs rivières considérables, se jetant, après un long cours, dans le golfe Persique, et l'on plaçait une ville d'Yémamah ou Yamameh, sur une grande rivière du nom d'Aftân, comme pour établir, entre ce continent et les autres, une sorte de symétrie systématique, sans autre fondement que l'analogie, et trompé d'ailleurs par l'exagération des écrivains arabes et des anciens auteurs [1].

[1] Ptolémée compte quatre fleuves traversant l'Arabie heureuse.

On peut en dire autant des chaînes de montagnes dessinées arbitrairement sur la surface de ce continent.

On est loin sans doute, aujourd'hui même, de pouvoir combler ce grand vide de la géographie, même pour une faible portion; mais on possède quelques itinéraires : des témoins dignes de foi ont traversé la péninsule, observé sur la route, et recueilli des informations sur les parties voisines. On connaît l'énumération des provinces, leurs limites, les bourgs et les villages principaux qu'ils renferment, et la population de chacun d'eux. La grande rivière d'Yémamah a fait place à un modeste courant qui n'est entretenu que par les eaux de pluie, et n'a d'existence que pendant une saison de l'année. Ainsi, point de rivière permanente descendant des chaînes de montagnes, soit vers un golfe soit vers l'autre; seulement deux chaînes principales s'étendent à peu près du nord au sud, et donnent naissance à plusieurs rameaux, laissant couler entr'eux les eaux pluviales que les sables absorbent en grande partie avant qu'elles arrivent à l'une ou l'autre mer : condition nécessaire d'un sol parsemé de déserts, environné d'une ceinture de sables, et dont le climat est sous l'influence d'une chaleur dévorante.

Si l'on est encore incertain sur la direction suivie

Diodore décrit aussi plusieurs belles rivières. Hérodote parle d'un grand fleuve à douze journées du désert, et Strabon cite aussi un fleuve situé dans l'intérieur; mais on sait qu'avant Ælius Gallus l'Arabie centrale était presque inconnue aux Grecs et aux Romains.

On y trouve peu de rivières, dit Niébuhr, et même celle qui est marquée sur la carte de M. d'Anville n'est qu'une ouâdy ou torrent, qui n'a d'eau qu'après les grandes pluies. C'est pourquoi les Arabes de cette contrée sont obligés de creuser des puits très-profonds; et cette disette d'eau y rend le labourage fort pénible. (Niébuhr, *Descr. de l'Arabie*, page 296.)

par les eaux qui passent pendant l'hiver à el-Derre'yeh et descendent de la chaîne de Toueyk, on sait du moins que leur cours se prolonge vers l'est dans une étendue de plus de quatre-vingts lieues ; mais comme on ne connaît que la baie d'el-Qatyf où se décharge un courant notable durant cette saison, il paraît vraisemblable que les eaux d'el-Derre'yeh se jettent dans ce dernier. Sur plusieurs points, des eaux courantes ont été traversées à l'orient du Nedjd ; leur enchaînement se dirige et conduit à la baie qu'on vient de nommer, et correspond, pour l'emplacement, au tracé d'ailleurs arbitraire de l'*aftân*, qu'on voit figurer sous le nom pompeux de fleuve dans la géographie moderne ; mais en le dessinant sur la nouvelle carte, d'après ces données, nous nous sommes bornés, en attendant les futures découvertes, à marquer les points qui ont été reconnus, et à ponctuer tout le reste.

Les principales chaînes de l'intérieur, dont l'existence paraît constatée, sont les montagnes de Kharrah et celle de Toueyk. La première passe à l'orient de Médine et de la Mecque et se lie avec le Tehâmah, contrée qui sépare la mer Rouge de l'intérieur de l'Yémen. C'est à elle que paraît se rattacher *Djebel Choumer* ou *Chemmâr*, lieu très-élevé du désert, à quatre-vingts lieues environ au nord-est de Médine. La seconde chaîne est à peu près parallèle, à la première ; elle domine les provinces d'el-A'âred et d'el-Ouechem. A la hauteur de la capitale du Nedjd, elle s'ouvre pour laisser passage au torrent dont on a parlé plus haut ; cette ouverture est appelée *Chekke*. Les chaînes qui en descendent forment une enceinte escarpée dont le fond est occupé par les fertiles jardins d'el-Derre'yeh. Le mont *Salmé*, qui est à la limite septentrionale du Nedjd, auprès de la province nommée *el-Djebel*, se rattache à la chaîne de Toueyk, laquelle se

prolonge au midi vers les provinces d'*el-Aflâdj* et d'*el-Douâcer.* C'est là que prend naissance le courant principal qui se dirige vers la baie d'el-Qatyf. Il existe d'autres chaînes secondaires, telles que celle qui descend de Médine à la mer Rouge au sud-ouest, celle de la province d'el-Qacym et celle du pays d'el-Haçâ ou el-Ahsâ, qui avoisine le golfe Persique et qui laisse passage au torrent déjà cité plusieurs fois.

Avant de rendre compte de la composition de la nouvelle carte, il convient de donner un aperçu de la division du pays et de l'importance de chacun des lieux considérés sous le rapport géographique, renvoyant pour le reste à la description du pays de Nedjd, introduite dans cette *Histoire de l'Égypte sous Mohammed-Aly*.

On compte neuf districts avec le titre d'aqlym ou de province. Les provinces du nord et du centre sont au nombre de huit, savoir : el-Haçâ, Soudeyr, el-A'âred, el-Qacym, el-Ouechem, el-Khardj et el-Djebel ; elles sont rangées ici dans l'ordre de leur importance respective et de leur population.

Une autre province est au midi, el-Aflâdj, et du même côté sont quatre districts, avec le titre d'ouâdy ou vallée, savoir : ouâdy Chahrân, ouâdy el-Douâcer, ouâdy Soubey' et ouâdy Taslys ou Thalyth. Les deux premières sont plus peuplées et plus considérables que la province de Soudeyr, mais sont encore inférieures au pays d'el-Haçâ, dont la population fait plus du quart de celle de tous les treize arrondissemens réunis.

On compte, à part les provinces, plusieurs villes ou gros villagesdont les noms suivent, et qui sont également classés ici selon leur population : Doramâ, el-Seleyel, el-Qouey'yeh, el-Qaçab, Zâdeq, el-Souârqyeh, el-Douâdemy, el-Cha'râ, Bessâm, Nefy, el-Henâkyeh, Saryeh,

Meskeh, A'yn el-Soueyna' et el-Roueydah. Doramâ seul passait pour avoir sept mille sept cents habitans avant la conquête d'Ibrahym-Pacha. El-Derre'yeh, chef-lieu de la province d'el-A'âred et de tout le Nedjd, en renfermait treize mille non compris les enfans. Le total de la population était compté pour environ trois cent mille, dont soixante mille, dit-on, en état de porter les armes; mais cette estime est au-dessous de la réalité, parce qu'on n'y comprend point au moins cinquante villages de second ordre, placés entre les arrondissemens du nord et ceux du midi, ou bien aux environs : il faut, d'un autre côté, faire entrer en ligne de compte les pertes causées par un siècle de guerres intestines et étrangères : sans cette considération, on aurait peine à concevoir qu'une aussi grande étendue de pays cultivable fut peuplée si faiblement.

Il serait intéressant de comparer l'état actuel du pays à ce qu'il fut dans les diverses périodes de son existence; on aurait pour ce parallèle quelques ressources dans les descriptions laissées par Strabon, Diodore de Sicile, Pline et Ptolémée; mais la géographie moderne de l'Arabie est tellement différente de la géographie ancienne (malgré plusieurs coïncidences parfaitement exactes), que ce rapprochement jetterait peu de lumière sur l'objet de cette notice; notre seul but est de fixer, autant que le comportent les connaissances actuelles, les distances des lieux modernes, leur nomenclature et leurs situations respectives; c'est pourquoi nous renverrons à une autre notice la comparaison du local avec les récits des anciens; et nous entrerons en matière par la discussion des données qui ont servi à former la nouvelle carte, considérée dans ses diverses parties.

Les principales sources auxquelles nous avons puisé

sont les suivantes : 1° *pour l'Arabie*, une carte esquissée au Kaire d'après les renseignemens du cheykh Abd-er-Rahmân-el-O'qyeh, petit-fils du fameux cheykh Mohammed Abd-el-Wahâb, fondateur de la secte des Wahâbys, homme instruit et connaissant à fond son pays; 2° les marches de Toussoun et d'Ibrahym pachas, pendant leurs expéditions [1]; 3° la Topographie manuscrite des environs d'el-Derre'yeh, rédigée (d'après le rapport d'un cheykh du Nedjd) par M. Rousseau, ancien consul général de France, et que m'a bien voulu communiquer un savant géographe, M. Barbié du Bocage; 4° l'histoire des Wahâbys, par M. de Corancez, ancien consul général de France à Alep et à Bagdad; ouvrage très-estimé, comme le plus complet, et qui a déjà été cité dans les notes du premier volume; 5° le Voyage de Burckhardt en Syrie, pour l'itinéraire du pèlerinage de Médine; 6° la Description du pays de Nedjd, et autres pays voisins, par Niébuhr; 7° les cartes de lord Valentia et du vice-amiral Rosily, pour les côtes de la mer Rouge, ainsi que celles que nous avons publiées dans le *Voyage de M. Cailliaud à l'oasis de Thèbes et dans les déserts de la Thébaïde;* 8° une Carte manuscrite de M. Raymond, ancien consul de France, pour les détails du pachalik de Bagdad; carte dont nous devons aussi la communication à M. Barbié du Bocage.

Le *Golfe Arabique* de d'Anville nous a fourni quelques ressources pour la partie maritime, mais aucun secours pour l'Arabie centrale. En consultant les archives des affaires étrangères, nous avons pu nous convaincre que

[1] Il est à regretter que l'officier français Vaissière, qui était attaché à l'expédition d'Ibrahym-Pacha, n'ait pas fait parvenir en Europe une carte dressée par lui-même, avec tous les secours qu'ont pu lui fournir ses connaissances et sa position personnelles.

ce grand géographe a été privé de matériaux pour cette partie de sa carte d'Asie, et qu'il a été réduit à l'autorité des récits des Arabes. Ce dépôt renferme des études de la main de d'Anville relatives aux parties voisines du golfe Persique [1], ou faites pour le Voyage de Thévenot; enfin une carte uniquement construite d'après la description de l'Arabie, par Abou-l-Fedâ, et par conséquent remplie d'erreurs considérables. Nous ne parlerons pas d'un grand nombre de cartes anciennes, gravées et manuscrites, hollandaises, anglaises, françaises, etc., conservées dans les mêmes archives et dans celles du dépôt de la marine, que M. de Rossel a eu la complaisance d'ouvrir à nos recherches, et qui prouvent que depuis Ortelius jusqu'à d'Anville et plus tard, non-seulement la géographie de cette contrée a fait peu de progrès, mais encore que les géographes ont continué de copier les cartes de leurs prédécesseurs, et même d'y conserver des noms anciens tirés de Ptolémée, placés presqu'au hasard sur cette grande superficie; commençant ainsi par où il fallait finir. L'*Atlas turc*, en vingt-sept cartes, imprimé à Constantinople, avec une description succincte, ne fournit aucune connaissance nouvelle. Enfin, les réflexions de Pinkerton, dans sa géographie, ont fixé notre attention, et quoiqu'il n'ait pas éclairci les difficultés du sujet, on lui doit de les avoir signalées.

Dans une pareille matière on ne pouvait négliger le secours de ceux des auteurs arabes qui ont écrit dans un temps où la péninsule était plus peuplée et plus florissante, savoir le géographe de Nubie el-Edricy, qui a consacré à l'Arabie plusieurs passages intéressans;

[1] *Voyez* la carte du golfe Persique, par d'Anville, publiée dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXX.

Abou-l-Fedâ, qui a écrit *ex-professo* une description, dans laquelle il cite une foule d'écrivains; les tables des positions géographiques du même Abou-l-Fedâ, d'Ulug-Beg et de Nassir-ed-Din; enfin la Géographie turque ou le Dgihan Numa, par Kiatib Tcheleby.

La petite portion de la péninsule baignée par le golfe Persique, et comprise dans la carte, est tirée en partie de la carte manuscrite de M. Raymond. Bassorah étant liée avec el-Qatyf, et sa position bien déterminée, on a tracé la côte occidentale depuis el-Koueyt, d'après Niébuhr; mais il faut être averti que toute cette côte est mal connue, ou plutôt inconnue tout-à-fait, à l'exception des îles Bahreyn, *Aoual* et *Samak*, et des rivages voisins. Les nombreuses cartes que nous avons consultées montrent toutes le même vague dans cette partie du golfe, même celles du temps où la pêche des perles était dans la plus grande activité. D'immenses bancs de sables occupent ces côtes, peut-être ils en interdisent l'approche aux vaisseaux européens; cependant il est difficile à croire que les navigateurs anglais ne les aient pas reconnues.

Pour l'Égypte et la Nubie, nous avons fait usage, 1° du grand atlas géographique publié par la commission d'Égypte, et rédigé par le colonel Jacotin : ce grand travail, appuyé sur une multitude d'observations astronomiques, a une réputation qui dispense d'entrer dans aucun détail; 2° d'une petite carte publiée en 1822, pour l'intelligence des Voyages de M. Frédéric Cailliaud, et extraite d'une carte manuscrite à plus grande échelle, communiquée à l'académie des inscriptions et belles-lettres, à l'appui d'un mémoire sur l'*empire de Méroé;* 3° d'une carte du colonel Leake, jointe au Voyage de Burckhardt en Nubie; 4° d'une carte insérée dans le

Voyage de MM. Waddington et Hanbury, pour la partie comprise entre Ouâdy-Halfa ou la seconde cataracte, et le mont Barkal; le reste est à peu près conjectural. On doit attendre la publication des découvertes du célèbre voyageur nantais pour fixer le cours supérieur du Nil; M. Cailliaud, qui a suivi le fleuve presque pied à pied, a rapporté non-seulement des observations de latitude et de longitude en très-grand nombre, mais encore des détails topographiques qui paraissent laisser peu à désirer. D'ailleurs son grand travail, si précieux par la géographie et les antiquités, embrasse tout le pays compris entre le 24e et le 10e degré de latitude [1]. Nous bornons ici l'énumération des sources de la carte nouvelle, nous réservant d'entrer dans d'autres détails, en expliquant l'usage que nous avons fait de ces matériaux.

I. *Distances principales.*

Dans la description du deuxième et du troisième climat (5e et 6e parties), le géographe de Nubie rapporte la mesure de plusieurs intervalles principaux des lieux de l'Arabie, exprimés en stations; pour évaluer cette mesure commune, nous partirons de la position de Bassorah, qui est aujourd'hui bien connue.

Les îles Bahreyn, mal placées dans la carte du golfe Persique par Niébuhr, ont pour latitude, comme el-Qatyf, 26° 20′ environ. Au temps d'el-Edricy, le nom de *Bahreyn*, aujourd'hui restreint, par les Européens, aux îles Aoual et

[1] Ce n'est que lorsque M. Cailliaud aura publié ses observations, qu'on pourra posséder une carte exacte; en attendant, le lecteur pourra suivre la marche d'Isma'yl-Pacha en Nubie, à Sennâr et dans les pays du sud, soit sur la carte nouvelle, soit sur la carte publiée à Paris en 1822.

Samak, et d'autres pluspetites, appartenait à un grand pays au sud d'el-Qatyf : cette ville importante en était le lieu principal. C'est pourquoi l'on ne peut pas toujours faire partir de ce dernier point les grandes distances comptées par cet auteur, à partir de Bahreyn. De *Bassorah* à Bahreyn, il y a une route très-fréquentée, dans un pays désert; el-Edricy y compte onze stations, et de Bahreyn à Médine vingt [1]. Si l'on mesure la première distance en ligne droite, on trouve sur la nouvelle carte, par chaque station, une valeur de 27 minutes $\frac{1}{4}$; et ce sera encore la même valeur, si on la calcule d'après l'espace qui sépare el-Qatyf de Médine. Cette valeur répond a environ douze heures de marche des caravanes. En la vérifiant sur d'autres intervalles donnés par el-Edricy pour le continent arabique, on y trouve la même justesse ; par exemple, les vingt-cinq stations de la Mecque à Bahreyn [2], se retrouvent sur la carte, où, à la vérité, la Mecque occupe une position différente de celle qu'on lui assigne communément [3]; il en est de même de Médine.

Ces mêmes lieux, Médine et la Mecque, sont séparés, suivant el-Edricy, par un intervalle de dix stations en suivant la voie la plus courte ; car il y a une autre route oblique, à travers des montagnes, en quatorze stations. Ces distances donnent des journées de huit heures seulement, supposant la station identique avec la journée. Il donne encore un compte de deux cent soixante-dix *milles* dans le même intervalle, en suivant, à peu de distance, les bords de la mer Rouge pendant plus du tiers de la route ; on en trouve deux cent soixante-quinze dans la

[1] Géograph. nubiens. Paris, MDCXIX, p. 121.

[2] *Ibid*, p. 45.

[3] D'après des données particulières. *Voyez* plus bas.

carte nouvelle, en passant par Râbagh, Safrâ et les puits de Djedaydeh, cela confirme la position qu'occupent dans cette carte les villes de Médine et de la Mecque.

II. *Limites du Nedjd.*

L'énumération que nous avons faite au commencement, des provinces et vallées comprises dans la contrée de Nedjd, détermine suffisamment ses limites actuelles, telles qu'on les connaît aujourd'hui d'après l'opinion du cheykh A'bd-er-Rahmân, petit-fils du fondateur de la secte des Wahâbys; mais il ne faut pas croire qu'elles aient été les mêmes à toutes les époques. Le mot de Nedjd نجد vient de نَجَدَ qui signifie en général *être élevé*, et s'applique spécialement à la partie supérieure de l'Arabie, opposée à celle qui est plus basse et qu'on appelle Tehâmah تهامه [1]; aussi applique-t-on à plusieurs pays le nom de Nedjd. Telle est la cause qui fait que ces limites varient suivant les auteurs. Abou-l-Fedâ, qui divise en cinq parties l'Arabie, définit ainsi la première, d'après Abi-Bekr : « *Nagd est le pays situé entre al-Hedjâz et* « *al-Irac ;* et la seconde : *Orud, est l'Yamamah jusqu'à* « *al-Bahrain* [2]; et il ajoute : Nag'd est un lieu célèbre « sur lequel on n'est point d'accord ; la plupart disent que « c'est le nom d'une contrée élevée qui sépare al-Yemen « de Tahâmah et al-Irac de al-Châm (la Syrie). Selon « Allebab, c'est un pays qui s'étend des limites d'Alya- « mamah presque jusqu'à Médine, et qui se prolonge « des environs d'el-Basrah jusqu'au-dessus d'al-Bahrain.

[1] Dictionn. de Golius, *in voce* نَجَدَ.

[2] Descript. de l'Arabie, par Abou-l-Fedâ, p. 5, Geogr. veter. script. græc. min., t. III.

« Enfin plusieurs savans prétendent que dans la division « de l'Arabie, Médine appartient au Nag'd et la Mecque, « au Tahâmah-Alyaman. »

Selon la géographie turque, l'Arabie se divise en douze parties; le Nedjd de Yemen est la troisième; Aroud, la quatrième; le Nedjd du Hidjiaz, la dixième; Iâmameh, la douzième. Le Nedjd du Hidjiaz comprend le Nedjd-A'âridh, vaste pays traversé par la montagne connue sous le nom de Djebel el-A'âridh, aujourd'hui Imariïeh, qui commence à trois jours de la Mecque, et qui n'a que deux passages, à Ainïeh et Derriïeh [1]; on dit que ce pays comprend trois mille villages [2].

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ces passages, c'est sur la carte qu'il faut en voir l'application; cet examen fera aisément apprécier leur plus ou moins de justesse, et l'on reconnaîtra que le Nedjd est exactement l'Arabie centrale, s'étendant à l'est et à l'ouest jusqu'à peu de journées des côtes. Ce grand pays, dit Niébuhr, s'étend à l'occident, depuis Lahsa ou Hadjar et depuis l'Iraq d'Arabie jusqu'à l'Hedjâz, et depuis le nord de Yemen jusqu'au désert de Syrie. Cette délimitation est conforme à l'observation précédente et à la ligne que nous avons tracée sur la carte d'après le cheykh Abd er-Rahmân. Cependant Niebuhr n'y compte que deux districts principaux, el-A'âred et el-Khardj, et selon lui le Khardj est sur les confins de l'el-Yemen [3].

[1] Version manuscrite du *Dgihan-Numa*, par Armain, déposée à la bibliothèque du Roi, et dont M. Barbié du Bocage possède une copie qu'il a eu l'extrême obligeance de nous communiquer. *Voyez* p. 279 de cette copie. On reconnaîtra ces détails sur la carte; ils confirment la justesse des renseignemens fournis par le cheykh Abd-er-Rahmân, et qui ont servi à la composer.

[2] Ou plutôt trois cents.

[3] *Voyez* à ce sujet l'article suivant et l'article XIII.

Un tableau assez exact du Nedjd, communiqué par M. Silvestre de Sacy, a été inséré dans l'histoire des Wahabys par M. de Corancez ; il renferme sept départemens, savoir : Djauf, Djebel, Qacym, Ouechem, Soudeyr, Khardj et Dreyeh (ou A'âred) : selon notre carte, il faut y ajouter el-Haryq, el-Aflâdj et quatre *ouâdy*. Quant au premier, il manque dans notre liste, comme on le verra dans la nomenclature qui termine cette notice, article XIII.

III. *El-Yemâmeh.*

On peut d'après ces données chercher la position d'el-Yemâmeh, sur laquelle diffèrent les géographes arabes, et à plus forte raison les modernes. On en trouvera la raison si l'on considère que c'est à la fois le nom et d'une ville et d'un pays ; c'est à quoi l'on n'a pas fait assez d'attention. Après avoir donné l'itinéraire de Iamama à la Mecque en *dix-huit* stations, dont la première est *Aardh*, el-Edricy ajoute qu'il entend par Aardh, la rivière d'Aftan, qui coupe l'Iamama en deux, *quod secat Iamama à summo ad imum* [1], et ailleurs, il nous apprend que le pays d'Iamama confine au nord-ouest avec le pays d'O'mmân. Dans un autre passage, il compte *vingt-une* stations entre Iamama et la Mecque, et vingt-cinq entre la Mecque et Bahreyn, comme on l'a vu plus haut. Ces deux nombres, vingt-un et dix-huit, sont dans le rapport des journées de dix heures et des journées de douze ; ils conduisent tous deux vers un point à quarante-cinq lieues à l'est d'el-Derre'yeh, à égale distance de cette ville et d'el-Qatyf ; tandis qu'une ville d'Yemâmah paraît avoir été

[1] *Voyez* Geogr., nub., page 55. L'auteur parle de treize villes sur cette rivière ; Salamia est une de ces villes. *Voyez* ci-dessous, articles IX et X.

bien plus au sud. Le même point est encore indiqué par une distance de quinze stations entre Bassorah et Iamama, que rapporte el-Edricy. On explique cette position d'Yemâmah en admettant qu'il s'agit dans ces passages des limites du pays de même nom [1].

Selon Abou-l-Fedâ, Alyamamah fait partie d'el-Aroud; l'Oroud ou l'Aroud est le pays d'Alyamamah jusqu'à celui d'el-Bahrain; les villes d'Alyamamah, el-Ahsâ et Yabryn sont disposées en triangle, dont la première occupe le côté occidental, la deuxième le côté oriental, et la troisième le côté du midi [2]. Malheureusement cette description manque de précision, et elle ne suffit pas pour lever l'incertitude qui existe sur la position de la première de ces villes; c'était, dit Abou-l-Fedâ, une ville plus petite que celle du prophète (Médine), située dans une région montagneuse du désert, plus riche en palmiers que les autres lieux de l'Hedjâz. Sa distance à Basrah était de seize stations : c'est à peu près ce que dit el-Edricy (*Voyez* plus haut). Ce qui suit prouve que le pays de ce nom était très-étendu : « Quelqu'un qui « a vu *de notre temps* l'Yamamah, rapporte qu'il est peu « habité et possède un petit nombre de palmiers. Il renferme une vallée très-profonde appelée al-Charg (el-« Khardj) : Yamamah est situé dans une plaine. Al-Charg « est un lieu du même pays, avec beaucoup de villages « et très-riche en grains. »

Or nous savons à présent qu'el-Khardj est une pro-

[1] Selon la Bibliothéque orientale de d'Herbelot, quelques auteurs font de l'Iamama une petite province. La ville est éloignée de Bassorah de dix-huit journées. Il est nécessaire de suivre sur la carte toute cette discussion géographique, dont le sujet est nécessairement très-aride.

[2] *Voyez* ci-dessous, article IX.

vince au S. E. d'el-A'âred. Ainsi toutes les données coïncident et font penser que l'ancien pays d'el-Yemâmah, selon Abou-l-Fedâ et el-Edricy, se formait des provinces qu'on appelle maintenant el-A'âred et el-Khardj; Soulemyeh ou Salemia en faisait partie. Il ne résulte pas encore de là une position précise pour le chef-lieu; el-Derre'yeh, par son importance, paraît avoir pris sa place.

Al-Ahsa et el-Qatif, dit Abou-l-Fedâ, sont à quatre stations environ d'al-Yamâmah; c'est ce qu'on trouve en effet sur la nouvelle carte. C'est donc par un concert de témoignages qu'on est conduit à placer el-Yamâmah entre le 25e et le 26e parallèle. Mais comment concilier ce résultat avec la latitude des tables d'Ulug-Beg et de Nassir-ed-Din? Les unes et les autres s'accordent à donner 23 degrés à Yamâmah, et, ce qui est bien plus difficile à expliquer, celles du même Abou-l-Fedâ donnent à cette position (par un terme moyen) 21° 30', tout en disant qu'al-Yamâmah est dans al-Aroud (nous ne parlons pas des longitudes, dont on ne peut faire aucun usage). On doit être d'autant plus surpris de cette différence, que les tables de ces trois auteurs donnent à la Mecque une latitude qui approche de la véritable: l'une 21° 20', et les autres, 21° 40'; et même le terme moyen des latitudes rapportées par Abou-l-Fedâ, d'après Ebn-Said et d'autres écrivains arabes, est de 21° 26', ce qui est bien près de 21° 28', position vraie du lieu.

D'un autre côté, si l'on compare dans les tables d'Abou-l-Fedâ la position d'al-Yamâmah avec celles d'el-Qatyf, on trouve que la différence en latitude est de 1° 5': elle correspond de la manière la plus exacte avec l'emplacement déterminé plus haut, c'est-à-dire que la latitude d'el-Qatyf et d'el-Yamâmah seraient toutes deux affectées d'une erreur fortuite, de près de 4 degrés. Quant aux

tables de Nassir-ed-Din et d'Ulug-Beg, elles donnent aussi à el-Qatyf une latitude trop petite, et elles en éloignent Yamâmah de 2 degrés au sud, ce qui s'applique probablement à la limite sud de la contrée de ce nom, vers la province actuelle d'el-Haryq.

Consultons encore pour cette position le Dgihan-Numa ou Géographe turc, autorité qui a servi à d'Anville pour fixer plusieurs parties des côtes arabiques. « Yemameh « portait autrefois le nom de *Dgew;* il est situé dans un « vallon qui porte le nom de *Kharedj*, dans lequel sont « situés beaucoup de villes et de villages. Le blé et l'orge « de Yemameh sont renommés, son eau est excellente..... « Il coule dans ce pays trois rivières qui ont leurs sources « dans la montagne de Ram;.... Yemameh est aussi le « nom d'une ville du pays des A'valïi, située dans le « désert..... Yemameh est à six journées de Lahsa et à « trois de Iebrïn; on y voit un palais et un château- « fort [1]..... Hadjer (ou Bahrayn [2]) est à une journée d'Ye- « mâmah. »

Voilà encore un témoignage qui semble identifier le pays d'Yemâmah avec celui de Khardj : une distance de six journées jusqu'à el-Haçâ conduit jusqu'à la limite ouest d'el-A'âred; mais celle d'un jour jusqu'à Bahrayn est inverse de la réalité, puisque ce dernier pays est plus à l'est qu'el-Haçâ. On voit aussi que le nom d'Yemameh a appartenu à deux positions.

Nous conclurons du rapprochement de tous ces témoignages des auteurs arabes, 1° que les diverses positions assignées à el-Yemâmah s'appliquent les unes au pays, les autres à la ville de ce nom; 2° qu'il paraît corres-

[1] Extrait de la version manuscrite du *Dgihan-Numa*. *Voyez* p. 314 de la copie appartenant à M. Barbié du Bocage.

[2] *Ibidem*, p. 295.

pondre aux provinces d'el-Haryq, d'el-Khardj et d'el-A'âred, compris l'espace qui sépare el-Haçâ des deux dernières; 3° qu'il y a eu peut-être deux villes de ce nom, l'une au sud et l'autre au nord. El-Derre'yeh, ville de construction nouvelle, a sans doute succédé à ces places importantes. Nous avons placé la première conjecturalement vers le 24ᵉ degré de latitude.

On ne peut donc souscrire à l'opinion de Pinkerton, qui soupçonne que l'existence de la ville et de la province d'Yamâmah est chimérique (*mere fictions* [1]), et pense qu'on devrait les bannir des cartes, ainsi que la rivière d'Aftan. Le géographe anglais, frappé de la ressemblance des mots Ayaman et Yamama, présume qu'on les a confondus, et il croit expliquer ainsi les difficultés que présente la position de ce dernier endroit, placé par les auteurs à l'est de la péninsule, tandis que Niébuhr le porte tout-à-fait à l'ouest, dans un pays de Kerjé, confinant à l'Yemen; mais ce serait confondre sans motif *Ayaman* avec *al-Yemen*. Il est vrai que ce voyageur met Kerjé (sans doute le Khardj) à l'est de l'Hedjâz et de l'Yemen, et y place la ville d'Amamé ou Imamé: l'erreur qu'il a commise est le résultat des informations vagues transmises par les Arabes. S'il y a quelque chose de constant, c'est que la province de Khardj est dans la partie orientale du Nedjd et de l'Arabie; telle est aussi la position d'Yemâmah. D'Anville ne s'est donc pas trompé en mettant ce lieu dans le Khardj ou l'A'âred, et dans l'est. Ce qui paraît probable, c'est que Niébuhr, trompé par la consonnance, a confondu lui-même les mots *el-Yemen* et *el-Yemâmah* appelé par quelques au-

[1] *Pinkerton's modern geography*, the third edition. London, 1811, p. 57 et suiv.

teurs Yamanah (*voyez* les tables d'Ulug-Beg et de Nassir-ed-Din), et qu'il a, par suite, pris l'une pour l'autre des positions qui sont éloignées par un immense intervalle. Cette explication est infiniment plus simple que l'erreur énorme de 7 degrés en latitude, dont Pinkerton accuse d'Anville bien mal à propos. La même remarque s'applique à Salemia, ville du Kerjé, selon Niébuhr, et sur les frontières de l'Yemen. C'est encore aujourd'hui un gros village du Khardj, appelé *el-Soulemyeh*. Ainsi notre d'Anville a raison à son tour et contre le voyageur danois et contre le géographe anglais : pareille chose lui est arrivée plus d'une fois [1].

IV. *El-Qatyf, Bahreyn, el-Haçâ.*

Les recherches qui précèdent reposant sur la position d'el-Qatyf, nous devons rendre compte des données sur lesquelles s'appuie cette position. On est surpris de voir quelle différence en longitude elle présente selon les différentes cartes ; si l'on s'en rapporte à Niébuhr, cette longitude est de 45° à l'orient de Paris ; selon la carte d'Asie de d'Anville, de 45° 50' ; suivant la carte d'Arabie par Bonne, 47° environ, et selon les cartes les plus récentes 47° 20', sans parler des longitudes de 74° et 73° 55' rapportées dans les tables d'Ulug-Beg, de Nassir-ed-Din et d'Abou-l-Fedâ ; cependant ce point important doit fixer, avec Yanbo', la distance des deux mers intérieures qui baignent la péninsule arabique.

Abou-l-Fedâ et le géographe turc comptent l'un et l'autre deux jours d'el-Qatyf à el-Ahça, et six à Bassorah ;

[1] Cette remarque n'ôte rien au mérite des observations de Niébuhr : il avertit lui-même qu'il faut distinguer les informations procurées par les Arabes de celles qui sont prises sur les lieux mêmes.

el-Edricy donne aussi deux jours d'el-Ahçа à el-Qatyf; ces journées doivent être comptées chacune pour deux [1]. La longitude de 47° environ pour el-Qatyf satisfait à ces conditions : en l'adoptant on trouve le rapport de 2 à 6 (ou de 4 à 12) entre les distances de ce point à Bassorah et à el-Hofhouf, chef-lieu d'el-Haçâ. La latitude sera de 26° 20' environ comme celle de Bahreyn. Niébuhr porte ce lieu trop au nord d'un degré et trop à l'ouest de 2° 30' et même 45'. La position de d'Anville était plus exacte, mais encore trop à l'ouest de près de 2 degrés. Il n'entre pas dans le plan de cette notice de décrire el-Qatyf et ses environs : on trouvera sur ce lieu des détails intéressans dans les auteurs arabes et dans un des articles suivans. Au temps d'Abou-l-Fedâ, c'était une ville plus grande qu'el-Haça; elle avait une enceinte, un canal et quatre portes; à une demi-station, à l'est, était la ville de Tarout, pays abondant en vignes. On suppose sans preuve qu'el-Qatyf répond à l'ancienne Gerra, par où se faisait jadis le commerce de l'Afrique avec les Indes [2].

Le nom de Bahreyn, qu'on applique aujourd'hui seulement aux îles célèbres par la pêche des perles, appartient (selon les Arabes) à un pays maritime assez étendu, dont el-Qatyf occupe la limite septentrionale. Ceux qui ont ainsi appelé ces îles, n'ont pas fait attention à l'origine du nom de Bahreyn, qui indique une position entre *deux mers ;* le géographe turc nous l'apprend.

[1] En effet, el-Edricy compte onze stations de Bahreyn à Bassorah; ce qui est exact; *Voyez* plus haut. D'Anville, en plaçant une ville de Lahsa à 1° 25' au sud d'el-Qatyf, faisait la même rectification.

[2] La latitude de Ptolémée, 23° 20' repousse cette supposition; celle de Niébuhr, qui place Gerra à Qreyn (dont la latitude est de 29° 40'), est encore plus inadmissible.

« Hedger ou Bahreyn est le pays situé entre le golfe « Persique et le lac voisin d'el-Ahça. » Niébuhr l'ignorait aussi ; il n'a pas pu découvrir, dit-il, pourquoi chez les étrangers elles portent (les îles) le nom de Bahrein, qui signifie *les deux mers* [1].

D'Anville a tracé, sur une carte manuscrite de la partie occidentale du golfe Persique, faite pour le voyage de Thevenot, un canal venant de Bassorah et joignant el-Qatyf, dans une étendue de quatre-vingts lieues de long ; nous ignorons sur quoi il s'est appuyé. Toutes les descriptions parlent du chemin qui joint ces deux villes comme d'un pays désert, fréquemment parcouru par les caravanes : deux circonstances qui ne nous ont pas permis de figurer le canal sur la nouvelle carte. M. Raymond, qui était attaché à l'expédition du pacha de Bagdad contre les Wahâbys, en aurait eu connaissance ; et, en second lieu, les bords de ce canal seraient habités. El-Edricy parle seulement de quelques cabanes disséminées dans ce grand désert, et occupées par les Arabes A'mer-Rabia'.

Selon Abou-l-Fedâ, on compte quinze jours (ou plutôt vingt-cinq) de Médine à al-Bahrein, et dix à la Mecque. Cette proportion conduit juste au pays maritime qui est au sud-est d'el-Qatyf. Al-Bahrein, dit-il, est un pays très-fertile en dattes, appelé aussi du nom d'*Hagiar*, qui n'est pas celui d'une ville ; mais el-Edricy prétend qu'el-Ahçâ, Qatyf, el-Hagiar, sont des villes de Bahreyn.

Niébuhr considère les noms d'el-Haçâ et d'el-Hadjar comme appartenant à un même pays [2], lequel renferme el-Qatyf et Qatar, et s'étend au nord jusqu'à el-Koueyt ou Qreyn, port assez important et peu éloigné des bou-

[1] *Descr. de l'Arabie*, p. 284.

[2] *Descr. de l'Arabie*, p. 293 et suiv.

ches de l'Euphrate; mais il est en contradiction avec les auteurs déjà mentionnés. El-Haçâ, d'après le cheykh Abd-er-Rahmân, est une dépendance du Nedjd et ne s'étend pas jusqu'à la mer; c'est le pays de Bahreyn (autrement el-Hadjar) qui est la partie maritime et dont dépend el-Qatyf. Quant à el-Koueyt, ville si reculée dans le nord, elle n'obéit point aux chefs de Bahreyn ou el-Hadjar, mais sa population en est originaire: on peut au reste voir dans Niébuhr une histoire détaillée de ce pays et des dominations successives sous lesquelles il a passé.

Nous trouvons dans Abou-l-Fedâ, au sujet d'*el-Ahçâ*, l'explication de la différence qu'on a pu remarquer entre l'orthographe du cheykh Abd-er-Rahmân [1] et celle des auteurs arabes, suivie aussi par Niébuhr. « *El-Ahsa*, « dit le géographe arabe, est une ville abondante en pal- « miers et en eaux courantes; ses sources sont très-chau- « des; el-Ahsa est à deux stations au couchant d'el-Qatyf « en tournant vers le sud: ce nom est le pluriel de *Hasa* « حسا. C'est un terrain de sable dans lequel l'eau pénètre « jusqu'à ce qu'elle rencontre la terre ferme et s'y arrête. « Les Arabes le creusent et y puisent l'eau. Ahsa n'a « point d'enceinte murée, etc. » Haçâ se rapporte en effet à un terrain imbibé d'eau. Il est donc constant que ce pays ne doit pas être confondu avec celui de Bahreyn.

Hofhouf est aujourd'hui le lieu principal d'el-Haçâ. Il paraît qu'il existe une ville plus au nord, vers Iouniah, là où est un lac avec un courant qui se jette dans le golfe Persique. Cette position est en effet à deux stations d'el-Qatyf, et leur différence en latitude est d'un degré,

[1] Le cheykh Abd-er-Rahmân a écrit sur la carte esquissée au Kaire, اقليم الحسا, province d'el-Haçâ.

comme elle est marquée dans les tables d'Ulug-Beg et de Nassir-ed-Din, bien que les latitudes absolues y soient fautives de plus d'un dégré. Mais il n'existe aucune raison d'affirmer, comme l'a fait Pinkerton, qu'il y a actuellement une grande et belle ville de Lahsa, capitale de la province de ce nom : le contraire paraît démontré [1].

V. *El-Derre'yeh, chef-lieu d'el-A'âred, et capitale du Nedjd.*

C'est aux guerres entreprises par la Porte pour soumettre les Wahâbys qu'on doit de connaître l'importance d'el-Derre'yeh. Cette ville, indiquée par les cartes comme un simple village, par la raison qu'elle n'était presque rien au temps d'Abou-l-Fédâ qui a guidé les géographes modernes, possédait avant l'expédition d'Ibrahym-Pacha une population d'au moins treize mille habitans. Situé au fond de la fertile vallée dite Ouâdy-Hanyfeh, arrosé par les eaux d'un courant assez considérable, dont le cours, pendant la saison pluvieuse, s'étend jusqu'à plus de quatre-vingt lieues, riche en fruits et en moissons, le territoire de cette ville a encore l'avantage d'une forte position. On n'y arrive du côté de l'ouest que par une étroite coupure de la montagne appelée *el-Chekke :* ce lieu est escarpé et facile à défendre, quel que soit le nombre des assaillans. C'est au plan qu'a dressé M. Rousseau, ancien consul général de France, d'après les renseignemens d'un cheykh attaché à l'émyr So'oud, que nous sommes redevables de ces indications précises.

[1] Une ville d'*el-Haçâ* est placée sur beaucoup de cartes, à l'E. S. E. d'el-Qatyf et sur le bord du golfe Persique. Nous ignorons d'après quelle autorité.

Le lecteur, en y jetant un coup-d'œil, aura une idée nette de la topographie du pays, qui jusqu'à présent était restée tout-à-fait inconnue. Aussi nous sommes-nous empressés de l'introduire dans notre carte, du consentement de M. Barbié du Bocage, et après avoir d'abord fixé le plus exactement que nous avons pu la position de la capitale du Nedjd.

D'après la carte de d'Anville, *Deraieh* est à 7° 45' (d'un grand cercle) d'Yanbo', à 2° 40' d'el-Qatyf ou du golfe Persique, et à 4° 40' de Bassorah : dans les cartes plus récentes, ces distances sont respectivement de 8° 30', 3° 10' et 6°. D'après la carte nouvelle, il y a d'el-Derre'yeh à la mer Rouge 7° 30'; au golfe Persique, 3° 25', et à Bassorah, 5° 20' : ainsi d'Anville plaçait ce lieu trop près de Bassorah et aussi du golfe Persique. Il est à peu près à cent lieues des limites des provinces extrêmes, el-Qacym, el-Djebel, el-Aflâdj, et de Bahreyn, et par conséquent il occupe le centre du pays.

Les renseignemens du cheykh Abd-er-Rahmân, plaçent el-Derre'yeh à deux cents lieues, de vingt-cinq au degré, d'Yanbo' en ligne droite, et la ligne de route suivie par les troupes de l'expédition, ligne très-sinueuse, contient deux cent-cinquante-cinq lieues. Cette route passe par Médine, el-Rass, A'neyzeh et Chaqrâ; c'est celle qu'on voit tracée sur la nouvelle carte; la position en longitude est donnée par cette distance, el-Derre'yeh étant sous le

[1] On a vu dans la relation qu'el-Derre'yeh était composée de cinq bourgades entourées d'une enceinte, que Ghacybeh et Tourfyeh en sont des dépendances, et que Toureyf était la résidence d'Abdallah, le dernier émyr des Wahâbys. Au mois de septembre 1819, la ville a été presque entièrement détruite par les ordres d'Ibrahym-Pacha.

Le nom de *Bâten*, donné au courant qui l'arrose, est un nom générique; Ouâdy-Hanyfeh paraît être le véritable nom de la vallée.

parallèle de Médine : et cette position, confirmée encore par la distance du lieu à el-Qatyf, est de 44° 10' à l'orient de Paris. Quand à la latitude, il résulte tant de l'itinéraire des troupes que de nos calculs et des élémens de la construction de la carte, qu'elle ne peut être éloignée de 25° 15' : si on l'augmentait, cette ville serait trop voisine d'el-Qatyf; si on la diminuait, elle serait trop près de la mer Rouge.

VI. *Médine, Yanbo', Iatrib.*

La position exacte de Médine importe à la géographie à plusieurs égards; outre que c'est un point auquel sont liés les itinéraires des pèlerins qui viennent de l'Afrique (par l'Égypte et la Nubie) et de la Turquie européenne et asiatique (par la Syrie) on ne peut, si l'on n'en connaît pas bien l'emplacement, suivre les descriptions des auteurs arabes. C'est d'ailleurs la limite du Nedjd à l'occident, et nous avons dû nous efforcer d'obtenir à cet égard quelque chose de plus précis que ce que donnent les cartes modernes. Aucun européen n'a fait à Médine d'observations astronomiques; l'on a continué de placer la *ville du prophète* à une trentaine de lieues en ligne droite d'Yanbo'. Selon d'Anville, cette distance est de vingt-quatre lieues seulement, la latitude de Médine de 24° 40', et sa longitude, de 35° 5'. Niébuhr l'a placée au parallèle de 24° 20'.

M. Badia (plus connu sous le nom d'*Aly-Bey*), qui a fait des observations astronomiques en Arabie, n'a malheureusement pas pu observer à Médine; sa montre marine lui fut enlevée par des arabes Wahâbys, précisément comme il s'y rendait; mais il a du moins rapporté des distances qui contribuent à rectifier la longitude trop

faible, constamment adoptée sur les cartes. Il place Médine à quatre nuits de chemin ou quarante-quatre lieues d'Yanbo'; on suit, pour y arriver, la direction de l'E. $\frac{1}{4}$ S. E., et celle de l'est $\frac{1}{4}$ N. E. Djedaideh est sur cette route; la distance d'Yanbo' à ce point est de vingt-huit lieues, et de là à Médine, seize lieues. Aly-Bey en conclut une différence en longitude de 2° 40' : cette différence est bien trop grande, elle pêche autant par excès que celle des cartes par défaut; peut-être a-t-il voulu dire 1° 40'. C'est de la route même d'Aly-Bey que nous sommes partis pour fixer la longitude de Médine à environ 37° 43', c'est-à-dire à 1° 36' à l'est d'Yanbo'. On verra, par cette position, Médine plus rapprochée de son port actuel que d'aucun autre point de la mer Rouge, comme cela est naturel, tandis qu'on voit le contraire sur les cartes.

La latitude de cette ville n'est pas moins défectueuse dans les cartes actuelles. Les uns placent cette ville presque sous le parallèle d'Yanbo', d'autres un peu au sud, d'autres enfin dans le nord, et ces derniers, parmi lesquels il faut compter d'Anville, sont le plus fondés en raison. C'est par l'examen de la route de l'expédition d'Ibrahym-Pacha, qu'on parvient à ce résultat : cette route s'élève beaucoup dans le nord, elle passe par la province d'el-Qacym, dont les distances à Médine et Yanbo' d'une part, et à el-Derre'yeh de l'autre, exigent sur la carte un grand développement; enfin la ligne de Médine à Yanbo' est aussi plus longue qu'on ne le pensait avant le voyage d'Aly-Bey. Ces divers motifs servent de base à la détermination de Médine, et donnent 25° 13' pour sa latitude approximative.

Tous les géographes ont reconnu dans Médine l'ancienne *Iatrippa* de Ptolémée. Nous ne voyons d'autre

fondement à cette opinion que l'ancien nom de Médine qui était suivant les écrivains arabes Iatrib [1]; mais la latitude de 23° $\frac{1}{2}$ répugne à ce rapprochement, car les tables de Nassir ed-Din et Ulug-Beg, qui présentent ce double nom, donnent elles-mêmes 25° à la latitude du lieu. La conformité d'Iatrib avec Iatrippa ne prouvera rien autre chose si ce n'est que la même dénomination a appartenu à plusieurs lieux différens, ou bien que la ville du nord étant devenue plus importante a pris le nom de l'ancienne. Il paraît aussi que faute d'une observation de hauteur, on a placé la ville beaucoup trop dans le sud, pour se rapprocher de la position d'Iatrippa confondue avec Iatrib.

Il n'en est pas de même d'Ianbo' qui répond pour la position comme pour le nom, à *Iambia vicus;* sa latitude, suivant Ptoléméé, est de 24°, et celle d'Yanbo', suivant Niébuhr, est de 24° 5' : celle-ci est trop faible de quelques minutes, Aly-Bey a trouvé 24° 7' 6". Il faut être prévenu, d'ailleurs, qu'il y a une autre ville de ce nom, *Yanbo' de terre*, à une journée de la ville maritime [2] : Niébuhr a donc tort de reprendre Abou-l-Fédâ qui distingue Yanbo' et son port distant de la ville d'un jour de chemin. Aly-Bey distingue aussi *Yanbo' el-Nakhl* (ou des palmiers) d'*Yanbo' el-Bahr* (ou de la mer); la première ville est à une journée E. $\frac{1}{4}$ N. E. de la seconde. Sa route et celle de l'expédition égyptienne ne laissent donc point de doute à l'égard de l'existence d'Yanbo' de terre; cependant, n'ayant qu'une distance, nous ne l'avons point placé sur la carte.

[1] Le géographe turc donne aussi le nom d'Iesrib à la ville du prophète Medynet-er-resoul. On lit dans la version d'el-Edricy, *ad Medinam cujus nomen est Iathreb....* Geog. nub., p. 45.

[2] Le cheykh Abd-er-Rahmân écrit son nom ainsi ينبع البر.

Il resterait à expliquer pourquoi les géographes arabes ne comptent que trois jours de Médine à la mer, et même à el-Djâr, qui était autrefois son port. Mais nous avons vu qu'Aly-Bey avait trouvé quarante-quatre lieues de Médine à Yanbo'. Il en résulte une distance de cinquante lieues en ligne droite jusqu'à el-Djâr, espace qu'il est impossible aux caravanes de parcourir en trois jours.

VII. *La Mecque, Tâyef, Tarabeh, Bycheh, etc.*

La position de la Mecque ne varie pas moins sur les cartes que celle de Médine; essayons de la déterminer afin de fixer vers le S. O. la limite du pays de Nedjd. Deux routes conduisent de l'une à l'autre de ces villes. Selon Burckhardt, la route de l'ouest passe par les stations suivantes : Byâr A'ly, el-Chohadâ, Djedaideh village considérable sur le bord d'un ruisseau (et auprès le puits Byr Zât-el-A'âlem), les villages d'el-Safrâ et d'el-Houmrah, Bedr, el-Qâa', el-Aqdyd à vingt-huit heures de Bedr, Râbagh, Khalys, el-Safân, ouâdy Fâtmeh et la Mecque[1]. Comme ce voyayeur a recueilli, partout où il est allé, les informations les plus exactes, nous devons adopter pour bonne la position qui coïncidera bien avec cet itinéraire. La route dont parle Burckhardt est intermédiaire entre la plus longue, passant par les villes d'Yanbo', Djâr, el-Râbagh, et la plus courte (mais la plus difficile), qui va droit par les montagnes de Médine à la Mecque. Depuis el-Safrâ, elle fait suite à la route de la caravane de Damas, que nous avons également tracée sur la carte, d'après le même voyageur. Dans les cartes récentes, on place la Mecque à 21° 37' de latitude et 37° 26' ou même

[1] Travels in Syria by Burckhardt, p. 661.

40' de longitude, c'est-à-dire, beaucoup à l'est du méridien de Médine; il en est même où la différence de longitude s'élève à près de 1° 50'. On trouvera sous ce rapport une grande différence dans la nouvelle carte, où la Mecque est peu éloignée du méridien de Médine. Nous fondons cette position sur les observations d'Aly-Bey, qui paraissent n'avoir pas encore été employées par les géographes. Au moyen d'un grand nombre de passages du soleil et par plusieurs distances de la lune, il a déterminé la latitude à 21° 28' 17", et la longitude à 37° 54' 45" [1]. Cette observation serait parfaitement confirmée, s'il était nécessaire, par la distance de la Mecque à Djeddah qui est, selon le même, de vingt-trois heures de la marche d'un chameau [2]. Enfin cette position de la Mecque sert à vérifier celle que nous avons assignée à Médine, à défaut d'une observation astronomique, laquelle nous manque encore. Les stations indiquées par Burckhardt se réduisent à onze, parce que Byr-A'ly est tout près de Médine; il en est de même des villages de Houmrah et de Safrâ : or en portant onze fois sur la route l'intervalle précédemment fixé pour la *station*, on arrive à Médine.

La distance de Médine à la Mecque est trop petite, dans les cartes, d'à peu près un quart. Safrâ et Bedr sont

[1] Voyages d'Aly-Bey, t. III, ch. I et II.

[2] *Voyez* la carte. Une erreur énorme, de typographie sans doute, s'est glissée dans l'ouvrage sur la longitude de Djeddah : au lieu de 45° 54' 30", il faudrait lire 36° 54'. Il y a d'autres erreurs plus inexplicables dans les distances que cite Aly-Bey entre Dreyeh (ou el-Derre'yeh) et Médine, Bassorah, Jérusalem, les îles Bahreyn; au lieu de cent-trente, cent, cent-soixante et cinquante lieues qu'il assigne aux quatre distances, il en existe au moins cent quatre-vingts, cent-trente, trois cents et quatre-vingt-dix, respectivement.

indiqués par Niébuhr au sud d'Yanbo' ; c'est au nord qu'on doit les placer, en suivant l'itinéraire qu'a fourni Burckhardt, et encore d'après les renseignemens du cheykh Abd-er-Rahmân.

Il est intéressant de fixer la position de Tâyef, qu'on appelle le *Jardin de la Mecque*. Cette ville est située sur une montagne fertile, riche en vignes et en arbres fruitiers, qui, d'après les nouveaux renseignemens, est celle de Kharrah ; ses raisins secs se transportent au loin. Sur le sommet de la montagne, le froid est si rigoureux qu'il y gèle quelquefois. D'après Burckhardt, Tâyef est à cinq jours à l'est de Djeddah ; cet espace ne doit pas être évalué d'après les journées de la plaine ; en retranchant les vingt-trois heures de chemin qui séparent Djeddah de la Mecque, il restera environ vingt-cinq heures pour la seconde partie du chemin, représentant à peu près vingt lieues en ligne droite, à cause des chemins montueux. Il faut deux jours pour la franchir, d'après le cheykh Abd-er-Rahmân, et selon Pinkerton il y a soixante-dix milles dans cet intervalle ; toutes ces données se confirment réciproquement ; au reste on a placé Tâyef au midi et non pas au nord de la Mecque comme dans la carte de Niébuhr, et dans celles qu'on a faites depuis ; c'est ce que demandent les tables d'Ulug-Beg et de Nassir-ed-Din, qui marquent Tâyef au sud de la Mecque, de 20'. El-Edricy compte soixante milles entre les deux endroits.

Bycheh et Tarabeh, chefs-lieux des arrondissemens appelés *Ouâdy-Chahrân*, et *Ouâdy-Soubey'*, sont à peu près à égale distance de la Mecque et à cinquante lieues en ligne droite ; selon Burckhardt, Tarabeh est à huit jours au sud-est de la Mecque [1]. Notre carte est d'accord avec

[1] Il faut lire au nord-est.

cette distance, attendu que le chemin est dans un pays de montagnes. Les autres positions des environs sont établies d'après les mêmes données [1].

VIII. *El-Henâkyeh, el-Rass, A'neyzeh, Chaqrâ.*

El-Henâkyeh est la première des places du pays de Nedjd, vers l'occident; on a vu dans la relation quel est son degré d'importance. Le développement de la route porte ce lieu au nord-est de Médine (à environ vingt-quatre lieues), et el-Rass et A'neyzeh à l'est-nord-est, ce qui place la province d'el-Qacym beaucoup au nord de la ligne directe de Médine à el-Derre'yeh. Il paraît que les montagnes et les déserts qui sont dans cette dernière direction obligent de faire un très-grand détour : il y existe cependant plusieurs gros villages, tels que Meskeh, el-Douâdemy, et el-Cha'râ. Selon l'estimable et savant voyageur Burckhardt, el-Henâkyeh est à trois jours de Médine : la position que nous lui avons assignée est parfaitement d'accord avec ce renseignement.

Abou-l-Fedâ et les écrivains arabes ne donnent presque aucun secours pour placer les lieux intermédiaires entre Médine et el-Haçâ; nous trouvons dans le géographe turk une distance qu'il faut comparer avec la marche des troupes; suivant lui, A'neyzeh est à cinq jours d'el-Derre'yeh; cet intervalle est nécessairement trop faible. Il y a quatre-vingt-quinze heures de marche d'un lieu à l'autre, avec de grands contours à la vérité. Il en resterait encore soixante-quinze, en passant (sans se détourner) par Oucheyqer et

[1] La relation donne deux jours entre Bessel et Koulâkh, ce qui n'est pas en rapport avec les deux jours et demi de Koulâkh à Tarabeh. C'est par erreur que Burckhardt ne met que huit heures dans ce dernier espace.

Bessâm. Niébuhr raporte une mesure exacte quand il compte dix journées depuis Bassorah jusqu'à A'neyzeh. On trouve en effet dans cet intervalle dix stations [1]. La position centrale d'A'neyzeh rend ce point important. Il est à égale distance des deux mers, et le voyageur qui se rend d'el-Qatyf à Yanbo' se trouve à moitié chemin quand il est parvenu à A'neyzeh.

El-Rass est à douze jours de Médine, selon la relation; c'est d'après cette donnée, qui concourt avec les précédentes, que nous avons fixé la position d'el-Rass et d'A'neyzeh; ces journées sont de huit heures seulement.

Chaqrâ est le chef-lieu de la province d'el-Ouechem; c'est une forte place, quoique dominée par des montagnes; sa position est donnée par rapport à el-Derre'yeh, dont elle est distante de vingt-huit lieues de chemin environ. A l'égard des autres lieux de ces diverses provinces, ils ont été placés d'après les indications du cheykh Abd-er-Rahmân, et nous croyons superflu d'entrer ici dans aucun autre détail.

IX. Partie à l'est d'el-Derre'yeh, *el-Soulemyeh*, *el-Hofhouf*, *Yabryn*.

Comme l'expédition d'Ibrahym pacha n'a pas été beaucoup au delà d'el-Derre'yeh à l'est, nous aurions manqué dans cette partie de renseignemens positifs, sans le secours inespéré que nous a procuré un voyage fait à travers l'Arabie par un officier anglais, le capitaine Sadlier [2].

[1] *Voyez* plus haut relativement à la mesure de la grande station arabe équivalant à 27 minutes et demie environ.

[2] Mémoires de la société littéraire de Bombay, t. III, p. 491 et suiv.

Notre carte était rédigée entièrement d'après les détails fournis par le cheykh Abd-er-Rahmân, lorsque nous en avons eu connaissance; mais comme cet officier a donné un itinéraire qui paraît exact, nous avons cru devoir l'adopter pour le pays à l'orient d'el-Derre'yeh, en maintenant telle qu'elle était la partie de l'ouest, et nous appuyant toujours sur les positions d'el-Qatyf et d'el-Derre'yeh. Une petite carte a été jointe à la relation très-curieuse du capitaine; en la comparant avec la nouvelle, on verra quelles indications du cheykh wahâby nous avons conservées et ajoutées à l'itinéraire de l'officier anglais, hors de la ligne de route de ce dernier; les autres ont été supprimées comme n'étant pas d'accord avec l'itinéraire. Nous reviendrons sur ce voyage intéressant qui est jusqu'à présent le renseignement le plus authentique que l'on possède : nous nous bornons ici à l'objet de cet article. Le capitaine Sadlier étant arrivé à el-Derre'yeh par le nord, semble n'avoir pas eu connaissance de la province d'el-Khardj, et de la ville d'el-Soulemyeh, chef-lieu par où passe le grand courant d'el-Derre'yeh. Il tombe, suivant le cheykh Abd-er-Rahmân, dans le torrent qui vient des montagnes du sud-est, non loin de Zoumeyqah. El-Soulemyeh pourrait être le même lieu que *Salemia* des écrivains arabes; mais il s'est introduit à son sujet la même confusion que pour Yemâmeh et par la même raison. Niébuhr plaçant el-Khardj sur la frontière del-Yemen, y mettait aussi Salemia. En faisant ce déplacement extrordinaire, le voyageur danois avait perdu de vue le témoignage d'el-Edicy suivant lequel le pays d'Iamâma, renferme les villes de Barca et *Salemia*, et *confine au nord-ouest le pays d'O'man*. El-Soulemyeh, placé dans notre carte, d'après le cheykh Abd-er-Rahmân, à l'est d'el-Derre'yeh, convient donc très-bien avec Sale-

mia d'el-Edricy, ville qui, selon Abou-l-Fedâ, était égale en grandeur à el-Qatyf et supérieure à el-Ahsa.

C'est d'après les mêmes indications que nous avons placé el-Haryq et les autres lieux de la province du même nom; le capitaine Sadlier ayant fait route très au nord de ce canton. Mais il a visité soigneusement le canton d'el-Haçâ; son rapport confirme entièrement la position assignée par le Cheykh à cette province et à son chef-lieu, si différente de celle qui est sur les cartes; au lieu d'être à l'est-sud-est d'el-Qatyf, et sur la côte même du golfe persique, le pays d'el-Haçâ est au sud-sud-ouest. Il n'y a point de ville du nom d'el-Haçâ; le plus gros bourg s'appelle *Fouf*, sans doute *Hofhouf* du cheykh Abd-er-Rahmân, quoique placé plus au nord. C'est le chef-lieu du canton; il renferme quinze cents habitans.

Un des points les plus intéressans de la reconnaissance du capitaine anglais est Iounih ou Iouniah, à soixante-quinze milles d'A'mer-Robbia', où se trouvent des sources, un lac et un torrent. C'est ce point que nous considérons comme faisant suite au grand courant qui vient du sud-ouest, et qui pendant la saison pluvieuse se jette dans le golfe, devant les îles Bahreyn; nous avons ajouté différens villages autour d'el-Hofhouf, d'après les renseignemens du cheykh. La province d'el-Haçâ en renferme encore d'autres qu'on trouvera dans la nomenclature française et arabe, mais dont la position est trop incertaine pour les écrire sur la carte.

Le chemin d'el-Qatyf (ou plutôt de Syahât, position un peu à l'est) jusqu'au campement d'A'mer-Robbia', est de quatre-vingt-dix milles selon le capitaine Sadlier: sur ce chemin sont plusieurs petits puits que nous n'avons pas indiqués; nous avons encore trouvé dans le rapport de cet officier une confirmation de notre senti-

ment touchant la position du pays d'Yemâmeh, puisque selon lui, *Ioumama* s'étend jusqu'à la ligne qui joint A'mer-Robbia' et el-Derre'yeh.

C'est dans l'espace que nous examinons que pourrait se trouver un lieu du nom d'*Yabryn*, dont il est question dans les auteurs arabes. Selon Abou-l-Fedâ, ce nom appartient à une terre voisine d'el-Qatyf, qu'il appelle *Sabakhah*, renfermant plusieurs sources, et connue pour son insalubrité. Al Kufa, dit-il, al Yamamah et Yabryn forment un triangle, dont ils occupent respectivement les côtés oriental, occidental et méridional [1]. Selon le géographe turk, Iebryn est à l'ouest et au sud de la terre de Sundga. Pinkerton a essayé de fixer la position d'Yabryn, mais c'est un point qui demeure encore dans l'obscurité : ce lieu est hors de la route de l'expédition et de celle du capitaine anglais. D'après l'indication du Cheykh abd-er-rahmân, nous avons placé cet endroit à vingt-cinq lieues vers le sud-ouest du chef-lieu d'el-Haçâ; peut-être un peu trop au nord. Tout ce qu'on peut conjecturer, et tirer du passage d'Abou-l-Fedâ, c'est que le pays d'Yabryn (peut-être la province d'el-Haryq,) était dirigé de l'est à l'ouest, et formait le côté sud d'un triangle dont la province d'el-Haçâ formait un côté dirigé au nord-ouest.

X. *Positions diverses du pays de Nedjd.*

La relation de l'expédition d'Ibrahym-Pacha renferme l'indication de plusieurs distances qui ne sont pas d'accord avec la carte; par exemple, d'el-Hadjnâouy à el-Rass, trois

[1] Niébuhr, qui écrit جبرين Djebryn, ajoute que chaque côté du triangle a trois journées de chemin; nous ignorons sur quelle autorité il se fonde.

lieues au lieu de six; d'Oucheyqer à Chaqrâ, quatre lieues au lieu de huit; il y a lieu de penser que les renseignemens fournis par le cheykh pour le tracé de la carte sont plus positifs, et nous avons cru devoir les adopter de préférence. D'après la même relation, el-Soueydreh semblerait être à une égale distance de Djeddah et d'Yanbo'; cette condition convient au village d'el-Bouqarah et non à celui d'el-Soueydreh, qui est au nord d'Yanbo' et au delà de Médine [1]. Enfin le même texte place la montagne de Chemmar dans le désert, à plusieurs journées de Doramâ. Cette position étant au nord du Nedjd, se trouve bien plus loin de Doramâ et de la province d'el-Ouechem. Niébuhr met cette montagne à dix jours de Bagdad, ce qui est sans doute trop peu; mais du moins ce passage tend à reculer dans le nord Djebel-Chemmar, à peu près comme nous l'avons fait: à défaut de renseignemens nous n'y avons pas indiqué les lieux que Niébuhr mentionne.

Melham, village très-peuplé de l'A'âred, selon le géographe turk, est à six journées d'el-Ahsa. On trouve en effet cette distance sur la carte entre Melham et la province d'el-Haçâ. Il en est de même de Manfouhah. Enfin Remah, point intéressant parce que c'est un lieu de repos pour les caravanes qui font le grand trajet de Bassorah à la Mecque [2], est placé par Abou-l-Fedâ à quinze stations

[1] Le capitaine Sadlier pense qu'on a trop reculé Médine dans le sud; on a vu plus haut que le même fait résulte de la construction de la carte; nous croyons même que le rédacteur de la carte a donné à cette ville une position trop méridionale de 25 minutes, en suivant les cartes de 1819.

[2] Il ne faut pas le confondre avec Reymah, nom de deux départemens réunis de l'Yemen, d'après Niébuhr, qui rappelle à cette occasion la ville de Rêma, avec laquelle Tyr commerçait au temps d'Ézéchiel.

de la première de ces villes. Cette mesure coïncide avec les puits de Remah, placés sur la nouvelle carte presque sous le méridien de Bassorah, d'après l'itinéraire anglais, en comptant quinze journées de huit heures.

XI. *Déserts, montagnes, eaux courantes et stagnantes.*

Tout ce qui précède prouve assez clairement que le Nedjd est de toutes parts entouré de sable, et même que plusieurs de ses provinces sont aussi séparées l'une de l'autre par des déserts sablonneux. Au nord est l'Arabie déserte, espace immense qui sépare les montagnes du Nedjd du cours de l'Euphrate, et qui est peut-être, après le Sahara, le désert le plus étendu de l'ancien continent. Au midi sont les solitudes qui séparent la Mecque du pays de Bahreyn et de celui d'O'mmân ; à l'est, le désert qui borde le golfe Persique entre le pays de Bahreyn et le pachalik de Bagdad ; à l'ouest, enfin, celui qui sépare Médine de la Mecque. On est donc fondé à regarder les provinces du pays de Nedjd (excepté celles qui sont groupées ensemble) comme autant d'oasis arrosés par des sources ou par des torrens, ainsi que celles de l'Afrique septentrionale.

Ce fait explique en même temps la difficulté extrême des marches dans cette région, la cause des longs succès des Wahâbys, et les efforts incroyables qu'a dû faire Mohammed-Aly pour soumettre une secte populeuse, guerrière et accoutumée aux triomphes. On trouve encore dans cette cause l'explication des revers que dans ce même pays éprouva Ælius Gallus, et de ceux qui ont accablé les troupes musulmanes, jusqu'à ce qu'un homme, aussi habile politique que guerrier intrépide, se fût chargé de mettre à fin une guerre que l'on croyait interminable. Les Wahâbys,

comme secte, paraissent anéantis; cependant, qui réfléchira à la nature du climat, au caractère des habitans, à leur amour pour l'indépendance, ne croira point que cette population belliqueuse soit abattue sans retour. Tôt ou tard elle reprendra son ascendant sur ses dominateurs affaiblis par la mollesse et le luxe. Les Turcs ont encore contr'eux le relâchement de leur croyance, tandis que les Wahâbys sont toujours, au fond du cœur, animés de l'enthousiasme religieux. En un mot, la réforme mahométane (car le wahâbisme est une véritable réforme) a porté à l'islamisme un coup funeste; c'est le premier degré de sa ruine à l'occident du golfe Arabique.

Nous avons déjà parlé des principales montagnes du Nedjd, dont on connaît le nom et la position. A celle de Kharrah qui occupe l'est de la Mecque, et la plus élevée, celle de Toueyk placée à l'est de l'A'âred, celles de Chemmar et de Salmé vers le nord, que l'on a citées précédemment, il faudrait ajouter, d'après Niébuhr, une contrée montagneuse placée entre le mont Chemmar et la Syrie, et qu'il appelle *el-Djof el-Sirhân*, non loin de Doumat el-Djendel; mais ce lieu est hors du Nedjd; il appartient à l'Arabie déserte et il est éloigné d'une cinquantaine de lieues au nord-ouest de Médine.

Si nous consultions la description d'Abou-l-Fedâ, nous trouverions à mentionner d'autres montagnes; on a même cru pouvoir les transporter toutes sur les cartes, sans autres données géographiques. Le géographe turk a décrit aussi longuement les montagnes du Nedjd; mais jusqu'à ce qu'un voyageur européen ait visité et parcouru dans tous les sens cette grande étendue de pays, et qu'il ait reconnu les chaînes qui le traversent, nous pensons qu'il est préférable de laisser un vide sur les cartes d'Arabie. « Nedjd-A'âred, suivant Kiateb Tcheleby,

« est un vaste pays traversé par la montagne connue « sous le nom de *Djebel-A'âred*, et nommée aujourd'hui « *Djebel-I'maryeh*, qui commence à trois jours de la Mec- « que; elle n'a que deux gorges ou passages, qui sont « ceux d'Aynyeh et de Derre'yeh. Le côté de la mon- « tagne qui regarde l'ouest est de pierre blanche et es- « carpé comme une muraille; le côté de l'est est une « terre sablonneuse.... Dans la montagne est un vallon « connu sous le nom de *Ouâdy-Beny-Hanyfeh*, qui abonde « en eaux et en arbres, et surtout en dattiers.... Ce vallon « est tortueux et a beaucoup de détours. Le pays d'el- « A'âred est situé sur ce vallon. Aynyeh est un beau « bourg situé à l'ouest et nord de Derre'yeh. Il y a du « bon raisin, d'excellentes pêches et des dattes; les pê- « ches viennent sans culture. »

Il nous reste encore à ajouter quelques détails sur ce qu'on connaît des eaux courantes, par lesquelles le Nedjd est traversé ou arrosé. On a improprement donné le nom de fleuves à des torrens qui n'ont d'écoulement et d'existence que pendant une très-petite partie de l'année; Niébuhr avait déjà relevé cette méprise des géographes, induits en erreur par l'*Arabie* de Ptolémée; mais la description d'Abou-l-Fedâ aurait dû la prévenir. «Selon ebn «Hawkal, dit-il, l'Arabie ne renferme aucun fleuve et «n'a point de *mer* qui porte des navires; si l'on objecte «l'existence du lac al-Montanah, nous répondrons qu'il «est contigu à l'Arabie, mais qu'il ne lui appartient pas. « Les eaux qu'on rassemble par le moyen des digues dans «la terre de Saba proviennent des torrens. Il existe en « Arabie, ajoute-t-il, beaucoup de ruisseaux, de sources « et de puits. » Le géographe turk tient le même langage : «Il n'y a dans toute l'Arabie aucun lac ni aucune rivière « qui soit navigable. Il n'y a que le pays de Nedjd où il y a

« quelques lacs produits par les eaux de la pluie [1]. » Nous ne répéterons pas les passages où Abou-l-Fedâ parle des eaux qui coulent aux environs d'el-Haçâ, et nous passerons également sous silence les eaux d'el-Oda'yb, qu'on trouve dans le désert entre la Mecque et el-Kufah. Le traducteur d'el-Edricy s'exprime obscurément au sujet du fleuve d'Aftan; après nous avoir dit qu'il y a une station entre Iamama et Aardh, il ajoute plus bas: *Per vocem Aardh intelligimus flumen Aftan, quod secat Iamama à summo ad imum, cujus ad ripas existunt oppida habitata, arva lata, palmæ atque arboreta.* Parmi ces villes est Salamia. D'après ces paroles, cependant, ainsi que d'après les renseignemens du cheykh wahâby et la reconnaissance du capitaine Sadlier, on est fondé à tracer sur la carte le cours d'un torrent, dirigé du sud-ouest au nord-est et se déchargeant dans le golfe persique; il traverse en réalité la province d'el-Haçâ, et tout annonce qu'il reçoit la branche qui passe à el-Derre'yeh après qu'elle est sortie de la gorge au fond de laquelle cette ville est placée. Le pays paraît prendre son nom d'un mot signifiant *rivière* ou *ruisseau*, parce qu'il est plus arrosé que les autres par les eaux de cette branche importante; car la topographie des environs d'el-Derre'yeh, par M. Rousseau, nous apprend que le courant d'Ouâdy-Hanyfeh (le même que celui dont parle le géographe turk) porte ses eaux jusqu'à quatre-vingt-quatre lieues d'el-Derre'yeh. C'est en effet ce qu'on trouve sur le cours que nous avons dessiné, en se portant jusqu'au golfe persique [2].

A Kermousseh, selon le géographe turk (qui semble ici se contredire), il y a une *rivière* qui coule d'ouest en

[1] P. 279 du manuscrit cité plus haut.

[2] *Voyez* ci-dessus, p. 552.

est; ce lieu est au sud de Houtah, dépendant de Nedjd-A'âred; il en existe une autre à Bechher, qui coule du nord au sud; il faut croire que le texte parle ici de ruisseaux ou de torrens. Quant aux eaux rassemblées çà et là dans le Nedjd, il paraît que ce sont des étangs d'une petite étendue. Le capitaine Sadlier en a rencontré plusieurs dans la traversée, ainsi qu'un assez grand nombre de puits et de sources.

XII. *Remarques sur l'Itinéraire du capitaine Sadlier.*

Nous aurions voulu connaître plutôt l'Itinéraire du capitaine Sadlier, d'el-Qatyf à Yanbo', afin d'introduire dans la carte plusieurs détails résultant de ses observations. Ce voyage est le premier qu'un européen ait fait au travers de toute la péninsule, et, jusqu'à présent, nous n'avons pas de témoignage plus digne de foi : si cet officier eût été muni d'instrumens à prendre les hauteurs, ou seulement s'il eût pu, dans tout le cours de ses marches, observer plus fréquemment avec sa boussole qui était très-bonne [1], nous possèderions, sinon une carte exacte de ce vaste pays, du moins une ligne de points bien reconnus, pouvant servir de base aux observations ultérieures. Tel qu'il est cependant, son itinéraire est très-précieux, et les éclaircissemens qui suivent ne peuvent rien ôter au mérite de ses observations : au reste nous n'avons pu nous dispenser de soumettre ces remarques au lecteur, pour expliquer les différences que l'on pourra remarquer entre notre carte et celle que M. Houghton a construite d'après l'Itinéraire; c'est en dessinant nous-même la route du capi-

[1] Il a eu égard à la variation de la boussole, laquelle change considérablement d'une mer à l'autre.

taine Sadlier, que nous avons pu reconnaître la cause de ces différences.

Si la place le permettait, on rapporterait ici en entier cet Itinéraire; mais on se bornera à ce résultat général, que d'el-Qatyf à A'mer-Robbia', où campent les Beny-Khâled, il a parcouru un trajet de quatre-vingt-dix milles anglais, vers l'ouest; et delà à Yanbo', huit cent-soixante-quatre milles; savoir, pour cent quatre-vingt-seize heures et demie (à deux milles et demi par heure), quatre cent quatre-vingt-onze milles un quart; et pour cent vingt-quatre heures (à trois milles par heure), trois cent soixante-douze milles; plus un mille compté à part. Le rédacteur du voyage, M. Houghton, compte la route à raison de trois milles par heure, quand on marche huit heures par jour, et de deux milles et demi à deux milles trois quarts, lorsqu'on marche plus de huit heures; ce qui fait, pour le premier cas, environ quatre mille huit cent vingt-six mètres, et pour le second, de quatre mille vingt-un à quatre mille quatre cent vingt-quatre mètres; il est aisé de voir que ces mesures sont l'une et l'autre trop fortes, même pour les caravanes légèrement chargées : nous avons eu ailleurs l'occasion d'apprécier la valeur des journées et de l'heure de marche des caravanes [1]; il suffit ici d'ajouter que les évaluations précédentes excèdent de beaucoup la véritable mesure, même en faisant une réduction pour les parties de la route qui sont en pays de montagnes.

De Médine à Yanbo', le capitaine Sadlier n'a pu noter les détours que fait le chemin à travers les montagnes qui séparent le Nedjd de l'Hedjâz. Il existe encore plusieurs autres lacunes dans son Itinéraire, entre Médine et Henikah (el-Henâkyeh); nous avons supputé ces

[1] Voyage à l'oasis de Syouah, chapitre III.

deux espaces et plusieurs autres par analogie, pour arriver au compte total de neuf cent cinquante-quatre milles; mais la construction même de la route prouve que cette somme est trop forte.

De Rouss (el-Rass) à Médine, le voyageur n'a trouvé qu'un pur désert: il n'existe en effet sur cette ligne que quatre puits; la route de l'expédition au contraire passe par plusieurs villages.

On a vu plus haut qu'il existe une ville d'Yanbo' dans les terres; elle paraît être vers le nord; le voyageur anglais prétend au contraire qu'elle est vers le sud; mais il n'en parle que par ouï-dire.

Selon le texte, Deriah (el-Derre'yeh) est à environ dix milles au nord-ouest de Moonfouah (Manfouhah); notre carteen présente vingt-un, et c'est en effet cette même mesure que l'on trouve sur la petite carte de M. Houghton.

Il place la ville de Chaqrâ à l'est d'A'neyzeh, ce qui n'est pas suffisamment exact; Chaqrâ est vers le sud-est; au reste il existe dans l'Itinéraire une lacune sur la route de Chaqrâ, et même il oublie de fixer la distance du chef-lieu, el-Derre'yeh, situé sur le chemin de Read (el-Ryâd) à Oinieh (el-A'yeyneh). Nous avons dit qu'A'neyzeh est un point central dont la position est importante; on est étonné de le trouver dans la carte anglaise, à un degré de la place qu'il doit occuper d'après l'Itinéraire même.

La route suivie par le capitaine Sadlier n'est pas tout-à-fait la même que celle des troupes de l'expédition, quoique passant aussi par Chaqrâ, A'neyzeh, el-Rass et el-Henâkyeh; ce qui explique plusieurs différences que les deux cartes présentent dans cette partie. Une circonstance relative à la mission du capitaine [1] lui procura

[1] Cet officier était chargé de féliciter le commandant de l'expédition

l'avantage de visiter le pays d'el-Haçâ; pour s'y rendre il chemina vers l'est, revenant sur ses pas, et il retourna ensuite au point de départ, A'mer-Robbia', en ligne directe et à travers un pays de montagnes; nous avons introduit le résultat de cette reconnaissance dans la carte, en y ajoutant plusieurs positions d'après le cheykh Abd-er-Rahmân. Le district de Lahissa (el-Haçà) a Foof pour chef-lieu (el-Hofhouf).

Le capitaine Sadlier a fait un long séjour à el-Qatyf et dans les environs. La description qu'il en donne est circonstanciée et porte le caractère de l'exactitude; aussi avons-nous adopté les détails de la partie de la carte qui représente le voisinage de ce port; le reste du pays maritime est tiré du golfe Persique de Niébuhr, ainsi que nous l'avons exposé dans un autre article. Le district d'el-Qatyf renferme neuf villes ou gros villages enceints de murailles, et sept sans murs. Les villages renferment dix mille habitans, et el-Qatyf six mille. La baie d'el-Qatyf a vingt milles à son entrée; elle est fermée au nord par une pointe très-longue, étroite et sablonneuse, avec un cap appelé *Ras el-Tanourah;* au sud par une plaine de sable et un cap nommé *Zahrân* ainsi que la montagne qui est à l'angle; au centre de la baie est l'île *Tarut*, qui a dix milles de long, et dirigée du sud-est au nord-ouest. Le capitaine Sadlier a trouvé à Manfouhah deux mille familles. Read (el-Ryâd) est à un mille au nord et moins peuplé. Cette observation tend à rectifier la population annoncée plus haut [1]. On peut aller de Lahissa (el-Hofhouf) à el-Derre'yeh, en dix jours, par Salemia. On trouvera en

égyptienne et de lier des relations avec le pacha, à raison de l'influence que pouvait avoir sur le commerce le changement survenu en Arabie, par la conquête d'Ibrahym.

[1] *Voyez* p. 163 de ce volume.

effet sur notre carte cet intervalle, en journées de sept à huit heures, ce qu'exige une route dans le désert. En général, la marche de cet officier a été extrêmement pénible et fatigante; il est arrivé malade à Yanbo', quatre-vingt-six jours après son départ d'el-Qatyf.

Son Itinéraire confirme entièrement la position d'el-Derre'yeh, qu'on plaçait trop près du golfe Persique. Il a fait quatre-vingt-dix milles depuis ce golfe jusqu'à A'mer Robbia', et de là il a marché soixante-cinq heures environ, en passant par Remah et Manfouhah, en tout deux cent soixante-quinze milles : on les trouvera sur la carte.

Nous finissons cette analyse du voyage de l'officier anglais, en observant qu'il est d'accord avec le cheykh Abd-er-Rahmân pour éloigner Médine d'Yanbo'; sa marche a été de sept jours, en tout de près de cinquante heures; ces sept journées, en pays de montagne, correspondent bien aux quarante-quatre lieues de la route d'Aly-Bey et confirment l'éloignement que nous avons donné à Médine. Ainsi tout concourt à placer cette ville beaucoup plus loin de la mer que les cartes actuelles ne l'expriment.

XIII. *Nomenclature du pays de Nedjd.*

Bien que Niébuhr n'ait consacré qu'un court chapitre au pays de Nedjd, c'est encore dans sa description qu'on trouve le plus de détails géographiques et historiques; c'est là aussi qu'ont puisé, pour cette portion de l'Arabie, les géographes postérieurs à d'Anville. Si le voyageur danois avait pénétré dans l'intérieur de la péninsule, il aurait épargné bien des recherches et des incertitudes à ceux qui cherchent à en éclaircir la géographie; ce qui est d'autant plus difficile que les auteurs arabes ne sont pas à beaucoup près d'accord entre eux sur tous les points;

nous en excepterons, toutefois, un certain nombre que nous avons cherché à déterminer dans cette notice, et qui nous semblent solidement établis par le concert des autorités, savoir : les écrivains orientaux; les renseignemens récens du cheykh Abd-er-Rahmân-el-Oqyeh, petit-fils de Mohammed ebn-A'bd-el-Wahâb; la marche de l'expédition d'Ibrahym-Pacha; enfin le voyage du capitaine Sadlier. Quoiqu'il en soit, Niébuhr a bien mérité de la géographie en recueillant avec soin tous les noms des lieux en caractères arabes; on ne peut se défendre d'une certaine surprise quand on trouve une identité parfaite entre l'orthographe des noms du pays de Nedjd, rapportés dans sa description de l'Arabie, et celle qu'a suivie le cheykh Abd-er-Rahmân en les écrivant au Kaire, de sa main. Le lecteur pourra la vérifier en comparant avec la liste suivante les noms communs recueillis par Niébuhr [1]. Nous n'en dirons pas autant de la distribution des provinces : dans son ouvrage elle est toute différente de la division actuelle, et la liste est loin d'être complète. Comme on l'a vu à l'article II, il ne nomme que deux districts; mais el-A'âred, l'un d'eux, paraît enfermer la province de Soudeyr; et el-Khardj, qui est l'autre, celles d'el-Haryq et el-Aflâdj. Voici les seuls noms qui ne figurent pas dans notre liste : au nord, Madjeren, Ma'kâl, A'cheyreh, Qafar, Boqa'h [2]; et dans le pays montagneux

[1] Il semblerait résulter du passage de Niébuhr que ces deux derniers endroits appartiennent à la province d'el-Djebel, puisque Hâeyl (ainsi qu'eux) fait partie de la montagne de Chemmar; et par conséquent le territoire de cette montagne et celui d'el-Djebel ne feraient qu'un. Cependant on trouvera sur la carte ces deux positions distinctes, d'après les renseignemens du cheykh wahâby.

[2] *Description de l'Arabie*, p. 296 et suivantes; en revanche la transcription en caractères européens est étrangement défigurée.

appelé *el-Djof el-Sirhân*, situé entre le mont Chemmar et la Syrie, Chakak. Il écrit Oucheydjer au lieu d'Oucheyqer; Djebryn pour Yabryn; el-Amâmeh pour el-Yamâmeh اليمامه; Mokak pour Moqaq; Harmleh pour Horeymlé. Ce sont les seules différences que nous avons rencontrées.

Pour compléter la nomenclature du Nedjd, nous croyons devoir citer ici textuellement la liste que M. de Corancez a publiée dans son Histoire des Wahâbys, d'après le tableau que M. Silvestre de Sacy lui avait communiqué. Il ne sera pas très-difficile d'y reconnaître les noms de notre liste; il s'y en trouve d'autres dont nous n'avons pas eu connaissance :

« Le Negd, situé au milieu de la péninsule de l'Ara-
« bie, est le centre de l'empire des Wahabis. Il est divisé
« en sept départemens : le Djauf, le Djebel, le Kacim,
« le Wouchim, le Sedeir, le Kherdje, le Dreyeh.

« Dans le Djauf sont cinq villes ou bourgades, Djauf,
« Serrah, Derh, Downa, Sékaké. Dans ce département,
« sont les deux chefs Ibn el-Derh, et Ibn el-Ferrah.

« Le Djebel contient : Djebel, Kefar, Hait, Musted-
« jede, Rabé, Maukak, Vkdé, Seban, Selmé, Kasr,
« Edje, Semeyre.

« Il y a dans ce département deux tribus, Beni-Temin,
« et Chemmar.

« Le Kacim contient Kacim, Berydé, Eneyzé, Ras-
« Khedra, Kasseb, Rawdé, Chekké, Youn, Wonca,
« Kebra, Riadé, Khebout, Nhebanié. On y compte les
« tribus, el-Chimas, el-Boueylan, el-Djenak, el-Rechid,
« el-Segueir.

« Le Wouchim contient Wouchim, Chekra, Cheidjer,
« Fera, Keraïn, Koueiyé, Sermeda, et les tribus el-
« Wouhebé, el-Enazer, dont le chef est Abouzeide.

« Le Sedeir contient Sedeir, Aouda, Chemacié, Se-
« ferra, Hereimlé, Madjemâha, Mulka, et les tribus el-
« Rached, Beni-Sultan, et une branche des Beni-Tamin.

« Le Kherdje contient Kherdje, Hereidje, Seyh, Fera,
« Wady, et la tribu el-Hezazéné.

« Le Dreyeh est la résidence de Seoud et de ses
« parens [1].

« A ces départemens, qui composent le Negd, il faut
« joindre les suivans, qui sont actuellement soumis aux
« Wahabis.

« 1° El-Hessé, qui contient el-Hessé, el-Khatif, les îles
« de Bahreïn, Zebara, Hadidé, Oman.

« 2° Le Hedjaz et l'Yemen, qui contiennent Mudaifi,
« Djedda, Wady-Fatmé, Seferra, Médine, la Mecque,
« Taïef, Hedjer, Kheyber, Djubbé, Heyma, Hayé,
« Assir, Abou-Scherh, Nedjeran, Yanbo, Beni-Murdjef,
« Bich, Riné [2]. »

On observe dans cette liste, qu'el-Melqâ et Horeymlé, qui dépendent d'el-A'âred, sont portés dans le Soudeyr. Il faut lire sans doute, *Haeyl* au lieu de *Hait*, dans el-Djebel. La province d'el-Haçâ est la même qui est appelée ici el-Hessé, ce qui confirme l'orthographe du cheykh Abd-er-Rahmân; enfin le département de Djauf manque à notre liste, mais l'autre ne fait point mention de la province d'el-Aflâdj, ni des quatre arrondissemens portant le titre d'*Ouâdy*, savoir : Chahrân, el-Douâcer, Soubey' et Taslys.

[1] « Le Dreyeh est le département faisant partie du Negd, qu'oc-
« cupent encore aujourd'hui Seoud et ses parens. La ville principale
« est Dreyeh. Les autres sont Riad, Ainié, Erdja (pour Erqah),
« Kaffirin, Mansouha (pour Manfouhah), Djebeilé, Derma (pour
« Doramâ d'el-Ouechem) et Zulfy (pour Zelfy de Soudeyr). » *Histoire des Wahâbys.*)

[2] *Ibid.*, p. 214.

Le capitaine Sadlier a recueilli sur sa route des noms de villages que nous n'avons point fait entrer dans la liste suivante, faute de posséder la transcription arabe, seul moyen de fixer la nomenclature et même l'existence des lieux; autrement on est exposé à faire des doubles emplois. Non-seulement la prononciation est exprimée d'une manière très-diverse par les voyageurs, soit d'après le génie de leur langue, soit par suite d'erreurs inévitables; mais encore elle est entendue sur les lieux très-diversement; les sons ne frappent pas de la même manière l'oreille d'un Français et celle d'un Anglais; ajoutez que les inflexions peuvent changer à la longue, et aussi qu'à des villages abandonnés succèdent d'autres lieux, dont les noms effaçent les premiers. Cette réflexion ne s'applique pas plus particulièrement aux noms cités dans l'itinéraire anglais, qu'à tous les autres noms recueillis par les voyageurs sans les caractères arabes; Niébuhr est celui de tous qui a le mieux senti la nécessité de suivre une autre marche: il nous sera permis aussi de citer la *Description de l'Égypte* et l'atlas géographique joint à cet ouvrage.

Le cheykh Abd-er-Rahmân a fait connaître plusieurs noms de lieux qui n'ont pas été portés sur la nouvelle carte, quoique cités dans le texte de cet ouvrage; le motif en est que leur position était trop incertaine pour essayer de les y placer; assez d'autres lieux y ont été introduits sans une détermination rigoureuse, surtout ceux qui sont isolés et au midi de la ligne de route de l'expédition égyptienne. Ces noms sont pour la plupart dans la liste, où il sera facile de les trouver à cause de l'ordre alphabétique; à l'égard de ceux qui sortent des limites de la carte, ou qui sont trop éloignés du Nedjd, tels que Mechhed, Kerbelé et d'autres, ils n'y

sont pas compris. Voici plusieurs des noms omis dans la carte : dans *el-A'âred*, el-Melqâ, el-A'mmaryeh, E'rqah; dans *el-Haçâ*, Dja'far, el-Kout, el-Chouqeyq, el-O'mrân, Feryq-el-O'tban ; à l'ouest, el-Honeyeh; à l'est, el-Fordah et el-Qoudeyh [1]; enfin nous n'avons inséré dans la liste qu'une partie des lieux étrangers au pays de Nedjd proprement dit.

On trouvera dans cette liste le ج toujours transcrit par *Dj*, selon la prononciation constante des arabes, mais dans la carte plusieurs de ces noms sont écrits par un *g :* il suffit de les rapporter ; el-Dja'far, Djecheh, Djelâdjel, Djenoubyeh, Djéneynch, Hanâbedj, Na'djân; el-Medjmah, el-Mestedjeddeh et les provinces el-Djebel et el-Aflâdj.

Des tribus arabes portent le même nom que plusieurs lieux et provinces du Nedjd. Il n'est pas inutile de les citer ici : el-Douâcer, Soubey'-A'âred, Soubey'-el-Qebly, Chemmar, A'neyzeh.

La nomenclature suivante est divisée en deux parties: la première est celle des lieux, rangés par provinces; la seconde renferme, 1° ceux qui sont extérieurs aux provinces; 2° ceux qui en dépendent, mais dont l'attribution est incertaine [2]; 3° les noms de plusieurs lieux des environs de la mer Rouge et du golfe Persique. Cette seconde liste est disposée suivant l'ordre alphabétique, pour la facilité des recherches. Les chefs-lieux des provinces et les endroits importans sont imprimés en gros caractères; les grandes villes et les noms de pays en lettres capitales.

[1] Le reste est facile à retrouver dans la liste.

[2] En comparant à cette deuxième liste le catalogue rapporté ci-dessus (page 595), on reconnaîtra à quelle province appartiennent plusieurs des lieux qu'elle renferme.

LISTE

DES

VILLES ET VILLAGES DU NEDJD.

1° *Provinces du pays de Nedjd*, نجد.

AQLYM OU PROVINCE D'EL-HAÇÂ, اقليم الحسا

A'youn (El),	العيون
Bahreyn (îles el),	البحرين
Châ'beh (El),	الشعبه
Chouqeyq (El),	الشقيق
Dja'far (El),	الجعفر
Djecheh (El),	الجشه
Feryq el-O'tbân,	فريق العتبان
Ghoreymyl,	غريميل
Hofhouf (El),	الهفهوف
Houdiah.	
Honeyeh (El),	الحنيه
Kout (El),	الكوت
Mebarrez (El),	المبرز
O'mrân (El),	العمران
Ouab (El).	
Qaryeh (*d'El-Haçâ*),	قريه
Qatyf (El)	القطف
Syahât,	سيهات

PROVINCE DE SOUDEYR, اقليم سدير.

Dâkhleh (El),	الداخله
Djelâdjel,	جلاجل

Djenoubyeh (El), الجنوبيه
Ghât (El), الغاط
Harmeh, حرمه
Houtah (El) (*de Soudeyr*), الحوطه
El-Medjma'h, المجمعه
O'oudeh (El), العوده
Roudah (El), الروضه
Toueym (El), التويم
Toumeyr, تمير
Zelfy (El), الزلفى

PROVINCE D'EL-A'ÂRED, اقليم العارض.

Abâl-Koubâch, اباالكباش
A'mmâryeh (El), العماريه
A'yeyneh (El), العيينه
Benbân, بنبان
DERRE'YEH (El), الدرعيه
Djebélé,
E'rqah, عرقه
Hâyer (El), الحاير
Hefayreh (El), الحفيره
Horéymlé, حريملا
Houssyah,
Manfouhah (El), المنفوحه
Melham, ملهم
Melqâ (El), الملقا
Ryâd (El), الرياض
Sedous, سدوس
Toureyf (El), الطريف

PROVINCE D'EL-QACYM, اقليم القصيم.

A'neyzeh,	عنيزه
Boukeyryeh (El),	البكيريه
Boureydeh,	بريده
Chebeybyeh (El),	الشبيبيه
Chenâneh (El),	الشنانه
Choubâk (El),	الشباك
Hadjnâouy (El),	الحجنوي
Helâlyeh (El),	الهلاليه
Khabb (El),	الخب
Khabrâ *ou* Khoubrâ (El),	الخبرا
Mezneb (El),	المذنب
Qouey' (El) (*d'El-Qaçym*),	القويع
Rass (El),	الرس
Tannoumah (El),	التنومه

PROVINCE D'EL-AFLÂDJ, اقليم الافلاج.

Âa'eyly (El),	الاعيلى
Bedey' (El),	البديع
Harârah,	حراره
Ghoul (El),	الغول
Kharfeh (El),	الخرفه
Leylé,	ليلا
Mecheylleh,	مشيله
Stârah,	ستاره

OUECHEM (province d'EL), اقليم الوشم.

Aounez *ou* Aouneh,	
Chaqrâ,	شقرا

Doramâ, ظرما
Forra'h (El), الفرعه
Horâyq (El), الحريق
Marâat, مراة
Oucheyqer, وشيقر
Qarâyn (El), القراين
Thourmedé *ou* Zourmedé, ثرمدا

PROVINCE D'EL-HARYQ, اقليم الحريق.

Haryq (El), الحريق
Helouah (El), الحلوه
Houtah (El) (*d'El-Haryq*), الحوطه
Malqâ (El), الملقا
Na'âm, نعام

PROVINCE D'EL-KHARDJ, اقليم الخرج.

Delem (El), الدلم
Na'djân, نعجان
Soulemyeh (El), السلميّه
Zoumeyqah, زميقه

PROVINCE D'EL-DJEBEL, اقليم الجبل.

Hâeyl, حايل
Mestedjeddeh (El), المستجده
Moqaq, موقق

OUÂDY-CHAHRÂN (vallée ou arrondissement de Chahrân), وادي شهران.

Bycheh, بيشه
Chouqeyqah (El), الشقيقه
Djeneyneh (El), الجنينه

OUÂDY-EL-DOUÂCER, وادي الدواسر.

Fara'h (El),	الفرعه
Ladâm (El),	الدام
Mehallet-el-Hatâtbeh,	محلة الحطاطبه
Mé'telé (El),	المعتيلا
Seleyel (El),	السليل

OUÂDY-SOUBEY', وادي سبيع.

Khourmeh (El),	الخرمه
Ranyeh,	رنيه
Tarabeh,	تربه

OUÂDY TASLYS *ou* TATHLYTH, وادي تثليث.

Mâsel,	ماسل

2° *LIEUX du Nedjd non compris dans les provinces, avec plusieurs autres noms de lieux cités dans l'ouvrage.*

Abou-Chokeyr, ابوشكير
A'cyr, عسير
A'mâyer (El), العماير
A'qyq (El), العقيق
Ard-el-Serr, ارض السر
A'yn-el-Chams, عين الشمس
A'yn-el-Soueyna', عين الصوينع
A'yn Nedjm, عين نجم
Ba'djé (El), البعجا
BASRAH (EL) (BASSORAH) البصره
Bâten (El), الباطن
Bedjâd (El), آل بجاد
Bedr, بدر
Bedjah (El), puits.
Beny-Serah, بنى سرح
Bessâm, بسام
Bessel, بسل
Birkeh (El), البركه
Boucyr (El), البوصير
Bouqarah (El), البقره
Chaqrah (El), الشقره
Cha'râ (El), الشعرا
Charârat (El), الشرارت
Cheher (El), الشحر
Choufâzâ, شفاثا
Deboul (El), الدبول

Khâbyeh (El), الخابيه
Kheybar, خيبر
Khofeycet el-Dedjâny, خفيسة الدجانى
Koueyt (El) *ou* Qreyn, الكويت
Koulâkh, كلاخ
Laçâfah (El), الصافه
Laghafyeh (El), اللغفيه
Lyneh, لينه
Machhad (El), المشهد
Maghâsel (El), المغاسل
Mahdez (El), المحدث
Mahâleh, محاله
Mahmel (El), المحمل
Mâouyeh (El), الماويه
Marabba' (El), المربع
Marrân, مران
Matrah, مطرح
La Mecque, مكه
Medyneh (El), ou Médine, anciennement Yathreb, يثرب المدينه
Meskeh, مسكه
Modyq (El), المضيق
Moubâyz, مبايض
Moukallé (El), المكلا
Nadjekh, نجخ
O'beylé (El), العبيلا
Omeylah (El), الاميلح
O'mmân, عمان
O'qeyr (El), العقير

Ouâdy-Fâtmeh, وادي فاطمه
Ouafrâ (El), الوفرا
Ouqoubâ (El), الوقبا
Outheythyeh, وثيثيه
Qaçab (El), القصب
Qara'â (El), القرعا
Qaryeh, قريه
Qatar, قطر
Qeryet el-Che'beh, قرية الشعبه
Qoney, قنى
QONFOUDAH (EL), القنفده
Qoreyn (El), القرين
Qosseyreyn (El), القصيرين
Qoudeyh (El), القديح
Qouey' (El), القويع
Qouey'yeh (El), القويعيه
Qounslyeh (El), القنصليه
Râbagh, رابغ
Raghbeh, رغبه
Râs-el-Kheymeh, راس الخيمه
Remah, puits.
Roudah-Khoraym, روضه خريم
Roueydah (El), الرويضه
Roumheyn, رمحين
Sâa' (El), الصاع
Sabyeh, صبيه
Sa'dyeh (El), السعديه
Safaouân, سفوان

Sahl (El), السهل

Saryeh, صريه

Sammâouat (El), السماوه

Seba'h (El), السبعه

Souârqyeh (El), السوارقيه

Soueydreh (El), الصويدره

Soumama.

Souq (El), السوق

Thâdj, ثاج

Taff (El), الطف

Tâyef (El) (*jardin de la Mecque*), الطايف

Thermânyeh (El), الثرمانيه

Touhâmeh (El), تهامه

Tourfyeh (El), الطرفيه

Yabryn, يبرين

Yanbo', ينبع

Yanbo' *de terre*, ينبع البر

Yemâmeh (El), اليمامه

Zâdeq, ثادق

Zahrân-Mensyreh, زهران منسيره

Zeymeh (El), الزيمه

Zobeyr (El), الزبير

Zoubâlâ, زبالا

Zouleyghyf, زليغيف

Principales Montagnes.

Djebel-Choumer *ou* Chemmâr, جبل شمر

Djebel-Kharrah.

Djebel-Salmé, جبل سلمى

Djebel-Toueyk.

CONCLUSION.

Nous terminerons cet exposé des bases de la nouvelle carte, par une petite table des positions assignées aux lieux principaux, tout imparfaites que sont encore ces déterminations. On ne les donne ici que pour faciliter les recherches postérieures, et pour aider les géographes à perfectionner cette partie de la science. Le chemin était neuf et difficile ; les écueils où nous sommes tombés serviront du moins à assurer la marche de nos successeurs. Les variations des cartes sur des pays beaucoup plus connus (par exemple l'Arabie Pétrée comprise elle-même dans notre carte) fourniront aussi une excuse aux erreurs que nous aurons commises ; on peut à ce sujet comparer la route de la caravane de la Mecque et la position de Petra dans les deux voyages de Burckhardt, en Nubie et en Syrie. La différence est encore plus choquante pour un lieu aussi important que la Mecque. Pour les deux parties maritimes, nous nous sommes efforcés d'ajouter quelque chose aux cartes de Niébuhr : le lecteur attentif appréciera la valeur de ces additions. Quant à l'intérieur de la Péninsule, on ne possède jusqu'à présent rien de plus exact que l'itinéraire de l'armée d'Ibrahym-Pacha et les données du Cheykh Abd-er-Rahmân ; le premier a été tracé tant d'après les indications du cheykh Wahâby, que d'après celles de M. Andrea Gentili, d'Ancône, chirurgien attaché à Ibrahym-Pacha, et qui a été blessé grièvement au siége d'el-Derre'yeh [1]. L'imperfection

[1] Depuis l'impression de cette notice, nous avons eu connaissance d'une annonce faite dans les journaux sous le titre suivant (l'ouvrage dont il y est question devait être écrit en italien ; nous croyons qu'il n'a pas paru) : « *Mémoires sur la campagne de Mohammed-Aly-*

même de ce travail aura un résultat avantageux, en ce qu'elle appellera l'attention sur la géographie de l'Arabie centrale, et qu'elle engagera peut-être une puissance européenne à profiter des bonnes dispositions du gouverneur de l'Égypte, pour faire explorer ce pays. Ce moment est favorable pour y envoyer des observateurs : si les Wahâbys reprenaient leur indépendance il ne serait plus possible d'y voyager en sûreté. On sait à quel excès ils ont poussé le fanatisme et l'intolérance, même la férocité. Or il n'est pas dans la nature des choses qu'une secte qui a obtenu les plus grands succès militaires, qui s'est élevée graduellement, après un siècle de combats, à la domination suprême de l'Arabie [1], ait été détruite pour toujours par le résultat d'une seule campagne. Ce revers est l'ouvrage d'un seul homme, le faible Abdallah, indigne héritier des Ebn-So'oud et des Abd-el-Aziz. Le désir de la vengeance, le souvenir des anciens triomphes, le repos même qu'a procuré la défaite, amèneront tôt ou tard une nouvelle révolution plus terrible que la première.

Nous avons sujet de craindre que les détails géogra-

« *Pacha contre les Wehâbites*, par M. Thedenat-Duvent, vice-consul « de France à Alexandrie, faits sur les mémoires de M. le colonel « Vaissière, aide-de-camp d'Ibrahym-Pacha. » Il est cité dans l'*Égypte sous Mohammed-Aly*, par M. Thedenat-Duvent.

[1] Le chef de la secte, Mohammed ebn-Abd-el-Wahâb, le pontife des Wahâbys, est né en 1691 et est mort en 1787. Vingt-deux ans auparavant était mort Mohammed ebn-So'oud, le chef militaire ; son fils, Abd-el-Aziz, lui succéda en 1765 et conserva son pouvoir jusqu'en 1803. So'oud marcha sur les traces de son père et de son aïeul, et la fortune resta fidèle aux Wahâbys jusqu'à l'avénement d'Abdallah, en 1814.

Nota. Il faut corriger dans l'appendice, du *Précis de l'histoire des Wahâbys*, p. 449, les mots suivans : *L'an de l'hégyre* 1116 (1696) en ceux-ci : *L'an de l'hégire* 1110 (1691). La mort du cheykh est de l'an 1787 et non de l'an 1791. *Voyez* p. 506.

phiques où nous sommes entrés n'aient paru au lecteur extrêmement longs et fastidieux, et surtout d'une excessive aridité; peut-être nous les pardonnera-t-il s'il considère qu'ils s'agit d'un pays presque inconnu, et fait pour exciter l'intérêt par d'anciens souvenirs. Jadis l'Arabie centrale posséda un grand nombre de villes; elle fut la patrie d'écrivains célèbres dans la littérature arabe; pour en éclaircir l'histoire (s'il se peut) le premier pas à faire est d'en perfectionner la géographie; nous avons été conduits à le tenter, en lisant ces lignes sur le *Nedjd* dans une des géographies les plus récentes : « On peut croire, jus- « qu'à ce qu'on soit mieux informé, que cette province, « *inconnue à nos géographes* (*unknown to our maps*), a été « nommée d'après la montagne; *elle doit être* à deux « cent milles environ de Bagdad, *probablement* au sud- « ouest. D'Anville a doublé la distance [1]; » et plus loin: « Aucune des villes de l'A'âred, mentionnées par Nié- « buhr, ne peut se trouver dans la carte de d'Anville, « excepté Iabrin qui est bien placée. [2] »

Table des principales positions adoptées dans la carte de l'Arabie centrale.

	Latitude.	Longitude.
Bassorah......	30° 25' 45"	— 45° 10'
	(Selon les cartes récentes.)	
El-Koueyt.....	29° 40'	— 45° 5'
	(D'après le *golfe Persique* de Niébuhr.)	

[1] Pinkerton's modern Geography, vol. II, p. 61; the third edition. London, 1811.

[2] *Ibidem*, p. 66. La Bibliothéque orientale de d'Herbelot ne renferme aucune description du Nedjd, ne parle point de ses montagnes ni de la rivière d'Aftân; le plus grand vague règne dans ce qu'elle contient sur la géographie de l'Arabie. On y confond le pays de Hagiar (ou Bahreyn) avec l'Arabie pétrée, appelée *Hagr*. La ville de Iamama est

	Latitude.		Longitude.	
Iles Bahreyn...	26°	18'	— 48°	15'
(Voyage du capitaine Sadlier.)				
El-Qatyf......	26°	20'	— 47°	30'
(D'après le calcul des distances.)				
El Ď́erre'yeh...	25°	15'	— 44°	10'
(D'après le calcul des distances itinéraires.)				
El-Yamâmeh...	24°			
(Ville au midi d'el-A'âred.)				
Médine.......	25°	13'	— 37°	43'
(D'après le calcul des distances itinéraires [1].)				

jetée dans l'Hedjâz, en même temps que *Cathif*, *Baharain*, *Ahassa* (ou *Lahassa*) et *Mascath* sont réunies à l'Yémen, ainsi que la province d'Oman.

[1] La position de Médine est confirmée par le détail des stations de la caravane qui se rend d'Alep à la Mecque, rapporté très-au long par M. de Corancez, avec toutes les heures de marche, dans son *Histoire des Wahâbys* (p. 69 et suivantes). On peut le comparer avec celui qu'a recueilli Burckhardt. Cette longue route est de quarante-un jours et de quatre cent cinquante-cinq heures; ce qui fait voir que les pèlerins marchent pendant ce voyage onze heures un dixième, par jour, terme moyen.

Voici la description que le même auteur fait de la ville de Dreyeh, p. 176 : « Dreyeh, ville bâtie en pierres, d'une demi-lieue de largeur sur « une longueur triple, entre deux faubourgs ; l'un au nord, Téreif, rési- « dence actuelle de Seoud ; l'autre au midi, Bedjeire, qui est celle du « chef du nouveau culte, contient vingt-huit mosquées et trente col- « léges. Il n'y a ni bains ni cafés publics. Les bazars sont composés de « boutiques portatives de roseau, qui se transportent aisément d'un « lieu à un autre. On estime qu'elle contient deux mille cinq cents « maisons en pierres et en briques.

« Dreyeh n'est pas fortifiée; elle est au pied de hautes montagnes, « qui forment une chaîne du nord au sud, appelée Toeyk : c'est dans « une vallée que celle-ci laisse au sud, que l'on traverse ces montagnes « pour arriver aux parties occidentales du Nedjd.

« Ces montagnes forment deux autres branches à peu près paral- « lèles, courant est et ouest, à cinq lieues et demie de distance l'une « de l'autre; elles s'étendent jusqu'à quatre lieues au delà de Dreyeh.

	Latitude.	Longitude.
Yanbo'	24° 7' 6"	— 36° 7'

(Latitude d'après Aly-Bey [1].)

La Mecque	21° 28' 17"	— 37° 54' 45"

(Observations d'Aly-Bey.)

Djeddah	21° 30'	— 35° 54'

(Selon les cartes récentes.)

« La ville est traversée par un ravin nommé *Wady-Henifé*, qui est à « sec pendant l'été ; l'hiver il se remplit de l'eau que lui fournissent « les torrens descendus des montagnes voisines. Il y a autour de « Dreyeh des jardins où croissent plusieurs arbres fruitiers, tels que « le dattier, l'abricotier et le pêcher ; on y recueille aussi des melons « d'eau ; et dans les champs, le blé, l'orge et le millet. »

1 Les observations d'Aly-Bey ayant été approuvées par l'Académie des sciences, nous avons cru pouvoir en faire usage, quoiqu'on ne les ait pas encore introduites dans la table des positions géographiques, publiée par le bureau des longitudes. Quiconque lira le deuxième chapitre du troisième volume de ses voyages, reconnaîtra le caractère de l'exactitude et de la vérité dans la relation de son voyage d'Yanbo' vers Médine, en même temps que la présence d'esprit de cet intéressant voyageur, dont la mort est aujourd'hui regardée comme certaine. Il donne des détails sur les Wahâbys, qui ajoutent quelque chose à l'histoire citée plus haut, sans néanmoins que la critique nous paraisse fondée.

Quant au golfe Persique, nous regrettons de n'avoir pas pu nous procurer la grande carte de Hurd, en vingt-huit feuilles, publiée à Londres en 1822, et qui embrasse la mer Rouge, le golfe Persique et tout l'Océan indien.

Paris, décembre 1823. E. J. D. L.

NOTES

HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

SUR LE SECOND VOLUME DE L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE,

SOUS LE GOUVERNEMENT DE MOHAMMED-ALY.

Page 32. — *Entrée dans le pays de Nedjd.*

Consultez, sur les limites et la nature montagneuse du pays de Nedjd, la notice géographique relative à cette contrée, et la carte jointe à l'ouvrage.

Page 49. — *Établissement de la tactique européenne dans l'armée de Mohammed-Aly.*

L'on sait, par les dernières nouvelles, que le pacha d'Égypte a réussi dans sa tentative. Aujourd'hui une partie des troupes manœuvre à la française, et personne ne murmure plus contre cette innovation. Ce prince prépare d'autres réformes non moins importantes pour le perfectionnement de l'état militaire, moyen le plus efficace de consolider son ouvrage. Son artillerie, sa marine, ses places fortes vont s'améliorer en même temps que l'administration et le gouvernement intérieur. Puisse-t-il aussi laisser au commerce et à l'industrie la liberté sans laquelle ils ne sauraient fleurir.

Page 227. — *Expédition de Nubie.*

La grande expédition de Mohammed-Aly contre la Nubie, le Sennâr et le Kourd-Fân, doit faire l'objet d'une relation particulière dans le Voyage de *M. Frédéric Cailliaud à Meroé, etc.* Le lecteur trouvera aussi dans cet ouvrage des détails authentiques sur les événemens militaires et sur les découvertes intéressantes qu'ils ont amenées. *Voyez* le prospectus de cet ouvrage, qui s'imprime chez M. Rignoux.

Page 230. — *Itinéraire de Dârfour.*

Suivant la description que fait Browne, dans son Voyage, de la route de Dârfour en Égypte, le nombre des jours de marche n'est pas le même; ici l'auteur parle de quarante six jours dont quatorze à travers l'oasis de Thèbes ou la grande oasis. Ces résultats diffèrent l'un et l'autre de l'Itinéraire publié par M. Lapanouze, dans le quatrième volume des Mémoires de l'Institut d'Égypte, p. 86, et encore de l'Itinéraire que m'a envoyé M. le chevalier Drovetti, et qui fait partie du *Voyage à l'oasis de Thèbes*, publié en 1822 d'après les matériaux de M. Cailliaud [1]. Ces différences peuvent s'expliquer par celle de la longueur des marches, laquelle augmente lorsque les caravanes sont moins nombreuses; celles qui sont les plus chargées marchent huit heures par jour, les autres cheminent souvent pendant dix à douze heures. La caravane qui va d'Alep à la Mecque marche quarante-un jours de suite, et chaque jour, onze heures un dixième (l'un dans l'autre). Comme M. Cailliaud, pendant le cours de son second voyage, a visité l'oasis d'Ayn-Selymah et fait en cet endroit des observations, on aura, avec les lieux de départ et d'arrivée, trois points fixes pour dessiner la route de Dârfour.

Page 317. — *Population du Kaire et de l'Égypte.*

Pendant l'expédition française, la commission des sciences et arts d'Égypte s'est occupée de cette matière intéressante. On avait divisé le Kaire en huit sections, dont les commandans faisaient enregistrer tous les décès avec exactitude, en distinguant les sexes; ces régistres ont été tenus avec régularité pendant trois années. Si le temps l'eût permis, on serait venu à bout de vaincre l'apathie des naturels et leur indifférence pour cette branche de l'administration; les naissances auraient été enregis-

[1] Page 100. Quarante jours de marche par Dongolah; M. Lapanouze donne quarante-huit jours.

trées comme les décès, l'on aurait fait des dénombremens, et on possèderait aujourd'hui des renseignemens positifs; mais on est obligé de s'en tenir à des approximations. Les recherches auxquelles on s'est livré à cet égard pendant le cours de l'expédition, en mettant à profit la connaissance des décès et toutes les données existantes, nous ont fait évaluer la population du Kaire à deux cent soixante-trois mille sept cents individus [1], celle des villes principales à cent quarante sept mille sept cent cinquante, et celle du reste du pays à deux millions soixante-dix-sept mille cinq cents, total, deux millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cents cinquante. Quant aux Arabes, en supputant leur population d'après le travail de M. Jaubert (*Description de l'Égypte, Ét. moderne*, t. II, p. 249), nous avons évalué leur nombre à cent-trente mille au moins.

Selon M. Mengin, le nombre des Arabes combattans (cavaliers et fantassins) est d'environ quarante-deux milles; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de notre calcul : à l'égard des Égyptiens, son intéressant tableau sera le sujet de quelques remarques. La population des villes et villages, le Kaire excepté, s'élève aujourd'hui à deux millions trois cent quatorze mille quatre cents individus, c'est-à-dire quatre-vingt-neuf mille cent cinquante de plus que nous ne l'avions supposé en 1800, ce qui n'a rien de surprenant après une dixaine d'années d'un gouvernement stable.

M. Mengin ne compte en nombre rond que deux cent mille âmes au Kaire, à raison de huit personnes par maison; mais en même temps, il ajoute que le nombre de ces maisons, réduit en 1820 à vingt-cinq mille, était en 1800 de vingt-huit milles, ce qui augmente de vingt-quatre mille individus la population de cette époque. En outre, nous pensons que le compte de huit personnes par maison est trop faible et que ce nombre est plus près de dix que de huit.

[1] Extrait d'un Mémoire sur la population ancienne et moderne de l'Égypte.

Page 331. — *On ne remarque chez les Turks aucun monument de bienfaisance.*

Ce fait a besoin d'explication. Si l'on entend par monument de bienfaisance les hôpitaux et les divers établissemens formés en Europe pour la distribution des secours gratuits, il y en a peu sans doute en Égypte; mais il ne faudrait pas en conclure que les musulmans ne sont pas charitables : Les mœurs et les usages des habitans des villes d'Égypte suffiraient pour prévenir cette erreur. La pitié est chez eux un sentiment naturel et même dominant. D'ailleurs le nombre des établissemens de bienfaisance n'est pas aussi petit qu'on pourrait le croire; le Kaire possède plusieurs *tekyeh* ou maisons gratuites, fondées à perpétuité, où les étrangers sont reçus et les malades traités; quant au mouristân, il est plus spécialement affecté au traitement des aliénés. On doit aussi compter au nombre des établissemens de bienfaisance une multitude de fontaines, citernes et abreuvoirs publics dont la ville du Kaire est ornée; il existe des fondations au moyen desquelles ces lieux sont perpétuellement remplis d'eau apportée du Nil, pour l'usage de la population et des étrangers. Ces monumens sont appelés *sybyl*, et presque toujours la même fondation comprend une école gratuite, établie au-dessus de la citerne.

Page 345. — *Agriculture de l'Égypte.*

Le lecteur qui voudra connaître l'état de l'agriculture au commencement du dix-neuvième siècle, trouvera d'amples renseignemens dans le Mémoire de M. Girard sur l'industrie, le commerce et l'agriculture, dans le deuxième volume: *État moderne de la description de l'Égypte*. Imprimerie royale.

Page 393. — *Propriété tinctoriale du henneh.*

Lss chimistes de l'institut du Kaire ont fait des expériences sur la plante appelée henneh, *lawsonia inermis* de Linné, et ils ont reconnu, 1° qu'elle abondait en matière colorante;

2° qu'elle procurait aux étoffes une couleur fauve, d'une nuance agréable. Cette couleur est solide, surtout sur la laine; lorsqu'on fait usage des mordans appropriés, c'est-à-dire qu'on emploie l'alunage et le sulfate de fer, on obtient des tons bruns solides. Voyez *la décade égyptienne*, t. II, p. 64, où sont imprimées les recherches de M. Berthollet et de M. Descostils, sur le henneh.

Page 438. — *Lougueur du Dera'h ou Pyk.*

Entre le pyk Stanbouly ou *coudée de Constantinople*, et le pyk Belady ou *coudée du pays* (c'est-à-dire de l'Égypte), le pyk Hendazeh tient le milieu. Cette coudée sert particulièrement à mesurer les étoffes et les toileries de l'Inde; sa longueur est de six cent vingt-sept millimètres.

Nota. Le pyk Belady est égal à cinq cent soixante-dix-sept millimètres et demi, et non à six cent soixante-dix-sept, comme il est porté par erreur à la p. 438 du second volume.

Page 532. — *Expédition de So'oud contre l'Irâq persan.*

C'est en 1798 que le Pacha de Bagdad fit la première expédition contre les Wahâbys; la seconde, qui eut lieu en 1805 et n'eut pas beaucoup plus de succès, n'est pas mentionnée dans le *Précis de l'Histoire des Wahâbys;* c'est elle, sans doute, qui porta So'oud, en 1807, à diriger une attaque contre Machhad.

(*Histoire des Wahâbys*, par M. Corancez, p. 60.)

NOTE SUR L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION EN ÉGYPTE.

Il ne serait pas très-difficile d'obtenir en Égypte un succès rapide sous le rapport de l'instruction élémentaire; on serait favorisé non-seulement par l'intelligence des naturels et l'aptitude précoce des enfans, mais par une circonstance particulière qui est très-heureuse Dans les écoles, dont nous avons parlé plus haut, le maître fait usage d'une méthode qui facilite singulièremment l'étude de la lecture et de l'écriture. Au lieu d'enseigner isolément à chaque élève, il dicte à tous à la fois, et il les fait lire simultanément. Les enfans n'écrivent point avec la

plume et l'encre, mais avec de la craie et sur des planchettes en bois noir, solides et légères. Ils lisent à haute voix, tous en mesure et au signal du maître; et de plus, ils écrivent la leçon en la prononçant; cette prononciation est cadencée comme les mouvemens des élèves. Le procédé égyptien a de l'analogie avec la *méthode simultanée* que l'abbé Delasalle a introduite en France il y a plus d'un siècle. Les écoles du Kaire ont été ailleurs l'objet de quelques remarques, et nous y renvoyons [1], l'objet principal étant ici de parler d'une tentative faite par le vice-roi d'Égypte, pour répandre l'instruction. Il y a trois ans que l'on a vu à Paris un officier de ce prince, appelé *Osmân-Effendy Noureddin*, dont la mission était de recueillir en Italie, en France et en Angleterre les notions propres à développer la civilisation. Il y a rassemblé des livres et des instrumens, et a emmené des artistes. A son retour, le pacha lui a confié la direction d'une grande école fondée à Boulaq, où les jeunes gens apprennent le dessin et les mathématiques. Une bibliothéque est attachée à l'établissement. Les élèves y reçoivent des leçons de langue française et de langue italienne, afin de pouvoir lire les ouvrages imprimés dans ces deux idiômes. Si une pareille fondation est maintenue quelques années seulement, on doit en espérer de prompts effets pour l'avancement des arts; l'adresse et l'intelligence propres aux naturels sont un excellent fonds qu'il ne s'agit plus que de seconder [2]. Puissent les successeurs de Mohammed-Aly continuer son ouvrage et restaurer la malheureuse Égypte!

[1] *Abrégé de la méthode des écoles élémentaires*. Paris, 1816, in-12, avec fig.

[2] Parmi les moyens de faire naître le goût de l'instruction, nous indiquerons comme très-efficaces l'impression et la distribution de petits livres lithographiés en arabe, renfermant les notions les plus élémentaires des arts mécaniques et de l'agriculture. Un livret arabe, imprimé à Londres vers 1817, a été porté de Malte sur la côte d'Afrique. Nous ignorons les résultats de cette tentative; mais les Égyptiens préfèreront long-temps l'écriture ou son imitation aux caractères des livres qui sortent de nos presses. Nous avons eu de fréquentes occasions, pendant l'expédition d'Égypte, d'observer la répugnance des Musulmans pour les proclamations et les livres imprimés en arabe.

NOTES DE M. LANGLÈS.

Page 468. — *Signification du mot Wahâby et plus correctement Wéhhâby* وهّابي.

Cette secte ou plutôt cette hérésie de l'islamisme fut fondée il y a près d'un siècle, vers 1745 de notre ère, par un Arabe nommé Cheykh-Mohammed, fils de Abdoul-Wahâb شيخ محمّد بن عبد الوهّاب le serviteur du généreux. Wahâb est la trente-unième des quatre-vingt-dix-neuf épithètes de Dieu qui composent le chapelet des musulmans. Le cheykh Mohammed, pour opérer dans l'islamisme les nombreuses et importantes réformes qu'il avait conçues, et dont différens sectaires précédens lui avaient suggéré l'idée, se ligua avec êbn-Souhoud, prince de Derreyeh, capitale du Nedjd, canton de l'Arabie. Les efforts combinés de ces deux personnages, secondés par Abd el-Azyz, fils et successeur d'ebn-Souhoud, procurèrent une existence imposante aux Wahâbys, qui étaient devenus la terreur des musulmans dans l'Arabie, la Turkie et la Perse. Ils possédaient même en toute souveraineté à peu près toute la presqu'île de l'Arabie. Ils professent, comme tous les musulmans, l'unité de Dieu, et regardent Mahomet comme son prophète; mais Dieu n'admet, et ne pouvant même admettre aucun associé à son pouvoir suprême, ils traitent de blasphémateurs ceux qui prétendent que Mahomet, les *imâms* ou les saints, peuvent exercer quelque autorité, quelque influence sur les affaires des hommes, ou leur rendre quelque service dans la vie future. Selon eux, tout musulman qui s'écarte du sens simple et littéral du Corân est un infidèle, le combattre et l'exterminer est le devoir d'un véritable Wahâby; témoigner du respect et de la vénération pour certains hommes, est un sacrilége envers Dieu, qui est le seul être digne de notre hommage. Ils regardent comme prescrite par un ordre divin consigné dans le Corân, la guerre contre les mécréans, jusqu'à ce qu'ils soient convertis à l'islamisme ou qu'ils paient

le tribu imposé à tous les non-musulmans; en outre l'on doit leur interdire de porter des vêtemens riches, de monter à cheval, et de vivre avec luxe et splendeur. La connaissance de nos plus secrètes pensées étant réservée à Dieu seul, les sermens que l'on fait par les noms de Mohammed et de A'ly sont autant de blasphèmes. Les sépultures pompeuses que l'on élève aux saints personnages de la religion musulmane, sont à leurs yeux autant d'actes d'idolâtrie, et la destruction de ces monumens est selon eux un acte méritoire. Voilà pourquoi on les a vus successivement s'emparer de la Mekke, qui passe pour renfermer le tombeau d'Abraham, d'Ismaël et de plusieurs autres patriarches, Médyne, où reposent les restes du Prophète; Kerbéleh, où les chey'ïtes vont révérer la tombe de Hocéïn, fils d'A'ly. Il est impossible de se former une idée de l'immense butin que les Wahâbys ont fait dans ces différens lieux de pèlerinage ornés et enrichis des dons des pieux musulmans. Ils conviennent que le Corân a été envoyé du ciel à Mahomet, mais ils ne regardent ce dernier que comme un homme de bien chéri de Dieu, et rejetant toute tradition orale, nommée *Hhadytz* حديث. Ils pratiquent la circoncision, les ablutions, etc., plutôt par habitude que comme des rites exigés par la religion et indispensables. Par une intolérance égale au moins à celle qui animait les membres de nos inquisitions d'Europe, ils se croient au moins obligés de poursuivre et d'exterminer tous ceux qui professent une croyance différente de la leur, les musulmans même qui n'adoptent pas la réforme qu'ils veulent introduire. Les progrès qu'ils ont faits et les succès qu'ils ont obtenus depuis une vingtaine d'années ont causé de vives alarmes au châh de Perse et au sulthân de Constantinople. Enfin les Anglais eux-mêmes ont été obligés de prendre des mesures vigoureuses à l'égard d'une de leurs tribus, nommée les *Djéwâzem* جوازم. Ces brigands avaient pris plusieurs bâtimens de la Compagnie anglaise des Indes orientales et massacré une grande partie des équipages. On expédia contre eux, de Bombay, deux frégates de S. M. B., cinq croiseurs armés et une bombarde, avec treize cents hommes de débarquement. L'expédition accomplit

parfaitement l'objet de sa mission en détruisant la capitale des Djéwâzem, nommée *Râs él-Kheymah* راس الخيمه (le cap de la tente), située sur le golfe Persique. Les Djéwâzem se défendirent avec une intrépidité admirable et se battaient dans les maisons, mais il fallut céder à la supériorité de la tactique et des armes ; trois cents d'entre eux périrent dans cette occasion; les Anglais eurent une cinquantaine d'hommes tués ou blessés. Ils trouvèrent dans la ville une immense quantité de provisions de toute espèce, mais ils les brûlèreut pour prouver qu'ils n'avaient pas été amenés par le désir du butin; cependant les soldats ne dédaignèrent ni les bijoux ni les matières d'or et d'argent; quelques-uns d'entre eux rapportèrent dans l'Inde jusqu'à 3,000 livres sterling (75,000 francs). Cinquante de ces navires nommés *Dâou* ou *Dâw* داو, portant de cent à trois cent-cinquante tonneaux chacun, qui se trouvaient dans la rade de Râs él-Kheymah, furent brûlés ou coulés bas.

Quant aux Wahâbys en général, trois causes egalement influentes, le climat, la religion et le gouvernement, dit M. Corancez, doivent se réunir pour leur donner le caractère des Arabes du moyen âge, pour rapprocher leur caractère moral de celui des musulmans qui occupent aujourd'hui l'Égypte et la Syrie. *Histoire des Wahabys*, page 150.

Page 522. — *Pèlerinage de Kerbéleh.*

Kerbéleh et plus correctement « Kerbélâ, كربلا est le nom d'un désert où sa majesté le prince des fidèles, l'imâm Hocëin, et avec lui soixante-douze personnes furent martyrisés كربلا نام بيابانى است كه حضرت امير المومنين امام حسين عليه السلام ومعه هفتاد ودو تن درانجا شهيد شدند (*Chems él-Loghât*). » Cette mémorable catastrophe, dont le récit terminera cette note, a métamorphosé ce désert en un lieu de pèlerinage pour les chy'ïtes ou sectateurs d'A'ly. Le nombreux concours de pèlerins a bientôt produit une petite ville, située à quelques lieues de Koufah, à seize de Nedjef-Achref et à vingt-deux de

Baghdâd. Kerbélâ était très-peuplée en 1740, lorsque Abdul-Kérym, favori de Nâdir-Châh, la visita en faisant son pèlerinage à la Mekke, et même lorsque les Wahâbys s'en emparèrent en décembre 1802. Kerbélâ doit sa prospérité non-seulement au concours des pèlerins chy'ïtes, comme nous venons de le remarquer, mais encore aux nombreuses émigrations causées par les sanglantes révolutions qui désolèrent la Perse depuis la destruction de la dynastie des Sevéfey ou Sofys, jusqu'à l'avènement de Bâbâ Khân, actuellement régnant sous le nom de Feth A'ly Châh. Une autre cause, qui ne contribua pas moins puissamment que celles que nous venons d'indiquer à rendre cette ville riche et populeuse, est le canal qui communique avec l'Euphrate. Cet utile et magnifique ouvrage, commencé par le célèbre pacha de Baghdâd, Haçan, lorsque cette ville appartenait aux Turks, fut terminé quand elle repassa sous la domination des Persans, par Myrzâ Achref, courtisan de Châh-Thahmâsp, dernier souverain de la dynastie des Sofys. Les deux personnages que je viens d'indiquer creusèrent-ils le canal qui existe encore aujourd'hui de l'Euphrate à Kerbélâ, ou ne firent-ils que curer celui que el-Moutewakkel-Billah, dixième khalyfe Abbâcyde, et conséquemment ennemi de la famille de A'ly, voulut creuser et diriger sur le lieu même où périt Hocéïn, afin d'effacer jusqu'aux dernières traces de sa fin tragique ; mais l'eau, respectueuse, s'arrêta à l'aspect du saint tombeau qu'on voulait qu'elle couvrît. Le souvenir de ce miracle a été consigné dans le nom même du canal dont il s'agit, on l'appela *Hhaïr* حير (étonnement); on a désigné sous la même dénomination le tombeau même de Hocéïn. Enfin l'existence de ce canal et celle de la ville de Kerbélâ même ne remonteraient-elles pas à l'époque où les Sabéens formaient un état florissant dans cette partie de l'Irak arabique; seraient-elles contemporaines de la fondation de Koufah, dont la mosquée était un temple sabéen, comme le prouvent les sculptures recouvertes aujourd'hui d'un léger crépis, qui décoraient les murs de la grande mosquée de cette dernière ville; ce sont des questions qu'on ne peut résoudre ni même discuter dans une courte

note. Je terminerai celle-ci par le précis de la catastrophe à laquelle les chy'ïtes attribuent la sainteté de Kerbélâ et l'espèce de culte qu'ils rendent à ce lieu. Hocéïn, second fils du khalyfe A'ly, était poursuivi à outrance par le khalyfe Yézyd, fils de Mo'avyah, dont la dynastie, dite Ommyade, était l'ennemie déclarée des Alydes. La petite armée d'Obéïd-oullah Ben Ssa'ad, général d'Yézyd, joignit le petit parti fugitif de Hocéïn non loin de l'Euphrate, dans le désert de Kerbélâ, le 10 de moharrem 61 de l'hégire; l'action s'engagea immédiatement, et Hocéïn et ses compagnons furent impitoyablement massacrés. Cet événement et cette date sont si fameux parmi les Persans, qu'ils les nomment *rouzi Hocéïn* روز حسين (le jour de Hocéïn); ils célèbrent ce douloureux anniversaire pendant les dix premiers jours de l'année musulmane, par un deuil universel et solennel, nommé *dehâ* دها (décade), par des cris, des lamentations et des représentations tragiques qui perpétuent leur exécration pour les sunnytes ou sectateurs de Omar. Dès le 20 du mois précédent (*Zoul-Hedjéh*), on élève des pupitres ou chaires (*menber*) dans les mosquées que l'on tapisse entièrement en noir; le 1er du mois de moharrem, des prêtres montent dans ces chaires pour y lire des traits de la vie de A'ly et le récit lamentable de la mort de ses deux fils Haçan et Hocéïn. Ce récit est écrit tantôt en prose pompeuse, tantôt en vers très-harmonieux et très-touchans; les auditeurs l'interrompent fréquemment par les cris *hhéïf Hocéïn* حيف حسين (hélas Hocéïn); chaque jour on porte dans les rues les effigies et les bannières du général, du khalyfe et de Hocéïn; des enfans, des jeunes gens représentent les deux partis, se livrent des combats qui ne sont pas toujours tellement simulés que le sang quelquefois ne coule de part et d'autre; mais ceux qui périssent dans ces pieuses représentations sont certains d'obtenir le paradis immédiatement après leur mort. D'autres dévots s'imposent les plus rudes privations et les plus dures pénitences pendant ces dix jours, en mémoire des souffrances de leur îmâm; le dixième jour on porte en cérémonie les catafalques de Hocéïn et de ses compagnons, et les cercueils de ceux qui sont morts réelle-

ment des suites de leurs blessures dans ces fêtes funèbres qui se terminent par des imprécations contre Yézyd et des malédictions contre les sunnytes. Je ne terminerai pas cette note, toute longue qu'elle soit déjà, sans indiquer l'étymologie du nom de kerbélâ ou *kerbélè* كربلا. L'auteur du dictionnaire universel de la langue arabe intitulé : *Câmous* (océan), place le mot dont il s'agit à l'article انكربل tome II, page 10 de l'édition arabe de Calcutta, et se borne à cette courte note : كربلا به قتل الحسين بن على عليهما السلام « Kerbélâ, Hocëin, fils de A'ly, salut sur eux deux, y fut tué. » Le *Sourah,* autre dictionnaire arabe, composé d'après plusieurs autres et publié aussi en arabe, à Calcutta, en 1815, n'est pas plus satisfaisant; on y lit, tome II, page 974, à l'article *Kerbéle*, كربل “ كربلا مقتل حسين بن على رضى الله عنهما « Kerbélâ est le lieu du meurtre de Hocëin, fils de A'ly, que Dieu les traite tous deux avec indulgence. » Le savant Golius, qui répète dans son Lexicon arabico-latinum la courte explication que nous venons de tirer des lexiques arabes, ajoute *forte à soli mollitie*, et attribue, comme on voit, la dénomination du lieu dont il s'agit à la légèreté de son sol. En effet, la racine arabe dont ce mot dépend, كربل signifie cribler, marcher lentement comme on fait dans la boue.

Mais pour en revenir à l'événement qui a provoqué la note qu'on vient de lire, nous ajouterons, d'après M. Corancez (page 27 de son *Histoire des Wahabys*), que le 20 avril 1801, tandis que les nombreux pèlerins de Kerbélâ s'étaient rendus à Nedjef-Achref pour y célébrer la mort de A'ly, les Wahabys fondirent sur la ville de Kerbélâ, et fidèles au précepte qui leur prescrit l'extermination de tous les idolâtres et des hérétiques, ils massacrèrent tous les hommes et même les femmes enceintes afin qu'aucun mâle ne pût échapper : le pillage fut immense. Nous ne citerons que le tapis qui couvrait le tombeau de l'îmâm Hocëin, entièrement tissu en perles, dont quelques unes étaient d'une grosseur prodigieuse. Deux cents chameaux portèrent ce butin à Derayéh.

Page 532. — *Notice sur Machhad.*

Machhad ou Mechehed îmâm A'ly, est le nom de deux places très-révérées des Persans et des chy'ïtes en général.

L'une est la sépulture, comme le nom l'indique, du khalyfe Aly, le premier des douze îmâms du rite chy'ïte. Cette sépulture se trouve à Nedjef-Achref, et a fait changer l'ancien nom de cette ville de l'Irak arabique en celui de Machhad-Imâm-Aly, et vulgairement Imâm-Aly. Ce nom a tellement prévalu que les écrivains modernes l'emploient pour désigner la ville qui fut attaquée mais non prise par les Wahabys au mois d'avril 1806, selon M. Corancez, *Histoire des Wahabys*, p. 87. Cette ville est donc la même que les Orientaux nomment Nedjef-Achref, située à douze farsangs (ou dix-huit lieues) de Kerbélâ, selon Abdoul-Kerym. Ce pèlerin musulman, qui visita cette ville en 1741, nous apprend qu'elle dépendait autrefois de Koufah. Elle est moins peuplée que Kerbelâ, et les environs sont mal cultivés à cause de l'éloignement de l'Euphrate. On avait projeté de creuser un canal de ce fleuve à Nedjef. Il devait avoir trente-cinq farsangs (plus de cinquante lieues) de long; et trois farsangs étaient terminés, quand la mort de Nadir fit interrompre cette grande entreprise. On devait employer du plomb et du cuivre pour consolider les portions de terrain sablonneuses.

Le tombeau du khalyfe Aly est un monument magnifique; le cercueil qui renferme le corps de ce khalyfe est enrichi de pierreries.

La seconde, Machhad-Imâm-Aly, est plus connue sous le seul nom de Machhad, aujourd'hui ville de Khorâçân, très-belle et très-peuplée, elle n'était originairement que le tombeau d'un saint musulman de la secte des chy'ïtes, Aly, fils de Mouça, surnommé âl-Kâsem الكاظم le calme, et âl-Rizâ الرضا le favori de Dieu, le huitième des douze îmâms des Persans, poursuivis avec tant d'acharnement par les khalyfes Ommyades mourut شهيد *chehyd* martyr de la haine et de la jalousie des parens et des

favoris du khalyfe Al-Mamoun, qui l'avait désigné pour lui succéder sur le trône du khalyfat. La cause de sa mort a valu à notre îmâm le titre de *chehyd* شهيد, et au lieu où il mourut le nom de *Machhad âl-Moqaddès* مشهد المقدس lieu sacré du martyre. Suivant le canoun d'Aboul-Rihan, dit Hamd-oullah, Machhad est à quatre farsangs (ou six lieues communes) de Thous, capitale du Khorâçân. C'est une des plus célèbres sépultures sacrées et maintenant (vers 1350 de J.-C.) « par la grâce de cet îmâm immaculé, elle est devenue une petite ville nommée Machhad. » Le pèlerin A'bd-oul-Kérym, qui visita Machhad au mois de janvier 1741, nous dit que c'est une ville belle et florissante; il la place également à quatre farsangs de Thous, dont elle a causé la ruine. Une muraille garnie de plusieurs bastions environne la ville, qui est traversée par un courant. Le marché se trouve dans la partie orientale, et la rue qui la traverse se nomme la rue Basse; celle qui conduit au palais du souverain se nomme la rue Haute. Au centre de la ville, s'élève le mausolée de l'îmâm A'ly-Rizâ, surmonté d'un dôme en cuivre doré, comme le tombeau de Zefer-Khân à Dehly. Trois grandes balustrades ou treillis enveloppent le tombeau; l'extérieure est en acier trempé et elle a coûté plus cher que si elle était d'argent massif; la seconde est en or pur; la troisième, c'est-à-dire l'intérieure, est en bois de sandal. Les énormes trésors accumulés dans ce tombeau par les pèlerins, ont suscité à la ville de nombreuses catastrophes dont je me bornerai à indiquer ici les plus mémorables. A différentes époques, les Ouzbeks, espèce de nomades qui errent avec leurs troupeaux dans les campagnes incultes et fertiles du Khoraçân, pillèrent cette ville et massacrèrent une partie des habitans. Le grand Abbâs, dont le nom est encore célèbre parmi les Persans, entreprit de réparer ces désastres et ajouta même de grands embellissemens à Machhad. Un autre souverain de la Perse non moins fameux que le précédent, Nâdir-Châh, ne se borna pas à réparer les anciens édifices de Machhad, il en fit construire de nouveaux, parmi lesquels se trouvait le mausolée destiné à lui-même et à sa famille. Un mauvais plaisant composa sur ce monument l'épi-

gramme suivante qui aurait pu lui devenir bien funeste si elle fût parvenue à la connaissance du tyran. « Votre nom se trouve dans tous les poëmes, le monde entier est plein de vous, tandis que votre véritable place reste vide. »

Après la mort de Nâdir-Châh, un de ses officiers, Ahmed-Châh, chef des Afghâns, s'empara de Machhad, mais il eut la générosité d'assigner cette ville et ses dépendances pour l'entretien de Châh-Rokh, petit-fils de Nâdir, qui végétait, privé de la vue, dans cette ville réputée *sacrée* par les musulmans chy'ïtes. Cet auguste surnom et le tombeau même du saint îmâm ne purent réprimer l'avidité des deux enfans de Châh-Rokh, qui pillèrent le tombeau et les habitans. Ils battirent monnaie, pour payer leurs soldats, avec la balustrade d'or massif et avec la grosse boule du même métal qui ornait le sommet du dôme placé au-dessus du tombeau ; elle pesait, dit-on, 60 man, ou 420 pounds anglais, ou 189 kilogrammes 6198. Les tapis à franges d'or, les lampes d'or et tous les autres ornemens précieux furent pillés, par ces princes rapaces et nécessiteux. Enfin, cette ville, qui, lorsque Nâdir y tenait sa cour, ne renfermait pas moins de six mille maisons habitées, se trouva réduite à trois mille au plus, c'est-à-dire à une population d'environ vingt mille âmes. Les revenus éprouvèrent une diminution plus considérable, parce que les Ouzbeks, qui venaient exercer leurs brigandages sous les murs mêmes de la ville, empêchaient les habitans de cultiver les champs, et emmenaient esclaves ceux qui voulaient récolter les moissons qu'ils avaient semées. Telle était la situation lamentable des habitans de Machhad, quand le brave et ambitieux chef et eunuque Mohammed-Khân, fondateur de la dynastie actuelle des Cadjâr, s'avança vers leur ville. Comme il leur parassait difficile d'aggraver leurs maux, l'approche du conquérant leur inspira plus d'espérance que d'effroi ; et ils furent pleinement rassurés quand ils surent que ce chef n'annonçait d'autre intention que de faire ses dévotions au tombeau du saint îmâm, de restaurer la ville où reposent ses restes, et de châtier ceux qui avaient osé porter une main sacrilége sur les présens de toute espèce dont la piété des chy'ïtes avait

enrichi ce mausolée. Mais le projet réel de Mohammed était de s'assurer la possession du Khorâçân, d'arrêter les brigandages et les invasions des Turkomans et des Ouzbeks dans cette grande province, et de s'approprier les richesses et les possessions des tristes descendans de Nâdir, contre lesquels il nourrissait en secret un profond ressentiment à cause du meurtre de son grand-père, et des cruels traitemens que lui-même avait éprouvés de la part du successeur immédiat de ce conquérant.

A l'approche de l'armée persane, le gouverneur abandonna la ville et son maître aveugle, le malheureux Châh-Rokh, pour chercher un asile chez les Afghâus. Mohammed-Khân entra dans Machhad en 1796; le tombeau de l'îmâm et ses propriétés furent en effet respectés, mais le petit-fils de Nâdir subit les tortures les plus effroyables pour découvrir la portion de bijoux qu'il avait héritée de son aïeul; il finit par les livrer, et mourut bientôt des suites de ces tortures. Depuis cette catastrophe, les habitans de Machhad, étrangers, pour ainsi dire, aux sanglans débats qui agitaient la Perse tout entière, jouirent d'une paix profonde à l'ombre du mausolée révéré de leur îmâm. Notre respect pour un des principaux saints de la race de Aly et du rite chy'ïte, ne doit pas nous faire omettre que la même ville renferme le tombeau d'un prince dont le nom n'est pas sans gloire, même en Europe; non loin de Aly-Rizâ le chy'ïte repose le khalyfe Hâroun âl-Rachyd, de la dynastie Abbacyde, et conséquemment du rite sunnyte. Aussi le géographe persan Hamd-oul-lah, qui, dans son article sur Machhad, n'a pu s'empêcher de faire mention de ce fait, se hâte-t-il d'ajouter à la suite d'un nom qui figure glorieusement dans les annales du khalyfat et d'une manière si intéressante dans les contes arabes, cette formule dictée par le fanatisme, « que la malédiction et le châtiment soient sur lui! » وقبر هارون الرشيد عباسي عليه اللعنه والعذاب

Page 535. — *Notice sur Médyne et sur le tombeau du prophète.*

Le noble jardin, où dort sa majesté l'élu, se nommait précédemment *Yatreb* يثرب. Le Prophète changea ce nom en celui

de Médyne (mot arabe qui signifie *ville*). Médyne est située dans le deuxième climat, dans le pays de Tehâmeh, qui fait partie de l'Yémên; elle se trouve, ainsi que la Mekke, comprise dans le Hedjâz, au pied oriental du mont Ahhoud, et est arrosée par le ruisseau de A'qyq.

Le tombeau du Prophète se trouve dans la maison même où la mort lui parvint, maintenant à l'entrée de la mosquée, à la gauche du Qiblèh, son angle visuel passe entre l'orient et le nord, le Qiblèh est entre l'orient et le midi.

Les princes des fidèles, Aboubekr le Véridique, et Omar le Judicieux, tous deux reposent auprès de la majesté de l'apôtre de Dieu. Lorsque le Prophète jugea convenable de se retirer à Médyne, cette place était un terrain vague, il l'acheta; il y construisit une mosquée et une maison avec des briques crues et du bois de palmier. Le prince des fidèles, O'mar ben-êl-Khiththâb, y fit de grandes augmentations, ainsi que le prince des fidèles, Osmân-A'fan : il y ajouta une muraille en pierres de taille, et la couvrit d'un toit de sapin.

« L'émyr Wélyd, fils de Abd-oul-Melik, fils de Merwân, ajouta un grand nombre d'édifices.

« Le prince des fidèles, êl-Mahdy-Bîllah-Mohammed, fils de Abd-oullah l'Abbacyde, l'agrandit, et le khalyfe Al-Mâmoun y fit des additions considérables. Autour de cette maison on a construit des écoles, des couvens, et un grand nombre de superbes édifices, principalement du temps du prince Djoubân; celui-ci fit construire une mosquée et un bain à l'ouest de cette mosquée. Antérieurement à cette époque, il n'y avait pas de bain à Médyne. Ce quartier est encore habité. Selon une tradition relative à la supériorité de cette mosquée, le prophète a dit : « Entre moi et ma chaire il y a des jardins du paradis; et ma « chaire se trouve auprès d'un bassin. »

Dans l'ouvrage intitulé *Récit des Nouvelles (Istizahar êl-Akhbar)* par le juge Ahmed-Dâmghâny, et dans le livre qui a pour titre *Recueil de ceux qui sont investis de l'autorité suprême* (Medjma'a al-Erbab êl-Moulk) du juge Rokn êd-Dyn, on apprend que Hâkem Isma'yly, qui fut le sixième khalyfe

Fathimite de l'Occident, séduisit un partisan de Aly (un chy'ïte), à Médyne, de manière que durant la nuit ils pratiquèrent un trou de sa maison dans le jardin (la sépulture) du Prophète, afin de retirer d'auprès de sa majesté, les princes des fidèles, Aboubekr le Véridique, et O'mar, fils d'âl-Khiththâb. Pendant tous ces jours-là il y a eu a Médyne une tempête, du vent, des éclairs, du tonnerre et une profonde obscurité; les habitans, frappés de terreur, pratiquèrent toute sorte de pénitences et d'austérités; ils se réfugièrent dans le sanctuaire du tombeau du Prophète. Les choses restèrent dans cet état, jusqu'à ce que le Chy'ïte fit connaître ce qui s'était passé, le gouverneur fit saisir les hommes qui avaient creusé le trou, et les punit; aussitôt le temps se calma et devint beau. Cet événement eut lieu en l'an 411 de l'hégire, et c'est un des miracles opérés par les princes des fidèles, Aboubekr et O'mar, près de 400 ans après leur mort. Hâkem Ismâ'yly ne passa pas l'année [1]. »

Un renégat anglais, Joseph Pitt, qui visita Médyne vers 1793, trouva que c'était une ville petite et pauvre, environnée cependant d'une muraille. Cette ville tire ses subsistance du canton de l'Abyssinie situé sur le rivage opposé de la mer Rouge; on apporte de là à Médyne du blé et tout ce qui est nécessaire à la vie, sur des vaisseaux couverts avec des nattes, comme celles dont on se sert dans les maisons et dans les mosquées.

« Médine renferme une grande mosquée bien moins considé-
« rable que le temple de la Mekke. Dans un angle de cette mos-
« quée est un édifice de quatorze à quinze pieds en carré; ce
« bâtiment est percé de fenêtres garnies de grilles de bronze;
« des lampes de différentes grandeurs ornent l'intérieur qui est
« entièrement voûté. Quelques-uns m'affirmaient qu'il y avait
« au moins trois mille lampes autour du tombeau du prophète,
« mais c'est une méprise; il n'y en a pas cent, et je parle de ce
« que j'ai appris et vu par moi-même. Au milieu de cet édifice
« est le tombeau de Mahomet, qui renferme son corps; des

[1] Nozhar âl-Coloub, f° 23 du Ms. persan, n° 27 et f° 528 du n° 28 de la Bibliothéque du Roi.

« rideaux de soie l'entourent comme un lit; ces rideaux ne « sont pas beaux, et ne doivent pas avoir coûté très-cher. « Ils empêchent que qui que ce soit ne voie le tombeau, et « aucun pèlerin n'a la permission de pénétrer dans cet édifice. « Ce privilége est réservé aux eunuques chargés de la garde « du tombeau et de l'entretien des lampes qui brûlent pendant « la nuit, de balayer et d'entretenir la propreté : l'unique pri- « vilége dont jouissent les pèlerins est de pouvoir passer « les mains à travers les grilles de bronze des fenêtres, et « d'adresser leur supplication au défunt. Tandis que mon « patron remplissait cet acte de dévotion, on lui vola un mou- « choir de soie sur sa poitrine. Une opinion populaire long- « temps accréditée, voulait que le cercueil de Mahomet fut « suspendu à la voute de cette chapelle sépulcrale par la force « de l'aimant, mais c'est une erreur absurde; quand je regardai « à travers les barreaux de bronze, je vis comme les autres pèle- « rins que les rideaux ne montent pas à la hauteur de l'édifice. « En outre, aucun musulman ne m'a parlé de ce fait, purement « controuvé. Je sais seulement que plusieurs de leurs saints sont « enterrés auprès du prophète, et qu'il y a en outre une sépul- « ture préparée pour Jésus-Christ, qui doit revenir en personne « sur la terre, quarante ans avant la fin du monde, pour rendre « témoignage à la religion de Mahomet. »

M. Niebuhr qui, dans sa description de l'Arabie (pag. 322), a donné une vue de la mosquée de Médyne, dit qu'elle renferme de grands trésors, et surtout beaucoup de pierres précieuses. Tous ces objets sont devenus la proie des Wahabys.

TABLE ANALYTIQUE.

DE LA STATISTIQUE DE L'ÉGYPTE.

FIN DE LA TABLE ET DU DERNIER VOLUME.

ERRATA DU TOME II.

Pages 338, ligne 14, dix centimètres, *lisez :* neuf ou dix centimètres.

Ibid., à la note, corrigez ainsi la première phrase : L'ancien kassab légal était de 3 m. 85; il a été réduit d'abord à 3 m. 64, et récemment à 3 m. 55.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE.

Pages 581, ligne 3 en remontant, *lisez :* confine au N. O. *avec* le pays d'Oman.

583, l. 9, Kufa, *lisez :* Hasa.

Ibid., à la note, 2, *lisez :* 1.

585, l. 9 en remontant, la cause des longs succès, *lisez :* les longs succès.

596, à la note, Kaffirin, *lisez :* Kassirin.

Mansouha, *lisez :* Mensouha.

Zulfy, *lisez :* Zu*t*fy.

à la fin de la note, *lisez :* p. 189.

608, l. 4 en remontant, Chemmâr, *lisez :* Chemm*ar*.

612, l. 12, jetée, *lisez :* *re*jetée.

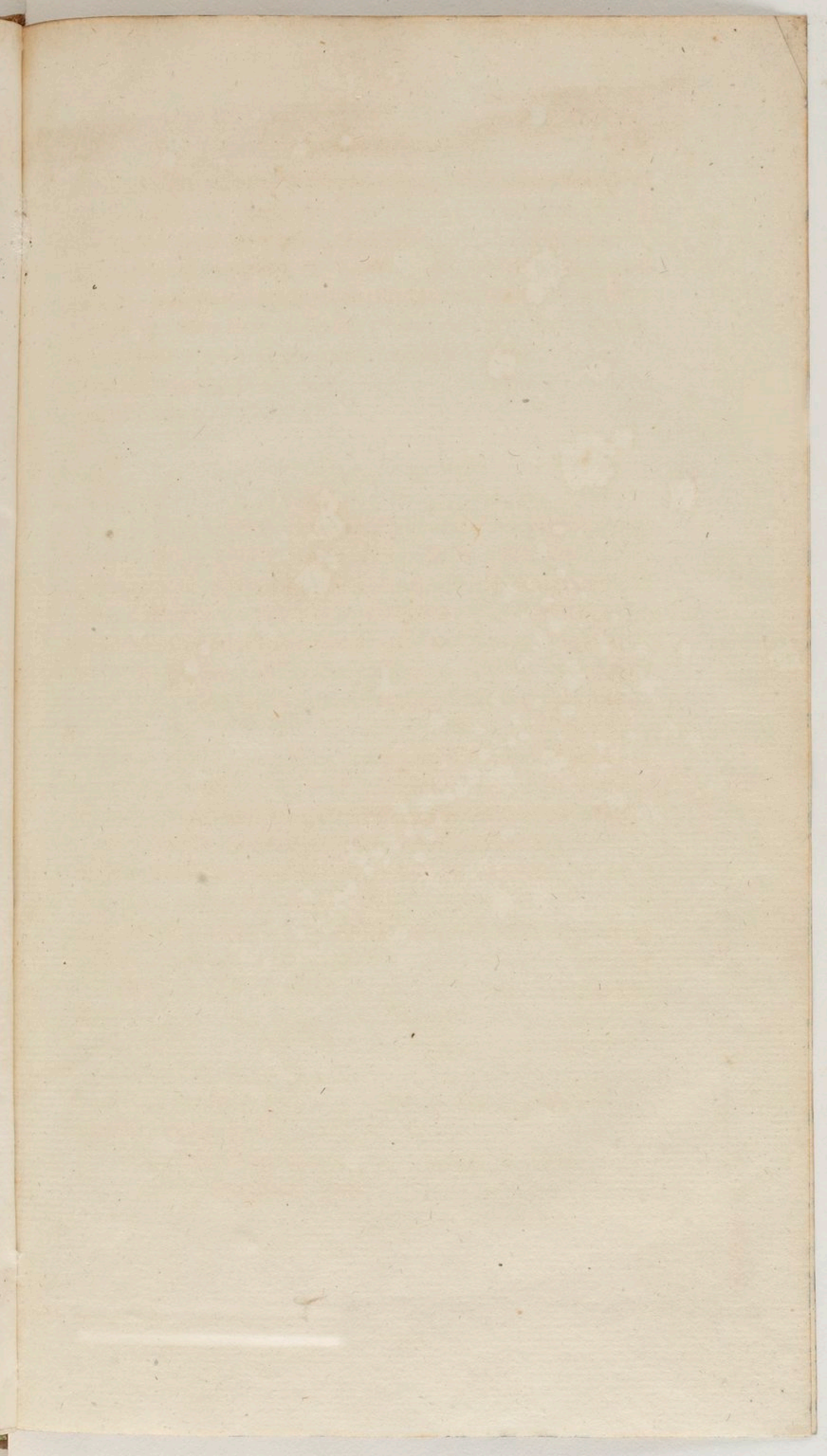
613, longitude de Djeddah, *lisez :* 36° 53'.


NOTES DU IIe VOLUME.

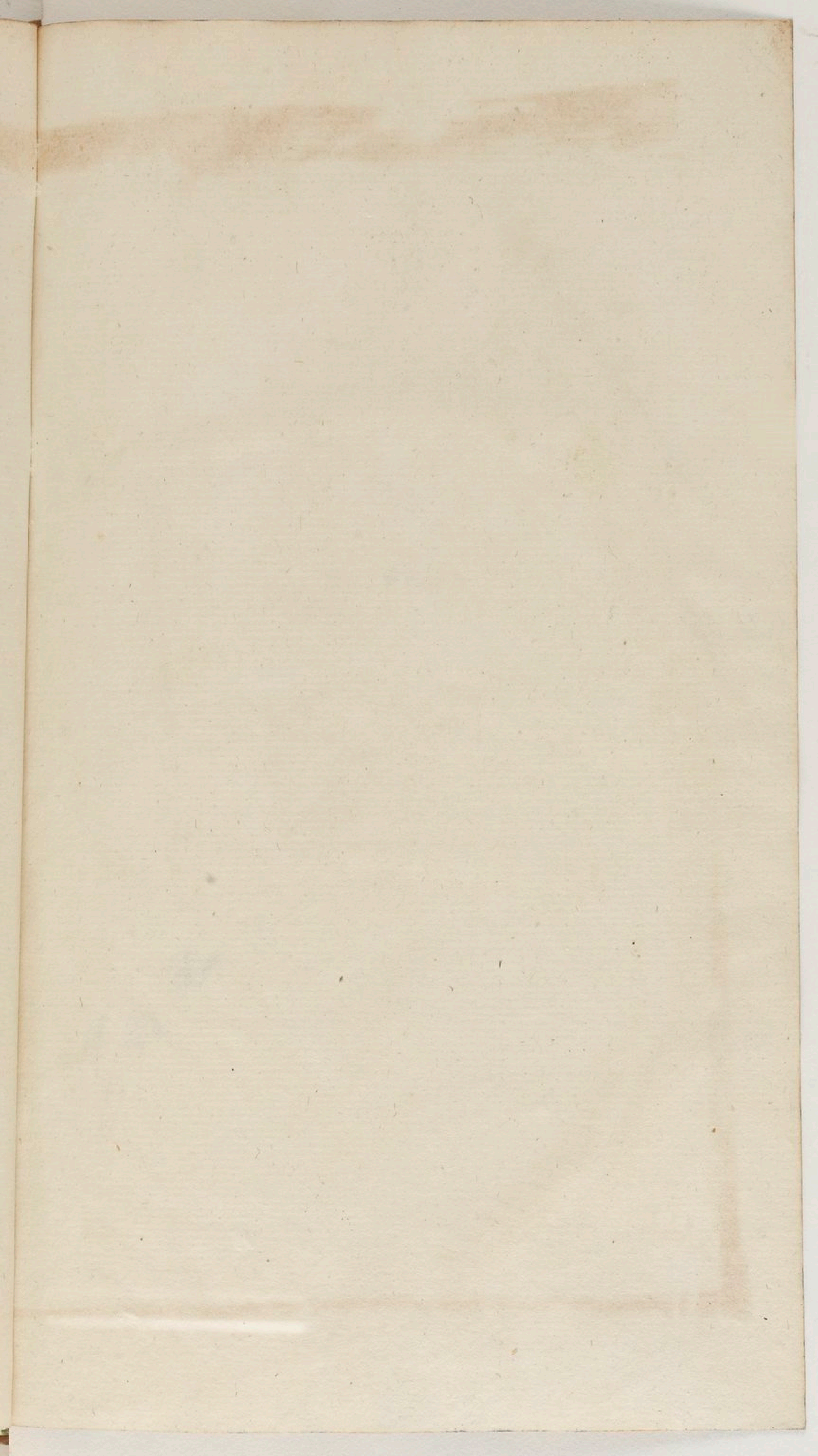
614, l. 6 en remontant, Kourd-Fân, *lisez :* Kourdfan.


618, l. 17, l'Irâq persan, *lisez :* l'Irâq *arabique*.

619, l. 3 en remontant, seconder, *lisez :* *fé*conder.













8o H
17,797
2
MENGIN
L'ÉGYPTE
SOUS
MOHAMMED-ALY
2